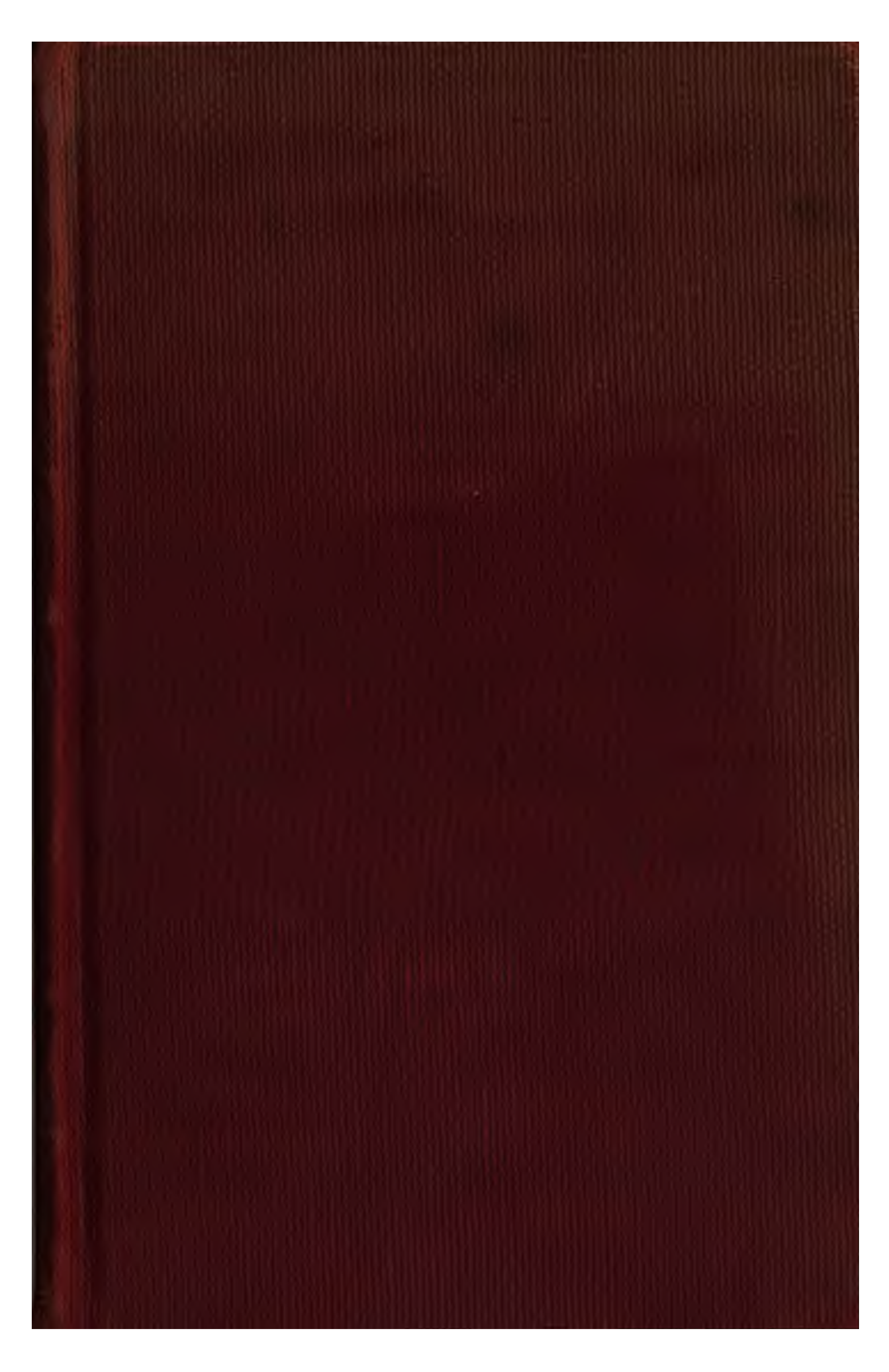


BIBLIOTHÈQUE LATINE-FRANÇAISE

ŒUVRES COMPLÈTES

D'APULÉE

TRADUITES EN FRANÇAIS

PAR VICTOR BÉTOLAUD

Docteur ès-lettres de la Faculté de Paris
Ancien Professeur de l'Université, Membre de la Légion d'honneur.

Nouvelle Édition, entièrement refondue

TOME SECOND

LES FLORIDES — DU DIEU DE SOCRATE
— DE LA DOCTRINE DE PLATON — DU MONDE —
L'APOLOGIE — FRAGMENTS

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS



6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

ŒUVRES

COMPLÈTES

D'APULÉE

II

PARIS. — IMPRIMERIE CHARLES BLOT, RUE BLEUE, 7.

ŒUVRES

COMPLÈTES

D'APULÉE

TRADUITES EN FRANÇAIS

PAR VICTOR BÉTOLAUD

DOCTEUR ÈS LETTRES DE LA FACULTÉ DE PARIS

ANCIEN PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ, MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Nouvelle Édition, entièrement refondue

TOME SECOND

LES FLORIDES — DU DIEU DE SOCRATE

DE LA DOCTRINE DE PLATON — DU MONDE

L'APOLOGIE — FRAGMENTS

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1891

II

LES FLORIDES

— QUATRE LIVRES —

II

AVANT-PROPOS

SUR LES FLORIDES

Conteur et romancier dans les Métamorphoses, Apulée se montre à nous comme rhéteur dans le curieux recueil des Florides.

Nous l'avons déjà dit ailleurs : il ne faut voir dans les Florides qu'une collection de fragments, d'extraits tout à fait distincts les uns des autres, et rassemblés sous une désignation commune. C'est, et le titre seul l'indique, une véritable anthologie. Nous pouvions donc hésiter à maintenir la division qui en a été faite en quatre livres. Des copistes maladroits, et « bayant aux corneilles, » comme dit un commentateur [1], ont seuls, selon toute probabilité, établi une division qui n'a rien de rationnel. Pourtant nous l'avons conservée, en raison de son ancienneté même, parce qu'elle est maintenue dans toutes les éditions, si ce n'est dans celle « du Dauphin. » Elle se retrouve chez le continuateur de l'édition d'Oudendorp, chez Bosscha, dont nous suivons le travail avec une exactitude religieuse. D'ailleurs, les chiffres qui se suivent sans interruption dans les quatre livres, permettent facilement au lecteur de reconnaître qu'il n'y a d'autre liaison entre tous ces morceaux que l'ordre numérique.

Ces extraits avaient-ils été recueillis par les admirateurs d'Apulée, comme pourraient l'être de nos jours les improvisations du haut enseignement? étaient-ce des morceaux d'apparat que l'auteur destinait à trouver leur place dans ses leçons de rhétorique? était-ce un

1. Elmenhorst.

recueil de modèles qu'il publiait dans le but de former la jeunesse studieuse qui fréquentait ses cours? Ces trois conjectures, émises et soutenues sérieusement par différents commentateurs, ont trop d'analogie entre elles pour que nous en discutions le plus ou le moins de probabilité. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Florides donnent une idée bien précise du talent d'Apulée comme rhéteur, et de l'estime où il s'était placé dans l'esprit des Carthaginois. Sous ce rapport, elles retracent d'une manière intéressante ce qu'était l'art oratoire au deuxième siècle dans la célèbre Carthage.

On reconnaît, en outre, que tous les genres étaient traités par le rhéteur africain avec une égale facilité, et qu'il affectait de réunir à son domaine toutes les sciences de l'esprit humain. Les questions de morale, d'histoire naturelle, d'archéologie, de grammaire, l'éloquence proprement dite, l'apologue, la narration, le conte, figurent tour à tour dans ses improvisations; et il a bien soin de le faire remarquer : « ... Je compose, dit-il [1], des poëmes de toute espèce, des vers propres à être accompagnés par l'archet de la cithare comme par les doigts du joueur de lyre, dignes du cothurne aussi bien que du brodequin comique. C'est peu : satires et griphes, histoires diverses, harangues vantées par les hommes éloquents, j'écris tout, et cela, soit en grec, soit en latin, avec une pareille complaisance, une même ardeur, une semblable facilité, etc... » Sa personnalité se produit, par cela même, sous différents caractères : ici [2], c'est le professeur jaloux de faire briller le talent de ses élèves, et qui organise entre eux des luttes littéraires; là [3], c'est le rhéteur qui se plaît à montrer sa connaissance consommée des deux idiomes, et qui achève en latin un discours commencé en grec; ailleurs [4], c'est le prêtre d'Esculape, qui prononce officiellement une harangue en l'honneur d'un préteur ou d'un proconsul; ou encore, c'est le magistrat autorisé à faire entendre une parole sévère et de graves avis [5]. Dans un autre endroit, c'est l'homme lui-même, citoyen romain, qui cite avec orgueil les amitiés illustres que son talent lui valut à Rome, et les statues qui lui furent érigées : « ... Que manque-t-il donc, dit-il dans un endroit [6], pour établir et sanctionner ma gloire, pour mettre le comble

1. Florides, l. II, suite du n° IX. — 2. Florid., liv. IV, n° XVIII. — 3. Florid., l. IV, n° XXIV. — 4. Florid., l. IV, n° XVIII. — 5. Florid., l. I, n° VIII. — 6. Florid., l. III, n° XVI.

à ma célébrité? Je le demande, que manque-t-il? Émilianus Strabon, personnage consulaire, que bientôt les vœux unanimes porteront au consulat, a fait dans le sénat de Carthage une motion relative aux honneurs qu'il veut obtenir pour moi, et tous se sont rangés à son avis. Cet assentiment ne vous paraît-il pas être un sénatus-consulte? J'ajoute une autre circonstance : c'est que, par leur empressement à décréter une place pour la statue, tous les Carthaginois réunis dans cette auguste enceinte ont voulu faire comprendre, je l'espère du moins, que s'ils remettaient à la séance prochaine le vote d'une seconde statue, c'était par respect et déférence pour l'honorable consulaire; c'était afin de paraître non pas rivaliser avec lui, mais imiter sa munificence, c'est-à-dire, afin de consacrer une journée entière et sans partage au bienfait public qu'ils me réservent. D'ailleurs ces dignes magistrats, ces chefs si bienveillants, n'avaient pas oublié que votre mandat exécutait leur propre volonté. Et j'ignorerais ces détails! et je ne les publierais point!... » Enfin, c'est l'homme de lettres, le savant irritable, *genus irritabile vatum*, qui du haut de sa chaire répond à de nombreux ennemis, et se plaint amèrement à plusieurs reprises des travers qu'ils lui suscitent et des dégoûts dont ils l'abreuvent.

Les Florides servent encore puissamment à éclaircir les époques obscures de la vie de notre auteur. Sous ce point de vue, elles méritent une autre espèce d'intérêt. Jusqu'ici c'était dans les Métamorphoses que l'on avait cherché les éléments d'une biographie d'Apulée : nous espérons avoir prouvé, qu'il faut les emprunter presque tous aux précieux et incontestables documents que renferment les Florides.

Enfin, les morceaux dont elles se composent sont, avec l'Apologie, les seuls qui nous montrent Apulée sinon comme un auteur original, du moins comme un écrivain créateur. Plusieurs de ces morceaux sont aussi finement pensés qu'ingénieusement écrits : l'histoire de Philémon, celle d'Asclépiade, et la péroraison de l'éloge d'Orfitus, nous semblent présenter une teinte de mélancolie peu habituelle chez l'auteur des Métamorphoses. Il y a de la pompe dans le morceau où il compare la vue de l'aigle à celle de l'homme; du nombre et de la mesure, dans sa description d'un temple de Samos, et dans les détails qu'il donne sur Pythagore, le philosophe voyageur. Partout, du reste, on retrouve la même profusion de synonymies, le même luxe

d'antithèses pour les pensées comme pour les mots. Ce sont toujours ces périodes symétriques, ces expressions pittoresques plutôt que significatives, sonores et harmonieuses plutôt que raisonnées et senties. Il est vrai qu'ici la nature même des sujets expliquerait en partie les défauts de l'auteur, bien qu'elle ne les justifie pas; et si le style d'Apulée doit trouver grâce en quelque circonstance, c'est bien lorsque l'écrivain professe hautement les habitudes, le goût et les manières d'un rhéteur; ajoutons, d'un rhéteur africain, qui parle dans Carthage, et qui écrit au deuxième siècle de l'ère chrétienne, c'est-à-dire, en pleine décadence latine.

APULÉE

LES FLORIDES

ARGUMENT SOMMAIRE

I. Exorde d'une harangue prononcée au moment où l'orateur fait son entrée dans une ville importante.

II. La vue de l'homme comparée à celle de l'aigle.

III. Défi proposé à Apollon par Marsyas, et supplice de ce dernier.

IV. Sur un mot du joueur de flûte Antigénidas.

V. A propos du théâtre où Apulée a réuni ses auditeurs.

VI. De l'Inde et de ses Gymnosophistes.

VII. Sur Alexandre; et, incidemment, sortie contre les faux sages.

VIII. Fragment d'un éloge.

IX. Sur les critiques dont notre orateur est sans cesse l'objet. — Sur la flexibilité de son talent.

IX. (Suite.) Sur le philosophe Hippias.

X. Sur la Providence, manifestée par quelques-unes de ses merveilles.

XI. Comparaison entre ceux qui sont dénués de biens et ceux qui manquent de vertus.

XII. Sur le perroquet.

XIII. Rapprochement entre l'éloquence du philosophe et le chant des oiseaux.

XIV. Sur Cratès le Cynique.

XV. Sur Samos; et, incidemment, sur Pythagore et sur son école.

XVI. Mort du poëte comique Philémon. — Une statue ayant été érigée à notre orateur par un proconsul romain, il remercie ce magistrat.

XVII. Fragment d'un éloge de Scipion Orfitus.

APULÉE

LES FLORIDES

LIVRE PREMIER

I. Comme presque toujours les voyageurs pieux, s'ils rencontrent sur leur route quelque bois sacré ou quelque lieu saint, ont coutume de se répandre en prières, d'offrir des ex-voto, de s'arrêter un instant; de même, à mon entrée dans votre ville sainte, je dois, tout pressé que je suis, implorer avant tout votre faveur, prononcer une harangue et ralentir ma course. Aucune rencontre en effet ne saurait à plus juste titre suspendre, au nom de la piété, la marche d'un voyageur; non, aucune : ni autel ceint de guirlandes de fleurs, ni grotte ombragée de feuillages, ni chêne surchargé de cornes, ni hêtre couronné de peaux, ni même tertre consacré par une enceinte, ni tronc d'arbre auquel la doloire a fait prendre figure humaine, ni gazon imprégné de la fumée des libations, ni pierre baignée de parfums; car ce

LIBER PRIMUS

I. Ut ferme religiosis viantium moris est, quum aliqui lucus, aut aliqui locus sanctus in via oblatus est, veniam postulare, votum adponere, paulisper adsidere : ita mihi, ingresso sanctissimam istam civitatem, quamquam oppido festinem, præfanda venia, et habenda oratio, et inhibenda properatio est. Neque enim justius religiosam moram viatori objecerit, aut ara floribus redimita, aut spelunca frondibus inumbrata, aut quercus cornibus onerata, aut fagus pellibus coronata, vel etiam colliculus sepimine consecratus, vel truncus dolamine effigiatus, vel

sont là des objets de peu d'importance; et pour un petit nombre de voyageurs qui les cherchent et les adorent, les autres ne les connaissent point et ont bien vite passé au delà.

II. ..... Mais telle n'était pas l'opinion de mon maître Socrate. Ayant remarqué un jeune homme d'une très-belle figure, qui restait longtemps sans prononcer un seul mot : « Pour que je te voie, dit-il, parle un peu.» C'est que, dans l'opinion de Socrate, c'était ne pas voir un homme que de ne pas l'entendre parler. Il était en effet convaincu que ce n'est point avec les yeux du corps, mais avec le regard de l'esprit et le coup d'œil de l'intelligence, qu'il faut considérer les hommes; et en cela il ne s'accordait point avec le soldat de Plaute, qui dit :

Mieux vaut pour témoignage un œil que dix oreilles.

Lui, au contraire, appliquait à l'examen des hommes ce vers ainsi retourné :

Préfère en témoignage une oreille à dix yeux.

Du reste, si les jugements des yeux devaient prévaloir sur ceux de l'esprit, il faudrait évidemment le céder à l'aigle pour la sagesse. Nous autres hommes, en effet, nous ne pouvons distin-

cespes libamine fumigatus, vel lapis unguine delibutus. Parva hæc quippe, et quamquam paucis percontantibus adorata, tamen ignorantibus transcursa.

II. At non itidem major meus Socrates; qui, quum decorum adolescentem, et diutule tacentem conspicatus foret, Ut te videam, inquit, aliquid eloquere. Scilicet Socrates tacentem hominem non videbat; etenim arbitrabatur, homines non oculorum, sed mentis acie et animi obtutu considerandos. Nec ista re cum Plautino milite congruebat, qui ita ait :

Pluris est oculatus testis unus, quam auriti decem.

Immo enimvero hunc versum ille ad examinandum homines converterat :

Pluris est auritus testis unus, quam oculati decem.

Cæterum, si magis pollerent oculorum, quam animi, judicia; profecto de sapientia foret aquilæ concedendum. Homines enim neque longule dissita, neque proxime

guer ni ce qui est un peu trop loin, ni ce qui est un peu trop près. Nous sommes tous frappés de cécité, pour ainsi dire; et si l'on nous réduit aux yeux et à notre vue terrestre qui est si débile, rien ne sera plus vrai que ces paroles d'un excellent poëte : « Qu'une nuée est en quelque sorte répandue devant nos yeux, et que nous ne pouvons voir au delà d'une portée de pierre. » Mais que dans son vol sublime l'aigle monte jusqu'aux nues à l'aide de ses ailes; qu'il parvienne à ces régions où se forment les pluies et les orages, régions au delà desquelles la foudre et l'éclair ne trouvent plus d'horizon, bases des cieux et sommet des hivers; qu'élevé à cette hauteur, il glisse à gauche ou à droite d'un mouvement presque insensible et de toute la masse de son corps, ses ailes étant des voiles qu'il tourne où il lui plaît, sa queue faisant l'office d'un petit gouvernail, ses plumes, celui de rames infatigables : ses yeux auront aussitôt dévoré l'espace. Un instant son vol irrésolu le balance presque au même point; et pendant ce temps-là il embrasse toute l'étendue, cherchant sur quelle proie de préférence il s'abattra comme la foudre. Ainsi suspendu à la voûte des cieux, il distingue à la fois dans les plaines les troupeaux sans défiance, les bêtes sauvages sur les montagnes, les hommes au sein des villes. Tous sont dominés par son regard, menacés de son élan : et c'est de là qu'il va fondre pour percer de son bec, pour déchirer de ses serres ou

adsita possumus cernere : verum omnes quodammodo cæcutimus; ac si ad oculos et obtutum istum terrenum redigas et hebetem, profecto verissime poeta egregius dixit, velut nebulam nobis ob oculos offusam; nec cernere nos, nisi intra lapidis jactum, valere Aquila enimvero, quum se nubium tenus altissime sublimavit, evecta alis, totum istud spatium, qua pluitur et ningitur, ultra quod cacumen nec fulmini nec fulguri locus est, in ipso, ut ita dixerim, solo ætheris et fastigio hiemis : quum igitur eo sese aquila extulit, nutu clementi lævorsum vel dextrorsum tota mole corporis labitur, velificatas alas quo libuit advertens, modico caudæ gubernaculo, inde cuncta despiciens, ibidem pinnarum eminus indefesso remigio, ac paulisper cunctabundo volatu pæne eodem loco pendula circumtuetur; et quærit, quorsus potissimum in prædam superne sese proruat, fulminis vice : de cælo improvisa simul campis pecua, simul montibus feras, simul urbibus homines, uno obtutu sub eodem impetu cernens; unde rostro transfodiat,

l'insouciant agneau, ou le lièvre timide, ou toute autre créature vivante que le hasard vient d'offrir à sa faim ou à sa férocité.

III. Hyagnis fut, à ce que nous apprennent les traditions, le père et le maître du joueur de flûte Marsyas. Dans l'enfance de la musique, seul il maniait les instruments à vent avec quelque supériorité. Non pas, toutefois, qu'il sût en tirer des accords aussi flexibles, des modulations aussi variées qu'elles le sont aujourd'hui, ou qu'il connût la flûte à plusieurs trous : puisque cet art, récemment découvert, ne faisait encore que de naître. (Et rien pourrait-il dès son début atteindre à la perfection? dans tout à peu près, ne faut-il pas s'en tenir à l'espoir et aux éléments avant d'avoir conquis les résultats de la pratique et de l'expérience?) Mais enfin, avant Hyagnis, la plupart, comme le pâtre ou le bouvier de Virgile, ne savaient que

Jouer de méchants airs sur un aigre pipeau.

Que si quelqu'un passait pour être allé un peu plus loin dans son art, il s'en tenait toujours néanmoins à la coutume d'emboucher une seule flûte, comme on fait avec une trompette. Le premier, Hyagnis disjoignit ses mains en jouant; le premier, il anima deux flûtes d'un souffle unique; le premier, au moyen de trous

unde unguibus inuncet, vel agnum incuriosum, vel leporem meticulosum, vel quodcunque esui animatum, vel laniatui fors obtulit.

III. Hyagnis fuit, ut faudo accepimus, Marsyæ tibicinis pater et magister, rudibus adhuc musicæ seculis, solus ante alios catus canere : nondum quidem tam inflexæ animæ sono, nec tam pluriformi modo, nec tam multiforatili tibia; quippe adhuc ars ista repertu novo commodum oriebatur. Nec quidquam omnium est, quod possit in primordio sui perfici : sed in omnibus ferme ante est spei rudimentum, quam rei experimentum. Prorsus igitur ante Hyagnim nihil aliud plerique callebant, quam Virgilianus upilio seu bubsequa,

Stridenti miserum stipula disperdere carmen.

Quod si quis videbatur paulo largius in arte promovisse, ei quoque tamen mos fuit una tibia, velut una tuba personare. Primus Hyagnis in canendo manus discape-

à gauche et de trous à droite, il produisit l'accord musical par la combinaison des sons aigus et des sons graves.

Pour en venir à son fils Marsyas, qui par son talent sur la flûte rivalisait avec son père, c'était du reste un Phrygien, un Barbare; sa face repoussante était celle d'une bête sauvage, et se hérissait d'une barbe sale; toute sa personne n'était que soies et que poils. Eh bien, on rapporte (audace sacrilége!) qu'il entra en lice avec Apollon. C'était Thersite le disputant à Nirée, un rustre, à un savant, une brute, à un dieu. Les Muses avec Minerve poussèrent l'ironie jusqu'à se constituer les juges, voulant se moquer de la grossièreté de ce monstre et aussi le punir de sa stupidité. Mais Marsyas, et c'est le trait le plus caractéristique de la sottise, ne remarquant pas qu'on se moquait de lui, commença, avant de jouer de la flûte, par débiter en un jargon barbare une série d'impertinences sur son propre compte et sur celui d'Apollon. Il se louait de sa chevelure rejetée en arrière, de sa barbe sale, de sa poitrine velue, de ce que son art le faisait musicien et la fortune, gueux. Au contraire, accusation ridicule! il reprochait à Apollon les mérites opposés: d'être Apollon, de porter des cheveux non coupés, d'être agréable de visage, d'avoir la peau douce, de posséder une foule de talents divers et une fortune qui allait jusqu'à l'opulence : « Et d'abord, disait-il, ses cheveux

dinavit : primus duas tibias uno spiritu animavit : primus lævis et dextris foraminibus, acuto tinnitu et gravi bombo concentum musicum miscuit.

Eo genitus Marsyas, quum in artificio patrissaret tibicinii, Phryx cætera et Barbarus, vultu ferino trux, hispidus, illutibarbus, spinis et pilis obsitus, fertur (proh nefas!) cum Apolline certavisse, Thersites cum decoro, agrestis cum erudito, bellua cum deo. Musæ cum Minerva dissimulamenti gratia judices adstitere, ad deridendam scilicet monstri illius barbariem, nec minus ad stoliditatem puniendam. Sed Marsyas, quod stultitiæ maximum specimen est, non intelligens se deridiculo haberi, priusquam tibias occiperet inflare, prius de se et Apolline quædam deliramenta barbare effutivit : laudans sese, quod erat et coma relicinus, et barba squalidus, et pectore hirsutus, et arte tibicen, et fortuna egenus; contra Apollinem, ridiculum dictu, adversis virtutibus culpabat : quod Apollo esset, et coma intonsus, et genis gratus, et corpore glabellus, et arte multiscius, et fortuna opulentus. Jam primum, inquit, crines ejus remulsis antiis, et promulsis capronis

arrangés en bandeaux et en boucles se déploient sur ses tempes et sur son front; son corps est de toute beauté; ses membres sont éblouissants; sa bouche prédit l'avenir; aimez-vous mieux la prose ou les vers? il possède dans les deux langages une égale faconde. Parlerai-je de son vêtement, dont le tissu est si délicat, l'étoffe, si moelleuse, la pourpre, si rayonnante? de sa lyre, où brillent l'éclat de l'or, la blancheur de l'ivoire, les reflets petillants des pierreries? de la science et de la grâce avec laquelle il chantonne? Tous ces agréments, disait Marsyas, loin de rehausser le mérite, ne conviennent qu'à la mollesse. Moi, c'est ma propre personne qui fait par elle-même ma plus belle gloire.» Les Muses éclatèrent de rire en entendant reprocher au dieu un genre de griefs dont tout homme sensé se féliciterait; et lorsque le joueur de flûte, surpassé dans le défi, eut été écorché comme un ours à deux pieds, elles le laissèrent sur la place, avec ses entrailles dépouillées et en lambeaux. C'est ainsi que Marsyas fut puni d'avoir joué et d'avoir succombé. Pour Apollon, une victoire aussi obscure lui fit honte.

IV. Il y avait un joueur de flûte, nommé Antigénidas, qui cadençait toutes sortes d'accords avec une douceur parfaite et qui savait aussi produire habilement tous les modes que l'on désirait: l'éolien si simple, l'iasien varié, le plaintif lydien, le religieux

anteventuli et propenduli : corpus totum gratissimum, membra nitida; lingua fatidica, seu tute oratione, seu versibus malis, utrobique facundia æquipari. Quid? quod et vestis textu tenuis, tactu mollis, purpura radians? Quid? quod et lyra ejus auro fulgurat, ebore candicat, gemmis variegat? Quid? quod et doctissime et gratissime cantillat? Hæc omnia, inquit, blandimenta nequaquam virtuti decora, sed luxuriæ accommodata; contra corporis sui qualitatem per se maximam speciem ostentare. Risere Musæ, quum audirent hoc genus crimina, sapienti exoptanda, Apollini objectata : et tibicinem illum certamine superatum, velut ursum bipedem, corio exsecto, nudis et laceris visceribus reliquerunt. Ita Marsyas in pœnam cecinit, et cecidit. Enimvero Apollinem tam humilis victoriæ puditum est.

IV. Tibicen quidam fuit Antigenidas, omnis voculæ melleus modulator, et idem omnibus modis peritus modificator; seu tu velles æolium simplex, seu iasium varium, seu lydium querulum, seu phrygium religiosum, seu dorium bel-

phrygien, le dorien belliqueux. Cet homme, éminemment distingué dans son art, disait que rien ne le faisait autant souffrir, ne lui affligeait autant le cœur et l'esprit, que d'entendre donner aux joueurs de flûte le nom de musiciens des pompes funèbres. Mais il se serait résigné de bonne grâce à ce rapprochement de mots, s'il eût assisté à la représentation des mimes, à ces jeux dans lesquels, sous une pourpre à peu près semblable, les uns président, les autres sont battus; et encore, s'il eût assisté à nos jeux publics, où pareillement un homme préside, un homme combat; enfin, s'il eût vu que la toge romaine est le costume de celui qui s'acquitte d'un vœu comme elle est le costume des morts, et que le pallium grec enveloppe aussi bien les cadavres qu'il habille les philosophes.

V. ... C'est, en effet, avec des dispositions favorables que vous vous êtes réunis dans ce théâtre, sachant bien que le local ne diminue pas l'importance de l'orateur, et qu'en premier lieu il faut se demander ce qu'on verra au théâtre : car si ce doit être un mime, on rira; un funambule, on aura peur; un comédien, on applaudira; mais si ce doit être un philosophe, on s'instruira.

VI. L'Inde, contrée populeuse et dont les limites sont très-étendues, est située loin de nous à l'orient, vers l'endroit où l'Océan retourne sur lui-même, où le soleil se lève, et dans le voisinage des premiers astres. Elle est au bout de l'univers, au

licosum. Is igitur quum esset in tibicinio apprime nobilis, nihil æque se laborare, et animo angi et mente, dicebat, quam quod monumentarii ceraulæ tibicines dicerentur. Sed ferret æquo animo hanc nominum communionem, si mimos spectavisset. Animadverteret illic pæne simili purpura alios præsidere, alios vapulare; itidem si munera nostra spectaret : nam illic quoque videret hominem præsidere, hominem depugnare : togam quoque parari et voto et funeri : item pallio cadavera operiri, et philosophos amiciri.

V. Bono enim studio in theatrum convenistis, ut qui sciatis, non locum auctoritatem derogare oratori, sed quum primis hoc spectandum esse, quid in theatro deprehendas. Nam si mimus est, riseris : si funerepus, timueris : si comœdus est, faveris : si philosophus, didiceris.

VI. Indi, gens populosa cultoribus, et finibus maxima, procul a nobis ad Orientem siti, prope Oceani reflexus, et solis exortus, primis sideribus, ultimis terris,

delà de la savante Égypte, de la superstitieuse Judée, de Nabathée la commerçante, des Arsacides aux habits flottants, de l'Iturée au sol appauvri, de l'Arabie riche en parfums. Je ne partage pas l'admiration que l'on accorde à ce peuple de l'Inde pour ses monceaux d'ivoire, ses moissons de poivre, son commerce de cinname, la trempe de ses aciers, ses mines d'argent, ses rivières qui charrient l'or. Je m'intéresse peu à leur Gange, ce fleuve unique, le plus grand de tous.

Roi des eaux d'Orient, par cent canaux divers
Qu'il baigne cent pays, se creuse cent vallées,
Et, quittant à regrets de si belles contrées,
Par cent bouches aussi se jette au sein des mers;

Que ces Indiens, placés aux lieux mêmes où naît le jour, aient cependant sur leur peau la couleur de la nuit; que chez eux des serpents énormes engagent avec de monstrueux éléphants des combats où le danger est égal et la mort commune : en effet, de leurs flexibles anneaux les reptiles enlacent les quadrupèdes; et ceux-ci, ne pouvant dégager leurs jambes ni rompre en aucune manière les étreintes écailleuses où les emprisonnent leurs tenaces adversaires, sont obligés, pour se défendre, de se laisser tomber de toute leur masse, et d'écraser de tout leur corps les ennemis qui

super Ægyptios eruditos, et Judæos superstitiosos, et Nabathæos mercatores, et fluxos vestium Arsacidas, et frugum pauperes Ituræos, et odorum divites Arabas. Eorum igitur Indorum non æque miror eboris strues, et piperis messes, et cinnami merces, et ferri temperacula, et argenti metalla, et auri fluenta; nec, quod Ganges apud eos unus omnium amnium maximus,

Eois regnator aquis in flumina centum
Discurrit : centum valles illi, oraque centum,
Oceanique fretis centeno jungitur amni :

nec, quod iisdem Indis ibidem sitis ad nascentem diem, tamen in corpore color noctis est : nec, quod apud illos immensi dracones cum immanibus elephantis pari periculo in mutuam perniciem concertant; quippe lubrico volumine indepti revinciunt, et illis expedire gressum nequientibus, vel omnino abrumpere tenacissimorum serpentium squameas pedicas, necesse fit ultionem a ruina molis suæ

les enchaînent. Qu'il y ait également une variété remarquable dans les races de ce pays, soit; mais j'éprouve plus d'intérêt à parler des prodiges opérés par les hommes, que des bizarreries de la nature. Chez les Indiens donc, il y a une race qui ne sait rien autre chose que faire paître des bœufs : aussi les a-t-on surnommés les Bouviers. Il y en a d'autres qui sont habiles à faire les échanges de marchandises; d'autres qui affrontent intrépidement les combats, soit de loin avec la flèche, soit de près avec l'épée. Il y a, de plus, une classe qui chez eux possède la prééminence : on les nomme Gymnosophistes. Ce sont eux que j'admire par-dessus tous les autres, parce que ce sont des hommes habiles, non à propager la vigne, à greffer les arbres, à tracer des sillons; ils ne savent point cultiver un champ, couler le vin, dompter un cheval, soumettre un taureau, tondre ou faire paître la brebis et la chèvre. — Eh bien, quoi donc? — Une science pour eux remplace toutes celles-là : ils cultivent exclusivement la sagesse, tant maîtres que disciples, tant jeunes que vieux. Ce qui me paraît chez eux éminemment louable, c'est qu'ils détestent l'engourdissement de l'esprit et l'oisiveté. Aussi, quand on a dressé la table, avant que les plats soient servis et quand tous les jeunes gens ont quitté l'endroit où ils étaient et leurs différentes occupations pour se rendre au repas, les maîtres leur demandent ce qu'ils ont fait de bien depuis le lever du soleil

petere, ac retentores suos toto corpore oblidere. Sunt apud illos et varia colentium genera. Lubentius ego de miraculis hominum, quam naturæ disseruerim. Est apud illos genus, qui nihil amplius quam bubulcitare novere : ideoque cognomen illis Bubulcis inditum. Sunt et mutandis mercibus callidi, et obeundis præliis strenui, vel sagittis eminus, vel ensibus cominus. Est præterea genus apud illos præstabile : Gymnosophistæ vocantur. Hos ego maxime admiror : quod homines sunt periti, non propagandæ vitis, nec inoculandæ arboris, nec proscindendi soli; non illi norunt arvum colere, vel uvam colare, vel equum domare, vel taurum subigere, vel ovem vel capram tondere vel pascere. Quid igitur est? Unum pro his omnibus norunt. Sapientiam percolunt, tam magistri senes, quam discipuli minores. Nec quidquam apud illos æque laudo, quam quod torporem animi et otium oderunt. Igitur ubi, mensa posita, priusquam edulia adponantur, omnes adolescentes ex diversis locis et officiis ad dapem conveniunt, magistri perrogant

jusqu'à cet instant du jour. Alors un premier raconte que, choisi pour arbitre entre deux hommes, il est parvenu à calmer leur ressentiment, à les rapprocher, à bannir leurs soupçons et à les rendre amis d'ennemis qu'ils étaient; un deuxième, qu'il a obéi à tout ce que ses parents lui avaient commandé; un troisième, que ses méditations l'ont amené à une découverte, ou bien qu'il l'a apprise par la démonstration d'un autre; bref, tous exposent leur récit. Celui qui ne présente rien pour avoir le droit de dîner, est jeté à la porte; et on le renvoie travailler sans qu'il ait pris son repas.

VII. Le fameux Alexandre, le plus excellent de tous les monarques, fut en raison de ses exploits et de ses conquêtes surnommé le Grand, afin qu'on ne prononçât jamais sans éloge le nom d'un héros qui n'avait pas son égal en gloire. Seul, en effet, depuis l'origine du monde et de mémoire d'homme, après avoir réuni entre ses mains l'empire de l'univers et la toute-puissance, il fut plus grand que la Fortune; et de même qu'il avait provoqué, à force de courage, les faveurs les plus éclatantes de cette déesse, il se montra à leur hauteur par son mérite, il s'éleva au-dessus d'elles par sa magnanimité. Seul, il brille sans avoir de rival; et nul n'oserait ou espérer sa vertu ou désirer sa fortune. La vie d'Alexandre est pleine d'une foule de traits sublimes, d'actes éclatants qui fatiguent l'admiration, soit

quod factum a lucis ortu ad illud diei bonum fecerit. Hic alius se commemorat inter duos arbitrum delectum, sanata simultate, reconciliata gratia, purgata suspicione, amicos ex infensis reddidisse : inde alius, sese parentibus quidpiam imperantibus obedisse : et alius, aliquid meditatione sua reperisse, vel alterius demonstratione didicisse. Denique cæteri commemorant. Qui nihil habet afferre cur prandeat, impransus ad opus foras extruditur.

VII. Alexandro illi, longe omnium excellentissimo regi, cui ex rebus actis et auctis cognomentum Magno inditum est, ne vir, uti unicam gloriam adeptus, sine laude unquam nominaretur; nam solus a condito ævo, quantum hominum memoria exstat, inexsuperabili imperio orbis auctus, fortuna sua major fuit : successusque ejus amplissimos et provocavit ut strenuus, et æquiparavit ut meritus, et superavit ut melior, solusque sine æmulo clarus; adeo ut nemo audeat ejus vel sperare virtutem, vel optare fortunam. Ejus igitur Alexandri multa sublimia

que l'on considère ses exploits guerriers ou sa politique intérieure. C'est ce noble ensemble que mon cher Clément, poëte d'une profondeur et d'une grâce sans pareilles, a entrepris de revêtir de l'éclat de ses beaux vers.

Pour citer un des traits les plus remarquables d'Alexandre, il voulut, afin de transmettre son image d'une manière plus authentique à la postérité, qu'elle ne fût pas profanée au hasard par le commun des artistes. Il publia un édit dans toute l'étendue de son univers, pour défendre que personne se hasardât à reproduire l'effigie du roi sur le bronze, sur la toile ou sur les médailles : Polyclète seul devait la couler, Apelles, la peindre, Pyrgotèle, la graver au burin. Hormis ces trois-là, de beaucoup les plus distingués dans leur art, s'il se rencontrait un autre artiste qui eût approché les mains de cette royale et sainte image, il y avait peine prononcée contre lui comme contre un sacrilége. Grâce à cette crainte générale, Alexandre seul fut constamment Alexandre sur ses portraits. Toutes les statues, toutes les toiles, toutes les ciselures reproduisaient avec la même fidélité cette vigueur du bouillant guerrier, ce génie du héros incomparable, cette beauté de la jeunesse en sa fleur, ce charme d'un front gracieusement découvert.

Plût au ciel que semblablement la Philosophie pût interdire au

facinora, et præclara edita fatigaberis admirando, vel belli ausa, vel domi provisa; quæ omnia aggressus est mens Clemens, eruditissimus et suavissimus poetarum, pulcherrimo carmine illustrare.

Sed quumprimis Alexandri illud præclarum, quod imaginem suam, quo certior posteris proderetur, noluit a multis artificibus vulgo contaminari, sed edixit universo orbi suo, ne quis effigiem regis temere assimilaret ære, colore, cælamine : quippeni solus eam Polycletus ære duceret, solus Apelles coloribus delinearet, solus Pyrgoteles cælamine excuderet. Præter hos tres, multo nobilissimos in suis artificiis, si quis uspiam reperiretur alius sanctissimæ imagini regis manus admolitus, haud secus in eum, quam in sacrilegum, vindicaturus. Eo igitur omnium metu factum, solus Alexander ut ubique imaginum suus esset: utque omnibus statuis, et tabulis, et toreumatis idem vigor acerrimi bellatoris, idem ingenium maximi herois, eadem forma viridis juventæ, eadem gratia relicinæ frontis cerneretur.

Quod utinam pari exemplo philosophiæ edictum valeret, ne qui imaginem ejus

premier venu de la reproduire en image! afin qu'un petit nombre d'adeptes vertueux et d'une érudition consciencieuse se livrassent seuls à l'étude si vaste de la sagesse; afin que des gens grossiers, ignobles, ignorants, n'allassent pas imiter les philosophes uniquement par le manteau; afin qu'une science toute royale, créée pour apprendre à l'homme à bien dire autant qu'à bien vivre, ne fût pas profanée par leurs mauvais discours et par leur conduite non moins mauvaise! Or, ce double scandale est chose facile entre toutes. Quoi de plus facile que l'alliance d'une langue forcenée et d'une conduite ignoble, la première provenant du mépris qu'on a pour les autres, la seconde, du mépris qu'on a pour soi? Car se montrer ignoble dans ses mœurs, c'est se mépriser soi-même; invectiver grossièrement les autres, c'est outrager l'auditoire. Ne vous insulte-t-on pas au delà de toute expression, quand on suppose que vous prenez plaisir à entendre insulter les gens les plus vertueux, que vous ne comprenez pas le langage de la méchanceté et du vice; ou bien, si l'on vous accorde cette intelligence, quand on croit qu'un tel langage vous édifie? Quelle est la brute, quel est le portefaix, le cabaretier assez embarrassé de ses expressions, pour ne pas vomir la calomnie avec plus de faconde que ces gens-là, s'il voulait s'affubler du manteau?

VIII..... Il est plus redevable, en effet, à sa personne qu'à sa dignité; et pourtant cette dignité même ne lui est pas commune

temere assimilaret : uti pauci boni artifices, iidem probe eruditi, omnifariam sapientiæ studium contemplarent; nec rudes, sordidi, imperiti, pallio tenus philosophos imitarentur, et disciplinam regalem, tam ad bene dicendum, quam ad bene vivendum repertam, male dicendo et similiter vivendo contaminarent! Quod utrumque scilicet perfacile est. Quæ enim facilior res, quam linguæ rabies, et vilitas morum : altera ex aliorum contemtu, altera ex sui? Nam viliter semetipsum colere, sui contemtus est : barbare alios insectari, audientium contumelia est. An non summam contumeliam vobis imponit, qui vos arbitratur maledictis optimi cujusque gaudere, qui vos existimat mala et vitiosa verba non intelligere; aut, si intelligatis, boni consulere? Quis ex rupiconibus, bajulis, tabernariis tam infans est, ut, si pallium accipere velit, disertius maledicat?

VIII. Hic enim plus sibi debet, quam dignitati : quamquam nec hæc illi sit

avec un grand nombre d'autres. Car, de la foule innombrable des hommes, peu sont sénateurs; des sénateurs, peu sont de naissance illustre; de nos consulaires, peu sont gens de bien; et encore parmi les gens de bien, peu ont de l'instruction. Mais, pour parler de l'honneur seul, il n'est pas permis aux premiers venus d'usurper dans leurs habits ou dans leur chaussure les insignes qui le caractérisent.

IX. Si par hasard dans cette magnifique assemblée siége quelqu'un de mes envieux avec des intentions malveillantes : car, dans une grande cité comme celle-ci, il ne saurait manquer de se trouver des hommes qui aiment mieux calomnier les gens de mérite que suivre leur exemple; des hommes qui, désespérant de leur ressembler, affectent d'être leurs ennemis, et qui, n'ayant par eux-mêmes qu'un nom inconnu, veulent se faire connaître par le mien; si donc, quelque envieux s'est mêlé à ce brillant auditoire comme une espèce de tache, je désire, oui, je désire vivement qu'il promène un peu ses regards sur cette foule incroyable. A la vue d'une affluence telle qu'avant moi on n'en vit jamais dans l'auditoire d'un philosophe, qu'il réfléchisse en lui-même à quelles chances de compromettre sa réputation se risque celui qui n'a pas coutume d'être méprisé; combien l'entreprise est dure et pénible, de satisfaire, si modique qu'elle soit, à l'attente d'un petit nombre de personnes, pour moi surtout, à qui

cum aliis promiscua. Nam ex innumeris hominibus pauci senatores, ex senatoribus pauci nobiles genere, et ex his consularibus pauci boni, et adhuc ex bonis pauci eruditi. Sed, ut loquar de solo honore, non licet insignia ejus vestitu vel calceatu temere usurpare.

IX. Si qui forte in hoc pulcherrimo cœtu ex illis invisoribus meis malignus sedet; quoniam, ut in magna civitate, hoc quoque genus invenitur, qui meliores obtrectare malint, quam imitari, et quorum similitudinem desperent, eorum affectent simultatem : scilicet ut, qui suo nomine obscuri sunt, meo innotescant : si qui igitur ex illis livedinis splendidissimo huic auditorio velut quædam macula sese immiscuit; velim, velim paulisper suos oculos per hunc incredibilem consessum circumferat : contemplatusque frequentiam tantam, quanta ante me in auditorio philosophi nunquam visitata est, reputet cum animo suo, quantum periculum conservandæ existimationis hic adeat, qui contemni non consuevit;

une renommée déjà conquise et les préventions favorables que vous avez sur mon talent ne permettent pas de hasarder une expression négligée ou lâchée étourdiment! Qui de vous, en effet, me pardonnerait un solécisme? qui me passerait une seule syllabe prononcée avec un accent barbare? qui me permettrait de débiter au hasard des mots sans suite et vicieux, comme il en échappe dans le délire? C'est pourtant ce que vous pardonnez facilement à d'autres, et avec grande raison sans doute. Mais pour ce qui est de moi, chacune de mes paroles est par vous scrupuleusement examinée, soigneusement pesée. Je vous vois, lime et cordeau en main, la juger d'après les règles de l'harmonie et du sublime. Autant la médiocrité trouve d'indulgence, autant le mérite éprouve de difficulté. Je reconnais donc combien ma situation est embarrassante, et je ne viens pas vous demander d'autres dispositions à mon égard. Mais que du moins, une mince et fausse ressemblance ne contribue pas à vous abuser : attendu, comme je l'ai dit plusieurs fois, qu'on voit rôder bien des mendiants avec le manteau de philosophe. Le crieur public monte lui-même sur le tribunal aussi bien que le proconsul, et là il apparaît revêtu de la toge; il y reste longtemps, soit immobile, soit marchant, ou d'ordinaire criant à tue-tête. Le proconsul, au contraire, parle d'une voix modérée, en faisant des pauses,

quum sit arduum et oppido difficile, vel modicæ paucorum exspectationi satisfacere : præsertim mihi, cui et ante parta existimatio, et vestra de me benigna præsumtio, nihil quidquam sinit negligenter ac de summo pectore hiscere. Quis enim vestrûm unum mihi solœcismum ignoverit? quis vel unam syllabam barbare pronuntiatam donaverit? quis incondita et vitiosa verba temere, quasi delirantibus, oborientia, permiserit blatterare? Quæ tamen aliis facile, et sane meritissimo ignoscitis. Meum vero unumquodque dictum acriter examinatis, sedulo pensiculatis, ad limam et lineam certam redigitis, cum torno et cothurno iterum comparatis. Tantum habet vilitas excusationis, quamtum dignitas difficultatis. Agnosco igitur difficultatem meam, nec deprecor, quin sic existimetis. Nec tamen vos parva quædam et prava similitudo falsos animi habeat : quoniam quædam, ut sæpe dixi, palliata mendicabula obambulant. Præco cum proconsule, et ipse tribunal ascendit, et ipse togatus illic videtur; et quidem perdiu stat, aut ambulat, aut plerumque contentissime clamitat; enimvero ipse proconsul moderat

en restant assis, et le plus souvent il lit sur des tablettes. Or l'huissier à la voix criarde, est un mercenaire; et le proconsul, qui lit dans ses tablettes, est un juge. Sa sentence une fois lue, on ne peut ni l'allonger ni la raccourcir d'une syllabe : elle doit être insérée aux actes publics de la province dans sa teneur exacte. Ma position littéraire offre, proportions gardées, quelque analogie : car tout ce que j'ai prononcé devant vous est recueilli et lu sur-le-champ; je ne puis rien en retirer, rien y changer, rien y corriger. C'est ce qui doit me rendre plus scrupuleux dans la composition des morceaux que je prononce devant vous. Et, du reste, ils n'ont pas trait à un seul genre d'études : car il y a plus d'ouvrages dans mon muséum qu'il n'y en avait dans les ateliers d'Hippias. Quelle est cette allusion? Vous allez le savoir. Écoutez attentivement, et vous augmenterez le zèle et le soin de votre orateur.

voce rarenter, et sedens loquitur, et plerumque de tabella legit. Quippe præconis vox garrula, ministerium est; proconsulis autem tabella, sententia est; quæ semel lecta, neque augeri littera una, neque autem minui potest : sed utcunque recitata est, ita provinciæ instrumento refertur. Patior et ipse in meis studiis aliquam, pro meo captu, similitudinem. Nam quodcunque ad vos protuli, exceptum illico et lectum est : nec revocare illud, nec autem mutare, nec emendare mihi inde quidquam licet. Quo major religio dicendi habenda est : et quidem non in uno genere studiorum. Plura enim mea exstant in Camœnis, quam Hippiæ in opificiis, opera. Quid istud sit, animo attendatis; diligentius et accuratius disputabo.

LIVRE DEUXIÈME

Suite du N° IX. Cet Hippias appartient à la classe des sophistes : supérieur à eux tous par la multiplicité de ses connaissances, il n'était inférieur à aucun par la facilité de son élocution. Son âge le faisait contemporain de Socrate, sa patrie était l'Élide. On ignore son origine; mais sa gloire est universelle. Sa fortune était modique; mais il avait un génie élevé, une mémoire immense, des études variées, des rivaux nombreux. Cet Hippias vint autrefois à Pise pendant qu'on y célébrait les jeux Olympiques, et son costume n'était pas moins curieux que le travail en était étonnant. De ce qu'il avait sur lui, rien n'était acheté : il avait tout confectionné de ses mains, et les étoffes qui le couvraient, et les souliers qui le chaussaient, et les ornements que l'on remarquait sur lui. Il avait sur la peau une tunique de dessous, du tissu le plus fin, à trame de trois fils, et deux fois teinte en pourpre : il se l'était tissée seul chez lui. Il avait pour cein-

LIBER SECUNDUS

Sequitur N° IX. Is Hippias e numero sophistarum est, artium multitudine prior omnibus, eloquentia nulli secundus; ætas illi cum Socrate : patria Elis : genus ignoratur; gloria vero magna; fortuna modica : sed ingenium nobile, memoria excellens, studia varia, æmuli multi. Venit Hippias iste quondam certamine olympio Pisam, non minus cultu visendus, quam elaboratu mirandus. Omnia, secum quæ habebat, nihil eorum emerat, sed suis sibi manibus confecerat : et indumenta, quibus indutus, et calceamenta, quibus erat inductus, et gestamina, quibus erat conspicuus. Habebat indutui ad corpus tunicam interulam tenuissimo textu, triplici licio, purpura duplici; ipse eam sibi solus domi texuerat. Habebat cinctui

ture un baudrier avec des broderies à la babylonienne, parsemé des plus riches couleurs : dans ce travail également, personne ne l'avait aidé. Son vêtement extérieur était un pallium blanc, jeté autour de ses épaules, et il est certain que ce pallium était aussi son ouvrage. C'était encore lui qui s'était façonné les pantoufles qui couvraient ses pieds, ainsi que l'anneau d'or de sa main gauche, qui avait un cachet très-élégant, et qu'il montrait avec affectation; lui-même avait arrondi le cercle de cet anneau, en avait scellé le chaton, en avait gravé la pierre. Je n'ai pas encore énuméré tout ce qu'il avait fait de ses propres mains; et pourrais-je éprouver de la fatigue à énumérer ce qu'il n'éprouvait pas de honte à montrer avec ostentation? Il se vanta, dans une assemblée nombreuse, de s'être fabriqué le vase à huile qu'il avait coutume de porter : c'était un flacon de forme lenticulaire, arrondi sur les contours de manière à figurer une sphère aplatie. Il avait fait, pour servir de pendant au flacon, une charmante petite étrille, munie d'un manche vertical, et où circulaient intérieurement de petits tuyaux arrondis en forme de rigoles : de telle sorte que la main la retenait au moyen de cette poignée, et que la sueur s'écoulait le long des conduits. Or, comment ne pas louer un homme habile à tant de métiers, d'une telle magnificence dans ses créations, d'un savoir si universel, et qui rappelait Dédale par son adresse à façonner tant d'objets utiles?

balteum : quod genus pictura babylonica, miris coloribus variegatum; nec in hac eum opera quisquam adjuverat. Habebat amictui pallium candidum, quod superne circumjecerat; id quoque pallium comperitur ipsius laborem fuisse. Etiam pedum tegumenta crepidas sibimet compegerat, et annulum in læva aureum faberrimo signaculo, quem ostentabat; ipse ejus annuli et orbiculum circulaverat, et palam clauserat, et gemmam insculpserat. Nondum ejus omnia commemoravi. Enim non pigebit me commemorare, quod illum non puditum est ostentare; qui magno in cœtu predicavit, fabricatam sibimet ampullam quoque oleariam, quam gestabat, lenticulari forma, tereti ambitu, pressula rotunditate : juxtaque honestam strigileculam, recta fastigatione clausulæ, flexa tubulatione ligulæ; ut et ipsa in manu capulo moraretur, et sudor ex ea rivulo laberetur. Quis autem non laudabit hominem tam numerosa arte multiscium? totjugi scientia magnificum? tot utensilium peritia Dædalum?

Sans doute, je loue moi-même Hippias; mais si je me pique de reproduire la fécondité de son génie, c'est plutôt par mon instruction que par mon adresse à fabriquer toute sorte d'ustensiles. J'avoue que je suis moins adroit que lui dans les arts sédentaires. J'achète mon étoffe chez le fabricant, mes chaussures chez le cordonnier : pour un anneau, je n'en porte point; les pierreries et l'or, je n'en fais pas plus de cas que si c'était du plomb ou des cailloux; les étrilles, les vases à parfums, les autres ustensiles de bain, je me les procure dans des boutiques avec mon argent. Enfin, je ne prétends point le nier, je ne sais me servir ni du compas, ni de la lime, ni de l'alène, ni du tour, ni d'outils de ce genre. J'avoue qu'à ces instruments je préfère une simple plume à écrire; mais avec cette plume je compose des poëmes de toute espèce, des vers propres à être accompagnés par l'archet de la cithare comme par les doigts du joueur de lyre, qui conviennent au cothurne ou bien au brodequin comique. C'est peu : satires et griphes, histoires diverses, harangues vantées par les gens diserts, dialogues loués par les philosophes, j'écris tout, et cela soit en grec, soit en latin, avec une pareille complaisance, une même ardeur, une semblable facilité.

Tout ce bagage littéraire, que ne puis-je vous l'offrir, honorable proconsul, non isolément et par échantillons, mais au complet et dans son ensemble! Que ne puis-je attirer sur l'univer-

Quin et ipse Hippiam laudo; sed ingenii ejus fecunditatem malo doctrina, quam supellectilis multiformi instrumento æmulari; fateorque, me sellularias quidem artes minus callere : vestem de textrina emere; baxeas istas de sutrina præstinare : enimvero annulum nec gestare; gemmam et aurum juxta ac plumbum et lapillos nulli æstimare : strigilem et ampullam, cæteraque balnei utensilia nundinis mercari. Prorsum enim non eo infitias, nec radio, nec subula, nec lima, nec torno, nec id genus ferramentis uti nosse : sed pro his præoptare me fateor, uno chartario calamo me reficere poemata omne genus, apta virgæ, lyræ, socco, cothurno : item satyras, ac griphos : item historias varias rerum : nec non orationes laudatas disertis, nec non dialogos laudatos philosophis, atque hæc et alia ejusdem modi tam græca, quam latina, gemino voto, pari studio, simili stilo.

Quæ utinam possem equidem non singillatim ac discretim, sed cunctim et coacervatim tibi, proconsul, vir optime, offerre; ac prædicabili testimonio tuo ad

salité de mes talents votre précieux témoignage! Non, par le ciel! que je manque d'éloges; car, établie dès longtemps, ma gloire est parvenue depuis vos prédécesseurs jusqu'à vous, toujours pure, toujours florissante. Mais c'est que au-dessus de tous les suffrages, je place ceux de l'homme à qui j'accorde les miens à si juste titre. C'est un sentiment naturel, que de faire marcher l'amitié de pair avec l'estime, et d'ambitionner les éloges de ceux que l'on aime. Or, je professe pour vous le plus vif attachement. Si je ne dois rien à l'homme privé, comme personnage public toute ma reconnaissance vous est acquise. Il est vrai, je n'ai rien obtenu de vous, ne vous ayant jamais rien demandé; mais la philosophie m'a enseigné à chérir non-seulement ceux qui me font du bien, mais encore ceux qui viendraient à me faire du mal; à écouter la voix de la justice plus que celle de mon intérêt; à préférer l'utilité de tous à la mienne propre. Aussi, tandis que la plupart aiment les résultats de votre bonté, moi j'en aime la ferveur; et cette sympathie, j'ai commencé à la ressentir en voyant quel zèle vous apportez aux intérêts de la Province. Tous doivent tendrement vous y chérir : ceux qui ont eu affaire à vous, à cause de vos bienfaits; ceux qui n'ont pas eu à les ressentir, à cause de l'exemple même; car, si vos bienfaits ont été efficaces pour plusieurs, vos exemples ont été salutaires pour tous. En effet, qui n'aimerait à apprendre de vous par quelle modération

omnem nostram Camænam frui! non hercule penuria laudis, quæ mihi dudum integra et florens per omnes antecessores tuos ad te reservata est; sed quoniam nulli me probatiorem volo, quam quem ipse ante omnes merito probo. Enim sic natura comparatum est, ut eum, quem laudes, etiam ames : porro quem ames, etiam laudari te ab illo velis. Atque ego me dilectorem tuum profiteor : nulla tibi privatim, sed omni publicitus gratia obstrictus. Nihil quippe a te impetravi, quia nec postulavi. Sed philosophia me docuit non tantum beneficium amare, sed etiam maleficium : magisque judicio impartire, quam commodo inservire : et quod in commune expediat malle, quam quod mihi. Igitur bonitatis tuæ diligunt plerique fructum, ego studium. Id quod facere adorsus sum, dum modo rationem tuam in provincialium negotiis contemplor, qua efflictim amare te debeant, experti, propter beneficium; expertes, propter exemplum. Nam et beneficio multis commodasti, et exemplo omnibus profuisti. Quis enim a te non amet discere, qua-

on peut acquérir cette gravité aimable, cette douce austérité, cette fermeté paisible, cette calme énergie morale. Je ne sache aucun proconsul qui ait inspiré à la province d'Afrique plus de respect et moins de terreur. Jamais, si ce n'est durant votre année, le sentiment de l'honneur ne prévalut sur la crainte pour arrêter le crime. Nul autre, avec pareille puissance, ne fut plus souvent utile, plus rarement redouté. Personne n'amena un fils qui lui ressemblât davantage par sa vertu. Aussi aucun des proconsuls n'a-t-il résidé plus longtemps à Carthage : ar, à l'époque même de vos tournées dans la province, comme Honorinus nous était resté, nous avons moins senti votre absence, quoique nos regrets dussent en être augmentés. Nous retrouvions dans le fils l'équité paternelle, la sagesse d'un vieillard dans un jeune homme, l'autorité d'un consul dans un lieutenant. Enfin il retrace et représente si bien toutes vos vertus, qu'en vérité le père serait plus louable dans la personne de son fils que dans la sienne, si ce n'était vous qui nous l'eussiez donné tel. Et plût aux dieux qu'il nous fût permis de jouir de lui constamment! Qu'avons-nous besoin de ces successions de proconsuls? Pourquoi les années sont-elles si courtes, les mois, si rapides? Oh qu'ils s'enfuient avec célérité, les jours où l'on possède les gens de bien! qu'elle s'écoule promptement, la durée de la magistrature des proconsuls vertueux! Voilà que déjà, Severianus, vous emportez



nam moderatione obtineri queat tua ista gravitas jucunda, mitis austeritas, placida constantia, blandusque vigor animi? Neminem proconsulum, quod sciam, provincia Africa magis reverita est, minus verita; nullo, nisi tuo anno, ad coercenda peccata plus pudor quam timor valuit. Nemo te alius pari potestate sæpius profuit, rarius terruit; nemo similiorem virtute filium adduxit. Igitur nemo Carthagini proconsulum diutius fuit. Nam etiam eo tempore, quo provinciam circumibas, manente nobis Honorino, minus sensimus absentiam tuam, quamquam te magis desideraremus. Paterna in filio æquitas, senilis in juvene prudentia, consularis in legato auctoritas. Prorsus omnes virtutes tuas ita effingit ac repræsentat, ut medius fidius admirabilior esset in juvene, quam in te patre laus : nisi eum tu talem dedisses : quo utinam perpetuo liceret frui! Quid nobis cum istis proconsulum vicibus? quid cum annis brevibus, et festinantibus mensibus? O celeres bonorum hominum dies! O præsidum optimorum citata curricula! Jam te, Seve-

les regrets de toute la province; mais du moins Honorinus est par son rang appelé à la préture; la faveur des Césars le forme pour le consulat; notre amour le possède en ce moment, et l'espoir de Carthage nous le promet pour l'avenir. Ainsi une consolation nous reste, et c'est votre exemple qui nous la donne : nous espérons qu'envoyé aujourd'hui en qualité de lieutenant, il nous reviendra bientôt proconsul.

X. Citons d'abord le Soleil,

> Qui, dans les cieux traçant sa brillante carrière,
> Verse sur les humains des torrents de lumière;

puis la Lune, dont la clarté se subordonne à ses lois; puis les cinq autres planètes : Jupiter, qui est propice; Vénus, voluptueuse; Mercure, léger; Saturne, pernicieux; Mars, brûlant. Il est encore d'autres dieux intermédiaires qui peuvent faire ressentir leur influence, mais qu'il n'est pas donné de voir : tels sont et l'Amour et les autres divinités du même genre : leur forme est invisible, bien que leur puissance soit connue. C'est cette puissance qui, selon que le demandaient les vues de la Providence, éleva ici la crête altière des montagnes, ailleurs abaissa les collines et les plaines, fit partout circuler des fleuves rapides; recouvrit

nane, tota provincia desideramus. Enimvero Honorinum et honos suus ad præturam vocat, et favor Cæsarum ad consulatum format, et amor noster inpræsentiarum tenet, et spes Carthaginis in futurum spondet : uno solatio freta exempli tui, quod qui legatus mittitur, proconsul ad nos cito reversurus est.

X. Sol qui micantem candido curru atque equis
Flammam citatis fervido ardori explicas :

itemque luminis ejus Luna discipula, nec non quinque cæteræ vagantium potestates : Jovis benefica, Veneris voluptifica, pernix Mercurii, perniciosa Saturni, Martis ignita. Sunt et aliæ mediæ deûm potestates, quas licet sentire, non datur cernere : ut Amoris, cæterorumque id genus, quorum forma invisitata, vis cognita. Quæ item in terris, utcunque providentiæ ratio poscebat, alibi montium vertices arduos extulit; alibi camporum supinam planitiem coæquavit : item quæ ubi-

les prés de tapis de verdure; apprit aux oiseaux à voler, aux serpents à ramper, aux bêtes à courir, à l'homme à marcher.

XI. ....Car on peut faire une comparaison : les pauvres gens qui habitent un héritage stérile, un sol rocailleux, des roches nues et des broussailles, ne trouvant aucun fruit dans leur triste séjour et ne recueillant aucune production d'une terre où ne pousse

Qu'une stérile avoine et que la triste ivraie,

vont, dans leur indigence, voler le bien des autres et cueillir les fleurs des voisins pour mêler ces fleurs à leurs chardons. Pareillement fait celui dont le propre fonds est stérile en vertus.

XII. Le perroquet est un oiseau de l'Inde, dont la grosseur est, à fort peu de chose près, celle du pigeon. Mais il n'a pas la couleur du pigeon : ce n'est pas cette blancheur de lait, ou cette teinte bleuâtre, ou la combinaison de ces deux nuances, tantôt avec un jaune pâle, tantôt avec un gris cendré. Le plumage du perroquet est vert depuis la naissance des plumes jusqu'à l'extrémité des ailes; il n'y a que sa gorge qui fasse disparate : elle est entourée d'un cercle de vermillon, semblable à un collier d'or, et ce riche éclat brille également sur sa tête en forme

que distinxit amnium fluores, pratorum virores; item dedit volatus avibus, volutus serpentibus, cursus feris, gressus hominibus.

XI. Pariter enim, quod qui herediolum sterilem, et agrum scrupulosum, meras rupinas et senticeta miseri colunt : quoniam nullus in tesquis suis fructus est, nec ullam illic aliam frugem vident, sed

Infelix lolium et steriles dominantur avenæ :

suis frugibus indigent, aliena furatum eunt, et vicinorum flores decerpunt; scilicet ut eos flores carduis suis misceant; ad eumdem modum, qui suæ virtutis sterilis est.

XII. Psittacu Indiæ avis est, instar illi minimo minus quam columbarum, sed nec color columbarum; non enim lacteus ille, vel lividus, vel utrumque subluteus, aut sparsus est : sed color psittaco viridis, et intimis plumulis, et extimis palmulis; nisi quod sola cervice distinguitur. Enimvero cervicula ejus circulo mineo, velut aurea torqui, pari fulgoris circumactu cingitur et coronatur. Rostri

de diadème. Son bec est d'une dureté sans égale. Lorsque l'oiseau s'abat rapidement et de très-haut sur un rocher, c'est sur son bec qu'il se reçoit comme sur une ancre. La dureté de sa tête est égale à celle de son bec. Quand on le force à imiter notre langage, on le frappe sur la tête avec une petite baguette de fer, pour qu'il s'habitue à écouter son maître : c'est sa férule d'écolier.

Le perroquet peut être instruit depuis qu'il est éclos jusqu'à l'âge de deux ans, ses organes étant alors sans peine susceptibles de toute conformation, et sa langue ayant la souplesse nécessaire pour se tourner dans tous les sens : mais quand on l'a pris vieux, il est indocile et n'a plus de mémoire. Le perroquet qui apprend avec le plus de facilité le langage humain est celui qui se nourrit de glands et qui compte cinq doigts aux pieds, comme l'homme. En effet cette configuration n'est pas générale chez tous les perroquets; mais ce qui leur est commun à tous, c'est une langue plus épaisse que celle des autres oiseaux, et qui leur donne plus de facilité à articuler la parole humaine; d'ailleurs chez eux le larynx est plus développé, et le palais a plus d'étendue. Quand il a appris quelque chose, il chante, ou plutôt il parle, d'une manière si semblable à nous, qu'à l'entendre, on croirait que c'est un homme; et il faut le voir pour reconnaître que ce sont des efforts et non pas un langage. Du reste, comme le corbeau, le

prima duritia : quum in petram quampiam concitus altissimo volatu præcipitat rostro se, velut ancora, excipit. Sed et capitis eadem duritia, quæ rostri. Quum sermonem nostrum cogitur æmulari, ferrea clavicula caput tunditur, imperium magistri ut persentiscat; hæc ferula discenti est.

Discit autem statim pullus usque ad duos ætatis suæ annos; dum facile os uti conformetur, dum tenera lingua uti convibretur. Senex autem captus, et indocilis est et obliviosus. Verum ad disciplinam humani sermonis facilior est psittacus, glande qui vescitur : et cujus in pedibus, ut hominis, quini digituli numerantur; non enim omnibus psittacis id insigne; sed illud omnibus proprium, quo eis lingua latior quam cæteris avibus, eo facilius verba hominum articulant, patentiore plecto et palato. Id vero, quod didicit, ita similiter nobis canit, vel potius eloquitur, ut vocem si audias, hominem putes : nam quidem si videas, idem conari, non eloqui. Verum enimvero et corvus et psittacus nihil aliud, quam quod

perroquet ne prononce absolument rien que ce qu'on lui apprend. Enseignez-lui des grossièretés, il dira des grossièretés; jour et nuit, ce sera un feu roulant d'injures, qui seront pour lui comme des vers et qu'il redira en guise de chansons. Quand il a débité tout le répertoire d'injures qu'il sait, il recommence encore : et c'est toujours le même refrain. Si vous voulez vous débarrasser de ses grossièretés, il faut lui couper la langue, ou le renvoyer au plus tôt dans ses forêts.

XIII. .....Car l'éloquence que la philosophie m'a prodiguée n'a aucun rapport avec le chant prêté par la nature à quelques oiseaux. Ceux-ci ne le font entendre que peu de temps et pendant certaines parties du jour : l'hirondelle, le matin; la cigale, à midi; la chauve-souris, à la brune; le chat-huant, le soir; le hibou, la nuit; le coq avant le lever du soleil. Ces animaux semblent se concerter entre eux, à en juger par les différents tons dans lesquels ils l'exécutent : le coq a un cri qui réveille, le hibou gémit, le chat-huant se plaint, la chauve-souris roucoule, la cigale bourdonne, l'hirondelle siffle. Mais pour le philosophe, sa sagesse et son éloquence sont de tous les instants. Vénérable pour ceux qui l'écoutent, utile à ceux qui la comprennent, sa voix sait prendre tous les tons.

XIV. .....A force d'entendre prêcher ces maximes et d'autres

didicerunt, pronuntiant. Si convicia docueris, conviciabitur, diebus ac noctibus perstrepens maledictis : hoc illi carmen est, hanc putat cantionem. Ubi omnia, quæ didicit, maledicta percensuit, denuo repetit eamdem cantilenam. Si carere convicio velis, lingua excidenda est, aut quamprimum in silvas suas remittendus.

XIII. Non enim mihi philosophia id genus orationem largita est, ut natura quibusdam avibus brevem et temporarium cantum commodavit : hirundinibus matutinum, cicadis meridianum, noctuis serum, ululis vespertinum, bubonibus nocturnum, gallis antelucanum. Quippe hæc animalia inter se, vario tempore et vario modo, occinunt et occipiunt carmine : scilicet galli expergifico, bubones gemulo, ululæ querulo, noctuæ intorto, cicadæ obstrepero, hirundines perarguto. Sed enim philosophi ratio et oratio tempore jugis est, et auditu venerabilis, et intellectu utilis, et modo omnicana.

XIV. Hæc atque hoc genus alia partim quum audiret a Diogene Crates, alias

semblables, à force de s'en ingérer plusieurs de lui-même, Cratès finit par s'élancer sur la place publique, par jeter tout son patrimoine, comme il eût repoussé une masse de fumier plus fatigante qu'utile. Puis, un cercle s'étant formé autour de lui, il cria de toutes ses forces : « Cratès affranchit Cratès. » A partir de ce jour, non-seulement isolé, mais encore nu et libre de tout, il passa le reste de sa vie au sein de la félicité. Il inspira même des passions violentes, à tel point qu'une jeune fille de haute naissance, méprisant tous ceux qui aspiraient à sa main, jeunes comme riches, désira d'elle-même s'unir à lui. Cratès se découvrit le dos, et fit voir qu'il avait une bosse énorme entre les deux épaules; il posa par terre sa besace, son bâton, son manteau, en déclarant à la jeune fille que c'était là tout son mobilier, et qu'elle avait le personnage sous les yeux : qu'en conséquence elle se consultât sérieusement, pour ne pas être plus tard réduite aux regrets. Hipparque accepta toutes ces conditions, répondant qu'elle avait depuis longtemps assez médité, assez réfléchi; qu'elle ne saurait trouver nulle part au monde un époux et plus riche et plus beau; qu'il pouvait donc la conduire où il voudrait. Cratès alors la mena dans le portique. Là, dans l'endroit le plus fréquenté, devant tout le monde, en plein jour, il se coucha à ses côtés; et Hipparque s'y prêtant avec un cynisme pareil au sien, il se fût uni à elle devant tout le monde, si Zénon

sibimet ipse suggereret; denique in forum exsilit, rem familiarem abjicit, velut onus stercoris, magis labori quam usui. Dein cœtu facto, maximum exclamat : Crates, inquit, Cratetem manumittit. Exinde non modo solus, verum nudus et liber omnium, quoad vixit, beate vixit. Adeoque usque cupiebatur, ut virgo nobilis, spretis junioribus ac ditioribus procis, ultro eum sibi optaverit. Quumque interscapulum Crates retexisset, quod erat aucto gibbere, peramque cum baculo et pallium humi posuisset, eamque suppellectilem sibi esse puellæ profiteretur, eamque formam, quam videret : proinde sedulo consuleret, nec post querelæ causam caperet : enimvero Hipparche conditionem accipit. Jamdudum sibi provisum satis, et satis consultum respondit : neque ditiorem maritum, neque formosiorem uspiam gentium posse invenire; proinde duceret, quo liberet. Duxit Cynicus in porticum; ibidem, in loco celebri, coram, luce clarissima accubuit; coramque virginem imminuisset, paratam pari constantia, ni Zeno procinctu-

n'eût étendu son manteau pour dérober son maître aux regards de la foule qui les entourait.

XV. Samos est une île de moyenne grandeur dans la mer Icarienne. Elle est située vis-à-vis de Milet et à l'ouest de cette ville, dont elle n'est séparée que par un petit bras de mer. En partant de l'une ou de l'autre de ces destinations avec un vent favorable, on aborde en deux jours à la ville opposée. Le terrain ne donne que difficilement du blé : il est rebelle à la charrue; et vainement on le piocherait pour y faire réussir la vigne ou les légumes. Il est plutôt fertile en oliviers; toute la culture consiste à greffer et à sarcler ces arbrisseaux qui abondent bien plus dans l'île que les céréales. Du reste, c'est un pays fort peuplé et que les étrangers fréquentent beaucoup. La ville ne répond nullement à la gloire de la contrée; mais de nombreux débris de remparts indiquent qu'elle fut grande autrefois.

Cependant elle possède un temple de Junon, fameux de toute antiquité. Ce temple, si mes souvenirs sont exacts, se trouve, quand on suit le rivage, à vingt stades tout au plus de la ville. L'autel de la déesse y est d'une richesse extraordinaire; l'or et l'argent y brillent en très-grande quantité et sous toutes les formes : ici, ce sont des miroirs; ailleurs, des plats, des coupes et des objets propres aux différents usages. Il y a aussi une grande collection de bronzes, représentant diverses figures d'un travail antique et de la dernière perfection. Je n'en veux citer pour exemple qu'une

palliastri a circumstantis coronæ obtutu magistrum in secreto defendisset.

XV. Samos Icario in mari modica insula est, exadversum Mileto, ad Occidentem ejus sita, nec ab ea multo pelagi dispescitur. Utrumvis clementer navigantem dies alter in portu sistit. Ager frumento piger, arato irritus, fœcundior oliveto, nec vinitori, nec olitori scalpitur. Ruratio omnis in sarculo et surculo : quorum proventu magis fructuosa insula est, quam frugifera. Cæterum et incolis frequens, et hospitibus celebrata. Oppidum habet nequaquam pro gloria : sed quod fuisse amplum, semiruta mœnium multifariam indicant.

Enimvero fanum Junonis antiquitus famigeratum; id fanum secundo litore, si recte recordor, viam viginti haud amplius stadiis ab oppido abest. Ibi donarium deæ perquam opulentum : plurima auri et argenti ratio, in lancibus, speculis, poculis, et cujuscemodi utensilibus. Magna etiam vis æris, vario effigiatu, veter-

statue de Bathylle, placée au-devant de l'autel et dédiée par le tyran Polycrate : je crois n'avoir rien vu de plus achevé. Quelques-uns pensent, mais ils se trompent, que c'est la statue de Pythagore.

Elle représente un adolescent d'une beauté admirable ; ses cheveux, séparés bien également sur son front, reviennent en bandeaux sur ses tempes, et leurs boucles ondoyantes tombent en touffes d'ébène sur le derrière de sa tête et sur ses épaules. Son cou est arrondi gracieusement ; le bas de sa figure, bien fourni ; ses joues sont potelées, et au milieu de son menton se dessine une petite fossette. Sa pose est exactement celle d'un joueur de cithare : il a les yeux fixés sur la déesse, et l'on dirait qu'il chante. Une tunique peinte de toutes sortes de broderies lui tombe jusque sur les pieds ; il est ceint d'une écharpe à la grecque. Les manches de sa chlamyde lui recouvrent les deux bras jusqu'au poignet ; les autres parties de ce vêtement pendent en plis gracieux. Sa cithare, qui tient à un baudrier élégamment ouvragé, est en même temps soutenue et assujettie. Ses mains sont tendres, effilées. La gauche touche les cordes en écartant les doigts, la droite fait le geste d'un musicien qui approche l'archet de l'instrument et qui s'apprête à l'en frapper quand sa voix cessera de chanter ; ce chant lui-même paraît presque couler de sa bouche arrondie et de ses jolies lèvres à moitié entr'ouvertes par un doux effort. Cette statue peut bien être celle d'un des jeunes fa-

rimo et spectabili opere. Vel inde ante aram Bathylli statua a Polycrate tyranno dicata, qua nihil videor effectius cognovisse ; quidam Pythagoræ eam falso existimant.

Adolescens est visenda pulchritudine, crinibus fronte parili separatu per malas remulsis : pone autem coma prolixior interlucentem cervicem scapularum finibus obumbrat. Cervix suci plena, malæ uberes, genæ teretes, ac medio mento lacuna, eique prorsus citharœdicus status ; deam conspiciens, canenti similis, tunicam picturis variegatam deorsus ad pedes dejectus ipsos, græcanico cingulo ; chlamyda velat utrumque brachium adusque articulos palmarum ; cætera decoris in striis dependent. Cithara baltheo cælato apta, strictim sustinetur ; manus ejus teneræ, procerulæ ; læva distantibus digitis nervos molitur : dextera psallentis gestu pulsabulum citharæ admovet, ceu parata percutere, quum vox in cantico interquievit : quod interim canticum videtur ore tereti semihiantibus in conatu labellis eliquare. Verum hæc quidem statua esto cujuspiam puberum, qui, Polycrat

voris du tyran Polycrate, qui, pour plaire à son maître, soupire une chanson anacréontique; mais il s'en faut de beaucoup que ce soit la statue de Pythagore. Il est bien vrai que Pythagore était de Samos; que sa beauté était extrêmement remarquable; qu'il possédait sur la cithare, comme en tout genre de musique, une incontestable supériorité; enfin, qu'il vivait à peu près à l'époque où Polycrate était maître de Samos. Mais jamais le philosophe ne fut aimé du tyran : car dès que celui-ci commença à établir sa domination, Pythagore s'enfuit en secret de l'île. Peu de temps auparavant il avait perdu son père Mnésarque, que je sais avoir été un artiste très-habile à graver les pierres, talent dont il recherchait la gloire plutôt que le profit. Quelques-uns prétendent que Pythagore, à cette même époque, se trouva au nombre des captifs emmenés par le roi Cambyse en Égypte, qu'il y eut pour instituteurs les Mages de l'Orient, entre autres Zoroastre, le fondateur de toute cette religion mystérieuse; que plus tard il fut racheté par un certain Gillus, prince des Crotoniates. Mais la tradition la plus accréditée, c'est que de son propre mouvement il alla explorer les sciences de l'Egypte; que là il fut initié par les prêtres à leurs cérémonies si merveilleusement puissantes, à leurs combinaisons admirables des nombres, à leurs savantes formules de géométrie. Ces connaissances même ne satisfirent pas encore son activité : il poussa bientôt



tyranno dilectus, Anacreonteum amicitiæ gratia cantillat; cæterum multum abest, Pythagoræ philosophi statuam esse, etsi natu Samius, et pulchritudine apprime insignis, et psallendi musicæque omnis multo doctissimus, ac ferme id ævi, quo Polycrates Samon potiebatur. Sed haudquaquam philosophus tyranno dilectus est. Quippe eo commodum dominari orso, profugit ex insula clanculo Pythagoras, patre Mnesarcho nuper amisso : quem comperio inter sellularios artifices, gemmis faberrime sculpendis laudem magis quam opem quæsisse. Sunt, qui Pythagoram aiant eo temporis inter captivos Cambysæ regis, Ægyptum quum adveheretur, doctores habuisse Persarum Magos, ac præcipue Zoroastren, omnis divini arcani antistitem : posteaque eum a quodam Gillo Crotoniensium principe reciperatum. Verum enimvero celebrior fama obtinet, sponte eum petisse Ægyptias disciplinas, atque ibi a sacerdotibus, cærimoniarum incredundas potentias, numerorum admirandas vices, geometriæ sollertissimas formulas didicisse ; sed nec his artibus

chez les Chaldéens, et ensuite chez les Brachmanes, pour conférer avec les Gymnosophistes de ces derniers. Les Chaldéens lui enseignèrent la science des astres, les révolutions précises des divinités errantes, leurs divers effets sur la naissance des mortels, ainsi que certains remèdes conquis à grands frais sur la terre, sur le ciel et sur l'Océan pour le soulagement de l'humanité. Quant aux Brachmanes, ils lui fournirent la plupart des principes de sa philosophie, lui montrant l'art d'instruire les esprits, d'exercer les corps, lui expliquant les diverses parties dont l'âme se compose, les modifications successives qu'éprouve l'existence, les tourments ou les récompenses que les dieux Mânes réservent à chacun selon ses mérites. Il eut aussi pour maître Phérécyde, originaire de l'île de Scyros, celui qui le premier, abandonnant la contrainte des vers, avait osé se servir de la prose et écrire en style libre et dégagé d'entraves. Quand Phérécyde, succombant à une affreuse maladie, eut été rongé et mis en dissolution par de hideux insectes, ce fut Pythagore qui l'inhuma pieusement. On rapporte qu'il approfondit aussi les mystères de la nature auprès d'Anaximandre de Milet; qu'il suivit pareillement les leçons du Crétois Epiménide, augure et poëte illustre, et encore celles de Léodamas, disciple de Créophyle, lequel Créophyle passe pour avoir été l'hôte d'Homère et son rival en poésie.

animi expletum, mox Chaldæos, atque inde Brachmanas : eorum ergo Brachmanum Gymnosophistas adisse. Chaldæi sideralem scientiam, numinum vagantium statos ambitus, eorumque varios effectus in genituris hominum ostendere : nec non medendi remedia mortalibus, latis pecuniis, terra cæloque et mari conquisita. Brachmanæ autem pleraque philosophiæ ejus contulerunt : quæ mentium documenta, quæ corporum exercitamenta, quot partes animi, quot vices vitæ, quæ diis manibus pro merito suo cuique tormenta vel præmia. Quin etiam Pherecydes Scyro ex insula oriundus, qui primus versuum nexu repudiato, conscribere ausus est passis verbis, soluto locutu, libera oratione, eum quoque Pythagoras magistrum coluit, et infandi morbi putredine in serpentium scabiem solutum, religiose humavit. Fertur et penes Anaximandrum Milesium naturabilia commentatus : nec non et Cretensem Epimenidem, inclytum fatiloquum et poetam, disciplinæ gratia sectatus : itemque Leodamantem, Creophyli discipulum : qui Creophylus memoratur poetæ Homeri hospes et æmulator canendi fuisse.

Eh bien! cet homme, instruit à l'école de tant de maîtres, et abreuvé de ces sources intarissables d'instruction qu'il était allé chercher dans l'univers; cet homme, doué d'un génie éminemment supérieur, d'une âme dont la portée s'élevait au-dessus de l'humaine nature; cet homme, à qui la philosophie doit son existence et son nom; ce grand homme, enfin, recommandait avant tout à ses disciples de garder le silence. Chez lui, un exercice devait précéder la pratique de la sagesse : c'était de maîtriser absolument sa langue, de retenir ces paroles, que les poëtes appellent volantes, de leur couper les ailes et de les emprisonner derrière le rempart d'ivoire que forment les dents. Oui, à ses yeux le premier élément de toute sagesse, c'était d'apprendre à méditer, de désapprendre à babiller. Ce n'était cependant pas pour la vie entière qu'on se déshabituait de l'usage de la parole; et l'ordre du maître n'obligeait pas les disciples à rester muets tous pendant un temps égal. Les plus graves semblaient avoir suffisamment payé leur tribut au silence par une épreuve de courte durée : c'étaient les plus bavards qui étaient punis presque tous durant cinq années de cette espèce d'exil de la voix. Or, notre Platon ne s'écarte en rien des principes de cette secte, ou il en dévie fort peu : il est pythagoricien presque en tout. Et moi-même pareillement, qui ai été accueilli par mes maîtres sous le patronage de Platon, j'ai appris, dans l'exercice académique, aussi bien à discourir intrépidement

Tot ille doctoribus eruditus, tot tamque multijugis fontibus disciplinarum toto orbe haustis, vir præsertim ingenio ingenti, ac profecto supra captum hominis animi augustior, primus philosophiæ nuncupator et conditor, nihil prius discipulos suos docuit, quam tacere : primaque apud eum meditatio, sapienti futuro, linguam omnem coercere; verbaque, quæ volantia poetæ appellant, ea verba, detractis pinnis, intra murum candentium dentium premere. Prorsus, inquam, hoc erat primum sapientiæ rudimentum, meditari condiscere, loquitari dediscere. Non in totum ævum tamen vocem desuescebant, nec omnes pari tempore elingues magistrum sectabantur; sed gravioribus viris brevi spatio satis videbatur taciturnitas modificata; loquaciores enimvero ferme in quinquennium velut exsilio vocis puniebantur. Porro noster Plato, nihil ab hac secta vel paululum devius, pythagorissat in plurimis. Æque et ipse in nomen ejus a magistris

lorsqu'il le faut, qu'à me taire volontiers quand les circonstances l'exigent. Auprès de tous vos prédécesseurs cette réserve m'a valu, si je ne m'abuse, l'honorable réputation de philosophe qui garde à propos le silence, non moins que la gloire d'orateur qui sait parler quand il convient.

meis adoptatus, utrumque meditationibus academicis didici : et quum dicto opus est, impigre dicere, et quum tacito opus est, libenter tacere. Qua moderatione videor ab omnibus tuis antecessoribus haud minus opportuni silentii laudem, quam tempestivæ vocis testimonium consecutus.

LIVRE TROISIÈME

XVI. Avant de commencer, illustres primats de l'Afrique, à vous remercier de la statue dont vous avez fait pour moi la demande si honorable quand j'étais au milieu de vous, et que vous m'avez décernée avec une faveur si bienveillante pendant mon absence; je veux d'abord vous instruire du motif pour lequel j'ai été plusieurs jours éloigné de la présence de mon auditoire, et pour lequel je suis allé aux eaux Persiennes, où l'on trouve agréablement le plaisir de la natation quand on se porte bien, la guérison quand on est malade. En cela, j'obéis à la loi que je me suis imposée, de vous rendre compte de tous les instants d'une vie qui vous est irrévocablement et à jamais consacrée : rien de si important, rien de si frivole ne sera fait par moi, que je ne le soumette à votre connaissance et à votre jugement. Pour revenir donc aux motifs qui m'ont tout à coup écarté de votre illustre présence, je vous rapporterai l'exemple d'une aventure presque exactement semblable, et dont le héros fut le comique Philémon.

LIBER TERTIUS

XVI. Priusquam vobis occipiam, principes Africæ viri, gratias agere, ob statuam, quam mihi præsenti honeste postulastis, et absenti benigne decrevistis; prius volo causam vobis allegare, cur aliquammultos dies a conspectu auditorii abfuerim, contulerimque me ad Persianas aquas, gratissima prorsus et sanis natabula, et ægris medicabula. Quippe ita institui omne vitæ meæ tempus vobis probare, quibus me in perpetuum firmiter dedicavi : nihil tantum, nihil tantulum faciam, quin ejus vos et gnaros et judices habeam. Quid igitur de repentino ab hoc splendidissimo conspectu vestro distulerim, exemplum ejus rei paulo secus simillimum memorabo, de Philemone comico.

Vous avez une idée assez complète de son genre de talent, apprenez en peu de mots l'histoire de sa mort.... Mais quoi! vous voulez aussi quelques détails sur son talent?... Eh bien donc, ce Philémon fut un poëte qui s'exerça dans la comédie mixte. Il composa concurremment avec Ménandre des pièces pour le théâtre, et il lutta avec lui. Peut-être lui était-il inférieur en mérite, mais il fut du moins son rival; plus d'une fois même, disons-le avec honte, il remporta la victoire. Du reste on trouve chez lui bon nombre de traits piquants, des intrigues filées avec adresse, des reconnaissances d'enfants ménagées d'une manière bien vraisemblable; ses caractères sont de situation; ses pensées, prises dans la vie journalière. S'il plaisante, il ne descend jamais au-dessous de la comédie; s'il est grave, ce n'est jamais jusqu'à l'emphase tragique. Rarement ses pièces roulent sur des séductions; et quand il permet à l'amour d'y figurer, il le traite comme un égarement. Il n'en fait pas moins passer sous nos yeux le marchand d'esclaves parjure, l'amant passionné, l'adroit valet, la maîtresse infidèle, l'épouse qui fait la loi, la mère faible, l'oncle grondeur, le camarade obligeant, le militaire batailleur; puis encore, les parasites affamés, les pères tenaces, les courtisanes insolentes.

Ces qualités lui avaient acquis depuis longtemps une haute réputation dans le genre comique. Un jour, il avait commencé la lecture d'une pièce qu'il venait de composer tout récemment.

De ingenio ejus qui satis nostis, de interitu paucis cognoscite. An etiam de ingenio pauca vultis? Poeta fuit hic Philemon, mediæ comœdiæ scriptor; fabulas cum Menandro in scenam dictavit, certavitque cum eo : fortasse impar, certe æmulus. Namque eum etiam vicisse sæpenumero, pudet dicere. Reperias tamen apud ipsum multos sales, argumenta lepide inflexa, agnatos lucide explicatos, personas rebus competentes, sententias vitæ congruentes : joca non infra soccum, seria non usque ad cothurnum. Raræ apud illum corruptelæ : et uti errores, concessi amores. Nec eo minus et leno perjurus, et amator fervidus, et servulus callidus, et amica illudens, et uxor inhibens, et mater indulgens, et patruus objurgator, et sodalis opitulator, et miles præliator : sed et parasiti edaces, et parentes tenaces, et meretrices procaces.

Hisce laudibus diu in arte comœdica nobilis, forte recitabat partem fabulæ,

Il en était au troisième acte, c'est-à-dire à l'endroit le plus intéressant d'ordinaire dans une comédie, lorsqu'une averse soudaine, comme cela m'est arrivé il n'y a pas longtemps avec vous, le força d'ajourner la réunion de son auditoire et la lecture qu'il avait entreprise; mais il promit, sur la demande générale, que le lendemain il achèverait le reste sans interruption. Le lendemain donc c'est une ardeur sans égale : une foule immense se réunit. Chacun se place le plus près et le plus en face qu'il peut de l'estrade. Celui qui arrive trop tard fait signe à ses amis, qui lui ménagent une place à côté d'eux, et les personnes du bout du banc se plaignent d'être poussées hors des gradins : la salle est comble; on est effroyablement serré. Les conversations particulières commencent. Ceux qui n'y étaient pas la veille s'informent de ce qui a été récité, ceux qui y étaient se rappellent ce qu'ils ont entendu; et quand tout le monde est au courant de la première partie, on attend la suite.

Cependant le jour s'avance, et Philémon n'est pas venu au rendez-vous. Quelques-uns murmurent de la lenteur du poëte, la majorité l'excuse. Enfin, quand le délai d'une attente raisonnable est écoulé, Philémon n'apparaissant en aucune manière, on dépêche les plus alertes pour qu'ils le ramènent. Mais comment, et où le trouvent-ils? Mort sur son lit, où il venait de

quam recens fecerat. Quumque jam in tertio actu, quod genus in comœdia fieri amat, jucundiores affectus moveret; imber repentino coortus, ita ut mihi ad vos venit usus nuperrime, differri auditorii cœtum et auditionis cœptum coegit : reliquum autem, variis postulantibus, sine intermissione deincipe die perlecturum. Postridie igitur maximo studio ingens hominum frequentia convenere; sese quisque exadversum quam proxime collocant. Serus adveniens amicis annuit : locum sessui impertiunt; extimus quisque excuneati queruntur; farto toto theatro, ingens stipatio; occipiunt inter se queri. Qui non affuerant, percontari ante dicta : qui affuerant, recordari audita, cunctisque jam prioribus gnaris, sequentia exspectare.

Interim dies ire, neque Philemon ad condictum venire; quidam tarditatem poetæ murmurari, plures defendere. Sed ubi diutius æquo sedetur, nec Philemon uspiam comparet; missi ex promptioribus, qui accirent, atque eum in suo sibi lectulo mortuum offendunt. Commodum ille anima edita obriguerat : jacebatque

rendre l'âme; étendu tout roide sur ce lit, avec la figure d'un homme qui médite. Il serrait encore le cahier dans sa main, sa bouche était encore collée contre le feuillet ouvert; mais il n'y avait plus de vie sur ces lèvres; il ne pensait plus à sa lecture; il ne s'inquiétait plus de son auditoire. Ceux qui étaient entrés s'arrêtèrent un instant, frappés d'une aventure si peu prévue et du prodige d'une mort si belle. Étant ensuite revenus vers le peuple, ils annoncèrent que le poëte Philémon, attendu pour finir sur le théâtre la lecture d'une comédie de son invention, venait de terminer chez lui le drame véritable; qu'il avait dit pour toujours aux choses de ce monde la formule du *portez-vous bien et applaudissez*, et à ses amis celle du *désolez-vous et pleurez;* que la pluie de la veille avait pour lui présagé les larmes; que sa comédie en était venue à la torche funèbre avant d'arriver à la torche nuptiale; que, puisque cet excellent poëte avait cessé son rôle sur le théâtre de la vie, il fallait suivre ses funérailles droit en sortant du lieu où l'on avait espéré l'entendre; qu'il fallait aujourd'hui recueillir ses os, plus tard ses vers.

Cette aventure, que je viens de vous raconter et que je savais depuis longtemps, je me la suis rappelée non sans courir un danger personnel. Vous vous souvenez sans doute que l'orage ayant interrompu ma lecture, je la remis, sur votre demande, au jour suivant : eh bien! je faillis ressembler jusqu'au bout à

incumbens toro, similis cogitanti; adhuc manus volumini implexa, adhuc os recto libro impressum : sed enim jam animæ vacuus, libri oblitus, et auditorii securus. Stetere paulisper, qui introierant, perculsi tam inopinatæ rei, tam formosæ mortis miraculo. Deinde regressi ad populum renuntiavere, Philemonem poetam, qui exspectaretur, qui in theatro fictum argumentum finiret, jam domi veram fabulam consummasse. Enimvero jam dixisse rebus humanis VALERE ET PLAUDERE : suis vero familiaribus, dolere et plangere; hesternum illi imbrem lacrymas auspicasse : comœdiam ejus prius ad funebrem facem, quam ad nuptialem venisse. Proin quoniam poeta optimus personam vitæ deposuerit, recta de auditorio ejus exsequias eundum; legenda ejus esse nunc ossa, mox carmina.

Hæc ego ita facta, ut commemoravi, olim didiceram; sed haud sine meo periculo recordatus. Nam, ut meministis profecto, quum impedita esset imbri reci-

Philémon. Le même jour, dans la Palestre, je me tordis si fortement le talon, que l'articulation de la jambe s'en trouva presque arrachée. Cependant elle se remit en place, non sans conserver par suite de cette luxation un gonflement qui dure encore. Ce n'est pas tout : pendant que je raccommode mon articulation avec d'énormes efforts qui provoquent chez moi une sueur abondante, un froid prolongé me saisit. De là, des douleurs aiguës d'intestins qui ne se sont apaisées tout juste qu'au moment où j'étais sur le point de succomber à leur violence. Un instant de plus, et j'allais dormir dans la terre avant de dormir dans mon lit, je réglais mon compte avec la mort avant de le régler avec les vivants, je terminais ma vie avant l'histoire en question. Mais aussitôt que les eaux Persiennes, par leur douce température et leurs propriétés lénitives, m'eurent rendu la faculté de marcher; bien que ma jambe ne pût encore que me soutenir faiblement, je trouvai qu'elle était assez solide pour seconder mon impatience. Je revenais donc auprès de vous accomplir ma promesse; et c'est dans cet intervalle que votre bienfait non-seulement a remis le boiteux sur pied, mais encore m'a donné des ailes.

Et comment n'aurais-je pas fait diligence, quand il s'agissait de vous remercier à plusieurs reprises d'un honneur que je

tatio, in propinquum diem, vobis volentibus, protuli : et quidem Philemonis exemplo pessime; quippe eodem die in palæstra adeo vehementer talum inverti, ut minimum abfuerim, quin articulum etiam a crure defregerim; tamen articulus loco concessit, exque eo luxu adhuc fluxus est : et jam, dum eum ingenti plaga reconcilio, jamjam sudore affatim corpore, diutine obrigui. Inde acerbus dolor intestinorum coortus, modico ante sedatus est, quam me denique violentus exanimaret, et Philemonis ritu compelleret ante letum abire, quam lectum; potius implere fata, quam fanda; consummare potius animam, quam historiam. Quum primum igitur apud Persianas aquas, leni temperie, nec minus utique blando fomento gressum reciperavi; nondum quidem ad innitendum idonee, sed quantum ad vos festinanti satis videbatur, veniebam redditum, quod pepigeram : quum interim vos mihi beneficio vestro non tantum claudiatem demsistis, verum etiam pernicitatem addidistis.

An non properandum mihi erat, ut pro eo honore vobis multas gratias dice-

n'avais pas sollicité une seule fois! Ce n'est pas que l'illustre Carthage ne mérite de voir un philosophe recourir aux prières pour obtenir les honneurs décernés par elle; mais j'avais pensé que votre bienfait n'aurait tout son prix, toute sa portée, que si mes sollicitations n'en altéraient pas le caractère le plus flatteur; je veux dire, que s'il était, dans toute la force du mot, essentiellement gratuit. En effet, ce n'est pas acheter à bon marché que d'obtenir en priant, de même que ce n'est pas être payé médiocrement que de se voir prié. Cela est si vrai, qu'on aime mieux acheter les différents objets dont on a besoin que les demander par prière. C'est pour les honneurs surtout qu'il faut, selon moi, observer de tels principes. Les arracher à force de laborieuses sollicitations, c'est n'en être redevable qu'à soi; mais les obtenir sans avoir eu recours à des brigues importunes, c'est être doublement obligé à l'égard de ceux qui les décernent : d'abord parce qu'on ne les a pas demandés, en second lieu parce qu'on les a reçus.

Je suis donc doublement votre obligé, ou plutôt je le suis au delà de toute mesure; et je ne cesserai de le proclamer en tous lieux, en toutes circonstances. Aujourd'hui, ce sera par ce discours, composé à propos d'un si grand honneur, que je ferai publiquement, comme de coutume, mes protestations de reconnaissance. En effet, pour le philosophe c'est là une méthode sûre quand

rem, pro quo nullas preces dixeram? Non quin magnitudo Carthaginis mereatur etiam precem a philosopho pro honore; sed ut integrum et intemeratum vestrum esset beneficium, si nihil ex gratia ejus petitio mea defregisset, id est, ut usquequaque esset gratuitum. Neque enim aut levi mercede emit, qui precatur; aut parum pretium accipit, qui rogatur : adeo ut omnia utensilia emere velis, quam rogare. Id ego arbitror præcipue in honore observandum : quem qui laboriose exoraverit, sibi debet unam gratiam, quod impetrarit; qui vero sine molestia ambitus adeptus est, duplam gratiam præbentibus debet : et quod non petierit, et quod acceperit.

Duplam ergo gratiam vobis debeo: immo enimvero multijugam; quam ubique equidem et semper prædicabo. Sed nunc inpræsentiarum libro isto ad hunc honorem mihi conscripto, ita ut soleo, publice protestabor. Certa est enim ratio, qua debeat philosophus ob decretam sibi publice statuam gratias agere; a qua

il doit remercier la ville qui lui décerne une statue : méthode dont je m'écarterai fort peu dans ce discours réclamé par l'éminent honneur qu'Émilianus Strabon sollicite pour moi. J'aurai l'espoir de publier par écrit le morceau avec quelque succès, si cet illustre personnage doit lui-même aujourd'hui à votre approbation joindre la sienne. Telle est en effet sa supériorité littéraire, qu'il est plus grand encore par son génie que par ses titres de patricien et de consul.

En quels termes, Émilianus Strabon, vous à qui personne ne saurait être comparé dans le passé, dans le présent, dans l'avenir; vous, des plus vertueux le plus illustre, des plus illustres le plus vertueux; des uns et des autres le plus savant; en quels termes, dis-je, pourrai-je exprimer et proclamer ma gratitude pour les sentiments dont vous m'honorez? De quelle manière digne de vous célébrerai-je une si flatteuse bienveillance? Quel langage assez rémunérateur égalera jamais la gloire de votre conduite? Je ne l'ai pas encore trouvé, je l'avoue; mais ce sera l'objet de mes constantes méditations et de tous mes efforts

Tant que mon cœur battra, qu'il se sentira vivre.

Car en ce moment (et pourquoi n'en conviendrais-je pas?) ma joie fait obstacle à ma félicité; le plaisir nuit à ma réflexion;

paululum demutabit liber, quem Strabonis Æmiliani excellentissimus honor flagitat; quem librum sperabo me commode posse conscribere, si is eum hodie vobiscum probàrit. Est enim in studiis tantus, ut prænobilior sit proprio ingenio, quam patricio consulatu.

Quibusnam verbis tibi, Æmiliane Strabo, vir omnium, qui unquam fuerunt, aut sunt, aut etiam erunt, inter optimos clarissime, et inter clarissimos optime, inter utrosque doctissime; quibus tandem verbis, pro hoc tuo erga me animo, gratias habitum et commemoratum eam, qua digna ratione tam honorificam benignitatem tuam celebrem, qua remuneratione dicendi gloriam tui facti æquiparem, nondum hercle reperio. Sed quæram sedulo, et connitar,

Dum memor ipse mei, dum spiritus hos reget artus.

Nam nunc inpræsentiarum (neque enim diffitebor) lætitia facundiæ obstrepit : et

préoccupée par le bonheur, mon âme, en cet instant, aime mieux savourer son allégresse que la proclamer. Que faire? Je désire paraître reconnaissant; mais telle est ma satisfaction, que je n'ai pas encore les loisirs de faire entendre des actions de grâces. Personne, non personne, même parmi les plus chagrins, ne voudra trouver mauvais qu'un tel honneur, tout en étant apprécié par moi, me frappe d'une crainte respectueuse. Car où ai-je reçu ce témoignage? dans le sénat carthaginois, compagnie aussi illustre que bienveillante. De qui l'ai-je reçu? D'un homme supérieur tant par sa célébrité que par son instruction, d'un personnage consulaire, de qui être seulement connu est déjà un honneur insigne; et c'est lui qui s'est en quelque sorte constitué mon panégyriste devant les primats de la province d'Afrique.

J'ai appris, en effet, qu'il y a trois jours il a présenté une requête pour obtenir l'érection de ma statue dans un endroit des plus fréquentés de la ville. Il a rappelé, entre autres détails, que notre liaison, commencée sous d'honorables auspices, datait de l'époque où nous suivions tous deux la bannière des études sous les mêmes maîtres; puis il a passé en revue, dans l'ordre de ses élévations successives en dignité, tous les vœux par lesquels chaque fois je les avais accueillies. C'était déjà un premier bienfait de se ressouvenir qu'il avait été mon condisciple; c'en était un second de se vanter, lui, magistrat si éminent, que je payais son

cogitatio voluptate impeditur, ac mens occupata delectatione, mavult inpræsentiarum gaudere, quam prædicare. Quid faciam? Cupio gratus videri : sed præ gaudio nondum mihi vacat gratias agere. Nemo me, nemo ex illis tristioribus velit in isto vituperare, quod honorem meum non minus vereor, quam intelligo : quod clarissimi et eruditissimi viri tanto testimonio exsulto; quippe testimonium mihi perhibuit in curia Cartharginiensium, non minus splendidissima quam benignissima, vir consularis : cui etiam notum esse tantummodo, summus honor est; is etiam laudator mihi apud principes Africæ viros quodammodo adstitit.

Nam, ut comperior, nudiustertius libello misso, per quem postulabat locum celebrem statuæ meæ, quumprimis commemoravit inter nos jura amicitiæ a commilitio studiorum eisdem magistris inchoata honeste : nunc postea vota omnia mea secundum dignitatis suæ gradus recognovit. Jam illud primum beneficium, quod condiscipulum se meminit. Ecce et hoc alterum beneficium, quod tantus

affection de retour. Il a ensuite rappelé que chez d'autres peuples, dans d'autres villes, on m'avait décerné et des statues et d'autres honneurs. Pouvait-il s'ajouter quelque chose à ce pompeux éloge prononcé par un consulaire? Oui : car en citant encore le sacerdoce dont je suis revêtu, il a constaté que je jouis à Carthage d'une éminente position. Il a, en outre, bienfait le plus précieux, le plus éclatant de tous, joint à ces témoignages si flatteurs la recommandation de son suffrage. Enfin, quel a été son résumé? Il a promis qu'il m'érigerait dans Carthage une statue à ses frais, lui, personnage à qui toutes les provinces se félicitent de consacrer partout des chars à quatre et à six chevaux.

Que manque-t-il donc pour établir et sanctionner ma gloire, pour mettre le comble à ma célébrité? Je le demande, que manque-t-il? Émilianus Strabon, personnage consulaire, que bientôt les vœux unanimes porteront au proconsulat, a fait dans le sénat de Carthage une motion relative aux honneurs qu'il veut obtenir pour moi, et tous se sont rangés à son avis. Cet assentiment ne vous paraît-il pas être un sénatus-consulte? J'ajoute une autre circonstance : c'est que, par leur empressement à décréter une place pour la statue, tous les Carthaginois réunis alors dans cette auguste enceinte ont voulu vous faire comprendre, Émilianus, je l'espère du moins, que s'ils remettaient à la séance prochaine

diligi se ex pari prædicat. Quin etiam commemoravit, et alibi gentium et civitatum honores mihi statuarum et alios decretos. Quid addi potest ad hoc præconium viri consularis? Immo etiam docuit argumento suscepti sacerdotii, summum mihi honorem Carthaginis adesse. Jam hoc præcipuum beneficium ac longe ante cæteros excellens, quod me vobis locupletissimus testis suo etiam suffragio commendat. Ad summam pollicitus est, se mihi Carthagini de suo statuam positurum : vir, cui omnes provinciæ quadrijuges et sejuges currus ubique gentium ponere gratulantur.

Quid ergo superest ad honoris mei tribunal et columen, ad laudis meæ cumulum? Immo enimvero quid superest? Æmilianus Strabo, vir consularis, brevi votis omnium futurus proconsul, sententiam de honoribus meis in curia Carthaginiensium dixit; omnes ejus auctoritatem secuti sunt. Nonne videtur hoc vobis senatusconsultum esse? Quid? quod et Carthaginienses omnes, qui in illa sanctissima curia aderant, tam libenter decreverunt locum statuæ, ut illos scires

le vote d'une seconde statue, c'était par respect et déférence pour leur honorable consulaire, c'était afin de paraître non pas rivaliser avec lui, mais imiter sa munificence; c'est-à-dire, afin de consacrer une journée entière et sans partage au bienfait public qu'ils me réservent. D'ailleurs, ces dignes magistrats, ces chefs si bienveillants, n'avaient pas oublié, ô Carthaginois, que le soin dont vous les chargiez s'accordait avec leur propre désir.

Et j'ignorerais ces détails! Et je ne les publierais point! Ah! ce serait de l'ingratitude. Loin de là, pour de si précieuses faveurs que m'a décernées votre compagnie entière, je lui offre ici le tribut le plus éclatant de toute la reconnaissance dont je puis être capable. Avoir été salué des plus honorables acclamations dans une enceinte où c'est un immense honneur d'être nommé seulement! avoir réalisé ce qui était si difficile, ce dont je regardais l'accomplissement comme au-dessus de mes forces! avoir enfin (et qu'on ne me taxe pas ici de vanité), obtenu les sympathies du peuple, l'agrément d'un corps auguste, l'approbation des magistrats et des chefs du gouvernement! Que manque-t-il donc à l'honneur de ma statue? Rien, que le prix du métal et la main de l'artiste. Or, si jamais l'un et l'autre ne m'ont fait défaut dans des villes de second ordre, ce n'est pas pour que j'en sois privé à Carthage, où votre illustre compagnie, même quand il

idcirco alteram statuam, quantum spero, in sequentem curiam protulisse, ut salva veneratione, salva reverentia consularis sui, viderentur factum ejus non æmulati, sed secuti : id est, ut integro die beneficium ad me publicum perveniret. Cæterum meminerant optimi magistratus, et benevolentissimi principes, mandatum sibi a vobis, quod volebant.

Id ego nescirem ac prædicarem? ingratus essem. Quin etiam universo ordini vestro pro amplissimis erga me meritis, quantas maximas possum, gratias ago atque habeo, qui me in illa curia honestissimis acclamationibus decoravere, in qua curia vel nominari tantummodo summus honor est. Igitur, quod difficile factu erat, quodque revera arduum nobis existimabatur, gratum esse populo, placere ordini, probari magistratibus et principibus : id (præfiscine dixerim) jam quodammodo mihi obtigit. Quid igitur superest ad statuæ meæ honorem, nisi æris pretium, artificis ministerium? quæ mihi ne in mediocribus quidem civitatibus unquam defuere; ne ut Carthagini desint, ubi splendidissimus ordo etiam

s'agit de plus graves intérêts, décrète et ne calcule point. Du reste, l'expression de ma gratitude à ce sujet sera plus éloquente quand les résultats de votre munificence auront été plus complets : et je vous promets, nobles sénateurs, illustres citoyens, dignes amis, je vous promets, à l'occasion de la dédicace prochaine de ma statue, l'hommage d'une œuvre littéraire, où je suivrai avec plus d'abandon l'élan de ma reconnaissance; et ce livre ira dans toutes les provinces, dans tout l'univers, dans l'immensité des temps, immortaliser à jamais, parmi les peuples et les générations, la gloire de votre bienfait.

XVII... Libre à ceux qui ont l'habitude de fatiguer de leur personne les loisirs des proconsuls, libre à eux de chercher à recommander leur esprit par l'intempérance de leur langue, et de se glorifier, comme ils l'affectent, de votre amitié pour eux. Ce sont là, Scipion Orfitus, deux travers également éloignés de moi. Car, si médiocre que soit mon mérite, les hommes, chacun selon leur portée, le connaissent depuis assez longtemps pour qu'il n'ait pas besoin d'un relief nouveau; et d'un autre côté, votre bienveillance, seigneur, celle des personnages qui vous ressemblent, est plutôt un but pour mon ambition qu'un texte pour ma vanité. Je tiens plus à posséder une amitié si haute qu'à m'en glorifier; parce qu'on ne peut la désirer que si on l'apprécie comme elle le mérite, tandis que tout le monde peut faussement

de rebus majoribus judicare potius solet, quam computare. Sed de hoc tum ego perfectius, quum vos effectius. Quin etiam tibi, nobilitas senatorum, claritudo civium, dignitas amicorum, mox ad dedicationem statuæ meæ, libro etiam conscripto, plenius gratias canam, itemque libro mandabo, uti per omnes provincias eat, totoque abhinc orbe, totoque abhinc tempore, laudes benefacti tui ubique gentium semper annorum repræsentet.

XVII. Viderint, quibus mos est oggerere semet otiosis præsidibus, ut impatientia linguæ commendationem ingenii quærant, et affectata amicitiæ vestræ specie glorientur. Utrumque enim a me, Scipio Orfite, longe abest. Nam et quantulum cunque ingenium meum jampridem pro captu suo hominibus notius est, quam ut indigeat novæ commendationis. Et gratiam tuam tuorumque similium malo, quam jacto : magisque sum tantæ amicitiæ cupitor, quam gloriator : quoniam cupere nemo, nisi vere putet, potest; potest autem quivis falso gloriari. Ad hoc

s'en faire honneur. En outre, dès mon enfance je me suis consacré si exclusivement aux belles-lettres, j'ai cherché avec tant d'ardeur à passer pour un homme studieux et de mœurs irréprochables, à Rome auprès des amis d'Orfitus, comme ce dernier peut en être l'illustre garant, et dans votre province, ô Carthaginois, que vous devez accueillir mon amitié avec un empressement égal à celui que je manifeste pour obtenir la vôtre.

Je dois dire qu'en effet la difficulté avec laquelle vous m'autorisez à mettre des intervalles entre mes séances, prouve que vous les recherchez assidûment. On ne saurait donner à quelqu'un de témoignage plus irrécusable d'amitié que si l'on aime à le voir souvent, que si l'on se formalise de ses inexactitudes, que si l'on se félicite de sa constance, que si l'on regrette ses interruptions : car l'on n'éprouve ces sentiments que pour celui de l'absence duquel on gémirait. Et d'un autre côté, la voix condamnée à un silence perpétuel ne serait pas d'un aide plus utile, que le nez pour un homme enrhumé, que des oreilles assourdies par le vent, que des yeux couverts d'une taie. Emprisonnez donc les mains dans des menottes! mettez donc des entraves aux pieds! enfin, cette âme qui nous dirige, faites-la donc agir quand elle est anéantie par le sommeil, noyée dans le vin ou affaissée sous le poids d'une maladie! Oui : de même qu'une épée est brillante quand on s'en sert, mais qu'elle se rouille si on la laisse oisive en un coin; de même, retenue trop longtemps dans le fourreau

ita semper ab ineunte ævo bonas artes sedulo colui; eamque existimationem morum ac studiorum quum in provincia vestra, tum etiam Romæ penes amicos tuos quæsisse me, tute ipse locupletissimus testis es : ut non minus vobis amicitia mea capessenda sit, quam mihi vestra est concupiscenda.

Quippe non promte veniam impertire rarenter adeundi, assiduitatem ejus requirentis est : summumque argumentum amoris, frequentibus delectari, cessantibus obirasci, perseverantem celebrare, desinentem desiderare : quoniam necesse est ejusdem esse, cujus angat absentia. Cæterum vox cohibita silentii perpeti usu non magis juverit, quam nares gravedine oppletæ, aures spiritu obseratæ, oculi albugine obducti. Quid si manus manicis restringantur? quid si pedes pedicis coarctentur? jam rector nostri animus aut somno solvatur, aut vino mergatur, aut morbo sepeliatur? Profecto, ut gladius usu splendescit, situ rubiginat, ita vox in

du silence, la voix s'engourdit et se perd. C'est une loi générale : la désuétude engendre la paresse, et la paresse, une léthargique incapacité. Les tragédiens, s'ils ne déclament pas tous les jours, perdent l'éclat de leur organe; et c'est à force de crier qu'ils dissipent leurs enrouements.

Pourtant, la peine que l'homme lui-même se donne pour augmenter le volume de sa voix est tout à fait inutile et en pure perte, attendu qu'une foule d'autres sons l'emportent sur elle. Le clairon est plus effrayant par sa vigueur que la voix humaine, la lyre est plus variée par ses accords, la flûte, plus intéressante par ses tons plaintifs, le chalumeau, plus agréable par son murmure, et la trompette, plus éclatante par ses accents prolongés. Encore ne parlé-je pas ici d'une foule d'animaux dont la voix n'est pas le résultat de l'art, et se recommande à notre admiration par des propriétés spéciales, comme le grave mugissement des taureaux, le hurlement aigu des loups, le mélancolique murmure des éléphants, le hennissement joyeux des chevaux, les vifs et bruyants éclats des oiseaux, le rugissement indigné des lions, et toutes ces autres voix d'animaux, qui, terribles ou pleines de douceur, sont tantôt l'expression de la fureur et de la haine, tantôt celle de l'aimable volupté. En place de ces divers langages, l'homme a reçu de Dieu la parole, dont la portée, j'en conviens, est moins étendue; mais elle est plus utile aux intelligences si

vagina silentii condita, diutino torpore hebetatur. Desuetudo omnibus pigritiam, pigritia veternum parit. Tragœdi adeo ni quotidie proclament, claritudo arteriis obsolescit. Igitur identidem boando purgant ravim.

Cæterum ipsius vocis hominis exercendi cassus labor supervacaneo studio plurifariam superatur. Siquidem voce hominis et tuba rudore torvior, et lyra concentu variatior, et tibia questu delectabilior, et fistula susurru jucundior, et buccina significatu longinquior. Mitto dicere multorum animalium immeditatos sonores, distinctis proprietatibus admirandos : ut est taurorum gravis mugitus, luporum acutus ululatus, elephantorum tristis barritus, equorum hilaris hinnitus : nec non avium instigati clangores, nec non leonum indignati fremores, cæteræque id genus voces animalium truces ac liquidæ, quas infesta rabies vel propitia voluptas cieant. Pro quibus homini vox divinitus data, angustior quidem; sed majorem habet utilitatem mentibus, quam auribus delectationem. Quo magis celebrari de-

elle charme moins les oreilles. Aussi ne saurait-on la pratiquer mieux à propos et en user plus fréquemment qu'au milieu d'un tel auditoire, sous la présidence d'un si grand personnage, devant la brillante réunion d'une foule d'hommes instruits et d'hommes bienveillants.

Pour ma part, si je possédais un talent merveilleux sur la lyre je ne voudrais jouer que devant des assemblées nombreuses. C'était au milieu de l'isolement que chantaient

Dans les forêts Orphée, Arion sur les flots;

puisque, si nous en croyons les fables, Orphée s'était condamné à la solitude et à l'exil, et qu'Arion se précipita du haut d'un navire. Le premier adoucissait des bêtes féroces, le second charmait des monstres marins touchés pour lui de miséricorde. Chantres bien à plaindre l'un et l'autre : ce n'était pas chez eux inspiration, amour de la gloire; c'était nécessité et soin de leur salut. Je les admirerais bien davantage si c'était à des hommes qu'ils eussent plu et non pas à des animaux. Un semblable isolement convient beaucoup mieux à des oiseaux : aux merles, aux rossignols et aux cygnes. Les merles sifflent dans les taillis les plus écartés; les rossignols au milieu des solitudes de l'Afrique gazouillent leurs jeunes chansons; les cygnes, près des fleuves solitaires,

bet frequentius usurpata, et quidem non nisi in auditorio, tanto viro præsidente, in hac excellenti celebritate multorum eruditorum, multorum benignorum.

Equidem etsi fidibus apprime callerem, non nisi confertos homines consectarer. In solitudine cantillavit

Orpheus in silvis, inter delphinas Arion;

quippe, si fides fabulis, Orpheus exsilio desolatus, Arion navigio præcipitatus. Ille immanium bestiarum delinitor; hic misericordium belluarum oblectator; ambo miserrimi cantores, quia non sponte ad laudem, sed necessario ad salutem nitebantur. Eos ego impensius admirarer, si hominibus potius, quam bestiis placuissent. Avibus hæc secretaria utique magis congruerint, merulis, et lusciniis, et oloribus. Et merulæ in remotis tesquis fringultiunt; lusciniæ in solitudine africana canticum adolescentiæ garriunt; olores apud avios fluvios carmen senectæ

soupirent leur hymne de mort. Mais celui dont les vers doivent être utiles à l'enfance, aux jeunes gens, aux vieillards, celui-là doit chanter au milieu de l'assemblée des peuples. C'est dans cette intention que j'ai consacré ce poëme aux vertus d'Orfitus : hommage peut-être tardif, mais consciencieux, et qui sera non moins agréable qu'utile aux Carthaginois de tous les âges. Car l'inépuisable indulgence du proconsul s'est étendue sur tous. Tempérant chez les uns la vivacité des désirs, inspirant aux autres de salutaires ménagements, il a su donner aux enfants la modération, aux jeunes gens l'allégresse, aux vieillards la sécurité.

Mais en vérité, Scipion, maintenant que j'en suis venu à parler de vos mérites, je crains qu'une généreuse modestie de votre part, ou de la mienne le sentiment d'une naïve pudeur ne me ferme tout à coup la bouche. Pourtant je ne saurais, quand je songe aux nombreuses qualités que nous admirons chez vous à si juste titre, me dispenser d'en retracer au moins un petit nombre. Et vous, citoyens par lui conservés, reconnaissez-les avec moi.

meditantur. Enimvero qui pueris, adolescentibus et senibus utile carmen promturus est, is in mediis millibus hominum canat; ita ut hoc meum de virtutibus Orfiti carmen est, serum quidem fortasse, sed serium; nec minus gratum, quam utile Carthaginiensium pueris, juvenibus et senibus; quos indulgentia præcipuus omnium proconsul sublevavit, temperatoque desiderio et moderato remedio dedit pueris saturitatem, juvenibus hilaritatem, senibus securitatem.

Metuo quidem, Scipio, quoniam laudes tuas attigi, ne me inpræsentiarum refrenet vel tua generosa modestia, vel mea ingenua verecundia. Sed nequeo, quin ex plurimis, quæ in te meritissimo admiramur, ex his plurimis quin vel paucissima attingam. Vos ea mecum, cives ab eo servati, recognoscite.



LIVRE QUATRIÈME

XVIII. Quand je vous vois réunis en foule si nombreuse pour m'entendre, je dois plutôt féliciter Carthage de posséder tant d'amis de l'instruction, que demander grâce pour moi, pour le philosophe qui ne se refuse pas à disserter publiquement. Car d'un côté, la grandeur de la ville explique l'affluence de l'assemblée, et de l'autre cette affluence explique le choix du lieu. En outre, dans un auditoire de ce genre que faut-il considérer? Ce n'est point le marbre des parvis, le plancher de la scène, les charpentes qui la soutiennent, l'élévation des combles, l'éclat des lambris, la circonférence des gradins; on ne doit pas non plus songer qu'ici dans d'autres moments on assiste aux danses expressives de la pantomime, au dialogue de la comédie, aux tirades sonores de la tragédie, aux sauts périlleux du funambule, aux tours d'adresse de l'escamoteur, aux gesticulations du baladin et et à tous les autres spectacles donnés au peuple par les différents

LIBER QUARTUS

XVIII. Tanta multitudo ad audiendum convenistis, ut potius gratulari Carthagini debeam, quod tam multos eruditionis amicos habet, quam excusare, quod philosophus non recusaverim dissertare. Nam et pro amplitudine civitatis frequentia collecta, et pro magnitudine frequentiæ locus delectus est. Præterea in auditorio hoc genus spectari debet, non pavimenti marmoratio, nec proscenii contabulatio, nec scenæ columnatio : sed nec culminum eminentia, nec lacunarium refulgentia, nec sedilium circumferentia : nec quod hic alias mimus hallucinatur, comœdus sermocinatur, tragœdus vociferatur, funerepus periclitatur, præstigiator furatur, histrio gesticulatur, cæterique omnes ludiones ostentant populo,

histrions. Non, il faut s'interdire tous ces rapprochements, pour ne considérer aujourd'hui que la nature de l'auditoire et le langage de celui qui prend la parole. C'est pourquoi, à l'exemple des poëtes qui ont coutume, ici même, de substituer différentes localités les unes aux autres, à l'exemple de ce poëte tragique, qui fait dire sur le théâtre :

De notre Thèbes sainte et de ce Cithéron
Immortel habitant, Bacchus. . . . .

et encore de ce comique, quand il dit :

De votre ville et si belle et si grande
Plaute, Messieurs, ne vous demande,
Par ma voix, que ce petit coin,
Dont un instant il a besoin :
Il veut sans architecte y transporter Athènes;

pareillement aussi, que l'on me permette de nous supposer ici non pas dans une cité lointaine et au delà des mers, mais dans le sénat ou dans la bibliothèque de Carthage elle-même. Admettez donc, si mon langage est digne du sénat, que c'est au sénat que vous m'entendez; si mon langage est savant, que je parle dans la bibliothèque. Et plût au Ciel que l'importance de l'auditoire,

quod cujusque artis est; sed istis omnibus supersessis, nihil amplius spectari debet, quam convenientium ratio, et dicentis oratio. Quapropter, ut poetæ solent, hic ibidem varias civitates substituere; ut ille Tragicus, qui in theatro dici facit :

Liber, qui augusta hæc loca Cithæronis colis;

item ille Comicus, qui :

Perparvam partem postulat Plautus loci
De vostris magnis atque amœnis mœnibus,
Athenas quo sine architectis conferat;

non secus et mihi liceat nullam longinquam et transmarinam civitatem hic, sed enim ipsius Carthaginis vel curiam vel bibliothecam substituere. Igitur proinde habetote, si curia digna protulero, ut si in ipsa curia me audiatis : si erudita fuerint, ut si in bibliotheca legantur. Quod utinam mihi pro amplitudine auditorii prolixa oratio suppeteret, ac non hic maxime clauderet, ubi me facundissi-

donnant à ma parole plus de fécondité, ne la paralysât point au moment où je désirerais déployer le plus d'éloquence! Mais ce qu'on dit est bien vrai : rien n'est par le Ciel accordé de si heureux à l'homme, qu'il ne s'y mêle cependant quelque contrariété : au fond de la joie la plus complète il y a toujours un mécompte, quelque petit qu'il soit : qui dit miel, dit fiel; qui dit abondance, dit surabondance. Jamais mieux qu'en ce moment je n'ai senti cette vérité : car plus je parais avoir de titres à vos suffrages, plus le respect excessif que vous m'inspirez me rend timide; et moi, qui dans des villes étrangères ai pris souvent la parole avec tant de facilité, j'hésite aujourd'hui au milieu des miens. Chose étonnante à dire! ce qui devrait m'attirer me détourne, ce qui devrait m'exciter m'arrête, ce qui devrait m'enhardir m'intimide. N'ai-je pas cependant au milieu de vous les plus nombreux motifs d'encouragement, moi, qui ai placé mes pénates à côté des vôtres, qui vins à vous dès mon enfance, qui étudiai dans vos écoles; moi, dont vont connaissez les principes philosophiques, dont vous avez entendu la voix, dont vous avez lu et approuvé les ouvrages? Si ma patrie est une autre juridiction de l'Afrique, ce n'en est pas moins vous qui accueillîtes mon enfance et qui êtes mes maîtres; si mes principes philosophiques se sont affermis à Athènes, ils se sont ébauchés ici. Il y a plus de six ans que ma voix, dans les deux langues, est parfaitement connue à vos oreil-

mum cuperem! Sed verum verbum est profecto, quod aiunt : Nihil quidquam homini tam prosperum divinitus datum, quin ei tamen admixtum sit aliquid difficultatis; ut etiam in amplissima quaque lætitia subsit quæpiam vel parva querimonia, conjugatione quadam mellis et fellis. Ubi uber, ibi tuber. Id ego quum ante alias, tum etiam nunc inpræsentiarum usu experior. Nam quanto videor plura apud vos habere ad commendationem suffragia, tanto sum ad dicendum nimia reverentia vestri cunctatior. Et qui penes extrarios sæpenumero promtissime disceptavi, idem nunc penes meos hæsito : ac, mirum dictu, ipsis illecebris deterreor, et stimulis refrenor, et incitamentis cohibeor. An non multa mihi apud vos adhortamina suppetunt, qui sum vobis nec Lare alienus, nec pueritia invisitatus, nec magistris perigrinus, nec secta incognitus, nec voce inauditus, nec libris illectus improbatusve? Ita mihi et patria in concilio Africæ, enimvero et pueritia apud vos, et magistri vos Et secta, licet Athenis Atticis confirmata,

les; et pour parler de mes livres, rien n'en fait partout monter plus haut le prix que l'approbation qu'ils reçoivent de juges tels que vous. Eh bien, ces nombreux motifs de sympathie, en même temps qu'ils vous disposent favorablement à m'entendre, m'arrêtent au moment où je veux parler, et je célèbrerais plus facilement vos louanges dans toute autre cité que devant vous : tant il est vrai qu'au milieu des siens chacun est gêné par sa modestie, et que la vérité n'est à son aise que chez les étrangers! Aussi, constamment et partout je vous proclame comme étant ceux à qui je dois et la vie et ma première instruction : c'est une dette dont je ne manque jamais de m'acquitter. En cela je me conduis, non pas comme Protagoras qui fixa ses honoraires et ne les reçut pas, mais comme le sage Thalès qui ne les fixa pas et les reçut... Je vois ce que vous demandez : je vais raconter la double histoire de ces honoraires.

Protagoras fut un sophiste d'une instruction extrêmement variée; et son habileté oratoire lui a mérité une place parmi les premiers inventeurs de la rhétorique. Né dans la même ville que le naturaliste Démocrite, il était son contemporain, et il s'instruisit à son école. On rapporte que ce Protagoras avait stipulé avec son disciple Evathlus des honoraires considérables; mais, par une clause imprudente, il avait été convenu qu'il ne rece-

tamen hic inchoata est : et vox mea utraque lingua jam vestris auribus ante proximum sexennium probe cognita. Quin et libri mei non alia ubique laude carius censentur, quam quod judicio vestro comprobantur. Hæc tanta ac totjuga invitamenta communia non minus vos ad audiendum prolectant, quam me ad dicendum retardant : faciliusque laudes vestras alibi gentium, quam apud vos prædicarim : ita apud suos cuique modestia obnoxia est; apud extrarios autem veritas libera. Semper adeo et ubique vos, quippe ut parentes ac primos magistros meos, celebro, mercedemque vobis rependo : non illam, quam Protagoras sophista pepigit, nec accepit; sed quam Thales sapiens nec pepigit, et accepit. Video, quid postuletis; utramque narrabo.

Protagoras qui sophista fuit longe multiscius, et cum primis Rhetoricæ repertoribus perfacundus, Democriti physici civis æquævus : inde ei suppeditata doctrina est. Eum Protagoram aiunt cum suo sibi discipulo Euathlo mercedem nimis uberem conditione temeraria pepigisse, ut sibi tum demum id argenti daret, si

vrait la somme que si, pour son début, l'élève gagnait sa première cause. Evathlus étudia donc tous ces artifices oratoires destinés à séduire les juges, à donner le change à la partie adverse, à embarrasser une affaire; et comme d'ailleurs c'était un esprit rusé et naturellement astucieux, il n'eut pas de peine à faire son apprentissage. Puis, content de savoir ce qu'il avait désiré, il songea à se soustraire à l'exécution du pacte : il faisait succéder adroitement mille délais les uns aux autres, si bien qu'assez longtemps il ne voulut ni plaider ni payer. A la fin, Protagoras le cita devant les juges; et après avoir exposé à quelles conditions il s'était chargé de l'instruire, il lui opposa ce dilemme : « Ou ce sera moi qui gagnerai, et alors tu devras me payer mes honoraires, puisqu'on t'aura condamné; ou ce sera toi, et, aux termes de notre convention, tu ne devras pas moins me payer, puisque tu auras gagné ta première cause devant les juges. Par conséquent, si tu gagnes, tu restes sous le coup de notre traité; si tu perds, tu tombes sous celui de la condamnation. Qu'as-tu à répondre? » — Ces conclusions semblaient au tribunal aussi invincibles que pressantes. Mais Evathlus, en disciple consommé du maître le plus matois, rétorqua le dilemme : « S'il en est ainsi, dit-il, dans aucun cas je ne vous dois ce que vous réclamez. En effet, ou bien je gagne, et le tribunal me renvoie de la plainte; ou bien je perds, et je suis libéré par notre convention,

primo tirocinio agendi penes judices vicisset. Igitur Euathlus, postquam cuncta illa exorabula judicantium, et decipula adversantium, et artificia dicentium, versutus alioquin et ingeniatus ad astutiam, facile perdidicit; contentus scire, quod concupierat, cœpit nolle quod pepigerat, sed callide nectundis moris frustrari magistrum, diutuleque nec disserere velle, nec reddere; usque dum Protagoras eum ad judices provocavit, expositaque conditione, qua docendum receperat, anceps argumentum ambifariam proposuit. Nam, sive ego vicero, inquit, solvere mercedem debebis, ut condemnatus : seu tu viceris, nihilominus reddere debebis, ut pactus; quippe qui hanc primam causam penes judices viceris. Ita si vinceris, in conditionem incidisti : si vinceris, in damnationem. Quid quæris? Ratio conclusa judicibus acriter et invincibiliter videbatur. Enimvero Euathlus, utpote tanti veteratoris perfectissimus discipulus, biceps illud argumentum retorsit. Nam, Si ita est, inquit, neutro modo, quod petis, debeo. Aut enim vinco, et ju-

aux termes de laquelle je ne vous dois rien si je ne gagne pas cette première cause devant les juges. Ainsi, de toute manière je suis dégagé : en cas de réussite, par nos arrangements; en cas de défaite, par l'arrêt rendu. » — Ne trouvez-vous pas que ces arguments de sophiste, opposés les uns aux autres, s'enchevêtrent comme des touffes d'épines que le vent aurait confondues ensemble? Ce sont, de part et d'autre, des pointes aussi acérées, aussi pénétrantes, qui font de mutuelles blessures. C'est pourquoi nous laisserons aux plaideurs et aux avares ces honoraires de Protagoras, si hérissés de chicanes et de subtilités.

Combien sont plus précieux ces autres honoraires dont Thalès, dit-on, inspira l'idée! Thalès de Milet, un des sept sages, est sans contredit le plus remarquable d'entre eux. En effet il fut le premier inventeur de la géométrie chez les Grecs. Contemplateur exact de la nature, à l'aide de petites lignes il en découvrit les lois les plus importantes : la révolution des années, le souffle des vents, le cours des astres, la cause du bruit merveilleux que fait la foudre, celle de l'obliquité des éclairs, les retours annuels du soleil, les différentes phases de la lune, soit qu'elle commence à croître, soit qu'elle vieillisse et s'efface, soit qu'elle s'éclipse et disparaisse. Il eut encore la gloire, étant déjà sur le

dicio dimittor : aut vincor, et pacto absolvor; ex quo non debeo mercedem, si hanc primam causam fuero penes judices victus. Ita me omni modo liberat, si vincor, conditio; si vinco, sententia. Nonne vobis videntur hæc sophistarum argumenta obversa invicem vice spinarum, quas ventus convolverit, inter se cohærere, paribus utrinque aculeis, simili penetratione, mutuo vulnere? Atque ideo merces Protagoræ tam aspera, tam senticosa, versutis et avaris relinquenda est.

Cui scilicet multo tanto præstat illa altera merces, quam Thalem memorant suasisse. Thales Milesius ex septem illis sapientia memoratis viris facile præcipuus fuit; enim geometricæ penes Graios primus repertor, et naturæ rerum certissimus contemplator, maximas res parvis lineis reperit : temporum ambitus, ventorum flatus, stellarum meatus, tonitruum sonora miracula, fulgurum obliqua curricula, solis annua reverticula : idem lunæ vel nascentis incrementa, vel senescentis dispendia, vel delinquentis obstacula. Idem sane jam proclivi senectute

déclin de la vieillesse, de trouver le système solaire, tel que Dieu l'a établi; système que je ne me suis pas contenté d'apprendre, mais dont j'ai encore vérifié l'exactitude par mes expériences, à propos des révolutions périodiques accomplies par le soleil autour du cercle immense dont il mesure l'étendue. Cette découverte étant toute récente, Thalès l'enseigna, dit-on, à Mandrayte de Priène; et celui-ci, émerveillé d'une théorie si neuve, si inespérée, lui dit de choisir quelle récompense il voudrait pour une si précieuse communication. « J'aurai été assez récompensé, dit le sage Thalès, si, quand vous communiquerez à quelques-uns cette démonstration que je vous ai apprise, vous ne vous l'attribuez pas à vous-même comme l'ayant découverte, et si vous me citez plutôt qu'un autre comme en étant l'inventeur. » Honoraires bien beaux sans doute et dignes d'un tel homme! honoraires perpétuels! car encore aujourd'hui et à tout jamais, nous les payerons à Thalès, nous tous qui avons reconnu la vérité de ses observations astronomiques.

Eh bien, c'est ce dernier genre d'honoraires, ô Carthaginois, que je vous paye en tous lieux, pour prix de l'instruction que j'ai acquise auprès de vous dans mon enfance. Partout, en effet, je me porte comme un nourrisson de votre cité, partout je vous prodigue des éloges de tout genre. C'est votre gloire littéraire qui excite le plus ma studieuse émulation; c'est votre puissance que

divinam rationem de sole commentus est; quam equidem non didici modo, verum etiam experiundo comprobavi : quoties sol magnitudine sua circulum, quem permeat, metiatur. Id a se recens inventum Thales memoratur edocuisse Mandraytum Prienensem; qui nova et inopinata cognitione impendio delectatus, optare jussit, quantam vellet mercedem sibi pro tanto documento rependi. Satis, inquit, mihi fuerit mercedis, Thales sapiens, si id, quod a me didicisti, quum proferre ad quospiam cœperis, tibi non adsciveris, sed ejus inventi me potius, quam alium, repertorem prædicaveris. Pulchra merces prorsum, ac tali viro digna, et perpetua. Nam et in hodiernum, ac dehinc semper, Thali ea merces persolvetur ad omnibus nobis, qui ejus cælestia studia vere cognovimus.

Hanc ego vobis mercedem, Carthaginienses, ubique gentium dependo, pro disciplinis, quas in pueritia sum apud vos adeptus. Ubique enim me vestræ civitatis alumnum fero, ubique vos omnimodis laudibus celebro; vestras disciplinas

je célèbre le plus glorieusement; ce sont vos divinités pour qui j'ai aussi le plus de respect et de vénération.

Ainsi maintenant même, au début de ce discours, je ne crois pas devoir me placer devant un tel auditoire sous de meilleurs auspices que sous ceux du grand Esculape, qui honore la citadelle de votre Carthage d'une indubitable protection. A la louange de ce dieu j'ai composé en grec et en latin une hymne, que je vais vous réciter, et dont je lui ai déjà offert la dédicace. Car je ne suis pas pour Esculape un adorateur inconnu, un néophyte tout récemment initié, un pontife peu favorablement accueilli : déjà, en prose comme en vers, je lui ai présenté le tribut de ma respectueuse éloquence. Aujourd'hui donc encore je chanterai ici son hymne dans les deux langues. Je la fais précéder d'un dialogue, pareillement écrit en grec et en latin; les interlocuteurs seront Sabidius Sévérus et Julius Persius : tous deux chers l'un à l'autre et aimés de vous à juste titre en raison de leurs services publics; tous deux se valant pour l'instruction, pour l'éloquence, pour les vertus du cœur; si bien qu'on ne saurait dire ce qui les distingue le plus, ou leur modestie pleine de réserve, ou leur infatigable activité, ou leurs honneurs éclatants. Unis par une concorde parfaite, ils n'admettent entre eux de combat et de rivalité que sur un point : ils luttent à qui des deux chérira le plus tendrement Carthage; et, dans ce noble assaut où ils déploient

studiosius percolo, vestras opes gloriosius prædico, vestros etiam deos religiosius veneror.

Nunc quoque igitur principium mihi apud vestras aures auspicatissimum ab Æsculapio deo capiam, qui arcem vestræ Carthaginis indubitabili numine propitius respicit. Ejus dei hymnum græco et latino carmine vobis hic canam, jam illi a me dedicatum. Sum enim non ignotus illi sacricola, nec recens cultor, nec ingratus antistes : ac jam et prosa et vorsa facundia veneratus sum; ita ut etiam nunc hymnum ejus utraque lingua canam; cui dialogum similiter græcum et latinum prætexui : in quo sermocinabuntur Sabidius Severus et Julius Persius, viri et inter se mutuo, et vobis, et utilitatibus publicis merito amicissimi, doctrina et eloquentia et benevolentia paribus : incertum modestia quietiores, an industria promtiores, an honoribus clariores. Quibus quum sit summa concordia, tamen hæc sola æmulatio, et in hoc unum certamen est, uter eorum magis Carthaginem

tout ce qu'ils ont de force et d'énergie, aucun des deux ne cède la victoire à l'autre. J'ai pensé que ce dialogue vous ferait plaisir étant récité par eux, et que ce serait de ma part un acte de convenance que de le composer, un acte de religion que d'en faire ici la dédicace. Au commencement du morceau, je suppose qu'un de mes compagnons d'études à Athènes demande en grec à Persius l'analyse du discours prononcé la veille par moi dans le temple d'Esculape; et, insensiblement, je leur adjoins Sévérus, que je charge, dans le dialogue, du rôle de l'interlocuteur latin. Car pour Persius, quoiqu'il puisse lui-même s'exprimer le mieux du monde en langue latine, il voudra bien, et pour vous et pour nous, parler aujourd'hui la langue d'Athènes...

XIX. Le célèbre Asclépiade, un des plus grands médecins, et leur maître à tous si vous en exceptez le seul Hippocrate, le premier aussi imagina d'appliquer le vin au soulagement des malades, mais, bien entendu, en le donnant à propos : ce qu'il savait parfaitement reconnaître par l'extrême attention avec laquelle il étudiait sur les veines les pulsations irrégulières ou celles qui étaient satisfaisantes. Un jour donc qu'il rentrait dans la ville et revenait de son jardin du faubourg, il vit sur les boulevards extérieurs un grand convoi dressé, et une foule considérable de gens qui, venus pour ces funérailles, se tenaient debout à l'en-

diligat : atque summis medullitus viribus contendunt ambo; vincitur neuter. Eorum ego sermonem ratus et vobis auditu gratissimum, et mihi compositu congruentem, et dedicatu religiosum; in principio libri facio quemdam ex his, qui mihi Athenis condidicere, percontari a Persio græce, quæ ego pridie in templo Æsculapii disseruerim : paulatimque illis Severum adjungo; cui interim romanæ linguæ partes dedi. Nam et Persius, quamvis et ipse optime latine possit, tamen hodie nobis ac vobis atticissabit.

XIX. Asclepiades ille, inter præcipuos medicorum, si unum Hippocratem excipias, cæteris princeps, primus etiam vino opitulari ægris reperit; sed dando scilicet in tempore; cujus rei observationem probe callebat, ut qui diligentissime animadverteret venarum pulsus inconditos, vel præclaros. Is igitur quum fort in civitatem sese reciperet, et rure suo suburbano rediret, aspexit in pomœriis civitatis funus ingens locatum, plurimos homines ingenti multitudine, qui exsequias venerant, circumstare omnes tristissimos et obsoletissimos vestitu. Propius

tour en habits de deuil, dans l'attitude d'une profonde tristesse. Il s'avance plus près, afin de savoir aussi, curiosité naturelle à l'esprit humain, quel était ce mort, attendu que personne n'avait répondu à ses questions; peut-être, du reste, songeait-il à faire sur le cadavre quelque remarque dans l'intérêt de son art. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet homme étendu là et presque mis en terre fut par lui enlevé au trépas. Asclépiade contemplait ce malheureux, dont tous les membres avaient été déjà saupoudrés d'aromates, dont le visage était déjà recouvert d'une pommade odorante, et en l'honneur de qui l'on préparait déjà le repas funèbre, lorsque certains signes le frappèrent. Il redouble d'attention, il tâte le corps à plusieurs reprises, et reconnaissant qu'il recèle un principe de vie : « Cet homme n'est pas mort, s'écrie-t-il à l'instant; qu'on éloigne donc ces torches, qu'on écarte ces feux, qu'on démolisse ce bûcher, que ce repas funéraire soit reporté du cercueil à la table. » Des murmures, cependant, s'étaient élevés : les uns disaient qu'il fallait croire le médecin, les autres allaient jusqu'à se moquer de la médecine. Enfin, malgré les proches parents eux-mêmes, était-ce chez eux désir de l'héritage, ou n'ajoutaient-ils pas encore foi à ses paroles? après bien des oppositions et des difficultés, Asclépiade obtint pour le mort un instant de délai; et l'ayant ainsi arraché des mains des fossoyeurs comme des griffes de l'enfer (c'était revenir de loin), il le

accessit, ut etiam cognosceret, more ingenii humani, quisnam esset; quoniam percontanti nemo responderat; an vero ut ipse aliquid in illo ex arte deprehenderet. Certe quidem jacenti homini, ac prope deposito fatum abstulit. Jam miseri illius membra omnia aromatis perspersa, jam os ipsius unguine odoro delibutum, jam eum pollinctum, jam cœnæ paratum contemplatus, quum diligentissime quibusdam signis animadvertit et etiam atque etiam pertractavit corpus hominis, invenit in illo vitam latentem. Confestim exclamavit, vivere hominem; procul ergo faces abigerent, procul ignes amolirentur; rogum demolirentur, cœnam feralem a tumulo ad mensam referrent. Murmur interea exortum; partim medico credendum dicere, partim etiam irridere medicinam. Postremo, propinquis etiam hominibus invitis, quodne jam ipsi hereditatem avebant, an quod adhuc illi fidem non habebant, ægre tamen ac difficulter Asclepiades impetravit brevem mortuo dilationem. Atque ita vispillonum manibus extortum, velut ab inferis,

réinstalla dans son logis. Là il ne tarda pas à ranimer son souffle par la vertu de certains remèdes, et à provoquer la réapparition de la vie cachée dans l'enveloppe de ce corps.

XX. Il existe une parole célèbre d'un sage, à propos des festins. « La première coupe, dit-il, est pour la soif, la seconde, pour la gaieté, la troisième, pour la sensualité, la quatrième, pour le délire. » Eh bien! la coupe des Muses produit l'effet contraire : plus elle est abondante et pure de tout mélange, plus elle est près de donner la santé de l'âme. La première coupe, celle des éléments de toutes lettres, fait disparaître l'ignorance; la deuxième, celle des grammairiens, donne l'instruction; la troisième, celle du rhéteur, donne les ressources de l'éloquence. C'est après cette dernière que la plupart cessent de boire. Mais, dans Athènes, moi j'ai bu encore à d'autres coupes : coupe mélangée, de la poésie; claire, de la géométrie; douce, de la musique; un peu amère, de la dialectique; enfin, celle de la philosophie universelle, coupe inépuisable et du plus doux nectar. Vous pouvez en juger : Empédocle compose des vers, Platon, des dialogues, Socrate, des hymnes, Épicharme, de la musique, Xénophon, de l'histoire, Xénocrate, des satires; tandis qu'à lui seul votre Apulée s'exerce dans tous ces genres, et il cultive les neuf Muses avec une égale ardeur. Sans doute il y apporte plus de bonne volonté que de talent; mais on n'en doit peut-être que

postliminio domum retulit, confestimque spiritum recreavit : confestimque animam in corporis latibulis delitescentem quibusdam medicamentis provocavit.

XX. Sapientis viri super mensam celebre dictum est. Prima, inquit, cratera ad sitim pertinet, secunda ad hilaritatem, tertia ad voluptatem, quarta ad insaniam. Verum enimvero Musarum cratera, versa vice, quanto crebrior quantoque meracior, tanto propior ad animi sanitatem. Prima cratera litteratoris, ruditatem eximit : secunda grammatici, doctrina instruit : tertia rhetoris, eloquentia armat. Hactenus a plerisque potatur. Ego et alias crateras Athenis bibi : poeticæ commixtam, geometricæ limpidam, musicæ dulcem, dialecticæ austerulam, enimvero universæ philosophiæ, inexplebilem scilicet, nectaream. Canit enim Empedocles carmina, Plato dialogos, Socrates hymnos, Epicharmus modos, Xenophon historias, Xenocrates satyras : Apuleius vester hæc omnia; novemque Musas pari studio colit, majore scilicet voluntate, quam facultate; eoque propensius fortassis

se sentir plus disposé à lui accorder des éloges : car, pour tout ce qui est bien, ce sont les efforts qui constituent le mérite, quoique le résultat n'en soit qu'éventuel; de même qu'en matière de crime, la préméditation, même non suivie d'effet, est frappée par les lois, vu que l'âme est tachée du sang bien que la main en soit pure. Par conséquent, comme pour être puni c'est assez de méditer un acte punissable, de même c'est assez pour avoir droit aux éloges, de s'efforcer d'atteindre à un but honorable. Or, rien peut-il procurer des louanges plus belles et plus certaines que si l'on célèbre Carthage, où je vois en vous tous des citoyens d'une érudition profonde, où les genres d'instruction les plus variés sont étudiés par l'enfance, déployés par les jeunes gens, enseignés par les vieillards? Oui : Carthage est la vénérable institutrice de toute notre province, Carthage est la muse céleste de l'Afrique, Carthage est la Mnémosyne des Romains.

XXI. Quelquefois, lors même que la diligence serait nécessaire, on éprouve des retards assez honorables pour qu'on se félicite d'avoir été contrarié dans ses desseins. Supposons, en effet, des voyageurs pressés de franchir rapidement une distance : ils ont préféré le dos d'un cheval au siége d'un char, à cause de l'ennui des bagages, de la lourdeur des voitures, du retard causé par les roues, des inégalités des ornières; et je ne parle pas des pierres amoncelées, des énormes troncs d'arbres, des ruisseaux qui coupent les

laudandus est, quod omnibus bonis in rebus conatus in laude, effectus in casu est; ita ut contra in maleficiis etiam cogitata scelera, non perfecta adhuc, vindicantur, cruenta mente, pura manu. Ergo sicut ad pœnam sufficit meditari punienda, sic et ad laudem satis est, conari prædicanda. Quæ autem major laus, aut certior, quam Carthagini benedicere, ubi tota civitas eruditissimi estis, penes quos omnem disciplinam pueri discunt, juvenes ostentant, senes docent? Carthago provinciæ nostræ magistra venerabilis, Carthago Africæ musa cælestis, Carthago camœna togatorum.

XXI. Habet interdum et necessaria festinatio honestas moras, sæpe uti malis interpellatam voluntatem. Quippe et illis, quibus curriculo confecta via opus est, adeo uti præoptent pendere equo, quam carpento sedere, propter molestias sarcinarum, et pondera vehiculorum, et moras orbium, et salebras orbitarum, adde et lapidum globos et caudicum toros, et camporum rivos, et collium clivos.

plaines, des pentes de collines; ils ont préféré, dis-je, pour éviter toutes ces causes de retard, un cheval, qu'ils ont choisi fort et infatigable, rapide et vigoureux, aussi solide des reins que léger des jambes,

Franchissant d'un seul trait les champs et les collines,

comme dit Lucilius. Eh bien! quelle que soit l'ardeur avec laquelle ils dévorent l'espace portés par cette agile monture, s'ils aperçoivent en route un des principaux personnages de l'Etat, aussi honoré pour sa haute sagesse que pour l'éclat de sa famille et de son nom; si grande est leur déférence pour lui, que, malgré leur impatience excessive, ils arrêtent leur course, ralentissent le pas, retardent leur bête; et en un clin d'œil les voilà sautés à terre. La branche qu'ils tiennent pour frapper leur cheval, ils la passent dans leur main gauche; et leur droite étant ainsi devenue libre, ils abordent ce personnage pour le saluer. S'il leur fait quelques questions qui prolongent l'entretien, tout aussi longtemps ils vont à pied et causent avec lui. Enfin, quel que soit le retard, ils s'y résignent volontiers pour accomplir ce devoir.

XXII. Le célèbre Cratès, disciple de Diogène, fut honoré par ses contemporains comme l'était dans Athènes le génie tutélaire

Hisce igitur moramentis omnibus qui volunt devitari, advectorem sibimet equum deligunt, diutinæ fortitudinis, vivacis pernicitatis : item et ferre validum, et ire rapidum :

Qui campos collesque gradu perlabitur uno,

ut ait Lucilius; tamen quum eo equo per viam concito pervolant; si quem interea conspicantur ex principalibus viris nobilem hominem, bene consultum, bene cognitum; quamquam oppido festinent, tamen honoris ejus gratia cohibent cursum, relevant gradum, retardant equum : et illico in pedes desiliunt; fruticem, quem verberando equo gestant, eam virgam in lævam manum transferunt. Itaque expedita dextra adeunt, ac salutant : et, si diutule ille quippiam percontetur, ambulant diutule, et fabulantur; denique quantumvis moræ in officio libenter insumunt.

XXII. Crates ille, Diogenis sectator, qui ut Lar familiaris apud homines ætatis

de chaque demeure. Jamais aucune maison ne lui était fermée : un père de famille n'avait point de secret si intime, que Cratès n'y fût initié; il arrivait toujours à propos; c'était le conciliateur par excellence, l'arbitre de toutes contestations et de toutes querelles entre parents. Ce que les poëtes disent d'Hercule, que dans les temps anciens il avait subjugué par sa valeur tant de monstres redoutables parmi les bêtes comme parmi les hommes et qu'il avait purgé le monde, Cratès le faisait contre la colère, contre l'envie, contre l'avarice, contre le libertinage. Il fut l'Hercule vengeur des monstres qui dégradent l'esprit humain; il exterminait des âmes tous ces fléaux; il en purgeait les familles; il terrassait le vice. A moitié nu lui-même, remarquable par une massue, il était né aussi à Thèbes, qui est la patrie d'Hercule si l'on en croit les traditions. Or, avant d'être devenu tout à fait Cratès, il comptait parmi les plus importants personnages de Thèbes. On citait la noblesse de sa famille, le grand nombre de ses domestiques; sa demeure était ornée d'un ample vestibule; il possédait de somptueux habits, de nombreux domaines. Mais plus tard il reconnut que ce patrimoine qui lui avait été légué ne constituait aucune ressource, aucune base de conduite; que c'était un luxe éphémère et fragile; que tout ce qu'il y a de richesse sous le ciel ne saurait aider l'homme à bien vivre.

suæ Athenis cultus est; nulla domus ei unquam clausa erat : nec erat patris familias tam absconditum secretum, quin eo tempestive Crates interveniret, litium omnium et jurgiorum inter propinquos disceptator atque arbiter Quod Herculem olim poetæ memorant monstra illa immania hominum ac ferarum virtute subegisse orbemque terræ purgasse : similiter adversum Iracundiam et Invidiam, Avaritiam atque Libidinem, cæteraque animi humani monstra et flagitia, philosophus iste Hercules fuit. Eas omnes pestes mentibus exegit, familias purgavit, malitiam perdomuit : seminudus et ipse, et clava insignis : etiam Thebis oriundus, unde Herculem fuisse memoria exstat Igitur priusquam plane Crates factus, inter proceres Thebanos numeratus est : lectum genus, frequens famulitium, domus amplo ornata vestibulo : ipse bene vestitus, bene prædiatus. Post ubi intellexit nullum sibi in re familiari præsidium legatum, quo fretus ætatem agat, omnia fluxa infirmaque esse : quidquid sub cælo divitiarum est, eas omnes ad bene vivendum ne quidquam esse;

Qu'un navire, se disait-il, soit solide, habilement fait, bien établi au dedans, au dehors orné d'élégantes peintures; qu'il ait un gouvernail bien mobile, de solides amarres, une mâture élevée; que sa hune soit remarquable, ses voiles, brillantes; enfin que tout l'équipement soit aussi commode à la manœuvre que flatteur pour le coup d'œil : si ce navire n'est pas conduit par un pilote, ou bien s'il l'est par la tempête, combien facilement, avec tous ces superbes appareils, il ira s'engloutir dans les profondeurs de la mer ou se briser contre les écueils! Voyez encore les médecins, quand ils entrent chez un malade pour une visite. Aucun d'eux, parce qu'il voit dans la maison de superbes balustres, des lambris couverts d'or, des troupeaux d'esclaves et d'adolescents d'une rare beauté debout autour du lit dans l'appartement, aucun d'eux donne-t-il, pour cela, bon espoir au malade? Non; mais lorsqu'après s'être assis à son chevet, avoir pris sa main, l'avoir tâtée, avoir étudié les pulsations et leurs intervalles, le médecin y trouve du désordre et de l'irrégularité, il lui déclare que son état est dangereux. Ce richard est condamné à la diète : de la journée, dans sa maison où règne l'opulence, il ne reçoit un morceau de pain, cependant que tous ses serviteurs sont joyeux et se régalent. Et à cela il ne saurait rien faire, malgré sa condition.

Sicuti navem bonam, fabre factam, bene intrinsecus compactam, extrinsecus eleganter depictam, mobili clavo, firmis rudentibus, procero malo, insigni carchesio, splendentibus velis, postremo omnibus armamentis idoneis ad usum, et honestis ad contemplationem; eam navem si aut gubernator non agat, aut tempestas agat, ut facile cum illis egregiis instrumentis aut profunda hauserint, aut scopuli comminuerint! Sed et medici quum intraverint ad ægrum, uti visant, nemo eorum, quod tabulina perpulchra in ædibus cernant, et lacunaria auro oblita, et gregatim pueros ac juvenes eximia forma in cubiculo circa lectum stantes, ægrum jubet uti sit animo bono : sed ubi juxtim consedit, manum hominis prehendit, eam pertractat, venarum pulsum et momenta captat : si quid illic turbatum atque inconditum offendit, illi renuntiat, male morbo haberi. Dives ille cibo interdicitur, ea die in sua sibi copiosa domo panem non accipit : quum interea totum ejus servitium hilares sunt atque epulantur. Nec in ea re quidquam efficit conditione.

XXIII. ... Vous qui avez voulu de moi une improvisation, acceptez d'abord cet essai; plus tard j'y donnerai suite. Si je ne me trompe, je ne risque rien en me risquant à improviser, puisque par des sujets médités à l'avance j'ai obtenu déjà vos suffrages; et je ne crains pas de vous déplaire pour des frivolités, vous ayant satisfaits en plus grave matière. Mais il faut que vous me connaissiez sous tous les rapports; et par ce barbouillage informe, comme dit Lucilius, vous jugerez si je suis le même quand je parle d'abondance que quand je suis préparé : je m'adresse à ceux d'entre vous qui ne me connaissent pas encore ce talent d'improvisateur.

Ces essais, vous ne les écouterez pas, bien entendu, avec plus de sévérité que je les ai écrits; mais vous les recevrez avec autant de complaisance que j'en apporte à vous les lire. C'est du reste, l'habitude ordinaire des gens sensés. Juges rigoureux en matière d'ouvrages médités longuement, ils sont portés à être faciles pour ce qui est improvisé. Un ouvrage écrit subira votre examen et votre critique; mais ce qui est dit d'abondance, vous l'écoutez et l'accueillez sans rigueur. Or, c'est justice : puisque tout ce qui est écrit restera tel, même quand l'auteur ne le déclamera plus, tandis que des improvisations, dans lesquelles vous devez en quelque sorte avoir une part, seront toujours ce que les aura faites votre bien-

XXIII. Qui me voluistis dicere ex tempore, accipite rudimentum, post experimentum. Quippe, prout mea opinio est, bono periculo periculum faciam, postquam re probata meditata sum dicturus incogitata. Neque enim metuo, ne in frivolis displiceam, qui in gravioribus placui. Sed ut me omnifariam noveritis : etiam in isto, ut ait Lucilius, schedio incondito experimini; an idem sim repentinus, qui et præparatus; si qui tamen vestrûm nondum subitaria ista nostra cognostis.

Quæ scilicet audietis, pari labore, quo scribimus, venia propensiore, quam legimus. Sic enim ferme assolet apud prudentes viros esse in operibus elaboratis judicatio restrictior, in rebus subitariis venia prolixior. Scripta enim pensiculatis et examinatis : repentina autem noscitis simul et ignoscitis. Nec injuria; illa enim, quæ scripta legimus, etiam tacentibus nobis talia erunt, qualia illata sunt. hæc vero, quæ inpræsentiarum, et quasi vobiscum partienda sunt, talia erunt,

veillant acccueil; et plus ici je modifierai mon genre d'éloquence, plus je m'assurerai vos éloges.

Je vois qu'en effet vous m'écoutez avec plaisir. Vous tenez donc entre vos mains le sort de l'esquif. A vous, d'en arrondir et d'en déployer les voiles, afin qu'elles ne soient pas pendantes et lâches, ou fermées et repliées. Pour moi, j'aurai occasion d'appliquer le mot d'Aristippe, ce célèbre fondateur de la secte des Cyrénéens, et, titre qu'il préférait lui-même, ce disciple de Socrate. Un tyran lui demandait quel profit il avait retiré d'une si longue et si pénible étude de la philosophie : « C'est, répondit Aristippe, de pouvoir converser avec tous les hommes sans crainte et sans embarras. » J'aurai des expressions soudaines pour un sujet soudainement conçu. Je ferai comme quand il s'agit d'une muraille qu'il est nécessaire de construire à la hâte et où l'on ne s'attache ni à jeter à la base des fondements massifs, ni à régulariser la façade, ni à la tirer au cordeau. Pour cette bâtisse de paroles, je n'apporterai pas de ma montagne des pierres taillées à angles droits, uniformément aplanies partout, bien proportionnées et bien symétriques dans toutes leurs arêtes; mais je m'accommoderai aux besoins de la construction. Ici je mettrai des pierres inégales et raboteuses; là j'en mettrai qui seront polies et bien glissantes; là d'autres, dont les angles ressortiront; ailleurs,

qualia vos illa favendo feceritis. Quanto enim exinde orationi modificabor, tanto a vobis in majus tolletur.

Vos enim adverto libenter andire. Proinde in vestra manu situm est vela nostra sinuare et immittere, ne pendula et flaccida, neve restricta et caperata sint. At ego, quod Aristippus dixit, experiar : Aristippus ille cyrenaicæ sectæ repertor, quodque malebat ipse, Socratis discipulus. Eum quidam tyrannus rogavit, Quid illi philosophiæ studium tam impensum tamque diutinum profuisset? Aristippus respondit : Ut cum omnibus, inquit, hominibus secure et intrepide fabularer. Verbo subito sumta est sententia, quia de repentino oborta est; quasi velut in maceria lapides temerario interjectu poni necesse est : neque interjecto intrinsecus pondere, neque collineato pro fronte situ, neque conniventibus ad regulam lineis. Quippe qui structor orationis hujus egomet, non e meo monte lapidem directim cæsum afferam, probe omnifariam complanatum, lævitater ex optimioris ad unguem coæquatum; sed cuique operi accommodem, vel inæqualitates as

d'autres, qui seront à peu près rondes; et nulle part le cordeau n'alignera, nulle part l'équerre n'égalisera, nulle part le fil à plomb n'établira la verticale. Car aucune chose ne peut être à la fois hâtée et parfaite : on ne saurait rien voir qui réunisse le mérite de la perfection et l'agrément de la célérité. Je me suis prêté aux désirs de certains auditeurs qui ont formellement désiré que le discours qu'on attendait de moi fût une improvisation; et en vérité je crains bien qu'il ne m'arrive ce que le fabuliste Ésope nous raconte être arrivé à son corbeau : à savoir, qu'en recherchant une gloire nouvelle, je ne sois contraint de perdre le peu que j'en avais acquis précédemment. Mais vous me demandez cet apologue; et je ne serai pas fâché moi-même de vous réciter une fable.

Le corbeau et le renard, ayant aperçu tous deux à la fois un morceau friand, se hâtaient, pour aller le saisir, avec un empressement égal; mais égale n'était pas leur vitesse, parce que le renard courait et que le corbeau volait. L'oiseau eut donc bientôt pris les devants sur le quadrupède; et, porté facilement par ses ailes qui se déploient de droite et de gauche, le premier il s'abat sur le morceau, s'en empare; puis, doublement joyeux et de sa proie et de sa victoire, il reprend son vol, pour aller sur la cime d'un chêne voisin se percher en toute sûreté. Le renard alors, ne

pera, vel lævitate lubrica, vel angulis eminula, vel rotunditate volubilia, sine regulæ correctione, et mensuræ parilitate, et perpendiculi solertia. Nulla enim res potest esse eadem festinata simul et examinata : nec esse quidquam omnium, quod habeat et laudem diligentiæ simul et gratiam celeritatis. Præbui me quorumdam voluntati, qui oppido voluerunt, quæ a me desiderabantur, ut dicerem ex tempore. Et est, hercule, formido, ne id mihi evenerit, quod corvo suo evenisse Æsopus fabulatur. Id erit, ne, dum laudem hanc novam capto, parvam illam, quam ante peperi, cogar amittere. Sed de apologo quæritis, non pigebit aliquid fabulari.

Corvus et vulpis unam offulam simul viderant, eamque raptum festinabant pari studio, impari celeritate : vulpis cursu, corvus volatu. Igitur ales bestiam prævenit, et secundo flatu, propassis utrimque pennis prælabitur, et anticipat, atque ita præda simul et victoria lætus, sublime evectus, in quadam proxima quercu, in summo ejus cacumine tutus sedit. Eo tum vulpis, quia illuc pedem nequibat

pouvant de ses pieds monter sur l'arbre, y fit grimper la ruse. Il se plaça au-dessous du ravisseur, le voyant si fier là-haut de sa proie, et il se mit à lui prodiguer d'astucieux éloges. « J'étais bien impertinent de le disputer, sans espoir de succès, à l'oiseau d'Apollon! A-t-on jamais vu corps mieux proportionné! Ni trop petit ni trop grand, il est tel qu'il le faut pour ses besoins et pour sa beauté. Que ce plumage est moelleux! cette tête, gracieuse! ce bec, solide! quel regard perçant! quelles serres vigoureuses! Parlerai-je de sa couleur? il y avait deux couleurs principales, la noire et la blanche, qui constituent la différence du jour et de la nuit: Apollon les a données toutes les deux aux oiseaux qui sont les siens, la blanche au cygne, la noire au corbeau. Mais pourquoi faut-il que, de même qu'il accordait le chant au cygne, il n'ait pas également attribué la voix à son rival? au moins ce bel oiseau, qui domine si incontestablement sur toute la gent ailée, ne serait pas privé du mérite de la voix; ce favori du dieu de la musique ne vivrait pas muet et silencieux. » Le corbeau n'eut pas plus tôt entendu dire que cet avantage seul lui manquait sur les autres oiseaux, qu'il voulut pousser un vaste éclat de gosier, afin de ne pas le céder en cela non plus au cygne; et, oubliant le gâteau qu'il tenait, de toute sa grandeur il ouvrit le bec, de manière que ce qu'il avait conquis par son vol, il le

dolum jecit : namque eamdem arborem successit : et subsistens, quum superne raptorem præda ovantem videret, laudare astu adorsa est : Næ ego inscita, quæ cum alite Apollinis frustra certaverim; quippe cui jampridem corpus tam concinnum est, ut neque oppido parvum, neque nimis grande sit, sed quantum satis ad usum decoremque : pluma mollis, caput argutum, rostrum validum. Jam ipse oculis persequax, unguibus pertinax. Nam de colore quid dicam? Nam quum duo colores præstabiles forent, piceus et niveus, quibus inter se nox cum die differunt; utrumque colorem Apollo suis alitibus condonavit : candidum olori, nigrum corvo. Quod utinam sicuti cycno cantum indulsit, ita huic quoque vocem tribuisset! ne tam pulchra ales, quæ ex omni avitio longe præcellit, voce viduata, deliciæ facundi dei, muta viveret et elinguis! Id vero ubi corvus audit, hoc solum sibi præ cæteris deesse, dum vult clarissime clangere, ut ne isthoc saltem olori concederet; oblitus offulæ, quam mordicus retinebat, toto rictu hiavit; atque ita, quod volatu pepererat, cantu amisit; enimvero vulpis, quod cursu amiserat,

perdit par son chant, et ce que le renard avait perdu à la course, il le regagna par la ruse. Réduisons cette fable à peu de mots, autant qu'elle peut se résumer. Le corbeau, pour se montrer habile chanteur, talent que le renard avait dit manquer seul à toutes les perfections de l'oiseau, se mit à croasser, et la proie qu'il tenait dans son bec devint le partage d'un flatteur insinuant.

XXIV. ... Je sais depuis longtemps ce que vous me demandez par vos gestes significatifs : vous voulez que j'achève en latin le reste du sujet. Car, au commencement de la séance, les opinions étant divisées, je me rappelle avoir promis que personne d'entre vous, ni ceux qui étaient pour le grec, ni ceux qui étaient pour le latin, ne se retirerait sans avoir entendu l'idiome qu'il préférait. Ainsi donc, si vous le permettez, nous nous en tiendrons là pour la langue d'Athènes. Il est temps de revenir dans le Latium et de quitter la Grèce : car nous voilà presque arrivés à la moitié du sujet; et, autant que je puis en juger, cette seconde partie n'est inférieure à celle qui a été précédemment exposée en grec, ni pour la vivacité des arguments, ni pour l'abondance des pensées, ni pour la richesse des exemples, ni pour la perfection du style...

FIN DES FLORIDES

astu reciperavit. Eamdem istam fabulam in pauca cogamus, quantum potest fieri cohibiliter. Corvus ut se vocalem probaret, quod solum deesse tantæ ejus formæ vulpis simulaverat, crocire adorsus, prædæ, quam ore gestabat, inductricem compotivit.

XXIV. Jamdudum scio, quid hoc significatu flagitetis, ut cætera latinæ materiæ persequamur. Nam et in principio vobis diversa tendentibus, ita memini polliceri, ut neutra pars vestrùm, nec qui græce, nec qui latine petebatis, dictionis hujus expertes abiretis. Quapropter, si ita videtur, satis oratio nostra atticissaverit. Tempus est in Latium demigrare de Græcia. Nam et quæstionis hujus ferme media tenemus : et, quantum mea opinio est, pars ista posterior præ illa græca, quæ antevertit, nec argumentis fit effœtior, nec sententiis rarior, nec exemplis pauperior, nec oratione defectior.

FINIS FLORIDORUM

NOTES

SUR LES FLORIDES

LIVRE PREMIER

Page 9, ligne 4. *Dans votre ville sainte.* C'est probablement de Carthage que veut parler l'auteur. Cette ville, comme nous avons eu plus d'une fois occasion de le dire, avait été l'école d'Apulée avant de devenir sa patrie adoptive; et le caractère religieux imprimé à cet hommage est tout à fait en rapport avec le culte qu'il professait pour elle. S'il est permis d'établir cette hypothèse, on pourra aller jusqu'à désigner à quelle époque de la vie de l'auteur ce morceau fut écrit ou prononcé. Ce dut être après ses voyages, lorsqu'il revenait en Afrique pour se fixer à Madaure. Il passa sans doute alors par Carthage, et il était âgé de vingt-cinq ans.

P. 10, l. 4. *De mon maître Socrate.* C'était Socrate qui avait donné naissance à la secte platonicienne, suivie par Apulée.

— L. 12. *Ce soldat de Plaute.* C'est Stratophane dans le *Truculentus*, acte II, sc. VI, v. 8.

P. 11, l. 4. *Ces paroles d'un excellent poëte.* Homère, *Iliade*, liv. III, v. 12.

— L. 7. *Mais que dans son vol sublime l'aigle* etc. Toute la fin de cet alinéa est fort brillante et fort pittoresque. On y reconnaît une plume habile et exercée. Rien n'est plus juste que ces expressions *solum ætheris et fastigium hiemis.* Il y a du nombre dans le *pæne eodem loco pendula circumtuetur;* l'horizon s'agrandit véritablement dans la période finale : *simul campis pecua, simul montibus feras* etc.; et rien n'est plus vigoureux et plus précis que le *uno obtutu sub eodem impetu.*

P. 12, l. 1. *L'insouciant agneau.* Le commentateur de l'édition du Dauphin veut que l'on fasse prévaloir dans *incuriosum*, non pas

le sens de *imprévoyant*, mais celui de *gras, que les soucis ne font pas maigrir*; et il s'appuie d'une citation de Plaute, *Aulul.*, acte III, sc. VI, v. 26. C'est étayer bien mal à propos d'une érudition inutile un sens très-peu naturel. Ajoutons que dans le passage de Plaute le mot *curiosus*, sur lequel s'appuie le commentateur, est repoussé par les meilleures éditions. Voyez le *Plaute* de M. Naudet, vol. I, p. 299, coll. Lemaire.

P. 12, l. 3. *Hyagnis fut, à ce que nous apprennent les traditions*, etc. Ce fragment fort curieux nous semble, d'un bout à l'autre, une allusion constante au rôle que jouent dans l'Apologie Apulée et son accusateur Émilianus. Il serait, par exemple, difficile de ne pas reconnaître ce dernier dans cette esquisse : « C'était un Phrygien, un barbare; sa face repoussante... etc. C'était Thersite le disputant à Nirée, un rustre à un savant... Il commença par débiter en un jargon barbare une foule d'impertinences... » Rien ne ressemble davantage aux traits qui caractérisent personnellement Émilianus dans plusieurs endroits de l'Apologie, comme, par exemple : « Émilianus est un homme qui dépasse les bouviers et les pâtres de Virgile en fait de grossièreté (*Apolog.* Plus loin, p. 388. Dauph., p. 416...) On lui a donné deux sobriquets : celui de Caron, à cause de sa figure et de son âme infernale; puis, à cause de son mépris pour les dieux, un autre qu'il entend répéter plus volontiers, celui de Mézence.» (*Apolog.* Plus loin, p. 462, Dauph., p. 497...) Ici donc encore, comme tout à l'heure, il est permis de s'autoriser d'une telle ressemblance pour indiquer et le but et la date de ce fragment. Lorsque Apulée eut abandonné la ville d'Œa, où des hommages flatteurs ne pouvaient compenser les dégoûts dont il venait d'être abreuvé par d'indignes calomnies et par une accusation scandaleuse, il alla se fixer à Carthage, l'école de son enfance. Là, bientôt, « une foule nombreuse se pressa pour l'entendre, soit au barreau, soit à ses brillantes leçons, où il abordait, comme en se jouant, les exercices les plus difficiles de la rhétorique et les formes les plus variées de l'improvisation » (Notice biographique, en tête du Ier volume). Il est assez naturel de supposer qu'il ne résista pas au plaisir de tracer un tableau allégorique de la victoire qu'il avait remportée sur ses ennemis, et d'en faire le sujet d'un de ses exercices journaliers. Émilianus devint le satyre Marsias; l'orateur devint Apollon, « possédant une égale facilité dans la prose et dans les vers. » Apulée était donc à ce moment fixé à Carthage; il avait environ trente-quatre ans; et c'était en 148

après J. C. (*Voir* le Tableau synchronique de la vie et des œuvres d'Apulée, en tête du premier volume.)

P. 12, l. 8. *Ou qu'il connût la flûte à plusieurs trous.* Horace, dans son *Art poétique* (vers 201 et 202), nous apprend ce qu'était la flûte dans l'enfance de la musique :

> Tibia non ut nunc orichalco vincta tubæque
> Æmula, sed tenuis, *simplexque foramine pauco*, etc.

— L. 14. *Comme le pâtre ou le bouvier de Virgile.* Egl. III, v. 27.

— L. 19. *Le premier, Hyagnis disjoignit ses mains en jouant.* C'est-à-dire, qu'il employa deux flûtes, tenues par lui chacune d'une main en même temps qu'il levait ou abaissait les doigts sur les différents trous dont elles étaient percées.

P. 13, l. 4 et suiv. *C'était, du reste, un Phrygien, un barbare.* Quand on voulait désigner un homme inepte, grossier et ignorant, on l'appelait *Mysien* ou *Phrygien*, les deux mots se joignant presque toujours, comme l'indiquent deux passages de Cicéron, *Orator*, chap. XXVI; à son frère Quintus, liv. Ier, lettre 1re. — *Se hérissait d'une barbe sale.* Le mot latin *illutibarbus* est tout à fait de licence apuléienne. Quelques-uns proposent de lui substituer *multibarbus*, qui n'est pas à beaucoup près aussi conforme au génie de notre écrivain. — *C'était Thersite le disputant à Nirée.* Le texte dit *le disputant à un bel homme.* — *Poussèrent l'ironie.* Le mot latin *dissimulamentum* est ici remarquable, en ce qu'il prend un des deux sens du mot grec εἰρωνεία, qui signifie à la fois *ironie* et *dissimulation*.

— L. dernière. *Ses cheveux arrangés en bandeaux et en boucles se déploient sur ses tempes et sur son front.* Il y a ici dans le texte des nuances très-délicates et presque insaisissables, entre *remulsis antiis* et *promulsis capronis*. On s'accorde à faire venir *antiæ* du mot *antes*, bords, extrémités, et *capronæ* de *a capite pronæ;* ce qui combiné avec *remulsis*, « lissés en arrière, » et *promulsis*, « lissés en avant, » répond bien aux bandeaux qui se terminent derrière les oreilles et aux boucles qui viennent sur le front.

P. 14, l. 19. *Il y avait un joueur de flûte, nommé Antigénidas*, etc. L'idée de ce morceau est assez subtile : Antigénidas s'indignait que les hommes qui jouent des instruments aux pompes funèbres fussent appelés des musiciens, parce que réciproquement

on en venait à appeler les véritables musiciens, joueurs d'instruments aux pompes funèbres. Sur ce propos, Apulée dit qu'il faut se résigner à la confusion du talent et de la médiocrité; que cette confusion existe, au moins pour le costume, dans les tribunaux, dans l'arène, et jusque dans les écoles de philosophie. On trouve ce passage en grec dans Dion Chrysostome, XLIX[e] discours. Antigénidas est cité avec éloge par Aulu-Gelle et par Plutarque.

P. 15, l. 14... *C'est, en effet, avec des dispositions favorables* etc. Tout ce fragment, pour la partie géographique et même pour ce qui tient aux gymnosophistes, est à peu de chose près ce que dit Strabon, dans son livre XV.

P. 18, l. 11. *Le fameux Alexandre, le plus excellent* etc. Tout le premier alinéa du texte latin, si hardiment ou plutôt si incorrectement jeté par rapport à la syntaxe, ne présente pas du tout la même physionomie dans l'édition du Dauphin que dans la nôtre, par la seule interpolation du mot *placuit*, qui se place dans celle-ci après *inditum est*. Or, il paraît constant que ce mot *placuit* ne se trouve dans aucun manuscrit, et que c'est Vulcanius qui l'a le premier admis sur les conjectures de Colvius. Rien n'est moins nécessaire que de l'introduire; rien n'est même moins judicieux : car ce n'est pas parce qu'Alexandre l'a voulu (*Alexandro placuit*), que ce monarque reçut le nom de Grand. De plus, conservé comme nous le présentons, ce morceau devient tout à fait curieux de philologie. De *Alexandro illi*, etc., il faut passer à *ejus Alexandri*, pour avoir le sens de la période. On y reconnaît le caractère de l'improvisation, qui jette en avant une tournure de phrase pour l'oublier ensuite et ne la rattacher à rien dans l'ordre grammatical; ou bien encore, on y apprécie ces inconséquences, ces anacoluthes, si familières à notre auteur, qui témoignent de sa latinité peu châtiée et de ses habitudes de multiplier les hellénismes ou peut-être les africanismes. »

P. 19, l. 2. *Mon cher Clément, poëte d'une profondeur et d'une grâce sans pareilles*. Le poëme et l'auteur sont également inconnus. Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent, comme on le voit, ces complaisants enthousiasmes du jour, que la postérité ne ratifie jamais.

— L. 16. *Alexandre seul fut constamment Alexandre sur ses portraits*. Ce sens est le résultat de la leçon *suus*, au lieu de *summus*, à laquelle nous sommes autorisé par plusieurs éditions, et qui est beaucoup plus vive et plus précise.

P. 19, l. avant-dernière. *D'un front gracieusement découvert.* Quelques pages plus haut nous avons vu la même expression, *relicina,* prise comme un caractère de laideur; mais elle se combinait avec *coma,* tandis qu'ici c'est avec *frons :* un front découvert n'est jamais désagréable, des cheveux renversés le sont souvent.

P. 20, l. 5. *Imiter les philosophes uniquement par le manteau.* Rapprochez de ce passage l'anecdote rapportée dans Aulu-Gelle, liv. IX, ch. 2 : « Un homme à longue barbe et affublé d'un vaste manteau voulait qu'Hérode Atticus le reconnût pour philosophe : — Je vois une barbe et un manteau, dit Hérode, mais je ne vois pas de philosophe. »

— L. 19. *Quelle est la brute, quel est le portefaix... — Quis ex rupiconibus, bajulis.* L'expression de *rupicones* ne se rencontre que dans Apulée. Festus et Tertullien donnent *rupices* dans ce même sens de « brute; » et tous les trois font venir ce mot de *rupes,* pierre, corps dur, brut et insensible.

— L. avant-dernière... *Il est plus redevable, en effet,* etc. Si l'on veut donner un nom à ce personnage d'après les indications diverses fournies par Apulée, on pourra choisir entre Scipion Orfitus, Lollianus Avitus, Maximus, Émilianus Strabon.

P. 21, l. 8. *Si par hasard dans cette magnifique assemblée* etc. Ce fragment jette une grande lumière sur l'existence qu'Apulée menait à Carthage. Harcelé sans cesse par l'envie d'une part, et de l'autre condamné par les exigences publiques à fortifier tous les jours son talent, il se déclare placé dans la situation la plus embarrassante, mais aussi la plus glorieuse. En général, du reste, les Florides, pour tout ce qui est personnel à Apulée, sont avec l'Apologie la mine la plus féconde à exploiter : on y peut fouiller notamment avec plus de sûreté que dans les Métamorphoses, où tout est de fantaisie et de pure invention. C'est pourtant une remarque négligée par tous les biographes de notre auteur, sans en excepter un seul.

P. 22, l. 11. *La juger d'après les règles de l'harmonie et du sublime.* Littéralement, « la comparer au tour et au cothurne. »

LIVRE DEUXIÈME

Page 24, ligne 1. *Cet Hippias appartient à la classe des sophistes.* Dans le *Voyage d'Anacharsis,* Barthélemy met en scène un per-

sonnage semblable, ch. XXXVIII, Description des jeux Olympiques; mais il ne lui donne pas de nom : « Non loin de là un sophiste tenait un vase à parfums et une étrille, comme s'il allait aux bains. Après s'être moqué des prétentions des autres, il monta sur un des côtés du temple de Jupiter, se plaça au milieu de la colonnade, et de cet endroit élevé il criait au peuple : Vous voyez cet anneau, c'est moi qui l'ai gravé; ce vase et cette étrille, c'est moi qui les ai faits : ma chaussure, mon manteau, ma tunique et la ceinture qui l'assujettit, tout cela est mon ouvrage; je suis prêt vous lire des poëmes héroïques, des tragédies, des dithyrambes, toutes sortes d'ouvrages en prose, en vers, que j'ai composés sur toutes sortes de sujets; je suis prêt à discourir sur la musique, sur la grammaire; prêt à répondre à toutes sortes de questions. » Dans Apulée, comme dans Barthélemy, ce passage est traduit presque littéralement de Platon. — Hippias a donné son nom à deux des traités de ce philosophe; et le trait ici raconté se trouve dans Cicéron, *de l'Orateur*, liv. III. Voir notre édition, p. 231 et 270 (Hachette, 1845).

P. 25, l. 16. *Une charmante petite étrille, munie d'un manche vertical, et où circulaient intérieurement de petits tuyaux arrondis en forme de rigoles.* Le texte est à cet endroit d'une difficulté presque insurmontable : *recta fastigatione clausulæ,* doit signifier « à ligne droite dans la partie extrême qui en fait la poignée, » et *flexa tubulatione ligulæ,* veut dire « à tuyaux courbés de ses petites langues; » *ligulæ* présente le même sens que *lingula,* dont il est le diminutif.

P. 26, l. 5. *Chez le fabricant.* Mot à mot « dans l'atelier du tisserand. »

— L. 14. *Par l'archet de la cithare.* D'autres entendent par *virga* la branche de laurier ou de myrte que tenaient les enfants en récitant des vers, soit à un festin, soit à une représentation scénique.

— L. 17. *Griphes.* C'étaient des jeux d'esprit analogues aux logogriphes, du mot grec *gripos,* « filet. »

— L. 19. *Avec une pareille complaisance.* Littéralement : « par un double vœu. » D'autres entendent : « par une double vocation. » — Voyez le dernier morceau des Florides, ci-dessus, p. 74... « Vous voulez que j'achève en latin le reste du sujet. »

— L. 22. *Honorable proconsul.* Severianus, comme l'auteur va le nommer plus bas.

P. 29, l. 2. *La faveur des Césars*. A savoir, de Marc-Aurèle et de Lucius Verus. Apulée était alors âgé de quarante-huit ans, et nous sommes en l'an 162 de l'ère chrétienne. *Voir* au Tableau synchronique de la Notice préliminaire.

— L. 9.

> Qui, dans les cieux traçant sa brillante carrière,
> Verse sur les humains des torrents de lumière.

Ces vers sont tirés des *Phéniciennes* du poëte Accius.

— L. 11. *Dont la clarté se subordonne à ses lois*. Pour donner ce sens, nous lisons *discipula;* une édition porte *decipula,* que le commentateur du Dauphin dit être tenté d'accepter, en l'entendant par « lune qui prive le soleil de sa lumière, qui l'intercepte, ou du moins qui reçoit de lui la sienne. »

L. 14. *Il est encore d'autres dieux intermédiaires* etc. C'est en deux lignes toute la théorie développée dans *le Dieu de Socrate*. Entre autres passages de ce dernier traité, *voyez* celui-ci (plus bas, p. 116) : « Il existe certaines puissances divines intermédiaires, qui habitent les espaces aériens placés entre la voûte des cieux et notre humble séjour; et c'est par leur moyen que nos désirs et nos mérites parviennent jusqu'aux dieux. Les Grecs les nomment *démons*. »

— L. dernière. *Fit partout circuler des fleuves rapides;* etc. Il y a ici, dant le texte, une profusion très-remarquable de substantifs, dont deux sont fort curieux et fort rares, *fluor amnium, viror pratorum, volatus serpentium.*

P. 30, l. 4. *Un héritage stérile*. Quelques éditeurs donnent *hered. sterile,* dans le but d'éviter un solécisme. Il est probable qu'ils ont été plus scrupuleux qu'Apulée lui-même.

— L. 8.

> Qu'une stérile avoine et que la triste ivraie.

Le vers latin est le 37e de la ve églogue de Virgile.

— L. 12. *Le perroquet est un oiseau de l'Inde,* etc. L'oiseau qu'Apulée nomme *un oiseau de l'Inde,* est évidemment la perruche d'Alexandre, *psittacus Alexandri,* dont Linnæus a donné la caractéristique suivante: *Psittacus macrourus, viridis, collari pectoreque rubro, gula nigra* (*Syst. nat.,* edit. 10, gen. 44, spec. 9). Il est vrai que la description de l'auteur des *Florides* ne concorde pas

exactement avec la description du naturaliste suédois, *pari fulgore circumactu cingitur et coronatur*; mais cet ornement étranger n'est autre chose qu'un enjolivement, inventé de gaieté de cœur par Apulée. Car Pline l'Ancien, qui copiait ses devanciers, n'a pas lui-même manqué de copistes, au nombre desquels Apulée figure; et il dit expressément (liv. X, ch. LVIII et LIX) : *India hanc avem mittit, sittacen vocat, viridem toto pectore, torque tantum miniato in cervice distinctam*.

La phrase suivante d'Apulée : *sed color psittaco viridis, et intimis plumulis, et extimis palmulis*, aurait été, sous le point de vue de l'histoire naturelle, traduite plus exactement ainsi : « Tout le plumage de l'oiseau est vert depuis les plumes remiges qui se montrent aux extrémités, jusqu'aux plumes duvetées les plus voisines du corps. »

Quant à la comparaison qu'Apulée établit entre l'ancre du navire et le bec du perroquet, elle est démontrée exacte par l'habitude, connue de tout le monde, qu'a cet oiseau de se cramponner et de saisir les corps avec son bec. Il en est de même de l'usage qu'ont certains instructeurs d'oiseaux, de frapper la tête de leurs élèves peu dociles ou distraits.

Les détails qu'Apulée rassemble sur le perroquet qui se nourrit de glands, et en particulier sur les individus munis de cinq doigts à chaque patte, sont beaucoup plus obscurs; en voici, selon toute apparence, la seule explication raisonnable.

L'oiseau qui se nourrit de glands et qui imite avec facilité la voix humaine, ne peut être que le geai d'Europe, *corvus glandarius* de tous les zoologistes modernes; et c'est d'autant plus certain, que Pline le naturaliste, dont Apulée est encore ici le plagiaire, dit expressément : *Verum addiscere alias negant posse, quam quæ ex genere earum (picarum) sunt quæ glande vescantur*.

La race de geais caractérisée par cinq doigts à chaque patte serait de toute évidence une race monstrueuse, si, à l'exemple de quelques anatomistes, on n'admettait comme possible l'établissement, et pour ainsi dire le passage définitif de pareilles anomalies à l'état normal. Mais cette opinion est encore loin d'être reçue dans la science; et M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, excellent juge de semblables problèmes, ne dit pas un mot des geais pentadactyles, ou à cinq doigts, connus des anciens. Dans son *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux*, il n'indique pas que les modernes s'en soient jamais

occupés. Il ne cite des cas remarquables de *polydactylie* que chez l'homme, chez quelques espèces de mammifères domestiques et chez quelques espèces d'oiseaux, la poule et la pintade notamment.

Du reste, le passage de Pline le naturaliste a produit le calque textuel d'Apulée : il est en même temps plus précis que celui de l'auteur des *Florides*.

P. 32, l. 9. *L'éloquence que la philosophie m'a prodiguée n'a aucun rapport avec le chant prêté par la nature à certains oiseaux.* Nous reproduisons l'antithèse que le texte renferme : « éloquence *prodiguée*, chant *prêté*. »

— L. 12. *La cigale, à midi.* On connaît ce vers pittoresque de Virgile (*Bucoliques*, égl. II, v. 13) :

Sole sub ardenti resonant arbusta cicadis.

— L. dernière. *A force d'entendre prêcher* etc. Dans l'édition du Dauphin, ce fragment est précédé de tout le premier alinéa du fragm. XXII de notre édition (*voyez* page 67), depuis *Crates ille, Diogenis sectator,* etc., jusqu'à *ad bene vivendum ne quidquam esse.* Cette disposition, empruntée à Elmenhorst et à Scriverius, n'est pas assez rigoureusement réclamée par la logique pour que nous pensions devoir lui sacrifier l'uniformité constante des manuscrits.

P. 33, l. 5. *Il cria de toutes ses forces : « Cratès affranchit Cratès. »* C'est exactement ce que rapporte Suidas au mot *Cratès*.

— L. 8. *Une jeune fille de haute naissance.* Il la nomme plus bas « Hipparque ; » et Diogène-Laërce, qui a composé une vie de Cratès et de cette femme philosophe, l'appelle « Hipparchie. »

— L. 9. *Jeunes comme riches.* Le texte dit « plus jeunes et plus riches. »

— L. dernière. *Il se fût uni à elle.* Le texte est beaucoup moins réservé. — *Si Zénon n'eût étendu son manteau.* Cette circonstance n'est pas mentionnée dans Diogène-Laërce.

P. 34, l. 3. *Samos est une île* etc. Outre cette Samos clairement désignée ici, il y en avait, en face de l'embouchure de l'Hèbre, une autre, appelée souvent *Samothrace*.

— L. 9. *On le piocherait.* Notre première traduction donne « on le travaillerait. » *Scalpere*, du texte, voulait un mot plus énergique.

P. 34, l. 11. *A greffer et à sarcler ces arbrisseaux.* Le latin offre ici une précision désespérante pour le traducteur : « in sarculo et surculo. » Pour l'emploi du verbe « sarcler, » nous nous autorisons de l'Académie : « *Sarcler les orges, les avoines,* c'est arracher les herbes d'un terrain où l'on a semé de l'orge, de l'avoine. » — *Qui abondent bien plus dans l'île que les céréales.* Le texte dit *magis fructuosa insula est, quam frugifera.* Comme le remarque le commentateur du Dauphin, *fructus* se dit plutôt des fruits des arbres, et *fruges,* des moissons, de l'orge, du blé.

— L. 16. *Cependant elle possède un temple de Junon.* Ce fut dans cette île, selon la Fable, que Junon naquit, qu'elle y fut élevée et qu'elle y épousa Jupiter.

— L. dernière. *Je n'en veux citer pour exemple.* Nous croyons donner ainsi un sens raisonnable à la leçon *vel inde,* à peu près comme s'il y avait : « On pourrait le démontrer d'après ceci seulement : Il y a une statue... » — Le Bathylle dont il est parlé ici, passe pour être l'adolescent immortalisé par les vers d'Anacréon.

P. 35, l. 8. *Son cou est arrondi gracieusement.* Mot à mot : « Son cou est plein de suc (*suci,* aussi légitime que *succi*), d'embonpoint. »

— L. 17. *Ses mains sont tendres, effilées.* Les expressions du texte sont ici d'une grâce remarquable : *Manus ejus teneræ, procerulæ.* Rien n'est plus joli que ce dernier mot.

P. 36, l. 16. *Entre autres Zoroastre.* Il est bien entendu qu'il ne saurait s'agir ici de l'antique Zoroastre, roi de Bactriane, qui fut vaincu par Ninus II, roi d'Assyrie. Le Zoroastre cité dans ce passage était un des mages attachés à la cour de Cambyse. Du reste, au nombre des maîtres de Pythagore se trouve cité par différents auteurs un nom à peu près analogue à celui-ci : *Zaratas* dans Plutarque, *Zabratus* dans Malchus, *Nazaratus* dans saint Clément d'Alexandrie; et il est facile de concevoir que la corruption du vrai nom ait pu amener à celui de Zoroastre.

P. 37, l. 1. *Et ensuite chez les Brachmanes.* Nous avons ici supprimé un membre de phrase intercalé par Oudendorp entre *Brachmanas* et *eorum ergo;* à savoir : *Hi sapientes viri sunt, Indiæ gens est,* qui nous paraît bien évidemment une interpolation de commentateur.

— L. 3. *Les révolutions précises des divinités errantes.* Ces

divinités ne sont autres que les planètes, que l'on regardait comme des puissances célestes.

P. 37, l. 16. *Mis en dissolution par de hideux insectes.* Le texte dit *serpentium*, « des insectes rampants. » C'est de la maladie pédiculaire qu'il est ici question. Au liv. IV, ch. XXVIII, de ses *Histoires diverses*, Élien rapporte que Phérécyde fut frappé par les dieux de cette horrible maladie en punition de son impiété. D'autre part, dans *les Tusculanes*, liv. I, ch. XVI, Cicéron dit que « Phérécyde proclama le premier l'immortalité de l'âme. » Il est vrai que tous les écrivains anciens ne lui accordent pas cette gloire. Voyez l'édition des *Tusculanes* donnée par M. Berger, p. 19.

P. 38, l. 5. *A qui la philosophie doit son existence et son nom.* On sait qu'avant Pythagore on se disait *sage*; le premier il introduisit le nom plus modeste de *philosophe*, c'est-à-dire d'*ami de la sagesse*. Il faut lire dans Cicéron, *Tusculanes*, liv. V, ch. III, l'histoire de ce nom de « philosophe » expliqué par Pythagore lui-même.

— L. 9 et suiv. *Ces paroles, que les poëtes appellent volantes... le rempart d'ivoire que forment les dents.* Rien n'est plus fréquent, chez Homère, que ces façons de parler : ἔπεα πτερόεντα, (*Iliad.*, liv. I, v. 201; liv. II, v. 7, 109; IV, 69, 284, 311, 369, etc., etc.) *Odyss.*, I, 126; II, 382; ἕρκος ὀδόντων (*Iliad.*, IV, 350; XIV, 82; *Odyss.*, I, 64; III, 230, V, 22, etc., etc.) — On trouve dans Plaute (*Amphitr.*, act. I, sc. I, v. 169) une curieuse application de cette forme :

MERCURE. Une parole a volé vers moi.

SOSIE. Je suis bien malheureux de ne lui avoir pas coupé les ailes, à cette parole : pourquoi faut-il que les paroles soient volantes !

Pour parler de la latinité du passage en elle-même, remarquons que jamais peut-être Apulée n'a plus affecté le cliquetis des mots que dans cette phrase. Quelle bizarrerie que *intra murum candentium dentium!* Quel prétentieux rapprochement de finales!

— L. 18. *Par une épreuve de courte durée.* Aulu-Gelle nous apprend (liv. I, ch. IX) que cette épreuve ne durait jamais moins de deux ans.

— L. 21. *Il est pythagoricien presque en tout.* Nous n'avons pas osé risquer la concision du texte : « il pythagorise presque partout. »

P. 39, l. 2. *Auprès de tous vos prédécesseurs.* Il y a dans le texte : « tuis antecessoribus, » l'adjectif possessif étant au singulier, l'orateur s'adresse sans doute à quelqu'un des principaux magistrats de Carthage.

— L. 3. *Si je ne m'abuse.* Ainsi entendons-nous *videor.* Peut-être ce verbe a-t-il ici le sens, plus accusé, de : « être vu, être reconnu ; » et il faudrait alors traduire : « aux yeux de tous. »

LIVRE TROISIÈME

P. 40, l. 1. *Illustres primats de l'Afrique.* Le texte donne : « Principes Africæ viri. » La traduction littérale : « Princes, chefs de l'Afrique, » nous semble trop peu caractéristique. Le mot préféré par nous s'emploie (Dictionnaire de l'Académie) « en parlant des principaux d'une ville, d'un lieu : *Les primats de l'île d'Hydra, de Spezzia.* » Nous nous sommes autorisé de ce sens. — Tout ce numéro XVI, morceau curieux pour la biographie de notre auteur, peut jusqu'à un certain point passer pour être complet. Apulée consacre une de ses séances à remercier à la fois les Carthaginois et Émilianus Strabon de leur zèle à honorer ses talents par la consécration d'une statue.

— L. 6. *J'ai été plusieurs jours éloigné de la présence de mon auditoire.* On voit par là, que les leçons publiques d'Apulée formaient comme un cours suivi d'éloquence et de littérature.

— L. 7. *Aux eaux Persiennes.* Aucun renseignement géographique n'existe sur ces eaux. Elles devaient être dans la proximité de Carthage, et tenaient peut-être leur nom de celui qui les avait organisées ou achetées. Du reste, on trouve plus bas, page 62, au n° XVIII, le nom d'un certain Julius Persius, « cher aux Carthaginois en raison de ses services publics. »

— L. 11. *D'une vie qui vous est irrévocablement et à jamais consacrée.* — *Voyez,* une fois encore, la Notice préliminaire concernant la vie et les ouvrages d'Apulée, t. I, p. XI-XII. « ... Les hommages civiques ne lui manquèrent pas... le sénat lui décerna, sur la proposition d'un personnage consulaire, une statue que celui-ci offrit même d'élever à ses frais. Il est naturel de supposer qu'il ne quitta plus Carthage, où il tenait le sceptre de l'éloquence, et où il exerçait par son talent oratoire une influence remarqua-

ple. C'est là qu'il dut composer, depuis l'âge de quarante ans environ, la plus grande partie de ses nombreux ouvrages... vivant au sein du bonheur domestique, et surtout de la considération générale. »

P. 40, l. avant-dernière. *Presque exactement semblable, et dont le héros fut le comique Philémon.* Entre *memorabo* du texte latin, et *de Philemone comico,* plusieurs éditions, et, nous devons le dire, celle d'Oudendorp elle-même, donnent *quam improvisa pericula hominibus subito oboriantur.* Toutes regardent ces mots comme une interpolation de commentateur, et pourtant ne les proscrivent pas. Nous nous sommes décidé à le faire.

P. 41, l. 2. *Mais quoi! vous voulez aussi quelques détails sur son talent?... Eh bien donc,* etc. Il paraît que le vœu de l'auditoire s'exprimait en ce moment par quelques murmures partis du sein de l'assemblée. — *Ce Philémon fut un poëte,* etc. Quintilien, *Inst. Orat.,* liv. X, ch. I, p. 72, et Aulu-Gelle, ch. XVII, p. 4, parlent de ce comique dans le même sens et presque dans les mêmes termes qu'Apulée. — *Dans la comédie mixte.* D'après un passage fort judicieusement cité par Elmenhorst, et emprunté à la vie d'Antonin écrite par ce prince lui-même, il paraît que l'on distinguait la *comédie ancienne,* la *comédie moyenne* ou *mixte,* et la *nouvelle.* La comédie ancienne était celle dont parle Horace dans la satire IV du livre Ier, vers 1 et suivants :

Eupolis atque Cratinus Aristophanesque poetæ,
Atque alii quorum comœdia prisca virorum est,
Si quis erat dignus describi, quod malus, aut fur,
Quod mœchus foret, aut sicarius, aut alioqui
Famosus, multa cum libertate notabant.

« Eupolis, Cratinus, Aristophane et les autres anciens poëtes fondateurs de la vieille comédie, produisaient avec une liberté sans réserve sur le théâtre tous les désordres qui méritaient la censure publique : ceux de l'adultère, du spadassin, de l'homme de mauvaise foi, du voleur. »

« Plus tard, » dit ailleurs Horace (*Art poét.,* vers 287) :

. . . . In vitium libertas excidit et vim
Dignam lege regi : lex est accepta, chorusque
Turpiter obticuit, sublato jure nocendi.

« Tant de liberté dégénéra en une licence que la loi fut obligée de réprimer : elle le fit ; et le chœur, réduit à un honteux silence, n'eut plus le droit d'insulter. »

C'est ce genre, ainsi ramené à plus de modération, qui paraît avoir constitué la comédie mixte, dans laquelle Philémon s'exerça et dont il est ici question.

P. 41, l. 5. *Concurremment avec Ménandre.* Nous ajoutons ici un adverbe qui n'est pas dans le texte, mais qui nous paraît indispensable.

— L. 7. *Plus d'une fois même, disons-le avec honte, il remporta la victoire.* L'anecdote rapportée par Aulu-Gelle au chap. IV du liv. XVII de ses *Nuits Attiques*, confirme cette assertion : « Ménandre était souvent vaincu par Philémon, qui était loin d'avoir son mérite, mais qui devait ce triomphe à la brigue, à la faveur et aux coteries (*ambitu gratiaque et factionibus*). L'ayant un jour rencontré : En bonne conscience, lui dit-il, quand tu l'emportes sur moi, n'en es-tu pas confus? (*quum me vincis, non erubescis ?*) »

— L. 11. *Ses pensées, prises dans la vie journalière.* Cette traduction ne rend pas aussi parfaitement que nous l'aurions voulu le sens des paroles latines : *sententias vitæ congruentes*, qui veulent dire : « des pensées tout à fait naturelles, qui n'ont rien d'imaginaire, de chimérique, de ces pensées comme on en exprime tous les jours dans la société. » Peut-être faut-il entendre ce passage comme l'éditeur du Dauphin, et comme le traducteur de la collection de M. Nisard : « Des pensées appropriées au genre de la vie des personnages qui les énoncent. » Cependant ce serait donner à *vita* plus de latitude que n'en permet la restriction qui suit aussitôt : *non infra soccum, non usque ad cothurnum.*

— L. 19. *L'oncle grondeur.* On sait que, tout à l'opposé de nos oncles modernes, les oncles romains étaient la sévérité et l'intolérance même. Horace, pour désarmer la rigueur d'un critique, lui dit, liv. II, sat. 3, v. 87 et suiv. :

. . . . Sive ego prave,
Seu recte hoc volui, ne sis patruus mihi. . . . . .

« Que mes intentions aient été bien ou mal réalisées, n'ayez pas pour moi la sévérité d'un oncle. »

— Même ligne. *Le camarade obligeant.* Ainsi traduisons-nous, après longues hésitations, *sodalis opitulator.* Dans notre première édition on lit : « l'officieux compagnon de vie joyeuse; » c'est trop long et trop peu caractéristique. Le traducteur de la collection de

M. Nisard donne : « l'ami entremetteur; » ce qui est trop restreint pour le sens de *opitulator*, trop général pour celui de *sodalis*. Évidemment il s'agit ici d'un type de personnage de comédie, que Plaute met à chaque instant en scène. Le *sodalis* était plus qu'un camarade, qu'un ami banal; il obéissait aux lois d'une sorte de confraternité, bien reconnue chez les Romains, et il devait secours et assistance à son compagnon de « sodalité », comme celui-ci pouvait le réclamer de lui. Le mot *camarade* rend à peu près cette idée dans notre langue, bien que le sens n'en soit pas aussi déterminé.

P. 42, l. 2. *D'ordinaire*. Il y a dans le texte *amat*, mot qui veut dire souvent : « a coutume, » comme en grec φιλέω.

— L. 6. *Que le lendemain*. — *Deincipe die*. Cet adjectif, formé de l'adverbe *deinceps*, paraît être de la façon de notre auteur.

— L. 11. *La salle est comble; on est effroyablement serré*. Nous craignons d'avoir mis trop de familiarité dans notre première traduction : « Le théâtre est plein comme un œuf; on est les uns sur les autres. »

— L. 12. *Les conversations particulières commencent*. Le texte dit littéralement : « On commence à se plaindre entre soi, » ce qui s'ajuste mal avec le reste. Nous pensons qu'Apulée a donné au verbe *queri* le sens de *loqui*, *garrire*.

— L. 15. *Quand tout le monde est au courant*. Mot à mot : « quand toutes les choses précédentes sont déjà connues. » *Gnarus* est ici pris passivement, comme *ignarus* dans Tacite; *Annal.*, liv. XV, ch. LXII : « Cui enim ignaram fuisse sævitiam Neronis, » et quelques lignes plus haut, ch. LXI, *gnarus* même : « Idque nulli magis gnarum quam Neroni. »

P. 43, l. 10. *Venait de terminer chez lui le drame véritable*. Gruter rapporte une ancienne inscription tumulaire ainsi conçue :

JAM MEA PERACTA,
MOX VESTRA AGETVR FABVLA.
VALETE ET PLAVDITE.

On sait encore les dernières paroles de l'empereur Auguste, rapportées par Suétone : « Applaudissez : la farce est jouée! » *Plaudite, peracta est fabula!*

P. 43, l. 18. *Qu'il fallait aujourd'hui recueillir ses os, plus tard ses vers.* Il y a dans le texte un jeu de mots sur le verbe *legere*, qui signifie à la fois *lire* et *recueillir*. C'est ainsi que plus bas, p. 44, l. 10 et suiv., à cette phrase : « J'allais dormir dans la terre, avant de dormir dans mon lit ; je réglais mon compte avec la mort, etc..., » l'auteur joue sur la similitude, matérielle ou convenue, des mots *letum* et *lectum*, *fata* et *fanda*, *animam* et *historiam*. Un traducteur doit renoncer à reproduire ces artifices.

P. 45, l. 6. *Je veux dire, que s'il était, dans toute la force du mot, essentiellement gratuit.* Ces mots traduisent dans le texte latin une phrase : « id est, ut usquequaque esset gratuitum, » qui passe généralement pour être une glose de commentateur.

P. 46, l. 10. *Dans le passé.* Quelques éditions donnent : *Qui unquam Numantiæ fuerunt ;* de sorte qu'il faudrait, d'après elles, faire ici mention de Numance. Or Numance, à cette époque, formait un monceau de débris ; et, d'un autre côté, il n'est pas probable que le Strabon dont il s'agit ici pût appartenir à une ville d'Afrique, puisqu'il était citoyen romain et fils d'un consul. — Signalons encore, en passant, l'exagération de ces louanges, comme plus haut, p. 19, à propos d'un poëte nommé Clément.

— L. 19. *Tant que mon cœur battra*, etc. « Dum memor ipse mei. » Ce vers est le 336e du liv. IV de *l'Énéide.*

P. 47, l. 14. *J'ai appris, en effet, qu'il y a trois jours* etc. Alinéa précieux pour la biographie d'Apulée. — *Datait de l'époque où nous suivions tous deux la bannière des études sous les mêmes maîtres.* C'est-à-dire, lorsqu'Apulée étudiait à Carthage avant de partir pour ses excursions littéraires, lorsqu'il avait de huit à quinze ans.

P. 49, l. 7. *Que le soin dont vous les chargiez* etc. La traduction, paraphrasée pour être plus claire, serait : « que par vous leur avait été enjointe l'exécution de ce qu'eux-mêmes voulaient voir accompli. »

P. 49, l. 16. (*Et qu'on ne me taxe pas ici de vanité*). L'expression latine *præfiscine dicere*, rendue par cette parenthèse, est très-remarquable. Quand on se louait trop soi-même, on voulait écarter de soi le sentiment hostile que pouvait provoquer la jactance, sentiment qui s'appelait *fascinatio, fascinum ;* et pour cela l'on ajoutait le mot *præfiscine*, ou *profiscini*, qui répondait à *absit*

verbo invidia : « Ne me sachez pas mauvais gré de ce que je dis. »

P. 49, l. avant-dernière. *Ce n'est pas pour que j'en sois privé.* Cette tournure française, qui répond à la locution : « à plus forte raison ne dois-je pas en être privé, » se trouve littéralement la même et dans notre langue, et en latin, et dans le grec οὐχ ὅπως. Cette triple conformité est remarquable

P. 50, l. 1. *Du reste, l'expression de ma gratitude à ce sujet sera plus éloquente quand les résultats de votre munificence auront été plus entiers.* Il est curieux de voir l'espèce de condition que met Apulée aux éloges dont il gratifie les Carthaginois. Ce morceau donne la mesure de la haute supériorité dont il jouissait dans la ville. Ce qui suit : « Ce livre ira dans toutes les provinces, dans tout l'univers, dans l'immensité des temps, immortaliser à jamais... » donne pareillement la mesure de la haute opinion que l'orateur avait de son talent.

— L. 6. *Où je suivrai* etc. Plusieurs éditions portent *plenius gratias canaciusque libro mandabo;* et cet adverbe *canacius* semble une énormité.

P. 50, l. 20. *Des personnages qui vous ressemblent.* Le texte donne : « de vos semblables, » *tuorum similium ;* ce qui est d'une détestable latinité.

P. 51, l. dernière. *Retenue trop longtemps dans le fourreau du silence, la voix,* etc. Cette image se trouve dans la première Catilinaire de Cicéron, chap. II, mais elle y est bien plus belle : « Nous avons un sénatus-consulte rédigé contre toi, Catilina; mais il est enfermé dans les archives publiques, comme une épée dans son fourreau. »

P. 52, l. 4. *Perdent l'éclat* etc. Le texte d'Oudendorp donne *obolescit;* d'autres lisent *obsolescit.*

P. 53, l. 9.

Dans les forêts Orphée, Arion sur les flots.

Le texte latin est le v. 56 de la VIII[e] églogue de Virgile.

— L. dernière. *Les cygnes, près des fleuves solitaires, soupirent leur hymne de mort.* Le chant du cygne est une de ces fictions poétiques qu'on ne prend plus la peine de réfuter. Tout le monde connaît les lignes pleines de douceur et de mélancolie dans lesquelles Buffon a décrit cette gracieuse erreur.

P. 54, l. 3. *Au milieu de l'assemblée des peuples.* Le texte dit : « Au milieu des milliers d'hommes. »

— L. 4. *J'ai consacré ce poëme aux vertus d'Orfitus.* Il s'agit probablement d'un poëme à la lecture duquel ce morceau oratoire servait de préambule. Pour Scipion Orfitus, c'est un des personnages que l'auteur cite le plus souvent et avec le plus d'orgueil, comme étant son condisciple et son Mécène.

LIVRE QUATRIÈME

Page 55, ligne 9. *Les charpentes qui la soutiennent.* « Scenæ columnatio, » les pièces de bois sur lesquelles est étayé le plancher de la scène. Ce sens, qui nous paraît le seul régulier ici, n'est pas accepté par tous les commentateurs ou par tous les traducteurs : ils entendent : « les colonnes qui font la décoration de la scène. »

— L. 11. *Aux danses expressives de la pantomime.* Le verbe *hallucinari*, dont se sert l'auteur, semble tirer sa signification du mot *hallus*, qui veut dire « le gros doigt du pied ; » aussi traduisons-nous par *danses.*

P. 56, l. 9. *Et encore de ce comique, quand il dit,* etc. C'est Plaute, dans le prologue du *Truculentus,* v. 1 et suiv.

P. 57, l. 5. *Au fond de la joie la plus complète il y a toujours un mécompte.* Cette pensée se trouve presque pareillement exprimée dans Plaute, *Amphitryon,* act. II, sc. 2, v. 5 ; et elle rappelle aussi les beaux vers de *Lucrèce,* liv. IV, v. 1126... « Medio de fonte leporum Surgit amari aliquid. » On connaît ces agréables vers du poëte Reboul, dans son élégie de *l'Ange et l'Enfant :*

La terre est indigne de toi :
Là, jamais entière allégresse ;
L'âme y souffre de ses plaisirs ;
Les cris de joie ont leur tristesse,
Et la volupté, ses soupirs.

— L. 6. *Qui dit abondance, dit surabondance.* Le texte donne : « Ubi uber, ibi tuber. »

— L. 11. *J'hésite aujourd'hui au milieu des miens.* Cette expression « des miens » est à remarquer. L'orateur se regarde, décidément, comme Carthaginois.

— L. 19. *Si ma patrie est une autre juridiction de l'Afrique.*

Nous avons tenu à conserver le *concilio* que plusieurs éditions, et entre autres celle du Dauphin, ne remplacent par *confinio* que faute de trouver un sens satisfaisant. Nous pensons avec Bosscha que ce *concilium Africæ* peut très-bien être la patrie d'Apulée, où il y avait un gouvernement, *concilium*, en grec κάνων. Car Madaure, comme nous l'apprend plus d'une fois Apulée, était une colonie romaine, et pouvait très-bien former ce qu'exprime notre mot français « une juridiction. »

P. 57, l. avant-dernière. *Affermis à Athènes.* Le texte dit : « A Athènes l'Attique ; » *Athenis Atticis;* et ce pléonasme latin s'est déjà produit dans *les Métamorphoses.* Voir vol. I, p. 29, l. 1. — *Il y a plus de six ans.* Cette date nous indique parfaitement et l'époque où dut être prononcé ce morceau, et l'âge qu'avait alors Apulée, établi depuis six ans à Carthage. *Voyez* le Tableau synchronique, déjà cité, du tome Ier.

P. 58, l. 19. *Il s'instruisit à son école.* Tel est le sens de *inde,* qui se trouve également dans Cicéron (discours *pour Flaccus*) pour rappeler un nom de personne : « Adsunt Athenienses, unde humanitas, doctrina, etc., in omnes terras distributæ putantur. »

P. 60, l. 3. *En cas de réussite, par nos arrangements, en cas de défaite, par l'arrêt rendu.* Le texte dit : « Si vincor; conditio, si vinco, sententia. » Cette disposition, proposée par l'éditeur du Dauphin dans ses notes, est bien plus judicieuse que celle qu'il adopte dans son texte, conformément aux éditions antérieures : *si vinco, conditio; si vincor, sententia.* Toute cette histoire de Protagoras est racontée par Aulu-Gelle d'une manière exactement pareille. — Voyez *Nuits Attiques,* liv. V, ch. x.

P. 61, l. 2. *Système que je ne me suis pas contenté d'apprendre, mais dont j'ai encore vérifié l'exactitude par mes expériences.* On voit, par cette phrase assez prétentieuse, combien Apulée se piquait d'être universel.

P. 62, l. 5. *Du grand Esculape, qui honore la citadelle de votre Carthage d'une indubitable protection.* Tertullien nous apprend cette consécration; le même dieu était aussi grandement vénéré dans la ville d'Œa. — *Voyez* l'Apologie, édit. Oudend., pag. 517; et, dans ce volume p. 460 : «... Mon discours fit alors beaucoup de bruit; encore aujourd'hui il est très-répandu, et il est dans les mains de tout le monde, moins à cause du talent de l'orateur que

pour les détails sur Esculape, qui ont intéressé les personnes religieuses de la ville. »

P. 63, l. 18. *Ou celles qui étaient satisfaisantes.* Nous expliquons ainsi *vel præclaros* : « qui peuvent bien se compter, qui sont manifestes, et par conséquent bien réglées. » On lit souvent *prævaros*.

P. 64, l. 9. *Déjà recouvert d'une pommade odorante.* Le texte dit « pollinctum. » Pour l'étymologie de ce mot, *voyez* plus bas, aux Fragments, le numéro VIII.

— L. 19. *Désir de l'héritage.* Le texte dit « hereditatem avebant. » D'autres lisent *habebant;* mais ce serait, à notre avis, une répétition froide et sans portée au lieu d'une de ces antithèses si familières à Apulée.

P. 65, l. 4. *Il existe une parole célèbre d'un sage.* C'est Anacharsis, au rapport de Diogène-Laërce.

— L. 9. *La première coupe, celle des éléments de toutes lettres.* — *Litterator,* du texte, signifie le maître d'école, qui enseigne aux petits enfants à connaître les lettres de l'alphabet, et qui les tire de leur ignorance première.

— L. 14. *Coupe mélangée, de la poésie.* Nous traduisons ainsi en lisant *commixtam* et non pas *commentam.*

— L. 18. *Empédocle compose des vers,* etc. Diogène-Laërce nous apprend qu'Empédocle avait composé cinq mille vers tant sur la nature que sur les expiations, un poëme de six cents vers sur la médecine, un sur le passage de Xercès en Grèce, des tragédies et d'autres ouvrages en vers. On attribuait à Socrate un poëme à la gloire d'Apollon et de Diane. Épicharme, de l'île de Cos, disciple de Platon, est cité par Diogène-Laërce. On connaît les *Histoires* de Xénophon; quant à Xénocrate, il n'est pas connu : c'est pourquoi quelques éditeurs préfèrent lire ici Xénophane, dont Diogène-Laërce a écrit la vie.

P. 66, l. 13. *Oui, Carthage* etc. — *Voyez,* à ce propos (Notice préliminaire, tome I, page XI), la citation remarquable que nous avons empruntée à M. Villemain : elle est le plus brillant et le plus instructif commentaire qu'on puisse trouver pour ce fragment.

P. 66, l. 15. *La Mnémosyne.* Le texte dit simplement : « la Muse, » *Camœna.*

P. 67, l. 6. *Lucilius*. Poëte satirique, dont il nous reste quelques fragments.

— L. avant-dernière. *Le célèbre Cratès*, etc. Pour ce fragment, *voyez* plus haut, page 83, la troisième note.

P. 69, l. 12. *D'esclaves*. Le texte donne *pueros*. On peut entendre aussi : « d'enfants. »

— L. avant-dernière. *Tous ses serviteurs sont joyeux et se régalent*. Rien n'est plus bizarre en cet endroit que la syntaxe du latin : *totum ejus servitium hilares sunt*.

P. 70, l. 1. *Vous qui avez voulu de moi une improvisation*, etc. Dans beaucoup d'éditions ce fragment précède le traité *du Dieu de Socrate;* mais il n'a aucun rapport avec ce traité, et sa place est toute marquée ici.

— L. 3. *Je ne risque rien en me risquant*. La répétition est dans le texte : « bono periculo periculum faciam. »

— L. 4. *Par des sujets médités à l'avance*. Ainsi traduisons-nous *re probata*, « la matière ayant été étudiée, ayant été éprouvée, préparée. » Cette explication est importante pour un passage qui est communément regardé comme très-embarrassant.

— L. 7. *Ce barbouillage informe*. Littéralement : « cet impromptu mal arrangé. »

P. 71, l. 8. *Un tyran*. C'était Denys.

P. 72, l. 15. *Un morceau friand*. Le texte dit *offula*, « petite bouchée. »

P. 73, l. 1. *Ne pouvant de ses pieds monter sur l'arbre*. Nous préferons lire *pedem*, conformément à la majorité des manuscrits; car *lapidem* présente une image forcée. Du reste, toute cette fable est racontée avec grâce et finesse.

FIN DES NOTES DES FLORIDES

III

DU DIEU DE SOCRATE

— UN LIVRE —

AVANT-PROPOS

DU TRAITÉ

SUR LE DIEU DE SOCRATE

Les *Métamorphoses* nous ont fait connaître Apulée comme conteur et romancier; nous l'avons vu rhéteur dans *les Florides;* les trois ouvrages qui suivent, à savoir *le Dieu de Socrate, la Doctrine de Platon, le Monde*, nous le présentent comme philosophe.

Si l'on considère ces trois mêmes ouvrages sous un seul point de vue, on pourra, sans se montrer trop systématique, admettre que l'auteur a fait présider à leur ensemble une pensée générale. Dans ce traité-ci, Apulée nous fait converser spécialement avec Socrate, nous révélant, à ce qu'il croit du moins, une partie des secrets de cette sagesse plus qu'humaine, et prêchant cette étude de soi, ces méditations intérieures, dont le fils de Sophronisque donna l'exemple jusqu'à son dernier soupir. Dans le deuxième ouvrage, *la Doctrine de Platon*, il essaye de reproduire les théories du disciple immortel de Socrate. Enfin, dans le troisième, dans le traité *du Monde*, il expose quelques-uns des principes d'Aristote. De sorte que chacun des trois traités semble être un hommage consacré à ces trois génies sublimes, une œuvre conçue d'après leur inspiration, en même temps que la réunion en détermine une espèce de *trilogie* philosophique, où leurs opinions et leurs principes se trouvent retracés avec une religion scrupuleuse et une exactitude souvent textuelle.

Pour ce qui est de ce traité *sur le Dieu de Socrate*, on en retrouve la substance dans les différents ouvrages où la morale de Socrate

nous est effectivement exposée par son disciple Platon, à savoir dans *le Théage*, dans *le Banquet*, dans *le Phèdre*, dans *le Phédon*, dans *le Timée*, dans *l'Épinomis*, dans *le Cratyle*, dans le quatrième livre *des Lois*, et enfin dans *l'Apologie de Socrate*. Fidèle ici, comme ailleurs, au luxe d'érudition qui le caractérise, Apulée, en même temps qu'il traite du *Démon de Socrate*, fait entrer dans son livre toute la doctrine chaldéenne touchant les Dieux, les Démons, les Génies, les Mânes, et généralement ce que nous appelons *Esprits*. Mais, comme nous venons de le dire, c'est Platon, ou plutôt ce sont les doctrines de Socrate formulées par Platon, que le platonicien Apulée s'attache surtout à reproduire.

Sans que nous ayons besoin d'indiquer tous les rapprochements auxquels ce traité peut donner lieu, on conçoit qu'un texte qui prête si singulièrement aux rêveries et au merveilleux a dû exercer la plume de bien des auteurs. Nous citerons seulement quelques-uns des ouvrages qui présentent le plus d'analogie avec cet écrit d'Apulée.

Plutarque nous a laissé un long dialogue intitulé *le Démon de Socrate*; mais ce dialogue diffère singulièrement du texte de notre auteur. Il est même étonnant, combien la substance du traité grec a peu de conformité avec le titre qu'il porte : c'est au point que l'on s'explique à peine le choix du titre que Plutarque donne à son traité.

Tout le monde a lu dans les histoires grecques ou dans Cornelius Nepos le récit de la conjuration qui renversa les trente tyrans imposés à la ville de Thèbes par les Lacédémoniens victorieux, conjuration dont le principal acteur fut Pélopidas, et où se trouve le mot, devenu célèbre, d'un des trente tyrans : « A demain les affaires sérieuses. » C'est ce récit que Plutarque intitule : *du Démon de Socrate*.

La scène se passe à Thèbes; et un de ceux qui furent autrefois complices de la conspiration la raconte à un de ses amis dans les plus grands détails. Transitoirement, il se produit de longues digressions qui expliquent, sans trop le justifier, le choix d'un pareil titre, et voici comment sont amenées ces digressions. Les conjurés qui étaient à Thèbes, craignant d'éveiller la défiance des Trente, affectaient dans leurs conciliabules de ne traiter que des questions littéraires et philosophiques. Il est vrai que, si la plupart des membres de ces réunions étaient des conspirateurs, quelques autres se joignaient à eux par amour de la philosophie. De là vient que le récit du narrateur, tout en exposant la marche et les progrès de la conspiration,

reproduit incidemment les discussions morales qui de temps à autre viennent se mêler aux discours patriotiques, aux appréhensions, aux espérances des conjurés. Or, la plus suivie de ces discussions, bien qu'à chaque instant elle soit interrompue, roule sur la nature de l'esprit familier de Socrate, sur les visions extraordinaires, sur l'office des démons auprès des hommes, sur la nécessité d'obtempérer à leurs secrètes insinuations.

Ce que dit Plutarque sur cette matière offre, du reste, beaucoup de rapport avec ce qu'en dit Apulée; et les preuves qui révélaient à Socrate l'assistance de son bon génie se trouvent plus nombreuses dans l'auteur grec. Il fait une description tout à fait intéressante de l'antre de Trophonius et des merveilleuses extases de quelques illuminés. Il explique ensuite à quelle classe appartiennent les génies familiers; et il les range, comme notre auteur, parmi les âmes délivrées désormais des liens du corps. Il est fort vraisemblable qu'Apulée a connu l'ouvrage de Plutarque, quoiqu'il ne le cite pas une seule fois. Des pages entières offrent une analogie, ou plutôt une ressemblance frappante.

Un second auteur, qui a traité aussi la même matière, c'est Maxime de Tyr, philosophe platonicien qui vécut au siècle d'Apulée. Il a consacré sa vingt-sixième et sa vingt-septième dissertation au Génie de Socrate. Maxime de Tyr ne traite exclusivement que le sujet annoncé dans son titre, et il s'y renferme avec précision; mais sa logique n'est guère plus rigoureuse que celle de Plutarque. Il appuie, par exemple, la plupart de ses raisonnements sur l'existence des divinités d'Homère; et cette base peut faire juger de la solidité de tout son édifice. Du reste, en sa qualité de platonicien, il croit fermement aux démons, il classe leurs catégories avec beaucoup de méthode; et nous aurons lieu de rapprocher ses arguments de ceux d'Apulée.

Dans les temps modernes, Jean Bodin et Cardan ont poussé leurs spéculations beaucoup plus loin; car ils ont accepté pour leur propre compte et se sont appliqué à eux-mêmes les théories des démons. Bodin parle de son esprit familier dans sa *Démonomanie*, imprimée à Paris en 1587, in-4°; Cardan a fait des espèces de confessions intitulées : *de Vita propria*, et il s'y représente comme dirigé constamment par un démon familier. Enfin, un abbé de Villars publia en 1710 un livre fort bizarre intitulé : *le Comte de Gabalis*, ou *Entretiens sur les sciences secrètes*, à la suite duquel on imprime d'ordinaire *les Génies assistants*

et les Gnomes irréconciliables. Toutes ces théories singulières, dérivées de sources analogues à celles où puisait notre auteur, sont accompagnées d'une suite de récits invraisemblables sans doute, mais véritablement curieux et amusants.

Au reste, de telles études peuvent ne paraître point tout à fait frivoles. Si l'on veut examiner sérieusement la question, on consultera dans *la Philosophie latine* de Stanley une dissertation très-étendue sur le sujet qui nous occupe ici [1]. L'auteur y discute avec gravité les faits relatifs au démon de Socrate et les opinions des philosophes et même des Pères de l'Église sur le génie protecteur qui n'abandonnait jamais ce grand philosophe.

De nos jours, le docteur Lélut, de l'Académie des sciences morales et politiques, a publié un petit volume intitulé : *du Démon de Socrate.* Il y traite la question en physiologiste; et tout ce que nous nous bornerons à dire ici de ce livre, c'est que les conclusions auxquelles il aboutit n'auraient certes pas déplu aux Anytus et aux Mélitus, à savoir aux plus ardents ennemis de Socrate.

Mais revenons à notre Apulée.

D'après un passage où l'auteur demande un moment de réflexion pour traduire en latin un vers d'Homère, on reconnaît que ce traité fut, sinon improvisé, du moins prononcé de vive voix; et les allocutions directes qu'il renferme en grand nombre servent à confirmer cette opinion. Ce fut sans doute après l'épreuve de l'improvisation publique qu'Apulée le soumit à celle de la lecture.

Il est permis de croire que l'ouvrage obtint un grand succès; et il a paru assez important à saint Augustin pour mériter que ce Père de l'Église le réfutât fort sérieusement; ce qu'il a fait dans le huitième livre de *la Cité de Dieu,* dont il consacre huit chapitres entiers, du quatorzième au vingt-deuxième, à cette réfutation. Saint Augustin condamne l'ouvrage entier comme entaché d'hérésie profonde, en ce que Apulée assigne aux démons une place honorable parmi les créatures; et il suppose que si ce philosophe a pris pour titre *du Dieu de Socrate* et non du *Démon de Socrate,* comme il aurait dû dire pour être conséquent avec lui-même, c'est parce qu'il

1. Tome I, p. 234, *de Genio Socratis,* Dissertatio Gottfr. Olearii, in Acad.

aurait eu honte de faire honneur à Socrate de son amitié avec un démon.

S'il nous est permis de critiquer à notre tour cette critique, nous dirons que saint Augustin nous paraît s'être scandalisé trop facilement du terme de *démon*. Il n'a peut-être pas assez considéré que l'auteur, par ce mot, ne voulait que traduire l'expression grecque *δαίμων*, et la reproduire littéralement; mais qu'il y attachait le sens de *dieu*, qui lui est attribué dans le texte grec, et non le sens de *génie coupable*, d'*ange rebelle*, que lui prêtent les saintes Écritures.

Ce qui appelait plus justement la critique du pieux et savant évêque d'Hippone, c'était le fond même du traité. Il s'y développe une théorie philosophique (si philosophie il y a), qui ne saurait résister à une analyse sérieuse. Avons-nous, en effet, besoin de dire que ces différentes classifications d'êtres à la fois substantiels et incorporels, à la fois esprit et matière, tiennent à une psychologie aussi décréditée que l'est aujourd'hui la physique des anciens, et que, de plus, cette psychologie a été entièrement ruinée par le christianisme?

Heureusement, au milieu de cet amas d'incohérences et d'absurdités, l'auteur latin laisse toujours apercevoir une intention morale dont la pureté et l'excellence sont incontestables. Il fait tourner au profit de la sagesse, des lumières, de l'empire sur les passions, la croyance qu'il réclame pour cette divinité intérieure, appelée Génie ou Démon; et il adresse à son auditoire les exhortations les plus vives et les mieux senties sur la nécessité de songer au perfectionnement moral et intellectuel de soi-même.

Ces tirades éloquentes, un beau morceau sur la sagesse humaine rapprochée de l'inspiration divine, et une péroraison ingénieuse où les divers traits de l'homme supérieur se trouvent résumés dans la personne d'Ulysse, font de la seconde partie de ce traité une œuvre vraiment honorable pour Apulée. Il y accomplit dignement la mission du philosophe; et le style, tout en conservant le caractère étrange que nous lui connaissons, présente un soin et un travail que les *Métamorphoses*, par exemple, laissent souvent à désirer.

APULÉE

DU DIEU DE SOCRATE

ARGUMENT

Entre les dieux qui, loin de tout commerce apparent, de tout rapport immédiat avec ce monde terrestre, habitent les sublimes régions du ciel, et les créatures humaines que leur organisation matérielle, leur enveloppe périssable attache à la terre, il doit nécessairement exister des communications intermédiaires et comme des messagers spéciaux; de telle sorte que les dieux aient du moins le soin des choses d'ici-bas, s'ils n'en ont pas l'administration. Cette croyance est réclamée par le bon sens, par la morale, par la religion; et la croyance contraire serait aussi impie que décourageante.

Il y a donc certaines puissances moyennes, qui habitent cet intervalle aérien placé entre le ciel et la terre; et c'est par leur médiation que nos vœux et nos bonnes actions parviennent aux dieux.

Ce sont ces puissances qu'on nomme *démons* ou *génies*.

Les corps des démons sont d'une nature telle, qu'ils ne sont ni aussi pesants que les corps terrestres, ni aussi légers que les essences immortelles. Ils sont constitués à peu près comme le sont les nuées; celles-ci suffisent pour nous donner de l'existence physique et matérielle des génies une idée assez exacte. Quant à leurs diverses attributions, à leur propriété d'être invisibles lorsqu'ils le veulent, on peut, pour bien les concevoir, se rappeler l'exemple de Minerve modérant le courroux d'Achille et n'étant aperçue que par le héros, l'exemple de Juturne, dans Virgile, secourant son frère Turnus, et s'agitant, invisible, au milieu de la mêlée. Pour ce qui est de ces démons au moral, leur esprit est raisonnable, et leur âme est passive. Ils sont soumis aux mêmes agitations que nous; comme nous ils sont susceptibles de joie ou de tristesse, d'espérance ou de crainte.

Les classes de ces génies sont fort nombreuses, et les philosophes en admettent une grande quantité.

D'abord les âmes des hommes, alors même qu'elles résident dans les corps, peuvent en un sens être appelées démons ou dieux. Ces âmes, affranchies et délivrées des liens du corps, sont encore des démons : elles prennent alors le nom de *Lémures* ou *Mânes;* et selon qu'elles sont propices ou malveillantes, elles s'appellent tantôt *Lares familiers*, tantôt *Larves*.

Mais outre ces démons, formés d'âmes qui habitèrent autrefois des corps humains, il y en a d'une autre espèce, pour le moins aussi nombreux, qui les surpassent de beaucoup en dignité, et qui, ayant toujours été affranchis des entraves de la chair, ont une puissance plus étendue. Parmi eux il faut placer, par exemple, l'Amour et le Sommeil. C'est dans cette foule de démons que chaque homme a le sien : arbitre souverain de sa conduite, médiateur puissant pour lui auprès des dieux, prêt à châtier ses mauvaises actions comme à l'assister dans ses résolutions salutaires. Étudier ce génie, l'honorer, c'est être sage.

« Or, Socrate pratiquait ce culte et ces hommages avec une religion constante. » Il était parvenu à se faire de son dieu non-seulement un gardien fidèle, mais pour » ainsi dire un compagnon et un ami familier, de qui les inspirations lui tenaient lieu » de prudence dans les choses où la sagesse humaine est en défaut. Ce dieu de Socrate se manifestait à lui tantôt par une voix divine, tantôt par quelque signe » également divin, qui n'était visible que pour lui [1]. »

Puisque Socrate a obtenu de si admirables résultats, pourquoi tous les hommes ne s'attachent-ils pas, comme lui, à l'étude du dieu qui leur est affecté? pourquoi ne cultivent-ils pas soigneusement leur être moral? Car enfin, l'art de bien vivre est également nécessaire à tous; et ce n'est point un vain luxe, une opulence tout extérieure qui établit la félicité et surtout le mérite réel des hommes. La noblesse, la fortune, la santé, la jeunesse, la force, la beauté sont des avantages qui périront; mais être parfaitement instruit dans toutes sortes de sciences, avoir toute la sagesse et toute la prudence à laquelle un homme peut prétendre, voilà les véritables biens : ce sont là les dons que Socrate posséda, dons qui lui firent mépriser le reste. Et comment les obtint-il? par le culte aussi éclairé qu'assidu qu'il rendait à son *dieu* spécial, à son esprit.

Si l'on désire entrer en possession des biens véritables, il faut donc pareillement étudier et cultiver son propre Génie, c'est-à-dire son intelligence, sa raison, son cœur. Ainsi l'on s'élèvera au-dessus du vulgaire; ainsi l'on se rapprochera de la Divinité; ainsi l'on obtiendra des éloges spéciaux, qui ne seront pas motivés par des objets étrangers à l'homme lui-même.

1. Nous imprimons cet alinéa entre guillemets pour mieux faire ressortir ce qui, dans ce traité, a spécialement rapport au *Dieu*, au *Génie de Socrate*. On voit que ce n'en est pas la plus grande partie, et que le titre choisi par l'auteur est loin d'être rigoureusement exact.

APULÉE

DU DIEU DE SOCRATE

Platon, considérant la nature sous le rapport spécial des êtres animés qui la composent, la divise en trois classes. Selon lui, il existe des dieux supérieurs, des dieux intermédiaires, et des dieux inférieurs. Il est bien entendu qu'ils sont distincts les uns des autres, non-seulement par la distance des lieux, mais encore par l'excellence de la nature; et la théorie du philosophe se fonde, non pas sur un ou deux aperçus, mais sur un très-grand nombre de considérations.

Pour plus de clarté, Platon commence par établir la distinction de lieux; et, comme le demande leur majesté, il assigne le ciel aux dieux immortels.

Ces dieux célestes sont en partie apparents à nos yeux, en partie découverts par notre intelligence. Ainsi, nous vous voyons avec les yeux,

> Astres, qui, poursuivant votre course ordonnée,
> Conduisez dans les cieux la marche de l'année.

Plato omnem naturam rerum, quod ejus ad animalia præcipue pertineat, trifariam divisit : censuitque, esse deos secundum summum, medium, et infimum. Fac intelligas non modo loci disclusione, verum etiam naturæ dignitate : quæ et ipsa neque uno, neque gemino modo, sed pluribus cernit.

Ordiri tamen manifestius fuit a loci dispositione. Nam proinde ut majestas postulabat, diis immortalibus cælum dicavit.

Quos quidem deos cælites partim visu usurpamus, alios intellectu vestigamus. Ac visu quidem cernimus

> . . . . . Vos, o clarissima mundi
> Lumina, labentem cælo quæ ducitis annum.

Mais notre vue ne se borne pas à ces dieux principaux : au soleil, créateur du jour; à la lune, rivale du soleil et splendeur des nuits, qui paraît sous la forme d'un croissant, ou à moitié, ou aux trois quarts, ou dans son plein : flambeau à clarté variable, d'autant plus lumineux qu'il s'éloigne davantage du soleil, et qui, s'agrandissant, s'avançant dans des proportions régulières, mesure le mois par des accroissements puis par des décroissements égaux. (L'éclat de la lune lui appartient-il en propre, comme le pensent les Chaldéens, qui la croient lumineuse d'un côté, obscure de l'autre, et qui attribuent à la révolution de son globe ses différences de forme, de couleur, d'étendue? ou bien, tout à fait privée d'éclat par elle-même, et corps opaque ou poli, absorbe-t-elle les rayons du soleil ainsi que ferait un miroir, tantôt obliquement, tantôt de face; et, pour me servir des paroles de Lucrèce,

Son corps ne répand-il qu'une lueur bâtarde?

Quelle est de ces deux opinions la véritable? nous nous en occuperons plus tard. Dans tous les cas, il est certain que la lune et le soleil sont reconnus sans hésitation, par les Barbares comme par les Grecs, pour être des dieux.)

Ce ne sont pas là, ai-je dit, les seuls dieux principaux que l'on

Nec modo ista præcipua : solem diei opificem, lunamque solis æmulam, noctis decus : seu corniculata, seu dividua, seu protumida, seu plena sit; varia ignium face : quanto longius facessat a sole, tanto longius collustrata : pari incremento itineris et luminis, mensem suis auctibus, ac dehinc paribus dispendiis æstimans : sive illa proprio, seu perpeti candore, ut Chaldæi arbitrantur, parte luminis compos, parte altera cassa fulgoris, pro circumversione oris discolor, multijuga, pollens speciem suî variat : seu tota proprii candoris expers, alienæ lucis indiga, denso corpore seu lævi, ceu quodam speculo radios solis obstiti vel adversi usurpa, et, ut verbis utar Lucretii,

. . . . . Notham jactat de corpore lucem.

Utra harum vera sententia est, nam hoc postea videro, tamen neque de luna, neque de sole quisquam Græcus aut Barbarus facile cunctaverit, deos esse.

Nec modo istos, ut dixi, verum etiam quinque stellas, quæ vulgo vagæ ab

reconnaisse. Il y a encore cinq étoiles qui par le vulgaire ignorant sont appelées errantes, bien que dans leur course invariable, fixe et certaine, elles accomplissent de toute éternité des révolutions admirablement régulières. Il est vrai qu'elles suivent des routes différentes; mais toutes elles ont une vitesse égale et uniforme; elles opèrent leurs progressions, leurs retours, avec une merveilleuse vicissitude, selon la situation, le diamètre, l'obliquité de leurs courbes; et ces courbes sont parfaitement connues de ceux qui ont étudié le lever et le coucher des astres.

Mettez encore, vous qui suivez le sentiment de Platon, mettez au nombre de ces dieux visibles

Les Hyades, l'Arcture, avec l'une et l'autre Ourse;

mettez-y de même ces autres dieux rayonnants que, par un temps serein, nous voyons embellir et couronner la voûte céleste, sévères beautés, sombres ornements des nuits étincelantes, et qui sur ce magnifique bouclier du monde, comme dit Ennius, représentent des ciselures aussi variées qu'admirables.

Il est une autre classe de dieux que la nature a refusés à nos regards, mais que les méditations de l'intelligence nous font

imperitis nuncupantur: quæ tamen indeflexo et certo et stato cursu meatus longe ordinatissimos diutinis vicibus æternos efficiunt, varia quippe curriculi sui specie, sed una semper et æquabili pernicitate, tunc progressus, tum vero regressus mirabili vicissitudine assimilant pro situ et flexu, et obstito circulorum, quos probe callet qui signorum ortus et obitus comperit.

In eodem visibilium deorum numero, cætera quoque sidera, qui cum Platone sentis, locato

Arcturum, pluviasque Hyadas, geminosque Triones,

aliosque itidem radiantes deos, quibus cæli chorum comtum et coronatum suda tempestate visimus, pictis noctibus severa gratia, torvo decore : suspicientes in hoc perfectissimo mundi, ut ait Ennius, clypeo, miris fulgoribus variata cælamina.

Est aliud genus deorum, quod natura visibus nostris denegavit : nec non tamen intellectu eos rimabundi contemplamur, acie mentis acrius contemplantes. Quo-

apercevoir quand nous les considérons plus attentivement avec les yeux de l'esprit. Dans ce nombre sont les douze suivants, dont Ennius a su placer et réunir harmonieusement les noms dans deux vers :

Jupin, Vesta, Pallas, Cérès, Phébé, Junon,
Vénus, Hermès, Vulcain, Mars, Neptune, Apollon;

Il faut y compter les autres du même genre, dont les noms depuis longtemps sont familiers à nos oreilles, et dont notre esprit conçoit les pouvoirs par les services qu'ils nous rendent dans la pratique de la vie, selon leurs diverses attributions.

Disons-le en passant : le vulgaire grossier et profane, étranger à la philosophie, à tout ce qu'il y a de saint, de raisonnable, de religieux et de vrai, outrage les dieux par un culte trop scrupuleux ou par un insolent mépris, pratiquant à leur égard la superstition ou le dédain, la terreur ou l'arrogance. En effet, tous ces dieux qui résident dans les hautes régions célestes, loin de tout contact humain, reçoivent généralement des hommages, mais des hommages irréguliers; ils sont unanimement craints : mais c'est une terreur ignorante; ils sont désavoués d'un petit nombre : mais c'est par impiété.

rum in numero sunt illi duodecim, numeroso situ nominum in duos versus ab Ennio coartati :

Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,
Mercurius, Jovi', Neptunus, Vulcanus, Apollo;

cæterique id genus, quorum nomina quidem sunt nostris auribus jam diu cognita : potentiæ vero animis conjectatæ, per varias utilitates in vita agenda animadversæ in iis rebus, quibus eorum singuli curant.

Cæterum profana philosophiæ turba imperitorum, vana sanctitudinis, priva veræ rationis, inops religionis, impos veritatis, scrupulosissimo cultu, insolentissimo spretu deos negligit; pars in superstitione, pars in contemtu, timida vel tumida. Hos namque cunctos deos, in sublimi ætheris vertice locatos, ab humana contagione procul discretos, plurimi, sed non rite, venerantur; omnes, sed inscie, metuunt; pauci, sed impie, diffitentur.

Quos deos Plato existimat naturas incorporales, animales, neque fine ullo,

Platon estime que ces dieux sont des natures incorporelles, animées, qui n'auront pas de fin de même qu'elles n'ont pas eu de commencement, éternelles dans l'avenir et dans le passé, étrangères par essence à tout commerce avec les corps, destinées primitivement à la béatitude suprême, ne participant d'aucun bien extérieur, mais bonnes par elles-mêmes, et se portant vers ce qui leur convient d'un mouvement facile, simple, libre et sans entraves.

Ces dieux ont pour père le créateur et le maître de ce qui existe. Dégagé de la nécessité de rien souffrir ou de rien faire, il n'est assujetti aux soins d'aucune attribution. Mais comment entreprendrai-je de parler présentement de lui, lorsque Platon, qui était doué d'une éloquence céleste, d'une profondeur de raison égale à celle des Immortels, déclare à chaque instant que cet être seul, par son incr yable et ineffable grandeur, échappe à la pauvreté du langage humain; qu'il n'est pas de discours capable de le retracer, même insuffisamment; que c'est à peine si les sages, lorsque la vigueur de leur âme les a, autant qu'il est en eux, détachés du corps, peuvent le comprendre; et encore ne leur apparaît-il que par intervalles, comme l'éclair, dont la trace étincelante et rapide sillonne un instant les plus épaisses ténèbres.

Je ne m'arrêterai donc pas à cet endroit, où je ne suis pas le

neque exordio, sed prorsus ac retro æviternas, corporis contagione suapte natura remotas, ingenio ad summam beatitudinem perfecto, nullius extrarii boni participatione, sed ex sese bonas, et ad omnia competentia sibi promtu facili, simplici, libero et absoluto.

Quorum parentem, qui omnium rerum dominator atque auctor est, solutum ab omnibus nexibus patiendi aliquid gerendive, nulla vice ad alicujus rei munia obstrictum, cur ego nunc dicere exordiar? quum Plato cælesti facundia præditus, æquiparabilia diis immortalibus disserens, frequentissime prædicet, hunc solum majestatis incredibili quadam nimietate et ineffabili, non posse, penuria sermonis humani, quavis oratione vel modice comprehendi; vix sapientibus viris, quum se vigore animi, quantum licuit, a corpore semoverunt, intellectum hujus dei (id quoque interdum, velut in artissimis tenebris, rapidissimo coruscamine lumen candidum), intermicare.

Missum igitur hunc locum faciam, in quo non mihi quidem tantum, sed ne

seul frappé d'impuissance, puisque Platon, mon maître, n'a pu trouver lui-même aucune expression digne de la grandeur du sujet En présence d'une matière qui dépasse de si loin ma médiocrité, je me hâte de battre en retraite. Du ciel je vais enfin ramener mon discours sur la terre. C'est là que l'homme tient le premier rang parmi les animaux. Et pourtant, la plupart de nous, par leur insouciance de toute morale, se sont tellement dépravés, tellement souillés d'erreurs et de crimes épouvantables, ont tellement abjuré la douceur naturelle à leur espèce pour devenir des brutes et des furieux, que l'homme peut paraître ici-bas le dernier des animaux. Mais il s'agit pour le moment, non pas de discourir sur les erreurs de l'humanité, mais de procéder à une division de la nature.

Je commence donc : les hommes sont doués de la raison et ils possèdent la parole; leur âme est immortelle, leur corps est périssable; ils ont un esprit inquiet et léger, des organes grossiers et sujets à faillir. Différents par les mœurs, ils se ressemblent par les erreurs; ils sont entreprenants jusqu'à l'audace, ils poussent l'espérance jusqu'à l'opiniâtreté; et toujours soutenus par l'espoir, ils se livrent à d'inutiles labeurs en même temps qu'ils sont les jouets d'une fortune inconstante. Mortels si vous les prenez isolément, ils sont néanmoins immortels si vous les considérez en général dans leur espèce, qui se renouvelle et se reproduit tour à tour. Dévorés de bonne heure par le temps, ils

Platoni quidem meo quiverunt ulla verba pro amplitudine rei suppetere : ac jam in rebus mediocritatem meam et quidem longe superantibus, receptui canam, tandemque orationem de cælo in terram devocabo; in qua præcipuum animal homines sumus; quamquam plerique se, incuria disciplinæ, ita depravarint, omnibus erroribus ac piacularibus sceleribus imbuerint, et prope, exosa mansuetudine generis sui, immane efferarint, ut possit videri nullum animal in terris homine postremius. Sed nunc non de errorum disputatione, sed de naturæ distributione disserimus.

Igitur homines ratione plaudentes, oratione pollentes, immortalibus animis, moribundis membris, levibus et anxiis mentibus, brutis et obnoxiis corporibus, dissimillimis moribus, simillimis erroribus, pervicaci audacia, pertinaci spe, casso labore, fortuna caduca, singillatim mortales, cunctim tamen universo genere per-

ne possèdent que tard la sagesse, périssent bientôt et ne cessent de se plaindre; la terre est leur demeure.

Vous avez dès lors deux espèces d'êtres animés : les hommes et les dieux; mais ceux-ci diffèrent essentiellement des premiers par l'élévation du séjour, par la perpétuité de la vie, par la perfection de la nature. Aucune affinité ne les rapproche de nous, puisque leurs sublimes demeures sont séparées de nos infimes régions par une distance incommensurable; puisque d'un côté l'existence est toujours jeune, toujours inépuisable; que de l'autre elle est fragile et fugitive; puisque les esprits des dieux dominent au sein de la béatitude, et que ceux des hommes rampent dans une vallée de misères.

Quoi donc! n'est-il aucun lien par lequel la nature se soit unie à elle-même; et a-t-elle voulu, se divisant, se scindant en une portion divine et en une portion humaine, se frapper en quelque sorte d'impuissance? Car, comme le dit encore Platon, aucun dieu n'est mêlé avec les hommes; et la preuve la plus évidente de leur sublimité, c'est qu'ils ne se souillent jamais de notre contact. Quelques-uns d'entre eux, seulement, sont visibles à nos faibles yeux : ce sont les astres; et même les hommes ne s'accordent pas encore sur la grandeur et sur la couleur des astres. Mais pour les autres dieux, il n'est donné qu'à l'intelligence de pouvoir les connaître, et encore bien lentement. Du reste, on n'a

petui, vicissim sufficienda prole mutabiles, volucri tempore, tarda sapientia, cita morte, querula vita terras incolunt.

Habetis interim bina animalia : deos ab hominibus plurimum differentes, loci sublimitate, vitæ perpetuitate, naturæ perfectione, nullo inter se propinquo communicatu; quum et habitacula summa ab infimis tanta intercapedo fastigii dispescat, et vivacitas illic æterna et indefecta sit; hic caduca et succidua : et ingenia illa ad beatitudinem sublimata sint; hæc ad miserias infimata.

Quid igitur? nullone connexu natura se vinxit, sed in divinam et humanam partem sectam se et interruptam, et veluti debilem passa est? Nam, ut idem Plato ait, nullus deus miscetur hominibus; sed hoc præcipuum eorum sublimitatis specimen est, quod nulla adtrectatione nostra contaminantur. Pars eorum tantummodo obtutu hebeti visuntur; ut sidera : de quorum adhuc et magnitudine et coloribus homines ambigunt; cæteri autem solo intellectu, neque prompto,

nullement le droit de s'en étonner à propos des dieux immortels, puisque, même parmi les hommes, celui que les hautes faveurs de la fortune ont élevé à ce poste chancelant et incertain qu'on appelle un trône, se laisse rarement approcher, éloigne de lui tous témoins, et passe sa vie comme dans le sanctuaire de sa grandeur : car la familiarité engendre le mépris, et la rareté des rapports inspire l'admiration.

Eh bien donc, objectera quelqu'un, que me reste-t-il à faire d'après votre opinion? Elle a quelque chose de céleste, sans doute; mais elle est presque inhumaine, s'il est vrai que les dieux immortels repoussent tout à fait loin d'eux les hommes, et que ceux-ci, relégués sur cette terre comme dans un vrai Tartare, soient privés de toute communication avec les habitants du ciel; si aucun des dieux n'a l'œil sur les humains, comme le pâtre sur ses brebis, l'écuyer sur ses chevaux, le bouvier sur ses bœufs; si nul d'entre eux ne s'occupe de mettre un frein à la fureur des méchants, de guérir les malades, de soulager l'indigence. Non, dites-vous, aucun dieu n'intervient dans les choses d'ici-bas. A qui donc adresserai-je mes prières? à qui offrirai-je des vœux? à qui immolerai-je une victime? Qui invoquerai-je durant toute ma vie, comme appui des malheureux, protecteur des innocents, ennemi des pervers? Qui prendrai-je enfin, (ce qui arrive en tant

noscuntur. Quod quidem mirari super diis immortalibus nequaquam congruerit; quum alioquin et inter homines, qui fortunæ munere opulenti elatus, et usque ad regni nutabilem suggestum et pendulum tribunal evectus est, raro aditus, longe remotis arbitris, in quibusdam dignitatis suæ penetralibus degens. Parit enim conversatio contemtum, raritas conciliat admirationem.

Quid igitur, oro te (objecerit aliqui), post istam, cælestem quidem, sed pæne inhumanam tuam sententiam faciam? si omnino homines a diis immortalibus procul repelluntur, atque ita in hæc terræ Tartara relegantur, ut omnis sit illis adversus cælestes deos communio denegata, nec quisquam eos e cælitum numero velut pastor, vel equiso, vel bubsequa seu balantium, vel hinnientium, vel mugientium greges intervisat, qui ferocibus moderetur, morbidis medeatur, egenis opituletur? Nullus, inquis, deus humanis rebus intervenit. Cui igitur preces allegabo? cui vota nuncupabo? cui victimam cædam? quem miseris auxiliatorem, quem bonis fautorem, quem adversatorem malis in omne vita ciebo?

de circonstances), pour arbitre de mes serments? Dirai-je, comme l'Ascagne de Virgile :

> J'en jure sur ma tête, elle par qui mon père
> Auparavant faisait son serment ordinaire?

Sans doute, Iule, votre père pouvait employer ce serment au milieu des Troyens qui étaient de la même race que lui, et peut-être même au milieu des Grecs qu'il avait connus dans les batailles. Mais parmi les Rutules, que vous ne connaissez, au contraire, que tout récemment, si personne n'a foi en cette tête, quel dieu se portera garant pour vous? Sera-ce votre bras et votre javelot? Comme l'implacable Mézence qui ne vénère, lui, que les armes avec lesquels il combat, direz-vous :

> Mon seul dieu, c'est mon bras; c'est le trait que je lance?

Loin de nous des dieux aussi cruels : une main fatiguée de carnages, un javelot rouillé par le sang, ne sont pas dignes que vous les invoquiez. Non, ne jurez pas par de tels objets : c'est un honneur particulier au maître des Immortels. Car dire serment (*jusjurandum*), c'est dire jurement de Jupiter (*Jovis jurandum*), selon la définition d'Ennius.

Quel est donc, dira-t-on, votre sentiment? Jurerai-je par Jupi-

quem denique (quod frequentissimum est) jurijurando arbitrum adhibebo? an ut Virgilianus Ascanius,

> Per caput hoc juro, per quod pater ante solebat?

At enim, o Iule, pater tuus hoc jurejurando uti poterat inter Trojanos stirpe cognatos, et fortasse an inter Græcos prælio cognitos : at enim inter Rutulos recens cognitos, si nemo huic capiti crediderit, quis pro te deus fidem dicet? An, ut ferocissimo Mezentio, dextra et telum? quippe hæc sola advenerat, quibus propugnabat,

> Dextra mihi deus, et telum, quod missile libro.

Apagesis tam cruentos deos, dexteram cædibus fessam, telumque sanguine rubiginosum; utrumque idoneum non est, propter quod adjures; ne ut per ista jurelur, quum sit summi deorum hic honor proprius. Nam et jusjurandum Jovis jurandum dicitur, ut ait Ennius.

Quid igitur censes? Jurabo per Jovem lapidem, romano vetustissimo ritu?

ter pierre, selon l'antique coutume des Romains? Sans doute, si Platon a dit vrai, si un dieu ne communiqua jamais avec un homme, cette pierre m'entendra plus facilement que Jupiter. Mais voilà où est l'erreur, et Platon vous développe ses doctrines par ma bouche, voilà où est l'erreur. Je ne proclame point, dit-il, les dieux tellement distincts et séparés de nous, que, d'après moi, nos vœux ne leur puissent parvenir. Je les écarte non pas du soin, mais seulement de l'administration des choses humaines. Du reste, il existe certaines puissances divines intermédiaires, qui habitent les espaces aériens placés entre la voûte des cieux et notre humble séjour; et c'est par leur moyen que nos désirs et nos mérites parviennent jusqu'aux dieux. Les Grecs les nomment *démons*.

Entre les habitants de la terre et ceux du ciel ils sont messagers de prières et de bienfaits : portant et reportant des uns aux autres, d'ici des demandes, de là des secours; faisant les fonctions d'interprètes et d'ambassadeurs. Ce sont eux encore, comme pense Platon dans son Banquet, qui président à toutes les révélations, aux divers miracles des magiciens et aux présages de toute espèce. Chacun d'eux remplit des fonctions spéciales dont le soin lui a été attribué, quand il s'agit soit de composer les songes, soit de découper les fibres des victimes, soit

Atqui, si Platonis vera sententia est, nunquam se Deum cum homine communicare, facilius me audierit lapis, quam Jupiter. Non usque adeo (responderit enim Plato pro sententia sua, mea voce), non usque adeo, inquit, sejunctos et alienatos a nobis deos prædico, ut ne vota quidem nostra ad illos arbitrer pervenire. Neque enim ipsos cura rerum humanarum, sed contrectatione sola removi. Cæterum sunt quædam divinæ mediæ potestates, inter summum æthera et infimas terras, in isto intersitæ aeris spatio, per quas et desideria nostra et merita ad deos commeant; hos Græci nomine δαίμονας nuncupant.

Inter terricolas cælicolasque vectores, hinc precum, inde donorum; qui ultro citro portant, hinc petitiones, inde suppetias, ceu quidam utriusque interpretes et salutigeri. Per hos eosdem, ut Plato in Symposio autumat, cuncta denuntiata, et magorum varia miracula, omnesque præsagiorum species reguntur. Eorum quippe de numero præditi curant singula, proinde ut est eorum cuique tributa provincia : vel somniis conformandis, vel extis fissiculandis, vel præpetibus gubernandis, vel

de gouverner le vol des oiseaux, soit de leur dicter ce qu'ils doivent chanter, soit d'inspirer les devins, soit de lancer la foudre, soit de faire briller les éclairs dans les nues; en un mot, ils règlent ce qui sert à nous faire connaître l'avenir; et soyons convaincus que si tout cet ordre de faits émane de la volonté, de la puissance et de l'autorité des dieux célestes, c'est à la docilité, au zèle, et au ministère des démons que l'exécution en est confiée. Ainsi c'est par l'entremise, par l'activité, par le soin de ceux-ci, qu'Annibal est en songe menacé de perdre un œil; que la vue des entrailles de la victime annonce à Flaminius le danger d'une défaite; que les augures indiquent à Navius Attus le prodige de la pierre à repasser. C'est encore par eux que sont révélés à quelques mortels des signes précurseurs d'une royauté future, comme l'aigle qui coiffe d'un bonnet la tête de Tarquin l'Ancien, la flamme qui illumine le front de Servius Tullius. Enfin toutes les prédictions des augures, les expiations pratiquées par les Étruriens, les brebis qu'immolent les interprètes des éclairs, les vers des Sibylles, ce sont là, comme je l'ai dit, autant d'attributions dévolues à certaines puissances qui tiennent le milieu entre les dieux et les hommes. Car il ne conviendrait pas à la majesté des dieux célestes qu'aucun d'eux figurât des songes pour Annibal, mutilât les entrailles de la victime sous la main de Flaminius, dirigeât l'aile de l'oiseau consulté par Attus Navius, versifiât les prophéties de la Sibylle, vou-

oscinibus erudiendis, vel vatibus inspirandis, vel fulminibus jaculandis, vel nubibus coruscandis, cæterisque adeo, per quæ futura dinoscimus. Quæ cuncta cælestium voluntate et numine et auctoritate, sed dæmonum obsequio et opera et ministerio fieri arbitrandum est. Horum enim munus et opera atque cura est, ut Annibali somnia orbitatem oculi comminentur, Flaminio extispicia periculum cladis prædicant, Atto Navio auguria miraculum cotis addicant; item ut nonnullis regni futuri signa præcurrant, ut Tarquinius Priscus aquila obumbretur ab apice, Servius Tullius flamma colluminetur a capite; postremo cuncta ariolûm præsagia, Tuscorum piacula, fulguratorum bidentalia, carmina Sibyllarum : quæ omnia, ut dixi, mediæ quæpiam potestates inter homines ac deos obeunt. Neque enim pro majestate deûm cælestium fuerit, ut eorum quisquam vel Annibali somnium pingat, vel Flaminio hostiam corrodat, vel Atto Navio avem velificet, vel Sibyllæ fatiloquia versificet, vel Tarquinio velit apicem rapere, sed reddere, Servio vero

lût enlever le bonnet de Tarquin pour le lui rendre, et mettre en feu, sans la brûler, la tête de Servius. L'affaire des dieux immortels n'est pas de descendre si bas. Ces détails sont le lot de divinités intermédiaires, qui dans l'espace habitent les plaines contiguës à la fois à la terre et au ciel, de la même manière que les différents êtres occupent dans la nature des places spéciales, les uns volant dans les airs, les autres marchant sur le globe.

En effet, puisqu'il y a quatre éléments bien connus, établissant en quelque sorte dans la nature quatre grandes divisions; puisqu'il y a des animaux propres à la terre, d'autres à l'eau, d'autres au feu : (suivant Aristote, il voltige dans les fournaises ardentes certains animaux particuliers munis de petites ailes et qui passent toute leur vie dans le feu, naissant et s'éteignant avec lui); puisque, d'un autre côté, tant d'astres différents, comme il a été dit plus haut, brillent au-dessus de nous dans l'empyrée, c'est-à-dire au milieu même du feu le plus subtil; pourquoi l'air, ce quatrième élément dont l'étendue est si vaste, serait-il seul vide de toutes choses? Pourquoi la nature souffrirait-elle qu'il fût privé de ses habitants? Pourquoi dans cet air aussi ne se produirait-il pas des animaux, comme le feu en produit de flamboyants, l'eau, de fluides, la terre, d'attachés au sol? Car assigner l'air pour demeure aux oiseaux, ce serait commettre indubitablement une

inflammare verticem, nec exurere. Non est operæ diis superis ad hæc descendere. Mediorum divorum ista sortitio est, qui in aeris plagis terræ contiguis, nec minus confinibus cælo, perinde versantur, ut in quacunque parte naturæ propria animalia, in æthere volantia, in terra gradientia.

Nam quum quatuor sint elementa notissima, veluti quadrifariam natura magnis partibus disterminata, sintque propria animalia terræ, aquæ, flammarumque (siquidem Aristoteles auctor est, in fornacibus flagrantibus quædam propria animalia pennulis apta volitare, totumque ævum suum in igni diversari, cum eo exoriri, cumque eo exstingui); præterea, quum totjuga sidera, ut jam prius dictum est, sursum in æthere, hoc est, in ipso liquidissimo ignis ardore compareant; cur hoc solum quartum elementum aeris, quod tanto spatio intersitum est, cassum ab omnibus, desertumque a cultoribus suis natura pateretur? quin in eo quoque aere animalia gignerentur, ut in igni flammida, in unda fluxa, in terra glebulenta? Nam quidem qui aves aeri attribuat, falsum sententiæ meritissimo dixeris : quippe

erreur; attendu d'abord, qu'aucun oiseau ne s'élève au-dessus de la cime de l'Olympe, la plus haute des montagnes, qui cependant, d'après le calcul des géomètres, n'a pas dix stades en hauteur verticale; attendu ensuite, qu'il y a un espace incommensurable d'air jusqu'au premier cercle de la lune, cercle au delà duquel commence, à proprement parler, le feu élémentaire.

D'après cela, que décider à l'égard de la grande étendue d'air qui se trouve entre les dernières anfractuosités de la lune et le plus haut sommet de l'Olympe? Quoi! est-ce à dire que cette étendue sera vide d'animaux qui lui soient propres? Une partie de la nature sera-t-elle ainsi frappée d'impuissance et de mort? Car, si vous y faites bien attention, les oiseaux même doivent être regardés comme terrestres plutôt que comme aériens : c'est sur la terre qu'ils passent constamment leur vie, qu'ils prennent leur nourriture, qu'ils goûtent le sommeil; seulement, lorsqu'ils volent, ils traversent l'air qui est le plus voisin de notre globe; et d'ailleurs, quand ils ont fatigué leurs ailes qui leur servent de rames, la terre est pour eux comme un port.

Que si, de toute évidence, la raison demande que l'on reconnaisse aussi dans l'air des animaux propres à cet élément, il nous reste à examiner quelles sont enfin leur nature et leur espèce. Ils ne sont terrestres en aucune façon, car leur poids les ferait des-

nulla earum ultra Olympi verticem sublimatur; qui quum excellentissimus omnium perhibeatur, tamen altitudinem perpendiculo si metiare, ut geometræ autumant, stadia decem altitudo fastigii non æquiparat; quum sit aeris agmen immensum usque ad citimam lunæ helicem, quæ porro ætheris sursum versus exordium est.

Quid igitur tanta vis aeris, quæ ab humillimis lunæ anfractibus, usque ad summum Olympi verticem interjacet? quid tandem? vacabitne animalibus suis, atque erit ista naturæ pars mortua ac debilis? Immo enim, si sedulo advertas, ipsæ quoque aves terrestre animal, non aerium, rectius perhibeantur. Enim semper illis victus omnis in terra, ibidem pabulum, ibidem cubile, tantum quod aera proximum terræ volitando transverberant. Cæterum, quum illis fessa sunt remigia pennarum, terra ceu portus est.

Quod si manifestum flagitat ratio, debere propria etiam animalia in aere intelligi; superest, ut, quæ tandem et cujusmodi ea sint, disseramus. Igitur terrena nequaquam, devergant enim pondere; sed ne flammida, ne sursum versus calore

cendre; ils ne sont point ignés, car la chaleur les volatiliserait. Il nous faut donc combiner une nature intermédiaire, en raison de l'espace qu'elle occupe, afin que l'atmosphère même de la région détermine le caractère des habitants. Pour cela, imaginons et concevons des corps tellement constitués, qu'ils ne soient ni aussi grossiers que ceux de la terre, ni aussi légers que ceux du ciel; des corps qui, par certains attributs, diffèrent des premiers et des seconds, ou qui tiennent de tous les deux, selon que l'on voudra écarter ou admettre la participation des deux natures. Mais hâtons-nous de dire que l'hypothèse qui admet le mélange, est plus facile à concevoir que celle qui le repousserait.

En conséquence les corps de ces démons devront avoir quelque pesanteur, pour n'être pas enlevés en haut, et aussi quelque légèreté, pour ne pas être précipités en bas. Mais, afin que je ne paraisse point, à la façon des poëtes, vous présenter des chimères invraisemblables, je vous donnerai tout d'abord un exemple de cet état intermédiaire et d'équilibre. Nous voyons quelque chose qui ne s'éloigne pas trop de cette subtilité des corps, dans la formation des nuées. Si les nuées étaient par trop légères, comme ce qui manque absolument de pesanteur, jamais elles ne s'abaisseraient, ainsi que nous le voyons souvent, au-dessous de la crête des montagnes, entourant d'une sorte de couronne ou de collier le sommet de quelque pic gigantesque. D'un autre côté, si elles

rapiantur. Temperanda ergo nobis pro loci medietate media natura, ut ex regionis ingenio sit etiam cultoribus ejus ingenium. Cedo igitur mente formemus, et gignamus animo id genus corporum texta, quæ neque tam bruta quam terrea, neque tam levia quam ætherea, sed quodammodo utrimque sejugata, vel enim utrimque commixta sint, sive amolita, seu modificata utriusque rei participatione. Sed facilius ex utroque, quam ex neutro, intelligentur.

Habeant igitur hæc dæmonum corpora et modicum ponderis, ne ad superna incedant; et aliquid levitatis, ne ad inferna præcipitentur. Quod ne vobis videar poetico ritu incredibilia confingere, dabo primum exemplum hujus libratæ medietatis. Neque enim procul ab hac corporis subtilitate nubes concretas videmus, quæ si usque adeo leves forent, ut ea, quæ omnino carent pondere, nunquam infra juga, ut sæpenumero animadvertimus, gravatæ, caput editi montis ceu quibusdam curvis torquibus coronarent. Porro, si suapte natura tam spissæ ac graves forent,

étaient naturellement d'une densité et d'une pesanteur telle que le mélange d'aucun principe léger ne les soulevât, elles tomberaient de leur propre poids, comme une pierre, comme un disque de plomb, et viendraient se briser contre la terre. Mais loin de là, suspendues et mobiles, elles volent semblables à des vaisseaux que les vents gouvernent dans l'océan des airs, et changent insensiblement de figure selon qu'elles s'éloignent ou se rapprochent de nous. Lorsqu'elles sont grosses des eaux du ciel, elles s'abaissent, comme pour accoucher en quelque sorte de leur fardeau. Aussi, sont-ce les plus humides qui cheminent le plus près de la terre et dont les flancs noirs s'avancent avec le plus de lenteur; mais celles qui ne sont pas aussi chargées voyagent plus haut dans les airs; et, comme les flocons d'une ouate éblouissante, elles volent avec rapidité. Ne savez-vous pas ce que Lucrèce dit avec tant d'élégance sur le tonnerre :

Quand le bruit de la foudre ébranle au loin les airs,
C'est que les vents fougueux se renvoient les nuages
Dont les chocs redoublés enfantent les orages.

Que si les nuages voltigent dans les cieux, étant nés uniquement de la terre et y retombant ensuite, que vous reste-t-il à penser des corps des démons, corps beaucoup moins compacts et plus

ut nulla illas vegetioris levitatis admixtio sublevaret, profecto non secus quam plumbi rodus, et lapis, suopte nisu caducæ, terris illiderentur. Nunc enimvero pendulæ et mobiles huc atque illuc vice navium in aeris pelago ventis gubernantur, paululum immutantes proximitate et longinquitate. Quippe si aquæ humore fœcundæ sunt, veluti ad fœtum edendum, deorsum degrassantur. Atque ideo humectiores humilius meant, aquilo agmine, tractu segniore : sudis vero sublimior cursus, et tum lanarum velleribus similes aguntur, cano agmine, volatu perniciore. Nonne audis, quid super tonitru Lucretius facundissime disserat :

Principio tonitru quatiuntur cærula cæli,
Propterea quia concurrunt sublime volantes
Æthereæ nubes, contra pugnantibu' ventis.

Quod si nubes sublime volitant, quibus omnis et exortus est terrenus, et retro defluxus in terras est; quid tandem censes dæmonum corpora, quæ sunt concretu multo tanto subtiliori? Non enim sunt ex hac fæculenta nubecula, tumida caligine

subtils? car ils ne sont pas une agglomération informe et épaisse de vapeurs impures, comme les nuages : ils sont formés de l'élément le plus subtil, le plus limpide, le plus serein de l'air. Aussi n'est-il pas donné au premier venu de les apercevoir; il faut un ordre des dieux pour qu'ils deviennent visibles, parce qu'ils n'ont rien de cette solidité matérielle qui intercepte la lumière, oppose de la résistance aux regards, et concentre nécessairement les rayons visuels en les arrêtant. Le tissu de leur corps est d'une finesse, d'une splendeur, d'une transparence telles, que par l'une ils échappent à notre vue, que par l'autre ils l'éblouissent, et qu'enfin, grâce à la dernière, ils ne donnent pas prise sur eux.

C'est dans cette catégorie qu'il faut ranger la Minerve d'Homère, quand elle intervient au milieu des Grecs pour réprimer le courroux d'Achille. Voici le vers grec :

Iiô phainomeni, tôn d'allôn outis orâto;

Veuillez attendre un instant, je vais le traduire... M'y voici : Minerve, disons-nous, arrive par l'ordre de Junon pour modérer Achille; et

Visible pour lui seul, nul autre ne la voit.

conglobata, sicuti nubium genus est; sed ex illo purissimo aeris liquido et sereno elemento coalita, eoque nemini hominum temere visibilia, nisi divinitus speciem sui offerant, quod nulla in illis terrena soliditas locum luminis occuparit, quæ nostris oculis possit obsistere, qua soliditate necessario offensa acies immoretur; sed fila corporum possident rara, et splendida, et tenuia, usque adeo ut radios omnis nostri tuoris et raritate transmittant, et splendore reverberent, et subtilitate frustrentur.

Hinc est illa Minerva Homerica, quæ mediis cœtibus Graiûm cohibendo Achilli intervenit. Versum græcum,

Οἴῳ φαινομένη, τῶν δ' ἄλλων οὔτις ὁρᾶτο,

si paullisper operiamini, latine enuntiabo : atque adeo hic sit inpræsentiarum, Minerva igitur, ut dixi, Achilli moderando jussu Junonis advenit,

Soli perspicua est, aliorum nemo tuetur.

Il faut y ranger aussi la Juturne de Virgile, qui se mêle aux nombreux guerriers pour secourir son frère :

Au milieu des soldats nul ne saurait la voir;

et elle produit un effet tout contraire à ce soldat de Plaute, si fier de son bouclier, avec lequel

De ses fiers ennemis il éblouit les yeux.

Pour ne pas m'étendre davantage sur de pareils exemples, c'est généralement dans cette classe de démons que les poëtes (et en cela ils ne s'éloignent pas beaucoup de la vérité), feignent qu'il y a des dieux protecteurs ou ennemis de certains mortels, s'appliquant à élever et à seconder les uns, à persécuter et à abattre les autres. A ces dieux la Poésie suppose de la pitié, de l'indignation, de la tristesse, de la joie, enfin les différentes affections de l'esprit humain; et elle les représente flottant comme nous au gré d'une imagination tumultueuse sur les abîmes du cœur et les océans de l'âme.

Or, ces tempêtes et ces troubles sont bannis loin de la sphère tranquille qu'occupent les dieux du ciel. Tous les habitants des voûtes célestes maintiennent constamment leur âme dans un

Hinc et illa Virgiliana Juturna, quæ mediis millibus auxiliabunda fratri conversatur,

miscetorque viris, neque cernitur ulli :

potius quam quod Plautinus miles super clypeo suo gloriatur,

Præstringens oculorum aciem hostibus.

Ac ne cæteros longius persequar, ex hoc ferme dæmonum numero poetæ solent, haudquaquam procul a veritate, osores et amatores quorumdam hominum deos fingere, hos evehere et secundare, illos adversari et affligere : igitur et misereri, et indignari, et angi, et lætari, omnemque humani animi faciem pati, ac simili motu cordis et salo mentis ad omnes cogitationum æstus fluctuare.

Quæ omnes turbelæque tempestatesque procul a deorum cælestium tranquillitate exsulant. Cuncti enim cælites, semper eodem statu mentis, æterna æquabili-

même état, et jouissent d'un calme éternel. Jamais la douleur ou la volupté ne pousse leur âme hors de ses limites; jamais ils ne passent de leur position invariable et permanente à un changement subit. Ils n'ont à éprouver ni violence étrangère, car rien n'est plus puissant qu'un dieu; ni changement spontané, car rien n'est plus parfait qu'un dieu. Or pourrait-on regarder comme parfait un être qui passerait d'un premier état à un autre plus régulier? d'autant mieux, surtout, qu'on ne recherche spontanément une nouvelle situation que quand on s'est repenti de la première : se résoudre à ce changement, c'est condamner son précédent état.

C'est pourquoi un dieu ne doit ressentir aucune affection temporelle, soit de haine, soit d'amour; et par conséquent il ne saurait être accessible à l'indignation ou à la pitié, éprouver les angoisses et les étreintes de la douleur ou les vifs transports de la joie. Libre de toutes les passions de l'âme, il doit ne jamais s'affliger, ne jamais se réjouir, ne jamais éprouver de soudains appétits, de soudaines aversions.

Mais aussi ces mouvements et ceux du même genre conviennent parfaitement à l'état mitoyen des démons, qui tiennent le milieu entre les dieux et nous, en raison de l'espace qu'ils occupent et de la nature de leur esprit, étant immortels comme les dieux, et comme nous sujets aux passions. En effet, ils sont ac-

tate potiuntur, quia nunquam illis nec ac dolorem versus, nec ad voluptatem finibus suis pellitur, nec quoquam a sua perpetua secta ad quempiam subitum habitum dimovetur, nec alterius vi : nam nihil est deo potentius : neque suapte sponte; nam nihil est deo perfectius. Porro autem qui potest videri perfectus fuisse, qui a priore statu ad alium rectiorem statum migrat? quum præsertim nemo sponte capessat nova, nisi quem pœnituit priorum. Non enim potest subsequi illa mutata ratio, sine præcedentium infirmatione.

Quapropter debet deus nullam perpeti vel odii, vel amoris temporalem perfunctionem; et idcirco nec indignatione, nec misericordia contingi, nullo angore contrahi, nulla alacritate gestire; sed ab omnibus animi passionibus liber, nec dolere unquam, nec aliquando lætari, nec aliquid repentinum velle vel nolle.

Sed et hæc cuncta, et id genus cætera, dæmonum mediocritati rite congruunt. Sunt enim inter nos ac deos, ut loco regionis, ita ingenio mentis intersiti, habentes communem cum Superis immortalitatem, cum inferis passionem. Nam,

cessibles à toutes les affections qui excitent nos âmes ou qui les apaisent; de sorte que la colère les irrite, la pitié les fléchit, les offrandes les intéressent, les prièrent les adoucissent, les outrages les exaspèrent, les hommages les désarment; en un mot ils éprouvent toutes les altérations qui nous modifient nous-mêmes.

Pour les définir exactement, les démons sont des êtres animés et raisonnables, passifs par l'âme, aériens par le corps, éternels par la durée. Des cinq attributs que j'énonce là, les trois premiers leur sont communs avec nous; le quatrième leur est propre; ils partagent le dernier avec les dieux immortels; mais ils diffèrent de ceux-ci par la passion. Aussi crois-je avoir eu raison de les appeler passifs, parce qu'ils sont soumis aux mêmes perturbations d'âme que nous. C'est ce qui explique d'une manière tout à fait acceptable les diverses pratiques religieuses et les différents modes de supplications usités dans chaque liturgie. Parmi ces divinités, les unes préfèrent un culte nocturne, les autres, un culte de jour; d'autres veulent être adorées publiquement; d'autres, en secret; celles-ci demandent que la joie, celles-là, que la tristesse préside aux sacrifices et aux cérémonies qui s'accomplissent pour elles. Ainsi, les dieux de l'Egypte aiment presque tous à être honorés par des gémissements; ceux de la Grèce, par des chœurs de danses; ceux des Barbares, par le bruit des cym-

proinde ut nos, pati possunt omnia animorum placamenta vel incitamenta : ut et ira incitentur, et misericordia flectantur, et donis invitentur, et precibus leniantur, et contumeliis exasperentur, et honoribus mulceantur, aliisque omnibus ad similem nobis modum varientur.

Quippe, ut fine comprehendam, dæmones sunt genere animalia, ingenio rationabilia, animo passiva, corpore aeria, tempore æterna. Ex his quinque, quæ commemoravi, tria a principio eadem nobiscum, quartum proprium, postremum commune cum diis immortalibus habent; sed differunt ab his passione. Quæ propterea passiva non absurde, ut arbitror, nominavi, quod sunt iisdem, quibus nos, perturbationibus mentis obnoxii. Unde etiam religionum diversis observationibus, et sacrorum variis suppliciis fides impertienda est. Et sunt nonnulli ex hoc divorum numero, qui nocturnis vel diurnis, promtis vel occultis, lætioribus vel tristioribus hostiis, vel cærimoniis, vel ritibus gaudeant : uti ægyptia numina ferme plangoribus, græca plerumque choreis, barbara autem strepitu cym-

bales, des tambours et des flûtes. La même différence s'observe d'une manière aussi prononcée, selon les pays et les différents climats, dans la marche des processions, dans le silence des mystères, dans les attributions des prêtres, dans les fonctions minutieuses des sacrificateurs, et encore dans les effigies des dieux, dans les dépouilles qui leur sont présentées; dans la consécration et l'emplacement de leurs temples, dans la couleur et l'immolation des victimes. Tous ces détails sont réglés solennellement d'après les coutumes de chaque pays; et bien souvent par les songes, par les prédictions, par les oracles, les dieux nous font connaître leur courroux, lorsque dans notre mépris ou notre insouciance nous avons négligé quelques détails de leur culte.

En ce genre, une foule d'exemples s'offrent à moi; mais ils ont été tellement cités, tellement rebattus, qu'entreprendre de les rappeler ce serait s'exposer à en omettre plus qu'on n'en passerait en revue. C'est pourquoi je ne m'arrêterai pas à l'énumération de ces sortes de faits, qui peuvent ne pas inspirer une croyance unanime, mais qui du moins sont connus de tous. Mieux vaut discourir dans notre langue sur les diverses espèces de démons cités par les philosophes. Par là, je vous amènerai à une connaissance plus claire, plus complète, de l'instinct de pressentiment que possédait Socrate et du dieu qu'il avait pour ami.

balistarum et tympanistarum et choraularum. Itidem pro regionibus et cætera in sacris differunt longa varietate : pomparum agmina, mysteriorum silentia, sacerdotum officia, sacrificantium obsequia : item deorum effigies et exuviæ, templorum religiones et regiones, hostiarum cruores et colores. Quæ omnia pro cujusque more loci solemnia et rata sunt, ut plerumque somniis et vaticinationibus et oraculis comperimus sæpenumero indignata numina, si quid in sacris socordia vel superbia negligatur.

Cujus generis mihi exempla affatim suppetunt; sed adeo celebrata et frequentata sunt, ut nemo ea commemorare adortus sit, quin multo plura omiserit, quam recensuerit. Idcirco supersedebo inpræsentiarum in his rebus orationem occupare; quæ si non apud omnes certam fidem, at certe penes cunctos notitiam promiscuam possident. Id potius præstiterit latine dissertare, varias species dæmonum a philosophis perhiberi, quo liquidius et plenius de præsagio Socratis, deque ejus amico numine cognoscatis.

En un sens l'âme humaine, même quand elle est enfermée dans le corps, s'appelle aussi un dieu :

> Cette ardeur, ces transports nous viennent-ils des cieux,
> Ou de ses passions chacun fait-il des *Dieux*?

Ainsi, un bon désir de l'âme, c'est un dieu favorable. C'est sous ce point de vue, comme nous l'avons déjà dit, que, suivant quelques-uns, les hommes heureux sont appelés *eudémones*, gens de qui le démon est bon, c'est-à-dire de qui l'âme possède la vertu parfaite. Dans notre langue, pour hasarder une traduction peut-être impropre, l'expression équivalente sera *génie*. Je choisis ce mot, parce que le dieu qu'il représente et qui est notre âme, tout en jouissant de l'immortalité, naît en quelque sorte (*gignitur*) avec l'homme. Aussi les prières qui se formulent au nom du *Génie* et de *Genita*, me semblent-elles expliquer comment se compose notre être, parce qu'elles réunissent sous ces deux mots l'idée de l'âme et du corps, desquels l'assemblage et la réunion nous fait ce que nous sommes.

On appelle encore démons, dans un second sens, les âmes humaines, qui, après avoir fait leur temps sur la terre, abjurent les liens du corps, et que, chez les anciens Latins, je trouve nom-

Nam quodam significatu et animus humanus, etiam nunc in corpore situs, δαίμων nuncupatur.

> . . . . . Diine hunc ardorem mentibus addunt,
> Euryale? an sua cuique deus fit dira cupido?

Igitur et bona cupido animi, bonus deus est. Unde nonnulli arbitrantur, ut jam prius dictum est, εὐδαίμονας dici beatos, quorum dæmon bonus, id est, animus virtute perfectus est. Eum nostra lingua, ut ego interpretor, haud sciam an bono, certe quidem meo periculo, poteris Genium vocare; quod is deus, qui est animus sui cuique, quamquam sit immortalis, tamen quodammodo cum homine gignitur : ut eæ preces, quibus Genium et Genitam precamur, conjunctionem nostram sexumque videantur mihi obtestari, corpus atque animum duobus nominibus comprehendentes, quorum communio et copulatio sumus.

Est et secundo significatu species dæmonum, animus humanus emeritis stipendiis vitæ corpori suo abjurans; hunc vetere latina lingua reperio Lemurem dic-

mées *Lémures*. Or, parmi les démons nommés Lémures, ceux qui, ayant reçu pour attribution le soin de leur postérité, président à une famille comme divinités pacifiques et propices, s'appellent *Lares familiers*; ceux qui pour les démérites de leur vie sont privés de tout heureux séjour, et qui, errant au hasard, sont punis d'une sorte d'exil, ceux-là, vain effroi des bons, fléau des méchants, sont généralement désignés sous le nom de *Larves*. Mais quand on ne sait pas bien distinguer leurs différentes attributions particulières et reconnaître s'ils sont Lares ou Larves, on les généralise sous le nom de *dieux Mânes*. Ce titre de *dieux* est ajouté par respect; car on n'appelle dieux, à proprement parler, que ceux de cette même classe qui, après avoir pris la justice et la prudence pour guide de leur conduite, ont été ensuite divinisés par les hommes, et sont communément honorés de temples et de cérémonies : tels que Amphiaraüs en Béotie, Mopsus en Afrique, Osiris en Egypte, tel autre chez tel peuple, tel autre chez tel autre, et partout Esculape.

Cette distribution générale des démons regarde les âmes qui furent autrefois dans des corps humains. Mais il existe une autre espèce de démons moins nombreux, supérieurs de beaucoup aux précédents par l'excellence de leur auguste et sainte nature, et qui, ayant toujours été libres des entraves et des liens du corps,

titatum. Ex hisce ergo Lemuribus, qui posterorum suorum curam sortitus, placato et quieto numine domum possidet, Lar dicitur familiaris; qui vero ob adversa vitæ merita, nullis bonis sedibus, incerta vagatione, ceu quodam exsilio, punitur, inane terriculamentum bonis hominibus, cæterum noxium malis, id genus plerique Larvas perhibent. Unum vero incertum est, quæ cuique eorum sortitio evenerit, utrum Lar sit, an Larva; nomine Manem deum nuncupant; scilicet honoris gratia dei vocabulum additum est. Quippe tantum eos deos appellant, qui ex eodem numero juste ac prudenter vitæ curriculo gubernato, pro numine postea ab hominibus proditi, fanis et cærimoniis vulgo advertuntur : ut in Bœotia Amphiaraus, in Africa Mopsus, in Ægypto Osiris, alius aliubi gentium, Æsculapius ubique.

Verum hæc omnis distributio eorum dæmonum fuit, qui quondam in corpore humano fuere. Sunt autem non posteriore numero, præstantiori longe dignitate, superius aliud augustiusque genus dæmonum, qui semper a corporis compedibus

exercent une puissance et des attributions déterminées. De ce nombre sont le Sommeil et l'Amour, qui possèdent chacun une influence contraire : l'Amour tenant éveillé, le Sommeil faisant dormir.

C'est donc dans cette dernière catégorie plus relevée que, d'après Platon, les hommes ont chacun leur génie, témoin et arbitre de leur conduite; invisible à tous, et toujours présent; témoin, non-seulement des actes, mais encore des pensées. Puis, au terme de la vie, quand il faut revenir, ce même génie qui fut constitué à la garde de l'homme l'enlève aussitôt, et traîne devant le juge celui dont il a été en quelque sorte le gardien; et là, il l'assiste dans sa défense : si le comparant commet un mensonge, il le redresse; s'il dit vrai, il confirme ses paroles. Enfin, c'est sur son témoignage qu'est portée la sentence.

Ainsi donc, vous tous qui entendez par ma voix ces théories divines de Platon, réglez chacun de vos actes, chacune de vos pensées sur un principe incontestable : persuadez-vous qu'en présence de ce gardien les hommes ne sauraient avoir rien de secret au dedans ou au dehors de leur âme; que rien n'échappe à sa curiosité; qu'il voit tout, comprend tout; et que, comme la conscience, il pénètre jusque dans les replis les plus cachés du cœur.

et nexibus liberi, certis potestatibus curant. Quorum e numero Somnus atque Amor, diversam inter se vim possident : Amor vigilandi, Somnus soporandi.

Ex hac ergo sublimiori dæmonum copia Plato autumat, singulis hominibus in vita agenda testes et custodes singulos additos, qui nemini conspicui, semper adsint arbitri omnium non modo actorum, verum etiam cogitatorum. At ubi vita edita remeandum est, eumdem illum, qui nobis præditus fuit, raptare illico e trahere veluti custodiam suam ad judicium, atque illic in causa dicunda assistere : si qua commentiatur, redarguere : si qua vera dicat, asseverare : prorsus illius testimonio ferri sententiam.

Proinde vos omnes, qui hanc Platonis divinam sententiam, me interprete, auscultatis, ita animos vestros ad quæcunque vel agenda, vel meditanda formate, ut sciatis, nihil homini præ istis custodibus, nec intra animum, nec foris, esse secreti, quin omnia curiose ille participet, omnia visat, omnia intelligat, in ipsis penitissimis mentibus vice conscientiæ deversetur.

Oui, c'est un véritable gardien, un préposé spécial, un observateur intime, un curateur particulier, un observateur assidu, un témoin personnel, un surveillant inséparable, qui blâme les mauvaises actions comme il approuve les bonnes. Appliquez-vous convenablement à le connaître, étudiez-le sincèrement, honorez-le d'un culte pieux; faites-lui, comme Socrate, hommage de votre justice, de votre pureté; et dans vos incertitudes il vous aidera de sa prévoyance, dans vos irrésolutions il vous prémunira de ses avis; il vous garantira si vous êtes en péril, vous assistera si vous vous débattez avec l'indigence. Il pourra, soit en songes, soit par des signes, peut-être même sous une forme visible, si la nécessité le demande, prévenir vos malheurs ou vous préparer des succès; il pourra vous relever de l'abaissement, raffermir votre fortune chancelante, porter la clarté dans vos affaires obscures, seconder pour vous la bonne fortune et corriger la mauvaise.

D'après cela, y a-t-il lieu de s'étonner si Socrate, homme éminemment parfait et déclaré sage par Apollon lui-même, connut et cultiva son dieu particulier? si conséquemment, celui-ci, devenu son gardien, je dirai presque son Lare commensal et familier, écarta de lui tout ce qui devait être écarté, prit dans son intérêt toutes les précautions indispensables, lui donna les avertissements dont il avait besoin; toutes les fois, bien entendu, que les conseils de la sagesse étant en défaut, il fallait à Socrate, non

Hic, quem dico, prorsus custos, singularis præfectus, domesticus speculator, proprius curator, intimus cognitor, assiduus observator, individuus arbiter, inseparabilis testis, malorum improbator, bonorum probator, si rite animadvertatur, sedulo cognoscatur, religiose colatur, ita ut a Socrate justitia et innocentia cultus est; in rebus incertis prospector, dubiis præmonitor, periculosis tutator, egenis opitulator; qui tibi queat tum in somniis, tum in signis, tum etiam fortasse coram, quum usus postulat, mala averruncare, bona prosperare, humilia sublimare, nutantia fulcire, obscura clarare, secunda regere, adversa corrigere.

Igitur quid mirum, si Socrates, vir apprime perfectus, et Apollinis quoque testimonio sapiens, hunc deum suum cognovit et coluit, ac propterea ejus custos, et prope dicam, Lar contubernio familiaris, cuncta, quæ arcenda sunt, arcuit; quæ cavenda, præcavit; et præmonenda, præmonuit? sicubi tamen interfectis sapientiæ officiis, non consilio, sed præsagio indigebat; ut ubi dubitatione clau-

pas de la prudence, mais des présages, et qu'il avait besoin d'une révélation divine pour fixer ses pensées irrésolues et flottantes? Car il y a beaucoup, oui, beaucoup de circonstances, dans lesquelles les sages eux-mêmes se hâtent de recourir aux devins et aux oracles.

Dans Homère, comme dans un grand miroir, ne voyez-vous pas ces deux principes d'action clairement définis; d'un côté ce qui regarde la divination, de l'autre ce qui regarde la sagesse? Lorsque la dissension s'établit entre les deux colonnes de l'armée entière, entre Agamemnon, le puissant monarque, et Achille, le guerrier redoutable; lorsqu'il est question de trouver un homme loué pour son éloquence et célébré pour sa sagesse, qui puisse fléchir l'orgueil d'Atride et apaiser la fierté du fils de Pélée, les contenir l'un et l'autre par son ascendant, les instruire par ses exemples, les attendrir par son discours; qui voit-on se lever en un pareil moment pour prendre la parole? C'est l'orateur de Pylos, à l'élocution pleine de douceur, à l'expérience consommée, aux vénérables cheveux blancs; celui que tout le monde connaissait pour avoir un corps affaibli par les années, mais une âme vigoureuse en sagesse et une bouche d'où la persuasion découlait. Pareillement, lorsque des revers viennent affliger l'armée et qu'il faut choisir des émissaires chargés de pénétrer au milieu de la nuit dans le camp des Troyens, ne choisit-on pas Ulysse et Diomède, comme représentant la pensée

deret, ibi divinatione consisteret. Multa sunt enim, multa, de quibus etiam sapientes viri ad ariolos et oracula cursitent.

An non apud Homerum, ut in quodam ingenti speculo, clarius cernis hæc duo distributa, seorsus divinationis, seorsus sapientiæ officia? Nam quum duo columina totius exercitus dissident, Agamemnon regno pollens, et Achilles bello potens, desideraturque vir facundia laudatus, et peritia memoratus, qui Atridæ superbiam sedet, Pelidæ ferociam compescat, atque eos auctoritate advertat, exemplis moneat, oratione permulceat : quis igitur tali in tempore ad dicendum exortus est? Nempe Pylius orator, eloquio comis, experimentis catus, senecta venerabilis; cui omnes sciebant corpus annis hebere, animum prudentia vigere, verba dulcedine affluere. Itidem quum rebus creperis et afflictis speculatores deligendi sunt, qui nocte intempesta castra hostium penetrent; nonne Ulixes cum

et l'action, l'esprit et la main, la raison et le glaive? Mais, d'un autre côté, lorsque les Grecs, réduits à l'inaction dans le port d'Aulis et assiégés par les vents, cèdent au désespoir et reculent devant les difficultés de l'expédition; lorsque, pour obtenir la facilité du départ, le calme des flots, la clémence des vents, il faut interroger les fibres des victimes, examiner comment volent les oiseaux, ce que mangent les serpents; alors ces deux organes éclairés de la sagesse grecque, le roi d'Ithaque et celui de Pylos, gardent l'un et l'autre le silence; et c'est Calchas, l'incomparable devin, qui, après avoir un instant contemplé les oiseaux, l'autel et l'arbre, a bientôt de sa voix prophétique calmé les tempêtes, fait sortir la flotte du port, et prédit un siége de dix ans.

Il n'en est pas non plus autrement dans l'armée troyenne. Quand les conjonctures exigent le secours de la divination, le silence règne dans ce sage sénat; et aucun d'eux n'ose émettre un avis, ni Hicétaon, ni Lampo, ni Clytius: tous restent muets, pour écouter soit les augures sinistres d'Hélénus, soit les prophéties de Cassandre, condamnée à n'être jamais crue.

De la même manière, Socrate aussi, dans toutes les circonstances où il fallait consulter des guides pris en dehors de la prudence, se dirigeait d'après les présages de son démon, obéissait avec exactitude à ses avis, et était par là beaucoup plus agréable

Diomede deliguntur? veluti consilium et auxilium, mens et manus, animus et gladius. Enimvero quum Aulide desidibus, et obsessis ab ventis, ac tædio abnuentibus difficultati belli, et facultas itineris, et tranquillitas maris, et clementia ventorum, per fibrarum notas, et alitum vias, et serpentium escas explorandæ: tacent nempe mutuo duo illa sapientiæ Graiæ summa cacumina, Ithacensis et Pylius. Calchas autem longe præstabilis ariolari, simul alites et altaria et arborem contemplatus est, actutum sua divinatione et tempestates flexit, et classem deduxit, et decennium prædixit.

Non secus etiam in Trojano exercitu, quum divinatione res indigent, tacet ille sapiens senatus, nec audet aliquid pronuntiare vel Hicetaon, vel Lampo, vel Clytius: sed omnes silentio auscultant aut ingrata auguria Heleni, aut incredita vaticinia Cassandræ.

Ad eumdem modum Socrates quoque, sicubi locorum aliena sapientiæ officiis consultatio ingruerat, ibi vi dæmonis præsaga regebatur, ejus monitis sedulo

à son dieu. Si ce démon allait presque toujours retenir Socrate au moment d'une action et s'il ne l'excitait jamais, la raison en a été en quelque sorte dite déjà plus haut : c'est que Socrate, en homme éminemment parfait et empressé à remplir tous ses devoirs, n'avait jamais besoin d'être excité, et qu'au contraire il avait besoin d'être quelquefois retenu, lorsque quelques-unes de ses tentatives pouvaient recéler un danger. Ces avertissements le décidaient à différer l'exécution de semblables projets, sauf à ce qu'il y revînt ensuite plus sûrement ou par une marche différente.

Dans ces sortes de conjonctures, il disait entendre, ce sont les termes de Platon, une certaine voix divine. Or, n'allons pas croire qu'il cherchât à recueillir des présages tombés de la bouche du premier venu. Car un jour que, hors de l'enceinte de la ville et sans témoins, il était assis avec Phèdre à l'ombre d'un arbre épais, il entendit cette voix : elle lui recommandait de ne pas franchir les eaux de la petite rivière de l'Ilissus avant qu'il eût calmé par une rétractation l'Amour, dont il avait excité le courroux en se permettant contre lui une violente sortie. D'ailleurs, s'il avait eu l'habitude d'observer les oracles, il en aurait trouvé quelquefois qui l'eussent déterminé; comme nous voyons arriver si souvent à des personnes qui, dans leur superstitieuse confiance

obediebat, eoque erat deo suo longe acceptior. Quod autem incœpta Socrati quæpiam dæmon ille ferme prohibitum ibat, nunquam adhortatum, quodam modo ratio prædicta est. Enim Socrates, utpote vir apprime perfectus ex sese, et ad omnia congruentia sibi officia promtus, nullo adhortatore unquam indigebat; at vero prohibitore nonnunquam, si quibus forte conatibus ejus periculum suberat, ut monitus præcaveret, omitteret cœpta inpræsentiarum, quæ tutius vel postea capesseret, vel alia via adoriretur.

In hujuscemodi rebus, vocem quampiam divinitus exortam dicebat se audire; ita enim est apud Platonem, ne quispiam arbitretur, omina eum vulgo loquentium captitasse. Quippe etiam semotis arbitris, una cum Phædro extra pomœrium, sub quodam arboris opacæ umbraculo signum illud adnuntium sensit, ne prius transcenderet Ilissi amnis modicum fluentum, quam increpitu indignatum Amorem recinendo placasset : quum præterea, si omina observitaret, aliquando eorum nonnulla etiam hortamenta haberet, ut videmus plerisque usu venire, qui nimia

aux présages, se laissent guider non par leur cœur, mais par la parole d'un autre; hommes qui se traînant de rue en rue, forment leur opinion d'après ce qu'ils entendent dire, et pensent par leurs oreilles en quelque sorte, au lieu de penser par leur esprit. Du reste, et quoi qu'il en soit, ceux qui écoutent les paroles des interprètes de présages entendent une voix semblable à celles qui vingt fois ont frappé leurs oreilles; et ils ne peuvent hésiter à croire qu'elle sort d'une bouche humaine. Mais, au contraire, Socrate déclare avoir entendu non pas une voix, mais une *certaine* voix. Par ce mot ajouté, il fait comprendre qu'il ne s'agit pas d'une voix ordinaire, d'une voix humaine; car si c'était ce dernier sens, il aurait été inutile d'ajouter « une certaine; » il aurait plutôt fallu dire « une voix, » ou « la voix de quelqu'un, » comme quand la courtisane de Térence s'écrie :

N'ai-je pas entendu la voix de mon soldat ?

Mais quand on dit : J'ai entendu « une certaine voix », c'est que l'on ignore de quel endroit elle est partie, ou que l'on doute même si on l'a entendue; ou bien, l'on fait comprendre qu'elle a quelque chose d'insolite, de mystérieux, comme celle qui, au rapport de Socrate, parvenait à lui d'une manière divine dans les circonstances nécessaires. Il y a plus : je crois que non-seu-

ominum superstitione, non suopte corde, sed alterius verbo, reguntur : ac per angiporta reptantes, consilia ex alienis vocibus colligunt, et, ut ita dixerim, non animo, sed auribus, cogitant. Verum enimvero utut ista sunt, certe qui ominum arioli, vocem audiunt sæpenumero auribus suis usurpatam, de qua nihil cunctentur ex ore humano profectam. At enim Socrates non *vocem* sibi, sed *vocem quampiam*, dixit oblatam : quo additamento profecto intelligas, non usitatam vocem, nec humanam significari; quæ si foret, frustra *quæpiam*, quin potius aut *vox*, aut certe *cujuspiam vox* diceretur; ut ait illa Terentiana meretrix :

Audire vocem visa sum modo militis.

Qui vero vocem dicat *quampiam* audivisse, aut nescit, unde ea exorta sit, aut in ipsa aliquid addubitat, aut eam quiddam insolitum et arcanum demonstrat habuisse ita ut Socrates eam, quam sibi ac divinitus editam tempestive aiebat.

lement ses oreilles, mais encore ses yeux lui révélaient par des signes sensibles la présence de son démon. Car le plus souvent, c'était non pas une voix, mais un signe divin qu'il disait s'être offert à lui; et ce signe peut avoir été la figure de son démon lui-même, que Socrate seul apercevait, de même que l'Achille d'Homère apercevait Minerve...

Je crois que le plus grand nombre d'entre vous hésite à croire ce que je viens d'avancer, et que la figure de ce démon qui se faisait souvent voir à Socrate leur semble une chose par trop merveilleuse. Mais les pythagoriciens, et c'est un témoin assez grave, c'est Aristote qui nous l'apprend, les pythagoriciens étaient étonnés toutes les fois que quelqu'un prétendait n'avoir jamais vu de démons. Or, si chacun peut avoir occasion de contempler leur divine image, pourquoi ce privilége n'aurait-il pas été dévolu spécialement à Socrate, que son éclatante sagesse avait rendu l'égal de n'importe quelle puissante divinité? Car rien ne ressemble plus, rien ne plaît plus à un dieu, qu'un mortel dont le cœur est parfaitement pur, et qui l'emporte autant sur les autres hommes qu'il est lui-même loin des dieux immortels.

Que ne trouvons-nous plutôt, nous aussi, dans l'exemple et dans le souvenir de Socrate des motifs d'encouragement! Pourquoi ne pas nous livrer sous d'heureux auspices à l'étude d'une

Quod equidem arbitror non modo auribus eum, verum etiam oculis signa dæmonis sui usurpasse. Nam frequentius non vocem, sed signum divinum sibi oblatum præ se ferebat. Id signum potest et ipsius dæmonis species fuisse, quam solus Socrates cerneret, ita ut Homericus Achilles Minervam.

Credo, plerosque vestrûm hoc, quod modo dixi, cunctantius credere, et impendio mirari, formam dæmonis Socrati visitatam. At enim Pythagoricos mirari oppido solitos, si quis se negaret unquam vidisse dæmonem, satis, ut reor, idoneus auctor est Aristoteles. Quod si cuivis potest evenire facultas contemplandi divinam effigiem, cur non apprime potuerit Socrati obtingere, quem cuivis amplissimo numini sapientiæ dignitas coæquarat? Nihil enim est Deo similius et gratius, quam vir animo perfecte bonus, qui tam hominibus cæteris antecellit, quam ipse a diis immortalibus distat.

Quin potius nos quoque Socratis exemplo et commemoratione erigimur? ac nos secundo studio philosophiæ paris, similium numinum caventes, permittimus? de

semblable philosophie, en craignant de déplaire à ces mêmes dieux ? Je ne sais pas, en vérité, quel travers nous éloigne d'une telle route; et il est une bizarrerie que je trouve inexplicable : tous les humains aspirent au souverain bonheur en ce monde; d'un autre côté, ils savent qu'on ne vit que par l'âme, qu'on ne peut se dispenser, pour vivre heureux, de cultiver son âme; cependant ils ne la cultivent point. Or, celui qui veut avoir une vue perçante, doit prendre soin de ces yeux, par lesquels on voit; s'il veut courir avec agilité, il lui faut prendre soin de ces pieds, avec lesquels on court. De même, si vous voulez être un pugile vigoureux, il faut fortifier ces bras, au moyen desquels on lutte. Et ainsi pour les autres membres : tous réclament des soins particuliers, selon l'usage auquel on les destine. Ces principes étant unanimement reconnus, je ne puis assez réfléchir à tant de contradiction, ni assez m'étonner, (ce qui se conçoit bien), que les hommes négligent pareillement de cultiver leur âme au moyen de la raison. Car enfin, la science de vivre est également nécessaire à tous. Il n'en est pas de même de la peinture et de la musique, talents qu'un homme de bien peut dédaigner sans qu'on blâme sa moralité, sans que l'on crie à la honte, au scandale. Je ne sais pas jouer de la flûte comme Isménias; mais je ne me trouve pas humilié de n'être point joueur de flûte. Je ne sais pas peindre comme Apelle, ou sculpter comme Lysippe; mais ce

quo quidem nescio qua ratione dirapimur. Et nihil æque miror, quam quum omnes et cupiant optime vivere, et sciant non alia re quam animo vivi, nec fieri posse quin, ut optime vivas, animus colendus sit; tamen animum suum non colant. At, si qui velit acriter cernere, oculi curandi sunt, quibus cernitur : si velis perniciter currere, pedes curandi sunt, quibus curritur : itidem si pugillare valide velis, brachia vegetanda sunt, quibus pugillatur. Similiter in omnibus cæteris membris, sua cuique cura pro studio est. Quod quum omnes facile perspiciant, nequeo satis mecum reputare, et, proinde ut res est, admirari, cur non etiam animum suum ratione excolant. Quod quidem ratio vivendi omnibus æque necessaria est; non ratio pingendi, nec ratio psallendi; quas quivis bonus vir sine ulla animi vituperatione, sine turpitudine, sine labe contemserit. Nescio, ut scivit Ismenias, tibiis canere; sed non pudet me tibicinem non esse : nescio, ut Apelles, coloribus pingere, ut Lysippus fingere; sed non pudet me non esse

n'est pas une honte pour moi de ne faire ni statues ni tableaux; et de même des autres arts, pour terminer ici cette 'numération : on a le droit de les ignorer sans rougir. Mais dites, si vous l'osez : « Je ne sais pas bien vivre; je ne sais pas vivre comme les Socrate, les Platon, les Pythagore, et je n'ai pas honte de ne point savoir vivre. » Voilà ce que vous n'aurez jamais la hardiesse de proclamer.

Eh bien, chose des plus étonnantes! ce que pour tout au monde on ne voudrait pas paraître ignorer, on néglige cependant de l'apprendre; et l'on recule à la fois devant l'ignorance et devant l'étude de cet art! Ainsi, pointez la dépense journalière des hommes : vous trouverez dans leurs comptes une foule de profusions outrées, sans que rien s'applique à eux directement, je veux dire au culte de leur démon, lequel culte n'est autre que le saint exercice de la philosophie. Sans doute, ils élèvent d'opulentes maisons de campagne, ils ornent leurs habitations de ville avec la dernière magnificence, ils acquièrent une foule nombreuse d'esclaves; mais dans tout cela, dans une telle affluence de richesses, il y a toujours une chose qui doit faire honte, c'est le maître lui-même. Et la raison en est bien simple : tandis qu'ils amoncèlent des trésors auxquels ils vouent un culte passionné, ils se promènent eux-mêmes à l'entour, dans toute la laideur, dans toute la barbarie de l'ignorance.

significem : et idem in cæteris artibus, ne omnes persequar, licet tibi nescire, nec pudet. At enimvero dic sodes, nescio bene vivere, ut Socrates, ut Plato, ut Pythagoras vixerunt; nec pudet me nescire bene vivere; nunquam hoc dicere audebis.

Sed quumprimis mirandum est, quod ea, quæ minime videri volunt nescire, discere tamen negligunt, et ejusdem artis disciplinam simul et ignorantiam detrectant. Igitur quotidiana eorum æra dispungas; invenies in rationibus multa prodige profusa, et in semet nihil : in sui dico dæmonis cultum; qui cultus nihil aliud quam philosophiæ sacramentum est. Plane quidem villas opipare exstruunt, et domos ditissime exornant, et familias numerosissime comparant; sed in istis omnibus, in tanta affluentia rerum, nihil est præterquam ipse dominus pudendum : nec injuria; cumulata enim habent, quæ sedulo percolunt, ipsi autem horridi, indocti, incultique circumeunt.

Ainsi, regardez ces constructions dans lesquelles ils ont prodigué leur patrimoine : rien n'est plus riant, rien n'est mieux bâti. Ce sont des châteaux dont l'étendue le disputerait à des cités, des maisons ornées comme des temples, des esclaves nombreux et coiffés avec recherche, c'est une vaisselle somptueuse : tout présente un aspect d'opulence, d'éclat et de parure, excepté le maître lui-même. Lui seul, comme Tantale, au sein de ses richesses est dénué de ressources, indigent et pauvre : il ne cherche pas à saisir des fruits qui lui échappent, il n'a pas soif d'une onde fugitive; mais il est affamé, il est altéré du véritable bonheur, c'est-à-dire d'une vie calme et d'une sagesse heureuse. Insensé! apprends que l'on a coutume de considérer les riches comme on marchande des chevaux. Quand nous voulons acheter un cheval, nous ne considérons pas son harnais, nous n'examinons pas les ornements polis dont brille son collier; nous ne contemplons pas les richesses qui chargent sa tête; nous ne regardons pas si l'argent, l'or, les pierreries pendent à son précieux licou; si sa tête et son poitrail sont couverts d'ornements pleins d'art; si son mors est ciselé; sa selle, brillante de pourpre; sa sangle, dorée. Non : toutes ces dépouilles étant écartées, c'est le cheval lui-même, le cheval nu, c'est son corps seul et ses dispositions naturelles que l'on examine : on veut voir s'il est noble de

Igitur illa spectes, in quæ patrimonia sua profuderunt, amœnissima et exstructissima deprehendas : villas æmulas urbium conditas, domus vice templorum exornatas, familias numerosissimas et calamistratas, opiparam suppellectilem, omnia affluentia, omnia opulentia, omnia ornata, præter ipsum dominum; qui solus, Tantali vice, in suis divitiis inops, egens, pauper, non quidem fructum illum fugitivum captat, et fallacis undæ sitit, sed veræ beatitudinis, id est, secundæ vitæ et prudentiæ fortunatissimæ esurit et sitit. Quippe non intelligit, æque divites spectari solere, ut equos mercamur. Neque enim in emendis equis phaleras consideramus, et baltei polimina inspicimus, et ornatissimæ cervicis divitias contemplamur; si ex argento et auro et gemmis monilia variæ gazæ dependent, si plena artis ornamenta capiti et collo circumjacent, si frena cælata, si ephippia fucata, si cingula aurata sint : sed istis omnibus exuviis amolitis, equum ipsum nudum, et solum corpus ejus et animum contemplamur, ut sit ad speciem honestus,

taille, vigoureux à la course, solide pour porter; si, avant tout,

Il a le ventre court, l'encolure hardie,
Une tête effilée, une croupe arrondie;
Si des muscles nombreux sur son hardi poitrail
Se dessinent. . . . .

Ensuite, si ses reins et l'épine de son dos se prolongent doubles : car on veut qu'il porte son cavalier non-seulement avec rapidité, mais encore avec douceur.

Eh bien, pareillement, quand il s'agit de considérer les hommes, ne comptez comme rien ces accessoires étrangers; allez droit à l'homme pour l'examiner, et considérez-le à l'état d'indigence, comme mon Socrate. Or, j'appelle étranger ce qu'on tient de ses parents et des largesses de la fortune, avantages que je ne fais entrer pour rien dans le mérite de mon Socrate. Ne me parlez pas de naissance, de suite d'aïeux, de généalogie ancienne, de richesses à exciter les jaloux; tout cela, comme je viens de le dire, est étranger. A qui est cette gloire? à un aïeul bien éloigné, qui fut tel que ses descendants n'eussent pas à rougir de lui; et de même il sera de tous les avantages que vous énumérerez. Tel homme est d'une bonne naissance : vous louez ses parents. Il est riche : je n'ai pas confiance dans la fortune. Je ne tiens pas plus compte des autres biens dont vous allez faire l'énumération. Il est vigoureux : vienne une maladie, il sera épuisé.

et ad cursuram vegetus, et ad vecturam validus. Jam primum in corpore si sit

Argutumque caput, brevis alvus, obesaque terga,
Luxurietque toris animosum pectus honestis.

Præterea, si duplex agitur per lumbos spina : volo enim non modo perniciter, verum etiam molliter pervehat.

Similiter igitur et in hominibus contemplandis, noli illa aliena existimare, sed ipsum hominem penitus considera : ipsum, ut meum Socratem, pauperem specta. Aliena autem voco, quæ parentes pepererunt, et quæ fortuna largita est, quorum nihil laudibus Socratis mei admisceo : nullam generositatem, nullam prosapiam, nullos longos natales, nullas invidiosas divitias. Hæc enim cuncta, ut dico, aliena sunt. Sata e Protaonio gloria est, qui talis fuit, ut nepotem ejus non puderet. Igitur omnia similiter aliena numeres licebit. Generosus est; parentes laudas. Dives est; non credo fortunæ. Nec magis ista dinumero. Validus est: ægritudine

Il est alerte : c'est pour aboutir à la vieillesse. Il est beau : attendez un peu, et il ne le sera plus. Mais il a étudié la vertu, il y est consommé, il est sage autant qu'homme peut l'être, il est de bon conseil. Ah ! voilà qu'enfin vous louez l'homme lui-même. Car les mérites que vous citez ici ne lui viennent point de l'héritage de son père; ils ne dépendent pas du hasard; ils ne sont pas donnés pour un temps, ni par suffrages; ils ne tiennent pas de ce corps périssable; ils ne changeront point avec l'âge. Ce sont là les avantages que mon Socrate posséda tous sans exception, et c'est pour cela qu'il dédaignait d'avoir les autres.

Pourquoi donc ne vous livrez-vous pas, vous aussi, et avec grand empressement, à l'étude de la sagesse? Du moins, vous n'entendrez mêler à vos louanges rien qui vous soit étranger; et celui qui voudra vanter votre personne sera contraint de le faire dans les termes qu'emploie Accius, en louant Ulysse dans son Philoctète, au commencement de la tragédie de ce nom :

Noble et brillant héros, sorti d'une île obscure;
Cœur aussi généreux qu'âme prudente et sûre;
Toi de qui les conseils font le salut des tiens,
Et dont le bras vengeur foudroyait les Troyens;
Fils de Laërte. . . . .

Il ne nomme qu'en dernier le père du héros; et, du reste, vous

fatigabitur. Pernix est; abibit in senectutem. Formosus est; exspecta paulisper, et non erit. At enim bonis artibus doctus et apprime est eruditus, et, quantum licet homini, sapiens, et boni consultus; tandem aliquando ipsum virum laudas. Hoc enim nec a patre hereditarium est, nec casu pendulum, nec a suffragio anniculum, nec a corpore caducum, nec ab ætate mutabile. Hæc omnia meus Socrates habuit, et ideo cætera habere contemsit.

Quin ergo et tu ad studium sapientiæ te ingeris vel propere? saltem ut nihil alienum in laudibus tuis audias : sed ut, qui te volet nobilitare, æque laudet, ut Accius Ulixen laudavit in Philotecta suo, in ejus tragœdiæ principio :

Inclyte, parva prodite patria,
Nomine celebri, claroque potens
Pectore, Achivis classibus auctor,
Gravis Dardanis gentibus ultor,
Laertiade.

Novissime patrem memorat. Cæterum omnes laudes ejus viri audistis. Nihil inde

venez d'entendre qu'il lui donne des louanges toutes personnelles : rien n'en saurait être réclamé par Laërte, par Anticlée, par Arcésius. C'est, comme vous le voyez, un élege qui appartient à Ulysse en pleine propriété. C'est là précisément ce qu'Homère nous fait remarquer dans le même Ulysse, en voulant lui attribuer pour compagne inséparable la Prudence, qu'il a poétiquement appelée Minerve. C'est accompagné d'elle, en effet, qu'Ulysse subit et surmonta tout ce que l'adversité a de plus affreux. Aidé de la Prudence, il s'engagea dans l'antre du Cyclope, mais il en sortit; il vit les bœufs du Soleil, mais il s'abstint d'y toucher; il descendit aux Enfers, mais il remonta. C'est encore avec ce guide sage qu'il navigua devant Scylla sans être entraîné par elle; qu'il fut cerné au sein de Charybde sans y être retenu; qu'il but la coupe de Circé sans subir de métamorphose; qu'il aborda chez les Lotophages sans y rester; qu'il entendit les Sirènes sans les approcher.

nec Laertes sibi, nec Anticlea, nec Arcesius vindicat. Hæc tota, ut vides, laudis hujus propria Ulixi possessio est. Nec aliud te in eodem Ulixe Homerus docet, qui semper ei comitem voluit esse prudentiam : quam poetico ritu Minervam nuncupavit. Igitur, hac eadem comitante, omnia horrenda subiit, omnia adversa superavit. Quippe, ea adjutrice, Cyclopis specus introivit, sed egressus est : Solis boves vidit, sed abstinuit : ad Inferos demeavit, sed adscendit. Eadem sapientia comitante, Scyllam præternavigavit, nec ereptus est : Charybdi conseptus est, nec retentus est : Circæ poculum bibit, nec mutatus est : ad Lotophagos accessit, nec remansit : Sirenas audiit, nec accessit.

NOTES

DU

TRAITÉ SUR LE DIEU DE SOCRATE

Page 107. DU DIEU DE SOCRATE. Comme nous l'avons dit dans notre avant-propos, saint Augustin s'est livré à une réfutation complète de ce traité.

— L. 1. *Platon, considérant* etc. Dans plusieurs éditions ce traité est précédé du numéro XXIII des Florides, liv. IV. Rien ne saurait être moins judicieux. — L'ouvrage de Platon auquel Apulée fait allusion ici est le *Timée*. — Plus bas, au premier livre de la Doctrine de Platon, Apulée dit encore : « Platon reconnaît trois espèces de dieux. »

— L. 15.

Astres qui, poursuivant votre course ordonnée, etc.

Virgile, *Géorgiques*, liv. I, v. 5.

P. 108, l. 8. *Qui paraît sous la forme d'un croissant.* Cet endroit et beaucoup d'autres sont empruntés à l'*Épinomis* de Platon. Tout le paragraphe latin forme une période à perte d'haleine, qui n'aurait été guère intelligible en français si nous n'eussions mis la longue parenthèse : ce qui empêche au moins de perdre de vue l'énumération des principaux dieux, entreprise par l'auteur.

— L. 4. *Ou aux trois quarts.* Le texte dit *protumida,* « gonflée, bombée. »

— L. 13. *Tantôt obliquement.* Le mot *obstitus* du texte est curieux.

— L. 14. *Des paroles de Lucrèce.* Apulée aura cité de mémoire le passage de Lucrèce, qui est au livre V. Il y est bien question de

« la lumière bâtarde » que projette la lune; mais c'est un vers plus haut, vers 576 :

> Lunaque, sive notho fertur loca lumine lustrans,
> Sive suam proprio jactat de corpore lucem.

P. 108, l. 17. *Nous nous en occuperons plus tard.* Ce n'est pas dans ce traité, en tout cas, qu'Apulée y revient; et pour ce qui est de ses autres ouvrages, il n'y a guère qu'au premier livre de la Doctrine de Platon qu'il parle encore de la lumière de la lune : « Les espèces d'animaux... sont divisées en quatre classes. Une d'elle est d'une nature identique au feu que nous voyons dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles du firmament. »

— L. dernière. *Ai-je dit.* A savoir, dans l'alinéa précédent.

P. 109, l. 1. *Qui par le vulgaire ignorant sont appelées errantes.* Apulée dit encore la même chose au premier livre de la Doctrine de Platon : « les étoiles faussement appelées par nous errantes et vagabondes. » Cicéron, avant lui, parlait de ces étoiles dans les mêmes termes, *Tusculanes*, I, 25 : « astra non re, sed vocabulo errantia, » et *de Natura Deorum*, II, 51 : « stellarum quæ falso vocantur errantes. »

— L. 10. *Mettez encore, vous qui suivez* etc. Ceci dans le texte est dit au singulier, et le singulier reparaît encore plusieurs fois : « Annon apud Homerum *cernis*... » « *Noli* illa aliena existimare. » Mais nous supposons que c'est une manière générale de parler, comme il se pratique souvent; et le discours est bien évidemment adressé à un grand nombre d'auditeurs; en effet, nous lisons plus bas : « habetis interim... » et plus loin : « ainsi donc, vous *tous* qui entendez par ma voix ces théories divines de Platon, etc. » — Le texte dit, au singulier, *locato;* et cette forme d'impératif se rencontre rarement chez Apulée.

— L. 12.

> Les Hyades, l'Arcture avec l'une et l'autre Ourse.

Ce vers est le 516e du livre III de l'*Énéide*. On sait que le mot *Hyades* tire son étymologie du grec ὕειν, *hyin, pleuvoir.*

— L. 14. *La voûte céleste.* Le texte donne *cœli chorum;* c'est l'expression même de Platon dans l'*Épinomis.*

— L. 15. *Sombres ornements des nuits étincelantes.* L'expression latine « pictis noctibus severa gratia » rappelle un beau vers de V. Hugo, dans les Burgraves, deuxième partie, sc. III :

> Morne sérénité des voûtes azurées.

P. 109, p. 17. *Des ciselures*. En latin *cælamina*. Disons, en passant, que c'est de cette étymologie que nous nous autorisons pour écrire *cælum* par un *æ*.

— L. dernière. *Les méditations*. Ainsi traduisons-nous *rimabundi*. D'autres éditions donnent *mirabundi*. — *Numeroso situ*. D'autres lisent *numero, situ*. — Dans les vers qui suivent, *Jovi* est pour *Jovis*. C'est l'ancien nominatif, comme on sait.

P. 110, l. dernière. *Platon estime que ces dieux sont des natures incorporelles*. Voyez dans l'*Épinomis* et dans le *Timée*. Maxime de Tyr consacre sa première dissertation à examiner « ce que c'est que Dieu, d'après Platon. »

P. 111, l. 4. *Destinées primitivement*. Mot à mot : « étant d'un génie perfectionné pour la béatitude. »

— L. 15. *Échappe à la pauvreté du langage humain*. — *Voyez* plus bas, de la Doctrine de Platon, liv. I.

P. 112, l. 4. *De battre en retraite*. Littéralement « de sonner la retraite. »

— L. 10. *Le dernier*. Il y a dans le texte *postremius* au comparatif, forme rare ; le superlatif *postremissimus* se trouve dans l'Apologie, « cum adolescentulis postremissimis, » Pages 522, 577 ; Oudend., p. 594.

— L. 14. *Je commence donc : les hommes sont doués de la raison* etc. Tout cet alinéa est d'une peinture philosophique assez remarquable. Il est réfuté par saint Augustin (*Cité de Dieu*, liv. IX, ch. VIII) de la manière suivante : « Apulée, alléguant ici beaucoup de choses qui conviennent à plusieurs hommes, n'a-t-il point tu ce qu'il savait appartenir à peu, quand il dit qu'ils ne possèdent que tard la sagesse ? Que s'il l'eût oublié, il n'eût pas si exactement exprimé le genre humain avec cette précise définition ; et puis, recommandant la dignité des dieux (*voyez* page 113, ligne 4), il assure que cette béatitude à laquelle les hommes prétendent arriver par la sagesse, excelle en eux ; et, par conséquent, s'il avait voulu étendre sa pensée à certains bons démons, il aurait mis dans cette description quelques mots d'où l'on pourrait recueillir, qu'ils seraient en quelque société de béatitude avec les dieux, ou de sagesse avec les hommes. Mais il n'a fait mention d'aucun bien qui distingue les bons des méchants, quoiqu'il se soit abstenu d'exprimer avec liberté leur malice, moins par la crainte de les

offenser, que de choquer les dévots, en présence desquels il parlait. Or, il a insinué aux sages ce qu'ils doivent penser d'eux, puisqu'il exempte les dieux, qu'il croit tous bons et heureux, de leurs passions et, (comme il parle), de leurs tempêtes, ne les joignant les uns avec les autres que par l'éternité des corps; et, de plus, marquant très-expressément, que pour l'âme les démons ressemblent aux hommes et non pas aux dieux. Et cela, non par le bénéfice de la sagesse à laquelle les hommes peuvent participer, mais par le trouble des passions, qui commande aux fous et aux méchants, et qui est tellement gouverné des sages et des bons, qu'ils aiment mieux ne l'avoir pas que de le vaincre. Car s'il voulait qu'on crût que les démons ont l'éternité des âmes, et non des corps, commune avec les dieux, il n'excluerait pas les hommes de ce commerce, puisque, en sa qualité de platonicien, il établit que les âmes des hommes sont éternelles; et par suite, en décrivant cette sorte d'animaux, il a dit que les hommes avaient les âmes immortelles et les membres périssables. »

P. 112, l. dernière. *Dévorés de bonne heure par le temps*, etc. Il y a dans le latin une vivacité, qui nous a paru devoir être moins heureuse si nous la reproduisions littéralement : « C'est avec une vie rapide, une sagesse tardive, une mort prompte, une vie plaintive qu'ils habitent la terre. »

P. 113, l. 3. *Vous avez dès lors deux espèces d'êtres animés :* etc. Saint Augustin (*Cité de Dieu*, liv. IX, ch. XII et XIII) : « Je vois en cet endroit que les trois choses qu'Apulée a mises des dieux sont le lieu élevé, l'éternité et la béatitude, et les trois contraires des hommes, le lieu inférieur, la mortalité et la misère. Entre ces trois choses des dieux et des hommes, mettre les démons entre deux, c'est ne constituer aucune différence de lieu. Car entre le haut et le bas il y a un lieu qui est milieu, et qu'on nomme tel avec raison. Restent deux autres conditions qu'il faut examiner plus soigneusement pour faire voir qu'elles n'appartiennent pas aux démons, ou, si elles sont à eux, qu'ils les possèdent dans les conditions que comporte tout milieu. En effet, nous ne pouvons pas dire que comme le milieu n'est ni haut ni bas, de même les démons ne sont ni heureux ni misérables, puisque ceux dont l'entendement a de la raison sont nécessairement misérables ou heureux. Nous ne pouvons aussi nier que les démons ne soient mortels ou éternels, etc., etc. » Nous bornerons ici les citations de saint Augustin. Ce que nous en

présentons suffira pour convaincre le lecteur que ce sont des subtilités répondant à d'autres subtilités.

P. 113, l. 10. *Fugitive.* Ainsi traduisons-nous *succidua.* D'autres éditions lisent *subcisiva,* qui offre le même sens.

— L. 16. *Aucun dieu n'est mêlé avec les hommes.* Platon dit exactement la même chose dans son *Banquet* (vol. III, p. 501, de l'éd. d'Ast). — *Ils ne se souillent jamais de notre contact.* Platon ne va pas aussi loin : il dit que les dieux, petits comme grands, ont soin de toutes les choses de la terre.

P. 114, l. 8. *Objectera quelqu'un.* Nous laissons dans le texte *aliqui* avec Oudendorp.

— L. 10. *Presque inhumaine.* Nous conservons ce latinisme pour conserver l'antithèse.

— L. 12. *Relégués sur cette terre comme dans un vrai Tartare.* Littéralement : « relégués dans ces Tartares de la terre. »

— L. 15. *Sur ses brebis... sur ses chevaux... sur ses bœufs.* Littéralement : « Sur ceux qui bêlent... ou qui hennissent... ou qui mugissent. »

— L. dernière. *Ennemi des pervers.* Le mot du texte, *adversatorem,* donne un sens plus juste et plus précis.

P. 115. Les deux premiers vers latins cités sont les 300 et 301 du liv. IX, et le troisième est le 773e du liv. X de l'*Énéide.*

— L. 8. *Mais parmi les Rutules.* L'auteur avait oublié sans doute que dans l'*Énéide* Ascagne prononce ce vers au milieu de guerriers troyens, pour assurer Euryale et Nisus de sa protection, et qu'il ne s'agit nullement des Rutules; par conséquent, ce n'était pas aux Rutules qu'il importait d'avoir foi en cette tête. C'est une distraction assez bizarre.

— L. 11. *Qui ne vénère.* Le texte donne *advenerat* à l'actif.

— L. 16. *Non, ne jurez pas par de tels objets : c'est un honneur particulier au maître des Immortels.* Un éditeur, Wower, croit devoir supprimer dans le texte toute cette phrase.

— L. 19. *Selon la définition d'Ennius.* Cicéron, *De officiis,* liv. III, ch. XXIX, nous a conservé le vers d'Ennius :

O fides alma, apta pinnis, et jusjurandum Jovis.

— L. dernière. *Quel est, « dira-t-on, » votre sentiment?* Nous

avons ajouté ces mots, pour rendre plus claire la marche du raisonnement. Il y a encore ici le singulier dans le texte. C'est pourquoi nous employons la formule générale « dira-t-on. » — *Jurerai-je par Jupiter pierre, selon l'antique coutume des Romains?* Au moment où l'on allait jurer par Jupiter on tenait une pierre, et on la lançait en disant : « Si je trompe sciemment, que Jupiter, tout en sauvant Rome et la citadelle, me chasse loin de mes biens comme je chasse cette pierre. » Ce serment était très-solennel. Cicéron en parle dans une de ses lettres à Trébatius. Platon en parle aussi longuement dans son *Banquet*, Ast., III, 501.

P. 116, l. 9. *Il existe certaines puissances divines intermédiaires*. Maxime de Tyr, *Dissertat.* XXVI, les appelle « immortels de seconde classe. »

— L. 12. *Et nos mérites*. Cette traduction est préférable à celle de « hommages », que nous avions donnée une première fois. Elle reproduit exactement le texte; et elle exprime bien, comme l'indique le Dictionnaire de l'Académie, « ce qui rend digne de récompense ou de punition. »

— L. 17. *Et d'ambassadeurs*. Nous changeons ainsi notre première traduction, « anges de salut. » Il y avait impropriété dans le terme, inexactitude dans le sens. *Salutiger*, se disait en latin, des esclaves qui allaient porter un salut et des compliments de la part de leurs maîtres. *Salutigeruli pueri*, dit Plaute, Aulularia, act. III, sc. V, v. 28.

— L. 20. *Chacun d'eux remplit* etc. Mot à mot : « En effet, dans leur nombre, des préposés soignent chaque chose; » et le mot *præditi* est employé dans un sens spécial et curieux, comme il se trouve plus bas, (page 129) : *eumdem illum qui nobis præditus fuit :* « ce même génie qui fut constitué à la garde de l'homme. »

— L. dernière. *Soit de découper les fibres des victimes*. Du temps même de Cicéron, ce mode de conjectures était très-hypothétique. Au livre Ier *de la Divination*, ch. XVII, il dit : « Quid fissum in extis, quid fibra valeat accipio : quæ causa sit nescio. »

P. 117, l. 9. *Qu'Annibal est en songe menacé de perdre un œil*. Voir Cicéron, *de la Divination*, liv. I, ch. XLVIII.

— L. 10. *La vue des entrailles de la victime annonce à Flaminius* etc. Cicéron nous fournit encore l'explication de cet endroit, au premier livre, ch. LXXVII, de son traité sur la *Divination*.

— *Les augures indiquent à Navius Attius le prodige de la pierre à repasser.* Voir Cicéron, *de Divinatione*, liv. I, ch. XXXI, XXXII, et Tite-Live, liv. I, ch. XXXVI.

P. 117, l. 14. *L'aigle qui coiffe d'un bonnet la tête de Tarquin l'Ancien.* Voir Tite-Live, liv. I, ch. XXXIV. — *La flamme qui illumine le front de Servius Tullius.* Voir Tite-Live, liv. I, ch. XXXIX.

P. 118, l. 2. *L'affaire des dieux immortels n'est pas de descendre si bas.* Le texte dit : « Non est operæ diis superis ad hæc descendere ; » et le commentateur de l'édition du Dauphin veut que l'on sous-entende *pretium* devant *operæ*. Ce serait dénaturer le sens.

— L. 11. *Suivant Aristote*, etc. Dans son *Histoire des animaux*, liv. V, ch. XIX. — *Certains animaux particuliers.* Il s'agit probablement de la salamandre, sur les propriétés fabuleuses de laquelle il a été fait tant de contes.

— L. avant-dernière. *De fluides.* C'est-à-dire, « mobiles et fugitifs comme l'eau. »

P. 119, l. 2. *La plus haute des montagnes.* L'expression latine, *excellentissimus montium*, est à remarquer.

— L. 3. *N'a pas dix stades.* Le mot *decem* du texte a été ajouté par un des premiers commentateurs d'Apulée et accueilli par tous.

— L. 5. *Jusqu'au premier cercle.* Le texte dit *citimus*, qui signifie, à proprement parler, « très-rapproché, le plus rapproché. »

P. 121, l. 3. *Un disque de plomb.* L'expression latine *plumbi rodus* est curieuse : « une masse brute » ; on lui donne pour étymologie *rudis*.

— L. 11. *Dont les flancs noirs.* Remarquons *aquilus* signifiant « noir, » qui se trouve dans Plaute, *Pœnulus*, V, II, 152.

P. 122, l. 10. *A notre vue.* Le texte donne *nostri tuoris*, qui ne se rencontre que dans la latinité de notre Africain.

— L. 16.

Quand le bruit de la foudre ébranle au loin les airs, etc.

Ces vers sont du livre VI du poëme de Lucrèce, v. 95 et suiv.

— L. 15. *Voici le vers grec :* Ἰιὸ, etc. Nous avons rétabli dans le texte le vers grec, qui est le 198ᵉ du livre I de l'*Iliade*. — *Veuillez attendre un instant, je vais le traduire...* Ces mots mon-

trent, comme nous avons eu occasion de le dire dans l'avant-propos, que ce traité fut sinon improvisé, du moins lu d'abord publiquement.

P. 123, l. 1. *La Juturne de Virgile*. Juturne, fille de Daunus, roi des Rutules et sœur de Turnus. *Voyez* le liv. XII de l'*Énéide*, v. 227 et 472. Le vers que cite Apulée ne s'applique pas dans Virgile à Juturne, mais à Énée qui, au Ier livre de l'*Énéide*, voit, du sein de son nuage, s'élever les remparts, ouvrage des Troyens. Il est vrai qu'au XIIe livre, Juturne est déguisée à deux reprises sous les traits d'un combattant. — Ce *soldat de Plaute*, c'est le *Miles gloriosus*, dans la comédie de ce nom, I, I, 4; le vers exact est :

Oculorum præstringat aciem in acie hostibus.

— L. 10. *Des dieux protecteurs ou ennemis de certains mortels*. Platon dit la même chose dans l'*Épinomis*.

P. 124, l. 3. *De leur position*. Le mot *secta* du texte est à remarquer.

— L. 12. *Soit de haine*. Avec plusieurs éditeurs, et avec Bosscha entre autres, nous écrivons ainsi au lieu de *vel opis*, leçon généralement reçue. Nous établissons de cette manière une corrélation avec le *osores et amatores* qui précède.

— L. 15. *Il doit ne jamais s'affliger, ne jamais se réjouir*. Ce sont encore les propres paroles de Platon, dans l'*Epinomis*.

P. 125, l. 6. *Sont des êtres animés et raisonnables*. Voyez Platon, dans le *Timée*.

P. 126, l. 3. *Dans la marche des processions, dans le silence des mystères*. — *Voyez*, au dernier livre des *Métamorphoses*, la description des mystères d'Isis.

— L. 7. *L'emplacement de leurs temples*. Le sens du mot *regiones* n'est pas douteux ici. — *Dans la couleur*, etc. On voit immoler, dans l'*Énéide* (liv. III, v. 120), une brebis blanche à la tempête, et une brebis noire aux zéphyrs favorables. — *Dans l'immolation des victimes*. Mot à mot : « Dans les sangs. » Le texte dit *cruores*. Remarquons, outre le rare emploi de ce pluriel, qu'il est ici probablement fait allusion à la manière dont jaillissait le sang des victimes, dirigé ou en l'air ou vers le sol selon que le sacrifice était offert à des divinités du ciel ou à des divinités des enfers.

P. 126, l. 19. *Discourir dans notre langue.* Le texte dit : *Latine dissertare.*

P. 127, l. 2. *S'appelle aussi un dieu.* Ce que nous traduisons par « un dieu » est en grec dans le texte, et signifie proprement « démon. »

— L. 8.

Cette ardeur, ces transports nous viennent-ils des cieux?

Voir Virgile, *Énéide*, liv. IX, v. 184.

— L. 10. *Je choisis ce mot, parce que le dieu qu'il représente et qui est notre âme*, etc. Il est utile de voir comment cette théorie est développée sous la forme d'une espèce de mythe, par Plutarque, dans *le Démon de Socrate.* « ... Je ne vois qu'un grand nombre d'étoiles qui s'agitent auprès de ce gouffre, dont les unes s'y plongent, et les autres s'élancent au-dessus. — Ce sont, répliqua l'esprit, les génies que vous voyez sans les connaître. Je vais vous expliquer ce qui en est. Toute âme est raisonnable, et il n'en est point qui soit privée de raison et d'intelligence. Mais, par une suite de son union intime avec un corps sujet aux passions, le plaisir et la douleur l'altèrent et la rendent animale. Toutes les âmes ne s'unissent pas au corps de la même manière : les unes s'y plongent entièrement, et flottent toute leur vie au gré des passions dans un désordre général ; les autres ne s'y mêlent qu'en partie, et en séparent ce qu'elles ont de plus pur, qui loin de se laisser entraîner par les sens, nage, pour ainsi dire, à la surface du corps et ne touche qu'à la tête de l'homme. Tandis que ses autres facultés sont enfoncées dans le corps, cette portion plus pure plane au-dessus, et y reste comme suspendue, tant que l'âme obéit à l'intelligence et ne se laisse pas vaincre par les passions. Ce qui est plongé dans le corps s'appelle *âme*, et ce qui est exempt de corruption est nommé *entendement* par le vulgaire, qui croit que cette faculté est au dedans de l'homme, comme si les objets étaient dans les miroirs qui les réfléchissent. Ceux qui jugent plus sainement sentent qu'elle est au dehors d'eux, et l'appellent *génie.* Pour ces étoiles qui vous paraissent s'éteindre, sachez que ce sont des âmes, etc., etc. »

— L. 13. *Au nom du Génie et de Genita.* Au lieu de lire *Genium* et *Genua*, nous lisons *Genium* et *Genitam*, avec Bosscha. Il est certain que *Genita* était une divinité adorée des Romains ; elle présidait aux enfantements, comme *Genius* à la génération.

Plutarque en parle dans la 52e de ses *Questions romaines;* il en est pareillement mention dans Pline, liv. XXIX, ch. IV; dans Aulu-Gelle, liv. XIII, ch. XXI.

P. 127, l. 18. *On appelle encore démons* etc. Pour cette seconde espèce, il faut voir Platon dans le *Cratylus*, édit. Ast, vol. III, p. 149. Dans le traité de Plutarque, voici quelle est, à ce sujet, la théorie exposée par Théanor le Crotoniate, philosophe pythagoricien : « Les âmes affranchies des liens du corps et des désirs de la génération, deviennent des génies chargés, selon Hésiode, de veiller sur les hommes. Les athlètes que leur grand âge a fait renoncer à toute espèce de combat, prennent encore soin de leur corps, et conservent le goût des exercices de leur art; ils voient même avec plaisir les autres athlètes s'exercer; ils les encouragent, ils s'élancent en quelque sorte avec eux dans l'arène. Il en est de même de ceux qui, délivrés des combats de cette vie mortelle, ont mérité par leurs vertus d'être élevés au rang des génies. Ils ne méprisent point pour cela les choses humaines, ni les goûts et les inclinations des hommes. Favorablement disposés pour ceux qui aspirent au même bonheur, ils animent leurs efforts vers la vertu; ils les encouragent et les excitent quand ils les voient s'approcher du terme de leur espérance et déjà prêts à saisir le but.

« Les génies ne s'attachent pas indifféremment à tous les hommes. Des gens assis sur le rivage, etc. »

— L. avant-dernière. *Qui, après avoir fait leur temps sur la terre*, etc. L'expression est un peu vulgaire : nous avons tâché de rendre l'idée du texte : « emeritis stipendiis, » empruntée au service militaire. Plutarque, ouvrage cité : « ... Quand une âme, dans une suite de plusieurs générations, a soutenu de longs combats, qu'elle a parcouru avec succès la carrière qu'elle avait à remplir, et qu'à travers mille peines et mille dangers elle s'efforce de s'élever au terme où elle tend; alors Dieu ne trouve pas mauvais que son génie particulier la soutienne, et il laisse un libre cours à sa bonne volonté. Chacun de ces génies aime à seconder l'âme qui lui est confiée, et à la sauver par ses inspirations. Celle qui se tient unie à lui, et qui l'écoute, parvient à une fin heureuse; celle qui refuse de lui obéir en est abandonnée, et ne doit rien espérer d'heureux. »

P. 128, l. 6. *Sont punis d'une sorte d'exil.* Voir le *Phédon*, éd. Ast, vol. I, p. 538.

P. 128, l. 8. *Mais quand on ne sait pas bien* etc. Dans notre première édition nous avions traduit : « mais comme on ne sait jamais... » Nous revenons au sens qui est attribué constamment à *quum* lorsque cette conjonction est construite avec l'indicatif.

— L. 15. *Amphiaraüs en Béotie.* C'était un pontife argien, que l'avidité et la ruse de sa femme entraînèrent au siége de Thèbes. Là le sol s'ouvrit sous ses pas, et il fut englouti avec son char et ses chevaux. Plus tard il fut honoré comme un dieu : dans son temple on se couchait sur la peau d'un bélier qu'on avait immolé, et cette incubation donnait le privilége de connaître l'avenir. — *Mopsus en Afrique.* Il paraît qu'ici l'érudition d'Apulée est en défaut, et qu'il s'agit d'un Mopsus, autre roi des Argiens, dont Cicéron parle au livre I *de la Divination*, chap. LXXXVIII. — *Osiris en Égypte. Voyez* t. I de cette traduction, p. 398 et suiv. — *Esculape partout.* Notamment à Épidaure, dans le Péloponnèse, et à Carthage, comme nous l'apprenons d'Apulée lui-même.

P. 129, l. 1. *Exercent une puissance et des attributions déterminées.* Le platonicien Maxime de Tyr énumère à sa façon leurs différentes catégories (XXVIe *Dissertation*, à la fin) : « Les êtres qu'on appelle *démons* se placent entre les dieux et les hommes. Ce sont eux qui s'offrent aux mortels, qui conversent avec l'espèce humaine et ont coutume de pourvoir à ses divers besoins. Le nombre en est immense :

Immortelle peuplade et ministres du ciel,
Ils sont plus de trois mille. . . . .

Parmi eux, les uns guérissent les maladies, les autres donnent des conseils dans des situations équivoques ; ceux-ci révèlent ce qui est inconnu, ceux-là secondent les artistes. Il y en a qui président aux voyages, aux cités, aux campagnes, à l'Océan, à la terre. Tel habite un corps, tel en habite un autre. Celui-ci dirige Socrate, celui-là, Platon ; d'autres, Pythagore, Zénon, Diogène. Un est terrible, un autre, philanthrope ; un aime la paix, un autre, la guerre. Enfin, autant de caractères d'hommes, autant d'espèces de démons :

Comme des voyageurs, ils parcourent le monde
Unis à divers corps. . . . .

Mais si vous me montrez une âme impie, sachez que nul démon familier ne réside en elle et ne dirige sa conduite. »

Ce passage est tiré de la première des deux dissertations consa-

crées par Maxime de Tyr au démon de Socrate. Dans la première de ces dissertations, le philosophe s'attache à prouver qu'effectivement des démons veillent sur la condition des âmes vertueuses. Dans la seconde, il parle de leur nature et de leur essence. Il admet trois catégories d'êtres : les dieux qui sont immortels et impassibles, les démons qui sont immortels, mais passibles; l'homme qui est mortel et passible; la bête qui est irrationnelle, mais douée de sentiment; la plante qui est animée et passible. Du reste, il se rapproche et se confond presque avec Apulée, quand il parle des attributs de ces démons, de leur influence et de l'utilité morale qu'ils présentent.

P. 129, l. 2. *De ce nombre sont le Sommeil et l'Amour*. Ceci est traduit exactement du *Banquet* de Platon, édit. Ast, vol. III, p. 501.

— L. 6. *Les hommes ont chacun leur génie*. — *Voyez* le *Phédon*, édit. Ast, vol. I, p. 595.

— L. 15. *Vous tous qui entendez par ma voix* etc. Voilà qui confirmerait encore, s'il en était besoin, que ce traité est une dissertation lue et peut-être improvisée publiquement devant les Carthaginois. Tout cet alinéa et le suivant sont d'une haute portée de philosophie morale.

P. 130, l. 19. *Son Lare commensal et familier*, « Lar contubernio familiaris. » Nous acceptons, au lieu de *par contubernio familiaris*, cette excellente correction de Saumaise.

— L. 21. *Lui donna les avertissements* etc. Voici les paroles que, dans son *Théagès*, Platon prête à Socrate : « Par une faveur en quelque sorte divine, je suis dès ma plus tendre enfance assisté d'un démon familier. C'est une voix qui me dissuade quelquefois, et qui jamais ne m'a excité. »

— L. dernière. *Étant en défaut*. Mot à mot : « étant tués, étant anéantis. » L'éditeur du Dauphin lit et commente : « *interceptis*, étant interceptés. » Il ajoute : « Lisez ainsi à mes risques et périls. » C'est trop douter de la bizarrerie naturelle de notre auteur.

— P. 131, l. 1. *Et qu'il avait besoin d'une révélation divine pour fixer ses pensées irrésolues et flottantes?* Plutarque : « Dès la naissance de Socrate, son génie lui donna une vision sûre, qui lui servait de guide, et qui, marchant toujours devant lui, l'éclairait

dans les choses obscures et impénétrables à la raison humaine. Souvent aussi son génie lui parlait, et par son inspiration divine il dirigeait toutes ses actions. »

P. 131, l. 2. *Irrésolues et flottantes.* Il y a ici, dans le texte, *clauderet*, venant de *claudeo* : « être boiteux. »

— L. 24. *Des émissaires.* L'édition du Dauphin donne *spectatores*, au lieu de *speculatores :* ce ne peut être qu'une erreur de typographie.

P. 132, l. 10. *Après avoir un instant contemplé les oiseaux, l'autel et l'arbre.* Voir l'*Iliade*, liv. II, vers 300 et suiv.

— L. 16. *Lampo.* Du grec Λάμπων. Dans Homère, *Iliade*, XV, 525, XX, 237, il est appelé *Lampus.* Apulée aura préféré l'autre forme, qu'on retrouve dans Apollodore et dans Athénée. — *Hicétaon, Lampo, Clytius.* Ce sont ces vieillards que le chantre de l'*Iliade* compare, à cause du charme de leur voix, à des cigales chantant sur les arbres: *Iliade*, ch. III, vers 153.

P. 133, l. 3. *A été en quelque sorte dite plus haut.* Ceci a trait sans doute à ces mots, p. 130, l. 1 : « Il fallait à Socrate, non pas de la prudence, mais des présages. »

— L. 16. *Il entendit cette voix : elle lui recommandait de ne pas franchir les eaux de la petite rivière de l'Ilissus.* Cette circonstance est mentionnée expressément dans le *Phèdre*, Platon, édit. Ast, vol. I, p. 161. — Dans l'avant-propos de ce traité, nous avons parlé du livre de l'abbé de Villars : *le comte de Gabalis*, etc. Dans la seconde partie de cet ouvrage bizarre, laquelle est intitulée : *les Génies assistants*, l'auteur s'est plu à réunir une foule de traits analogues, portant tous sur la manifestation mystérieuse d'un génie propice. Si nous nous étendons un peu dans les citations qui suivent, c'est pour prouver que de tout temps des esprits se sont passionnés d'une manière sérieuse pour ces questions d'un ordre tout spécial et faites, on peut l'avouer, pour saisir vivement l'imagination :

— « Un savant de Dijon s'était fatigué tout le long du jour sur un endroit essentiel d'un poëte grec, sans y pouvoir rien comprendre. Rebuté et fâché de l'inutilité de sa longue application, il se couche : son chagrin l'endort ; et comme il est dans le fort du sommeil, *son génie* le transporte en esprit à Stockholm, l'introduit dans le palais de la reine Christine, le conduit dans sa bibliothè-

que. Il suit des yeux tous les livres, et les regarde. Étant tombé sur un petit volume dont le titre lui paraît nouveau, il l'ouvre, et après avoir feuilleté dix ou douze pages, il aperçoit dix vers grecs, dont la lecture lève entièrement la difficulté qui l'a si longtemps occupé. La joie qu'il ressent à cette découverte l'éveille : son imagination est si remplie de cette poésie grecque, qu'elle lui revient et qu'il la répète sans cesse. Il ne veut pas l'oublier; et, pour cela, il bat le fusil, et avec le secours de sa plume, il s'en décharge sur le papier; après quoi il tâche de rattraper son sommeil. Le lendemain, à son lever, il réfléchit sur son aventure nocturne; et la trouvant des plus extraordinaires dans toutes ses circonstances, il résolut de la suivre jusqu'au bout. M. Descartes était alors en Suède, auprès de la reine, qui apprenait sa belle philosophie. Il le connaissait de réputation; mais il avait plus de liaison avec M. Chanut, qui y était l'ambassadeur pour la France. C'est à lui qu'il s'adressa pour faire rendre une de ses lettres à M. Descartes, et pour l'engager à lui répondre. Il le supplia de lui marquer précisément si la bibliothèque de la reine, son palais et la ville de Stockholm sont situés de telle manière; si, dans une des tablettes de cette bibliothèque, et qui est dans le fond, il y a un livre de tel volume, de telle couverture, et avec tel titre sur la tranche; et, enfin, si dans ce livre, qu'il le conjure de lire exactement pour l'amour de lui, en cas qu'il s'y trouve, il n'y a pas dix vers grecs tout semblables à ceux qu'il a mis au bas de sa lettre. M. Descartes, qui était d'une civilité sans pareille, satisfit bientôt notre savant : il lui répondit que le plus habile ingénieur n'aurait pas mieux tiré le plan de Stockholm qu'il était dans sa lettre; que le palais et la bibliothèque y étaient très-parfaitement bien dépeints; qu'il avait trouvé le livre en question dans la tablette désignée; qu'il y avait lu les vers grecs mentionnés; que ce livre est très-rare; mais, néanmoins, qu'un de ses amis lui en avait promis un exemplaire qu'il enverrait en France par la première commodité; qu'il le suppliait d'agréer le présent qu'il lui en faisait par avance, et de le regarder comme une marque particulière de l'estime qu'il avait pour sa personne. Cette histoire est publique, et il y a peu de gens de littérature qui l'aient ignorée. »

— « Passons à une princesse très-illustre par son rang et par sa vertu : c'est madame la princesse de Conty, nièce du cardinal Mazarin. Le *génie* de cette princesse pieuse lui fit voir en songe un appartement de son palais prêt à s'écrouler, et ses enfants, qui y

couchaient, sur le point d'être ensevelis sous les ruines. L'image affreuse qui était présentée à son imagination remua son cœur et tout son sang. Elle frémit; et, dans sa frayeur, elle s'éveilla en sursaut, et appela quelques femmes qui dormaient dans sa garde-robe. Elles vinrent au bruit recevoir les ordres de leur maîtresse. Elle leur dit sa vision, et qu'elle voulait absolument qu'on lui apportât ses enfants. Ses femmes lui résistèrent en citant l'ancien proverbe, que tous songes sont mensonges. La princesse commanda qu'on les allât quérir. La gouvernante et les nourrices firent semblant d'obéir; puis revinrent sur leurs pas dire que les jeunes princes dormaient tranquillement, et que ce serait un meurtre de troubler leur repos. La princesse, voyant leur obstination, et peut-être leur tromperie, demanda fièrement sa robe de chambre. Il n'y eut plus moyen de reculer; on fut chercher les jeunes princes, qui furent à peine dans la chambre de leur mère que leur appartement fut abîmé. Toute la cour a été informée du songe de la princesse. Elle le regarda elle-même comme une faveur singulière du Ciel, qu'elle avait reçue par le ministère de son bon ange; car, disait-elle aux personnes qui venaient la féliciter, *j'entendais une voix importune, dans le fond de mon cœur, qui me pressait sans relâche de faire déloger mes enfants.* »

— « Un conseiller du parlement de Paris (j'ai oublié son nom; mais cette aventure a été sue de bien des gens par le récit qu'il en a fait); ce conseiller dormait profondément dans son lit. Pendant le sommeil, il crut voir un jeune homme qui, avec véhémence et d'un air très-vif, lui répéta plusieurs fois différents mots dont l'idiome lui était inconnu. Ces mots entrèrent tellement dans sa tête, que, s'étant éveillé, il se fit apporter de la lumière et du papier pour les écrire. Il le fit, et après il éteignit sa bougie, et ne songea plus qu'à se rendormir. Son songe et les paroles étrangères lui revenaient toujours dans l'esprit; et, se trouvant inquiet au dernier point, il prit le parti de se lever et de se distraire sur un procès qu'il devait rapporter dès qu'il serait jour. Il s'habilla, et, avec son équipage de magistrat, il se rendit au palais. Comme il était fatigué et abattu par son inquiétude et son insomnie, il proposa à trois ou quatre de ses confrères, qui avaient été aussi diligents que lui, et avec lesquels il s'était entretenu de la cause qui faisait le sujet de son rapport, d'aller boire un coup, disant qu'il en avait besoin. Ces messieurs taupèrent à la proposition, et furent ensemble à la buvette. Il leur dit là son aventure, et leur montra les mots

barbares qu'il avait écrits sur un morceau de papier. Ils avaient presque tous voyagé après leurs études; et les uns savaient l'anglais et l'allemand, et les autres, l'italien et l'espagnol. Ils ne connurent pourtant rien à ce qu'on leur montra. Alors un de la troupe dit aux autres : — Nous voilà bien embarrassés, messieurs. M. de Saumaise n'est qu'à trois pas d'ici : il est versé dans les langues les plus inconnues. Envoyons-le quérir sous le prétexte de lui communiquer une affaire importante. Il viendra à notre prière, car il est honnête et poli. — Ce parti plut à l'assemblée : on fit venir M. de Saumaise, et après quelques préludes enjoués, on mit devant ses yeux le morceau de papier, en lui demandant s'il connaissait l'idiome des mots qu'on lui présentait. — Oui, répondit-il, c'est du syriaque écrit en français. — Mais, lui dit-on, que signifient-ils? — Pour en faire une version juste, répliqua-t-il, il faut lire ainsi : « Sors de » ta maison, car elle tombera en ruine aujourd'hui à neuf heures du » soir. » — On fit un éclat de rire sur la version, et l'on prétendit que le songe n'était qu'un jeu et un conte fait à plaisir. Un des prudents de la compagnie, qui voyait à l'air du conseiller intéressé qu'il ne leur en imposait pas, dit à ces messieurs les rieurs : — Vous riez et vous badinez de tout cela. Pour moi, je traite cette affaire plus sérieusement que vous autres. Je vous jure que si cela me regardait, je ne serais pas un moment sans déménager. — Puis, se tournant du côté du conseiller, il lui dit : — Croyez-moi, monsieur, retournez-vous-en chez vous, et mettez tous les crocheteurs du quartier en mouvement; vous en serez quitte pour remettre les meubles en place, en cas qu'il n'arrive rien. — Le conseiller profita de l'avis, et il éprouva qu'il était salutaire; car sa maison, depuis le comble jusqu'en bas, s'écroula à l'heure précise que *ce génie charitable* lui avait marquée. Il jugea bien qu'il ne lui avait parlé un langage étranger que pour l'appliquer davantage par la singularité des circonstances de son apparition, dont il devait ménager toutes les suites, telles que furent l'entrevue et l'explication de M. de Saumaise et le conseil qui en résulta... »

— « Je ne sais si vous connaissez l'abbé de Montmorin, qui est nommé à un évêché, et que sa piété mènera encore plus loin. C'est le meilleur homme du monde et le plus incapable de mentir. Il m'a assuré que, s'étant un jour mis à genoux dans l'église de Saint-Louis pour s'y recueillir un peu de temps, il se sentit sollicité intérieurement de sortir de cette place. Il résista quelques moments à *cette voix secrète;* mais enfin, ne pouvant plus tenir contre ses

importunités, il se leva brusquement, et fut se mettre au côté opposé à celui qu'il quittait. « A peine fus-je passé là, me disait-il, » qu'une pierre se détacha de la voûte, et tomba perpendiculaire- » ment dans le lieu que je venais d'abandonner, et où ma tète » aurait été écrasée sans le secours de *mon génie*, dont les sollici- » tations pressantes m'arrachèrent, pour ainsi dire, cet heureux » et salutaire mouvement. »

— Dans sa belle histoire de France, M. Henri Martin, à propos de Jeanne d'Arc, parle longuement des *voix* qui se faisaient entendre à l'héroïne ; et il donne des détails fort curieux : « Elle se laissa arracher beaucoup de détails sur *ses voix*, sans vouloir dire « à plein » tout ce qu'elle savoit. » — *La voix* m'a parlé trois fois hier. — Elle me parle ici même. — Je crois, comme je crois la foi chrétienne, que *cette voix* vient de Dieu. — *Les voix* me parlent chaque jour. Si elles ne me confortoient, je serois morte ! — Je ne puis toujours bien ouïr ce qu'elles me disent, pour le bruit des prisons et les noises des gardes. Ah ! je les ouïrois bien, si j'étois en quelque forêt !... » — Ses dernières paroles furent : « Oui, *mes voix* étaient de Dieu... Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait par l'ordre de de Dieu... Non, *mes voix* ne m'ont pas déçue !... mes révélations étaient de Dieu ! » Liv. XXXVI ; IVe édition, tome VI, p. 256.

P. 133, l. 17. *Avant qu'il eût calmé par une rétractation l'Amour, etc.* En effet, dans le *Phèdre* de Platon, Socrate raconte cette aventure à Phèdre, et chante une palinodie qn'on peut y lire. — Remarquons que le mot latin *recinendo* est la traduction exacte du mot grec *palinodia*. — *En se permettant contre lui une violente sortie.* C'était dans une pièce de poésie.

— L. 20. *S'il avait eu l'habitude d'observer.* Nous rendons ainsi le fréquentatif latin *observitare*.

P. 134, l. 2. *Par la parole d'un autre.* C'est ce que confirme une citation empruntée à Pacuvius par Cicéron, *de Divin.*, I, ch. CXXX.

— L. 15.

N'ai-je pas entendu la voix de mon soldat ?

Ce vers est tiré de la comédie de Térence, intitulée *l'Eunuque*, act. III, sc. II, v. 454 de la pièce. Il est prononcé par la courtisane Thais. Voir notre édition de Térence, vol. I., p. 190.

L. dernière. *Il y a plus : je crois que non-seulement ses oreilles, mais encore ses yeux, etc.* Voici comment cette théorie est repro-

duite dans Plutarque, *du Démon de Socrate :* « ... Ce rapport de Simmias nous fit soupçonner, après que nous eûmes conféré ensemble, que le démon de Socrate n'était pas une vision, ou l'intelligence de quelques paroles qui le frappaient d'une manière extraordinaire; comme dans le sommeil on n'entend pas une voix distincte, mais on croit seulement entendre des paroles qui ne frappent que les sens intérieurs. Ces sortes de perceptions forment les songes, à cause de la tranquillité et du calme que le sommeil procure au corps. Mais pendant le jour il est bien difficile de tenir l'âme attentive aux avertissements divins. Le tumulte des passions qui nous agitent, les besoins multipliés que nous éprouvons nous rendent sourds ou inattentifs aux avis que les dieux nous donnent. Mais Socrate, dont l'âme pure et exempte de passions n'avait guère de commerce avec le corps que pour les besoins indispensables, saisissait facilement les impressions des objets qui venaient frapper son intelligence; et vraisemblablement ces impressions étaient produites, non par une voix ou par un son, mais par la parole de son génie, qui, sans rendre aucun son extérieur, frappait la partie intelligente de son âme par la chose même qu'il lui faisait connaître. »

P. 135, l. 3. *Mais un signe.* C'est bien le mot même employé par Platon, dans *le Phèdre*, édit. Ast, vol. I, p. 161.

— L. 7. *Je crois que le plus grand nombre d'entre vous hésite à croire.* La répétition de ce verbe *croire* existe dans le latin.

P. 136, l. 21. *Je ne sais pas jouer de la flûte comme Isménias.* Cet Isménias était Thébain et d'une habileté très-remarquable. Sa devise était : « Pour moi et pour les Muses. »

P. 138, l. 9. *Des fruits qui lui échappent.* Nous lisons dans le texte *fructum illum*. Cette correction, substituée à *fluentum illum*, est du célèbre helléniste Lennep; elle fut acceptée, sur sa proposition, par Bosscha.

— L. 16. *Nous ne regardons pas* etc. Ces mots ne sont pas dans le texte. Le *si* de cette phrase : *Si ex argento* etc. est d'un emploi très-peu conforme à la saine latinité.

— L. 17. *A son précieux licou.* Mot à mot, « à son licou, d'un trésor varié. » Au lieu de *variæ gazæ*. d'autres éditions portent *variegata*.

P. 139, l. 2.

Il a le ventre court, l'encolure hardie, etc.

Voyez Virgile, *Géorg.*, liv. III, v. 80 et 81.

P. 139, l. 11. *A l'état d'indigence, comme Socrate.* Socrate lui-même, dans Platon (voyez l'*Apologie*), affirme à ses juges, qu'il n'a jamais recueilli ou demandé nul salaire pour l'instruction qu'il a répandue; et il en donne pour preuve péremptoire son extrême pauvreté.

— L. 17. *A qui est cette gloire? à un aïeul bien éloigné.* Cet endroit est des plus difficiles et des plus embarrassés dans le texte. Nous lisons *Protaonio*, que nous regardons comme un nom allégorique, composé de πρῶτος, αἰών (premier âge, première génération), et indiquant l'aïeul le plus reculé. D'autres y voient un nom propre, et traduisent *Protanius*.

P. 140, l. 2. *Il a étudié la vertu.* Nous avions traduit une première fois : « Il a cultivé les arts libéraux. » Nous n'étions pas dans le sens.

— L. 7. *Ils ne sont pas donnés pour un temps.* Le texte dit « pour un an », et l'adjectif *anniculus* est à remarquer. Toutes les magistratures à Rome étaient conférées pour un an, à l'exception de la censure, qui était quinquennale.

— L. 11. *Pourquoi donc ne vous livrez-vous pas, vous aussi*, etc. Dans le texte le verbe est au singulier, bien que le discours, comme nous l'avons déjà remarqué, s'adresse à une foule nombreuse; et quelques lignes plus bas recommence l'emploi du pluriel : « Vous venez d'entendre. » Il faut supposer que « ne vous livrez-vous pas » équivaut à « ne se livre-t-on pas, soi aussi. »

— L. 15. *Qu'emploie Accius... dans son Philoctète.* Il existe, en effet, des fragments d'une pièce de ce nom, attribuée à Accius; mais les vers que cite ici Apulée n'y figurent point.

P. 141, l. 2. *Par Laërte*, etc. Laërte était père d'Ulysse, Anticlée était sa mère, Arcésius son aïeul paternel. Nous avons préféré la leçon d'*Arcésius* à celle d'Acrisius, qui n'établissait pour Ulysse qu'une généalogie beaucoup moins évidente et beaucoup moins directe.

— L. 5. *Ce qu'Homère nous fait remarquer.* Voyez *Odyssée*, liv. XII, v. 123. — *Qu'il entendit les Sirènes sans les approcher.* Quelques commentateurs ont pensé que, se terminant ainsi, ce traité ou plutôt ce discours *du Dieu de Socrate* est incomplet et tronqué.

FIN DES NOTES DU DIEU DE SOCRATE

IV

DE LA DOCTRINE DE PLATON

— TROIS LIVRES —

I. PHILOSOPHIE APPLIQUÉE A LA NATURE;
II. PHILOSOPHIE APPLIQUÉE A LA MORALE;
III. PHILOSOPHIE APPLIQUÉE AU RAISONNEMENT.

AVANT-PROPOS

SUR LA DOCTRINE DE PLATON

Sous ce titre commun, *de la Doctrine de Platon*, nous avons réuni trois traités qu'un grand nombre d'éditions présentent comme des ouvrages isolés et distincts. Chacun d'eux, il est vrai, a gardé son titre spécial : le premier, celui de *Philosophie appliquée à la nature;* le deuxième, celui de *Philosophie appliquée à la morale;* le troisième, celui de *Philosophie appliquée au raisonnement.* Mais nous avons cru qu'ils n'en devaient pas moins être considérés comme les subdivisions d'une œuvre unique. Le chanoine Fleury, commentateur d'Apulée dans l'édition du Dauphin, Bosscha, le plus récent éditeur, et Wover avant eux, l'ont pensé comme nous.

La justesse et l'exactitude de cette disposition se confirment par plusieurs passages de notre auteur.

« Nous entreprenons, dit à peu près Apulée au début du premier livre (page 175), de reproduire ce que Platon a écrit sur la nature, sur la morale, sur l'éloquence. Le premier de tous les philosophes, il a su faire concorder entre elles ces diverses parties de la sagesse. Comme lui, je vais les passer tour à tour en revue; et je commencerai par la philosophie appliquée à la nature... » Le troisième livre, *de la Philosophie appliquée au raisonnement*, commence ainsi : « L'étude de la sagesse, que nous appelons philosophie, est reconnue pour présenter trois points de vue, trois divisions : l'étude de la nature, celle de la morale, et enfin celle du raisonnement. Je vais ici m'occuper de la dernière... »

En même temps que cette unité de vues semble établie par notre auteur lui-même, elle vient en aide au désir que nous éprouvons, de classer d'une manière méthodique les emprunts faits par Apulée aux trois grands philosophes de la Grèce, Socrate, Platon, Aristote. Socrate, et nous l'avons déjà dit, figure dans le traité précédent; Platon est représenté par celui-ci; Aristote le sera par le traité *du Monde*. C'est, pour nous servir d'une expression moderne, une véritable trilogie philosophique.

Les trois livres que nous présentons ici au lecteur et qui traitent chacun des trois espèces de philosophie, se rattachent donc à une pensée unique : à savoir, l'exposé de la doctrine de Platon.

C'est en nous dirigeant d'après cet aperçu que nous avons été amené à traduire le titre *de Dogmate Platonis* par ces mots : *de la Doctrine de Platon*. Le but d'Apulée n est pas de nous présenter ce que l'on appelle dans notre langue *des dogmes*, des instructions religieuses ou mystiques; il veut évidemment nous donner une idée sommaire de toute la philosophie de Platon et de son enseignement. Or, nous ne connaissons pas de terme en français qui représente mieux cette idée, que le mot *doctrine*.

Il est inutile, après ce que nous venons de dire sur le fond de ces trois traités, de rappeler que rien n'y appartient en propre à notre auteur. La tournure habituelle des phrases l'indique d'ailleurs à chaque instant; ce sont toujours les formules : *Platon prétend... Platon établit... Platon nous prouve... d'après Platon*, etc. Mais le style d'Apulée, ou, si l'on veut, celui de sa traduction, est bien visiblement à lui. On y reconnaît une plume qui, fort exercée sur les deux idiomes, le grec et le latin, évite pourtant avec une sorte de scrupule les expressions et les formes les plus familières aux beaux âges de la langue latine. Sa principale étude porte sur les mots, comme il est trop facile de le voir; les alliances qu'il sait en faire, la prodigalité qu'il affecte dans les synonymies, la complaisance avec laquelle il substitue à chaque pensée philosophique une image sensible, ses détails minutieux dans ce qui regarde, entre autres, la partie physiologique, tout fait de *la Doctrine de Platon* un ouvrage curieux, eu égard à la manière dont il est écrit. Mais il faut convenir que Platon traduit par Apulée ne ressemble presqu'en rien au même philosophe reproduit à grands traits, et pourtant d'une manière bien plus fidèle, par l'immortel auteur du traité *des Devoirs*, par Cicéron. Nous dirons

plus : la traduction latine faite par Apulée, et conséquemment notre version française, ne sauraient caractériser le mérite supérieur de l'illustre disciple de Socrate; et l'on trouverait plus de lumières à cet égard dans des ouvrages même moins étendus, par exemple dans le Discours sur Platon, composé par l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique*.

« La logique de Platon, dit le savant abbé Claude Fleury [1], est effective et naturelle; il enseigne plus par exemples que par préceptes; il prend toujours des sujets familiers, et souvent utiles pour les mœurs. . . . .
La morale est à mon sens la partie de la philosophie en laquelle il excelle; aussi était-ce l'unique que son maître eût cultivée; ou, s'il s'était appliqué aux autres, ce n'était qu'autant qu'il les avait crues nécessaires pour celle-ci. La morale de Platon me paraît également élevée et solide. Rien de plus pur, quant à ce qui regarde le désintéressement, le mépris des richesses, l'amour des autres hommes et du bien public. Rien de plus noble quant à la fermeté du courage, au mépris de la volupté, de la douleur et de l'opinion des hommes, et à l'amour du véritable plaisir et de la souveraine beauté. . . .

» Platon bat en ruine, dans plusieurs de ses traités, les principes de la mauvaise morale et de la mauvaise politique. Après les avoir fait poser dans toute leur force, il revient toujours au bon sens, à ce qui est utile et effectif; il prêche partout la frugalité, la vie simple et réglée. . . . .
Je ne connais point d'auteur qui ait été plus loin que lui pour la manière d'écrire : ses discours sont du même caractère que les plus beaux bâtiments, les plus belles statues et les plus belles poésies qui nous restent de l'antiquité. . . . .
Platon peut être fort utile pour la morale, c'est-à-dire pour désabuser des erreurs vulgaires et des préjugés de l'enfance, pour ramener au bon sens et à la conduite solide et inspirer des sentiments nobles. Il est plein de cette politique qui tend, non pas à rendre ceux qui gouvernent puissants, mais les particuliers heureux, et de cette jurisprudence qui ne cherche pas tant à juger des différends qu'à les

[1] Cet habile et consciencieux écrivain ne doit être confondu ni avec Jules Fleury, chanoine du diocèse de Chartres et commentateur de l'*Apulée* du Dauphin, ni avec le célèbre cardinal de ce nom, qui fut précepteur et ministre de Louis XV.

prévenir, et qui s'attache plus aux mœurs des citoyens qu'à leur intérêt pécuniaire. Il me semble même y voir les fondements du droit romain; et en effet, du temps que Platon écrivait, il n'y avait que soixante ou quatre-vingts ans que les Romains étaient venus à Athènes chercher des lois pour composer les Douze-Tables... »

Il y a loin du Platon qu'un si consciencieux éloge inspire l'envie de connaître, à celui dont on ne se ferait une idée que d'après les trois traités qui suivent. En effet, nous craignons bien que dans ceux-ci l'on ne voie autre chose que les cahiers, assez confus, d'un médiocre élève de philosophie, reproduisant avec fatras, avec obscurité, bien que parfois avec quelque bonheur de style, les spéculations hardies et profondes d'un maître sublime. Nous n'avons pas le droit d'espérer que la traduction française puisse dissimuler une infériorité si choquante.

APULÉE

DE LA
PHILOSOPHIE APPLIQUÉE A LA NATURE

ARGUMENT

Platon, qui se fit remarquer de bonne heure par sa famille, par quelques merveilleuses particularités de son enfance, et surtout par ses admirables dispositions naturelles, montra toujours un zèle extrême pour l'étude. Il avait acquis d'abord une foule de talents divers; mais Socrate lui persuada de tout sacrifier aux nobles travaux de la philosophie.

Après avoir recueilli les éléments de la morale de son illustre maître, et avoir interrogé toutes les autres sectes, Platon voulut porter l'ordre et la lumière dans la philosophie. Il créa un enseignement, une *doctrine*, que l'on entreprend de reproduire ici, ou de laquelle, pour mieux dire, on présente en quelque sorte le programme.

Philosophie appliquée à la nature, Philosophie appliquée aux mœurs, Philosophie appliquée au raisonnement : telles sont les trois divisions qu'on établit et que l'on va successivement passer en revue.

Ce premier livre traite de *la Philosophie appliquée à la nature.*

D'après Platon, il existe trois principes de toutes choses, à savoir Dieu, la matière, et les formes des choses, qu'il appelle idées. Dieu est incorporel, incommensurable, essentiellement parfait, créateur universel. La matière est incréable, incorruptible; c'est Dieu, l'artiste par excellence, qui lui donne sa conformation générale. Pour dire que la matière est corps, et pour prétendre le contraire, on aurait à opposer des arguments aussi solides les uns que les autres : il vaut donc mieux admettre que cette essence est ambiguë. Pour les idées, véritables types de toutes choses, elles sont simples, éternelles, immatérielles : c'est dans leur nombre que Dieu prend les modèles de ce qui existe ou existera.

En reproduisant les mêmes aperçus sous une classification un peu différente, on peut dire qu'il existe deux essences : la première comprend Dieu, puis la matière, puis les formes des choses, et enfin l'âme; la seconde substance comprend tout ce qui est engendré, tout ce qui tire son origine d'un des types précédents, tout ce qui peut subir des changements ou des métamorphoses.

Le principe des corps, c'est la matière, qui reçoit sa figure de l'impression des types. De là sont nés les premiers éléments, l'eau et le feu, la terre et l'air; et chacun d'eux sera représenté par une figure géométrique : la pyramide indiquant le feu; l'octaèdre, l'air; l'icosaèdre, l'eau; et enfin le cube, la terre.

Abandonnant un moment ces considérations générales et universelles, Platon s'arrête à quelques détails sur ce qui se passe sur notre globe en particulier. Il explique la raison de son mouvement circulaire. Il est difficile, selon lui, d'établir

si le monde n'a point eu de commencement, ou bien s'il a dû naître ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que, tenant de Dieu le principe de sa naissance, il doit jouir d'une durée éternelle.

Outre l'âme des êtres animés, laquelle est immatérielle et essentiellement impérissable, il existe une autre âme céleste, source de toutes les âmes, et force génératrice, que Dieu inspire selon les secours et les desseins de sa providence, toujours active et toujours bienveillante.

Ces deux espèces d'âmes figurent en première ligne dans l'étude de la psychologie ou des objets immatériels, science que l'on peut appeler toute d'intelligence, par opposition à celles qui s'aident du concours des sens. Il faut encore ranger dans cette première science la compréhension du temps. Rattachons-y pareillement les lois qui président aux révolutions du monde, au retour périodique des jours, des nuits, des mois, des années ; qui président surtout au cours des astres, du soleil, de la lune, et des autres corps lumineux. Ceux-ci ont tous leurs propriétés, leurs vertus, leur influence. Ils forment même une troisième espèce de divinités : la première étant d'abord Dieu, seul et unique souverain, la deuxième comprenant les divinités que les anciens Romains appellent Medioxymes, c'est-à-dire inférieures à Dieu, supérieures à la nature humaine.

Considérant la troisième espèce de dieux sous un autre point de vue, Platon les place parmi les êtres animés ; et, à cette occasion, il divise à leur tour les êtres animés en quatre classes : la première est d'une nature identique au feu que nous voyons dans le soleil et dans la lune ; la deuxième tient de l'air : ce sont les démons ; la troisième se compose des arbres et des autres productions fixes au sol ; enfin, la quatrième, ce sont les animaux proprement dits, et parmi eux l'homme.

L'homme occupe la place la plus importante dans ce vaste ensemble. Dirigé, surveillé, protégé par la Providence, mis en rapport avec Dieu par les démons, il est en outre destiné ici-bas à rencontrer diverses circonstances, dont la réunion est ce qu'on appelle le bonheur et le malheur.

A ne considérer que l'homme en lui-même, il constitue un admirable ouvrage, dans l'économie duquel le Créateur s'est en quelque sorte surpassé. La tête domine le corps, parce qu'elle est le siége de la pensée et de la raison. Les sens ont des propriétés infinies et pourtant bien distinctes. La langue, les lèvres, les dents, les yeux, les narines, sont des organes d'une application précieuse. L'anatomie nous révèle plus de merveilles encore. Le cœur, le foie, la rate, les viscères, les cavités de l'estomac, les veines, les poumons, concourent sans confusion à la vie et au jeu de toute cette machine admirable qui s'appelle le corps humain. De quoi dépend l'existence, le maintien d'un aussi admirable système? de l'equilibre parfait du principe sec et du principe humide, d'un mélange égal du chaud et du froid. Si ces éléments sont combinés irrégulièrement et sans mesure, l'ensemble entier se vicie ; et l'individu ne tarde pas à ressentir les funestes effets de cette altération.

Le livre se termine par un examen rapide de l'âme humaine. L'âme est composée de trois parties : la raisonnable, l'excandescente et l'appétitive ; c'est une sorte de trinité, dont l'union peut seule garantir la paix et la tranquillité morale. Il est pour l'âme un état de maladie : c est la sottise, qui se subdivise en impéritie et en folie. D'un autre côté, au bien-être de l'âme se rattache essentiellement celui du corps, attendu que la régularité et le concours le plus parfait doivent régner entre ces deux principes, dont la nature est pourtant si contraire.

APULÉE

DE LA DOCTRINE DE PLATON

LIVRE PREMIER

PHILOSOPHIE APPLIQUÉE A LA NATURE

Platon fut ainsi nommé à cause de son extérieur; car il s'appelait d'abord Aristoclès. On dit qu'il eut pour père Ariston; et de l'autre côté Périctione, fille de Glaucus, fut sa mère. Ces deux auteurs rendent sa noblesse assez éclatante : car son père, Ariston, tirait par Codrus son origine de Neptune lui-même; et le sage Solon, qui fonda les lois d'Athènes, était son ancêtre en ligne maternelle. Il en est qui donnent à Platon une généalogie plus auguste encore, prétendant qu'Apollon sous la figure d'un homme avait eu commerce avec Périctione. En outre, le philosophe naquit dans le mois appelé Thargélion chez les Attiques, et le jour où,

LIBER PRIMUS

PHILOSOPHIA NATURALIS

Platoni habitudo corporis cognomentum dedit. Namque Aristocles prius est nominatus. Ariston ei fuisse pater dictus est. Cæterum Perictione, Glauci filia, mater fuit; et de utroque nobilitas satis clara. Nam Ariston pater, per Codrum, ab ipso Neptuno originem duxit : ab Solone sapientissimo, qui legum atticarum fundator fuit, maternus derivatus est sanguis. Sunt, qui Platonem augustiore conceptu prosatum dicant, quum quædam Apollinis figuratio Perictiona se miscuisset. Mense etiam, qui apud Atticos Thargelion dicitur natus est : die, qua apud

dit-on, Latone avait enfanté Apollon et Diane dans l'île de Délos. On rapporte qu'il vint au monde le lendemain d'un anniversaire de la naissance de Socrate, et l'on cite même un songe bien remarquable de ce dernier. Il crut voir le petit d'un cygne s'envoler de l'autel qui est consacré à Cupidon dans l'Académie et venir s'abattre dans son propre sein; ensuite ce cygne s'éleva à tire d'aile dans les cieux, en charmant de ses accords pleins de mélodie et les dieux et les hommes. Comme Socrate racontait ce songe au milieu d'une réunion d'auditeurs, précisément Ariston venait derrière lui pour lui présenter le petit Platon. Dès que le maître eut envisagé cet enfant, et que d'après son extérieur il eut reconnu le fond de sa belle âme : « Voilà, mes amis, dit-il, quel était mon cygne du Cupidon de l'Académie! »

Né de tels auteurs et sous de tels auspices, Platon ne s'éleva pas seulement au-dessus de la vertu des demi-dieux; il atteignit encore à la puissance des dieux eux-mêmes. En effet Speusippe, qui avait recueilli sur son compte des détails de famille, vante la vivacité de perception et la merveilleuse réserve qui le caractérisaient dans son enfance. Il rapporte que Platon s'étant dès sa première jeunesse pénétré de l'amour du travail et d'habitudes sérieuses, ces vertus et les autres se développèrent chez lui quand il fut devenu homme. Il eut deux frères germains, Glaucus et Adimante.

Delon Latona fertur Apollinem Dianamque peperisse. Pridie Socraten genitum accepimus. Somnium etiam Socratis scitum ferunt. Nam vidisse sibi visus est, cycni pullum ex altari, quod in Academia Cupidini consecratum est, volasse, et in ejus gremio residisse : et postea olorem illum pennis cælum petisse, canore musico auditus hominum deorumque mulcentem. Quum hoc Socrates in conventu hominum referret, Ariston Platonem puerum oblaturus Socrati magistro commodum prosequebatur. Quem ubi adspexit ille, ingeniumque intimum de exteriore conspicatus est facie : Hic ille erat, amici, inquit, de Academia Cupidinis cycnus.

Talis igitur, ac de talibus Plato, non solum heroum virtutibus præstitit, verum etiam æquiparavit divûm potestatibus. Nam Speusippus, domesticis instructus documentis, et pueri ejus acre in percipiendo ingenium, et admirandæ verecundiæ indolem laudat : et pubescentis primitias labore atque amore studendi imbutas refert : et in viro harum incrementa virtutum et cæterarum convenisse testatur. Ex iisdem genitoribus Glaucus et Adimantus ei fratres fuerunt. Doctores

Ses maîtres furent Denis, pour les premiers éléments des lettres, Ariston d'Argos, pour la gymnastique; et dans ce dernier genre d'exercice il fit de si grands progrès, qu'aux jeux Pythiens et aux jeux Isthmiques il disputa le prix de la lutte. Il ne dédaigna pas l'art de la peinture. Il se mit en état de composer des tragédies et des dithyrambes; et déjà, encouragé par la confiance qu'il avait en son talent poétique, il voulait se mettre sur les rangs pour disputer cette palme. Mais, grâce à Socrate, il bannit de sa pensée ce trop humble désir, et le maître prit soin de lui inspirer l'amour de la véritable gloire. On lui avait inculqué d'abord les principes de la secte d'Héraclite; mais quand il se fut donné à Socrate, non-seulement il surpassa en génie et en instruction les autres socraticiens; mais son travail et l'élégance de son esprit jetèrent plus d'éclat encore sur la sagesse qu'il avait reçue du philosophe; son travail, en effet, tendit à la populariser; et l'élégance de son esprit la rehaussa singulièrement, grâce aux charmes et à la majesté de son style.

Mais lorsque Socrate eut quitté les hommes, Platon chercha une école dont il pût profiter, et il s'appliqua à la doctrine de Pythagore. Tout en reconnaissant qu'elle était l'ouvrage d'une raison aussi exacte qu'élevée, il se proposait plutôt d'imiter la continence et la chasteté qui la caractérisent. Et, de ce qu'il

habuit in prima litteratura Dionysium : at in palæstra Aristonem Argis oriundum, tantosque progressus exercitatio ei contulit, ut Pythia et Isthmia de lucta certaverit. Picturæ non aspernatus artem. Tragœdiis et dithyrambis se utilem finxit. Jamque carminum confidentia elatus, certatorem se profiteri cupiebat, nisi Socrates humilitatem cupidinis ex ejus mentibus expulisset, et veræ laudis gloriam in ejus animum inserere curasset. Et antea quidem Heracliti secta fuerat imbutus. Verum quum se Socrati dedisset, non solum ingenio atque doctrina cæteros socraticos vicit, verum etiam labore et elegantia illustravit sapientiam ab eo sibi traditam : labore, quo eam adserere nisus est : elegantia, per quam venustate et majestate verborum plurimum ei adhibuit dignitatis.

Sed posteaquam Socrates homines reliquit, quæsivit unde proficeret, et ad Pythagoræ disciplinam se contulit. Quam etsi ratione diligenti et magnifica instructam videbat, rerum tamen continentiam et castitatem magis cupiebat imitari. Et, quod pythagoreorum ingenium adjutum aliis disciplinis sentiebat, ad

avait remarqué que les pythagoriciens fortifiaient leur intelligence par d'autres études, il se rendit à Cyrène auprès de Théodore, afin d'apprendre la géométrie : pour l'astrologie, il l'alla chercher jusque dans l'Égypte, voulant s'y instruire même de la religion des prêtres. Il revint une seconde fois en Italie, s'attachant à Euryte de Tarente et au vieil Archytas, tous deux pythagoriciens. Il aurait même tourné ses vues du côté de l'Inde et des Mages, s'il n'en eût été empêché par les guerres dont l'Asie était alors le théâtre. C'est pour cela qu'ayant fait des principes de Parménide et de Zénon une étude spéciale, il remplit ses ouvrages de toutes les belles vérités que ces philosophes offraient séparément à l'admiration. La philosophie jusque-là divisée en trois sections, fut réunie par lui en un seul corps. Il démontra que ces diverses parties étaient mutuellement indispensables les unes aux autres; que non-seulement elles ne se combattaient point, mais qu'encore elles se prêtaient un mutuel secours. En effet, bien qu'il eût emprunté à différentes écoles ces éléments de la science philosophique, à savoir, ce qui regardait la nature à Héraclite, la logique à Pythagore, la morale à Socrate même; de tous ces membres détachés il sut pourtant faire un seul corps, qui était en quelque sorte sa propre création. Et tandis que les chefs de ces écoles n'avaient livré à leurs auditeurs que des pensées mal polies et ébauchées, lui, en les soumettant à sa critique judicieuse et en

Theodorum Cyrenas, ut geomet[illegible] profectus : et astrologiam adusque Ægyptum ivit petitum, ut inde prophetarum etiam ritus addisceret. Et ad Italiam iterum venit, et pythagoreos, Eurytum Tarentinum, et seniorem Archytam sectatus. Atque ad Indos et Magos intendisset animum, nisi eum bella tunc vetuissent asiatica. Quapropter inventa Parmenidæ ac Zenonis studiosius exsecutus, ita omnibus, quæ admirationi sunt singula, suos libros explevit, ut primus tripartitam philosophiam copularit, sibique invicem necessarias partes, neque pugnare inter se tantummodo, sed etiam mutuis adjuvare auxiliis ostenderit. Nam quamvis de diversis officinis hæc ei essent philosophiæ membra suscepta, naturalis ab Heracliteis, intellectualis a pythagoreis, moralis ex ipso Socratis fonte; unum tamen ex omnibus, et quasi proprii partus corpus effecit. Et quum principes harum familiarum impolitas sententias et inchoata auditoribus tradidissent, eas hic quum ratione limando, tum ad orationis

les revêtant du charme puissant de son auguste langage, il en fit des doctrines parfaites et même admirables.

Un grand nombre de ses auditeurs de l'un et de l'autre sexe se sont fait un nom célèbre en philosophie. Le patrimoine qu'il laissa consistait en un petit jardin attenant à l'Académie, en deux serviteurs, en une coupe avec laquelle il accomplissait ses dévotions envers les dieux, et en autant d'or qu'en portent comme insigne à leur oreille les enfants de famille noble. Pour ce qui est de ses trois voyages en Sicile, la malveillance les a quelquefois calomniés, et l'on a cherché à faire prévaloir diverses opinions. Mais la première fois il y alla comme historien, pour étudier la nature de l'Etna et les éruptions de ce volcan; la deuxième fois, ce fut sur la demande de Denys, pour assister les Syracusains et donner à leur contrée des institutions avec un gouvernement; la troisième, il venait rendre à la Sicile Dion, qui avait été exilé de sa patrie et dont la grâce lui avait été accordée par Denys.

Nous entreprenons de faire connaître ici les méditations, ou, comme on dirait en grec, les dogmes formulés par ce grand philosophe pour l'utilité du genre humain, en matière de physique, de morale et de dialectique. Car, puisqu'il parvint le premier à coordonner entre elles les trois parties constitutives de la philosophie, nous aussi nous parlerons séparément de chacune d'elles, en commençant par la philosophie appliquée à la nature.

augustæ honestissimam speciem induendo, perfectas atque etiam admirabiles fecit.

Multi auditorum ejus utriusque sexus in philosophia floruerunt. Patrimonium in hortulo, qui Academiæ junctus fuit, et in duobus ministris, et in patera, qua diis supplicabat, reliquit. Auri tantum, quantum puer notabilitatis insigne in auricula gestavit. Cæterum tres ejus ad Siciliam adventus mali quidam carpunt, diversis opinionibus disserentes. Sed ille primo historiæ gratia, ut naturam Ætnæ et incendia concavi montis intelligeret : secundo, petitu Dionysii, ut Syracusanis adsisteret, profectus est, et ut municipales leges ejus provinciæ addisceret. Tertius ejus adventus fugientem Dionem, impetrata a Dionysio venia, patriæ suæ reddidit.

Quæ autem consulta, quæ δογματα græce licet dici, ad utilitatem hominum, vivendique et intelligendi et loquendi rationem extulerit, hinc ordiemur. Nam quoniam tres partes philosophiæ congruere inter se primus obtinuit, nos quoque separatim dicemus de singulis, a naturali philosophia facientes exordium.

Platon pense qu'il existe trois principes de toutes choses, à savoir : Dieu, la matière, et les formes des choses, formes qu'il appelle aussi *idées*, lesquelles ne sont qu'ébauchées, imparfaites, n'ayant ni apparence, ni qualités distinctes et caractéristiques. Son opinion sur Dieu, c'est qu'il est incorporel. Lui seul, dit-il, est incommensurable, *apérimetros*; c'est lui qui est le créateur de l'univers, qui embellit toutes choses; la béatitude réside en lui et part de lui : il est très-bon; il n'a besoin de rien, et c'est lui qui confère tout. Il l'appelle être céleste, être ineffable, être sans nom, *Arrhiton, Acatônomaston.* Il ajoute qu'il est difficile de découvrir sa nature, et que si l'on y est parvenu, on ne saurait la révéler au milieu de beaucoup d'hommes. Ce sont les termes mêmes de Platon : *Theon hevrin te ergon, hevronda ze is pollous ekpherin azynaton.*

Pour la matière, il déclare qu'elle est incréable, incorruptible, n'étant ni feu, ni eau, ni tout autre principe ou élément simple; mais que, parmi tout ce qui existe, c'est elle la première qui peut prendre une figure et qui est susceptible d'être modifiée. Primitivement informe et sans configuration caractéristique, elle reçoit de Dieu, l'artiste par excellence, sa conformation universelle. Platon la nomme infinie, parce que la grandeur n'en connaît point de bornes. Car le propre de l'infini, c'est de n'être pas

Initia rerum esse tria arbitratur Plato : Deum, et materiam, rerumque formas, quas ἰδέας idem vocat, inabsolutas, informes, nulla specie nec qualitatis significatione distinctas. Sed hæc de Deo sentit, quod sit incorporeus. Is unus, ait, ἀπερίμετρος, rerumque genitor, rerumque omnium exornator, beatus et beatificus, optimus, nihil indigens, ipse conferens cuncta. Quem quidem cælestem pronuntiat, indictum, innominabilem, et ut ait ipse, ἄῤῥητον, ἀκατωνόμαστον : cujus naturam invenire difficile est; si inventa sit, in multos eam enunciari non posse. Platonis hæc verba sunt : Θεὸν εὑρεῖν τε ἔργον, εὑρόντα δὲ εἰς πολλοὺ, ἐκφέρειν ἀδύνατον.

Materiam vero improcreabilem incorruptamque commemorat, non ignem, neque aquam, nec aliud de principiis et absolutis elementis esse : sed ex omnibus primam figurarum capacem, factionique subjectam : adhuc rudem, et figurationis qualitate viduatam, Deus artifex conformat universam. Infinitam vero idcirco, quod ei sit interminata magnitudo. Nam quod infinitum est, indistinctam magni-

limité dans son étendue; et comme celle de la matière, en effet, n'est pas limitée, elle peut raisonnablement paraître infinie.

La matière est-elle corporelle? est-elle incorporelle? Platon n'accorde ni l'un ni l'autre. Il ne la croit pas corps, parce que tout corps ne saurait se passer d'une apparence quelconque : il ne peut pas non plus dire qu'elle soit sans corps, parce qu'un corps ne présente rien d'incorporel. Si donc quelque considération la lui fait regarder comme corporelle, c'est la force des choses et le raisonnement. Mais par le fait seul et par le seul témoignage des sens, on ne saurait arriver à cette dernière croyance. En effet, les corps, en raison de leur évidence matérielle, sont reconnus au moyen d'un jugement qui lui-même est en quelque sorte matériel; tandis que ce qui n'a pas une substance corporelle n'est vu que par la pensée. Il faut donc, selon notre philosophe, combiner ces deux opinions, et admettre que l'essence de cette matière est ambiguë.

Pour les idées, c'est-à-dire les types de toutes choses, elles sont simples, éternelles, sans cependant être corporelles. C'est dans leur nombre que Dieu a pris les modèles de ce qui existe ou existera. Entre ces différents modèles on ne peut trouver qu'un exemplaire unique pour chaque espèce; et tout ce qui naît est comme une cire molle qui reçoit de l'empreinte de ces types sa conformation et sa figure.

tudinis habet finem; atque ideo, quum viduata sit fine, infinibilis recte videri potest.

Sed neque corpoream, neque sane incorpoream esse concedit. Ideo autem non putat corpus, quod omne corpus specie qualicunque non careat. Sine corpore vero esse, non potest dicere, quia nihil incorporale corpus exhibeat : sed vi et ratione sibi eam videri corpoream, atque ideo nec actu solo, neque tamen sola opinione cogitationis intelligi. Namque corpora, propter insignem evidentiam sui, simili judicio cognosci. Sed quæ substantiam non habent corpoream, cogitationibus ea videri; unde adulterata opinione, ambiguam materiæ hujus intelligi qualitatem.

Ἰδέας vero, id est, formas omnium simplices et æternas esse, nec corporales tamen : esse autem ex iis, quæ Deus sumserit exempla rerum, quæ sunt, eruntve : nec posse amplius, quam singularum specierum singulas imagines in exemplaribus inveniri : gignentiumque omnium, ad instar ceræ, formas et figurationes ex illa exemplorum impressione signari.

Il y a deux essences, *ousiai*, comme il les nomme, par l'union desquelles tout, et le monde lui-même, est engendré. L'une d'elles n'est conçue que par la pensée, l'autre peut tomber sous les sens. Mais celle qui est saisie par les yeux de l'esprit est toujours une, toujours semblable et pareille à elle-même; c'est celle qui existe véritablement. L'autre ne peut être reconnue que par les sens, par une perception tout irrationnelle; c'est celle-là qu'il prétend naître et mourir. Et de même que la première est dite exister véritablement, on peut affirmer de la seconde qu'elle n'existe vraiment point.

La première substance, ou première essence, comprend d'abord Dieu, puis la matière, puis les formes des choses, et enfin l'âme. La seconde substance comprend tout ce qui reçoit une forme; tout ce qui est engendré et qui tire son origine d'un des types de la substance précédente; tout ce qui peut subir des changements, des métamorphoses; tout ce qui s'écoule et s'échappe à l'instar de l'eau des fleuves. De plus, la substance intelligente dont j'ai parlé, étant solidement assise, mérite, aussi bien que les discours qui traitent de ce sujet, une croyance complète et un respect inébranlable; la seconde substance, au contraire, qui n'est en quelque sorte que l'ombre et l'image de la précédente, n'a pour base, aussi bien que les arguments et les mots qui la soutiennent, qu'une théorie tout à fait incertaine.

Οὐσίας, quas essentias dicimus, duas esse, ait : per quas cuncta gignantur, mundusque ipse; quarum una, cogitatione sola concipitur : altera, sensibus subjici potest. Sed illa, quæ mentis oculis comprehenditur, semper et eodem modo, et sui par ac similis invenitur, et quæ vere sit. At enim altera opinione sensibili et irrationabili æstimanda est, quam nasci et interire ait. Et, sicut superior vere esse memoratur, hanc non esse vere, possumus dicere.

Et primæ quidem substantiæ vel essentiæ primum Deum esse, et materiem, formasque rerum, et animam : secundæ substantiæ, omnia quæ informantur, quæque gignuntur, et quæ ab substantiæ superioris exemplo originem ducunt; quæ mutari et converti possunt, labentia, et ad instar fluminum profuga; ad hoc illa, quam dixi, intelligendi substantia quoniam constanti nititur robore, etiam quæ de illa disputantur, ratione stabili et fide plena sunt. At hujus, quæ veluti umbra et imago est superioris, rationes quoque et verba, quæ de ea disputantur, inconstanti sunt disciplina.

Le principe de tous les corps, dit notre philosophe, c'est la matière, laquelle reçoit aussi sa figure de l'empreinte des types. De là sont nés les premiers éléments, l'eau et le feu, la terre et l'air; et attendu que ce sont des éléments, ils doivent être simples, et ne sauraient, comme des syllabes, être combinés les uns avec les autres; mélange qui ne peut avoir lieu que pour les substances mixtes, dont la composition résulte du rapprochement de divers principes. Les quatre éléments, selon lui, étaient primitivement confus et désordonnés; ce fut Dieu qui, en construisant l'univers, leur assigna un rang, des nombres, une figure, et décrivit leurs contours. De plus, les divers éléments se ramènent à un même type; c'est-à-dire, que le feu, l'air et l'eau empruntent leur mode de formation au triangle rectangle scalène, et que la terre l'emprunte au triangle rectangle isocèle. En effet, il existe trois modifications de la première de ces deux figures : la pyramide, l'octaèdre, l'icosaèdre; or la forme de la pyramide représente le feu, celle de l'octaèdre, l'air, celle de l'icosaèdre, l'eau. Pareillement le triangle rectangle isocèle forme le carré; le carré forme le cube, et celui-ci représente proprement la terre. Maintenant, la forme mobile de la pyramide a été donnée au feu, parce que la mobilité de la figure offre de l'analogie avec l'agitation de l'élément. L'octaèdre étant susceptible d'un mouvement moins

Initium omnium corporum materiam esse, memoravit; hanc et signari impressione formarum. Hinc prima elementa esse progenita, ignem et aquam, terram et aera. Quæ si elementa sunt, simplicia esse debent, neque ad instar syllabarum nexu mutuo copulari. Quod istis evenit, quarum substantia multimoda potestatum coitione conficitur. Quæ quum inordinata, permixtaque essent, ab illo ædificatore mundi Deo ad ordinem numeris et mensuris in ambitum deducta sunt. Hæc e plurimis elementis ad unum redacta esse; et ignem quidem et aera, et aquam habere originem atque principium ex trigono, qui fit trianguli recti non paribus angulis. Terram vero directis quidem angulis, trigonis, et vestigiis paribus esse. Et prioris quidem formæ tres species exsistere, pyramidem, octangulam, et vigintiangulam. Sphæram et pyramidem figuram ignis in se habere, octangulam vero aeris, angulatam vicies sphæram aquæ dicatam esse : æquipedum vero trigonum efficere ex sese quadratum, quadratum vero cubum, quæ terræ sit propria. Quapropter mobilem pyramidis formam igni dedit, quod ejus celeritas

rapide a été attribué à l'air, dont la rapidité et la légèreté viennent après celles du feu. L'icosaèdre est placé en troisième lieu, parce que sa forme fluide et arrondie a paru se rapprocher davantage de l'eau. Reste la forme cubique ; et cette dernière, en raison de sa fixité, a servi à reproduire celle de notre univers.

Il y aurait peut-être à découvrir encore d'autres principes, connus des dieux ou de celui que les dieux chérissent; mais c'est des éléments primordiaux, de l'eau, du feu et des autres, que se composent spécialement les êtres animés et les êtres inanimés. Ce monde est fait de toute l'eau, de tout le feu, de tout l'air, de toute la terre qui existent; et non-seulement il ne reste aucune parcelle de ces éléments hors de l'univers, mais encore l'influence ne s'en retrouve nulle part hors de notre globe. Ces éléments sont entre eux dans des rapports d'adhérence et de connexité. C'est ce qui explique la position qu'occupent l'eau, la terre, le feu et l'air; et, de même que l'air se rapproche du feu par sa similitude, ainsi la terre et l'eau sont juxtaposés. De là vient l'unité du monde : tout y est contenu; et il ne reste ni espace où un autre monde trouvât à se placer, ni autres éléments qui pussent le construire. En outre, une jeunesse éternelle et une vigueur inaltérable lui ont été attribuées. C'est pour cela que rien

agitationi hujus videatur esse consimilis. Secundæ velocitatis octangula sphæra est; hanc aeri detulit, qui levitate et pernicitate post ignem secundus esset. Vicenalis sphæra est loco tertio; hujus forma fluida et volubilis aquæ similior est visa. Restat tesserarum figura : quæ quum sit immobilis, terræ constantiam non absurde sortita est.

Et alia initia inveniri forsitan posse, quæ aut Deo nota sunt, vel ei, qui sit diis amicus. Sed de primis elementis igni et aqua, cæterisque, et illa constare particulatim animalium et inanimantium corpora. Mundumque omnem ex omni aqua, totoque igni, et aeris universitate, cunctaque terra esse factum : et non solum nullam horum partem extra orbem relinqui, sed vim quidem ejus extrinsecus inveniri. Hæc autem invicem ex se intra se apta et connexa esse. Idcircoque in igne, terra, aqua, et aere esse situs. Et, sicut ignis aeri cognatione conjungitur, ita humor affinitati terrenæ jungatur. Hinc unum esse mundum, in eoque omnia : nec relictum locum, in quo alius, neque elementa superesse, ex quibus alterius mundi corpus possit esse. Ad hæc attributa est ei perpetua juventas, et

n'a été laissé en dehors de lui, qui pût en altérer la constitution; et même restât-il quelque chose, l'influence en serait nulle : car l'ensemble est de toutes parts tellement organisé, tellement réglé, que rien ne saurait ou vicier sa nature ou contrarier sa marche savante.

Dans la composition du monde, chef-d'œuvre de perfection et de beauté, sphère si belle et si parfaite, Dieu s'est attaché à ce que rien n'y laissât à désirer, à ce que ce monde recouvrît tout, contînt tout; à ce que, dans son admirable beauté, il se ressemblât, se correspondît à soi-même. Or, comme il y a sept mouvements selon lesquels on peut se diriger, à savoir : en avant, en arrière, à droite, à gauche, en haut, en bas, enfin la révolution circulaire, les six premiers ont été écartés, pour qu'il ne restât à l'univers que le mouvement de rotation, lequel caractérise la raison et la prudence, et pour que sa révolution indiquât la sagesse.

Platon dit tantôt que ce monde n'a point eu de commencement, et d'autres fois qu'il a une origine, une naissance. Pour établir qu'il n'a pas eu de commencement, il argumente de ce qu'il a toujours existé; pour prouver qu'il a dû naître, il fait remarquer que tout ce qui en constitue la substance et la nature a soi-même eu une naissance. De là vient qu'il est tangible, visible, et qu'il

inviolata valetudo. Eoque nihil præterea extrinsecus est relictum, quod corrumpere posset ejus ingenium; et si superesset, non eum læderet, quum ita apud se ex omni parte compositus atque ordinatus foret, ut adversantia et contraria naturæ disciplinæque ejus officere non possent.

Idcirco autem perfectissimo et pulcherrimo mundo instar pulchræ et perfectæ sphæræ a fabricatore Deo quæsitum est, ut sit nihil indigens : sed operiens omnia coercensque contineat, pulcher et admirabilis, sui similis, sibique respondens. Quumque illi septem motus locorum habeantur : processus et retrocessus, dexterioris ac sinistri, sursum etiam deorsumque nitentium, et quæ in gyrum circuitumque torquentur, sex superioribus remotis, hæc una mundo relicta est sapientiæ et prudentiæ propria, ut rationabiliter volveretur.

Et hunc quidem mundum nunc sine initio esse dicit : alias originem habere, natumque esse : nullum autem ejus exordium atque initium esse, ideo quod semper fuerit : nativum vero videri, quod ex his rebus totius substantia ejus et natura constet, quæ nascendi sortitæ sunt qualitatem. Hinc et tangitur, et videtur, sen-

tombe sous les sens corporels. Mais, en tout cas, parce que c'est de Dieu qu'il tient le principe de cette naissance, il est destiné à jouir d'une durée éternelle.

L'âme de tous les animaux est immatérielle; elle ne périra en aucune façon lorsqu'elle aura été dégagée du corps. Elle est antérieure à tous les objets créés: en conséquence elle les domine et les dirige, parce que ce soin et cette surveillance rentrent dans ses attributions. Elle a un mouvement éternel et spontané, et elle le communique à d'autres corps qui, par leur nature, sont inertes et immobiles. Mais il existe encore une autre âme céleste, source de toutes les âmes, essentiellement bonne, essentiellement sage, vertu génératrice, qui reconnaît à son tour les lois de Dieu son créateur, et se plie à toutes les combinaisons imaginées par celui-ci. La substance de cette âme est composée de nombres, de modes, d'accroissements qui redoublent et se multiplient indéfiniment, soit qu'elle les tire d'elle-même, soit qu'ils existent hors d'elle. C'est le jeu de tous ces ressorts qui fait ainsi mouvoir le monde en musique et avec mélodie.

Il y a, dit Platon, deux natures pour les choses, l'une qui peut être vue par l'œil, touchée par la main : il l'appelle sensible, *doxastin ;* l'autre se révèle à l'esprit : il la nomme *dianoïtikin ;*

sibusque corporis est obvius. Sed quo ei nascendi causam Deus præstitit, ideo immortali perseverantia est semper futurus.

Animam vero animantium omnium non corpoream esse, nec sane perituram, quum corpore fuerit absoluta, omniumque gignentium esse seniorem, atque ideo et imperitare et regere ea: quorum curam fuerit diligentiamque sortita, ipsamque semper et per se moveri, agitatricem aliorum, quæ natura sui immota sunt atque pigra. Sed illam cælestem animam, fontem animarum omnium, optimam et sapientissimam, virtutem esse genetricem, subservire etiam fabricatori Deo, et præsto esse ad omnia inventa ejus, pronuntiat. Verum substantiam mentis hujus numeris et modis confici congeminatis ac multiplicatis augmentis, incrementisque per se et extrinsecus partis : et hinc fieri, ut musice mundus et canore moveatur.

Naturasque rerum binas esse : et earum alteram esse, quæ videri oculis et attingi manu possit, quam quidem δοξαστὴν, opinabilem appellat ille : et alteram, quæ veniat in mentem, διανοητικήν, cogitabilem et intelligibilem; detur

elle est du ressort de la réflexion, de l'intelligence. Qu'on me pardonne ces alliances de mots, commandées par l'obscurité du sujet. La première de ces natures est variable et facile à voir. L'autre, au contraire, celle qui est reconnue par les yeux de l'esprit, qui est saisie et perçue par la pénétration de l'intelligence, est inaltérable, immuable, constante, éternelle, toujours la même. De là, selon lui, deux méthodes, deux formes de démonstration : la nature sensible est saisie par des perceptions fortuites et accidentelles; pour la nature intelligible, l'existence s'appuie sur la base vraie, durable et constante de la raison.

Le temps est l'image de l'éternité : il se meut toujours, tandis que l'éternité est essentiellement fixe et immobile. Il va se réunir à elle; et c'est comme un gouffre immense où il pourra s'anéantir et s'abîmer, si telle est jamais la décision du créateur de l'univers. Par la mesure du temps on apprécie les lois qui mesurent les révolutions du monde, celles qui régissent le globe du soleil, le globe de la lune, ainsi que les autres étoiles, faussement appelées par nous errantes et vagabondes; car disons en passant, que les contradictions de nos théories sur les courses de ces dernières peuvent être attribuées aux erreurs de notre intelligence.

Du reste, le grand ordonnateur a établi les révolutions des

enim venia novitati verborum, rerum obscuritatibus servienti. Et superiorem quidem partem mutabilem esse, ac facilem contuenti : hanc autem, quæ mentis acie videtur, et penetrabili cogitatione percipitur atque concipitur, incorruptam, immutabilem, constantem, eamdemque, et semper esse. Hinc et duplicem rationem interpretationemque dicit. Namque illa visibilis, fortuita et non ita perseveranti suspicione colligitur : at hæc intelligibilis, vera, perenni et constanti ratione probatur esse.

Tempus vero ævi esse imaginem; siquidem tempus movetur, perennitatis fixa et immota est natura; et ire in eam tempus, et in ejus magnitudinem finiri ac dissolvi posse : si quando hoc decreverit fabricator mundi Deus. Ejusdem temporis spatiis mensuras mundanæ conversionis intelligi. Solis quippe et lunæ globum hoc agere, cæterasque stellas, quas nos non recte erroneas et vagas dicimus; nostras enim super earum cursibus opiniones disputationesque possunt errorem intellectus incidere.

Cæterum ille rerum ordinator ita reversiones earum, ortus, obitus, recessus,

astres, leurs levers, leurs couchers, leurs marches rétrogrades, leurs retards, leurs progrès, avec une précision qui ne laisserait pas lieu même à la moindre erreur. En effet, les jours avec les nuits complètent les mois; les mois à leur tour s'enferment dans le cercle des années. Ce ne fut que quand ces signaux eurent commencé à briller dans la voûte lumineuse du ciel que l'on put assujettir le temps à des calculs. Mais les observations sur lesquelles se fondent ces calculs mêmes auraient été perdues, si un aussi admirable concert avait été interrompu une fois dans le cours antique des âges. En effet, c'est pour que la mesure et les révolutions des temps fussent connues, pour que le mouvement de rotation de l'univers fût visible, qu'a été allumé ce brillant soleil; et réciproquement, c'est afin qu'un sommeil désiré vînt donner du repos aux créatures, que les ténèbres de la nuit ont été imaginées. Les mois sont accomplis quand la lune, ayant parcouru sa courbe, est revenue au point d'où elle était partie. Pour l'année, elle a terminé son cours lorsque le soleil a passé successivement par les quatre saisons et qu'il s'est reporté au même signe du zodiaque. L'énumération de ces corps lumineux, qui retournent sur eux-mêmes pour repartir ensuite, est, du reste, une découverte que Platon dut à la force de son intelligence et de son raisonnement.

Quant aux étoiles, il pense que leur marche n'est pas moins certaine, et qu'elles conservent sans interruption une route régu-

moras, progressusque constituit, ut ne modico quidem errori locus esset. Dies quippe cum noctibus mensium spatia complere, menses vicissim annorum orbes involvere : nec prius, quam signa hæc in luce siderea ardere cœperunt, iniri potuisse temporum numeros. Perituram quoque esse observationem computationis hujus, si hic olim chorus antiquus steterit. Namque ut mensuræ et reversiones temporum noscerentur, circuitusque mundi videretur, Solis incensa sunt lumina : et vicissim, ut quies desiderata proveniret animantibus, opacitas est inventa noctis; mensesque effici, quum Luna, circuli sui completo curriculo, ad eumdem locum, a quo discesserit, revertatur. Anni vero spatia concludi, quum Sol quadrinas temporum contigerit vices, et ad idem signum fuerit invectus. Horum enumerationem in se revertentium, et a se proficiscentium, intellectu cogitationis invenit.

Esse autem stellarum nihilominus certos ambitus; legitimis curriculis perpetuo

lière, à peine comprise par les hommes, malgré leur sagacité. Grâce à cette course uniforme, on reconnaît facilement ce que c'est que la Grande Année : c'est celle dont la durée sera accomplie, par cela seul que le cortége mouvant des étoiles aura atteint un seul et même terme, pour recommencer une nouvelle carrière, une nouvelle marche dans les voies du monde.

Les globes célestes, liés entre eux par une affinité réciproque, ont un maître souverain, celui qui passe pour ne s'égarer jamais dans sa marche. Tous les autres gravitent dans sa sphère d'attraction. Le premier rang a été donné aux astres non errants; le second à Saturne, le troisième à Jupiter; Mars occupe le quatrième; Mercure, le cinquième; Vénus, le sixième; le septième est celui du Soleil à la course lumineuse, le huitième, celui de la ponctuelle Phébé. Après cette première catégorie, les éléments et les principes occupent l'univers. D'abord le feu est placé au-dessus des autres : c'est ensuite la place de l'air, puis celle de l'eau; enfin le globe terrestre est placé exactement au centre, où il se tient fixe et immobile. Les astres attachés aux sphères célestes se meuvent d'un cours perpétuel et infatigable, et Platon les appelle des dieux animés. Quant aux sphères, c'est le feu qui entre dans leur substance et dans leur composition.

Les espèces d'animaux, à leur tour, sont divisées en quatre clas-

servatos, quos vix hominum sollertia comprehendit. Unde fit, ut et Magnus ille vocitatus annus facile noscatur : cujus tempus implebitur, quum vagantium stellarum comitatus ad eumdem pervenerit finem, novumque sibi exordium et itinera per vias mundi reparaverit.

Globorum vero cælestium inter se nexorum per vices mutuas, omnium supremum esse eum, qui inerrabili meatu censetur : ejus amplexu cæteros coerceri. Et esse ἀπλανεῖς primum ordinem, secundum Saturno datum, Jovi tertium, Martem quartum tenere, quintum Mercurio dari, sextum Veneris esse, septimum Solis itineribus incendi, octavum metiri Lunam. Exinde elementis omnia ac principiis occupari. Ignem ante alia superiorem esse, mox aeris locum : hinc aquæ proximum, et tunc globum terræ in medio situm æqualem loco, ac figura immobilem stare. Hos astrorum ignes sphæris adfixos, perpetuis atque indefessis cursibus labi : et hos animales deos dicit esse. Sphærarum vero ingenium ex igni coalitum et fabricatum.

Jam ipsa animantium genera in quatuor species dividuntur : quarum una est

ses. Une d'elles tient de la nature de ce feu dont nous voyons que sont constitués le Soleil, la Lune et le reste des constellations. Une autre tient de l'air : c'est celle que notre philosophe appelle encore démons. La troisième et la quatrième se composent d'eau et de terre : ce sont les créatures mortelles, qui se subdivisent en êtres territoriaux et êtres terrestres (car il les nomme ainsi : *choïca* et *chersaïa*). Les êtres territoriaux sont les arbres et les autres productions qui végètent fixées au sol; les êtres terrestres sont ceux que nourrit et soutient la terre.

Platon nomme trois espèces de dieux : dans la première il fait figurer, comme seul et unique, le dieu souverain, qu'aucun monde ne renferme, que n'enchaîne aucun corps, celui que plus haut nous avons montré père et architecte de ce divin univers. Une autre espèce comprend les astres et les autres puissances que nous appelons divinités célestes. La troisième est celle des dieux que les anciens Romains appellent Médioxymes, attendu que par leur essence, leur place et leur pouvoir, ils sont inférieurs aux dieux souverains, mais incontestablement supérieurs à la nature humaine.

Tout ce qui arrive selon les lois de la nature, et par conséquent avec régularité, s'accomplit par les soins de la Providence, et l'on ne pourrait imputer à Dieu la cause d'aucun mal. Il ne faut donc

ex natura ignis ejusmodi, qualem Solem et Lunam videmus, ceterasque siderum stellas : alterum ex aeria qualitate; hanc etiam dæmonum dicit : tertium ex aqua terraque coalescere, et mortale genus corporum ex eo dividi terrenum atque terrestre; sic enim χοϊκά et χερσαῖα censuit nuncupanda. Terrenumque esse arborum, cæterarumque frugum, quæ humi fixæ vitam trahunt : terrestria vero, quæ alit, ac sustinet tellus.

Deorum trinas nuncupat species : quarum est prima unus et solus summus ille, ultramundanus, incorporeus : quem patrem et architectum hujus divini orbis superius ostendimus. Aliud genus est, quale astra habent, cæteraque numina, quos cælicolas vocamus. Tertium habent, quos Medioxumos Romani veteres appellant, quod et suî ratione, et loco, et potestate diis summis sunt minores, hominum natura profecto majores.

Sed omnia quæ naturaliter, et propterea recte feruntur, providentiæ custodia gubernantur : nec ullius mali causa Deo poterit abscribi. Quare nec omnia ad fati

pas non plus, selon notre philosophe, rapporter tout à la fatalité du destin; car voici la distinction qu'il pose: « La Providence, c'est une pensée divine, conservatrice de la prospérité des êtres pour qui elle a entrepris un tel office; le destin, par qui s'accomplissent les inévitables projets et les plans de Dieu, c'est l'expression d'une loi divine. » Conséquemment, si une chose est exécutée par la Providence, elle est faite également par le destin, et ce que le destin accomplit doit aussi paraître émané de la Providence. Or il existe une souveraine Providence, celle du premier, du plus excellent de tous les dieux. C'est lui qui non-seulement à créé une hiérarchie entre les dieux du ciel, par lui dispersés dans toutes les parties de l'univers afin de le protéger et de l'embellir, mais qui encore a institué pour un temps des dieux mortels supérieurs en sagesse aux autres créatures terrestres. Ainsi, après avoir fondé les lois, il a laissé aux autres dieux la disposition et le maintien de tout ce qui nécessairement reste à faire chaque jour. De là viennent les attributs réservés aux dieux d'une Providence secondaire; et ils les exercent d'une manière si active, que même tout ce qui dans les cieux est présenté aux regards des mortels, conserve immuablement l'état primitif où l'a placé le père souverain. Les Démons, que nous pouvons appeler Génies et Lares, sont aux yeux de Platon les ministres des dieux, les gardiens et les interprètes des hommes, quand ceux-ci veulent obtenir une faveur des

sortem arbitratur esse referenda. Ita enim definit : Providentiam esse divinam sententiam, conservatricem prosperitatis ejus, cujus causa tale suscepit officium : divinam legem esse fatum, per quod inevitabiles cogitationes Dei atque incœpta complentur. Unde si quid providentia geritur, id agitur etiam fato : et quod fato terminatur, providentia debet susceptum videri. Et primam quidem providentiam esse summi exsuperantissimique deorum omnium, qui non solum deos cælicolas ordinavit, quos ad tutelam et decus per omnia mundi membra dispersit; sed natura etiam mortales deos, qui præstarent sapientia cæteris terrenis animantibus, ad ævitatem temporis edidit : fundatisque legibus, reliquarum dispositionem ac tutelam rerum, quas quotidie fieri necesse est, diis cæteris tradidit. Unde susceptam providentiam dii secundæ providentiæ ita gnaviter retinent, ut omnia etiam, quæ cælitus mortalibus exhibentur, immutabilem ordinationis paternæ statum teneant. Dæmonas vero, quos Genios et Lares possumus nuncupare, ministros deorum

dieux. Il est loin de penser que tout doive être rapporté à l'empire du destin; mais il croit qu'il y a quelque chose qui dépend de nous, et quelque chose aussi qui dépend de la fortune. Il avoue que les catastrophes imprévues de celle-ci sont ignorées de nous, parce que, d'ordinaire, des contre-temps irréguliers et soudains viennent se jeter au travers des entreprises les mieux raisonnées et les mieux combinées, pour les empêcher d'arriver à leur fin. Dans le cas où ces incidents proviennent d'une manière utile, cela s'appelle du bonheur; si, au contraire, ce sont des obstacles qui nuisent, on dit que c'est du malheur.

Mais de tout ce qui est sur terre, la Providence n'a rien donné qui soit supérieur à l'homme. Aussi Platon dit-il avec justesse, que l'âme humaine est la reine du corps. Il existe, selon lui, trois parties de l'âme : le principe raisonnable, à savoir la portion la plus noble, dont le siége est dans la tête; le principe irascible, qui loin de la raison réside dans le cœur, et doit obéir à la sagesse, ne répondre qu'à ses appels; enfin, la passion et les appétits sont la dernière portion de l'âme, et occupent les régions inférieures de l'abdomen, espèces de tavernes, de latrines sombres, hôtelleries du désordre et de la luxure. Si cette partie a été reléguée loin de la sagesse, il semble que ce soit de peur qu'impor-

arbitratur, custodesque hominum et interpretes, si quid a diis velint. Nec sane omnia referenda ad vim fati putat : sed esse aliquid in nobis, et in fortuna esse nonnihil; et fortunæ quidem improvidos casus ignorari a nobis, fatetur. Instabile enim quiddam et incurrens intercedere solere, quæ consilio fuerint et meditatione suscepta, quod non patiatur meditata ad finem venire. Et tunc quidem, quum impedimentum istud utiliter provenerit, res illa felicitas nominatur : at ubi repugnationes istæ nocivæ erunt, infelicitas dicitur.

Omnium vero terrenorum nihil homine præstabilius providentia dedit. Quare idem bene pronuntiat, hominis animam esse corporis dominam. At enim quum tres partes animæ dicat esse : rationabilitatem, id est, mentis optimam portionem, hanc ait capitis arcem tenere : irascentiam vero procul a ratione, ad domicilium cordis deductam esse, obsequique eam, et in loco respondere sapientiæ : cupidinem atque appetitus, postremam mentis portionem, infernas abdominis sedes tenere, ut popinas quasdam et latrinarum latebras, diversoria nequitiæ atque luxuriæ. Relegatam vero idcirco longius a sapientia hanc partem videri, ne importuna vici-

tunée d'un tel voisinage, la raison, qui de là-haut veille sur le salut de l'ensemble, n'éprouvât quelque trouble dans le cours même de ses utiles réflexions.

L'homme, dit-il, est tout entier dans la tête et dans la face; car la sagesse et les éléments de la pensée ne sont contenus nulle part ailleurs que dans cette partie du corps. Les autres membres, serviteurs, esclaves de la tête, pourvoient aux aliments et aux autres besoins. Le chef est placé en haut comme un maître, un guide, qui par sa prévoyance écarte tous périls. Les différents organes dont les sens ont été munis pour connaître et juger les quantités et les qualités, ont également leur siége dans la tête, véritable palais, véritable métropole; et tous agissent, sous les regards de la raison, dans le but de rendre plus exactes la perception et l'intelligence.

Les sens eux-mêmes sont admirablement adaptés par la nature aux objets sensibles, et leurs propriétés se rattachent à ceux-ci par des analogies remarquables. D'abord les deux yeux, qui ont leur prunelle transparente et comme éclairée par la vision, sont chargés de nous faire connaître la lumière. L'ouïe, qui participe de la nature aérienne, perçoit les sons par des messagers aériens. Le goût, s'appliquant aux objets solubles, s'exerce plutôt sur les matières humides et aqueuses. Le toucher, qui est tout terrestre,

nitate ratio consultans desuper cunctorum saluti, in ipsa cogitationum utilitate turbaretur.

Totum vero hominem in capite vultuque esse. Nam prudentiam, sensusque omnes, non alias quam illa parte corporis contineri. Cætera enim membra ancillari et subservire capiti, cibos et alia subministrare. Verticem etiam sublime positum, ut dominum atque rectorem, providentiaque ejus a periculis vindicari. Sed et machinamenta, quibus ad sentiendas dijudicandasque quantitates et qualitates sensus instructi sunt, ibidem erga regiam capitis constituta esse, in conspectu rationis, ut intelligendi ac persentiscendi veritas adjuvetur.

Sensus vero ipsi ad ea, quæ sunt sensibilia, apte compositi a natura, intelligentiam cognatam tenent. Et primo oculorum acies gemellas perlucidas esse, et quadam luce visionis illustres, noscendi luminis officium tenere : auditionem vero aeriæ naturæ participem, aeriis nuntiis percipere sonores. Jam gustatus solutiores esse sensus, ideoque humidioribus potius et aquosis commodatos. Tactum etiam

tout matériel, s'applique aux corps solides que l'on peut atteindre et heurter. Les objets même qui changent par la corruption ont en leur faveur un mode de perception séparé. En effet, au milieu du visage, la nature a placé les narines, par le double conduit desquelles l'odorat circule avec la respiration. Ce sont les modifications et les altérations subies par les corps qui donnent lieu d'exercer ce sens, quand ils sont corrompus, ou brûlés, ou moisis, ou en fermentation, attendu que dans ces différents états il s'en exhale ou de l'air, ou un fumet qui fournit l'occasion de reconnaître et d'apprécier la présence de l'odeur; car, si les corps sont intacts, et que l'atmosphère conserve sa pureté, jamais ces exhalaisons ne se répandent dans les airs.

Tels que nous venons de les énumérer, les sens nous sont communs avec les autres animaux. Mais, grâce à un bienfait divin, les facultés spéciales à l'homme ont plus d'énergie et de développement, parce que son ouïe et sa vue ont un degré supérieur de perfection. Avec ses yeux, en effet, l'homme a mesuré le ciel, les révolutions des astres, leur lever, leur coucher, les espaces qu'ils parcourent, l'influence qu'ils exercent; et ces connaissances sont une source admirable et féconde de philosophie. Pour parler de l'ouïe, l'homme pouvait-il recevoir un plus précieux bienfait? A l'aide de cette faculté, il peut apprendre la pru-

terrenum atque corporeum, solidiora, quæque contingi offendique possunt, sentire. Eorum etiam, quæ corrupta mutantur, separata intelligentia est. In media namque regione oris nares natura constituit, quarum bifori via odor cum spiritu commeat. Conversiones autem mutationesque odoratus causas dare, easque de corruptis vel adustis, vel mucescentibus, vel madefactis sentiri, quum quidem ea quæ vertuntur, vapore vel fumo exhalato, odoris in his judicium sensusque succedunt. Nam si res sint integræ et aer purus, nunquam ejusmodi auras inficiunt.

Et sensus quidem ipsi nobis communes sunt cum cæteris animantibus. At enim hominum solertia ejusmodi beneficio divino instructior auctiorque, quod auditus illis est visusque præstantior. Oculis namque metitus est cælum, siderumque circuitus, et astrorum obitus atque ortus, eorumque cum significatibus spatia comprehendit; ex quo pulcherrimus et uberrimus fons ille philosophiæ profluxit. Auditu vero quid homini magnificentius potuit evenire? per quem prudentiam

dence et la sagesse, mesurer le nombre dans le discours, établir la cadence, devenir lui-même tout musique, tout harmonie. Ajoutez la langue, le rempart des dents, les lèvres aux gracieux baisers. Données aux autres animaux pour les aider à assouvir le besoin de manger et à introduire les aliments dans l'estomac, les lèvres et la langue sont plutôt chez l'homme l'organe de la droite raison et l'instrument de cette voix si douce. Grâce à elles, ce que dans sa prudence le cœur a conçu, le discours peut en produire l'expression.

L'ensemble, la figure de tout le corps se compose de membres de formes différentes, dont les uns ont un rang supérieur, les autres des fonctions beaucoup moins nobles. Les inférieurs reconnaissent la suprématie d'organes plus relevés, et sont chargés exclusivement du ministère de l'alimentation. Des pieds jusqu'aux épaules, tout obéit à la tête. Les sourcils sont un rempart qui protége les yeux, afin que d'en haut rien ne tombe qui puisse troubler l'organe de la vue, si délicat et si tendre. Les poumons, par l'endroit qu'ils occupent et par leur nature, sont de la dernière utilité pour le cœur : quand celui-ci s'enflamme de colère, et que ses palpitations trop accélérées font jaillir à son sommet un sang qui l'inonde, les poumons, toujours altérés, reçoivent ce sang dans leur masse spongieuse et l'y rafraîchissent. Si la rate est placée dans le voisinage du foie, ce n'est pas sans avantage : c'est

sapientiamque condisceret, numerosque orationis metiretur, ac modos faceret, fieretque et ipse totus modulatus ac musicus. Huc lingua, et dentium vallum, et ipsius osculi venustas accessit; quod quidem aliis animantibus ad explendam victus necessitatem, inferendasque ventri copias comparatum est : sed homini promtuarium potius rectæ rationis et suavissimæ orationis hoc datum est; ut quæ prudentia corde conceperit, ea sensa promat oratio.

Sed et totius corporis habitus et figura membrorum alia conditione sunt optima, alia longe pejora. Inferiora reguntur optimatium præstantia, et ipsa ministerium suggerunt victuale. Pedes denique humerorum tenus capiti obediunt. At superciliorum sepes præmuniunt oculos; ne desuper proruat, quod teneras visiones mollesque perturbet. Pulmones loco, ac sui genere, cordi plurimum consulunt. Quum exardescit ira, trepidansque celerioribus motibus vertex cordis ipsius madens sanguine, pulmonum excipitur mollitia, siti, frigore. Lienem vero jecinori, nec frustra,

pour qu'elle remédie à la plénitude de ce dernier par des absorptions réciproques, pour qu'elle le purifie, le garantisse de toute lésion; et ce concours est d'une extrême utilité pour notre organisation. Le ventre contient les circonvolutions des intestins; et ceux-ci sont roulés en replis nombreux, de peur que les aliments solides et les aliments liquides ne se fassent un passage avec trop de promptitude. Ainsi quelque temps retenus, ils produisent par leur introduction l'utilité que les animaux ont à en retirer; mais s'ils s'écoulaient et tombaient aussitôt, à chaque instant nous serions tourmentés du besoin de prendre quelque nourriture, et ce deviendrait nuit et jour notre seule, notre indispensable occupation.

La charpente osseuse est recouverte par les viscères, et elle est attachée d'une manière solide par des nerfs. Toutefois, les organes qui sont les intermédiaires de la sensibilité sont revêtus par les viscères de telle sorte que l'épaisseur de ces derniers n'émousse point la perçeption; et les parties osseuses, qui sont assujetties au moyen de jointures et de cartilages, ne présentent, pour la facilité du mouvement, qu'un petit nombre de ces mêmes viscères.

Regardez enfin le sommet de la tête elle-même : un cuir peu épais le recouvre, et il est fourni de cheveux qui le garantissent contre l'excès du froid et de la chaleur. Les parties les plus char-

esse finitimum, ut ejus redundantiam participatis haustibus relevet, abstergeatque ea, quæ sordium fuerint, purumque ac sincerum præstet; quod maxime fibris est commodum. Ventrem hiris intestinorum circumplexum, et nexibus impeditum esse, ne esculenta et poculenta sese penetrarent, sed ut retenta paulisper utilitatem sui accessu animantibus exhiberent, ne exhaustis et labentibus iis quæ inferuntur, momentis omnibus adpetendi cibi necessitas immineret, et ad hoc unum occupari nobis dies noctesque esset necesse.

Visceribus ossa sunt tecta; eadem revincta sunt nervis. Et tamen ea, quæ sunt internuntia sentiendi, sic sunt operta visceribus, ne crassitudine sensus hebetentur. Illa etiam, quæ juncturis et copulis nexa sunt, ad celeritatem facilius se movendi haud multis impedita sunt visceribus.

Denique ipsius capitis verticem specta : contectum tenui cute, capillisque hirsutum videbis, adversus vim frigoris et caloris. At enim illæ opimæ sunt partes,

nues sont celles qui travaillent le plus, comme les cuisses à l'endroit où l'on s'assied. Parlerai-je de la nutrition même? Reçus dans différents conduits partant de l'estomac et qui sont joints au foie par des vaisseaux, les aliments se convertissent en sang, et par là, grâce à la sage distribution de la nature, ils circulent dans toutes les parties du corps. De la région du cœur naissent, comme autant de canaux, des veines qui transportent, par les appareils respiratoires des poumons, le principe vital qu'elles ont reçu du cœur; et de nouveau, ces veines se partageant tous les membres par leurs ramifications animent et vivifient le corps entier. De là vient la respiration, qui s'exhale et se reprend par alternatives, pour que les deux mouvements opposés ne se contrarient pas. Il est des veines qui ont un autre usage : celui de servir à la procréation; nées de la région cervicale, elles parcourent le parenchyme des reins et s'épanouissent aux aines, pour donner issue au sperme générateur qui propage l'espèce humaine.

Platon dit que le corps entier se compose de diverses substances. Il veut que la première soit formée du feu, de l'eau et des autres éléments; une deuxième, de parties analogues entre elles, des viscères, des os, du sang et des autres matières; la troisième, de membres à fonctions tout à fait contraires et opposées entre elles; à savoir, de la tête, du ventre, et d'organes fort différents les uns

quas labor subigit : ut femina ipsa, qua sessitandi regio est. Quid de cibatu ipso loquar? quem itinera ex utero manantia fibris jecoris adjuncta dispertiunt, in cruoris habitudinem versum, ut eum ex eo loco per omnes artus natura solers derivari faciat. Sed e regione cordis venarum meatus oriuntur, per pulmonum spiracula vivacitatem transferentes, quam de corde susceperint : et rursus ex illo loco divisæ per membra totum hominem juvant spiritu. Hinc illæ anhelandi vices haustæ, redditæque alterno modo, ne mutuis impediantur occursibus. Venarum diversæ sunt qualitates, quas ad procreandum e regione cervicum, per medullas renum commeare et suscipi inguinum loco certum est : et rursum venarum genitale seminium humanitatis exire.

At quum totius corporis diversas dicat esse substantias : primam vult videri ex igni et aqua, et cæteris elementis; aliam ex consimilibus partibus viscerum, ossiculorum, cruoris, et cæterorum; tertiam de discrepantibus diversisque membris, id est, capite, utero, et articulis disparibus. Unde et substantia, quæ de sim-

des autres. Il en résulte que, si la substance, composée d'éléments simples, est du dehors satisfaite en ses besoins de nourriture comme il convient à chaque espèce de ces éléments, elle assure à l'individu la conservation de sa qualité et de son tempérament. Les parties analogues entre elles lui garantissent la force; celles qui, comme nous l'avons dit sont dissemblables, entretiennent sa beauté. C'est cet équilibre du sec et de l'humide, du chaud et du froid, qui donne largement la santé, la force, la fraîcheur; de même que, si ces principes sont mélangés irrégulièrement et sans mesure, l'ensemble entier se vicie, et l'individu ne tarde pas à ressentir les funestes effets d'une prompte dissolution.

Platon dit encore que l'âme se compose de trois parties. La première est la partie raisonnable; la seconde, la partie excandescente ou l'irritabilité; la troisième, la partie appétitive, que nous pouvons appeler du nom général de passions. Toute créature jouit de sa santé, de ses forces, de sa beauté, quand la raison gouverne l'âme entière, quand les deux autres parties secondaires, à savoir la colère et la volupté, s'accordent entre elles, et qu'aucun de leurs appétits, de leurs élans n'est jugé inutile par la raison. L'âme étant constituée dans un tel équilibre, jamais le corps n'éprouvera de perturbation. Mais il y aura faiblesse, prostra-

plicibus constat elementis, si id quod necessitate victus extrinsecus adrogatur, quomodo congruit et generi singulorum, qualitatem corporis temperiemque custodit : at illis, quæ de consimilibus, robur auget, his, quæ inter se disparia supra diximus, pulchritudinem nutrit : et simul æqualitas ista sicci, humidi, ferventis ac frigidi, sanitatem, vires, speciemque largitur : sicut illa intemperans atque immoderata permixtio, singulis universisque vitiatis, animal celeri exitio corrumpit.

Tripartitam animam idem dicit; primam ejus rationabilem esse partem : aliam excandescentiam, vel irritabilitatem : tertiam appetitum; eamdem cupiditatem possumus nuncupare. Sed tunc animanti sanitatem adesse, vires, et pulchritudinem, quum ratio totam regit, parentesque ei inferiores duæ partes, concordantesques inter se, iracundia et voluptas, nihil adpetunt, nihil commovent, quod inutile esse duxerit ratio. Ejusmodi ad æquabilitatem partibus animæ temperatis, corpus nulla perturbatione frangitur. Alioquin invehit ægritudinem atque

tion, désordre dans le cas contraire, c'est-à-dire, s'il y a inégalité d'influence; si l'irascibilité et la sagesse ont été soumises et dominées par la passion; enfin, si cette raison, la reine et la maîtresse, se laisse subjuguer par le despotisme de l'irascibilité, la passion restât-elle même obéissante et paisible.

L'état de maladie de l'âme, selon notre philosophe, c'est la sottise, qu'il classe en deux espèces: il appelle l'une impéritie, l'autre folie. L'impéritie vient d'une jactance orgueilleuse, lorsque, ignorant une chose, on veut faire croire qu'on la possède et qu'on y est instruit. Quant à la folie, elle est d'ordinaire le résultat de mauvaises habitudes et d'une vie débauchée. On appelle encore folie, certaine constitution vicieuse, comme lorsque ce qui est disposé pour la raison dans les parties supérieures de la tête, se trouve resserré à l'étroit et comprimé d'une manière fâcheuse.

Quand l'homme est-il parfait? C'est lorsque l'âme et le corps s'unissent, se conviennent et s'entendent parfaitement; lorsque la force de l'intelligence n'est pas inférieure à l'énergie de la matière. Dans cet heureux état, le corps prend ses développements naturels, parce que la portion de santé qui lui est nécessaire lui est sagement ménagée et n'a rien d'excessif; parce que cette santé

invalentiam et fœditatem: quum incompositæ et inæquales inter se erunt: quum irascentiam et consilium subegerit, sibique subjecerit cupiditas: aut quum dominam illam reginamque rationem, obsequente licet et pacata cupidine, ira flagrantior vicerit.

Sed ægritudinem mentis stultitiam dicit esse, eamque in partes duas dividit. Harum unam imperitiam nominat, aliam insaniam vocat; et imperitiæ morbum ex gloriosa jactatione contingere, quum eorum, quorum ignarus est, doctrinam aliquis scientiamque mentitur: furorem vero, pessima consuetudine et libidinosa vita solere evenire. Hancque insaniam nominari, quam vitiosa qualitas corporis prodit, quum ea, quæ sunt rationi parata in ipso vertice, importunis angustiis coarctantur.

At enim tunc hominem esse perfectum, quum anima et corpus æqualiter copulantur et inter se conveniunt, sibique respondent: ut firmitas mentis prævalentibus corporis viribus non sit inferior. Corpus vero tunc nativis incrementis augetur, quum valetudinis portio procurata salubriter modum necessarii victus nescit

n'est pas accablée par l'excès de travaux extérieurs, par la trop grande abondance d'une nourriture immodérément répandue et distribuée dans tout le corps. Alors, en effet, les membres et les organes conservent dans son activité et dans ses proportions la force qui leur est nécessaire; tout ce qui doit contribuer à la conservation de l'individu entier présente une fusion bien ménagée, un équilibre parfait; mais quand cette régularité n'existe plus, la destruction du corps suit infailliblement.

excedere : nec valetudo obteritur magnitudine externorum laborum, nec pabuli sarcina immoderatius invecti, vel non ut oportet digesti distributique per corpus. Tunc enim artus ac membra vigoris debiti modum et vires retinent, quum id, quod infertur ad totius corporis conservationem, veluti singillatim exæquatum, cunctis partibus dividitur. Verum enimvero quum id minime fit, tunc sequi exitium corporis.

APULÉE

DE LA
PHILOSOPHIE APPLIQUÉE A LA MORALE

ARGUMENT

Le premier but de la philosophie morale, c'est de savoir par quels moyens on peut parvenir à la vie heureuse; et rien ne saurait mieux l'apprendre aux hommes que les doctrines professées par Platon.

Les biens, et sous ce titre Platon range l'ensemble de tout ce qui constitue la vie heureuse, les biens sont ou existants par eux-mêmes ou produits par des perceptions. Dans les premiers se rangent Dieu, l'intelligence, et secondairement les vertus dans leur ordre respectif. Les biens sont encore, ou d'essence divine, ou applicables seulement à l'humanité; et, par suite, ils sont excellents, incontestables, précieux, ou bien éventuels, fugitifs, et généralement médiocres. L'homme ne naît pas seulement pour lui-même, il naît encore pour l'humanité : pour sa patrie d'abord, puis pour sa famille, puis pour ses semblables.

En venant au monde, l'homme n'est ni absolument bon, ni absolument mauvais; et ce sont les principes de son éducation qui doivent développer chez lui les bons ou les mauvais penchants. Il existe pour les hommes trois sortes de naturels, un supérieur, un deuxième tout à fait immoral et dépravé, puis un troisième qui est mixte. C'est à cet état mixte que Platon veut voir participer l'enfant docile et l'homme disposé à suivre les voies de la modération alliée au mérite et à la grâce. Du reste, souvent on retrouve cet état mixte, qui est la lutte de la prudence contre l'indocilité, de l'insensibilité contre l'audace, de la libéralité contre le désordre.

La vertu, essentiellement une et simple, est l'attribut le plus noble et le plus parfait des âmes. Mais l'idée renfermée sous ce mot de vertu n'est pour ainsi dire qu'une belle abstraction. Platon veut la préciser : il compte des vertus supérieures et des vertus moyennes, d'autres parfaites et d'autres imparfaites; il trace des unes et des autres la nomenclature et les rapports mutuels. Il insiste spécialement sur la Justice; et c'est à l'occasion de la pratique de cette vertu, qu'il se trouve amené à parler de l'Éloquence et de la Politique. Il fait également deux sciences de ces deux dernières vertus, trop souvent remplacées par le métier de rhéteur et par celui de juriste sans conscience. Pour en finir sur les vertus, il regarde les unes comme étant le produit de l'étude, les autres comme naissant de la pratique et de l'expérience.

Parmi les biens, il en est qu'il faut rechercher pour eux-mêmes; d'autres, pour les résultats qu'ils donnent; d'autres, pour ces deux considérations. Pareillement, il en est qui doivent être appelés sans restriction du nom de biens; d'autres qui n'ont qu'une utilité toute spéciale. Il en est de même pour les maux.

Comme dans les biens se classent les vertus, de même au nombre des maux il faut ranger les vices. Ceux-ci tiennent à notre libre arbitre; et pourtant, ce n'est

pas précisément de notre plein gré que nous les contractons; il n'y a que mauvais calculs et projets de bien-être maladroitement concertés; car concevrait-on des hommes aspirant au mal pour le mal lui-même? Un grand principe, c'est que ce qui est honteux ne saurait être bien. L'amitié, l'amour, n'existent vraiment, aux yeux de la morale, que si ces affections n'ont rien de matériel.

Les coupables peuvent se diviser en trois catégories, dans chacune desquelles l'état de l'âme représente successivement l'aristocratie, la démagogie, la tyrannie. Il est une dernière limite qui ne se classe point; c'est la perversité fondée sur l'athéisme, perversité dont les excès ne peuvent que difficilement être décrits : ce ne sont que vues criminelles, appétits désordonnés, irréflexion, démence et folie furieuse.

Néanmoins les âmes sont originellement bonnes. C'est à l'occasion des choses extérieures que le vice vient les infecter; et de même que le vice est le mobile premier de tous les désordres, c'est aussi lui qui est l'instrument des punitions.

Qu'il y a loin de ces natures vicieuses et dégradées à l'âme vertueuse et sereine du sage! Toutes les convictions de ce dernier tendent à lui garantir le bonheur dans cette vie et les espérances les plus riantes dans un autre monde. Pourtant, il ne se perd point en spéculations contemplatives; et c'est la science du positif, jointe aux méditations philosophiques, qui lui garantit ici-bas ce bonheur inaltérable. Du reste, bien qu'il sache devoir, en abandonnant ce séjour terrestre, entrer en possession d'un avenir meilleur, le sage ne doit point hâter l'heure de son trépas.

La dernière partie du traité reproduit les vues de Platon sur la constitution des républiques et sur les théories gouvernementales. La cité-modèle, réunion d'une multitude d'hommes, ne peut se maintenir que si l'obéissance aux lois est unanime, et que si la raison est la base de cette obéissance. Une pareille république doit être organisée à l'instar de l'âme : c'est-à-dire que la sagesse et la prudence auront la primauté et que les autres éléments obéiront sous les peines les plus sévères. Un désintéressement absolu doit caractériser les gouvernants. Ils présideront aux mariages et en excluront toute disproportion. Ils exigeront que tous les enfants soient élevés et instruits en commun, sans différence de condition, ni même de sexe.

Mais cette cité, Platon lui-même convient qu'elle n'est qu'une utopie tout idéale; et, arrivant à des idées plus immédiatement applicables, il se propose un problème qui est à peu près celui-ci : « Étant donné tel emplacement, étant donnée telle réunion d'hommes, par quel procédé le législateur pourra-t-il, eu égard à la situation des choses et à la nature des habitants, y faire régner les bonnes lois et les bonnes mœurs? » Ici comme plus haut, il maintient l'éducation commune pour tous les enfants; mais il retire le mariage des attributions des gouvernants, attendu que les disproportions n'y sont point préjudiciables, comme dans la première espèce. Bien plus, les combinaisons sagement ménagées des différents caractères pourront avoir sur les générations les plus heureux résultats. Dans cette république, les propriétés seront individuelles et particulières. Les lois seront réunies dans un code rédigé avec le concours des citoyens les plus recommandables par leurs lumières. Le meilleur mode de gouvernement sera le tempérament des trois pouvoirs. Les chefs de l'État devront de leur conduite un compte d'autant plus sévère qu'ils sont placés plus haut. Ils auront, du reste, à leur disposition un grand pouvoir; mais s'ils savent le tempérer, et s'ils s'attachent surtout à améliorer les mœurs, la population qu'ils seront appelés à régir ne répondra que par de l'amour, par du zèle et de l'obéissance à leur vive et infatigable sollicitude.

Le Traité se termine par un exposé de quatre pouvoirs, aussi coupables et funestes les uns que les autres : l'aristocratie, l'oligarchie, la démocratie, et la tyrannie ou pouvoir absolu.

APULÉE

DE LA DOCTRINE DE PLATON

LIVRE II

PHILOSOPHIE APPLIQUÉE A LA MORALE

Le principal objet de la philosophie morale, mon fils Faustinus, c'est de savoir par quels moyens on peut parvenir à la vie heureuse. Or j'entreprends de prouver que rien ne saurait mieux nous mettre en possession de la vie heureuse, complément de tous les biens, que les doctrines professées sur cette matière par Platon.

D'entre les biens, selon lui, les uns existent par eux-mêmes, et ce sont les premiers et les plus excellents; les autres sont les résultats d'une perception. Les premiers sont le Dieu suprême, et cette intelligence que le même Platon appelle *Noun*. Viennent

LIBER II

PHILOSOPHIA MORALIS

Moralis philosophiæ caput est, Faustine fili, ut scias, quibus ad beatam vitam perveniri rationibus possit. Verum ad beatitudinem, bonorum finem, ante alia contingere ostendam, quæ de hoc Plato senserit.

Bonorum igitur alia eximia ac prima per se ducebat esse : per perceptionem cætera fieri bona existimabat. Prima bona esse Deum summum, mentemque illam, quam νοῦν idem vocat : secundum ea, quæ ex priorum fonte profluerent, esse

ensuite les biens qui découlent de ceux-ci, et qui sont les vertus de l'âme : la prudence, la justice, la pudeur, le courage. Mais de toutes les vertus, la première est la prudence ; la seconde, pour le rang et les effets, c'est la continence ; après elles, vient la justice ; enfin, le courage est la quatrième. Platon établit entre les biens cette différence : que les uns sont divins par eux-mêmes, de premier ordre, essentiellement simples ; que les autres sont humains, et qu'on ne les regarde pas comme les mêmes pour tous. Conséquemment les biens simples et divins sont les vertus de l'âme ; les biens humains sont ceux qui n'appartiennent qu'à quelques-uns, qui se rattachent aux avantages corporels, et ceux que nous appelons étrangers. Aux yeux des sages, des hommes qui vivent avec raison et mesure, sans aucun doute ce sont des biens ; mais pour les sots et pour ceux qui en ignorent l'usage, il faut que ce soient des maux. De tous les biens, le premier est celui qui, véritable, divin et d'une excellence incontestée, mérite tout notre amour, toute notre ambition, celui après la beauté duquel aspirent les âmes raisonnables, portées qu'elles sont d'ailleurs à cet amour par un instinct de nature. C'est parce que tous ne peuvent pas atteindre si haut et n'ont pas la faculté d'atteindre à ce premier bien, que l'on se rabat sur celui qui tient à l'humanité. Ce second bien n'est pas commun à tous, et n'est pas non plus un bien pour tous ; car l'activité, les appétits sont mis en mouve-

animi virtutes, prudentiam, justitiam, pudicitiam, fortitudinem. Sed his omnibus præstare prudentiam. Secundam numero ac potestate continentiam posuit. Has justitiam sequi. Fortitudinem quartam esse. Differentiam hanc bonorum esse constituit : partim divina per se et prima, simplicia duci bona : alia hominum : nec eadem omnium existimari. Divina quapropter esse atque simplicia, virtutes animi : humana autem bona ea, quæ quorumdam essent, quæ cum corporis commodis congruunt, et illa, quæ nominamus externa : quæ sapientibus et cum ratione ac modo viventibus sunt sane bona : stolidis et eorum usum ignorantibus oportet esse mala. Bonum primum est verum, et divinum illud optimum, et amabile, et concupiscendum, cujus pulchritudinem rationabiles appetunt mentes, natura duce, instinctæ eadem ad ejus ardorem. Et quod non omnes id adipisci queunt, neque primi boni adipiscendi facultatem possunt habere, ad id feruntur, quod hominum est. Secundum, nec commune multis est, nec quidem omnibus

ment ou par le véritable bien, ou par ce qui en a l'apparence. La nature a donc établi une affinité réelle entre les biens et cette portion de l'âme qui est raisonnable. Pour les biens qui tiennent au corps et aux choses venant de l'extérieur, Platon les regarde comme éventuels.

Selon lui, le mortel qui songe par nature à rechercher le vrai bien est né non-seulement pour lui-même, mais encore pour l'humanité tout entière ; non pas, cependant, avec des obligations égales et semblables : chacun naît d'abord pour la patrie, puis pour ses proches, puis pour les autres hommes avec qui il a des rapports de parenté ou de connaissance.

L'homme, en venant au monde, n'est ni absolument bon, ni absolument mauvais : sa nature le porte vers l'un de ces états aussi bien que vers l'autre. Les deux germes sont à la fois inhérents à son être par le fait de sa naissance ; et ce sont les différents modes d'éducation qui auront à développer les uns ou les autres. Aussi, ceux qui instruisent les enfants ne doivent-ils s'attacher à rien plus ardemment, qu'à leur inspirer l'amour de la vertu ; et, par la morale qu'ils leur prêchent, par les principes dont ils les pénètrent, leur devoir est de les habituer à obéir, soit comme subordonnés, soit comme maîtres, aux lois de la justice. Conséquemment, il faut par-dessus tout les mettre à même de recon-

similiter bonum. Namque appetitus, et agendi aliquid cupido, aut vero bono incitatur, aut eo, quod videatur bonum; unde, natura duce, cognatio quædam est cum bonis ei animæ portioni, quæ rationi consentit. Accidens autem bonum esse putat, quod corpori, rebusque venientibus extrinsecus copulatur.

Et illum quidem, qui natura imbutus est ad sequendum bonum, non modo sibimet ipsi natum putat, sed omnibus etiam hominibus : nec pari aut simili modo, verum patriæ unumquemque conceptum esse, dehinc proximis, et mox cæteris, qui familiari usu vel notitia junguntur.

Hominem ab stirpe ipsa neque absolute bonum, nec malum nasci : sed ad utrumque proclive ingenium ejus esse. Habere quidem semina quædam utrarumque rerum cum nascendi origine copulata, quæ educationis disciplina in partem alteram debeant emicare; doctoresque puerorum nihil antiquius curare oportere, quàm ut amatores virtutum velint esse; vel moribus et institutis eos ad id prorsus imbuere, ut regere et regi discant magistra justitia. Quare præter

naître que telle chose est à suivre, telle chose à éviter, que ceci est honnête, ceci honteux; que tels actes procurent honneur et plaisir; que tels autres n'attirent que honte et infamie; qu'enfin, nous devons hardiment rechercher l'honnête, qui est en même temps le bien.

Platon reconnaît trois espèces de naturels. Il en appelle un, supérieur et excellent; un autre, tout à fait immoral et dépravé; et le troisième, qui tient des deux premiers, est par lui qualifié de moyen. C'est à cet état moyen qu'il veut voir participer et l'enfant docile, et l'homme disposé à suivre les voies de la modération en même temps qu'il alliera le mérite à la grâce. Pareillement il existe, disait Platon, un troisième état intermédiaire entre la vertu et le vice, état d'où résultent des actions louables et d'autres dignes de blâme. Entre la science solide et l'ignorance, il est une troisième catégorie, celle que caractérisent l'audace et la jactance; entre la pudeur et la débauche, viennent se placer l'abstinence et l'intempérance; entre le courage et la crainte, se rangent la honte et la lâcheté. Car les naturels qui tiennent de cet état mixte n'ont pas de vertus sans mélange; comme aussi ils ne présentent pas de vices exagérés et portés à l'extrême, et ils sont un composé des uns et des autres. L'état le plus criminel est celui qu'il appelle méchanceté : c'est l'état où se trouve

cætera induci ad hoc eos oportere, ut sciant, quæ sequenda fugiendaque sint, honesta esse, ac turpia : illa, voluptatis ac laudis; hæc vero, dedecoris ac turpitudinis. Honesta eadem quæ sunt bona, confidenter optare nos oportere.

Tria genera ingeniorum ab eo sunt comprehensa, quorum præstans et egregium appellat unum : alterum, teterrimum pessimumque : tertium ex utroque modice temperatum, medium nuncupavit. Mediocritatis hujus vult esse participes puerum docilem, et virum progredientem ad modestiam, eumdemque commodum ac venustum. Ejusmodi quippe medietates inter virtutes et vitia intercedere dicebat, tertium quiddam : ex quo alia laudanda, alia culpanda essent. Inter scientiam validam, alteram falsam, pervicaciæ vanitate jactatam : inter pudicitiam libidinosamque vitam, abstinentiam et intemperantiam posuit : fortitudini ac timori medios pudorem et ignaviam fecit. Horum quippe quos mediocres vult videri, neque sinceras esse virtutes; nec vitia tamen mera et intemperata, sed hinc atque inde permixta esse. Malitiam vero deterrimam et omnibus vitiis im-

l'homme souillé de tous les vices, l'homme chez qui la meilleure partie, la partie raisonnable, celle qui doit même commander aux autres, est assujettie à l'esclavage, attendu que les inspiratrices de tout mal, la colère et la débauche, dominent la raison et conduisent l'attelage. Cette méchanceté se compose de deux éléments contraires, l'excès et le manque. Selon notre philosophe, ce n'est pas seulement l'infériorité de nature qui caractérise la méchanceté, c'est encore un principe de dissemblance ; car il ne saurait y avoir la moindre analogie avec le bien dans ce qui diffère de soi-même à tant d'égards, dans ce qui présente non-seulement inégalité, mais encore désordre.

Aussi Platon dit-il que contre les trois parties de l'âme sont dirigées les attaques de trois vices : la prudence est assaillie par l'indocilité, qui, sans prétendre anéantir la science, repousse cependant un enseignement méthodique. Notre philosophe nous montre deux variétés de ce vice, l'impéritie et la fatuité : la première, ennemie de la science ; la seconde, de la réflexion. Le principe irascible a pour antagoniste l'audace, à la suite de laquelle marchent l'indignation et l'insensibilité, appelée en grec *aorguisia*. Cette dernière disposition ne comprime pas les élans de la colère, mais elle les remplace par une apathie voisine de la stupeur. Aux passions s'attaque la luxure, c'est-à-dire l'appétit

buti hominis dicebat esse : quod accidere censebat, quum optima et rationabilis portio, et quæ etiam imperitare cæteris debeat, servit aliis ; illæ vero vitiorum ducatrices, iracundia et libido, ratione sub jugum missa, dominantur. Eamdem malitiam de diversis constare, abundantia, inopiaque. Nec solum eam inæqualitatis vitio claudicare arbitratur, sed etiam incumbere dissimilitudinem. Neque enim posset cum bonitate congruere, quæ a semetipsa tot modis discrepet, et non solum disparilitatem, sed et inconcinnitatem præ se gerat.

Tres quapropter partes animæ tribus dicit vitiis urgeri. Prudentiam indocibilitas impugnat : quæ non abolitionem infert scientiæ, sed contraria est disciplinæ discendi. Hujus duas ab eo species accepimus, imperitiam et fatuitatem : quarum imperitia sapientiæ, fatuitas prudentiæ inveniuntur inimicæ. Iracundiam, audacia ; ejus comitatum sequuntur indignatio et incommobilitas, dicta græce ἀοργησία : ita enim dixerim, quæ non exstinguit incitamenta irarum, sed ea stupore defigit immobili. Cupiditatibus adplicat luxuriam, id est, adpetitus

des voluptés, des désirs, une soif inépuisable de jouissances et de sensualités. De la luxure naissent l'avarice et le désordre : celle-là procédant en sens inverse de la libéralité; celui-ci épuisant par ses prodigalités excessives des patrimoines entiers.

Suivant Platon, la vertu est l'état le plus noble et le plus parfait de l'âme. Elle assure au mortel avec qui elle s'est identifiée un accord, un calme, une fermeté même, qui non-seulement par les paroles, mais encore par les actes, le maintiendront constamment en harmonie avec soi-même comme avec tout ce qui l'entoure. Or cet état ne devient que plus facile à acquérir, si la raison, solidement constituée dans le siége de son empire, maîtrise et tient toujours en bride les appétits et l'irascibilité; si ces derniers principes lui obéissent comme des serviteurs tranquillement dévoués à l'accomplissement de leur tâche.

La vertu est une, simple, parce qu'il est dans l'essence de ce qui est bon de n'avoir pas besoin d'auxiliaire, et que ce qui est parfait doit se trouver content d'être un. Ce n'est pas seulement par son excellence réelle, c'est encore par la régularité de ses formes, que la vertu se reconnaît. En effet, elle est si bien en rapport avec elle-même, qu'elle trouve en soi ses accords et ses proportions. Secondairement Platon reconnaît des vertus moyennes et des vertus supérieures : celles-ci, n'ayant ni excès

voluptatum et desideriorum, ad fruendum potiendumque haustus inexplebiles. Ex hac manat avaritia atque lascivia : quarum altera liberalitatem coercet, altera immoderatius fundendo patrimonia prodigit facultates.

Sed virtutem Plato habitum esse dicit mentis optime et nobiliter figuratum, quæ concordem sibi et quietum, constantem etiam facit eum, cui fuerit fideliter intimata, non verbis modo, sed etiam factis secum et cum cæteris congruentem. Hoc vero proclivius, si ratio in regni sui solio constituta, adpetitus et iracundias semper domitas et in frenis habet : ipsique ita obediunt, ut tranquillo ministerio fungantur.

Unimodam vero esse virtutem, quod bonum suapte natura adminiculo non indiget; perfectum autem quod sit, solitudine debet esse contentum. Nec solum qualitas, verum etiam similitudo cum virtutis ingenio conjungitur; ita enim secum ex omni parte congruit, ut ex se apta sit, sibique respondeat. Hinc et medietates, easdemque virtutes ac summitates vocat : non solum quod careant re-



ni manque; celles-là, se trouvant comme sur un terrain limitrophe des vices. Ainsi, le courage touche d'un côté à l'audace, de l'autre à la timidité. L'audace est un excès de confiance, la peur est un mal produit par le manque d'audace. Il y a des vertus parfaites; il y en a d'imparfaites : les imparfaites sont celles qui naissent chez tous les individus par le bienfait de la nature réduite à elle seule, ou bien qui ne sont que le fruit de l'étude, que la conquête de la raison. Nous appelons parfaites, celles qui se composent de tous ces éléments réunis. Platon pense que les vertus imparfaites ne s'accompagnent pas mutuellement; tandis que les parfaites sont indivises et se tiennent entre elles. Or ce qui le détermine surtout à penser ainsi, c'est que le mortel doué d'une nature supérieure, s'il appelle à son aide les ressources du travail, de l'habitude, d'une méthode savante fondée sur une solide raison, ne rencontrera rien dont son mérite ne puisse venir à bout.

Il fait correspondre les différentes vertus aux différentes fonctions de l'âme. Sur la raison s'appuie cette vertu, qui contemple, qui discerne les objets; et il l'appelle sagesse et science : science, en tant qu'elle s'applique à connaître les choses humaines et les choses divines; prudence, en tant qu'elle sait discerner le bien, le mal, et tout ce qui est intermédiaire entre l'un et l'autre. La

dundantia et egestate, sed quod in meditullio quodam vitiorum sint sitæ. Fortitudo quippe circumsistitur, hinc audacia, inde timiditate. Audacia quidem confidentiæ fit abundantia; metus vero vitio deficientis audaciæ. Virtutum perfectæ quædam sunt, imperfectæ aliæ. Et imperfectæ sunt illæ, quæ in omnibus beneficio solo naturæ proveniunt, vel quæ solis disciplinis traduntur, et magistra ratione discuntur. Eas igitur, quæ ex omnibus constant, dicimus esse perfectas. Imperfectas virtutes semet comitari negat. Eas vero, quæ perfectæ sunt, individuas sibi, et inter se connexas esse, ideo maxime arbitratur, quod ei, cui sit egregium ingenium, si accedat industria, usus etiam et disciplina, quam dux rerum ratio fundaverit, nihil relinquetur, quod non virtus administret.

Virtutes omnes cum animæ partibus dividit : et illam virtutem, quæ ratione sit nixa, et est spectatrix dijudicatrixque omnium rerum, prudentiam dicit, atque sapientiam : quarum sapientiam disciplinam vult videri divinarum humanarumque rerum; prudentiam vero, scientiam esse intelligendorum bonorum et

partie irascible est celle où résident le courage, la fermeté, et l'énergie qui nous est nécessaire pour l'accomplissement des actes imposés par la sévère autorité des lois. Enfin, la troisième partie de l'âme, celle des désirs et des appétits, est nécessairement le siége de l'abstinence, attendu que celle-ci, par son accession, produit l'équilibre nécessaire entre ce qu'il y a chez l'homme de bons et de mauvais penchants. Car si, d'un côté, la passion nous porte à satisfaire nos goûts et à vivre dans un état peu relevé, de l'autre, l'abstinence est une force raisonnée et grave, qui tient en bride les voluptés. Sur ces trois parties de l'âme agit une quatrième vertu, la justice, qui se répand et se partage entre elles d'une manière égale, et dont la salutaire influence les met toutes en état d'accomplir plus fidèlement leurs attributions. Cette dernière est, par notre divin Platon, tantôt appelée justice, tantôt désignée sous le nom de vertu en général; d'autres fois il la nomme fidélité. Mais en tout cas, considérée sous le point de vue de l'utilité qu'elle procure à son possesseur, elle est la bienveillance; considérée dans les rapports extérieurs et comme s'occupant avec zèle de ce qui est utile aux autres, c'est proprement la justice.

Il est encore une autre espèce de justice qui, dans la division vulgaire des vertus, tient le quatrième rang : c'est celle qui se

malorum, eorum etiam, quæ media dicuntur. In ea vero parte, quæ iracundior habeatur, fortitudinis sedes esse et vires animæ, nervosque ad ea implenda, quæ nobis severius agenda legum imponuntur imperio. Tertia pars mentis est cupidinum et desideriorum, cui necessario abstinentia comes est : quam vult esse servatricem convenientiæ eorum, quæ natura recta pravaque sunt in homine. Ad placentiam ac mediocritatem libido flectitur, actusque voluptarios ratione hujus dicit ac modestia coerceri. Per has tres animæ partes quartam virtutem justitiam æqualiter dividentem se, scientiamque ejus causam esse dicit, ut unaquæque potiori rationi ac modo ad fungendum munus obediat. Hanc ille heros justitiam modo nominat, nunc universæ virtutis nuncupatione complectitur, et item fidelitatis vocabulo nuncupat : sed quum ei, a quo possidetur, est utilis, benivolentia est; at quum foras spectat, et est fida speculatrix utilitatis alienæ, justitia nominatur.

Est et illa justitia, quæ quartum vulgata divisione virtutum locum possidet,

confond avec la sainteté, *hosiotis*. Cette sainteté se subdivise en connaissance de la liturgie, des cérémonies religieuses, et en science de maintenir ou de ramener la concorde et l'union parmi les hommes.

Deux soins également importants doivent préoccuper la justice qui préside aux intérêts humains. Il faut d'abord qu'elle fasse observer les comptes, opérer équitablement les partages; qu'elle établisse des contrats pour toutes transactions; qu'elle garantisse l'invariabilité des poids et des mesures, la répartition égale des richesses publiques. Il faut encore, mais secondairement, que, par un partage auquel, du reste, l'équité servira de base, les individus soient propriétaires, les uns de plus grandes, les autres de moindres quantités de terrain : les citoyens honnêtes en ayant davantage, ceux qui ne sont pas bons n'en possédant que peu. Il est juste, en outre, que celui que sa nature ou son travail a mis en possession d'une supériorité réelle soit préféré quand il s'agit d'honneurs et de prérogatives, que les mauvais citoyens soient privés de l'éclat que procurent les dignités. En général, quand il s'agit de conférer ou de proroger les honneurs, le principe le plus propre à faire réussir les gens de bien et à comprimer les factieux, c'est que tout dans le gouvernement soit subordonné à l'utilité générale, et que les projets séditieux soient, ainsi que leurs auteurs, frappés d'impuissance. Nous ferons mieux saisir notre pensée, si nous représentons le citoyen honnête et le citoyen

quæ cum religiositate, id est, ὁσιότητι copulatur : quarum religiositas deûm honori ac suppliciis divinæ rei mancipata est; illa vero hominum societatis et concordiæ remedium atque medicina est.

Duabus autem æqualibus de causis utilitatem hominum justitia regit : quarum est prima, numerorum observantia, et divisionum æqualitas, et eorum quæ pacta sunt symbolum; ad hæc ponderum mensurarumque custos, et communicatio opum publicarum : secunda finalis est, et veniens ex æquitate partitio, ut singulis in agros dominatus congruens deferatur, ac servetur bonis potior, minor non nobis. Ad hoc, bonus quisque natura et industria in honoribus et officiis præferatur : pessimi cives luce careant dignitatis. Sed ille justus in deferendo honore, ac servando, modus est ei, qui est suffragator bonorum, et malorum subjugator : ut semper in civitate emineant, quæ sunt omnibus profutura, jaceant et subjecta

pervers par une allégorie : l'un étant la divinité qui jouit d'une calme béatitude, l'autre, l'irréligion à l'humeur farouche et sauvage. Sur ce dernier modèle se règlera celui que son penchant entraîne loin de la justice et de la vertu; le premier, au contraire, type divin et céleste, excitera l'émulation de l'homme vertueux.

Passant à la rhétorique, notre philosophe la divise en deux parts : l'une est la science qui enseigne à méditer le bien, à marcher avec fermeté dans les voies de la justice : étude parfaitement en rapport avec les plans et les desseins de celui qui veut briller sur la scène politique. L'autre part, c'est la science de flatter, de trouver des arguments vraisemblables : exercice dans lequel la raison n'entre pour rien; car c'est ainsi que nous traduisons les mots *alogon trivin*, « exercice qui veut persuader sans pouvoir enseigner. » Ce que confirment d'ailleurs ces autres expressions de Platon : *zynamis tou pithin anev tou zizaskin.* Il l'appelle encore l'ombre, c'est-à-dire l'image, d'une section fort peu importante de la science de gouverner.

Pour cette dernière science, qu'il appelle *politiki*, il veut nous la faire considérer comme digne d'être rangée au nombre des vertus. Selon lui, la prévoyance exigée en politique ne doit pas seulement se manifester par des actes administratifs; mais toutes les vues, toutes les intentions doivent contribuer d'une manière

sint cum suis auctoribus vitia. Quod facilius obtinebitur, si duobus exemplis instruamur : unius, divini et tranquilli, et beati; alterius, irreligiosi et inhumani, ac merito intestabilis; ut pessimo quidem alienus et aversus a recta vivendi ratione facultates suas, divino illi ac cælesti bonus similiores esse velit.

Hinc rhetoricæ duæ sunt apud eum partes; quarum una est disciplina contemplatrix bonorum, justi tenax, apta et conveniens cum secta ejus, qui politicus vult videri : alia vero adulandi scientia est, captatrix verisimilium, usus nulla ratione collectus. Sic enim ἄλογον τριβὴν elocuti sumus, quæ persuasum velit, quod docere non valeat. Hanc δύναμιν τοῦ πείθειν, ἄνευ τοῦ διδάσκειν definivit Plato : quam civilis particulæ umbram, id est, imaginem nominavit.

Civilitatem vero, quam πολιτικὴν vocat, ita vult a nobis intelligi, ut eam esse ex virtutum numero sentiamus : nec solum agentem, atque in ipsis administrationibus rerum, spectari ab ea universa atque discerni. Nec solum providentiam

égale à la prospérité et au bonheur du pays. Ainsi, par exemple, cette prévoyance aura deux manières de servir les intérêts moraux de la cité, à savoir si elle établit l'autorité de la loi et l'autorité judiciaire : celle-là, figurant un exercice qui tend à rendre l'âme belle et vigoureuse, comme la gymnastique assure au corps la grâce et la santé; celle-ci, ayant quelque ressemblance avec la médecine, puisqu'elle veut guérir les maladies de l'âme de même que la médecine guérit celles du corps. Ce sont là deux sciences dont il proclame l'application comme la source d'une foule d'avantages. Deux fausses sciences ne les imitent que d'une manière bâtarde, et en se rapprochant plutôt du métier du cuisinier et de celui du parfumeur. C'est la sophistique d'abord, et ensuite cette jurisprudence complaisante, pleine d'artifices perfides aussi honteux pour qui les emploie que dangereux pour tous. La sophistique est celle qui paraît à Platon se rapprocher de la cuisine. Car comme celle-ci, vantant ses procédés hygiéniques, captive quelquefois la confiance des imprudents, et donne à croire que ses recettes guérissent les maladies; de même la sophistique, affectant une attitude magistrale, persuade aux sots qu'elle se consacre à la justice, quand il est constant qu'elle favorise l'iniquité. D'autre part, il y a plusieurs traits de concordance entre le métier de parfumeur et celui de ces soi-disant juristes. Le parfumeur prétend que ses

prodesse civilibus rebus, sed omnem sensum ejus atque propositum, fortunatum et beatum statum facere civitatis. Hæc eadem utilitati animæ procurat duobus modis. Altera namque legalis est, juridicialis altera. Sed prior consimilis est exercitationi, per quam pulchritudo animæ et robur acquiritur : sicut exercitatione valetudo corporis gratiaque retinetur. Juridicialis illa medicinæ par est; nam morbis animæ medetur; sicut illa corporis. Has disciplinas vocat, plurimumque earum curationem commoditatis afferre profitetur. Harum imitatrices esse coquinam et unguentariam. Sed et artem sophisticam, professionemque juris blandam, et assentationum illecebras turpes profitentibus, inutiles cunctis; quarum sophisticen coquinæ conjungit. Nam ut illa medicinæ professione interdum opinionem imprudentium captat, quasi ea, quæ agit, cum morborum medela conveniant : sic sophistice imitata juridicialem statum, dat opinionem stultis, quasi justitiæ studeat, quam iniquitati favere constat. Unguentariam vero professores juris imitantur; nam sicut illa remedio vult esse, per quod species corporibus ac valetudo

produits conservent au corps la force et la beauté; et loin de là, non-seulement ils le rendent moins dispos, mais encore ils l'affaiblissent, l'énervent, et flétrissent la vivacité de la carnation en rendant le sang paresseux; de même, ces charlatans de justice s'annoncent faussement pour augmenter la vigueur de l'âme, tandis qu'ils brisent les ressorts de son énergie native.

Platon regarde comme pouvant être enseignées et étudiées, les vertus qui appartiennent au principe raisonnable de l'âme, à savoir la sagesse et la prudence. Il range encore au nombre des vertus émanées de la raison celles qui ont pour but de résister ou de remédier aux éléments vicieux, à savoir la fermeté et la continence. Seulement, les premières de ces vertus sont par lui regardées comme des sciences; pour les secondes, il ne les appelle des vertus que quand elles sont parfaites; et quand elles ne sont qu'à demi parfaites, il leur refuse même le titre de sciences, sans pour cela les exclure à jamais de cette dernière catégorie. La justice, qu'il répartit entre les trois divisions de l'âme, est, selon lui, l'art de vivre, et constitue une science due tantôt à l'étude, tantôt à la pratique et à l'expérience.

Parmi les biens, il en est qu'il faut rechercher, dit-il, pour eux-mêmes, comme la sérénité parfaite, les joies honnêtes. Il en est d'autres qui ne doivent pas être recherchés pour eux,

serventur, et non modo utilitatem corporum minuit, sed robur etiam viresque frangit, et verum colorem ad desidiam sanguinis mutat : sic hæc scientiam imitata juris, simulat quidem virtutem se animis augere, enervat autem quod in illis nativæ fuerit industriæ.

Virtutes eas doceri et studeri posse arbitratur, quæ ad rationabilem animam pertinent, id est, sapientiam et prudentiam : et illas, quæ vitiosis partibus pro remedio resistunt, id est, fortitudinem et continentiam, rationabiles quidem esse. Superiores autem virtutes pro disciplinis haberi. Cæteras, si perfectæ sunt, virtutes appellat : si semiperfectæ sunt, non illas quidem disciplinas vocandas esse censet; sed nec in totum existimat disciplinis alienas. Justitiam vero, quod trinis animæ regionibus sparsa sit, artem vivendi, ac disciplinam putat : et nunc docilem esse, nunc usu et experiendo provenire.

Bonorum autem quædam suî gratia asserit adpetenda, ut beatitudinem, ut bonum gaudium : alia non sui, ut medicinam : alia et suî et alterius, ut providen-

comme la médecine. Il en est, d'une troisième essence, qui doivent être recherchés pour ces deux considérations à la fois; par exemple la prudence et les autres vertus, que nous recherchons d'abord pour elles-mêmes, vu qu'elles sont en soi excellentes et honorables, ensuite pour une considération étrangère à elles, je veux dire pour le bonheur parfait, ce résultat si désirable des vertus. C'est encore ainsi que certains maux doivent être évités pour eux-mêmes; d'autres, pour des motifs étrangers; d'autres enfin, pour les deux raisons réunies: la sottise, par exemple, et les vices analogues, qui doivent être évités pour eux-mêmes d'abord, ensuite pour les conséquences fâcheuses qui peuvent en provenir, à savoir la misère et l'infortune. Des choses qui sont à désirer, il en est que nous nommons sans restriction des biens : ce sont celles qui en tout temps et pour tous apportent des avantages réels par leur présence seule, comme, par exemple, les vertus, dont le résultat est un bonheur parfait. Il en est d'autres, dont l'utilité, purement spéciale, ne s'applique ni à tous les instants ni à tous les individus : comme les forces, la santé, les richesses, et tous les avantages du corps et de la fortune. Par la même raison, dans les choses qui sont à éviter, les unes semblent des maux en tout temps et aux yeux de tous quand on en éprouve l'obstacle et la contrariété, comme les vices et les infortunes; les autres nuisent à quelques personnes seulement, et encore n'est-ce pas toujours, comme la maladie, l'indigence et les autres calamités.

tiam, cæterasque virtutes, quas et sui causa expetimus, ut præstantes per se et honestas; et alterius, id est, beatitudinis, qui est virtutum exoptatissimus fructus. Hoc pacto etiam mala quædam sui causa fugitanda sunt, alia ceterorum, pleraque et sui et aliorum : ut stultitia, et ejusmodi vitia, quæ et sui causa vitanda sunt, et eorum quæ accidere ex his possunt, id est, miseriæ atque infelicitatis. Eorum quæ adpetenda sunt, quædam absolute bona dicimus, quæ semper atque omnibus, quum adsunt, invehunt commoda; ut virtutes, quarum beatitas fructus est : alia quibusdam, nec cunctis, vel perpetuo bona; ut vires, valetudo, divitiæ, et quæcunque corporis ac fortunæ sunt. Pari pacto, et eorum quæ declinanda sunt, quædam omnibus ac semper videri mala, quando nocent atque obsunt; ut sunt vitia et infortunia : quædam aliis, nec ea semper nocere; ut ægritudinem, egestatem, et cætera.

La vertu tient essentiellement à notre libre arbitre; elle dépend de nous, et c'est par notre volonté que nous devons la conquérir. Les vices ne tiennent pas moins à notre libre arbitre, ne sont pas moins placés en nous; mais cependant ce n'est point par notre volonté que nous les contractons. En effet, qu'un homme s'applique à la contemplation de la vertu, il se convaincra bientôt profondément qu'elle est bonne, que son excellence est incontestable, qu'elle mérite pour elle-même tous nos efforts et toute notre recherche. Que d'un autre côté il examine à quoi mène le vice, il reconnaîtra que non-seulement il compromet l'estime personnelle, mais qu'encore, à d'autres points de vue, il est nuisible et préjudiciable. Comment donc concevoir que cet homme en subisse spontanément le joug? C'est que, tout en suivant la voie où l'engagent ses passions, tout en courant après les jouissances dont il espère qu'elles le combleront, il est alors même abusé par un fantôme de bien et qu'il se précipite dans le mal avec une sorte de calcul. Car enfin, aurait-on le sens commun si, tout en reconnaissant la dissemblance de la pauvreté et de la richesse, tout en ayant les facilités d'échapper à une pauvreté qui n'aurait rien d'honorable et d'obtenir au contraire une opulence qui n'aurait rien d'infamant, on allait préférer à celle-ci la privation complète de tout ce qui est nécessaire? Allons plus loin encore dans l'absurde: comprendrait-on qu'un homme dédaignât la santé du corps,

Sed virtutem liberam, et in nobis sitam, nobisque voluntate adpetendam: peccata vero esse non minus libera, et in nobis sita, non tamen ea suscipi voluntate. Namque ille virtutis spectator, quum eam penitus intellexit bonam esse, et benignitate præstare, eam affectandam profecto, et sectandam existimabit sui causa. At item ille qui senserit vitia non solum turpitudinem existimationi invehere, sed nocere alio pacto, fraudique esse, qui potest sponte se ad eorum consortium jungere? Sed, si ad ejusmodi mala pergit, ac sibi usuram eorum utilem credit; deceptus errore, et imagine boni sollicitatus quidem, sciens vero ad mala præcipisatur. Discrepes quippe a communi sententia, si non quidem ignores, quid inter pauperiem ac divitias intersit: et quum hæc in proclivi sita sint, nec pauperies honestatem, vel turpitudinem divitiæ allaturæ sint, si egestatem rerum victui necessariarum copiis præferas; ineptire videaris: et adhuc illud absurdius, si qui sanitatem corporis spernat, eligens morbos. Sed illud postremæ dementiæ, est

choisissant de préférence les maladies? De même, le type de la dernière démence ne serait-il pas un homme, qui des yeux de l'âme verrait la beauté de la vertu, par l'expérience et par le raisonnement reconnaîtrait son utilité, un homme qui n'ignorerait pas tout le déshonneur et tous les désastres qui naissent du contact des vices, et qui pourtant préférerait se vouer à ces mêmes vices?

La santé du corps, la vigueur, l'exemption des souffrances et les autres biens extérieurs de ce genre, comme encore les richesses et les autres avantages que nous attribuons à la Fortune, ne doivent donc pas être appelés biens d'une manière absolue. Car si tout en les possédant on en abdique l'usage, ils seront inutiles; d'un autre côté, si on les applique à une direction coupable, ils iront même jusqu'à paraître nuisibles. Enfin, si l'on en abuse, on s'exposera à tomber dans les vices; et, comme jusqu'au dernier moment il est impossible d'avoir à la fois des vices et de jouir de ces biens, il faut rigoureusement en conclure que ces derniers ne méritent pas leur nom d'une manière absolue. De même, ce qui constitue une souffrance, comme la pauvreté et les autres situations de ce genre, ne doit pas être regardé absolument comme mal. En effet, qu'un homme possède une médiocre fortune : s'il sait modérer ses dépenses, il n'éprouvera aucun dommage; qu'il soit pauvre : s'il se conforme sagement à sa position, non-seulement il ne se trouvera pas malheureux, mais il deviendra meil-

quum, qui virtutis pulchritudinem oculis animæ viderit, utilitatemque ejus usu et ratione perspexerit, non ignarus quantum dedecoris atque incommodi adipiscatur ex participatione vitiorum, tamen addictum se velit vitiis.

Corporum sanitatem, vires, indolentiam, cæteraque ejusmodi bona extraria, item divitias, et cætera quæ fortunæ commoda ducimus, ea non simpliciter bona nuncupanda esse. Nam, si quis ea possidens, usu se abdicet, ea illi inutilia erunt : si quis autem eorum usum converterit ad malas artes, ea illi etiam noxia videbuntur. Si quis autem iis abutitur, obnoxius erit vitiis : qui ea possidet, habere hæc etiam, quum obit, non potest. Unde colligitur, bona hæc simpliciter dici non oportere : nec etiam ea quæ sunt morbosa, ut pauperiem, cæteraque, existimari mala oportet. Nam qui tenuis est, si modificetur in sumtibus, nullam noxam ex eo sentiet : et qui recte paupertate sua utitur, non solum nihil capiet incommodi, ve-

leur et plus capable de supporter les autres épreuves. Ainsi donc, puisqu'il n'y a pas incompatibilité entre se trouver dans la pauvreté et s'y conduire suivant les règles de la raison, la pauvreté en soi n'est point un mal. La volupté ne saurait non plus être appelée un bien ou un mal d'une manière générale et absolue. Car de même qu'il est une volupté honnête, acquise par des actions honorables et glorieuses, une volupté qu'on ne doit pas fuir, pareillement il en est une autre que repousse la nature même, parce qu'elle est le fruit de honteux plaisirs; et Platon voulait qu'elle fût proscrite.

Les inquiétudes et les travaux dirigés suivant les voies de la nature, s'ils naissaient de la vertu même et s'ils étaient acceptés en vue de quelques glorieuses entreprises, il les regardait comme dignes d'être recherchés; mais si c'était contrairement à la nature et pour obtenir des jouissances honteuses qu'on se livrait à ces inquiétudes, à ces travaux, il les déclarait pervers et détestables. Car, disait-il, ce ne sont pas seulement les vices qui, par suite de notre volonté, souillent nos âmes et affligent nos corps : cette volonté produit en outre une sorte d'état moyen, celui dans lequel nous n'avons pas de tristesse et où néanmoins nous ne ressentons pas de joie.

Des choses qui sont en nous, ce qui en premier lieu est bon et louable, c'est la vertu. C'est parce qu'elle est un bien pour celui

rum ad toleranda cætera melior atque præstantior fiet. Si igitur nec habere pauperiem, neque eam ratione regere contrarium est; paupertas per se malum non est. Voluptatem vero neque bonum esse absolute, neque simpliciter malum : sed eam, quæ sit honesta, nec pudendis rebus, sed gloriosis actibus veniat, non esse fugiendam : illam vero, quam aspernatur natura ipsa, turpi delectatione quæsitam, vitari oportere censebat.

Sollicitudinem et laborem, si naturabiles essent, et ab ipsa virtute descenderent, et essent pro aliqua præclara administratione susceptæ, adpetibiles ducebat esse : sed, si adversum naturam turpissimarum rerum causa gignerentur, malas intestabilesque esse. Non sola vitia voluntate accidere animis, et venire corporibus, sed esse medium quemdam statum : qualis est, quum abest tristitia, nec tamen lætitiam adesse sentimus.

Ex his quæ in nobis sunt, primum bonum atque laudabile est virtus, bonum

qui s'y applique, qu'elle doit être appelée honnête; car nous ne qualifions d'honnête que ce qui est bien, comme nous appelons honteux ce qui est mal. Et, en effet, ce qui est honteux ne saurait être raisonnablement un bien.

L'amitié, suivant Platon, est essentiellement sociable et se fonde sur la sympathie; elle est réciproque, et c'est un échange de rapports délicieux quand il y a retour égal de part et d'autre. Précieux effets de ce sentiment! L'ami désire que celui qu'il aime jouisse comme lui de la prospérité. Mais une pareille union ne saurait exister que si des analogies de caractère motivent de part et d'autre une tendresse égale. Car, comme les natures semblables s'enchaînent par des liens indissolubles, de même celles qui diffèrent ne sauraient s'unir et contracter des amitiés. Les haines, de leur côté, ces sentiments vicieux, sont produits par une malveillance qui prend sa source dans l'incompatibilité des humeurs, dans la distance des rangs, dans la divergence des opinions et des esprits.

Platon dit qu'il est encore d'autres espèces d'amitiés, les unes formées à l'occasion du plaisir, les autres produites par nécessité: l'amour de ses proches et de ses enfants tient à cette dernière espèce. Il en est une autre, qui méconnaît tout sentiment d'humanité et de douceur, et qu'on appelle vulgairement amour :

studenti. Adeo honestum appellari oportet; solum quippe, quod honestum est bonum dicimus : ut et malum, turpe; ac merito, quod turpe est, bonum non potest esse.

Amicitiam ait sociam, eamque consensu consistere : reciprocamque esse, ac delectationis vicem reddere, quando æqualiter redamat. Hoc amicitiæ commodo provenit, quum amicus eum quem diligit, pariter ac se cupit prosperis rebus potiri. Æqualitas ista non aliter provenit, nisi similitudo in utroque parili caritate conveniat. Nam ut pares paribus irresolubili nexu junguntur : ita discrepantes, et inter se disjuncti sunt, nec aliorum amici. Inimicitiarum autem vitia gignuntur ex malevolentia per morum dissimilitudinem, et distantiam vitæ, et sectas, atque ingenia contraria.

Alia etiam amicitiæ genera dicit esse : quarum pars voluptatis gignitur causa, pars necessitatis. Necessitudinum et liberorum amor naturæ congruus est : ille alius abhorrens ab humanitatis clementia, qui vulgo amor dicitur, est adpetitus

c'est un appétit ardent, dont la violence inspire de la passion pour les corps seuls; comme si l'homme existait tout entier dans ce qu'il offre aux regards! De telles pestes des âmes, Platon défend qu'on les appelle des amitiés, parce qu'elles ne sont pas mutuelles et ne sauraient être payées de retour, puisque celui qui aime ne saurait se faire aimer; parce qu'en outre elles n'ont pas de constance, pas de durée, et que le résultat où aboutit un semblable commerce est toujours le dégoût et le repentir.

Platon compte trois espèces d'amour : le premier est l'amour divin, qui s'allie à la pureté de l'âme, est fondé sur la vertu et la raison, et n'amène jamais les remords; le deuxième est le propre d'une âme dégénérée, et il a pour but la volupté la moins pure; le troisième, mélange des deux précédents, tient moitié à l'âme, moitié aux sens. Les âmes les plus obscurcies, à leur tour, n'obéissent qu'aux plaisirs sensuels; elles ont un seul but, celui de jouir des corps et d'assouvir leur ardeur par les voluptés et les jouissances corporelles. D'autres âmes, élégantes et nobles, se passionnent pour les âmes de gens de bien, s'attachent à elles, et voudraient faire en sorte qu'elles fussent en possession des plus salutaires principes, qu'elles atteignissent au plus haut point d'excellence et de supériorité. Les âmes moyennes tiennent des deux précédentes natures : sans se priver complétement des jouissances du

ai lens, cujus instinctu per libidinem capti amatores corporum, in eo, quod viderint, totum hominem putant. Ejusmodi calamitates animarum, amicitias idem appellari vetat, quod nec mutuæ sunt, nec reciprocari queant, ut ament, quæ redamantur; nec constantia illis adsit, et diuturnitas desit, amoresque ejusmodi satietate ac pœnitentia terminentur.

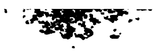
Plato tres amores hoc genere dinumerat; quod sit unus divinus, cum incorrupta mente et virtutis ratione conveniens, non pœnitendus : alter degeneris animi, et corruptissimæ voluptatis : tertius ex utroque permixtus, mediocris ingenii, et cupidinis modicæ. Animas vero fusciores impelli cupidine corporum, unumque illis propositum esse, ut eorum usura potiantur, atque ejusmodi voluptate et delectatione ardorem suum mulceant. Illæ vero facetæ et urbanæ sunt. Animas bonorum deamare, et studere illis, factumque velle uti quam plurimum potiantur bonis artibus, et meliores præstantioresque reddantur. Medias ex utroque constare : nec delectationibus corporum prorsus carere, et lepidis animarum ingeniis capi posse,

corps, elles peuvent être charmées par les gracieux attraits de l'esprit. Aussi, comme l'amour impur, amour tout à fait indigne de l'homme, amour déshonorant, provient non pas de la nature, mais d'une infirmité, d'une maladie toute corporelle; de même l'on doit croire que l'amour divin, concédé par la bienveillance et la faveur des dieux, pénètre dans les âmes humaines par l'inspiration d'une volonté céleste. Il existe une troisième espèce d'amour, que nous avons appelé moyen. Il doit sa formation au voisinage de l'amour divin et de l'amour terrestre: il tient de cette double alliance, de cette double parenté; et en même temps qu'il participe de la raison comme l'amour divin, il est esclave des attraits de la volupté comme l'amour terrestre.

Les hommes coupables se divisent en quatre catégories. Les premiers sont ceux qui briguent les honneurs, les deuxièmes ceux qui désirent les richesses, les troisièmes sont les démagogues, les derniers sont les tyrans. De ces inclinations vicieuses, la première se déclare lorsque, la vigueur de la raison s'affaiblissant, l'âme laisse prendre la primauté et l'empire à cette partie d'elle-même où domine la colère. Le désir de l'oligarchie se développe, de son côté, lorsque, par suite de la mauvaise nourriture donnée à la partie de l'âme qui se compose des passions, il y a envahissement, non-seulement sur cette partie rationnelle et irascible, mais encore sur celles qui mettent en mouvement les

Ut igitur ille amor teterrimus, ac inhumanissimus, atque turpis, non ex rerum natura, sed ægritudine corporali morboque colligitur : sic ille divinus, Deorum munere beneficioque concessus, adspirante cælesti cupidine in animos hominum credatur venire. Est amoris tertia species, quam diximus mediam. Divini atque terreni proximitate collectus, nexuque et consortio parili copulatus, et rationi propinquus est, ut divinus ille; ut terrenus ille cupidini junctus est voluptatis.

Culpabilium autem virorum quatuor formæ sunt: quarum prima honoripetarum est, sequens abstemiorum, tertia popularis, tyrannicæ dominationis ultima. Evenit quapropter primum illud mentibus vitium, quum vigor rationis elanguerit, superiorque et robustior fuerit animæ portio, in qua ira dominatur. At quæ 'Ολιγαρχία dicitur, ea sic nascitur, quum propter pessimum pastum ejus partis animæ, quæ ex cupiditatibus constat, non solum rationabilis et irascentiæ loca pos-



appétits non nécessaires. C'est ce que Platon a nommé amour du gain, et chasse aux honneurs. Le penchant à la démagogie existe lorsque les passions, traitées avec trop d'indulgence, non-seulement s'enflamment de désirs légitimes, mais encore s'élancent comme au-devant de ces désirs, de façon que la partie qui doit conseiller l'élément irascible subisse au contraire la loi de ce dernier. La tyrannie constitue une existence pleine de caprices et de désordres, dominée par l'ascendant de plaisirs innombrables, divers, illégitimes. Mais le pire de tous, c'est l'homme, aussi ignoble que redoutable, qui se déclare contempteur des dieux. Un tel monstre mène, dit Platon, une existence hors de toute règle, une existence subversive de toute humanité et de toute société; il ne peut s'accorder ni avec ses proches ni avec lui-même, et ainsi il est non-seulement l'ennemi des humains, mais encore le sien propre. Ce n'est pas seulement des autres, c'est encore de lui-même qu'il devient l'adversaire; et, par conséquent, dans un tel état il n'est pas ami des gens de bien; il ne l'est de personne, ni même de lui. Ce degré extrême de la dépravation est celui que rien ne semble pouvoir dépasser. Un tel homme ne saurait se tirer d'affaire dans le commerce habituel de la vie, d'abord à cause de son impéritie, ensuite parce qu'il ne se connaît pas soi-même, et parce que la dépravation consommée

sidentur, sed ejus etiam, quæ non necessarias cupidines acuunt. Hunc talem Plato lucricupidinem, atque accipitrem pecuniæ nominavit. Qualitas popularis exsistit, quum indulgentia cupidines laboratæ, non solum justis desideriis exardescunt, sed his etiam quasi obviæ atque occursantes, et illam consiliariam, et illam alteram iratiorem animam conditionibus suis presserunt. Τύραννις est luxuriosa et plena libidinis vita; quæ, ex infinitis et diversis et illicitis voluptatibus conflata, mente tota dominatur. Qui sit autem pessimus, eum non solum turpem, et damnosum, et contemtorem Deorum, et immoderatam, et inhumanam, atque insociabilem vitam ait vivere, sed nec cum proximis secumve congruere, atque ideo non modo a cæteris, verum etiam a se discrepare : nec aliis tantum, sed etiam sibi inimicum esse, et idcirco hunc talem neque bonis, nec omnino cuiquam, nec sibi quidem amicum esse; sed eum pessimum videri, quem nulla malignitatis superlatio possit excedere. Hunc talem nunquam in agendis rebus expedire se posse, non solum propter inscientiam, sed quod ipse etiam sibimet sit ignotus, et quod perfecta malitia seditionem mentibus pariat, impediens incœpta ejus atque

jette le trouble dans les âmes, embarrasse les projets et les méditations, déconcerte la volonté. Or, cet être méchant et dépravé doit son exécrable caractère non-seulement aux vices qui sont inhérents à sa nature, comme la jalousie, ou la joie du malheur d'autrui, mais encore aux affections que pourtant la nature ne désavoue pas : je veux dire la volupté, le chagrin, le regret, l'amour, la miséricorde, la crainte, la honte, la colère. Cela vient de ce que son esprit déréglé n'a pas de mesure, dans quelque direction qu'il se lance, et que dès lors il y a toujours en lui manque ou excès. Aussi l'amour conçu par un homme de cette sorte est-il essentiellement corrompu, parce que non-seulement dans ses désirs effrénés et dans sa soif inextinguible il désire épuiser tous les genres de plaisirs, mais encore parce que le jugement qu'il porte sur la forme l'égare dans les erreurs les plus déraisonnables. Ne connaissant pas la véritable beauté, il n'aime que la surface corporelle, sans consistance, sans vigueur et sans durée. Ce n'est point aux corps colorés par le soleil ou raffermis par l'exercice qu'un tel homme accorde ses préférences, mais à ceux qui se sont épaissis à l'ombre, amollis dans l'inaction, engraissés par des soins excessifs.

Selon notre philosophe, les développements de la malice ne sont pas spontanés, comme la chose se démontre de beaucoup

meditata consilia, nec permittens quidquam eorum, quæ volet. Pessimo quapropter deterrimoque non ea tantum vitia, quæ secundum naturam sunt, pariunt exsecrabilitatem, ut est invidentia, ut est de alienis incommodis gaudium: sed etiam quæ natura non respuit, voluptatem dico, atque ægritudinem, desiderium, amorem, misericordiam, metum, pudorem, iracundiam. Idcirco autem hoc evenit, quod immoderatum ingenium, in quæcunque proruerit, modum non habet, atque ideo simper ei aut deest aliquid, aut redundat. Hinc ejusmodi hominis amor omni tenore est corruptus, quod non solum effrenatis cupiditatibus et inexplebili siti haurire avet omnia genera voluptatis, sed quod etiam formæ judicio, irrationabili errore distrahitur, ignorans veram pulchritudinem, et corporis effœtam, et enervem, et fluxam cutem deamans; nec saltem coloratos sole, aut exercitatione solidatos, sed opacos umbra, vel molles desidia, sed cura nimia medullatos artus magni facit.

Non sponte grassari malitiam, multis modis constat. Namque injuriam, inor-

de manières; car, l'injustice étant une affection désordonnée et une maladie de l'âme, il en conclut qu'évidemment les hommes ne sauraient y être portés de leur propre mouvement. Qui voudrait, d'ailleurs, par simple amour du mal introduire sciemment dans la meilleure partie de son âme le crime et le désordre? Lors donc que l'on se met par imprudence sous l'empire du mal, il faut que ce soit à son insu qu'on en subisse et l'usage et les actes. En ce sens, c'est un pire état de causer du dommage que d'en recevoir; car sur quoi tombe le dommage? sur des choses de peu de prix, sur des corps, sur des objets extérieurs; or, ces objets peuvent subir des altérations ou être anéantis par de frauduleuses manœuvres, sans qu'il y ait préjudice pour les biens plus nobles, qui tiennent à l'âme même. Causer le dommage, est donc un état beaucoup plus fâcheux.

De là on peut comprendre que c'est le vice qui corrompt les âmes, originellement bonnes, et qu'un homme qui veut en perdre un autre se nuit plus à soi-même qu'il ne fait de tort à celui contre lequel il machine de tels complots. Mais si nuire à un autre est un mal fâcheux entre tous, il en est un beaucoup plus funeste encore, je veux dire l'impunité du coupable. Oui, c'est un état plus terrible, plus affreux que tous les supplices, lorsque celui qui a causé du dommage reste impuni et que la vengeance des hommes ne le châtie pas; de même qu'une situation affreuse,

dinatam passionem et ægritudinem mentis esse ait; unde liquido ad eam arbitratur homines non sponte ferri. Quis enim tantum mali voluntate susciperet, ut in optima mentis suæ parte scelus et flagitium sciens veheret? Quum ergo possessio mali ab imprudentibus capitur, usum ejus et actiones oportet ab ignorantibus sustineri. Idcircoque pejus est nocere, quam noceri: quod enim his rebus nocetur, quæ sunt viliores, corporis scilicet et externis; quæ vel imminui possunt, vel fraudibus interire, illæsis potioribus, quæ ad ipsam attinent animam. Sed nocere longe pejus esse.

Ex quo intelligi potest, quod animis bonis eo vitio pernicies infertur: plusque sibi obest, qui alium cupit perditum, quam illi nocet, adversum quem talia machinatur; et quum nocere alteri malorum omnium maximum sit; multo gravius est, si, qui nocet, abeat impune: graviusque et acerbius est omni supplicio, si noxio impunitas deferatur, nec hominum interim animadversione plectatur:

c'est de manquer de secours dans les maladies les plus graves, parce qu'elles échappent à l'art du médecin, et de ne pas être débarrassé, par le fer ou par le feu, de parties dont la douloureuse amputation garantirait le salut de toutes les autres. Mais, comme les meilleurs médecins, quand ils ont des malades complétement désespérés, renoncent à employer auprès d'eux les ressources de leur art, de peur qu'un traitement qui serait inutile ne contribue à prolonger le temps des souffrances; de même, lorsque des âmes sont gangrenées de vices au point de ne pouvoir trouver de guérison dans les remèdes de la sagesse, il vaut mieux que les hommes meurent. Un mortel que ni sa nature ni ses efforts ne peuvent déterminer à suivre avec ardeur le chemin de la vertu, mérite, selon Platon, d'être rayé du nombre des vivants; ou, s'il tient à la vie, il faut qu'il se livre aux sages, afin que par un art tout spécial ils le ramènent dans une voie plus régulière. Et, bien certainement, il est de beaucoup meilleur qu'un tel individu soit gouverné, et qu'il n'ait pas le pouvoir d'en gouverner d'autres. Loin d'être le maître, il faut qu'il soit assujetti à l'esclavage; et, puisqu'il est incapable d'être préposé comme chef à des subordonnés, son rôle est d'obéir bien plutôt que de formuler des ordres.

L'homme dépravé, disait Platon, non-seulement est inférieur aux autres, parce que le désordre de ses vices le bouleverse en tous sens et qu'il est livré aux orages des désirs; mais encore la

sicut gravius est, acerbissimorum morborum carere medicina, medentes fallere, nec uri aut secari eas partes, quarum dolore incolumitati residuarum partium consulatur. Quare, ut optimi medici conclamatis desperatisque corporibus non adhibent medentes manus, ne nihil profutura curatio doloribus spatia promulget: ita eos, quorum animæ vitiis imbutæ sunt nec curari queunt medicina sapientiæ, emori præstat. Namque enim cui non ex natura, nec ex industria, recte vivendi studium conciliari potest, vita existimat Plato esse pellendum : vel si cupido vitæ eum teneat, oportere sapientibus tradi, quorum arte quadam ad rectiora flectatur. Et est sane melius talem regi, nec ipsum regendi alios habere potestatem : nec dominari, sed servire servitium. impotem ipsum aliorum addici potestati, parendi potius quam jubendi officia sortitum.

Virum pessimum non solum deteriorem etiam dicebat esse, quod distrahatur semper editione vitiorum, et desideriorum æstibus differatur : qui quanto plu-

multiplicité même de ces désirs augmente son indigence réelle, à ses propres yeux d'abord, et ensuite à ceux des autres. C'est à peine s'il voit s'accomplir quelques-unes de ses espér..nces, se réaliser quelques-uns de ses souhaits, et encore n'est-ce qu'au prix des plus douloureuses épreuves. Bientôt à ces désirs ardents succèdent des fantaisies plus furieuses ; et il est à la fois tourmenté par les maux qu'il prévoit, bourrelé par le remords du passé qu'il a derrière lui. Aussi la mort est-elle évidemment, pour eux tous, le seul asile contre tant de souffrances.

Du reste, dit Platon, les hommes parfaitement vertueux, comme les scélérats consommés, sont en petit nombre : l'espèce en est fort rare, et, pour me servir de ses expressions, on pourrait les compter Mais pour ceux qui ne sont ni tout à fait vertueux ni complétement criminels, c'est-à-dire qui sont d'une moralité moyenne, ceux-là constituent la pluralité. Toutefois il faut noter, et que les premiers ne marchent pas toujours bien droit, et que les coupables sont loin de glisser à chaque pas. Les vices de ces derniers ne sont ni le comble de la dépravation, ni le résultat d'un désordre et d'une perversité hors de mesure : c'est excès ou manque dans la nature de l'individu. Ceux chez qui il y a matière à estime parfaite comme à éloge restreint, et qui cheminent entre la louange et le blâme, n'ont jamais de mobile certain dans leur conduite. Ils obéiront tantôt à la voix de la raison, proclamée par les hommes

rium cupidior sit, tanto egentior sibimet, et propterea aliis videri potest. Sperata quippe atque exoptata vix pauca, et cum maxima ærumna proveniunt; iisque flagrantiores cupidinum furores succedunt : nec futuris modo angitur malis, verum etiam præteritis transactisque torquetur. Quos omnes morte sola ab ejusmodi malis deduci posse manifestum est.

Sed apprime bonos, et sine mediocritate deterrimos, paucos admodum rarioresque, et, ut ipse ait, numerabiles esse : eos autem qui nec plane optimi, nec oppido deterrimi sint, sed quasi medie morati, plures esse. Sed neque superiores obtinere recta omnia, neque culpabiles in omnibus labi. Horum vitia nec gravata nec intempestiva sunt, aut nimium criminosa ; quorum substantia est ex redundantia, vel defectu. Quibus et adprobationis integritas et modus est, et qui inter laudem vituperationemque mediam viam vadunt, usque rerum capessendarum ejusmodi studio excitantur, ut nunc boni atque honesti eos ratione invitent, nunc

honnêtes et vertueux, tantôt à l'appât que leur présenteront les g ins illégitimes et les voluptés honteuses. De tels caractères ne savent point ce que c'est que la persévérance du dévouement en fait d'amitié; et quant aux amours qui traversent ces âmes, sans être précisément criminels, néanmoins ils ne sont pas honorables.

La parfaite sagesse ne saurait exister, dit Platon, que grâce à la supériorité du génie, des talents, de la prudence; supériorité qui a dû être préparée dès l'enfance par une série d'actions et de paroles qui la laissaient pressentir. Pour qu'elle se maintienne, il faut que l'âme soit vierge, pure de la fange des voluptés, qu'une sainte ardeur l'embrase pour le désintéressement, pour la résignation, et pour les mérites que donnent l'instruction solide et l'éloquence. Honneur au mortel animé d'inspirations semblables! il s'avance d'un pas ferme et confiant dans le sentier de la vertu; et, fort du système vrai selon lequel il a réglé sa vie, il parvient comme d'un trait à la perfection; autrement dit, il atteint tout d'un coup aux limites les plus extrêmes de l'avenir comme du passé, et il plane en quelque façon au-dessus des temps. C'est une âme qui, ayant rompu pour jamais avec le vice, ne se familiarise plus, ne s'identifie plus qu'avec ce qui peut contribuer à la vie heureuse; et par conséquent, le sage, loin de dépendre des autres, loin de croire qu'il puisse rien recevoir d'eux, estime avec raison que son bonheur est entre ses mains. Dès lors il n'est pas

inhonesta lucra et turpes illiciant voluptates. Talibus viris nec amicitiarum fides perseverat, et amores non semper improbi, nec honesti tamen, eorum animos incurrunt.

Perfecte sapientem esse non posse dicit Plato, nisi cæteri ingenio præstet, artibus et prudentiæ partibus absolutus, atque iis jam tum a puero imbutus, factis congruentibus et dictis assuetus: purgata et effæcata animi voluptate, electis ex animo hinc abstinentia atque patientia, atque doctrinis ex rerum scientia eloquentiaque venientibus. Eum qui per hæc profectus fidenti et securo gradu virtutis via graderetur, adeptum solidam vivendi rationem, repente fieri perfectum, hoc est, repente præteriti futurique ævi ultimas partes attingere, et esse quodam modo intemporalem. Tum post hoc vitiis exclusis, insertisque et immissis omnibus quæ ad beatam vitam ferunt, non ex aliis pendere, nec ab aliis deferri sibi posse, sed in sua manu esse, sapiens recte putat. Quare nec in secundis rebus

plus enorgueilli par la prospérité qu'abattu par le malheur ; car il se sent pourvu de ressources dont aucune violence ne saurait le priver.

Doué d'une telle perfection, il s'abstiendra non-seulement de faire le mal, mais encore de le rendre. En effet, il ne regarde comme outrageantes ni les injures des méchants, ni toutes celles qu'il peut supporter avec une résignation patiente et ferme. Une loi de la nature a gravé dans son âme cette vérité, que rien de ce que le vulgaire croit être du mal ne saurait nuire au sage. C'est pourquoi, fort de sa bonne conscience, il goûte une sécurité, un calme qui ne l'abandonne pas durant toute sa vie ; d'abord, parce que ce qui lui arrive il l'explique selon les théories d'un optimisme absolu, ensuite, parce que nul événement n'excite en lui trouble ou colère, tant il est convaincu que le soin de sa destinée appartient aux dieux immortels. Pareillement, lorsque le jour de la mort approche, il l'attend avec sérénité et sans angoisse, parce qu'il a foi en l'immortalité de son âme. Dégagée des liens du corps, l'âme, il le sait, retourne au sein des dieux ; et, grâce aux mérites d'une vie chaste et irréprochable, de cette existence elle-même il a su faire une épreuve qui lui assure la béatitude céleste.

Le sage reçoit encore de Platon le titre d'homme parfait ; notre philosophe le proclame bon et prudent, et c'est avec raison : car

effertur, nec contrahitur in adversis : quum se ornamentis suis ita instructum sciat, ut ab iis nulla vi segregetur.

Hunc talem non solum inferre, sed ne referre quidem oportet injuriam. Non enim eam contumeliam putat, quam improbus faciat : sed eam non putat, quam patientia firmiter toleret. Qua quidem naturæ lege in animo ejus sculptum sit, quod nihil horum possit nocere sapienti, quæ opinantur cæteri mala esse. Equidem sapientem illum, conscientia sua fretum, securum et confidentem in omni vita dicit futurum, et quod omnia accidentia reputet, ad meliores rationes trahens, et quod nihil morose vel difficulter excipiat, sibique persuadeat, pertinere res suas ad immortales deos. Idem ille diem mortis suæ propitius, nec invitus exspectat, quod de animæ immortalitate confidat. Nam vinculis liberata corporeis sapientis anima remigrat ad deos, et pro merito vitæ purius castiusve transactæ, hoc ipso usu deorum se conditioni conciliat.

Eumdem sapientem optimum nominat, ac bonum, ac prudentem recte arbitratur : cujus sane consilia cum factis rectissimis congruunt, et cui principia pro-

les principes du sage sont d'accord avec la vie pratique la plus exemplaire, et la base de sa conduite est une observance absolue de la justice. Il est encore d'un courage à l'épreuve, attendu que par sa fermeté d'âme il est préparé à tout souffrir. C'est en se plaçant à ce point de vue, que Platon donne au courage le nom de nerf, et en quelque sorte d'étai de l'âme, de même qu'il regarde la lâcheté morale comme une véritable infirmité.

Il pense que le sage seul est riche; et il a tout à fait raison, puisqu'en possédant les vertus, le sage paraît posséder des richesses plus précieuses que ne sont tous les trésors du monde. Et, comme le sage seul peut indiquer la route à suivre dans les occasions nécessaires, il ne peut manquer de paraître le plus riche; car, quelle que soit l'opulence des autres, toujours est-il que, faute d'en connaître l'usage ou parce qu'ils l'appliquent de la manière la plus extravagante, ils semblent être dans l'indigence. La pauvreté, d'ailleurs, tient moins à l'absence de l'argent qu'à la présence de convoitises immodérées.

A quoi s'appliquera le philosophe qui veut ne manquer de rien, s'endurcir à tout, se montrer supérieur aux épreuves regardées par les humains comme pénibles à supporter? Son étude constante sera de tenir l'âme séparée du corps; et c'est en ce sens qu'il devra regarder la sagesse comme une aspiration vers la mort, comme un moyen de s'habituer à mourir.

fecta sunt a justi ratione. At hunc sapientem et fortissimum dicit esse, ut qui vigore mentis ad omnia perpetienda sit paratus. Inde est, quod fortitudinem nervos animi, ipsasque cervices ait : ut ignaviam animæ dicit imbecillitati esse finitimam.

Divitem hunc solum quidem recte putat : quippe quum thesauris omnibus pretiosiores solus videatur possidere virtutum opes; etiam quia solus sapiens potest in usibus necessariis regere, videri ditissimus debet. Nam cæteri, quamvis sint opibus affluentes, tamen quod vel usum earum nesciant, vel deducant eas ad pessimas partes, inopes videntur. Egestatem namque non absentia pecuniæ, sed præsentia immoderatarum cupidinum gignit.

Philosophum oportet, si nihil indigens erit, et omnium contumax, et superior iis quæ homines acerba toleratu arbitrantur, nihil sic agere, quam ut semper studeat animam corporis consortio separare : et ideo existimandam philosophiam esse mortis affectum, consuetudinemque moriendi.

Tous les gens de bien doivent, même sans se connaître beaucoup, être amis les uns avec les autres; et la sympathie puissante qui rapproche leur conduite et leurs principes, doit établir entre eux cette amitié; en effet, les pareils ne se contrarient jamais; et, par suite, entre les gens de bien seuls existe réellement une amitié digne de ce nom.

La sagesse inspire l'amour de ce qui est bien au jeune homme, mais au jeune homme qu'un heureux naturel porte particulièrement à la pratique des bons principes; et il n'y aura pas de difformités corporelles qui puissent exclure ces honorables penchants: car, lorsque l'âme s'est fait chérir pour elle-même, l'homme tout entier devient aimable, et quand c'est le corps seul qui excite la convoitise, la partie la moins noble de l'être se trouve aimée. On est donc fondé à croire, que celui qui a la connaissance du bien aspire à ce qui est analogue au bien; car celui-là seul est enflammé de bons désirs, qui voit ce bien avec les yeux de l'âme. C'est même là ce qui s'appelle être sage: attendu qu'ignorer les vrais biens, c'est en même temps les haïr; et, nécessairement, c'est aussi ne pas aimer la vertu. La conséquence est inévitable: un homme qui déteste la vertu laisse prédominer en lui l'amour des voluptés honteuses. Voyez au contraire le sage: la perspective d'un plaisir, quelque vif qu'il doive être, ne le déterminera point à agir, s'il ne s'y joint d'honorables profits pour

Bonos omnes inter se oportet amicos esse, etsi sint minus noti: et, potestate ipsa qua mores eorum sectæque conveniunt, amici sunt habendi; paria quippe a similibus non abhorrent. Unde inter solos bonos fidem amicitiæ esse constat.

Sapientia boni amatorem adolescentem facit, sed eum qui probitate ingenii sit ad artes bonas promptior. Nec deformitas corporis talem poterit abigere appetitum. Nam quum ipsa anima complacita est, homo totus adamatur: quum corpus expetitur, pars ejus deterior est cordi. Jure igitur putandum est, eum qui sit gnarus bonorum, cupidum quoque ejusmodi rerum esse. Is enim solus bonis desideriis accenditur, qui bonum illud oculis animi videt: hoc est esse sapientem. Istud vero quoniam qui est ignarus, osor quoque, nec amicus virtutum sit necesse est. Nec frustra hic talis amator est turpium voluptatum. Sapiens non modo meræ voluptatis quidem alicujus gratia veniet ad agendum, nisi præsto fuerint honesta emolumenta virtutis. Hunc eumdem cum hujusmodi voluptate

sa vertu. Passionné pour de si nobles jouissances, il ne peut manquer de mener une vie honorable et de se conquérir avec l'admiration générale un tribut certain d'éloges et de gloire. Grâce à ces heureux priviléges, non-seulement il aura le pas sur tous les autres, mais encore la joie et la sécurité seront son partage exclusif et perpétuel. Quand il subira la perte de ses plus chères affections, il ne sera point abattu par le désespoir; et cela, tant parce qu'il tire de lui-même tout ce qui va droit à la félicité, que parce que les principes et la voix de la saine raison lui interdisent de semblables découragements. D'ailleurs, s'il s'affligeait en pareille circonstance, ce serait ou à cause de celui qui serait mort, parce qu'il le croirait réduit à un état pire, ou par rapport à lui-même, parce qu'il s'affligerait d'avoir vu briser une aussi intime liaison. Mais d'abord il faut s'interdire toutes douleurs qui seraient conçues pour l'amour des morts eux-mêmes, puisqu'on sait qu'ils ne souffrent aucun mal et que si leurs intentions ont été pures ils ont pris rang parmi des créatures plus parfaites; ensuite, on ne doit pas se livrer à ces douleurs par rapport à soi-même, attendu que quand on place tout en soi, nulle privation ne peut entraîner la perte de la vertu, possession qui n'échappe jamais. Ainsi donc le sage ne sera point triste. Le but de la sagesse est que celui qui la recherche atteigne au mérite de Dieu; son travail spécial doit donc être de rivaliser par sa conduite

oportet vitam vivere honestam, et admirabilem, plenamque laudis et gloriæ : neque harum modo rerum causa cæteris omnibus præferri, verum etiam jucunditate et securitate solum et semper frui. Nec angetur carissimis orbatus affectibus : vel quod ex se omnia sunt apta, quæ ad beatitudinem pergunt; vel quod decreto et lege rectæ rationis interdicitur ejusmodi afflictatio; et quod si de tali se causa discruciet, vel illam ægritudinem propter eum qui est emortuus, suscipiat, quasi in pejore sit parte; aut sua gratia, quod tali necessitudine doleat se privatum esse. Sed neque obiti causa lamentationes suscipi oportet, si sciamus illum neque aliquid mali passum : ac si fuerit bonæ voluntatis, etiam melioribus aggregatum; neque sui gratia, ut qui in se reponit omnia, nec cujusquam absentia, virtutis esse indigens potest, cujus perpetuam possessionem sibi vindicat. Igitur sapiens non erit tristis. Sapientiæ finis est, ut ad Dei meritum sapiens provehatur : hanc namque futuram ejus operam, ut æmulatione vitæ ad Deo-

avec la perfection divine. Et il pourra obtenir ce résultat, s'il se montre parfaitement juste, pieux, prudent. En conséquence ce n'est pas seulement par des théories contemplatives, mais encore par une pratique laborieuse, qu'il réalisera un plan de conduite également agréé et des dieux et des hommes. Car le souverain des dieux ne se contente pas d'embrasser dans son intelligence l'universalité de ce monde; il en parcourt encore toute l'étendue, les dernières parties comme les premières, comme les moyennes, il les connaît toutes intimement; et c'est sa providence, si admirablement régulière, qui maintient cet immortel ensemble.

Aux yeux de tous, dit Platon, l'état souverainement heureux est celui dans lequel on possède les biens et dans lequel on sait comment on doit éviter les vices. Nous jouissons d'une première partie de ce bonheur, lorsque par l'activité salutaire de notre esprit nous nous garantissons les résultats auxquels nous avons atteint; on jouit d'une autre, lorsque rien ne manque de ce qui constitue la vie parfaite et que l'on s'en tient à la contemplation seule. Or, ces deux félicités prennent l'une et l'autre leur source dans la vertu; et pour embellir l'âme, sanctuaire auguste où elle réside, on n'a besoin d'aucun de ces appuis extérieurs que les hommes regardent comme des biens. Cependant les usages de la vie commune exigent que l'on donne au corps les soins indispensables, et que l'on se mette en possession des ressources qui

rum actus accedat. Verum hoc ei poterit provenire, si virum perfecte justum, pium, prudentem se præbeat. Unde non solum in prospectandi cognitione, verum etiam agendi opera sequi eum convenit, quæ Diis atque hominibus sint probata. Quippe quum summus Deorum cuncta hæc non solum cogitationum ratione consideret, sed prima, media et ultima obeat, compertaque intime, providæ ordinationis universitate et constantia regat.

Verum enimvero illud omnibus beatum videri, cui et bona suppetunt, et quemadmodum carere vitiis debeat, callet. Una quidem beatitudo est, quum ingenii nostri præsentia tutamur, quæ perficimus : alia, quum ad perfectionem vitæ nihil deest, atque ipsa sumus contemplatione contenti. Utrarumque autem felicitatum origo ex virtute manat; et ad ornamentum quidem genialis loci, vel virtutis, nullis extrinsecus eorum quæ bona ducimus, adminiculis indigemus. Ad usum autem vitæ communis, corporis cura, et eorum quæ extrinsecus veniunt,

viennent du dehors; avec cette réserve, cependant, qu'on les sanctifiera en quelque sorte par la vertu, et qu'elles ne deviendront pour nous une occasion de bonheur que par le concours de celle-ci; sans quoi on ne pourrait en aucune façon les regarder comme des biens. Et ce n'est pas en vain qu'il a été dit que la vertu seule peut procurer le parfait bonheur, puisque sans elle on ne saurait trouver la félicité dans toutes les autres jouissances. Oui, c'est notre intime persuasion, le sage est le suivant, l'imitateur de Dieu; il se dirige sur les traces de Dieu. Tel est l'esprit du précepte : *Epou Theô*, suis Dieu.

Mais ce n'est pas seulement dans le cours de sa vie que le sage doit parler d'une manière digne des dieux et se garder de ce qui peut déplaire à leur majesté sainte : il doit en être encore de même quand il dépouille son enveloppe mortelle, ce qu'il ne fera jamais sans le consentement de Dieu. Car, bien qu'il tienne en ses mains la puissance de se donner la mort, bien qu'il sache qu'en abandonnant ce séjour terrestre il entrera en possession d'un avenir meilleur, cependant, à moins qu'une loi divine ne lui impose cette détermination comme une nécessité, le sage ne doit pas hâter l'heure de son trépas; et puisque la pureté de sa vie antérieure l'honore, il doit tenir à ce qu'il en soit de même de sa fin : il faut que sa réputation le rende tranquille sur l'existence de sa postérité. Et lorsqu'il entrera en possession de

præsidiis opus est: ita tamen, ut hæc eadem fiant virtute meliora, ejusque suffragio beatitudinis commodis copulentur, sine qua hæc in bonis minime sunt habenda. Nec frustra est, quod sola virtus fortunatissimos potest facere; quum absque hac ex aliis prosperis non possit felicitas inveniri. Sapientem quippe pedissequum et imitatorem Dei dicimus, et sequi arbitramur Deum. Id est enim ἕπου θεῷ.

Non solum autem oportet, dum vitam colit, digna Diis dicere, nec ea agere, quæ eorum majestati displiceant, verum et tunc, quum corpus relinquit; quod non faciet invito Deo. Nam et si in ejus manu est mortis facultas, quamvis sciat, se terrenis relictis consecuturum esse meliora; nisi necessario perpetiendum esse istud lex divina decreverit, arcessire sibi tamen eum mortem non debere; et si anteactæ vitæ ornamenta cohonestant, honestiorem tamen et rumoris secundi oportet esse, quum securus de posteritatis suæ vita, ad immortalitatem animam

l'immortalité, la philosophie, pour récompense d'une vie pieuse, lui promet le séjour des créatures fortunées, séjour où il se mêlera aux chœurs des dieux et des demi-dieux.

Platon parle ensuite de la constitutions des républiques, des divers modes de gouvernements; et voici quelles sont ses théories. D'abord il définit la cité en ces termes : La cité est une réunion d'un grand nombre d'hommes, les uns gouvernants, les autres subordonnés, qui s'assemblent sous les auspices de la concorde pour établir entre eux un échange de ressources et de secours et pour régler leurs devoirs mutuels par des lois communes à tous et cependant équitables. Une cité, continue-t-il, ne sera une, ne sera bien réellement renfermée dans l'enceinte des mêmes murailles, que si les esprits des habitants se sont accoutumés à vouloir et à ne pas vouloir les mêmes choses. C'est pour cela qu'il faut conseiller aux fondateurs des républiques de ne pas laisser s'accroître démesurément la population, afin que les citoyens puissent toujours être parfaitement connus du chef de l'État en même temps que connus les uns des autres; car c'est à cette condition que tous se trouveront animés d'un même esprit, et voudront que la justice leur soit rendue. Si une cité est vraiment grande, ce n'est ni la multitude de ses habitants ni l'importance de leurs ressources personnelles qui doivent constituer sa force; car les forces du corps et la puissance des richesses

ire permittit, et eam, quod pie vixerit, præcipit fortunatorum habituram loca, Deorum choreis semideûmque permixtam.

De civitatum vero constitutione, et de observatione regendarum rerumpublicarum, ita jubet Plato. Jam principio civitatis definit formam ad hunc modum: civitatem esse conjunctionem inter se hominum plurimorum, in quibus sunt regentes, alii citeriores, conjuncti inter se concordia, et invicem sibi opem atque auxilium deferentes, iisdem legibus, rectis tamen, officia sua temperantes; unamque civitatem, iisdem mœnibus illam futuram, et, si eadem velle atque eadem nolle incolarum mentes adsueverint. Quare suadendum est fundatoribus rerumpublicarum, ut usque ad id locorum plebes suas taliter augeant, ut eidem rectori noti omnes esse possint, nec sibimet incogniti; sic enim fiet, ut omnes una mente sint, æquumque sibi factum velint. Magnam sane civitatem non habitantium multitudine, eorumque magnis viribus niti oportet. Vires enim non corporis,

appliquées au commandement d'une multitude ne méritent aucune estime lorsque c'est le désordre et le despotisme qui en déterminent l'emploi. Il faut que les plus éclairés, d'une part, et, de l'autre, tous les citoyens protégés par la loi obéissent à un pacte commun. Mais pour les républiques qui ne seraient pas établies sur ces plans, Platon ne les regarde pas comme des cités saines : ce sont à ses yeux des réunions viciées et renfermant des germes funestes. Les républiques dont la raison est la base, disait Platon, sont celles qui sont organisées à l'instar de l'âme, c'est-à-dire dans lesquelles, la sagesse et la prudence ayant la primauté, le reste de l'être se soumet à l'obéissance; et de même que l'âme préside exclusivement aux soins de tout le corps, de même le législateur que chérit la sagesse doit veiller seul aux intérêts de la république entière.

De plus, le courage, qui est la deuxième partie de la vertu, ne se borne pas à maîtriser et à restreindre par son énergie les appétits blâmables : il faut encore qu'il veille dans l'intérieur de l'État. Les hommes en âge de porter les armes doivent, comme de vigilantes sentinelles, se tenir prêts à combattre pour l'utilité de tous. Quant aux esprits remuants, indisciplinés, et par cela même dangereux, le soin de les réprimer, de les contenir, et, s'il le faut, de les briser, appartient à la prudence d'un conseil supérieur.

Pour la troisième partie de l'âme, celle des désirs, Platon la

nec pecuniæ, collectas dominationi multorum, æstimandas putat, quum vecordia impotentiaque, sed quum decreto communi virtutibus omnibus ornati viri et omnes incolæ fundati legibus obsequuntur. Cæteras vero, quæ non ad hunc modum forent constitutæ, non arbitrabatur sanas civitates, sed tetras et morbis tumentes respublicas. Eas demum fundatas ratione dicebat esse, quæ ordinatæ ad instar animarum forent : ut pars optima, quæ sapientia prudentiaque præcellit, imperitet multitudini; et, ut illa totius habet curam corporis, ita prudentiæ dilectus tueatur universæ commoda civitatis.

Fortitudo etiam, pars virtutis secunda, ut vi sua appetentiam castigat et reprimit; ita in civitate vigilet. Excubitorum loco quidem militet juventus pro utilitate cunctorum; sed inquietos et indomitos, ac propterea pessimos cives refrenet, contineat, ac, si necesse est, frangat potioris consilii disciplina.

Illam vero desideriorum tertiam partem plebi et agricolis parem ducit, quam

regarde comme devant être comparée au bas peuple et aux habitants des campagnes; et il pense que pour la maintenir il ne faut mettre à sa disposition que des avantages très-modiques. En tout cas, il n'est point de république possible, si le gouvernant n'a pas l'amour de la sagesse, ou si l'empire n'est pas déféré à celui que la voix commune proclame le plus sage.

Telle doit être, dit-il encore, la moralité générale, que ceux à la garde et au dévouement de qui est ainsi confiée une république ne soient accessibles à aucun amour de l'or et de l'argent; qu'ils n'aspirent point, sous prétexte des intérêts généraux, à s'enrichir personnellement; que leur hospitalité ne s'exerce pas en faveur de certains privilégiés à l'exclusion des autres; que leur table et leur intérieur soient réglés de telle façon qu'ils dépensent en repas publics les revenus que leur affectent les administrés.

Platon parle aussi des mariages. Ils doivent, dit-il, non pas se conclure comme une affaire privée, mais prendre un caractère public, le droit de fiancer devenant une attribution dévolue aux sages, aux magistrats et à d'autres que la voix du sort aura désignés. Ils veilleront principalement à ce que les mariages ne soient disproportionnés ni sous le rapport de la fortune ni sous celui des sympathies. A ces recommandations notre philosophe en rattache une autre, non moins utile et non moins nécessaire. Il veut que dès leur première éducation tous les enfants soient

existimat moderatis utilitatibus sustinendam. At enim rempublicam negat posse consistere, nisi is qui imperitet, habeat sapientiæ studium; aut is ad imperandum deligatur, quem esse inter omnes sapientissimum constet.

Moribus etiam hujuscemodi cunctos cives imbuendos esse dicit, ut iis, in quorum tutelam atque fidem respublica illa credatur, auri atque argenti habendi cupido nulla sit; nec specie communi privatas opes appetant: nec hujusmodi hospitia succedant, ut cæteris janua non reclusa: cibos victumque ita sibi curent, ut acceptam mercedem ab his quos protegunt, communibus epulis insumant.

Matrimonia quoque non privatim maritanda esse, sed fieri communia, despondentibus ipsis ejusmodi nuptias publice civitatis sapientibus et magistratibus, et sorte quadam ei negotio præditis; idque præcipue curantibus, ne dispares sui, vel inter se dissimiles copulentur. His adnectitur utilis necessariaque confusio,

confondus sans différence aucune, afin qu'étant ainsi mêlés il devienne difficile aux parents de les reconnaître. De cette manière, ceux-ci, ne connaissant pas les leurs, regarderont comme tels tous ceux qu'ils verront avoir l'âge de leurs enfants, et il n'y aura plus qu'une seule et grande famille. Pour les mariages eux-mêmes, il existe une certaine réunion de conjonctures que l'on recherche. Ainsi, un mariage s'annonce avec des conditions de stabilité si les nombres des jours se rapportent à certains accords de la musique. Les enfants qui seront nés de semblables mariages seront imbus de goûts analogues les uns aux autres, et à l'école de maîtres communs ils puiseront les meilleurs principes, aussi bien garçons que filles. Pour ces dernières, Platon veut les voir initiées à tous les arts qu'on regarde comme attributs exclusifs des hommes, sans excepter les manœuvres de la guerre : puisqu'elles ont la même nature qu'eux, elles ont les mêmes aptitudes. Une cité de ce genre n'aura besoin de rien emprunter aux législations étrangères : la prudence du souverain, soutenue par des mœurs et des institutions telles que nous les avons exposées, dispensera de toutes autres lois. Du reste, cette république est en quelque sorte un idéal de la vérité : c'est une conception de son esprit, et Platon ne la présente que comme un exemple.

A côté de celle-là il en est une autre, également très-morale,

ut permixta nutrimenta puerorum ignotorum adhuc, agnitionis parentibus afferant difficultatem : ut, dum suos liberos nesciunt, omnes quos viderint ejus ætatis, suos credant, et veluti communium liberorum omnes omnium sint parentes. Hæc ipsorum connubiorum quæritur tempestiva conjunctio, cujus futuram stabilem fidem credit, si cum harmonia musicæ dierum consonent numeri : et qui de talibus nuptiis erunt orti, studiis congruentibus imbuentur, et optimis disciplinis communi præceptorum magisterio docebuntur, non virile secus modo, verum etiam feminarum; quas vult Plato omnibus artibus, quæ proprie virorum putantur, conjungendas esse, bellicis etiam; quippe utrisque quum natura una sit, eamdem esse virtutem. Ejusmodi civitatem nullis extrinsecus latis legibus indigere; regia quippe prudentia et ejusmodi institutis ac moribus, quibus dictum est, fundata, cæteras leges non requirat. Et hanc quidem, ut figmentum aliquod veritatis, exempli causa per se compositam vult esse rempublicam.

Est et alia optima quidem, et satis justa, et ipsa quidem specie et dicis causa

très-juste, élevée aussi sous les auspices et sous l'inspiration de l'équité, république qui n'est pas, comme la précédente, une utopie tout idéale, mais qui a réellement quelque consistance. Le philosophe n'y procède pas en son nom, il ne règle pas l'ordre et le bien-être de l'état selon des principes et des fondements établis par lui-même; mais il se propose à peu près le problème suivant : « Étant donnés un emplacement et une réunion d'hommes, par quels procédés un législateur pourra-t-il, eu égard à la situation des choses et à la nature des habitants, y faire régner les bonnes lois et les bonnes mœurs? » Or, dans cette seconde république, Platon veut encore que les enfants soient allaités, soient instruits en commun; mais pour ce qui est des mariages, des enfants, des patrimoines, des intérieurs, il s'écarte des plans par lui tracés dans la première république.

Ici les mariages sont une affaire privée, personnelle, et ne regardent que les futurs époux. Il laisse aux parties le droit de contracter mariage comme elles l'entendent, tout en recommandant aux chefs de l'État de surveiller les intérêts communs. Ainsi, il n'y aura pas empêchement à une alliance entre riches et pauvres, et réciproquement; même, en maintenant des positions égales de fortune, il y aura utilité à ce que les caractères se mélangent : à ce qu'un homme violent se marie avec une femme tranquille, un homme d'un tempérament calme, avec une femme

civitas fabricata, non ut superior sine evidentia, sed jam cum aliqua substantia. In hac non suo nomine, de statu et de commodis civitatis, requirens originis ejus principia et fundamenta, disponit; sed eo tendit, quemadmodum civilis gubernator ejusmodi locum conventusque multitudinum nactus, juxta naturam præsentium rerum et convenarum debeat facere civitatem plenam bonarum legum et morum bonorum. In hac equidem easdem puerorum nutricationes, easdem vult esse artium disciplinas. Sed in connubiis, et partubus, et patrimoniis ac domibus desciscit a prioris observatione reipublicæ.

Matrimonia privata et singularia faciens, procorumque ipsorum. Et si in contrahendo matrimonio consulere ex voluntate sua debeant, universæ tamen civitatis principibus, ut communis commodi causam decernit spectandam esse. Quare et dites inferiores nuptias non recusent, et locupletum consortium inopes consequantur : et, si vires opum congruunt, ingenia tamen diversa

à humeur vive; parceque, grâce aux correctifs obtenus par cette fusion des individus, les naturels divers ne pourront que s'améliorer dans les générations subséquentes, et ainsi sera-t-il encore contribué au bien-être de la république. Les enfants conçus par des parents de caractères opposés, tout en conservant des traits de ressemblance avec chacun de leurs auteurs, ne manqueront ni de vigueur pour agir, ni cependant de prudence pour arrêter une détermination.

Les enfants devront être élevés selon les vues adoptées par leurs parents. Les maisons et les propriétés devront être particulières, dans les proportions d'étendue qui peuvent être permises à un seul possesseur. Toutefois, notre philosophe ne permet pas qu'elles soient démesurément agrandies par avarice, ou dissipées par désordre, ou abandonnées par négligence. Il veut que pour cette république soit promulgué un code de lois; et il exhorte le législateur qui en préparera l'ensemble à toujours avoir les vertus sous les yeux.

Le mode de gouvernement qui lui paraît par-dessus tous avantageux est celui qui offre un tempérament des trois pouvoirs; pour l'aristocratique ou le démocratique, il estime qu'exercés seuls et sans restriction ils ne sont point praticables.

miscenda esse; ut iracundo tranquilla jungatur, et sedato homini incitatior mulier applicetur; ut talibus observationum remediis et proventibus soboles natura discrepante confecta, morum proventu meliore coalescat, et ita compositarum domorum opibus civitas augeatur. Puerperia quoque ipsa morum dissimili seminio concepta, quum utriusque instar similitudinis traxerint, neque illis vigorem in rebus gerendis, neque tamen in spectandis consilium defuturum,

Instituendos vero eos esse, utcumque parentes censuerint. Domos vero et possessiones habeant privatas, ut queunt singuli, quæ quidem nec immensum augeri per avaritiam, nec prodigi per luxuriam, aut deseri per negligentiam sinit. Legesque civitati huic promulgari jubet, et legum moderatorem, quum aliquid tale concipiet, ad contemplandas virtutes hortatur.

Imperitandi autem modum eum esse utilem censet, qui ex tribus fuerit temperatus. Nec enim vel optimatium, vel etiam popularis imperii solos et meros status utiles arbitratur.

Loin de croire que les fautes des gouvernants puissent rester impunies, Platon pense qu'ils doivent de leurs actes un compte d'autant plus sévère qu'ils sont placés plus haut par leur pouvoir.

D'autres formes de républiques, ayant également les bonnes mœurs en vue, lui semblent pouvoir être imaginées; mais pour celle qu'il décrit, et où il veut faire régner l'ordre, il recommande au chef de l'État de suppléer avant tout aux lacunes de la législation ou de corriger les lois vicieuses. Viendront ensuite les améliorations portant sur les mœurs corrompues et sur les institutions préjudiciables aux intérêts de l'État; et, en supposant que les bons conseils et la persuasion ne puissent agir sur une multitude trop dépravée, il faudra l'arracher à ses habitudes par la violence et contre son gré. Mais dans une république qui déjà marche bien, toute la population, comme il le remarque, se laisse naturellement conduire à la voix de la justice et de la bonté. De tels citoyens aimeront leurs proches, respecteront les magistrats, écarteront l'intempérance, réprimeront l'injustice; la pudeur, et les autres qualités qui honorent une existence seront de leur part les objets de très-grands hommages. Ce ne saurait être à l'improviste qu'une multitude assemblée se régularisât en cité aussi savamment régie : il faudra qu'au préalable elle ait été composée d'hommes à l'éducation desquels auront présidé les meilleures lois et les plus excellents principes, d'hommes qui

Nec impunitas rectorum culpas relinquit : sed magis censet his debere constare rationem, qui sint potiores potestate.

Et alii publicarum rerum status definiri ab eo putantur, nitentes ad bonos mores; et super republica, quam vult emendatione constare, rectori mandat, ut prius residuas leges compleat, aut vitiosas leges correctas velit, deinde mores perniciosos, et disciplinas corrumpentes commoda civitatis ad meliora converterit; a quibus si consilio et suadela depravata multitudo deflecti non poterit, abducenda est tamen ab incepto vi et ingratis. In actuosa vero civitate describit, quemadmodum simul omnis hominum multitudo bonitate et justitia conducta habeatur. Hi tales complectentur proximos, honores custodient, intemperantiam arcebunt, injuriam refrenabunt, pudicitiæ ornamentisque cæteris vitæ honores maximos deferentes. Nec temere multitudo convolet ad ejusmodi rerumpublica-

seront modérés à l'égard des autres et s'accorderont bien ensemble.

Selon Platon, il y a quatre classes de coupables : la première, celle des hommes constitués en haute dignité ; la deuxième, celle des membres d'un gouvernement oligarchique ; la troisième, celle des démocrates; la dernière, celle des tyrans. Les premiers se produisent, lorsque les plus sages citoyens étant bannis de la ville par des magistrats séditieux, le pouvoir est déféré à ceux qui n'ont que la force du bras, lorsque ceux qui pourraient gouverner au nom de la persuasion n'occupent plus le pouvoir et l'ont cédé à des mains turbulentes et brutales. L'oligarchie existe, quand une majorité d'hommes sans ressources et sans aveu se met à la discrétion de quelques riches, se livre à eux corps et âmes, et quand ainsi la souveraine puissance devient l'apanage non pas d'hommes éclairés, mais de quelques parvenus opulents. La démocratie se constitue, lorsque la multitude indigente prévaut sur la fortune des riches et que le peuple a pu faire proclamer cette devise : « chances égales pour tous d'arriver aux honneurs. » Enfin il y a pouvoir tyrannique, lorsqu'un homme, s'affranchissant avec audace des entraves de la légalité, envahit par une agression non moins criminelle l'empire désormais sans règles,

rum status, nisi qui optimis legibus et egregiis institutis fuerint educati, moderati erga cæteros, inter se congruentes.

Quatuor culpabilium civium genera esse : unum eorum qui sunt honore præcipui : alterum paucorum, penes quos rerum est potestas : tertium omnium : ultimum dominationis tyrannicæ. Et primum quidem confieri, quum prudentiores viri per magistratus seditiosos civitate pelluntur, deferturque potestas ad illos, qui sunt manu tantummodo strenui : nec ii, qui blandiore consilio agere res possint, adipiscuntur imperii facultatem, sed qui turbidi violentique sunt. Paucorum vero status obtinetur, quum inopes criminosi multi simul paucorum divitum impotentiæ subjacentes, dederint se atque permiserint : omnemque regendi potestatem non mores boni, sed opulentia fuerit consecuta. Popularis factio roboratur, quum inops multitudo viribus obtinuerit adversus divitum facultates, lexque ejus jussu populi fuerit promulgata, ut ex æquo liceat omnibus honores capessere. Ad hæc tyrannidis illius singulare caput tunc oritur, quum is, qui leges contumacia sua ruperit, simili illegum conjuratione adoptatus imperium

établit pour unique loi que la multitude entière des citoyens obéira à ses désirs, à ses caprices, et lorsqu'il ne met plus de bornes aux hommages qu'il prétend exiger.

invaserit : constituens deinceps, ut omnis civium multitudo, desideriis ejus et cupiditatibus parens, obsequium suum tali fine moderetur.

APULÉE

DE LA DOCTRINE DE PLATON

LIVRE III

PHILOSOPHIE APPLIQUÉE AU RAISONNEMENT

L'étude de la sagesse, étude que nous appelons philosophie, paraît généralement embrasser trois spécialités ou parties : une qui s'applique à la nature, une qui s'applique à la morale, et une troisième, dont je me propose de parler maintenant, qui s'applique au raisonnement dans le discours et qui constitue l'art de raisonner.

Puisque nous allons parler du discours, disons d'abord qu'il se produit sous une variété infinie de formes : il donne ou transmet des ordres; il raconte; il exprime le courroux, le souhait, le vœu, la colère, la haine, l'envie, la faveur, la pitié, l'admiration, le mépris, le reproche, le repentir, la douleur; tantôt

Studium sapientiæ, quam philosophiam vocamus, plerisque videtur tres species seu partes habere : naturalem, moralem, et, de qua nunc dicere proposui rationalem, qua continetur ars disserendi.

Sed quum disseramus de oratione, cujus variæ species sunt, ut imperandi, vel mandandi, narrandi, succensendi, optandi, vovendi, irascendi, odiendi, invidendi, favendi, miserandi, admirandi, contemnendi, objurgandi, pœnitendi, deplorandi, tum voluptatem afferendi, tum metum incutiendi; in quibus oratoris

N. B. Ce traité n'offrant d'un bout à l'autre qu'une longue nomenclature et qu'une série de déductions, n'était pas susceptible d'être résumé dans un *Argument sommaire* comme les deux livres qui précèdent.

il apporte le plaisir, tantôt il inspire la crainte; et dans ces genres divers, l'orateur excellent sait restreindre les pensées qui sont trop vastes, développer celles qui n'ont pas assez d'étendue. Son talent consiste à présenter des idées vulgaires de manière à les rehausser, des idées neuves sous une forme qui semble tout habituelle, et réciproquement des idées communes sous une forme nouvelle; à affaiblir les grandes pensées; à faire naître des plus petits moyens les plus grands effets : son art enfin se compose d'une foule de secrets du même genre.

Parmi les différentes formes du discours, il en est une sur laquelle nous devons spécialement insister : c'est la forme énonciative, *pronuntiabilis*. Elle présente un sens complet, et elle est la seule qui formule une erreur ou une vérité. Sergius l'appelle *effatum* (principe), Varron, *proloquium* (idée première), Cicéron, *enuntiatum* (énoncé); les Grecs, protase, d'autres fois axiome; ce que je traduis, à la lettre, par protension ou question; toutefois je préfère le terme plus usité, de proposition.

Les propositions donc, comme les conclusions mêmes auxquelles elles aboutissent, sont de deux espèces Les unes sont positives et en même temps simples, comme quand nous disons : *Celui qui règne est heureux*; les autres sont subordonnées ou conditionnelles et en même temps composées, comme quand vous dites : *Celui qui règne, s'il est sage, est heureux*; car vous subordonnez une condition, par laquelle, s'il n'y a point sagesse,

excellentis est, lata anguste, angusta late, vulgata decenter, nova usitate, usitata nove proferre, extenuare magna maxima e minimis posse efficere, aliaque id genus plurima.

Est una inter has ad propositum potissima, quæ pronuntiabilis appellatur, absolutam sententiam comprehendens, sola ex omnibus veritati aut falsitati obnoxia; quam vocat Sergius effatum, Varro proloquium, Cicero enuntiatum, Græci protasin, tum axioma; ego verbum e verbo, tum protensionem, tum rogamentum; familiarius tamen dicetur propositio.

Propositionum igitur, perinde ut ipsarum conclusionum, duæ species sunt : altera prædicativa, quæ etiam simplex est; ut si dicamus, *Qui regnat beatus est* : altera substitutiva, vel conditionalis, quæ etiam composita est; ut si aias : *Qui regnat, si sapit, beatus est*. Substituis enim conditionem, qua, nisi sapiens est,

il n'y aura pas bonheur. Nous allons présentement parler de la proposition positive, qui par sa nature est la première, et comme l'élément de la subordonnée. Il existe encore d'autres différences qui tiennent à la quantité et à la qualité. Relativement à la quantité, il y a des propositions universelles, comme : *Tout ce qui respire est vivant;* d'autres, particulières, comme : *Certains animaux ne respirent pas;* d'autres, indéfinies, comme : *L'animal respire;* car on ne détermine pas si c'est tout animal, ou certain animal : du reste, ces dernières espèces de propositions sont toujours regardées comme particulières, parce que, dans l'incertitude, il est plus prudent de conclure à ce qui a le moins d'extension. Relativement à la qualité des propositions, les unes sont attributives, parce qu'elles assignent un certain attribut à tel ou tel sujet, comme : *La vertu est un bien;* on indique ici que la vertu a le bien pour attribut. Les autres sont négatives, parce qu'elles nient l'existence de certain attribut chez tel ou tel sujet, comme : *La volupté n'est point un bien;* on nie que le bien soit l'attribut de la volupté. Mais les stoïciens croient en faire aussi une proposition attributive, quand ils disent : *Il arrive à certaine volupté de n'être point un bien.* C'est indiquer ce qui arrive à la vertu, autrement dit, indiquer ce qu'elle est. Conséquemment, selon eux, c'est là une proposition attributive, parce qu'il y est parlé de l'existence d'un attribut, à propos d'un sujet dans lequel cet attribut paraît ne pas exister. En un mot,

non sit beatus. Nos nunc de prædicativa dicemus, quæ natura prior est, ac velut elementum substitutivæ. Sunt aliæ differentiæ, quantitatis et qualitatis. Quantitatis quidem, quod aliæ universales sunt, ut, *Omne spirans vivit;* aliæ particulares, ut, *Quædam animalia non spirant;* aliæ indefinitæ, ut, *Animal spirat* : non enim definit, utrum omne, an aliquod; sed tamen pro particulari semper valet, quia tutius est, id ex incerto accipere, quod minus est. Qualitatis autem, quod aliæ *dedicativæ* sunt, quod *dedicant* aliquid de quopiam; ut, *Virtus bonum est;* dedicat enim, virtuti inesse bonitatem; aliæ *abdicativæ*, quæ abdicant aliquid de quopiam; ut *Voluptas non est bonum;* abdicat enim, voluptati inesse bonitatem. At Stoici hanc quoque dedicativam putant, quum inquiunt. *Evenit cuidam voluptati bonum non esse;* ergo dedicat, quid evenerit ei, id est quid sit. Idcirco dedicativa, inquiunt, est, quia, ei, in quo negavit esse, dedicat id, quod

les stoïciens n'appellent propositions négatives que celles qui sont précédées de la particule négative. Mais en ce point, comme en d'autres, il est facile de les réfuter; car si l'on pose ainsi la formule : *Ce qui n'a aucune substance n'est pas*, ils seront contraints, d'après leur énoncé, de reconnaître que ce qui n'est pas existe pourtant, parce qu'il a la négation de la substance.

Du reste, la proposition, comme dit Platon dans le Théétète, se réduit rigoureusement à deux seules parties du discours, le nom et le verbe, comme : *Apulée disserte*; ce qui est vrai ou faux, et ce qui par conséquent forme une proposition. D'où quelques-uns même ont pensé que ce sont là les deux parties uniques du discours, parce que seules elles peuvent constituer le discours parfait, autrement dit, parce qu'elles renferment un sens complet. Suivant cette opinion, les adverbes, les pronoms, les participes, les conjonctions, et les autres termes énumérés par les grammairiens, ne sont pas plus des parties du discours que les ornements ne font partie intégrante du vaisseau, que les poils ne font partie de l'homme; ou, du moins, le discours étant comparé à un navire, toute cette nomenclature grammaticale en représentera les clous, la poix et le goudron. Quoi qu'il en soit, des deux parties énoncées ci-dessus, l'une est appelée le sujet, comme étant effectivement subordonnée : c'est *Apulée*; l'autre se nomme

non videtur esse. Solum autem abdicativum vocant, cui negativa particula præponitur. Verum hi quidem quum in aliis, tum in hac re vincuntur; si qui ita rogaverit, *Quod nullam substantiam habet, non est;* cogentur enim secundum quod dicunt, confiteri esse quod non est, quod nullam substantiam habet.

Cæterum est propositio, ut ait in Theæteto Plato, duabus paucissimis orationis partibus constans, nomine et verbo : ut, *Apuleius disserit;* quod aut verum, aut falsum est : et ideo propositio est. Unde quidam rati sunt, has duas solas orationis partes esse, quod ex iis solis fieri possit perfecta oratio, id est, quod abunde sententiam comprehendant. Adverbia autem, et pronomina, et participia, et conjunctiones, et id genus cætera, quæ grammatici numerant, non magis partes orationis esse, quam navium aplustria, et hominum pilos, aut certe in universa compage orationis vice clavorum, et picis, et glutinis deputanda. Porro ex duabus prædictis partibus altera subjectiva nominatur, velut subdita; ut *Apuleius* :

l'attribut, *disserte,* ou bien *ne disserte pas* : elle attribue effectivement à Apulée tel ou tel fait. Il est permis, en laissant la même valeur à chacun de ces deux termes, de développer n'importe lequel en un plus grand nombre de mots; ainsi, au lieu d'*Apulée* on peut dire : *Le philosophe platonicien de Madaure;* de même, au lieu de *disserte,* on peut dire : *se livre à une dissertation.* D'ordinaire, le sujet a moins d'extension, et l'attribut en a davantage, ce dernier pouvant s'appliquer non-seulement au sujet de cette proposition, mais encore à d'autres; car Apulée n'est pas le seul qui disserte : un grand nombre d'autres sont dans le même cas, et le même attribut peut leur convenir pareillement. Toutefois, l'attribut peut se trouver être l'énoncé d'un fait qui soit exclusivement propre au sujet, comme quand on dit : *Ce qui est cheval a la propriété de hennir.* C'est un fait particulier au cheval que celui de hennir; et dans ces phrases toutes particulières, il y a parité d'extension dans le sujet et dans l'attribut. Ce dernier, contrairement aux autres cas, n'a pas plus d'extension; si bien, qu'il est possible de renverser l'ordre et de mettre pour sujet ce qui était d'abord l'attribut, en disant d'une manière inverse : *Ce qui a la propriété de hennir, est cheval.* Mais on ne peut intervertir ainsi lorsque les deux termes sont d'inégale extension; car, bien qu'il soit vrai que *tout homme est un animal,* néanmoins, si vous prenez l'inverse, il ne sera pas

altera, declarativa; ut, *disserit,* vel *non disserit;* declarat enim, quid faciat Apuleius. Licet autem, eadem vi manente, utramvis partem in plura verba protendere; ut si pro *Apuleio,* dicas *Philosophum Platonicum Madaurensem* : item, pro *disserendo,* dicas eum *uti oratione.* Plerumque autem subjectiva minor est, declarativa major : et non hanc modo, sed alias quoque subjectivas comprehendens. Non enim solum Apuleius disserit, sed et alii plurimi, qui sub eadem declaratione possunt contineri; nisi forte proprium cujuspiam de eo declaretur : ut si dicas, *Qui equus est, hinnibile est;* at proprium est equi, hinnire. Et idcirco in his propriis par est declarativa, par subdita; ac non, ut in cæteris, major : quippe quum eadem possit, mutata vice, subdita fieri, et quam prius habuerit subditam, nunc habere sui declarativam, ut si, verso ordine, ita dicas, *Quod hinnibile est, equus est.* At non itidem, ubi impares partes sunt, convertere vices possis. Non enim quia verum est, *Omnem hominem animal esse;* idcirco, si con-

vrai, pour cela, *que tout animal soit un homme*; attendu que, si le hennissement est particulier au cheval, l'état d'animal n'est pas exclusivement le partage de l'homme, et qu'il y a une quantité innombrable d'autres animaux. Ainsi donc, même lorsque les termes de la proposition sont intervertis, l'attribut se reconnaît à plusieurs caractères distinctifs : d'abord, parce que cet attribut peut avoir plus d'extension que le sujet; ensuite, parce qu'il n'est jamais exprimé par un nom, mais toujours par un verbe; et précisément cette dernière propriété empêcherait à elle seule de confondre entre eux le sujet et l'attribut, leur extension se trouvât-elle égale. D'un autre côté, si l'on étudie leurs points de ressemblance, on verra que, comme il y a des propositions définies et des propositions indéfinies, de même il est constant que le sujet et l'attribut sont tantôt définis, comme *animal*, *homme*, tantôt indéfinis, comme *ce qui n'est pas animal*, *ce qui n'est pas homme*; car on ne détermine pas ce qu'est tel sujet ou tel attribut, en disant ce qu'il n'est point : on indique seulement qu'il est autre chose que ce qu'on énonce.

Maintenant, nous avons à dire quels sont les rapports des quatre propositions entre elles, et il sera bon de les considérer sur une figure quadrangulaire. Soient donc sur une même ligne supérieure (voyez ci-après) une proposition générale attributive, et une proposition générale négative, comme : *Toute volupté est*

vertas, verum erit *Omne animal hominem esse*. Neque enim ut proprium est equi, hinnibile, ita proprium est homini, animal esse; quum sint animalia alia innumera. Agnoscitur hinc de pluribus declarativa, licet converso ordine rogamentum proponatur : primo, quod plura comprehendere potest declarativa, quam subdita; dehinc, quod nunquam vocabulo, sed semper verbo terminatur; quo præcipue etiam in illis proprietatibus a pari subjectiva discernitur. Id etiam pro similitudine tenendum est, quia, ut sunt propositiones definitæ et indefinitæ, ita etiam constat, particulas tam subjectivas quam declarativas partim definitas esse, ut, *homo*, *animal*; partim indefinitas, ut *non homo*, *non animal*. Non enim definiunt, quid sit, quum hoc non sit, sed tantum ostendunt, aliud præter hoc esse.

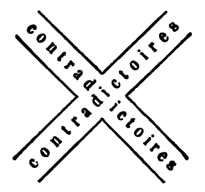
Nunc dicendum est, quemadmodum quatuor illæ propositiones inter se affecta sint : quas non ab re est in quadrata formula spectare. Sint igitur in superiore linea, ut infra scriptum est, universalis dedicativa et abdicativa : ut *Omnis vo-*

un bien ; — Nulle volupté n'est un bien ; et soient ces deux propositions dites propositions contraires. De même, sur une ligne inférieure et au-dessous de chacune des deux générales, plaçons des propositions particulières : *Certaine volupté est un bien ; — Certaine volupté n'est pas un bien ;* et appelons ces deux dernières sous-contraires entre elles. Ensuite, menons des lignes obliques qui se coupent, l'une allant de la générale attributive à la particulière négative, l'autre allant de la particulière attributive à la générale négative. De cette manière, nous établissons un rapport entre des propositions à extension et à compréhension inverses, que nous appellerons contradictoires. De ces dernières, il faut absolument que l'une ou l'autre soit vraie, ce qui implique l'entière et parfaite contradiction ; mais entre les deux propositions sous-contraires et les deux propositions contraires, il n'y a qu'une contradiction partagée. Sans doute deux contraires ne sont jamais vraies ensemble, mais quelquefois elles sont fausses ensemble ; réciproquement, deux sous-contraires ne sont, à la vérité, jamais fausses ensemble, mais quelquefois elles sont vraies ensemble ; et par conséquent la réfutation de l'une d'elles est la confirmation de l'autre, sans que pourtant, par réciproque, la preuve de la vérité de l'une soit la réfutation de l'autre. Quant aux contraires, démontrer la vérité de l'une, c'est, par le fait même, nier l'autre ; et pourtant la réciproque n'existe

luptas bonum est, nulla voluptas est bonum ; dicanturque hæ inter se incongruæ. Item in inferiori linea sub utraque particulares subnotentur : *Quædam voluptas bonum est, quædam non est bonum* : dicanturque hæ inter se subpares. Deinde ducantur obliquæ lineæ angulares : altera pertinens ab universali dedicativa ad particularem abdicativam ; altera a particulari dedicativa ad universalem abdicativam : quæ inter se, et quantitate et qualitate contrariæ, alterutræ nominentur, quod jam necesse est alterutram veram esse, quæ dicitur perfecta pugna et integra. At inter subpares et incongruas pugna dividua est ; quod incongruæ nunquam quidem fiant simul veræ, interdum tamen simul mentiuntur : subpares autem, mutata vice, nunquam quidem simul mentiuntur, interdum tamen fiunt simul veræ ; et ideo utriusvis harum revictio confirmat alteram, non tamen et utriusvis confirmatio revincit alteram. De incongruis qui utramvis posuit, utique alteram tollit : non tamen, mutata vice, qui utramvis tollit, utique alteram ponit.

pas : réfuter l'une, n'est pas établir l'autre. A l'égard des contradictoires, prouver n'importe laquelle, c'est toujours réfuter l'autre, et réfuter l'une c'est toujours prouver la seconde. Enfin, chacune des deux propositions générales, quand elle est établie, établit sa particulière, et néanmoins elle peut être réfutée sans détruire celle-ci; de même que, vice versa, toute proposition particulière infirme par sa réfutation la générale correspondante, et ne l'établit pourtant pas par sa preuve. On vérifiera sans peine tous ces principes, en jetant les yeux sur les propositions elles-mêmes, combinées dans la figure que voici :

Toute volupté est un bien. Contraires *Nulle volupté n'est un bien.*



Certaine volupté est un bien. Sous-contraires *Certaine volupté n'est pas un bien.*

On connaît, en effet, d'une manière certaine ce qu'accorde celui qui énonce une proposition.

Enimvero de alterutris qui utramvis comprobat, nunquam alteram refutat : et qui alteram refutat, utique alteram comprobat. Cæterum universalis utravis particularem suam comprobata utique confirmat : revicta non utique infirmat. Particularis autem, versa vice, universalem suam revicta utique infirmat; probata non utique firmat. Hæc omnia ita esse, ut dicimus, ex ipsis propositionibus facile ostendunt infra scripta.

Omnis voluptas bonum est. Incongruæ *Nulla voluptas bonum est.*



Quædam voluptas bonum est. Subpares *Quædam voluptas non est bonum.*

Certum est enim, quid concedat, qui aliquid proposuerit.

On détruit l'une ou l'autre des propositions générales, de trois manières : en démontrant, ou que sa proposition particulière est fausse, ou que sa contraire est vraie, ou encore que sa sous-contraire est vraie; mais pour établir cette même proposition générale, il n'y a qu'une seule manière, c'est de démontrer que sa contradictoire est fausse. Pareillement, on détruit la proposition particulière d'une seule manière, en démontrant la vérité de sa contradictoire; et on l'établit de trois manières, en démontrant, ou que la proposition générale correspondante est vraie, ou que l'une des deux autres, à savoir sa sous-contraire ou sa contradictoire, est fausse. Nous observerons la même chose dans les propositions équipollentes. Or on appelle équipollentes, celles qui sous des énoncés différents ont la même valeur : elles sont ou vraies ensemble ou fausses ensemble, et se prouvent conséquemment l'une par l'autre, comme la proposition indéfinie et la proposition particulière. De plus, si une proposition quelconque prend à son commencement la particule négative, elle équivaut à sa contradictoire. Soit, par exemple, la proposition générale affirmative : *Toute volupté est un bien* : si on la fait précéder d'une négation, on aura : *Il n'est pas vrai que toute volupté soit un bien;* proposition qui équivaut à la contradictoire de la précédente, c'est-à-dire à : *Certaine volupté n'est pas un bien*. Il faut savoir qu'il en est de même pour les trois autres sortes de propositions.

Destruitur autem utravis universalis trifariam : dum aut particularis ejus falsa ostenditur, aut utravis ex duabus cæteris vera, sive incongrua, sive subneutra. Instruitur autem uno modo, si alterutra ejus falsa ostenditur. Contra, particularis uno quidem modo destruetur, si alterutra vera ostenditur. Instruitur autem trifariam : si aut universalis ejus vera est, aut utravis ex duabus cæteris falsa, sive subpar ejus, sive alterutra. Eadem servabimus etiam in æquipollentibus propositionibus. Æquipollentes autem dicuntur, quæ alia enunciatione tantumdem possunt, et simul veræ fiunt, aut simul falsæ : altera ob alteram scilicet, sicut indefinita et particularis. Item omnis propositio, si assumat in principio negativam particulam, fit alterutra ejus æquipollens; ut quum sit universalis dedicativa, *Omnis voluptas bonum* : si ei negatio præponatur, fiet, *Non omnis voluptas bonum;* tantumdem valens, quantum valebat alterutra ejus, *Quædam voluptas non est bonum.* Hoc in cæteris tribus propositionibus intelligendum est.

Passons maintenant à la conversion. Les propositions qui peuvent être converties sont la générale négative et sa contradictoire, c'est-à-dire la particulière affirmative. Cela tient à ce que les éléments constitutifs de ces propositions, c'est-à-dire le sujet et l'attribut, peuvent toujours changer de place entre eux sans qu'elles cessent d'être vraies ou fausses. En effet, comme cette proposition-ci est vraie : *Nul homme sensé n'est impie* ; de même, si vous changez les deux membres de place, il sera vrai de dire : *Nul impie n'est homme sensé.* Pareillement, comme c'est une proposition fausse que celle-ci : *Nul homme n'est animal* ; ainsi, en l'intervertissant, elle sera fausse : *Nul animal n'est homme.* Le même procédé de conversion s'applique à la particulière affirmative : *Certain grammairien est homme*, et *Certain homme est grammairien.* On ne peut pas toujours opérer de cette manière sur les deux autres ordres de propositions. Ce n'est pas que parfois on ne les intervertisse ; mais néanmoins elles ne sont pas pour cela appelées conversibles ; car il suffit qu'une opération trompe dans quelques cas, pour qu'on la regarde comme incertaine et qu'on la rejette. Il faut donc dans chaque proposition s'assurer, par tous les sens qu'elle présente, si elle conserve encore son caractère distinctif après la conversion.

Ces propositions qui ne se convertissent point sont peu nombreuses : elles se réduisent à cinq seulement. En effet on énonce, d'un sujet, ou sa nature propre, ou son genre, ou sa différence,

Deinde de conversione. Convertibiles propositiones dicuntur universalis abdicativa, et alterutra ejus, id est, particularis dedicativa : eo quod particulæ earum, subjectiva et declarativa, possunt semper servare inter se vices, permanente conditione veritatis aut falsitatis. Nam ut vera est hæc propositio, *Nullus prudens est impius* ; ita, si convertas partium vices, verum erit, *Nullus impius prudens.* Item, ut falsum est, *Nullus homo est animal* ; ita, si convertas, falsa erit, *Nullum animal homo.* Pari ratione et particularis dedicativa convertitur, *Quidam grammaticus, homo est* ; et, *Quidam homo, grammaticus est.* Quod duæ cæteræ propositiones semper facere non possunt, quamquam interdum convertantur : nec tamen idcirco convertibiles dicuntur ; nam quod alicubi fallit, incertum repudiatur. Ergo unaquæque propositio per omnes significationes reperienda est, an etiam conversa congruat.

Nec innumeræ sunt istæ, sed quinque solæ ; aut enim proprietas declaratur

ou son essence, ou son accident; hors ces cinq espèces d'attributs, on ne saurait en trouver d'autres pour établir une proposition. Par exemple, si le sujet est *homme*, tout ce que vous pourrez dire de lui se rapportera ou à une propriété qui lui soit particulière, comme *ayant la faculté d'éclater de rire*; ou au genre, comme *animal*; ou à la différence, comme *raisonnable*; ou à la définition, comme *animal raisonnable mortel*; ou à une circonstance accidentelle, comme *orateur*. En effet, tout attribut peut à son tour devenir sujet, ou bien ne le peut pas; or quand il a ce pouvoir, il désigne ce qu'est la chose, et c'est une définition, ou il ne le désigne pas, et c'est une propriété. Quand au contraire il n'a pas ce pouvoir, ou bien il est ce qui doit figurer dans toute définition, c'est-à-dire il est genre ou différence; ou bien il est ce qui ne doit pas y figurer, et alors il désigne l'accident. En étudiant ces distinctions, l'on reconnaîtra qu'une particulière négative n'est pas susceptible d'être convertie.

Une proposition générale affirmative elle-même n'est pas conversible; mais pourtant si, en restant affirmative, elle prend la forme d'une proposition particulière, elle peut subir ce changement. Ainsi, soit : *Tout homme est un animal*; on ne peut pas, en convertissant, dire : *Tout animal est un homme*; tandis que l'on en peut faire une proposition particulière : *Certain animal*

alicujus, aut genus, aut differentia, aut finis, aut accidens : nec præter hæc unquam quidquam inveniri potest in ulla propositione; ut si *hominem* substituas, quidquid de eo dixeris, aut proprium ejus significaveris, ut *cachinnabile*; aut genus, ut *animal*; aut differentiam, ut *rationale*; aut definitionem, ut *animal rationale mortale*; aut accidens, ut *orator*. Quippe omne declarativum alicujus, aut potest ejus vicissim fieri subjectivum, aut non potest. Sed si potest; aut significat quid sit, et est definitio; aut non significat, et est proprium. Sin autem non potest; aut id est, quod in definitione poni debeat, atque est genus, vel differentia; aut quod non debeat, et est accidens. Igitur per hæc agnoscetur particularis abdicativa non esse convertibilis.

Universalis autem dedicativa et ipsa quidem non est convertibilis, sed particulariter tamen potest converti : ut, quum sit *Omnis homo animal*, non potest ita converti, ut sit *Omne animal homo*; sed particulariter potest. *Quoddam ani-*

est un homme. Mais cela n'a lieu que pour la conversion la plus simple de toutes, laquelle en logique se nomme réciproque. En effet, il y a une autre manière de convertir les propositions, qui change non-seulement l'ordre, mais encore la qualité même de leurs parties constitutives. Ainsi, un sujet, un attribut particuliers deviennent généraux et réciproquement. Or, ce mode de conversion s'applique aux deux propositions qui restent, à savoir, à la générale affirmative et à la particulière négative. Exemples : *Tout homme est un animal; Tout ce qui n'est pas animal, n'est pas homme;* et encore : *Certain animal n'est pas être raisonnable ; Certain être non raisonnable est animal.* Il en est perpétuellement ainsi, comme on peut s'en convaincre au moyen des cinq espèces d'attributs citées plus haut.

Il y a enchaînement de propositions, lorsqu'elles ont un terme commun qui les unit les uns aux autres de manière à ce qu'elles aboutissent à une seule conclusion. Ce terme commun, que l'on nomme moyen terme, peut être ou sujet dans les deux propositions, ou attribut dans chacune d'elles, ou sujet dans l'une et attribut dans l'autre. De là, par conséquent, trois formes, que les logiciens nomment figures. Dans la première, le terme commun est sujet d'une proposition et attribut de l'autre. Or, nous donnons à cette forme le nom de première, non pas seulement parce que dans l'énumération il faut commencer par une, mais aussi

mal homo. Verum hoc in simplici conversione, quæ in conclusionum illationibus reflexio nominatur. Est enim et altera propositionum conversio, quæ non tantum ordinem, sed etiam ipsas particulas in contrarium perducit : ut quæ definita est, indefinita fiat; et contra, quæ indefinita est, definita. Hanc conversionem vicissim reliquæ duæ admittunt, universalis dedicativa, et particularis abdicativa : ut, *Omnis homo, animal; omne non animal, non homo,* item *Quoddam animal non est rationale ; quoddam non rationale, animal.* Id ita esse perpetuo, ut dicimus, per illas quinque prædictas species explorabis.

Conjugatio autem propositionum, dicitur ipsa connexio earum per aliam communem particulam, qua inter se copulautur; ita enim possunt ad unam conclusionem consentire; quæ particula communis necesse est aut in utraque propositione subjecta sit, aut in utraque declarans : aut in altera subjecta, in altera declarans. Tres igitur formulæ fiunt; quarum prima dicatur, quum illa communis particula

parce qu'elle donne les conclusions les plus importantes. La dernière est placée la troisième, parce qu'elle ne conclut qu'au particulier; et la deuxième passe avant celle-ci, parce qu'elle aboutit à des conclusions générales, bien que seulement négatives. La supériorité de la première proposition tient à ce qu'elle aboutit à des conclusions de toute espèce.

J'appelle conclusion ou proposition déduite, celle qui s'infère et se conclut d'un fait concédé par l'adversaire, d'une concession : or une concession, c'est une proposition dont cet adversaire accorde la vérité. Soit, par exemple, cette phrase : *Toute chose honnête est-elle bonne?* Voilà une proposition. Si l'adversaire déclare y donner son assentiment, elle devient une concession; on supprime la forme interrogative, et on a une proposition générale : *Toute chose honnête est bonne.* Joignez-y une autre proposition pareillement avancée et accordée : *Toute chose bonne est utile.* De cet enchaînement, comme bientôt nous le montrerons, résulte un premier mode de proposition concluante, laquelle est générale si la conclusion est directe : *Donc toute chose honnête est utile;* et particulière, si la conclusion est formée en convertissant : *Donc certaine chose utile est honnête.* Car en convertissant des propositions générales affirmatives, on ne peut obtenir que des propositions particulières. Or, je dis

in altera subjecta, in altera declarans est; qui ordo non tantum enumeratione, sed conclusionum dignitate contentus est. Quippe ultima est formula tertia, quia nihil in ea nisi particulare concluditur. Hac superior est secunda, quæ habet conclusiones universales, sed tamen abdicativas tantum. Et ideo sic prima pollet, quia in omne genus illationum concluditur.

Dico autem illationem vel illativum rogamentum, quod ex acceptionibus colligitur et infertur. Porro acceptio est propositio, quæ conceditur a respondente; ut, si quis ita proponat. *Estne omne honestum bonum?* propositio est; et, si assentire se dicet, fit acceptio, remota interrogatione : quæ et ipsa tamen communiter appellatur propositio, *Omne honestum bonum est.* Huic junge alteram acceptionem similiter propositam et concessam, *Omne bonum utile est.* Ex hac conjugatione, ut mox ostendemus, primi modi fit illativum : si directim, universale, *Omne igitur honestum, utile est* : si reflexim, particulare, *Quoddam igitur utile, est honestum* : quia particulariter tantum in reflexionibus converti

qu'il y a conclusion directe quand le sujet est le même aussi bien dans les propositions concédées que dans la proposition concluante; et pareillement, quand l'attribut est le même dans l'une et dans l'autre. Il y a conclusion indirecte, quand le contraire de ce que nous venons de dire a lieu.

Du reste tout ce raisonnement, qui consiste en propositions accordées et propositions concluantes, doit s'appeler conclusion ou syllogisme. Suivant Aristote, on peut très-convenablement définir le syllogisme : *Un discours dans lequel certaines choses étant accordées, il en résulte nécessairement quelque autre chose de plus que ce qui est accordé, mais par suite même de ce qui a été accordé.* Dans cette définition, il ne s'agit d'autres formes de discours que de la forme énonciative, laquelle, comme nous avons dit plus haut, est seule absolument vraie ou fausse. On y dit exprès au pluriel, *certaines choses étant accordées*, parce qu'une seule proposition ne suffirait pas pour faire un raisonnement. Toutefois, ce n'est pas l'avis du stoïcien Antipater, qui, contrairement à l'opinion commune, regarde comme formant un syllogisme complet ces deux propositions : *Tu vois, donc tu vis;* tandis qu'il n'est véritablement complet que de la manière suivante : *Si tu vois, tu vis; or tu vois; donc tu vis.* Je continue : Comme nous voulons toujours conclure non à ce qu'on nous accorde, mais à ce qu'on ne nous accorde pas, à cet effet

potest universalis dedicativa. Directim autem dico inferri, quum eadem particula subjecta est tam in conjugatione, quam in ipsa illatione : itemque declarans se eadem, quum est utrobique : reflexim vero, quum hoc fit versa vice.

Cæterum tota ratiocinatio ista, quæ acceptionibus et illatione constat, collectio vel conclusio nominetur. Secundum Aristotelem commodissime potest ita definiri : *Oratio, in qua, concessis aliquibus, aliud quiddam præter illa quæ concessa sunt, necessario evenit, sed per illa ipsa concessa.* In qua definitione et orationis species non alia, quam pronuntiabilis intelligenda est, quæ, ut supra diximus, sola aut vera est aut falsa. Et, *concessis aliquibus*, pluraliter ideo dictum est, quia ex una acceptione non fit collectio : Licet Antipatro Stoico contra omnium sententiam videatur plena conclusio esse, *Vides, vivis igitur* : quum sit illo modo plena, *Si vides, vivis : atqui vides : vivis igitur.* Item, quia concludere volumus, non quod concessum est nobis, sed quod negatum : idcirco in defini-

la définition porte : *Il résulte nécessairement quelque autre chose de plus que ce qui est accordé.* C'est pour cela qu'il y a superfluité dans les formules des stoïciens, quand ils aboutissent diversement à une conclusion dissemblable, comme : *Il fait jour ou il fait nuit; or il fait jour;* ou quand ils redoublent le même terme : *S'il fait jour, il fait jour; donc il fait jour.* Car c'est contre toute logique qu'ils transforment en conclusion un fait qui leur est accordé de lui-même sans controverse. Il y aurait plus apparence de raisonnement à dire : *S'il est jour, il fait clair; or il est jour, donc il fait clair.* Car enfin ce n'est pas là reproduire la proposition concédée; et le terme *il fait clair,* qui se trouve dans la conséquence, s'était aussi trouvé dans une des prémisses. Mais, dans ce cas même encore, nous dirions que c'est mal raisonné, attendu que quand la conséquence dit *il fait clair,* cela signifie qu'il fait jour maintenant, tandis que la majeure n'indique pas qu'il fasse clair maintenant, mais établit seulement que s'il fait jour, il fait en même temps clair. Il importe beaucoup de distinguer s'il s'agit d'une chose qui existe actuellement, ou d'une chose qui n'arrivera que sous certaines conditions préalables. La définition dit encore : *Il résulte nécessairement;* elle s'exprime ainsi, pour qu'on distingue le syllogisme rigoureux de la simple induction qui argumente d'après des analogies. Car dans l'induction aussi, certaines choses sont accordées; comme,

tione *aliud quiddam, præter illa quæ concessa sunt, necessario evenire.* Quapropter supervacanei sunt moduli stoicorum, non idem differenter peragentes : ut, *Dies est, aut nox : atqui dies est.* Item idem geminantes, *Si dies est, dies est : dies igitur est.* Frustra enim colligunt, quod sine controversia ultro conceditur. Illud potius verisimile est, quum dico, *Si dies est, lucet : atqui dies est : igitur et lucet :* non male colligere præter quod accepi. Nam quod est in conclusione *lucet,* fuerat et in propositione; hoc tamen ita refutabimus, aliter dici in conclusione, *igitur lucet,* ut ostendatur nunc lucere : aliter in propositione acceptum, in qua non est dictum, nunc lucere; sed tantum consequens esse, ut, si dies sit, utique et luceat. Multum autem refert, itane nunc adfirmes aliquid esse, an tantum solere esse, quum aliud quiddam præcesserit : item illud, quod in eadem definitione necessitas comprehensa est, factum est, ut conclusionis vis a similitudine inductionis distingueretur. Nam et in ind[illegible] quædam

par exemple : *L'homme meut sa mâchoire inférieure; le cheval meut sa mâchoire inférieure : de même le bœuf et le chien.* De ces concessions on arrive à cette autre induction : *Ainsi pareillement tout animal meut sa mâchoire inférieure :* or, c'est ce qui n'est pas vrai à l'égard du crocodile. On peut, tout en accordant les premières propositions, se refuser ici à leur conséquence; tandis que si le syllogisme avait existé, il aurait fallu accepter la conclusion, qui existe virtuellement dans ce qu'on a accordé : c'est ce qui motive ces mots, *il résulte nécessairement.* Enfin, la dernière partie de la définition n'est pas elle-même sans portée : elle montre que c'est par suite de ce qui a été accordé qu'on doit arriver à la conclusion, et qu'autrement celle-ci est illusoire. Mais voilà assez de développements à cet égard.

Disons maintenant de quelles manières et par quelles combinaisons on pourra en se renfermant dans un certain nombre de propositions énonciatives arriver à des conclusions véritables : on y parvient au moyen des figures. Par une première figure on trouve seulement neuf modes, dont six sont concluants; dans la deuxième, quatre modes, dont trois sont concluants; dans la troisième, six modes, dont cinq sont concluants. Je parlerai successivement de chacun de ces modes en leur ordre; mais je dois dire à l'avance que les particulières seules ou les négatives seules

conceduntur : ut puta, *Homo inferiorem malam movet ; equus inferiorem malam movet : item bos et canis.* Ex istis acceptionibus in conclusione aliud quid infertur : *Ergo et omne animal inferiorem malam movet ;* quod quum sit in crocodilo falsum, potes, superioribus concessis, illationem ipsam non recipere, quam tibi in conclusione non licuisset recusare : quippe cujus illatio in ipsis acceptionibus continetur, et ideo in ea additum est, *necessario evenire*, Ne ultima quidem pars definitionis vacat, sed ostendit per ipsa, quæ concesserit, evenire debere illationem, cæterum ratam non fore. Ac de his quidem satis dictum.

Nunc tradendum est, quibus modis et conjugationibus fiant intra certum numerum prædicativi generis veræ conclusiones; quippe in prima formula novem soli moduli, sex autem conjugationes reperiuntur : in secunda quatuor moduli, tres conjugationes : in tertia sex moduli, quinque conjugationes. De quibus hic jam suo ordine demonstrabo : præfatus, neque ex particularibus solis, neque ab-

ne sauraient donner des conclusions logiquement satisfaisantes, attendu que souvent même elles peuvent en donner de fausses. Pareillement, quel que soit le nombre des propositions affirmatives, si on les combine avec une seule qui soit négative, la conclusion devient non pas affirmative, mais négative; tant est grande la prépondérance d'une seule de cette dernière espèce combinée avec les autres! Semblable est l'influence des propositions particulières : une d'elles, quelle qu'elle soit, mêlée à des générales, donne pour concluante une proposition particulière.

Dans la première figure, le premier mode est celui qui de prémisses générales affirmatives tire directement une conclusion générale affirmative; exemple :

Toute chose juste est honnête :

Toute chose honnête est bonne :

Donc toute chose juste est bonne.

Mais si vous concluez par conversion :

Donc certaine chose bonne est juste,

la même combinaison donnera le cinquième mode. Car une générale affirmative ne peut être convertie que de cette manière, comme je l'ai enseigné précédemment. Le deuxième mode est celui dans lequel on conclut directement à une négative géné-

dicativis solis ratam fieri conclusionem, quia sæpe possunt et falsa conducere. Item quamlibet multis dedicativis, si utravis abdicativa jungatur, non dedicativam, sed abdicativam fieri illationem; tantum vel una mixta cæteris prævalet. Similis etiam particularium vis est. Utravis enim mixta universalibus, particularem facit illationem.

Igitur in prima formula modus primus est, qui conducit ex universalibus dedicativis dedicativum universale directim : ut,

Omne justum honestum :

Omne honestum bonum :

Omne igitur justum bonum est.

At si reflexim inferas,

Quoddam igitur bonum, justum,

fit ex eadem conjugatione quintus modus; nam sic tantum reflecti posse univer-

rale d'une générale affirmative et d'une générale négative; exemple :

Toute chose juste est honnête :

Nulle chose honnête n'est honteuse :

Donc nulle chose juste n'est honteuse.

Mais si vous concluez par conversion :

Donc nulle chose honteuse n'est juste,

vous obtiendrez le sixième mode. Car, comme nous avons dit, la proposition générale négative se convertit simplement. Seulement, n'oublions pas que c'est de l'affirmative que doit être tiré le sujet de la proposition concluante dans le deuxième mode; c'est pour cela qu'il faut considérer cette proposition affirmative comme la première, quand même on énoncerait d'abord la négative. Et en général c'est la proposition la plus influente du syllogisme qui doit être considérée comme la première. Dans le sixième mode, le sujet est tiré d'une proposition négative : c'est la seule différence qui distingue ces deux modes. Arrivons au troisième mode : d'une affirmative particulière et d'une affirmative générale, on y conclut directement à une particulière affirmative; exemple :

Certaine chose juste est honnête :

salem dedicativam, supra docui. Secundus modus est, qui conducit ex universalibus dedicativa et abdicativa abdicativum universale directim : ut

Omne justum, honestum :

Nullum honestum, turpe :

Nullum igitur justum, turpe.

At si reflexim inferas,

Nullum igitur turpe, justum,

sextum modum effeceris; nam, ut dictum est, reflectitur in se universalis abdicativa. Tantum meminisse debemus, subjectum ex dedicativa trahendum ad illationem in secundo modo, atque ideo eam priorem æstimandam, licet ante abdicativa enuntietur. Similiter et in cæteris quæ prior est potestate, prior intelligatur. In sexto autem modo trahitur subjectiva ex abdicativa; hæc sola differentia eorum. Item tertius modus, qui conducit ex dedicativis particulari et universali dedicativum particulare directim : ut,

Quoddam justum, honestum

Toute chose honnête est utile :

Donc certaine chose juste est utile.

Mais si vous concluez par conversion :

Donc certaine chose utile est juste,

vous produirez le septième mode, attendu, comme il a été dit, qu'une particulière affirmative se convertit d'elle-même. Le quatrième mode est celui où, d'une particulière affirmative et d'une générale négative, on conclut directement à une particulière négative ; exemple :

Certaine chose juste est honnête :

Nulle chose honnête n'est honteuse :

Donc certaine chose juste n'est pas honteuse.

Ce quatrième mode a des propriétés qui sont opposées à celles des précédents. En effet, le huitième et le neuvième mode, auxquels il donne naissance, conservent sa conclusion, et cela sans la convertir, comme on l'a fait pour les autres modes. Ils convertissent seulement les prémisses elles-mêmes en les remplaçant par des propositions équipollentes, et ils en changent l'ordre, mettant la négative en premier. C'est pourquoi on dit qu'ils concluent par conversion de prémisses.

En effet, convertissez la prémisse universelle négative du qua-

Omne honestum, utile :

Quoddam igitur justum, utile.

Sed si reflexim inferas,

Quoddam igitur utile, justum,

septimum modum effeceris; nam, ut dictum est, reflectitur in se particularis dedicativa. Quartus modus est, qui conducit ex particulari dedicativa et universali abdicativa abdicativum particulare directim : ut,

Quoddam justum, honestum est :

Nullum honestum, turpe :

Quoddam igitur justum, non est turpe.

Ex hoc modo contrariæ vices inveniuntur prioribus. Octavus et nonus quippe servant ejus illationem : non ut illi reflexam. Conjugationem ipsam tantum reflectunt propositionibus æquipollentibus, mutatoque ordine, ut prior fiat abdicativa, atque ideo conducere dicuntur ambo per conjugationis conversionem.

Nam et si abdicativam universalem quarti convertas, et subjicias ei universalem

trième mode, faites-la suivre de l'universelle affirmative obtenue par la conversion de la particulière affirmative, et vous aurez le huitième mode qui, au moyen de la conversion, tire de deux universelles, l'une négative et l'autre affirmative, une concluante particulière négative. Exemple :

Nulle chose honteuse n'est honnête :
Toute chose honnête est juste :
Donc certaine chose juste n'est pas honteuse.

Le neuvième mode est le produit d'une semblable conversion : d'une générale négative et d'une particulière affirmative, on conclut par conversion à une particulière négative :

Nulle chose honteuse n'est honnête :
Certaine chose honnête est juste :
Donc certaine chose juste n'est pas honteuse.

Veut-on savoir pourquoi à lui seul le quatrième mode en a formé deux, tandis que chacun de tous les autres n'en donne qu'un seul? La raison en est que, si dans le premier mode les deux prémisses sont converties, il y aura une combinaison des deux particulières qui ne conclura à rien. Si l'on convertit l'une seulement, on obtiendra la deuxième ou la troisième figure. Pareillement si dans le deuxième mode on convertit ces mêmes prémis-

dedicativam, quam converterit particularis dedicativa, fiet octavus modus, qui conducit ex universalibus abdicativa et dedicativa particulare abdicativum reflexim : velut,

Nullum turpe, honestum ·
Omne honestum, justum :
Quoddam igitur justum, non est turpe.

Nonus quoque modus per similem conversionem ex universali abdicativa et particulari dedicativa abdicativum particulare conducit reflexim :

Nullum turpe, honestum ·
Quoddam honestum, justum ·
Quoddam igitur justum, non est turpe.

Cur autem solus quartus modus duos genuerit, cæteri singulos, illa ratio est, quia primi modi si utramque propositionem convertamus, fiet conjugatio irrita duarum particularium : sin alteram tantum, fiet aut secunda formula, aut tertia. In secundi modi si utramque convertas, fiet conjugatio noni, quam jam osten-

ses, on aura la combinaison du neuvième, laquelle nous avons déjà démontré naître du quatrième, attendu que la générale affirmative du deuxième mode ne peut se convertir qu'en une particulière; et si l'on n'en convertit qu'une, on aura la deuxième figure ou bien la quatrième.

Or, de ces neuf modes contenus dans la première figure, les quatre premiers sont appelés indémontrables; non pas qu'ils ne puissent se démontrer, comme le pense d'eux tous Ariston, ou qu'il ait été impossible de le faire jusqu'ici, comme à l'égard de la quadrature du cercle; mais parce que ces modes sont si simples et si évidents, qu'ils n'ont pas besoin de démonstration : à tel point que ce sont eux qui engendrent les autres, et leur communiquent le caractère d'évidence qu'ils ont eux-mêmes.

Maintenant nous allons donner les modes de la deuxième figure. Le premier mode, dans la deuxième figure, est celui qui, d'une générale affirmative et d'une générale négative, conclut à une générale négative. Exemple :

Toute chose juste est honnête :
Nulle chose honteuse n'est honnête :
Donc nulle chose juste n'est honteuse.

Ce mode se ramène au deuxième des modes indémontrables, si l'on y convertit les termes de la deuxième proposition. Le

dimus ex quarto gigni, quia universalis dedicativa secundi modi non nisi particulariter converti potest : sin alteram tantum, fiet secunda formula aut quarta.

Ex hisce igitur in prima formula modis novem, primi quatuor indemonstrabiles nominantur : non quod demonstrari nequeant, ut universim Aristo æstimat, aut quod nondum demonstratum sit, ut circuli quadratura; sed quod tam simplices tamque manifesti sunt, ut demonstratione non egeant; adeo ut ipsi cæteros gignant, fidemque illis ex se impertiant.

Nunc formulæ modos trademus secundæ. Primus modus in secunda formula est, qui conducit ex universalibus dedicativa et abdicativa abdicativum universale directim : velut,

Omne justum, honestum :
Nullum turpe, honestum :
Non igitur justum turpe.

Hæc redigitur in secundum indemonstrabilem, conversa ejus secunda proposi-

deuxième mode est celui qui, d'une générale négative et d'une générale affirmative, conclut directement à une générale négative. Exemple :

Nulle chose honteuse n'est honnête :
Toute chose juste est honnête :
Donc nulle chose honteuse n'est juste.

Ce mode ne diffère du précédent par sa combinaison qu'en ceci : à savoir, qu'il prend le sujet de la proposition concluante dans la proposition négative; or, cela tient à ce que l'ordre des prémisses a été interverti, ce qui ne peut avoir lieu dans la première figure. Le troisième mode est celui qui, d'une particulière affirmative et d'une générale négative, conclut directement à une particulière négative. Exemple :

Certaine chose juste est honnête :
Nulle chose honteuse n'est honnête :
Donc certaine chose juste n'est pas honteuse.

Intervertissons dans ce syllogisme les deux termes de la générale négative, nous aurons le quatrième mode indémontrable, d'où naît celui-ci. Le quatrième mode est celui qui, d'une particulière négative et d'une générale affirmative, conclut directement à une particulière négative. Exemple :

tione. Secundus modus est, qui conducit ex universalibus abdicativa et dedicativa abdicativum universale directim : velut,

Nullum turpe, honestum :
Omne justum, honestum :
Nullum igitur turpe, justum.

Hic conjugatione non differt a priore, nisi quod subjectivam particulam ex abdicativo trahit ad illationem : quoniam ita variatus est enunciationis ordo, quod in prima formula fieri non potest. Tertius modus est, qui conducit ex particulari dedicativa et universali abdicativa abdicativum particulare directim : velut,



Quoddam justum, honestum :
Nullum turpe, honestum :
Quoddam igitur justum, non est turpe.

Hujus si convertamus universalem abdicativam, fit indemonstrabilis quartus, ex quo hic nascitur. Quartus modus est, qui conducit ex particulari abdicativa et universali dedicativa abdicativum particulare directim : ut,

Certaine chose juste n'est pas honteuse :
Toute chose mauvaise est honteuse :
Donc certaine chose juste n'est pas mauvaise.

Ce mode est le seul qui se démontre par l'impossible, procédé dont nous parlerons quand nous aurons exposé les modes de la troisième figure.

Dans la troisième figure, le premier mode est celui qui, de deux générales affirmatives, conclut à une particulière affirmative, soit directement, soit par conversion. Exemple :

Toute chose juste est honnête :
Toute chose juste est bonne :
Donc certaine chose honnête est bonne ;

ou bien ainsi :

Donc certaine chose bonne est honnête.

Car peu importe à laquelle des deux prémisses vous empruntiez le sujet de la conclusion, parce que peu importe lequel de leurs attributs vous énonciez le premier. Théophraste a donc eu tort de croire, en raison de cette latitude, qu'il y avait là non pas un seul mode, mais deux. Le deuxième mode est celui qui, d'une particulière affirmative et d'une générale également affirmative,

Quoddam justum, non est turpe :
Omne malum, turpe :
Quoddam igitur justum, non est malum.

Hic solus modus tantum per impossibile approbatur; de qua propositione dicemus, expositis modis formulæ tertiæ.

In tertia formula primus modus est, qui conducit ex dedicativis universalibus dedicativum particulare tam directim, quam reflexim : ut,

Omne justum, honestum :
Omne justum, bonum :
Quoddam igitur honestum, bonum ;

vel sic,

Quoddam igitur bonum, honestum.

Quippe non interest, quam ex utraque propositione facias particulam subjectivam : quoniam non interest, utram prius enuncies. Ideo non recte arbitratus est Theophrastus, propter hoc non unum modum hunc, sed duos esse. Secundus mo-

conclut directement à une particulière affirmative. Exemple :

Certaine chose juste est honnête :
Toute chose juste est bonne :
Donc certaine chose honnête est bonne.

Le troisième mode est celui qui, d'une générale affirmative et d'une particulière affirmative, conclut directement à une particulière affirmative. Exemple :

Tout ce qui est juste est honnête ;
Certaine chose juste est bonne :
Donc certaine chose bonne est honnête.

Le quatrième mode est celui qui, d'une générale affirmative et d'une générale négative, conclut directement à une particulière négative. Exemple :

Toute chose juste est honnête :
Nulle chose juste n'est mauvaise :
Donc certaine chose honnête n'est pas mauvaise.

Le cinquième mode est celui qui, d'une particulière affirmative et d'une générale négative, conclut directement à une particulière négative. Exemple :

dus est, qui conducit ex dedicativis particulari et universali dedicativum particulare directim : ut,

Quoddam justum, honestum :
Omne justum, bonum :
Quoddam igitur honestum, bonum.

Tertius modus est, qui conducit ex dedicativis universali et particulari dedicativum particulare directim : ut,

Omne justum, honestum ·
Quoddam justum, bonum :
Quoddam igitur bonum, honestum.

Quartus modus est, qui conducit ex universalibus dedicativa et abdicativa abdicativum particulare directim : ut,

Omne justum, honestum :
Nullum justum, malum :
Quoddam igitur honestum, non est malum.

Quintus modus est, qui conducit ex dedicativa particulari et abdicativa universali abdicativum particulare directim : ut,

Certaine chose juste est honnête :
Nulle chose juste n'est mauvaise :
Donc certaine chose honnête n'est pas mauvaise.

Le sixième mode est celui qui, d'une générale affirmative et d'une particulière négative, conclut directement à une particulière négative. Exemple :

Toute chose juste est honnête :
Certaine chose juste n'est pas mauvaise :
Donc certaine chose honnête n'est pas mauvaise

De ces six modes, les trois premiers se ramènent au troisième des indémontrables, si on convertit la première proposition du premier et du deuxième. Pour le troisième, il offre la même combinaison que le deuxième, n'en différant qu'en ce qu'il tire son sujet de celle des prémisses du deuxième qui est une générale. Aussi on le ramène au troisième des indémontrables, en convertissant non-seulement une des prémisses, mais encore la conséquence. De même le quatrième et le cinquième naissent du quatrième indémontrable, si on convertit la première de leurs prémisses. Pour le sixième mode, on ne pourra par la conversion ni d'une de ses prémisses ni des deux le ramener à quelqu'un des indémontrables : il ne se prouve que par l'impossible. Il a

Quoddam justum, honestum :
Nullum justum, malum :
Quoddam igitur honestum, non est malum.

Sextus modus est, qui conducit ex dedicativa universali et abdicativa particulari abdicativum particulare directim : ut,

Omne justum, honestum :
Quoddam justum, non est malum :
Quoddam honestum, non est malum.

Ex his sex modis primi tres rediguntur ad tertium indemonstrabilem, conversa priore propositione primi et secundi; tertius enim secundo eamdem conjugationem habet : hoc uno differens, quod ex universali trahit particulam subjectivam : propter quod non tantum propositionis, verum etiam illationis conversione redigitur ad tertium. Item quartus et quintus nascuntur ex indemonstrabili quarto, conversis prioribus propositionibus eorum. Sextus autem modus nec utraque nec altera redigi conversa ad indemonstrabilem aliquem potest, sed per impossibile

cela de commun avec le quatrième de la deuxième figure ; et c'est pour cela que tous les deux ils sont comptés les derniers. Quant aux autres, leur ordre est disposé, dans toutes les figures, selon l'importance diverse qu'ils prennent en raison des prémisses qui y sont combinées et de leurs conclusions. Car comme l'affirmation s'énonce avant la négation, et que ce qui est général prévaut sur ce qui est particulier, les propositions générales prennent le pas avant les particulières, et les propositions affirmatives, soit prémisses, soit conséquences, passent avant les négatives. Le mode qu'on place avant les autres est celui qui se ramène le plus facilement à l'indémontrable, c'est-à-dire qui s'y ramène par une seule conversion ; et, du reste, c'est la seule manière de prouver que ces modes arrivent à une conclusion certaine.

Il y a encore une manière de prouver, commune à tous les modes, même aux indémontrables : c'est celle qui est dite : par l'impossible, et que les stoïciens appellent première constitution ou premier exposé. Ils la définissent ainsi : *Si de deux prémisses on infère une conclusion, chacune d'elles combinée avec le contraire de la conclusion, inférera nécessairement le contraire de la prémisse restante.* Voici maintenant l'ancienne définition : *Nier la conséquence d'un syllogisme quelconque en même temps qu'on accepte une des deux prémisses, c'est nier la seconde prémisse.* Cet aphorisme a été formulé contre ceux qui en concédant

tantum approbatur : sicuti quartus in secunda formula, et ideo utrique novissimi numerantur. Cæterorum autem in omnibus formulis ordinatio facta est pro differentia conjugationum et illationum. Nam quia prius sit dicere, quam negare, potentiusque est universale, quam particulare : priores sunt universales particularibus, et utrisque dedicatio et illatio similes sunt ; et is præponitur modus, qui celerius ad indemonstrabilem redigitur, id est, una conversione, quæ una probatio est certos eos ad eludendum modos esse.

Est et altera probatio communis omnium, etiam indemonstrabilium, quæ dicitur per impossibile, appellaturque ab Stoicis prima constitutio, vel primum expositum ; quod sic definiunt : *Si ex duobus tertium quid colligitur, alterum cum eorum contrario illationis colligit contrarium relicti.* Veteres autem sic definierunt : *Omnis conclusionis si sublata sit illatio, assumta alterutra proposi-* [illegible]*liquam.* Quæ res inventa est adversus eos qui, concessis acceptioni-

des prémisses se refusent impudemment à la conséquence; car il les réduit à l'absurde, attendu que de ce qu'ils nient on tire une conclusion contraire à ce qu'ils avaient concédé auparavant. Or, il est impossible que deux choses contraires soient simultanément vraies. Ils sont donc, sous peine d'absurdité, contraints d'admettre la conséquence; et les dialecticiens ont eu raison de déclarer que ce mode est vraiment celui dans lequel le contraire de la conclusion, combiné avec une des deux prémisses, détruit l'autre prémisse.

Les stoïciens prétendent qu'une conséquence n'est niée ou qu'une des prémisses n'est réfutée, que si on emploie une particule négative, comme *tout est, il n'est pas vrai que tout soit; certaine chose est, il n'est pas vrai que certaine chose soit.* Il se forme donc contre toute conséquence huit conclusions contraires; attendu que chaque prémisse est réfutée de deux manières; et l'on construit deux fois quatre syllogismes, tantôt en faisant précéder d'une particule négative la conséquence, tantôt en acceptant la contradictoire de cette conséquence même. Choisissons pour exemple le premier des modes indémontrables :

Toute chose juste est honnête :

Toute chose honnête est bonne :

bus, id, quod ex illis colligitur, impudenter recusant; per hoc enim compelluntur ad impossibilia; dum ex eo, quod negant, contrarium aliquid invenitur ei quod ante concesserant. Porro contraria simul esse vera, impossibile est. Ergo per impossibile compelluntur ad conclusionem. Nec frustra constituerunt dialectici, eum verum modum esse, cujus adversum illationis cum altera acceptione tollit reliquam.

At Stoici quidem tantum negativa particula præposita putant illationem recusari, vel ex propositionibus alteram tolli : utpote, *Omnis, non omnis : quidam, non quidam*. Fiunt igitur adversus unamquamque conclusionem contrariæ, quæ opponantur, octo, quoniam utraque acceptio bifariam tollitur : fiuntque conclusiones bis quaternæ, modo negativa particula præposita illationi, modo alterutra illationis accepta. Exemplo sit primus indemonstrabilis :

Omne justum, honestum

Omne honestum, bonum

Donc toute chose juste est bonne.

Celui qui se refuse à cette conclusion après avoir accepté les prémisses, dira nécessairement :

Certaine chose juste n'est pas bonne.

Or, si vous faites précéder cette proposition d'une des deux qui sont accordées :

Toute chose juste est honnête,

vous aurez une conséquence selon le sixième mode de a troisième figure :

Donc certaine chose honnête n'est pas bonne ;

ce qui est le contraire de la deuxième proposition, laquelle avait accordé :

Toute chose honnête est bonne.

Pareillement, si les prémisses restant les mêmes, nous concluons par l'équipollente, nous aurons cette conséquente-ci, qui est encore tout l'opposé :

Donc il n'est pas vrai que toute chose honnête soit bonne.

De même, nous aboutirons à deux autres conclusions, si nous prenons la deuxième proposition comme nous avons établi la première, à savoir :

Omne igitur justum, bonum.

Qui hanc illationem concessis propositionibus negat, necesse est dicat,

Quoddam justum non est bonum.

Huic si proponas priorem ex duabus concessis,

mne justum, honestum;

fit illatio secundum sextum modum in tertia formula,

Quoddam igitur honestum, non est bonum ;

quod repugnat secundæ propositioni, quæ concesserat :

Omne honestum, bonum.

Hæc item omnino opposita conclusio est, si iisdem manentibus, æquipollentem ejus inferas : ut,

Non igitur omne honestum, bonum.

Similiter et alteræ fiant duæ conclusiones, si ut nunc proposuimus priorem propositionem, sic assumamus posteriorem,

Certaine chose juste n'est pas bonne :

Toute chose honnête est bonne :

on arrive à une conclusion double, qui appartient au quatrième mode de la deuxième figure :

Donc il n'est pas vrai que toute chose juste soit honnête,

ou :

Donc certaine chose juste n'est pas honnête.

Or, chacune de ces deux conclusions répugne également à la première proposition, qui avait accordé :

Toute chose juste est honnête.

Maintenant, laissons subsister ces quatre conclusions; changeons seulement une prémisse, et, au lieu de celle-ci :

Certaine chose juste n'est pas bonne,

mettons :

Il n'est pas vrai que toute chose juste soit bonne,

de manière à ce que la conclusion soit doublement niée; on obtiendra quatre autres conclusions avec les mêmes changements. Pareillement, si vous substituez à cette même prémisse la suivante.

Quoddam justum non est bonum :

Omne honestum, bonum :

fit illatio quarti modi secundæ formulæ duplex,

Non igitur omne justum, honestum :

vel,

Quoddam igitur justum, honestum non est.

Quarum utravis æque priori propositioni repugnat, quæ concesserat,

Omne justum, honestum.

His quatuor conclusionibus manentibus, tantum propositione mutata, et pro eo quod erat,

Quoddam justum non est bonum,

si facias,

Non omne justum, bonum,

ut bifariam sit sublata illatio; erunt alteræ quatuor conclusiones iisdem mutationibus. Item si pro eodem facias,

Nulle chose juste n'est bonne,

de manière à nier triplement la conséquence, il y aura trois fois quatre conclusions, mais seulement dans les modes qui concluront par une générale. Car il n'y a qu'une conclusion générale qui puisse être réfutée de trois manières; et conséquemment les autres formes de syllogismes ne peuvent jamais avoir contre elles plus de huit conclusions.

Du reste, de même que, si on le veut, on pourra formuler toutes ces réfutations séparément selon chaque mode en particulier d'après la marche que nous indiquons; de même aussi on peut suivre le procédé algébrique, c'est-à-dire employer des lettres pour indiquer l'ordre et le changement des propositions ainsi que des termes. En énumérant les syllogismes, on leur conservera l'ordre d'importance de leurs conclusions. Soit le premier mode des indémontrables représenté par la formule :

A est affirmé de tout B :
Et B est affirmé de tout C :
Donc A est affirmé de tout C.

On commence par l'attribut, et conséquemment aussi par la deuxième proposition. Or, ce deuxième mode, ainsi disposé, devient, en renversant les termes :

Nullum justum, bonum,

ut trifariam sit sublata illatio; erunt tertiæ quatuor conclusiones duntaxat in his, quæ habebunt universalem illationem. Ea enim potest sola trifariam tolli; at in cæteris solæ octo.

Quas si quis velit singillatim sub unoquoque, per omnes formulas poterit suggerere ad exemplum, quod proposuimus; ut etiam hypotheticorum more, per literas ordine propositionum et partium commutato, sed vi manente, sit primus indemonstrabilis :

A de omni B :
Et B de omni C :
Igitur A de omni C.

Incipiunt a declarante, atque ideo et a secunda propositione. Hic adeo modus secundum hos perfectus, retro talis est :

Tout C est B :

Tout B est A :

Donc tout C est A.

Les stoïciens, au lieu de lettres, emploient des nombres, et formulent ainsi :

Si le premier a lieu, pareillement le deuxième :

Or le premier a lieu :

Donc le deuxième.

Aristote ne signale que quatre indémontrables dans la première figure; Théophraste et les autres en comptent cinq. Cela tient, à ce que ceux-ci prenant la proposition indéterminée arrivent aussi à la conclusion indéterminée. Or il est inutile de s'arrêter à cette dernière, attendu qu'elle est prise comme proposition particulière, et que les modes seront les mêmes que ceux qui résultent d'une particulière. Continuons : nous avons déjà montré que dans la première figure il y a quatre modes; si on veut les doubler en prenant l'indéterminée pour une particulière, et en concluant par une proposition indéterminée, il y aura en tout vingt-neuf modes. Ariston d'Alexandrie et quelques péripatéticiens modernes admettent encore cinq autres modes de conclu-

Omne C B :

Omne B A :

Omne igitur C A.

Stoici porro pro literis numeros usurpant : ut,

Si primum, secundum :

Atqui primum :

Secundum igitur.

Verum Aristoteles in prima formula quatuor solos indemonstrabiles prodit : Theophrastus et cæteri quinque enumerant. Nam propositionem jungentes indefinitam, colligunt quoque illationem indefinitam. Hoc supervacaneum est tradere, quum indefinita pro particulari accipiatur, et iidem futuri sint modi, qui sunt ex particulari. Item jam ostendimus in prima formula quatuor; quos si quis velit geminare, indefinitam pro particulari accipiens, indefinitamque subjiciens illationem; erunt omnes novem et viginti. Aristo autem Alexandrinus, et nonnulli peripatetici juniores quinque alios modos præterea suggerunt universalis illatio-

sions au moyen de générales : dans la première figure, trois; dans la deuxième, deux, en substituant le particulier au général. Mais quand le plus a été accordé, il est tout à fait absurde de conclure par le moins. Il reste donc prouvé, que les modes certains, dans les trois figures qui leur sont consacrées, ne s'élèvent pas au delà des dix-neuf indiqués ci-dessus.

Il y a quatre propositions : deux particulières, deux générales. Chacune d'elles, comme dit Aristote, se combine de quatre sortes, pouvant être suivie, soit d'une proposition du même genre qu'elle, soit de chacune des trois autres; et de cette manière, dans chaque figure il y a seize combinaisons. Six d'entre elles sont également nulles dans toutes les figures; deux, quand une des deux négatives, n'importe laquelle, précède une autre négative; quatre, lorsqu'une des deux particulières, n'importe laquelle, se précède elle-même ou vient après une autre : en effet il n'y a pas de conclusion possible toutes les fois qu'il y a dans les premisses deux particulières ou deux négatives. Restent donc pour chaque figure dix combinaisons. Or de ces dix, aussi bien dans la première que dans la deuxième figure deux sont nulles, lorsqu'une générale affirmative précède une particulière, soit affirmative, soit négative. Pareillement encore, dans la première et dans la troisième figure, il faut retrancher deux combinaisons, à savoir

nis : in prima formula tres, in secunda duos, pro quibus illi particulares inferunt; quod perquam ineptum est, cui plus concessum sit, minus concludere. Omnes autem modos in tribus eorum formulis certos non nisi undeviginti esse, quos supra ostendimus, comprobatur.

Quatuor sunt propositiones : duæ particulares, duæ universales. Harum unaquæque, ut ait Aristoteles, ut sit subjecta sibi, et aliis tribus præponatur, quaterne scilicet conjungitur; atque ita senæ denæ conjugationes in singulis formulis erunt. Harum sex æqualiter in omnibus non valent; duæ quidem, quum ex abdicativis utravis alteram præcedit; quatuor autem, quum ex particularibus utravis aut semet præcedit, aut alteri subditur. Nihil enim concludi potest, ubicunque aut duæ particulares sunt, aut duæ abdicativæ. Igitur remanent singulis formulis denæ conjugationes. Porro ex his tam in prima quam in secunda formula duæ non valent, quum universalis dedicativa particulari præponitur. Similiter et in prima et tertia formula duæ recidantur, quibus particularis abdicativa utramvis dedica-

celles où une particulière négative précède une affirmative quelle qu'elle soit. Ce qui fait qu'à la première figure il reste pour ses neuf modes six combinaisons, et aux deux autres figures, huit. De ces huit, il y en a une qui ne peut se prouver ni dans l'une ni dans l'autre figure; c'est celle où une générale négative précède une particulière affirmative. Des sept qui restent, il y en a dans la deuxième figure quatre qui sont fausses; c'est quand une générale affirmative est jointe à une autre affirmative, soit générale, soit particulière, et cela quel que soit l'ordre de leurs termes. De même, dans la troisième figure, il y en a deux qui par elles-mêmes n'ont pas de valeur; c'est quand une négative, n'importe laquelle, est placée avant une générale affirmative. Les autres combinaisons certaines qui restent sont au nombre de trois dans la deuxième figure, de cinq dans la troisième, comme nous l'avons fait voir ci-dessus, lorsque nous les avons ramenées aux six combinaisons de la première figure.

Ainsi, des quarante-huit combinaisons, quatorze seulement sont valables. Les trente-quatre autres que j'ai énumérées sont repoussées, et doivent l'être, parce que d'un principe vrai elles peuvent aboutir à une conclusion fausse. C'est ce que chacun peut facilement vérifier d'après les cinq espèces d'attributs ci-dessus énoncés, le genre, le propre, etc. De plus, avec ces qua-

tivam antecedit. Quo fit, ut remaneant primæ formulæ sex conjugationes jam in novem modis : reliquis duabus formulis adhuc octonæ; ex quibus una in neutra probatur, quum universalis abdicativa præcedit particularem dedicativam; ex his septenis quæ supersunt, jam propriæ sunt in secunda formula quatuor falsæ : quum universalis dedicativa vel sibimet ipsa, vel particulari suæ utrovis loco jungitur : vel quum præcedit altera. Item propriæ in tertia formula duæ non valent, quum utravis abdicativa universali dedicativæ præponitur; reliquas certas esse tres in secunda, quinque in tertia formula, supra ostendimus, quum eas ad sex conjugationes primæ formulæ redigeremus.

Igitur ex quadraginta octo conjugationibus, quatuordecim solæ probantur. Cæteræ triginta quatuor, quas enumeravi, merito repudiantur, quia possunt ex veris falsa concludere; quod cuivis facile est experiri per illas quinque supradictas significationes generis, proprietatis, etc. At ex illis quatuordecim, quas pro-

torze combinaisons desquelles nous avons prouvé l'existence, on ne peut pas établir plus de modes que nous n'en avons indiqué : c'est ce que démontrent les conclusions elles-mêmes, soit qu'on les prenne dans leur ordre naturel, soit qu'on les convertisse autant que la vérité le permet. Conséquemment le nombre de ces modes ne saurait être augmenté.

bavimus, non plures, quam prædictum est, modos fieri docent ipsæ illationes ; ut tum directim sumantur, tum reflexim. quousque ipsa veritas passa est; propterea eorum non potest numerus augeri.

NOTES

DE

LA DOCTRINE DE PLATON

LIVRE PREMIER

Page 169. DE LA DOCTRINE DE PLATON. Quelques éditions portent *de l'Ensemble des Doctrines de Platon.* Pour la concordance des trois traités, *voir* l'Avant-propos.

— L. 1. *A cause de son extérieur.* En grec Πλατὺς veut dire large; et Platon avait de larges épaules.

— L. 2. *Il s'appelait d'abord Aristoclès,* etc. — *Voyez* pour ces détails et pour les suivants la *Vie de Platon,* par Diogène-Laërce.

— L. dernière. *Le mois appelé Thargélion chez les Attiques.* C'est à peu près notre mois d'avril. — *Et le jour où, dit-on,* etc. Ce jour était le sixième de Thargélion.

P. 170, l. 2. *On rapporte qu'il vint au monde le lendemain d'un anniversaire de la naissance de Socrate.* Le texte est beaucoup moins explicite : « Nous savons que Socrate était né la veille. »

— L. 15. *Des demi-dieux.* Le texte dit : « des héros; » mais ce dernier mot est restreint en français à une signification qui ne convient pas ici.

— L. 17. *En effet Speusippe, qui avait recueilli sur son compte des détails de famille.* Speusippe était neveu de Platon, attendu que Potone, sa mère, était sœur de ce philosophe.

— L. dernière. *Il eut deux frères germains.* On sait que les « frères germains » sont fils du même père et de la même mère. C'est ce que dit le texte latin.

P. 171, l. 3. *Aux jeux Pythiens et aux jeux Isthmiques*. Les premiers étaient consacrés à Apollon, les seconds, à Neptune.

— L. 10. *On lui avait inculqué d'abord les principes de la secte d'Héraclite*. Diogène-Laërce dit que ce ne fut, au contraire, qu'après la mort de Socrate.

— L. 12. *Les autres socraticiens*. Bien que ce mot ne soit pas dans le dictionnaire de l'Académie, nous l'avons hasardé. Traduire : « les autres disciples de Socrate, » serait admettre, ce qui n'est pas, que Socrate reconnaissait « des disciples. » Pour le mot *socratique*, nous estimons qu'il s'applique exclusivement aux choses.

— L. dernière. *La continence*. On sait que les pythagoriciens s'abstenaient de manger de la viande. — *De ce qu'il avait remarqué que les pythagoriciens fortifiaient leur intelligence par d'autres études*. C'est en quoi les pythagoriciens différaient des cyniques, qui négligeaient la philosophie naturelle et rationnelle pour ne s'occuper que d'une morale dure et imprudente. Ils différaient aussi des épicuriens, qui cultivaient à la vérité la philosophie et la morale, mais qui repoussaient les mathématiques et la logique.

P. 172, l. 4. *De la religion des prêtres*. Littéralement : « des rits des prophètes. »

— L. 8. *Les guerres dont l'Asie était alors le théâtre*. Ce sont probablement les guerres de Cyrus le Jeune contre Artaxerce Mnémon, son frère.

— L. 17. *A différentes écoles*. Le texte dit : « à différentes officines. »

— L. 18. *La logique*. Littéralement : « la partie intellectuelle. »

P. 173, l. 3. *De l'un et de l'autre sexe*. On cite parmi les femmes, Lasthénie de Mantinée et Axiothéa de Phliasie.

— L. 7. *En autant d'or qu'en portent comme insigne à leur oreille*. Les jeunes gens de condition libre portaient à l'oreille droite un pendant qui s'appelait ἐλευθέριον, c'est-à-dire, signe de liberté. Les jeunes filles libres en portaient aux deux oreilles.

— L. dernière. *La philosophie appliquée à la nature*. La traduction exacte serait : « la philosophie naturelle, » sens tout à fait contraire au passage.

P. 174, l. 5. *Son opinion sur Dieu*. Ce qui suit est presque tout entier littéralement traduit du *Timée* de Platon : τὸν μὲν οὖν ποιητὴν

καὶ πατέρα κ. τ. λ. — *Qui embellit toutes choses.* Nous lisons dans le texte *omnium exornator*, contrairement à l'édition de Dauphin, qui donne et veut justifier *extortor*. Cette correction, *exornator*, a été proposée à Bosscha par Lennep.

P. 174, l. 7. *La béatitude réside en lui et part de lui.* Littéralement : « il est béat et béatifiant. »

— L. 15. *Pour la matière*, etc. *Timée* : « Διὸ τὴν τοῦ γεγονότος;... ἄμορφον, πανδεχές. »

Ibid. Incréable. Nous hasardons encore ce mot.

P. 175, l. 7. *Parce qu'un corps ne présente rien d'incorporel.* Le traducteur de la collection de M. Nisard donne : « puisque rien d'incorporel ne donne naissance au corps. »

Ibid. Si donc quelque considération la lui fait regarder comme corporelle, c'est la force des choses et le raisonnement. Voici comment ce passage est traduit dans la collection de M. Nisard : « C'est en quelque sorte par la force des choses et en vertu d'une déduction logique qu'il est obligé d'en reconnaître l'existence. » Le traducteur met en note : « Nous n'avons pas traduit l'expression *corpoream*, qui, selon nous, s'est glissée dans les manuscrits par une inadvertance de copiste. La pensée de Platon n'est pas qu'il est obligé par la force des choses de reconnaître que la matière est corporelle, puisqu'il déclare partout qu'elle n'est pas. Mais, comme on le voit dans le *Timée*, un raisonnement en quelque façon bâtard le conduit à déclarer que la matière existe, avec une indétermination absolue. Apulée n'a certainement pas été assez infidèle en ce point pour écrire l'expression *corpoream*, qui est démentie d'ailleurs par les phrases suivantes. »

Nous ne voyons dans aucun commentaire rien qui puisse motiver cette observation du nouveau traducteur; toutefois nous avons tenu à la reproduire.

— L. 14. *Combiner ces deux opinions.* Littéralement : « par une opinion altérée. »

— L. 21. *Tout ce qui naît.* L'expression latine *gignentium* est ici remarquable, en ce qu'elle est prise dans le sens neutre ou passif au lieu de l'actif, comme c'est l'ordinaire; de même un peu plus loin, p. 180, l. 6 : « tous les objets créés. »

P. 176, l. 1. *Il y a deux essences. Voir* Diogène-Laërce, *Vie de Platon.*

P. 176, l. 14. *De la substance précédente*. Le traducteur de la collection de M. Nisard donne : « de l'essence supérieure. » Quelques lignes plus haut, *superior* signifie sans aucun doute : « énoncée la première. » Il n'y a pas de raison pour que ce mot change de sens à six lignes d'intervalle.

P. 176, l. 16. *La substance intelligente*. Mot à mot : « la substance de comprendre, » ou bien « la substance d'être compris, » *intelligendi substantia*.

P. 177, l. 1. *Dit notre philosophe*. Ces mots ne sont pas dans le texte; mais ainsi nous indiquons, que le latin procède constamment par des infinitifs : *esse... signari*, etc.

— L. 4. *Attendu que ce sont* etc. Le texte dit : « Si ce sont etc.

— L. 9. *Ce fut Dieu qui, en construisant l'univers*, etc. Tout ceci est traduit presque littéralement du *Timée* : c'est donc à Platon, et surtout au Platon de M. Cousin, que nous devons renvoyer nos lecteurs pour la plus grande partie de tout ce traité.

— L. 13. *Scalène*. Ce seul mot suffit pour rendre la périphrase latine : *Qui fit non paribus angulis*.

— L. 17. *L'octaèdre*. Le texte donne *octangula sphæra*.

— L. dernière. *D'un mouvement moins rapide*. Littéralement : « d'une rapidité *seconde*, » ou « secondaire. »

P. 178, l. 4. *Cubique*. Mot à mot : « des dés. »

P. 180, l. 1. *En tout cas*. Nous ajoutons ces mots.

— L. 4. *Elle ne périra en aucune façon lorsqu'elle aura été dégagée du corps*. Dans notre première édition, ce passage avait été mal compris : « Elle est par-dessus tout impérissable, attendu qu'elle est tout à fait distincte du corps. »

— L. 5. *Elle est antérieure à tous les objets créés*. Dans la phrase latine il y a deux choses à remarquer : *gignentium* pour *genitorum*, comme nous l'avons signalé plus haut (note de la p. 175); puis, le génitif à la suite d'un comparatif, d'après la syntaxe grecque et non pas d'après la latine : *Seniorem omnium gignentium*, au lieu de *segniorem omnibus gignentibus* ou de *segniorem quam omnia gignentia*.

— L. 10. *Mais il existe encore une autre âme céleste, source*

de toutes les âmes. Virgile développe cette théorie en beaux vers au livre VI de l'*Énéide*, v. 724 et suiv.

P. 180, l. 17. *Qui fait ainsi mouvoir le monde en musique et avec mélodie*. On sait que *mundus*, en latin, κόσμος, en grec, signifie en soi « ordre, ornement. »

— L. avant-dernière. *Il l'appelle sensible*. Le texte donne *opinabilem*. Le traducteur de la collection de M. Nisard : « conçue par l'opinion. »

P. 181, l. 8. *La nature sensible*. Nous avions, une première fois, supposé mal à propos qu'il s'agissait de « deux méthodes de raisonnement, » et non pas de « deux natures. »

— L. 11. *Le temps est l'image de l'éternité*. J.-B. Rousseau, dans son ode au prince Eugène, a dit :

Le Temps, cette image mobile
De l'immobile Éternité,

deux vers, dit la Harpe, qui sont au nombre des plus beaux qu'on ait faits dans aucune langue.

— L. avant-dernière. *Aux erreurs de notre intelligence*. Nous lisons dans le texte, avec Oudendorp : *errorem intellectus incidere*, et non pas *in errorem*, etc. Cette absence de la préposition *in* est justifiée par une foule d'exemples dans notre auteur même : Vol. I, p. 45 : *Fortunam scævam... incidit;* ibid. p. 47 : *Ulysseam peregrinationem incidant;* ibid., p. 178 : *meas manus incidisti;* ibid. p. 184 : *proximam convallem incidebant*.

P. 182, l. 17. *Lorsque le soleil a passé successivement par les quatre saisons*. Au lieu des « saisons, » le commentateur du Dauphin voit ici les premiers signes du zodiaque : le Bélier, le Cancer, la Balance et le Capricorne, sous lesquels ont lieu l'équinoxe du printemps, le solstice d'été, l'équinoxe d'automne et le solstice d'hiver.

P. 184, l. 2. *Et le reste des constellations*. Mot à mot : « Et les autres étoiles des astres. »

— L. 4. *C'est celle que notre philosophe appelle encore démons*. Apulée précise nettement cette espèce d'êtres dans le traité *du Dieu de Socrate* (page 116, l. 9 de ce volume) : « Il existe certaines puissances... qui habitent les espaces aériens placés entre la voûte des cieux et notre humble séjour; et c'est par leur moyen

que nos désirs et nos mérites parviennent jusqu'aux dieux. Les Grecs les appellent *démons.* »

P. 184, l. 7. *Car il les nomme ainsi : (Choïca et chersaia.)* L'édition du Dauphin et celle d'Oudendorp ne donnent que le premier de ces deux mots grecs. Il nous semble que le second était appelé par ce qui précède dans le texte latin : *terrenum atque terrestre.*

— L. 11. *Qu'aucun monde ne renferme.* Mot à mot : « Ultramondain, » *ultra-mundanus,* dit le texte.

— L. 13. *Celui que plus haut nous avons montré père* etc. Voyez précédemment, page 174, l. 6 : « C'est lui qui est le créateur de l'univers, qui embellit toutes choses. »

— L. 16. *Que les anciens Romains appellent Médioxymes.* Cette expression se trouve dans Plaute, *la Cassette,* act. II, sc. I : « Puissent les divinités supérieures, inférieures et médioxymes... »

P. 185, l. 2. « *La Providence, c'est une pensée divine* etc. On retrouve en effet ces mots dans Platon, au Xe livre *des Lois.* La différence caractéristique signalée ici, est celle qu'il y a entre l'idée de « pensée » et celle de « loi. »

— L. 11. *Les dieux du ciel.* A savoir, le Soleil, la Lune et les autres astres qui se voient dans le ciel. — *Qui a institué... des dieux mortels.* A savoir : l'Océan, Thétys, Phorcys, Saturne, Rhée, et d'autres du même genre.

— L. avant-dernière. *Et les interprètes des hommes, quand ceux-ci veulent obtenir une faveur des dieux.* — *Voyez* d'Apulée lui-même, dans le *Dieu de Socrate*, un passage que nous venons de citer déjà plus haut, et que nous avions précédemment indiqué, page 81, dans une de nos notes sur les *Florides* : « Il existe certaines puissances, etc... »

P. 186, l. 11. *N'a rien donné.* C'est l'expression même du texte : *Dedit.*

— L. 13. *Que l'âme humaine est la reine du corps.* C'est ce qui se retrouve dans *le Phédon.* Salluste dit de même dans son *Catilina,* ch. I : *Animi imperio, corporis servitio magis utimur.*

— L. 14. *Le principe raisonnable.* Le texte dit : « la rationabilité, » *rationabilitatem.*

— L. avant-dernière. *Hôtelleries... de la luxure.* Nous nous dé-

cidons à reproduire la bizarre image des mots latins : *diversoria nequitiæ.*

P. 187, l. 8. *Le chef est placé* etc. « *Chef* » est ici dans le sens de « tête. »

— L. 10. *Les différents organes* etc., à savoir, les narines, les yeux, les oreilles.

— L. 20. *Des messagers aériens.* A savoir « les paroles, » que les poëtes, et Homère principalement, appellent « ailées. » Nous avons eu déjà l'occasion de signaler cette périphrase, à propos d'un passage des Florides, nº xv. Voir les notes, page 85 de ce volume.

P. 189, l. 3. *Le rempart des dents.* Pour dire « les dents » mêmes. Cette périphrase, ἕρκος ὀδόντων, se rencontre à chaque instant dans Homère, *Iliade,* IV, 350, IX, 409, XIV, 82 ; *Odyssée,* I, 64, III, 230, V, 22, X, 328, et ailleurs. Disons, à ce propos, que la mention simultanée des dents et des lèvres, qui est faite ici, est un argument de plus contre l'opinion des anciens interprètes d'Homère, et, avec eux, de Wolf, de Voss, et d'autres, qui entendent par ἕρκος ὀδόντων « les lèvres qui protégent les dents. » Il est bien plus rationnel de l'entendre des dents elles-mêmes, ainsi nommées à cause de leur ressemblance avec une palissade. Le passage d'Apulée devient décisif en faveur de ce sens.

— L. 5. *A introduire les aliments dans l'estomac.* L'expression du texte *copias,* qui répond au mot *aliments,* est remarquable. Elle se trouve employée dans le même sens par Pline le Jeune, ép. xvii du liv. II : *Cæteras copias Ostiensis colonia ministrat.* « Les autres denrées lui viennent d'Ostie. »

— L. 6. *L'organe de la droite raison.* L'expression latine, *promtuarium rectæ rationis* est remarquable.

— L. 10. *L'ensemble, la figure* etc. Toute cette phrase est fort difficile à construire et à analyser grammaticalement. Nous supposons que les adjectifs neutres *alia* et *pejora* qualifient les deux sujets composés *totius corporis habitus* et *figura membrorum,* dont l'un est masculin, l'autre, féminin, mais qui l'un et l'autre représentent des choses inanimées, et veulent, ainsi, l'adjectif au neutre.

P. 190, l. 3. *Et ce concours est d'une extrême utilité pour notre organisation.* Mot à mot : « Ce qui est très-avantageux pour les fibres. »

— L. 4. *Les circonvolutions des intestins.* Bon nombre d'édi-

teurs donnent *gyris intestinorum*, leçon très-plausible. Nous lisons avec Oudendorp *hiris;* et nous retrouvons cette expression dans Plaute, *Curculio*, act. II, sc. I, v. 23 : « Hiræ omnes dolent. »

P. 190, l. 5. *Sont roulés en replis nombreux*. Littéralement : « Sont empêchés par des replis. »

— L. 6. *Ne se fassent un passage*. Ajoutez : « dans le corps, dans le ventre. » L'expression bizarre *se penetrare* se trouve déjà au VIII[e] livre des *Métamorphoses*. Voir vol. I, page 269, et, pour les notes, page 471. Nous ne pensons pas que le sens adopté par le traducteur de la collection de M. Nisard soit le véritable : « ne se confondent ensemble. »

— L. 13. *La charpente osseuse est recouverte par les viscères*. Le mot *visceribus*, si nous avions tenu davantage à l'expression technique, eût été plus exactement traduit par *les parties molles*. Car l'expression *viscères* est généralement réservée par les anatomistes pour indiquer les organes renfermés dans les grandes cavités du corps, telles que la poitrine et l'abdomen. La théorie physiologique développée dans cette page et dans l'autre ne repose sur aucun fondement solide. Mais, au reste, les annales, même plus modernes, de la science sont remplies d'assertions qui n'ont pas une plus grande valeur, et que les découvertes récentes ont pour toujours renversées.

P. 193, l. 15. *Comprimé d'une manière fâcheuse*. Le texte dit : « par des défilés importuns. »

LIVRE DEUXIÈME

P. 197, l. 1. *Le principal objet de la philosophie morale*, etc. Comme déjà nous avons eu occasion de le dire dans ces notes, il ne nous semble pas à propos de commenter rigoureusement Apulée pour toute la partie philosophique de ses ouvrages. Ce n'est point à une telle paraphrase que doivent s'appliquer des commentaires; et nous renvoyons le lecteur à ceux qui éclaircissent le texte original, à savoir Platon. Nous recommandons seulement l'analyse substantielle que nous donnons en tête des traités sous le nom d'Argument. — *Mon fils Faustinus*. Ce Faustinus n'est pas connu. C'était probablement quelque jeune homme de grande famille, à qui

Apulée dédiait son livre, et qu'il appelle, par amitié, son fils. Du reste, il n'est pas probable que notre auteur eût d'enfants : comme on le verra dans l'*Apologie*, il s'était marié avec une veuve déjà sur le retour, et qui n'était plus d'âge à le rendre père.

P. 197, l. 7. *D'entre les biens, selon lui*, etc. Ce passage, comme presque tout le livre, est tantôt la traduction, tantôt la paraphrase du livre *des Lois* de Platon et de sa *République*.

P. 198, l. 1. *Sont les vertus de l'âme*. A savoir, la prudence, la tempérance, la justice, et le courage, dont l'auteur a déjà parlé.

— L. 4. *C'est la continence*. Elle a été appelée *pudeur* deux lignes plus haut.

— L. 5. *Platon établit entre les biens cette différence :* etc. Toute cette division est indiquée au premier livre *des Lois*. Elle se retrouve aussi dans Plotin, Ennéades, I, liv. VII.

— L. 11. *Qui se rattachent aux avantages corporels*. Platon les précise : la santé, la beauté, la force. — *Et ceux que nous appelons étrangers*. Platon : « la richesse, mais la richesse non aveugle, la richesse douée d'une vue pénétrante, et qui se laisse diriger par la prudence. » — *Aux yeux des sages*, etc. Voyez Platon, au deuxième livre *des Lois*.

— L. 20. La répétition du verbe *atteindre* se trouve dans le texte.

— L. 21. *Qui tient à l'humanité*. Platon dit expressément ἀνθρώπινα ἀγαθά.

P. 199, l. 1. *Ou par ce qui en a l'apparence*. Voir le *Protagoras* de Platon.

— L. 8. *Mais encore pour l'humanité tout entière*. Platon le dit encore dans sa neuvième Épître, adressée à Archytas de Tarente.

— L. 12. *Ni absolument bon, ni absolument mauvais*. Platon, dans le *Ménon*.

P. 201, l. 3. *Les inspiratrices de tout mal*. Le texte dit *vitiorum ducatrices;* et ce dernier mot est bizarre, aussi bien que *indocibilitas, incommobilitas, summitas*, qui se trouvent un peu plus loin.

— L. 4. *La colère et la débauche*. Platon, *Timée*.

— L. 6. *L'excès et le manque*. Platon, au quatrième dia-

logue *de la République :* « L'excès produit les délices, le désœuvrement, l'amour du nouveau; le manque produit aussi ce dernier amour, et de plus la bassesse des sentiments et les actes coupables. »

P. 201, l. 17. *La première, ennemie de la science.* Le texte donne : « ennemie de la sagesse, » *sapientiæ.* Mais nous pensons qu'ici *sapientia* est pris dans le sens du grec σοφία; d'autant mieux que cette idée de « sagesse » se trouve reproduite un instant après par *prudentia.* Nous suivons cette distinction dans toute la suite du traité. — *L'audace.* Dans le *Protagoras* Platon la distingue du courage.

— L. 18. *Le principe irascible a pour antagoniste l'audace.* Il n'y a que deux mots dans la phrase latine : *Iracundiam, audacia.* Il faut sous-entendre le verbe *impugnat,* exprimé plus haut. — Un peu plus bas, il faut remarquer le mot *incommobilitas* signifiant « insensibilité. »

P. 202, l. 5. *La vertu est l'état le plus noble.* Voir le *Ménon* et le quatrième livre *de la République.* — *La vertu est une, simple.* Voir le *Protagoras.*

— L. 18. *Par la régularité de ses formes.* Ainsi traduisons-nous *similitudo :* « Sa ressemblance; » ajoutez : « avec elle-même. »

L. dernière. *Des vertus moyennes et des vertus supérieures.* Le livre II, ch. VI, de la *Morale* d'Aristote, jette un grand jour sur ce passage.

P. 203, l. 1. *Comme sur un terrain limitrophe des vices.* Le mot du texte est ici fort curieux : *in meditullio quodam vitiorum.*

— L. 17. *Il fait correspondre les différentes vertus.* Voir *Platon,* livre IV *de la République.*

P. 204, l. 14. *Notre divin Platon.* Le texte dit : « ce demi-dieu, » *ille heros,* comme à la p. 170, l. 15.

— L. 15. *De vertu en général.* Le texte dit : « de vertu universelle. »

P. 205, l. 1. *Qui se confond avec la sainteté, hosiotis.* — *Voyez* le dialogue de Platon, intitulé : *Eutyphron.* — L'expression *religiositas* est remarquable; elle est tout apuléienne. — Le traducteur de la collection de M. Nisard la traduit par « piété. » Le mot

suppliciis, employé un instant après pour signifier *supplications*, et que nous traduisons par « cérémonies religieuses, » est remarquable aussi; mais il se trouve employé dans le même sens par Tite-Live, liv. XXVII : *Suppliciis votisque fatigavere deos*. « Ils fatiguèrent les dieux de leurs vœux et de leurs supplications. »

P. 205, l. 9. *L'invariabilité des poids et des mesures*. Cette mention peut donner à croire qu'Apulée est bien l'auteur d'un *Traité des Poids et des Mesures*, que nous avons cité (vol. I, p. 31) comme lui étant attribué par quelques-uns, et qui ne nous est pas parvenu.

— L. 20. *A faire réussir les gens de bien et à comprimer les factieux*. Il y a dans le texte *suffragator bonorum, et malorum subjugator :* ce dernier mot étant de forme tout à fait insolite.

P. 206, l. 7. *Passant à la rhétorique, notre philosophe* etc. — *Voyez* le *Gorgias* de Platon, édit. Ast, vol. I, p. 286.

P. 207, l. 14. *Que dangereux*. Le texte dit « qu'inutiles. » Nous voyons dans cet adjectif une litote qui n'est pas à traduire. — *La sophistique est celle* etc. Platon procède d'une manière beaucoup plus rigoureuse, car il pose la proportion suivante : Ce que l'art de farder est à la gymnastique, la cuisine l'est à la médecine; ou encore, dit-il, ce que l'art de farder est à la gymnastique, la sophistique l'est à la jurisprudence; et, pareillement, ce que la cuisine est à la médecine, la rhétorique l'est à la justice.

— L. dernière. *Ces soi-disant juristes*. Littéralement « ces professeurs de droit. »

P. 208, l. 7. *Platon regarde comme pouvant être enseignées* etc. Nous devons dire que Platon professe une théorie contraire dans le *Ménon*.

— L. 18. *Due tantôt à l'étude*, etc. L'expression latine est remarquable : *nunc docilem esse*.

— L. avant-dernière. *La sérénité parfaite*. Le texte dit *Beatitudinem*. Nous n'avons pas osé risquer « la béatitude. » Platon, dans le *Gorgias*, refuse le nom de « joies » aux plaisirs des sens.

P. 210, l. 1. *La vertu tient essentiellement à notre libre arbitre*. Le texte dit simplement : « la vertu est libre; » mais nous aurions craint de n'être pas compris.

— L. 16. *Avec une sorte de calcul*. Le texte donne *sciens;*

et le traducteur de la collection de M. Nisard, qui reproduit comme nous ce mot *sciens* dans le latin, le rend par : « sans le connaître ; » ce qui ne semble pas conséquent. L'éditeur du Dauphin élève du moins des doutes sur la correction du texte en cet endroit : « Ce passage ne me paraît pas sain, dit-il ; car, si c'est par l'illusion d'un bien apparent, comme le dit Apulée ou Platon, que l'on se jette dans le mal, comment supposer que ce soit en connaissance de cause ? » La réponse nous semble facile : *sciens* fait allusion à *sibi usuram eorum utilem credit,* et à *imagine boni sollicitatus ;* et ce mot *sciens* signifie, selon nous, « agissant avec calcul. » La suite nous semble le prouver.

P. 210, l. 17. *Aurait-on le sens commun.* Le mot à mot donne : « tu différerais du sens commun. » Et cette seconde personne du singulier est mise ici d'une manière générale.

P. 211, l. 15. *Et, comme jusqu'au dernier moment* etc. Cette phrase est extrêmement difficile. L'éditeur du Dauphin veut voir une glose dans tout ce passage, depuis *si quis autem iis abutitur* jusqu'à *non potest.* Oudendorp ne donne pas d'explication ; et le traducteur de la collection de M. Nisard ne reproduit pas en français les mots les plus difficiles de la phrase *etiam quum obit.* Nous les rendons par : « jusqu'au dernier moment. »

— L. 20. *Regardé absolument comme un mal.* Nous ajoutons *absolument.* Pour ce passage, voir le *Gorgias* et le *Philèbe* de Platon.

P. 212, l. 4. *La volupté ne saurait non plus être appelée un bien ou un mal* etc. — *Voir* le *Gorgias* de Platon et son *Philèbe.*

P. 213, l. 5. *Est essentiellement sociable.* Le texte dit « est une compagne. » Pour tout ceci, Voir le traité de Platon, *Des Lois.* Voir aussi, et surtout, le livre de Cicéron, *de Amicitia.*

— L. 16. *La distance des rangs.* Mot à mot « la distance de la vie. »

— L. 19. *D'autres espèces d'amitiés.* — *Voir* le *Lysis* de Platon.

P. 214, l. 9. *Platon compte trois espèces d'amour.* — *Voir* le *Banquet* de Platon.

— L. 17. *Élégantes et nobles.* « Facetæ et urbanæ, » dit le texte.

P. 215, l. 8. *Tout à fait indigne de l'homme.* « Inhumanissimus. »

P. 215, l. 4. *D'une maladie toute corporelle.* Platon la précise : « d'une inflammation de la bile. »

— L. 14. *Qui briguent les honneurs.* « Honoripetarum. » Le mot est curieux. — *Ceux qui désirent les richesses.* Le texte dit, en propres termes : « ceux qui s'abstiennent de l'ivresse, » *abstemiorum.* L'éditeur du Dauphin s'étonne avec raison de ce mot, auquel il veut substituer *abstentorum,* c'est-à-dire : « s'abstenant, » et s'abstenant par avarice. Oudendorp partage ces doutes, sans accepter la solution qu'on en donne. Il est bien certain qu'il s'agit ici, en dépit des mots, de l'amour de l'or. On peut supposer qu'Apulée a voulu caractériser ici cette passion par un symptôme assez commun aux gens avides de richesses, qui s'abstiennent de goûter aux flots de leur opulence, de s'y enivrer : « ... Miser *abstinet* ac timet uti. »

P. 216, l. 2. *Amour du gain.* Il n'y a qu'un mot dans le texte, et un mot composé : *lucricupidinem.* Platon avait dit dans son *Hipparque :* φιλοκέρδης.

— L. 7. *Pleine de caprices.* Le texte latin dit *luxuriosa.* Nous avions traduit une première fois : « pleine de divagations. » Le mot de « débauches, » du traducteur de la collection de M. Nisard, est peut-être trop fort.

— L. 9. *Le pire de tous, c'est l'homme,* etc. *Voyez* Platon, liv. VIII et IX *de la République.*

P. 217, l. 17. *Aux corps colorés par le soleil.* C'était chez les anciens une coutume d'exposer son corps aux rayons du soleil pour lui donner de la vigueur, de la fermeté, du coloris et un tempérament sec.

— L. avant-dernière. *Selon notre philosophe.* Nous ajoutons de temps en temps des incises telles que celle-là, pour faire bien comprendre la portée des infinitifs que présente constamment le texte, et qui sont motivés par des *dicit, profitetur* exprimés souvent à de longs intervalles.

P. 219, l. 13. *D'être rayé du nombre des vivants.* Mot à mot : « d'être chassé de la vie. »

P. 220, l. 9. *Pour eux tous.* Il y a dans le texte une anacoluthe dans le pluriel *quos omnes,* qui doit, par la série des idées, se rapporter au singulier *virum pessimum.* Nous l'avons conservée.

— L. 16. *Et que les premiers.* Ainsi entendons-nous cette fois

superiores, comme un peu plus haut, et non pas dans le sens de « plus parfaits. »

P. 221, l. 18. *Et il plane en quelque façon au-dessus des temps.* L'expression du texte *et esse quodam modo intemporalem* est à remarquer.

P. 222, l. 13 et suiv. *Il est convaincu que le soin de sa destinée appartient aux dieux immortels.* — *Voyez* les paroles de Socrate dans Cicéron, *Tusculanes*, liv. I, ch. XLI : « Vous-mêmes, juges, qui m'absoudrez, vous n'aurez pas à redouter la mort. Car de son vivant comme après soi un homme de bien ne peut éprouver aucun mal, et jamais ses intérêts ne seront négligés par les dieux immortels. » — *Dégagée des liens du corps, l'âme* etc. Cicéron, *Tusculanes*, liv. I, ch. XLIX : « Nous, au contraire, lorsque notre dernière heure est venue, nous croyons y voir une expression de la volonté divine ; nous quittons la vie joyeux et reconnaissants, comme des prisonniers qu'on tire d'un cachot et qu'on débarrasse de leurs chaînes. » Au reste, rien n'est plus beau que le *Phédon* en cet endroit.

P. 223, l. 6. *Et en quelque sorte d'étai de l'âme.* Le texte dit : « animi cervices. » — *Voyez* le dialogue de Platon intitulé *Lachès*.

— L. 8. *Que le sage seul est riche.* Ce sont les termes mêmes de Platon, à la fin du *Phèdre*.

P. 225, l. 6. *Quand il subira la perte de ses plus chères affections.* C'est-à-dire, des objets de ses plus chères affections. Nous avons cherché à conserver le trope latin *affectibus*.

P. 226, l. 19. *Pour embellir l'âme.* L'expression latine *genialis locus* est entendue autrement par le commentateur de l'édition du Dauphin. Il pense qu'il s'agit de la patrie. Nous expliquons : *le lieu de la résidence du génie*, et par conséquent *l'âme*.

P. 227, l. 8. *Le suivant.* Mot à mot : « le valet de pied. »

P. 228, l. 3. *Où il se mêlera aux chœurs des dieux et des demi-dieux.* L'expression *permixtam* rappelle les deux vers de Virgile, églogue IV, v. 15, où il est question d'une semblable apothéose :

Ille Deûm vitam accipiet, divisque videbit
Permixtos heroas, et ipse videbitur illis.

P. 229, l. 13. *Le législateur que chérit la sagesse.* Littéralement : « le chéri de la prudence. » Le texte en cet endroit est obscur et

fort tourmenté. L'éditeur du *Dauphin* lit *prudentiæ delectus,* et entend : « un choix de personnages prudents. » Oudendorp paraît accepter ce sens, puisque tout en préférant la leçon *dilectus,* il la regarde comme un synonyme de *delectus,* dont il fait un substantif.

P. 229, l. 16. *Par son énergie.* Nous lisons *vi sua,* et non pas, avec Oudendorp, *via sua* : ce qui pourrait bien être une faute d'impression.

— L. 18. *Les hommes en âge de porter les armes.* Ainsi traduisons-nous *juventus,* dont l'étymologie est « qui juvare potest. »

— L. dernière. *Pour la troisième partie de l'âme, celle des désirs,* etc. Nous n'avions pas dans notre première édition saisi le sens de cet alinéa. *Illam desideriorum partem,* c'est la partie de l'âme dont il a été question plus haut, p. 204, l. 4, « qui est le siége des désirs et des appétits. » Nous voyons que le traducteur de la collection de M. Nisard s'est engagé, peut-être d'après nous, dans cette mauvaise voie, dont nous avons hâte de sortir.

P. 230, l. 15. *Les administrés.* Mot à mot : « ceux qu'ils protégent. »

— L. 20. *A ce que les mariages ne soient disproportionnés ni sous le rapport de la fortune ni sous celui des sympathies.* Littéralement : « à ce que ne soient pas accouplées des personnes inégales à elles-mêmes ou dissemblables entre elles. »

P. 231, l. 8. *Si les nombres des jours se rapportent à certains accords de la musique.* C'est au commencement du huitième livre de sa *République,* que Platon parle de ces concordances entre le mariage et l'harmonie musicale. L'endroit est des plus obscurs et tout à fait énigmatique.

— L. 12. *Aussi bien garçons.* Le texte donne *virile secus,* pour *virilis sexus.* La même forme se trouve dans Plaute, *Rudens,* act. I, sc. II, v. 212; édit. de M. Naudet, vol. III, p. 212.

— L. dernière. *Il en est une autre, également très-morale,* etc. C'est celle que Platon décrit au cinquième livre *des Lois.*

P. 232, l. 1. *Sous l'inspiration de l'équité.* L'expression du texte, *dicis causa,* est à remarquer.

— L. 19. *Il n'y aura pas empêchement à une alliance entre riches et pauvres.* Ceci est pris au sixième livre *des Lois.* On trouve

une application plaisante de cette théorie dans une comédie de Plaute, *l'Aululaire*, act. III, sc. v, vers 4 :

> Nam, meo quidem animo si idem faciant cæteri,
> Opulentiores pauperiorum filias
> Ut indotatas ducant uxores domum :
> Et multo fiat civitas concordior, etc.

Et M. Naudet, vol. I, p. 292, rappelle également le passage de Platon qu'Apulée traduit ici.

P. 233, l. 14. *Il veut que pour cette république* etc. Toute la fin de cet alinéa n'avait été encore que vaguement comprise une première fois par nous.

— L. dernière. *Ils ne sont point praticables.* Mot à mot : « ils ne sont pas utiles, » c'est-à-dire : « on ne peut s'en servir. »

P. 235, l. 1. *Et s'accorderont bien ensemble.* Nous avions mis une première fois : « seront... retenus à l'égard d'eux-mêmes. » L'expression *inter se* nous décide à renoncer à ce sens.

— L. 3. *Selon Platon, il y a quatre classes de coupables.* Cela est dit plus haut, p. 215, l. 13, dans les mêmes termes. Voyez, d'ailleurs, le traité de Platon intitulé *le Politique.*

LIVRE TROISIÈME

Page 237. LIVRE III — PHILOSOPHIE APPLIQUÉE AU RAISONNEMENT. Dans certaines éditions, ce traité est intitulé περὶ Ἑρμηνείας, *de l'Interprétation;* dans d'autres, *du Syllogisme catégorique;* dans d'autres, enfin, ces deux titres se trouvent réunis. A en juger par ce que notre auteur répète en plusieurs endroits, cette troisième partie du *de Dogmate Platonis* devrait paraître empruntée à Platon, comme les deux premières. Mais, soit qu'Apulée ait oublié lui-même cette division, soit qu'il ait cru ou voulu dissimuler ses sources, il est certain que ce dernier livre est bien plutôt emprunté d'Aristote que de Platon. L'ouvrage d'Aristote dont nous voulons parler est intitulé περὶ Ἑρμηνείας, comme l'est celui-ci dans certaines éditions. La matière est la même; les exemples donnés sont souvent identiques. De plus, dans un même manuscrit, à la suite du traité d'Aristote, on trouve le commentaire de Boëce et le livre d'Apulée, qui en est présenté en quelque sorte comme le complément. Quoi qu'il en

soit, l'auteur latin est loin de mériter la même foi que le philosophe grec; et autant l'ouvrage de ce dernier est solide et substantiel, autant celui d'Apulée l'est peu. De tous ses ouvrages, c'est celui dont la correction a été la plus pénible pour les différents éditeurs. Le chanoine Fleury, auteur de l'édition du Dauphin, a contribué plus heureusement que personne à établir le texte latin, grâce à la collation qu'il a pu faire d'un manuscrit appartenant jadis à la bibliothèque de la cathédrale de Chartres.

P. 237, l. 2. *Trois spécialités ou parties*. Les scolastiques en ont imaginé une quatrième, qu'Apulée ne pouvait pas connaître et qu'on ajoute ordinairement à ces trois premières, à savoir la métaphysique.

P. 238, l. 12. *Énonciative*. Nous avons ajouté le terme latin dans notre traduction. Le terme grec, donné par Aristote, est ἀποφαντικός.

— L. 13. *Qui formule une erreur ou une vérité*. Ce sont les mots mêmes d'Aristote, au quatrième chapitre de son traité περὶ Ἑρμηνείας, que nous avons cité plus haut.

Ibid. *Sergius l'appelle*, etc. On ne peut dire quel est ce Sergius, à moins qu'il ne s'agisse du Sergius Galba dont Cicéron parle dans son *Brutus* : « Ils sont tous éclipsés sans contestation par Sergius Galba, qui tient le sceptre de l'éloquence latine, etc. »

— L. 14. *Cicéron*, enuntiatum, (*énoncé*). C'est dans le traité, fort incomplet, *de Fato*, que l'on trouve cette définition, au ch. XIX.

L. avant-dernière. *Comme quand vous dites : Celui qui règne* etc. Nous traduisons en lisant : *Ut si aias : Qui regnat*. Les éditions portent communément *ut Ajax qui regnat*.

P. 239. l. 2. *La proposition positive*. Ainsi traduisons-nous *prædicativa*.

— L. 18. *Mais les stoïciens croient en faire aussi une proposition attributive*, etc. Le mot *dedicativa*, que nous traduisons par « attributive » est le contraire de *abdicativa*.

P. 240, l. 17. *Les ornements*. Le texte dit *aplustria*, qui semble être la partie arrière, arrondie et ornée d'un vaisseau.

P. 242, l. 13. *Et des propositions indéfinies*. Nous en avons déjà vu précédemment, p. 239, l. 7 : « l'animal respire. »

— L. 20. *Des quatre propositions entre elles*. A savoir :

1° la proposition générale affirmative ou attributive; 2° la générale négative; 3° la particulière attributive; 4° la particulière négative.

P. 243, l. 7. *Qui se coupent*. Ainsi traduisons-nous *angulares*, c'est-à-dire : «qui font des angles.»

P. 246, l. 1. *Passons maintenant à la conversion*. Il y a conversion d'une proposition, quand le sujet devient l'attribut, et, *vice versa*, quand l'attribut devient le sujet, étant maintenues les mêmes conditions de vérité, de fausseté, d'affirmation ou de négation. — L'éditeur du Dauphin regarde ces mots : «Passons maintenant à la conversion,» comme ajoutés primitivement en marge d'un manuscrit par quelque lecteur, et comme ayant été admis ensuite dans le texte.

P. 248, l. 19. *De là, par conséquent, trois formes, que les logiciens nomment figures*. Le texte est plus précis : « Ainsi donc il se fait trois formules. »

P. 250, l. 8. *Suivant Aristote*. Voir, aux premiers Analytiques, ch. Ier, cette définition exprimée presque dans les mêmes termes.

— L. 17. *Toutefois, ce n'est pas l'opinion du stoïcien Antipater*. Antipater est souvent mentionné par Diogène-Laërce dans sa *Vie de Zénon*, le chef des stoïciens. Il y est même question d'un livre de lui sur le Monde. Antipater était Tyrien, et fut précepteur de Caton d'Utique, comme nous l'apprend Plutarque dans la *Vie de Caton*. — Dans notre première édition nous avions cru pouvoir rejeter cette phrase dans les notes, bien que dans l'original elle ne fasse pas solution de continuité avec le texte. Il nous avait semblé que la suite du raisonnement en devenait plus claire. Nous en avions fait autant pour deux autres passages, page 251, depuis : « C'est pour cela qu'il y a superfluité etc. » jusqu'à « il fait en même temps clair ; » et p. 259, l. 17, pour toute la phrase qui concerne Théophraste. Dans une matière aussi ardue, nous avions pensé qu'une préoccupation constante devait être pour nous, d'éclaircir la suite et la liaison des idées. Mais nous replaçons cette fois dans le texte les passages que, sans autorité suffisante, nous en avions détachés.

P. 251, l. 3. *Dans les formules des stoïciens*. On trouvera la dialectique des stoïciens développée au long dans Diogène-Laërce, *Vie de Zénon*.

P. 252, l. 17. *Par une première figure.* L'auteur emploie ici cette expression *formula*, « figure, » sans l'expliquer. Nous suppléons à son silence. Les logiciens entendent par *figures* les divers arrangements qui résultent de la place occupée par les trois termes du syllogisme. Dans la première figure, le moyen terme est sujet de la majeure et attribut de la mineure; dans la deuxième, il est sujet des deux propositions; dans la troisième, il est attribut des deux propositions. — *On trouve seulement neuf modes*, etc. Pour exprimer ces neuf modes, et surtout pour les graver dans la mémoire des étudiants, on leur faisait apprendre autrefois, dans les écoles, ces deux vers techniques :

bArbArA, cElArEnt, DArII, fErIO, bArAlIpTOn,
cElAntEs, dAbItIs, fApEsmO, frIsEsOmOrUm.

Pour saisir l'artifice de cette combinaison, il faut observer que la quantité et la qualité (*quantitas* et *qualitas*) des propositions qui constituent chacun des syllogismes sont désignées par les voyelles des différents mots. Ainsi la voyelle A représente une proposition universelle (voilà pour la quantité), qui est en même temps affirmative (voilà la qualité); E est une universelle négative; I, une particulière affirmative; et enfin O, une particulière négative. Ainsi *bArbArA* désigne un syllogisme composé de trois universelles affirmatives; *dArII*, un syllogisme d'une universelle affirmative et de deux particulières, aussi affirmatives. Ainsi des autres.

— L. 19. *Dans la deuxième, quatre modes.* Le vers technique qui représente ces quatre modes, et qui s'explique comme ci-dessus, est :

cEsArE cAmEstrEs, fEstInO, bArOcO.

— *Dans la troisième, six modes.* En voici les vers techniques :

. . . . dArAptI
fElAptOn, dIsAmIs, dAtIsI, bOcArdO, fErIsOn.

— L. dernière. *Les particulières seules ou les négatives seules ne sauraient donner des conclusions logiquement satisfaisantes.* C'est ce qu'expriment les vers techniques :

Nil sequitur geminis ex particularibus unquam;
Utraque si præmissa neget, nihil inde sequetur.

P. 253, l. 4. *Si on les combine avec une seule qui soit négative, la conclusion devient non pas affirmative, mais négative.* Le vers technique dit :

Pejorem sequitur semper conclusio partem.

— L. 14. *Toute chose juste est honnête :* etc. Il faudrait rétablir ainsi :

Nulle chose honnête n'est honteuse,
Toute chose juste est honnête;
Donc, nulle chose juste n'est honteuse.

C'est la figure *cElArEnt*, dont Apulée, en intervertissant l'ordre des prémisses, a fait *cAlErEnt*. — Pareillement le *sixième mode* p. 254, l. 7 et 8, est figuré par *cAlEntEs*, au lieu de *cElAntEs*. — Pareillement encore, citant le troisième mode, p. 254, l. 17, Apulée change DArII en dIrAI; citant le septième, p. 255, l. 5, de dAbItIs, il fait dIbAtIs; le quatrième, p. 255, l. 13, de fErIO, il fait fIrEO; le huitième et le neuvième, p. 255, l. 14, de fApEsmO et de frIsEsOmOrUm, il fait fEspAmO et frEsIsOmOrUm.

P. 257, l. 8. *Comme le pense d'eux tous Ariston.* Le texte est ici très-douteux. Oudendorp lit : *ut universitas maris, quæ demonstrabilis non est, et ut circuli* etc.

— L. 15. *Le premier mode, dans la deuxième figure.* C'est cEsArE.

— L. avant-dernière. *Au deuxième des modes indémontrables.* A savoir, *cElArEnt,* de la première figure. — *Si l'on y convertit les termes de la deuxième proposition.* Dans ce cas, comme nous l'avons indiqué dans une note précédente (celle de la page 253), le syllogisme se construit plus régulièrement.

P. 258, l. 1. *Le deuxième mode,* à savoir, cAmEstrEs.

— L. 11. *Le troisième mode,* fEstInO.

— L. 17. *Intervertissons dans ce syllogisme* etc. Ce sera la figure fErIO, de cette manière :

Nulle chose honnête n'est honteuse,
Certaine chose juste est honnête;
Donc, certaine chose juste n'est pas honteuse.

P. 258, l. 19. *Le quatrième mode*, c'est bArOcO.

P. 259, l. 4. *Ce mode est le seul* etc. Entendez : « dans cette deuxième figure; » car le sixième mode de la troisième figure, bOcArdO, se démontre aussi par l'impossible, comme nous verrons plus bas.

P. 259, l. 7. *Dans la troisième figure, le premier mode* etc. C'est dArAptI. Du reste, dans toute cette troisième figure, il n'est conclu qu'au particulier.

— L. avant-dernière. *Le deuxième mode*, c'est dAtIsI.

P. 260, l. 5. *Le troisième mode*. C'est dIsAmIs.

— L. 11. *Le quatrième mode*. C'est fElAptOn. — *Le cinquième mode*. fErIsOn.

P. 261, l. 4. *Le sixième mode*. bOcArdO; et celui-ci ne se prouve que par la réduction à l'impossible.

— L. 17. *De même le quatrième et le cinquième* etc. Autrement dit, tous les modes aussi bien de cette troisième formule que de la deuxième, et encore les modes indirects de la première, se ramènent chacun à celui des quatre indémontrables, dont le mot, composé bizarrement, commence par la même lettre par laquelle commencent leurs propres noms. Par exemple, les modes commençant par B se ramènent au mode bArbArA, excepté bArOcO et bOcArdO, qui se prouvent seulement par l'impossible; tous les modes commençant par C se ramènent à cElArEnt; les modes commençant par D à dArII; les modes commençant par F à fErIO. Pour toutes ces combinaisons, il sera utile de consulter la *Logique de Port-Royal*.

P. 263, l. 3. *Ce qu'ils avaient concédé auparavant*. Nous lisons dans le texte *quod ante concesserant*. Ainsi entend l'éditeur du Dauphin, qui conserve pourtant une autre leçon : *quod antecesserat*.

P. 266, l. 8. *Formuler*. Ainsi traduisons-nous *suggerere*. L'éditeur du Dauphin lit *fingere*.

— L. 11. *On peut suivre le procédé algébrique, c'est-à-dire employer des lettres*. Cette traduction d'*hypothetica* par « algébrique » produit, il est vrai, un anachronisme; mais nous avons cru que dans l'espèce il ne tirerait pas à conséquence. Ajoutons que ce procédé est employé par Aristote lui-même, quand il démontre les propriétés et les modes des syllogismes.

P. 266, l. 12. *Pour indiquer l'ordre et le changement des propositions ainsi que des termes.* Ainsi, la proposition qui pour Apulée est la deuxième, devient ici la première, ce qui est bien plus régulier; et l'attribut de la proposition qui dans l'autre forme de l'énoncé est le second, se trouve ici nommé en premier. — *Soit le premier mode des indémontrables* etc. Le texte est ici rétabli tout entier par les soins de Fleury, l'éditeur de l'Apulée du Dauphin, grâce aux manuscrits qu'il a eus à sa disposition, et dont il a profité de la manière la plus sagace.

— L. 20. *On commence par l'attribut.* C'est-à-dire par la proposition où se trouve l'attribut de la concluante; or, cette proposition est toujours mise par Apulée la deuxième; et pour première, il donne celle où se trouve le sujet de la même concluante : c'est en quoi, nous l'avons dit déjà, il diffère d'Aristote. — *En renversant les termes.* De façon que la seconde proposition soit la première, et que dans chacune d'elles le sujet soit énoncé d'abord et l'attribut en dernier.

P. 267, l. 19. *Il y aura en tout vingt-neuf modes.* Un manuscrit autorise à traduire « vingt-huit; » et, ici, il y a lieu d'hésiter.

L. avant-dernière. *Ariston d'Alexandrie.* Diogène-Laërce le mentionne à la fin de sa *Vie de Zénon,* comme ayant été un philosophe péripatéticien.

P. 268, l. 1. *Dans la première figure, trois.* Deux modes directs: bArbArA et cElArEnt; un, indirect : cElArEnt. — *Dans la deuxième, deux.* A savoir, cEsArE et cAmEstrEs. — *En substituant le particulier au général.* Comme si, par exemple, dans ce syllogisme :

Tout ce qui est un animal est vivant;
Tout homme est un animal;
Donc, tout homme est vivant.

et dans cet autre :

Nul animal n'est une pierre,
Tout homme est un animal;
Donc, nul homme n'est une pierre.

comme si, disons-nous, on donnait pour conclusion au premier syllogisme :

Donc, certain homme est vivant;

et au second :

Donc, certain homme n'est pas une pierre.

P. 268, l. 10. *De cette manière, dans chaque figure il y a seize combinaisons.* Soient, par exemple, A, l'universelle affirmative; E, l'universelle négative; I, la particulière affirmative; O, la particulière négative. De ces quatre, A se combine ainsi soit avec lui-même, soit avec les trois autres lettres :

A, A — A, E — A, I — A, O.

S'il en est fait de même pour les trois autres, il y aura effectivement en tout seize combinaisons, à savoir :

A, A — E, A — I, A — O, A.
A, E — E, E — I, E — O, E.
A, I — E, I — I, I — O, I.
A, O — E, O — I, O — O, O.

— L. 11. *Six d'entre elles sont également nulles dans toutes les figures.* Il y en a même sept : E, E — E, O — O, E — I, I — I, O — O, I — O, O. Cette dernière est doublement nulle, d'abord parce qu'elle se compose de deux négatives, ensuite parce qu'elle renferme deux particulières.

— L. 14. *Se précède elle-même.* C'est la combinaison I, I et la combinaison O, O, du tableau qui précède.

— L. 16. *Dans les prémisses.* Nous ajoutons ces mots. — *Deux particulières ou deux négatives.* Par abréviation, nous appellerons A l'universelle affirmative; E, l'universelle négative; I, la particulière affirmative; O, la particulière négative.

— L. 19. *Deux sont nulles.* A savoir : I, A et O, A, selon Aristote; A, I et A, O, selon Apulée.

— L. 20. *Lorsqu'une générale affirmative précède* etc. Remarquez que si l'on suivait Aristote, il faudrait lire : « lorsqu'une générale affirmative suit. »

— L. 21. *Une particulière, soit affirmative, soit négative.* Nous avons cru devoir ajouter cette explication « soit affirmative, soit négative, » au mot *particulari*, qui figure seul dans le texte.

L. dernière. *Il faut retrancher deux combinaisons.* A savoir, A, O et I, O.

P. 269, l. 3. *Six combinaisons.* Nous les avons déjà exposées

plus haut : A, A : E, A : A, I : E, I, voilà pour les modes directs; et pour les modes indirects, A, E : I, E.

P. 269, l. 18. *Ainsi, des quarante-huit combinaisons* etc. Ces quarante-huit combinaisons sont les trois de la deuxième formule dont on vient de parler, plus les cinq de la troisième : en tout huit, lequel chiffre multiplié par six, reproduit le nombre des combinaisons de la première figure.

FIN DES NOTES DE LA DOCTRINE DE PLATON

V

DU MONDE

— UN LIVRE —

AVANT-PROPOS

DU

TRAITÉ SUR LE MONDE

Ce traité est une reproduction souvent littérale de celui qu'Aristote a écrit sur la même matière et qui porte le même nom. L'ouvrage du philosophe de Stagyre est dédié à son auguste élève, Alexandre le Grand; celui du philosophe de Madaure, à un certain Faustinus, élève ou protecteur infiniment moins illustre.

Tous les savants ne s'accordent pas à voir dans cette œuvre d'Apulée la traduction d'un autre traité. Heinsius, entre autres, croit que des deux ouvrages c'est le texte latin qui est l'original; et selon lui, le grec est au contraire une traduction, dont par conséquent Aristote ne saurait être l'auteur, bien que le Περὶ τοῦ Κόσμου se trouve constamment joint aux autres ouvrages de ce grand naturaliste. A l'opinion de Heinsius on oppose le témoignage précis de Jean Philoponus, habile grammairien grec de la fin du sixième siècle, qui, à propos d'un endroit qu'il en cite, attribue l'ouvrage grec à Aristote. On peut opposer encore à Heinsius cette phrase du traité latin, qui indique si positivement un traducteur : *Quorum unum Gallicum dicitur, alterum Africum, quod quidem Aristoteles Sardiniense maluit dicere.* « De ces mers, l'une est appelée mer des Gaules; l'autre, mer d'Afrique; pour celle-ci Aristote a préféré la dénomination de mer de Sardaigne. » Enfin, on ne saurait oublier qu'en plusieurs endroits de son Apologie, Apulée insiste sur l'étude particulière qu'il a faite des ouvrages d'Aristote : *Quasi vero non paulo prius dixerim, me... libros Aristotelis... et explorare studio et augere.* « Comme si je n'avais pas dit un peu au-

paravant, que je commente assidûment et que je développe les livres d'Aristote. » Et ailleurs, après avoir parlé des nombreux ouvrages d'Aristote, il ajoute : *Quæ tanta cura conquisita, si honestum et gloriosum fuit illis scribere, cur turpe sit nobis experiri? præsertim quum ordinatius et cohibilius eadem græce et latine adnitar conscribere, et in omnibus aut omissa anquirere, aut defecta supplere?* « Si les Eudème, les Lycon, les Théophraste, les Aristote, ont bien mérité de la science par de semblables recherches, pourrait-on me faire un crime d'avoir répété leurs expériences, surtout quand je m'attache à les rédiger en grec et en latin d'une manière plus méthodique et plus succincte, à remplir les lacunes ou les omissions que j'y trouve ? » Enfin, on ne peut plus conserver de doute, quand on examine les divergences qui existent en quelques endroits des deux traités. On reconnaît dans l'auteur latin des erreurs qui ne peuvent bien visiblement appartenir qu'à une traduction : ne fût-ce que le titre de *consul*, donné quelque part à *Jupiter*, pour reproduire l'épithète grecque de ὕπατος.

La question résolue ainsi, ce traité *du Monde* complète la trilogie philosophique consacrée par notre auteur aux trois plus beaux génies de la Grèce moraliste, logicienne et naturaliste, c'est-à-dire à Socrate, Platon et Aristote. Nous avons tellement insisté sur cette division dans l'Argument sommaire des deux œuvres précédentes, que nous ne croyons pas devoir y revenir plus longuement ici. Disons que du reste le traité *du Monde* n'est point, à beaucoup près, aussi spéculatif que le *Dogme de Platon*. Il représente d'une manière curieuse l'état où se trouvaient il y a dix-huit siècles les sciences physiques. Le style en est généralement assez clair; et la partie qui traite de la théodicée est écrite avec une pompe et un éclat remarquables.

APULÉE

TRAITÉ DU MONDE

ARGUMENT

Ce n'est pas seulement au milieu des doutes élevés par le scepticisme et des subtilités de la logique que la philosophie sait diriger nos pas incertains : elle entreprend encore de révéler à nos yeux et d'indiquer à notre admiration, en l'éclairant, les merveilles du monde extérieur. Agrandie et emportée avec elle d'un même essor, la pensée humaine franchit les espaces du vide pour embrasser dans leur ineffable étendue toutes les œuvres de la création. De tous les interprètes de la philosophie, Aristote a le plus activement contribué à ce qu'elle s'appliquât à l'étude des merveilles du monde; et ce sont les théories de ce philosophe qui sont à peu près exclusivement reproduites dans ce traité.

Le monde se compose de l'assemblage du ciel et de la terre, et des substances qui tiennent de ces deux natures. Ou encore, le monde, c'est l'ordre embelli par la providence du souverain créateur.

Au-dessus de nos têtes s'étend une atmosphère qui forme comme un voile, derrière lequel est la demeure des divinités, le ciel, que l'on nomme aussi quelquefois éther. A ses voûtes lumineuses brillent une multitude infinie de constellations, reconnues et décrites par la science de l'astronomie. La terre est admirablement appropriée aux besoins des divers animaux qui l'habitent. Les gazons, les forêts, les fleuves lui garantissent une fraîcheur salutaire, et la variété la plus agréable en fait un délicieux séjour. On a cru, mais à tort, pouvoir diviser la terre en îles et en continents. C'est l'erreur d'une vue trop bornée; car la mer Atlantique entoure le globe entier d'une vaste et perpétuelle ceinture, et fait une île immense de tous ces îlots et de tous ces continents, que la géographie classe et distribue d'ailleurs dans une nomenclature raisonnée. Les phénomènes météorologiques de notre globe sont les brouillards, les rosées, les frimas, les nuages, la pluie, la neige, la grêle, les vents, les courants d'air, la foudre et les diverses apparitions célestes. Les phénomènes géologiques sont les tremblements de terre et les volcans; enfin, ceux de la mer sont les flux et les reflux, qui correspondent d'une manière si précise et en même temps si mystérieuse avec les différentes phases de la lune.

Ce qui semblerait, au premier coup d'œil, rendre impraticable la combinaison régulière de tant d'éléments hétérogènes qui composent le monde, est précisément

ce qui l'assure et la perpétue; à savoir, leurs différences et leurs qualités contraires. Il en résulte, en effet, un ensemble, une harmonie, un équilibre, que l'intelligence de l'homme ne peut assez admirer, et que sa langue est impuissante à dignement reproduire.

Si de la création on passe au Créateur, on reconnaît un être essentiellement parfait, qui, sans avoir précisément construit le monde comme un artisan, embrasse et retient dans sa providence tout ce qui existe. Le trône extérieur de sa magnificence est placé au delà des espaces célestes; et les différentes créatures participent d'autant plus de son excellence, qu'elles sont, par leur position, plus rapprochées de son trône.

Dieu ne remplit pas lui-même les différents attributs dont se compose sa toute-puissance; et la cour des rois d'Orient, où les monarques abandonnent à une foule de ministres un grand nombre de leurs attributions, représente assez bien la manière dont ce roi suprême gouverne tous les mondes. Oui, Dieu ne se réserve que la haute surveillance sur cette multitude infinie de pouvoirs subalternes qui partout agissent directement dans l'intérêt de l'ensemble. Plusieurs fictions analogues indiquent encore quel est le rôle qu'il s'est ainsi réservé : Dieu, c'est la trompette, dont l'éclatant signal organise en un instant les combats, les mêlées, et lance chacun dans la voie de l'honneur et du courage; Dieu, c'est la loi promulguée, la loi en vigueur, dont les saintes exigences astreignent et conduisent le magistrat, le soldat, le pontife; c'est le cultivateur, dont la main a confié les germes au sol et qui voit grandir sous ses yeux la vigne, le palmier, le platane; c'est le pilote au gouvernail, le conducteur sur son char, le chorége au théâtre, le général sur le champ de bataille; avec cette différence, qu'il y a pour Dieu sérénité et calme inaltérable dans la surveillance qu'il exerce, et que jamais la multiplicité de tant de ressorts ne trompe son regard ou ne fatigue son activité.

Ce Dieu unique est désigné sous une multitude infinie de noms : il est Jupiter, Saturne, le Temps; il est le Foudroyant, l'Hospitalier, le Belliqueux, le Triomphateur; et le célèbre Orphée résume poétiquement ses attributions dans quelques vers harmonieux.

A côté de ce pouvoir sans bornes, Apulée place quelques autres pouvoirs, sur l'étendue et les attributions desquels la logique de tout son Traité exigeait qu'il s'expliquât mieux qu'il ne le fait : c'est le Destin, *Fatum*, Μοῖρα; c'est Némésis ou Adrastée; ce sont les trois Parques.

Dieu remplit tout de sa présence. Il est le principe, la raison et la fin de tout; il est constamment suivi de la Nécessité vengeresse, laquelle tire tôt ou tard du sacrilége un juste châtiment, et garantit une sécurité inaltérable à celui qui dès le berceau s'est voué à connaître Dieu, à l'honorer, à le chérir.

APULÉE

TRAITÉ DU MONDE

[De longues réflexions et un examen attentif m'ont démontré, ô Faustinus! que si jamais à la philosophie est réservé le privilége de suivre avec succès les traces de la vertu, de bannir les vices, de participer aux choses divines, c'est surtout lorsqu'elle s'applique à interpréter la nature et à découvrir les secrets placés loin de nos yeux. En effet, pendant que les autres sciences, effrayées par la grandeur de l'entreprise, regardaient un semblable travail comme trop ardu et trop profond, la philosophie seule, pleine de confiance en son génie, ne se jugea pas indigne d'être appelée à la discussion des choses divines et des choses humaines. Elle crut que de si belles études, un semblable travail, s'alliaient bien avec la noblesse de sa destination, et qu'entre de tels soins et la nature de ses goûts, de ses habitudes, il y avait une parfaite conformité. En effet, les hommes, réduits aux organes du corps, ne pouvaient parcourir le monde et ses mystères intimes : c'était seulement de leur séjour terrestre qu'ils pou-

[Consideranti mihi et diligentius intuenti, et sæpe alias, Faustine, mihi virtutis indagatrix, expultrixque vitiorum, divinarum particeps rerum philosophia videbatur : et nunc maxime, quum naturæ interpretationem, et remotarum ab oculis rerum investigationem sibi vindicet. Nam quum cæteri magnitudine rei territi, ejusmodi laborem arduum et profundum existimarent, sola philosophia suum non despexit ingenium, nec indignam se existimavit, cui divinarum et humanarum rerum disceptatio deferatur; sed conducere ac decere tam bonas artes et ejusmodi operam ingenuitati professionis suæ credidit, et istius modi curam congruere talibus studiis et moribus. Nam quum homines mundum ejusque penetralia corpore adire non possent, et e terreno domicilio illas regiones inspi-

vaient apercevoir les régions supérieures. Mais du moment qu'ils eurent trouvé dans la philosophie un guide dont les découvertes les éclairaient, ils osèrent voyager en esprit à travers les espaces célestes, en suivant ces routes que la science leur frayait par sa pénétrante exploration et que la réflexion seule leur avait révélées. Ainsi, bien que la nature eût semblé vouloir, par les conditions mêmes de l'intervalle, nous tenir écartés de ce monde lointain, cependant notre pensée, rapide et puissant intermédiaire, nous rapprocha en un instant de son immensité. L'âme, avec son intuition divine, n'eut pas de peine à voir et à reconnaître les principes auxquels les mondes doivent leur création. Elle en transmit la connaissance à d'autres : de même que certains prophètes remplis de la majesté des dieux révèlent au reste des mortels ce que, par un privilége divin, ils sont appelés seuls à voir. C'est pour cette raison, que les écrits qui nous retracent la nature et les qualités d'un lieu, les murailles d'une ville, le cours d'un fleuve, les sites pittoresques des montagnes, leur élévation, et d'autres détails de ce genre, ne manquent pas d'attacher très-vivement les lecteurs ; que les crêtes de Nysa, les profondeurs du Corycus, les asiles consacrés de l'Olympe, les sommets de l'Ossa et les autres curiosités du même genre, excitent tour à tour un enthousiasme exclusif. Je prends les hommes en pitié, quand je les vois ainsi consacrer une admiration inépuisable à des objets

cerent; philosophiam ducem nacti, ejusque inventis imbuti, animo peregrinari ausi sunt per cæli plagas, his itineribus, quæ exploratione acuminis sui, pervia sapientiæ, solis cogitationibus viderant : ut, quum ipsius intervalli conditione a mundi vicinia natura nos secretos esse voluisset, immensitati tamen ejus volucri curriculo cogitationum nostrarum nos pernicitas intimaret; facillimeque ea, de quibus origo ejus est, anima divinis oculis suis aspexit et agnovit, aliis etiam ejus scientiam tradidit, veluti prophetæ quidam deorum majestate completi effantur cæteris, quæ divino beneficio soli vident. Quare et eos, qui nobis unius loci ingenia qualitatesque describunt, aut mœnia urbis, aut alicujus amnis fluenta, aut amœnitates et magnitudines montium, alia multa descripta ab aliis plerique studiose legunt. Nysæ juga, et penetralia Coryci, et Olympi sacra, et Ossæ ardua, et alia hujuscemodi sola duntaxat et singula extollunt. Quorum miseret me, quum tanto opere nec magnis et oppido paucis inexplebili admiratione capiuntur. Hoc

si peu importants et si peu nombreux. Du reste, cette admiration n'a rien de surprenant, puisqu'ils n'ont jamais rien soupçonné, rien imaginé qui méritât de leur part un examen plus approfondi. Ce serait s'ils avaient pu contempler pareillement tout le globe terrestre et l'universalité des mondes, ce serait alors qu'ils auraient cru devoir accorder moins d'éloges à de petites et minces portions, parce qu'ils en auraient saisi l'ensemble. C'est pourquoi nous dirigeant d'après l'autorité d'Aristote, le plus prudent et le plus éclairé des philosophes, et d'après celle de Théophraste, nous dirons, autant que notre intelligence nous le permettra, tout ce qui regarde l'ensemble des corps célestes; nous embrasserons leurs natures et leurs fonctions; nous expliquerons les secrets qui président à leurs mouvements.]

Le monde entier se compose de l'assemblage du ciel, de la terre et des substances qui tiennent de ces deux natures. Ou encore : le monde, c'est l'ordre, embelli par la providence divine et par la vigilance éclairée des dieux; c'est l'ordre, gravitant autour d'un point cardinal, (ainsi traduirai-je le mot grec κέντρον); et ce point, solide et immobile, n'est autre que notre terre, où naissent et vivent des animaux de toute espèce. Les parties supérieures sont entourées et couvertes, comme on peut le voir, d'un air limpide qui en est en quelque sorte le dôme; au delà est le séjour des dieux, que nous appelons le ciel. Là nous voyons rayonner des

illis evenire adeo non est mirabile, quum nihil majus suspexerint, neque ad aliquid intenderint, quod majore diligentia contemplandum esset. Cæterum, si terrarum orbem, omnemque mundum contemplari pariter aliquando potuissent, minus exignas ejus et singulas partes dignas laudibus credidissent, quibus esset universitas comprehensa. Quare nos Aristotelem prudentissimum et doctissimum philosophorum, et Theophrastum auctorem secuti, quantum possumus cogitatione contingere, dicemus de omni hac cælesti ratione, naturasque et officia complexi; et cur, et quemadmodum moveantur, explicabimus.]

Mundus omnis societate cæli et terræ constat, et eorum naturis quæ utriusque sunt. Vel sic : mundus est ornata ordinatio, Dei munere, deorum recta custodia, cujus cardinem (sic enim dixerim κέντρον) robustum et immobilem, genetrix atque altrix animantium omnium habet tellus : supernis omnibus, ut videri potest, aëris liquiditate, ad modum tegminis, septis et opertis. Ultra deorum do-

myriades de corps divins, le soleil, la lune, les autres astres; et ces nobles et brillants flambeaux, le ciel les entraîne avec lui dans le mouvement de rotation par lequel il nous dispense et les jours et les nuits : chœur perpétuel de constellations, qui cheminent sans devoir jamais s'arrêter dans la série des âges! Mais quoique le ciel entier roule ainsi comme une sphère, il fallait pourtant qu'il fût tenu par des pivots; et un mécanisme divin en a effectivement assujetti deux points opposés, comme l'ouvrier avec des pinces tourne et retourne la pièce qu'il veut arrondir : c'est ce que nous nommons les pôles. De chacun d'eux, comme centre, part une ligne droite, dite axe, qui divise et détermine les mondes, par cela même qu'elle place le globe terrestre dans le milieu. Ces points extrêmes, que nous disons être immobiles, sont placés de telle sorte, que l'un apparaît au-dessus de nos têtes du côté du nord : c'est celui qui s'appelle septentrional; l'autre, qui est le pôle antarctique, est comme enfoui dans la terre et noyé en quelque sorte au milieu des vapeurs humides et molles du midi. Le ciel lui-même, avec les étoiles qui naissent au ciel et tout le système des astres, s'appelle éther : non pas, comme quelques-uns le pensent, parce qu'il est brûlant et enflammé, mais parce qu'il obéit toujours à une rotation très-rapide. Loin de se ranger dans les quatre éléments connus de tous, l'é-

mus est, quod vocamus cælum : quod quidem divinis corporibus onustum videmus, ignibus pulcherrimis et perlucidis solis et lunæ, et reliquorum siderum, cum quibus fertur per orbem dierum noctiumque curriculis, agens stellarum choros intermino lapsu, finem nulla ævi defectione factura. Sed quum omne cælum ita revolvatur ut sphæra, eam tamen radicibus oportet teneri, quas divina machinatio verticibus affixit, ut in tornando artifex solet forcipe materiam comprehensam reciproco volumine rotundare; eos polos dicimus : a quibus, velut a cardinibus, directio quædam profecta, axis est dictus, divisor et disterminator mundi, orbem terræ in medietate constituens. Verum hi vertices, quos immobiles diximus, ita sunt, ut supra caput alter appareat ex parte Boreæ, qui septemtrionalis vocatur : alter Antarcticus humo tegitur, humidus et austrinis vaporibus mollis. Sed cælum ipsum, stellæque cæligenæ, omnisque siderea compago, Æther vocatur : non, ut quidam putant, quod ignitus sit et incensus : sed quod cursibus rapidis semper rotetur : Elementum, non unum ex quatuor

ther en est tout à fait distinct; et si l'énumération le met le cinquième, par son rang il est le premier : car son essence est inaltérable et divine.

De cette multitude innombrable d'astres, les uns roulent avec la partie mobile de l'univers qu'entoure de son cercle le zodiaque aux obliques contours et aux douze signes étincelants; les autres sont des étoiles errantes, qui n'ont pas le mouvement des premiers astres, et qui ne sont nullement semblables ou égales entre elles : attachées à différents globes, elles n'observent pour ainsi dire qu'un ordre désordonné. En deçà et au delà sont encore d'autres constellations qui, en raison de leur nature distinctive, sont crues n'être sujettes à aucune erreur : brillantes conductrices de mille autres clartés, elles forment à la voûte si pure des cieux un brillant diadème de douce et sainte lumière. Sept étoiles, signalées chacune par le nom d'une divinité, sont fixées à autant de globes, et placées graduellement les unes au-dessus des autres, de telle façon que le globe plus élevé soit plus grand que son inférieur. Unies mutuellement par des attractions réciproques, elles se rattachent encore à l'ensemble de cet univers, où rien, comme on dit, ne marche à l'aventure. Ici est le globe de Phénon, que nous appelons Saturne; après lui, en deuxième, le globe de Phaéthon, que nous nommons Jupiter; en troisième lieu Pyroéis,

quæ nota sunt cunctis, sed longe aliud, numero quintum, ordine primum, genere divinum et inviolabile.

Jam astrorum innumerabilis multitudo partim labitur cum orbis inerrantis regione, quam circulo suo ambit signifer, obliqua complexione circumdatus, et signis duodecim illuminatus : partim errantibus stellis, quæ neque priorum motus habent, nec sane inter se similes et æquales; sed affixæ diversis globis, inordinatum, ut sic dixerim, ordinem servant : aliæque ultra sunt, aliæ citra stellæ, quæ propter naturam ejusmodi nullis creduntur erroribus vagæ, et infinitos numero greges ducunt, et simplex ætheris dorsum alma et sacrata amœnitate lucis coronant. Septem vero deorum nominibus illustres, totidem orbibus affixæ sunt, et gradatim sibimet superlatæ, ut superior inferiore sit major, ac vicissim mutuis adhæsionibus nexæ, complexu illius orbis, qui inerrabilis dicitur, continentur. Hic Phænonis globus, quem appellamus Saturnum; post quem Phaethontis secundus est, quem Jovem dicimus : et loco tertio Pyroeis, quam

dit par beaucoup d'astronomes étoile d'Hercule, par un plus grand nombre, étoile de Mars. Après lui vient Stilbon, à qui quelques-uns ont donné le nom d'Apollon, les autres celui de Mercure. Lucifer, le cinquième, est regardé comme étoile de Junon, ou encore de Vénus. Ensuite c'est le globe du Soleil, et en dernier lieu la Lune : celle-ci détermine l'horizon des espaces éthérés, alimente l'ardeur des feux divins et immortels, et dans ses phases périodiques et toujours égales elle se dissipe et se reproduit tour à tour. Après ces parties qui sont bornées par les saintes limites de l'éther, espaces dont nous avons indiqué les mesures et l'équilibre, il en est encore d'autres, naturellement immuables, mais mortelles, et déjà presque terrestres. Les premières limites de ces espaces sont occupées par une substance délicate et par de la vapeur; attendu qu'elles sont en contact avec l'influence ignée de l'éther qu'elles avoisinent, autant qu'il peut y avoir influence exercée par le plus grand sur le plus petit, par un principe très-actif sur une substance plus inerte. Mais dans la partie qui est brûlée par le cours ardent du soleil, certaines flammes se montrent à nos yeux : ce sont des météores rapides lumineux, étincelants, que les Grecs appellent Comètes, Docides et Bothynes; fréquemment nous les voyons glisser et disparaître : ils s'allument facilement, et s'éteignent plus facilement encore. Vient ensuite l'air inférieur, dont la substance est plus trouble

multi Herculis, plures Martis stellam vocant. Hanc sequitur Stilbon, cui quidam Apollinis, cæteri Mercurii nomen dederunt. Quintus Phosphorus, Junonia, immo Veneris stella censetur. Deinde Solis est orbis : et ultima omnium, Luna, altitudinis æthereæ principia disterminans, quæ divinas et immortales vivacitates ignium pascens, ordinatis ac semper æqualibus invectionibus solvitur atque reparatur. Post eam vero partem, quæ sancti ætheris finibus coercetur, cujus mensa adpensaque distinximus, est et natura immutabilis regio, et mortalis, ac jam pæne terrena : cujus primæ sunt partes tenuiores et vaporatæ; quippe quum finitimis ætheris attingantur ardoribus, quantum maximis parva, et quantum rapidis possunt pigriora contingi. Sed ex ea parte, quæ curriculis finitimi inuritur Solis, se jaculari atque emicare et scintillare flammæ quædam ostensæ oculis nostris videntur, quas Græci Cometas, et Docidas, et Bothynos appellant, quasque defluere frequenter videmus, lucere facile, faciliusque restingui. Exin

et qui contient un principe de froid glacial. Toutefois sa partie supérieure, grâce au voisinage d'une atmosphère lumineuse et chaude, reste constamment brillante et se revêt parfois d'une clarté des plus pures. Bien souvent les aspects y changent et se modifient, attendu que cette atmosphère est essentiellement corruptible. Là se préparent les nuages qui se grossissent, les souffles contraires qui se disputent l'espace, les orages violents qui éclatent, les neiges même et les frimas qui se hérissent, la grêle rapide qui se précipite et frappe les airs; là se forment les vents, les tourbillons, les trombes qui conspirent pour provoquer les tempêtes, et enfin les carreaux de la foudre et les feux célestes lancés du haut du ciel.

L'air est en contact avec la terre, et celle-ci contient en elle les mers. Elle est peuplée d'êtres vivants; de verdoyantes forêts la recouvrent, des sources toujours vives la rafraîchissent; sillonnée par des courants, plus vastes encore, d'une onde fraîche, elle les voit tantôt borner leur course dans l'enceinte même qui les porte, tantôt se confondre dans l'abîme des mers. Ce n'est pas tout : le coloris d'une infinité de fleurs, des montagnes élevées, de vastes plaines, des bois épais y répandent la variété; elle se recourbe en rivages sinueux; elle est parsemée d'îles; elle est comme rayonnante de villages et de cités, que les hommes industrieux ont su construire en réunissant leurs communs efforts.

inferioris aeris qualitas turbidior infunditur, cui permixtus est glacialis rigor; sed superioris vicinia claritatis et propinqui caloris afflatu nitescit, ac sinceriore interdum luce vestitur. Hujus sæpe mutabilis convertitur species : quum sit natura vitiabili, et in nubes cogitur, et reciprocis flabris aperitur, et nimbis vehementibus rumpitur, nivibus etiam et glacie inhorrescit, et præcipiti grandine desuper verberatur : turbine, flatibus, Typhonumque conflictu fit procellosa : sed telis fulminum, et missilium cælestium jaculis ignescit,

Aeri terra conjungitur, eaque in se suscipit maria. Hæc frequentatur animantibus, hæc silvarum viriditate vestitur, hæc fontium perennitate recreatur, hæc fluminum frigidos lapsus, nunc erroribus terrenis vehit, modo profundo in mari confundit : eadem infinitis coloribus florum, altitudine montium, camporum æquore, nemorum opacitate variatur : sinuosis inflexa litoribus, distincta insulis, villulis urbibusque collucens, quas sapiens genus homo communibus usibus fabricatur.

Je n'ignore pas que la plupart des auteurs qui ont traité cette matière ont divisé le globe terrestre en îles et en continents; mais ils ne savaient pas que cette immensité terrestre est enveloppée de tous côtés par la mer Atlantique, et qu'avec toutes ses îles elle forme à elle seule une grande île. En effet, une foule d'autres terres, soit aussi grandes que notre continent, soit plus petites, sont entourées par l'Océan; et cependant elles sont nécessairement inconnues, puisque nous ne pouvons pas même parcourir dans son entier le territoire dont nous sommes les habitants. De même que les flots nous séparent des îles qui sont dans nos mers, de même ces îles dans l'Océan universel sont séparées de nous par de plus vastes étendues d'eau.

Les liens mutuels qui associent les éléments entre eux tiennent à des affinités étroites. Il en résulte cinq combinaisons qui les rattachent symétriquement les uns aux autres, de telle façon qu'aux plus lourds s'unissent pourtant les plus légers. L'eau est contenue dans la terre; et l'eau, comme d'autres le pensent, sert de véhicule à la terre. L'air naît de l'eau; le feu est produit par l'air condensé. L'éther à son tour et les feux dont il brille sont allumés par le dieu immortel en qui toute vie réside. Alimentées par ce foyer divin, des myriades de flambeaux étincellent à la voûte qui recouvre le monde entier. C'est pourquoi les séjours supérieurs sont ceux des divinités supérieures; les séjours d'en

Nec sum nescius, plerosque hujus operis auctores terrarum orbem ita divisisse: partem ejus insulas esse, partem vero continentem vocari : nescii, omnem hanc terrenam immensitatem Atlantici maris ambitu coerceri, insulamque hanc unam esse cum insulis suis omnibus. Nam similes huic alias et alias minores circumfundit Oceanus, quæ tamen merito videntur ignotæ : quum ne hanc quidem, cujus cultores sumus, omnem peragrare possimus. Nam sicut hæ insulæ interfluuntur, quæ sunt in nostro mari : ita illæ in universo salo fretis latioribus ambiuntur.

Elementorum inter se mutui nexus artis affinitatibus implicantur, et quinque conjuges copulæ his ordinatæ vicibus attinentur, ut adhæreant etiam gravioribus leviora. Aquam in se habet tellus : et aqua, ut alii putant, vehit terram : aër ex aqua gignitur : ignis aeria densitate conflatur. Æther vicissim, ignesque illi immortalis Dei vivacitate flammantur. Hujus divini ignis origine incensi, per totius mundi convexa illustribus facibus ignescunt. Superna quapropter Dii

bas sont abandonnés aux autres espèces de créatures terrestres; c'est là que serpentent, s'élancent, jaillissent les fleuves, les sources et les mers, qui ont dans le sein même de la terre leurs courants, leurs profondeurs, leurs origines.

Parmi les îles même qui sont dans notre mer, il est intéressant de citer la Trinacrie, l'Eubée, Chypre et la Sardaigne, la Crète, le Péloponèse, Lesbos. D'autres, moins importantes, représentent comme autant de petites taches semées sur les vastes plaines du liquide élément; d'autres, appelées Cyclades, opposent aux vagues qui les baignent des rochers plus nombreux. Les mers les plus grandes sont l'Océan et l'Atlantique, qui bordent les anfractuosités de notre univers. Mais du côté de l'occident, la mer, resserrée d'abord dans d'étroits passages, forme des golfes de peu d'étendue; puis, après avoir été encore refoulée aux colonnes d'Hercule, elle se déploie sur une immense latitude. Souvent des terres qui se rapprochent la compriment comme dans un défilé; et, ces terres s'écartant de nouveau, elle reprend ses vastes dimensions. Ainsi donc, le navigateur qui part des colonnes d'Hercule trouve d'abord à sa droite deux grands golfes dont le premier renferme deux syrtes; le second offre des sinuosités inégales, mais forme plusieurs grandes mers : une dite des Gaules, une autre, d'Afrique : (Aristote a préféré l'appeler, de Sar-

superi sedes habent, inferna cæterorum animantium terrena possident genera, per quæ serpunt, et erumpunt, et scatent flumina, fontes et maria, quæ meatus et lacunas et origines habent in gremio terrarum.

Ipsarum vero insularum, quæ sunt in nostro mari, digna memoratu Trinacria est, Eubœa, Cypros atque Sardinia, Creta, Peloponnesos, Lesbos : minores autem aliæ, ut nævuli quidam, per apertas ponti sunt sparsæ regiones : aliæ Cyclades dictæ, quæ frequentioribus molibus alluuntur. Maria majora sunt, Oceanus et Atlanticum, quibus orbis nostri terminantur anfractus. Sed occiduarum partium mare per angustias oris artatum, in artissimos sinus funditur : et rursus a columnis Herculis refusum, in immensam latitudinem panditur, sæpiusque coëuntibus terris, veluti quibusdam fretorum cervicibus, premitur, et idem, rursus cedentibus terris, est immensum. Primum igitur columnis navigantibus dextrum latus duobus sinibus maximis cingitur, quorum primus duas syrtes habet, alter imparibus quidem sinuatur figuris, sed in maxima divisus est maria, quorum unum Gallicum

daigne); une troisième est la mer Adriatique. A ces mers se joignent celle de Sicile, puis celle de Crète, et, sans que des limites précises les déterminent, celles de Pamphylie, de Lycie, d'Égypte. Mais auparavant, on rencontre la mer Égée et celle de Myrtos, dans le voisinage desquelles est l'Hellespont, le plus vaste golfe de notre mer. A son extrémité la plus reculée se trouve la masse inerte du Palus-Méotis, formé des eaux de l'Hellespont et qui a pour vestibule ce qu'on appelle la Propontide. Du côté où se lève le soleil est l'Océan, qui est un prolongement du golfe Persique et de celui des Indes. C'est de ce côté que se développe le littoral de la mer Rouge, laquelle traversant de longs détroits et des gorges resserrées, se détourne à la fois vers la mer d'Hyrcanie et vers la mer Caspienne. Au delà de ces dernières s'étendent, à ce que l'on suppose, des mers d'une profondeur incommensurable. En continuant toujours peu à peu, on trouve la mer Scythique, la mer d'Hibérie, et de nouveau la mer par laquelle l'Océan, développé depuis le golfe des Gaules jusqu'aux colonnes de Gadès, forme la limite de notre univers. Dans l'autre partie du globe sont semés des groupes d'îles très-grandes, les deux Bretagnes, Albion et l'Hibernie, plus considérables que celles que nous avons nommées plus haut. Elles sont situées sur les frontières des Celtes : mais au delà des Indes il en est qui ne sont pas moins importantes, Taprobane et Phébol. Indépendamment des unes et

dicitur, alterum Africum, quod quidem Aristoteles Sardiniense maluit dicere; tertium, Adriaticum pelagus. His jungitur Siculum, et post Creticum, et, indiscretis finibus, Pamphylium, Syrium, Ægyptium. Sed ante Ægæa et Myrtoa sunt maria. His sane vicinus est Pontus, sinus amplissimus maris nostri, cujus extremus recessus in Mæotin senescit, et ex Hellesponti fontibus concipitur, vestibulumque ejus Propontis vocatur. Ab ortu solis Oceanus est, Indicum et Persicum mare conferens. Hinc patescunt finitima Rubri maris, quæ per angustas longinquasque fauces in Hyrcanium et Caspium flectuntur simul : ultra quæ profundæ vastitatis esse maria creduntur. Deinde paulatim Scythicum et Hiberum freta, et rursum mare, per quod Gallicum sinum atque Gaditanas columnas circumvectus Oceanus, orbis nostri metas includit. Sed in altera parte orbis jacent insularum aggeres maximarum : Britanniæ duæ, Albion et Hibernia, iis, quas supra diximus, maiores. Verum hæ in Celtarum finibus sitæ. Non minores vero ultra Indos,

des autres, il y en a un nombre considérable qui, semées en cercle autour de notre grande île, (j'appelle ainsi cet univers), l'embellissent de leurs agréments, et l'enlacent en quelque sorte d'une perpétuelle guirlande.

La terre que nous habitons a quarante mille stades de largeur, et soixante-dix mille de longueur. Dans la division du globe, nous avons compris l'Asie, l'Europe, et aussi, comme plusieurs du reste, l'Afrique. L'Europe a pour bornes les colonnes d'Hercule, la mer du Pont, la mer d'Hyrcanie et le fleuve Tanaïs. L'Asie, terminée de ce dernier côté par les mêmes limites de la mer du Pont, s'étend jusqu'au détroit qui sépare le golfe Arabique et la mer Intérieure. Elle est ainsi enveloppée par l'Océan et par notre mer, qui lui est commune avec nous. D'autres géographes adoptent une autre division : ils veulent que l'Asie s'étende depuis la source du Tanaïs jusqu'aux embouchures du Nil. Pour l'Afrique, ils la font commencer à l'isthme de la mer Rouge ou aux sources mêmes du Nil, et la terminent au détroit de Gadès. Quelques-uns placent l'Égypte en Asie ; la majorité en fait une partie de l'Afrique. Enfin, quant aux îles, il en est qui les réunissent avec les pays qu'elles avoisinent, et d'autres qui croient devoir les comprendre dans une division particulière.

Taprobana, et Phebol : multæque aliæ, orbis ad modum sparsæ, hanc nostram insulam (id est, hunc terrarum orbem), quam maximam diximus, ornamentis suis pingunt, et continuatione, ut quibusdam sertis coronant.

At enim hujus terræ, quam nos colimus, latitudo quadraginta, prolixitas septuaginta millia stadiorum tenet. Sed in divisione terrarum orbis, Asiam et Europam, et cum his, vel sicut plures præterea, Africam accepimus. Europa ab Herculis columna usque Ponticum et Hyrcanium mare, ac flumen Tanain fines habet : Asia ab iisdem angustiis Pontici maris usque ad angustias, quæ inter Arabicum sinum et interioris ambitum pelagi, jacet; constringiturque Oceani cingulo et societate nostri maris. Sed alii alio modo, ut quidam ab exordio Tanais usque ad ora Nili, Asiæ terminos metiuntur. Africam vero ab isthmo Rubri maris, vel ab ipsis fontibus Nili oriri putant, ejusque in Gaditanis locis fines esse. Sed ipsam Ægyptum plerique Asiæ, plures Africæ adjungunt : ut insularum situm, sunt qui eum finitimis locis comprehendunt : et sunt, qui in alia divisione eas habendas putent.

C'est assez parlé de la mer; voyons comment se comportent les phénomènes terrestres. Les physiciens disent qu'il y a deux sortes d'exhalaisons subtiles, presque continuelles, à peine apparentes, et qui tendent aux régions supérieures; que du sein de la terre s'élèvent des masses de brouillards formées par la vapeur des fleuves et des sources, brouillards qui sont plus épais le matin. De ces exhalaisons, l'une est sèche et ressemble à de la fumée : elle jaillit des crevasses du sol; l'autre est humide, tiède, et elle est attirée du sein des eaux par son affinité avec l'atmosphère supérieure. C'est de cette dernière exhalaison que s'engendrent les brouillards, les rosées, les frimas, les amas de nuages, les pluies, la neige et la grêle; de la précédente, que nous avons dit être sèche, naissent les vents, les courants d'air, les flammes, la foudre, et une foule d'autres traits de feu. Le brouillard est produit, ou par l'apparition de petites nues amoncelées, ou par leurs restes. C'est une exhalaison vaporeuse, exempte de toute humidité, plus épaisse que l'air, plus subtile que la nue, qui se dissipe devant la sérénité; et la sérénité n'est autre chose qu'un air dégagé de ténèbres, un air de transparence parfaite. La rosée est une vapeur humide formée par la nuit, et que la sérénité de l'air condense en petites gouttelettes. Ce que nous appelons la glace, est de l'eau condensée par le froid d'un air serein. Les frimas sont à peu près la même chose, à savoir la

De mari satis dictum. Terreni vero casus ita se habent. Exhalationes duas physici esse dicunt, tenues et frequentes, vixque visibiles ad superiora minari; ex gremio telluris nebularum agmina halitu amnium fontiumque constare, matutinis temporibus crassiora. Harum altera arida est, atque fumo consimilis, quæ terrenis eructationibus surgit : altera humida, et egelida; hanc ex fluentis superioris vaporis natura ad se trahit. Et ex hac quidem nebulæ, rores, pruinæ, nubila, imbres, nix, atque grando generantur : de illa superiore, quam diximus siccam, venti, animæ, flammæ et fulmina, atque aliæ ignitorum telorum gignuntur plurimæ species. Nebula constat aut ex ortu nubeculæ, aut ex ejus reliquiis. Est autem exhalatio vaporata et humore viduata, aere crassior, nube subtilior, cui serenitas abolitionem infert. Nec aliud est serenitas, quam aer purgatus caligine, et perspicue sincerus. Ros vero nocturnus humor est, quem serenitas tenuiter spargit. Glaciem dicimus humorem, sereno rigore concretum. Huic est pruina

tendre rosée blanchie sous l'influence de la fraîcheur matinale. Que l'air emporté dans la région des nues vienne à s'épaissir, ce sont des amas de nuages qu'alourdit la vapeur exhalée du sein des eaux. Lorsque ces nuages épais ont occasion de se heurter, la pluie s'en échappe aussitôt; et l'on remarque autant de variétés dans les diverses pluies qui tombent, qu'il peut y avoir de conditions dans le rapprochement de tous les nuages. Ceux-ci sont-ils semés clair, ils ne répandent qu'une rosée fine. Sont-ils plus condensés, il s'en échappe ces larges volumes d'eau que nous nommons pluies. Il y a encore les averses; mais il faut observer une différence, c'est que la pluie se prolonge : au contraire, plus une averse est soudaine, plus elle est violente, et plus elle est instantanée dans sa précipitation, plus elle s'arrête promptement. Les neiges sont, à n'en pas douter, le résultat des secousses qu'éprouvent les nuages : lorsque ceux-ci, avant de se résoudre en eau, se brisent, se déchirent et produisent par leur agitation des espèces de flocons d'écume, cette écume, bientôt glacée par la rigueur du froid, se hérisse, se détache victorieusement des nuages, et tombe en abondance sur le sol : c'est ce que nous appelons le temps de la neige. On dit qu'il grêle, lorsque l'eau qui s'échappe des nuages en les crevant tombe avec la lourdeur et la promptitude d'une pierre; son poids même augmente alors sa rapidité : elle triomphe de la molle résistance

consimilis, si mollitia roris matutinis frigoribus incanuit. Ergo aer actus in nubem nubilum denset, et ea crassitudo aquarum fœtu se gravidat. Imber exprimitur, quum inter se urguentur nubium densitates, totque diversitatibus pluviæ cadunt, quot modis aer nubilis conditionibus cogitur; raritas enim nubium stillicidia dispergit : quæ, concretæ vehementius, effundunt agmina largiora, et eas aquas, quas imbres vocamus; a quibus hoc differunt nimbi, quod pluvia jugis est : nimbus autem quanto repentinus est, tanto vehementior : et quanto improvisior præcipitatio ejus est, tanto breviore casu restringitur. Nives autem colligi jactatione densarum nubium constat : nam priusquam in aquam defluant, fractæ ac discissæ spumas agitationibus suis faciunt, et mox gelatus humor rigore frigoris inhorrescit. Hæc, victis nubibus, crebrior ad terram venit. Eam tempestatem nos ningorem vocamus. Grandinare vero tunc dicis, quum aqua nubem lapidoso pondere et festinante perrumpit : eademque vi et ad perniciatem incita, et,

de l'air, écarte ce milieu, et se précipite en frappant la terre avec une sorte de fureur et d'indignation. Nous nous bornerons là pour les effets que produisent les éléments humides et aqueux.

Mais il est d'autres phénomènes qui se manifestent lorsque l'impulsion exercée sur l'air refroidi engendre les vents. Les vents ne sont autre chose qu'un grand et impétueux volume d'air réuni en un seul courant : c'est là ce que nous appelons souffle; quoique, du reste, on appelle aussi souffle le principe dont la vitale et féconde assistance anime tous les êtres qui doivent la vie à cette cause extérieure. Les souffles secs qui règnent dans les parties supérieures du monde sont appelés vents (*venti*); et les souffles humides, nous les nommons haleines (*auræ*). Il y a deux espèces de vents : ceux qui sont produits par les exhalaisons de la terre, et que l'on appelle Terrigènes; d'autres qui jaillissent des golfes, sont nommés en grec Encolpiens. Il faut regarder comme tout à fait semblables à ces derniers les vents qui, échappés du sein des fleuves, des lacs, des étangs, des nuages déchirés, ont coutume de se répandre dans les espaces de l'air et se condensent ensuite sous forme épaisse de nuages; on les désigne sous le nom d'Ecnéphies. Il y en a encore qui naissent à la suite des pluies, et en langue attique ils sont appelés Exhydries. Énumérons à présent les noms des vents, et les régions qu'ils occupent. Eurus souffle à l'orient, Borée au septentrion, Zéphyr à

cedente aeris mollitie, præcipitata, indignatione vehementi humum verberat. Hæc satis erunt de iis, quæ udis elementis aquosisque contingunt.

Verum aliæ sunt passiones, quum impulsu frigidioris aeris venti generantur. Nec enim aliud est, nisi multum et vehemens in unum coacti aeris flumen. Hunc spiritum dicimus : licet spiritus ille etiam nominetur, qui animalia omnia extrinsecus vitalia tractus sui vitali et fœcunda ope vegetat. Siccos et superiores mundi flatus ventos nominamus : auras vero, humidos spiritus. Sed ventorum binæ sunt species. Qui facti e telluris halitu constant, Terrigenæ nuncupantur : at illi qui excutiuntur e sinibus, Encolpiæ græce sunt nominati. Consimiles his haberi oportet eos, qui de fluminibus, lacubus et stagnis, vel ruptis nubibus per aperta cæli manare adsolent, rursumque in crassam nubium speciem conglobantur, qui Ecnephiæ appellantur : vel quum imber effusus conciet flabra, quæ Exhydriæ Atticorum lingua vocitantur. Nunc nomina exsequemur, regionesque ventorum.

l'occident, Auster au midi. Entre ces quatre vents viennent s'en placer un plus grand nombre d'autres. En effet, quoique Eurus soit le nom générique du vent d'orient, néanmoins celui-ci s'appelle particulièrement Cécias quand il vient du sud-est, Apéliotès quand c'est de l'orient équinoxial, et il n'est spécialement Eurus que quand il souffle du nord-est. Zéphyr s'appelle en latin Favonius; quand il se lève du sud-ouest, il s'appelle ordinairement Iapyx. Plus près de la plage équinoxiale est le Notus. L'Aquilon prend naissance dans la région des sept étoiles. A la droite de celui-ci, se trouve l'Aparctias, qui, dans cette direction, est celui qui regarde le mieux le midi. Le Thrascias et l'Argestès soufflent vers l'Inde. Les variétés de noms pour l'Auster sont les suivantes : lorsqu'il souffle du pôle sud, c'est le Notus; lorsqu'il éclate entre le Notus et l'Eurus, c'est l'Euronotus. De l'autre côté est le Libonotus, produit également par la combinaison de deux vents. On appelle excurseurs, ceux qui soufflent en droite ligne; réciproques, ceux dont la direction est brisée, comme le Cécias, selon l'opinion commune. Il y a des vents que l'on règarde comme d'hiver : le Notus, par exemple. Les Étésiens sont plus fréquents en été, et ils se combinent avec le Septentrion et le Zéphyr. Les vents du printemps s'appellent Ornithiens; ils

Euros oriens, Boreas septemtrio, occidens Zephyros, Austros medius dies mittit. Hos quatuor ventos alii plures interfluunt; nam quamvis Eurus sit ventus orientis, idem tamen a parte Cæcias accipit nomen, quum eum oriens æstivo effundit. Apeliotes autem vocatur, quum meridianis portis procreatur. Eurus est, quando hiemali ortu emittitur : Zephyrus vero, quem romana lingua Favonium novit : hic quum de æstivis occiduis partibus surgit, Iapygis cieri nomine solet. At propior est æquinoctiali plagæ, Notus; et Aquilo, qui septem stellarum regione generatur; et huic vicinus est Aparctias. Hic prior est indidem ad diem medium; Thrascias et Argestes sunt in Indiam flantes. Austrorum in nominibus illa est observanda diversitas; namque quum de abscondito polo flatus adveniunt, Notus est : Euronotus, ille, qui inter Notum atque Eurum medius effringit; ex alio latere Libonotus ex duobus unum facit. Excursores venti habentur, qui directo spirant; reflabri, reciproco; ut Cæcias putatur esse. Et quidam hiemales habentur, ut Noti : Etesiæ frequentiores sunt æstate, animis Septemtrionis ac Zephyri temperati; sed veris Ornithiæ venti appellantur, Aquilonum genus ex aere pro-

appartiennent à la classe des Aquilons, mais ils sont moins fougueux et moins continus. Il y a encore un vent très-orageux, nommé Catégis, qu'on pourrait dire « le brisé », et qui, partant des régions supérieures de l'air, opère sur les inférieures des secousses soudaines. La trombe est une irruption subite, qui porte partout le ravage. Le tourbillon, *zint*, comme disent les Grecs, a lieu lorsque la poussière ou le sable, tournoyant avec violence, est enlevé du sol dans les airs. Les Grecs appellent *anaphysimata* ces souffles qui du sein ou des crevasses de la terre s'ouvrent violemment un passage pour venir éclater à sa surface. Ce phénomène se manifeste-t-il avec plus de violence, c'est alors une tempête terrestre, nommée *Pristir* par les Grecs. Persiste-t-il dans son intensité, chassant devant lui des nuages épais et gonflés, bientôt ceux-ci se déchaînent à la suite d'une collision dont le fracas fait retentir les cieux : on dirait que c'est la mer qui, bouleversée par les vents, vient, avec un bruit épouvantable, briser ses ondes contre le rivage.

Maintenant je vais parler des effets éblouissants que produisent les nues. Quand un nuage orageux laisse en se déchirant revoir l'azur du ciel, il y a inflammation d'un air extrêmement subtil, et une vive lumière se dégage : c'est ce qui s'appelle l'éclair; mais dans l'ordre réel, il faut que le tonnerre soit le premier;

sati, minori nisu, nec jugi perseverantia spiritus perferentes. At enim procellosus flatus Catægis dicitur, quem præfractum possumus dicere, ventus, qui de superiore cæli parte submissus, inferiora repentinis impulsibus quatiat. Turbo autem dicitur, qui repentinis flabris prosilit, atque universa perturbat. Vortex ille est, vel, uti dicitur, δίνη, quum torquetur humus arida, et ab infimo erigitur ad summum. Ἀναφυσήματα Græci vocant eos spiritus, qui de fundo vel hiatibus terræ explosi ad superna meare solent. Hi quum majore vi torti sunt, fit procella terrestris, a Græcis πρηστήρ nomen accepit. Sed quum tormentum illud ire pergit, densasque et tumidas nubes præ se agit, coactasque collidit, fit sonitus, et intonat cælum : non secus ac si commotum ventis mare cum ingenti fragore undas litoribus impingat.

Nunc de nubium præstigiis referam. Quando perfracta nubecula patefecerit cælum, ignescunt penetrabiles spiritus, emicatque lux clara; hoc dicitur coruscare : et ordine quidem prius tonare oportet, postea coruscare. Quippe ubi nubes ad-

l'éclair ne vient qu'ensuite. En effet, lorsque les nuages font jaillir de la flamme à la suite de leur collision, comme les cailloux nommés pierres à feu quand on les choque l'un contre l'autre, la vue est avant tout frappée par la partie lumineuse du phénomène; le son affecte ultérieurement l'ouïe, qui est un sens plus tardif : voilà pourquoi l'on se figure que l'éclair précède le tonnerre. Ajoutons que le feu brille instantanément aux regards, et vient ébranler notre nerf visuel plus vite qu'on ne saurait le dire, tandis que c'est après avoir frappé l'air et à l'aide d'un intermédiaire étranger, que le son parvient à nous. Quoi qu'il en soit, si cette flamme que dégage le choc des nuées se propage en un incendie plus violent, elle se lance impétueusement sur notre globe, y prenant le nom, le terrible nom de foudre. Nous la nommons Prester, lorsque son intensité est moins considérable; si même il n'y a pas eu flamme, le terme usité dans ce cas est Typhon. Le mot sceptos est générique pour exprimer tout ce qui tombe des nuages.

Passons rapidement en revue tous les phénomènes du même genre. Parmi ceux qui présentent à nos regards de tels effets, exclusivement lumineux, les uns ne sont que l'apparence d'un spectacle, les autres ne nous abusent pas dans ce qu'ils nous montrent. Les images sans consistance sont l'Iris ou arc-en-ciel, et autres analogues. Les visions réelles sont les comètes, les

flictu ignem, ut ignifera saxa adtrita inter se, dant, obtutus velocius illustriora contingit : auditus dum ad aures venit, seriore sensu concipitur; ita et prius coruscare cælum creditur, et mox tonare; tum quia ignes pernicitate sui claricantes, dicto citius nostræ visioni convibrant, sonus, aere verberato, alterius indicio sentitur. Flamma vero illa, quam nubium adflictus excussit, si robustiore fuerit incendio, impetu devehitur in terras, et fulminis habet nomen, atque formidinem. Presteras vero nominamus, quum flammarum in illis minus fuerit. Sed si ignitum non fuerit fulmen, Typhon vocatur. Sceptos generale omnibus, quæ de nubibus cadunt, nomen est.

Atque ut breviter comprehendam cuncta generis ejusdem; eorum, quæ ejusmodi præstigias meras inferunt oculis, alia sunt, quæ speciem tantum spectaculi pariunt; alia, quæ nihil ab eo, quod ostenderunt, mentiuntur. Fallunt imagine irides et arcus, et talia : vere videntur cometæ, fulgores, et similia pleraque.

éclairs, et nombre de météores du même genre. L'Iris, vulgairement dite arc-en-ciel, existe quand l'image du soleil ou de la une colore un nuage rempli de vapeur et figurant un prisme, et qu'elle s'y reproduit en un lumineux demi-cercle comme dans un miroir. Le Rhabdos est du même genre, sauf que le nuage est coloré en long et forme comme une bande. L'Halysis est une chaîne d'une lumière éblouissante, qui entoure le soleil et revient sur elle-même. Entre l'Halysis et l'Iris il y a cette différence, que l'Iris est multicolore, qu'elle trace seulement un demi-cercle se dessinant loin du soleil et de la lune; tandis que l'Halysis, plus lumineuse, forme autour du soleil la circonférence complète et n'offre qu'une couleur unique. Les Grecs appellent Sélas une traînée d'air en feu. On croit que de ces météores, les uns obéissent à un mouvement de projection, les autres tombent en glissant, les autres restent en place. Il y a projection, lorsque le feu engendré par le déplacement et le choc de l'air signale subitement sa présence dans une course rapide. Une lumière stationnaire est celle que les Grecs appellent Stérigmon; privée d'un mouvement continu, c'est une lueur prolongée, étoile flottante, sorte de flamme liquide, qui, lorsqu'elle prend plus d'extension, s'appelle comète. La plupart de ces clartés qui naissent soudain, à peine vues s'effacent aussitôt; quelques-unes au contraire, après s'être montrées, subsistent encore assez longtemps. Il est

Irin vulgo arcum esse aiunt, quando imago solis vel lunæ humidam et cavam nubem densamque ad instar speculi colorat, et medietatem orbis ejus secat. Rhabdos autem generis ejusdem, ad virgæ rigorem per longum colorata nubecula dicitur. Halysis est catena quædam luminis clarioris, per solis ambitum in se revertens. Hanc et Irida illud interest, quod Iris multicolora est, et semicirculo figurata proculque a sole et luna : catena clarior est, astrumque ambit orbe incolumi, corona non discolori. Selas autem Græci vocant, incensi aeris lucem. Horum pleraque jaculari credas, alia labi, stare alia. Jaculatio igitur tunc fieri putatur, quum aeris meatu atque impulsu generatus ignis celeritatem sui cursumque rapidæ festinationis ostendit. Stativa lux est, quam sterigmon illi vocant, sine cursu jugi, sed prolixa lux, stellæque fluor ignitusque liquor; qui, quum latius quatitur, cometes vocatur. Sed plerumque luces istæ repentino ortæ, visæ statim occidunt : et item ut se ostenderint, aliquantisper manent. Sunt et

en ce genre d'autres espèces d'images, que les Grecs appellent torches, poutres, tonneaux, fosses, par allusion à leur ressemblance avec ces objets. Quelques-unes d'entre elles apparaissent au couchant : ce sont les plus connues; on en voit rarement au nord ou au midi. Du reste, jamais deux de ces météores ne peuvent se trouver réunissant les mêmes circonstances de durée ou de position. Voilà tout ce que nous avions à dire sur l'air.

Pour la terre, elle ne contient pas uniquement dans ses entrailles des sources d'eaux; elle est pleine encore et d'air et de feu. Oui, sous le sol de certaines contrées il existe des courants d'air occultes, qui s'exhalent de temps en temps et soufflent l'incendie, comme Lipari, l'Etna, et aussi notre Vésuve. De plus ces feux contenus dans les régions les plus secrètes de la terre, réduisent à l'état de vapeur les eaux qui circulent au-dessus dans la même direction, et trahissent l'influence même lointaine de leur activité en les échauffant par leur contact : c'est un véritable incendie qui brûle des courants liquides. Nous en citerons pour exemple le fleuve Phlégéthon, que les poëtes font couler dans leur enfer fantastique. Mais comment ne pas juger dignes de notre intérêt des exhalaisons de cette sorte, quand on remarque que, grâce à l'espèce de fureur religieuse qu'elles inspirent, des hommes vivent sans boire et sans manger, d'autres devien-

alia ejusmodi imaginum genera, quas Græci faces, et docidas, et pithos, et bothynos, ad eorum similitudinem, unde dicta sunt, nominant; et quædam vespertina sunt notiora; raro de septemtrione vel meridie videas; nihil horum quippe loci vel temporis in nascendo idem potuit obtingere. De aere tantum habuimus, quod diceremus.

Sed non aquarum modo tellus in se fontes habet, verum spiritu et igni fœcunda est. Nam quibusdam sub terris occulti sunt spiritus, et flantes incendia indidem suspirant : ut Lipare, ut Ætna, ut Vesuvius etiam noster solet. Illi etiam ignes, qui terræ secretariis continentur, prætereuntes aquas vaporant, et produnt longinquitatem flammæ, quum tepidiores aquas reddunt, vicinia ferventiores. Opposito incendio aquæ uruntur : ut Phlegethontis amnis, quem poetæ sciunt in fabulis Inferorum. At enim illos quis non admirandos spiritus arbitretur, quum ex his animadvertat accidere, ut eorum religione lymphantes alii

nent prophètes et révèlent l'avenir? témoin l'oracle de Delphes, et les autres. J'ai vu moi-même auprès d'Hiéropolis, en Phrygie, sur le revers d'une montagne assez peu élevée, une ouverture naturelle, autour de laquelle il y avait un rebord très-mince et de médiocre hauteur. Est-ce à dire que ce soient là les soupiraux de Pluton, comme veulent les poëtes; ou bien, n'est-il pas plus raisonnable de croire que ce sont des exhalaisons mortelles? En effet tous les animaux qu'on en approche, qu'on y penche ou qu'on y jette, sont asphyxiés par l'atteinte de ce souffle empoisonné; ils sont entraînés en tourbillonnant, et périssent. On dit que les prêtres eunuques seuls osent s'y hasarder de plus près, en tenant toujours le visage en l'air; tant ils savent que les effets de ce mal, qui des lieux inférieurs exhale une vapeur méphitique et nuisible, atteignent et frappent aussi plus facilement ceux qui se présentent dans une position inférieure. Souvent il est arrivé que des courants d'air naturels, errant dans les cavités de notre globe, lui imprimassent des secousses; plus souvent encore, que ces courants d'air, augmentant de violence et s'engageant dans les défilés du sol, où ils ne trouvaient pas d'issue, occasionnassent des bouleversements. Ces phénomènes ont autant de noms divers qu'ils paraissent eux-mêmes être variés. En effet, ceux qui en renversant tout ce dont ils approchent procèdent par une direction oblique et latérale, frappant à angles

sine cibo potuque sint, pars vero præsagiis effantes futura? quod in oraculis delphicis cæterisque est. Vidi et ipse apud Hierapolin Phrygiæ, non adeo ardui montis vicinum latus nativi oris hiatu reseratum, et tenuis neque editæ marginis ambitu circumdatum : sive illa, ut poetæ volunt, Ditis spiracula dicenda sunt, seu mortiferos anhelitus eos credi prior ratio est. Proxima quæque animalia, et in alvum prona atque projecta, venenati spiritus contagione corripiunt, et vertice circumacta interimunt. Antistites denique ipsos semiviros esse, qui audeant proprius accedere, ad superna semper sua ora tollentes. Adeo illis cognita est vis mali ad inferiora, aeris noxii crassitate densa, inferiores quoque facilius adire atque percellere. Sæpe accidit, ut nativi spiritus per terræ concavas partes errantes concuterent solida terrarum; sæpius, ut spiritus, crescente violentia, et insinuantes se telluris angustiis, nec invenientes exitum, terram moverent. Horum motuum tam varia sunt nomina, quam diversi esse videntur. Namque obli-

aigus, sont appelés, en grec, *épiclintes;* ceux qui bondissent, déplaçant et replaçant les corps selon la verticale et à angles droits, s'appellent *brastes;* ceux qui semblent engloutir, s'appellent *chasmaties;* ceux dont la violence produit des déchirements dans le sol, s'appellent *rhectes.* A la suite de ces phénomènes, certaines localités lancent des exhalaisons, d'autres vomissent des rochers, quelques-unes, du limon; il en est qui font jaillir des sources dans des lieux où l'on n'en avait jamais vu, traçant de nouvelles routes à des fleuves étrangers. On nomme *ostes* les mouvements qui bouleversent le sol; *palmaties* ceux qui, tout en l'agitant et le faisant trembler, ne présentent aucun danger de chute, et ne font pas dévier les corps de la verticale; on appelle *mycétias* les sourdes harmonies produites sous terre par ces courants incessamment inquiets. Ce sont, en effet, de véritables mugissements qui s'échappent, comme de profonds soupirs, lorsque ces mêmes courants, trop faibles pour ébranler la terre, se dirigent en tous sens à la surface du sol par les chemins qu'ils rencontrent. Sur la mer on trouve des phénomènes analogues, lorsque la masse des flots qui s'élancent va tantôt frapper en avant les rivages, tantôt se replier en arrière sur les golfes qu'elle entame. C'est le résultat d'une sympathie sensible entre le ciel et la mer, sympathie qui

quis lateribus proxima quæque jactantes, et acutis angulis mobiles, epiclintæ græce appellantur; sed qui subsiliunt, excutientes onera et recuperantes, directis angulis mobiles, brastæ vocitantur : illi autem, qui abstrudere videntur, chasmatiæ dicti; quorum impulsu dissilit tellus, rhectæ sunt nominati. His passionibus contingit, ut quædam terræ exspirent halitus, aliæ vomant saxa, nonnullæ cœnum; sunt, quæ fontes pariunt insolentibus locis, peregrinorum fluminum sulcantes vias. Ostæ sunt motus, quibus solum quatitur : palmatiæ vero appellantur, quorum pavitatione illa, quæ trepidant, sine inclinationis periculo nutabunt, quum directi tamen rigoris statum retinent. Mycetias vocatur tetri rudoris inquietudo terrena. Audiuntur mugitus, interioribus gemitibus expressis, quum spiritus invalidus ad terram movendam per aperta telluris inventis itineribus, discurrit. His talibus marina sunt paria, quum fluctuum currentium mole nunc progressibus litora, nunc recursibus sinus cæsi quatiuntur. Sentitur etiam cæli marisque cognatio, quum menstruis

se reconnaît à la concordance des phases de la lune avec le flux et le reflux.

Je vais expliquer en peu de mots, et comme je le pourrai, mon opinion sur le système général de l'univers. Entre les éléments, l'air, la mer et la terre, il règne une harmonie parfaite; et au milieu de tant de causes qui leur sont également favorables ou contraires, en ce sens qu'elles peuvent créer ou détruire en particulier, cette harmonie garantit au monde dans son ensemble l'impossibilité de finir, comme il y a eu pour lui impossibilité de commencer. Quelques-uns ont coutume de trouver étonnant, que la nature étant composée de principes divers et qui se combattent les uns par les autres, de sec et d'humide, de froid et de chaud, ces incompatibilités n'aient pas encore provoqué la dissolution et la ruine de notre monde. Mais nous leur répondrons par une similitude qui les satisfera. Dans une ville, les éléments les plus opposés et les plus contraires se combinent, de manière à former de choses dissemblables un tout parfaitement uni. En effet, on y voit ensemble des riches et des pauvres, des adolescents mêlés avec des vieillards, des lâches avec des courageux, des pervers avec des hommes de bien; et, cependant, on ne pourra se refuser à convenir qu'en vérité rien n'est plus admirable que l'aspect d'une ville sagement administrée. C'est un seul tout composé de plusieurs parties; c'est un ensemble parfaitement homogène, quoi-

cursibus lunæ decrementa et accessus fretorum atque æstuum deprehenduntur.

Verum enimvero, ut possum, de universitate quod sentio, breviter absolvam: elementorum inter se tanta concordia est, aeris, maris, atque terræ, ut admirari minus deceat, si illis eadem incommoda soleant ac secunda contingere, particulatim quidem rebus ortus atque obitus adferens, universitatem vero a fine atque initio vindicans. Et quibusdam mirum videri solet, quod, quum ex diversis atque inter se pugnantibus elementis mundi natura conflata sit, aridis atque fluxis, glacialibus et ignitis; tanto rerum divortio nondum sit ejus mortalitas dissoluta. Quibus illud simile satisfaciet, quum in urbe ex diversis et contrariis corporata rerum inæqualium multitudo concordat. Sunt enim pariter dites et egentes, adolescens ætas permixta senioribus, ignavi cum fortibus, pessimi optimis congregati. Aut profecto quod res est fateantur, hanc esse civilis rationis admirandam temperantiam, quum quidem de pluribus una sit facta, et similis sui tota, quum

que ses membres ne le soient pas; c'est le lieu où se réunissent des natures qui tendent à différentes destinations, des spécialités qui aboutissent à des fins et à des résultats divers. Comme nous le voyons, les principes les plus opposés se modifient entre eux, les dissonances concourent à une seule et même harmonie. Ainsi, le sexe masculin et le féminin s'accouplent, et les deux sexes contraires produisent un animal semblable à l'un d'eux. Les arts eux-mêmes, imitant la nature, d'éléments inégaux font des œuvres complètes. La peinture, avec ses couleurs discordantes, noires, blanches, jaunes, écarlates, qu'elle sait habilement fondre ensemble, fait des images semblables aux modèles qu'elle imite. La musique aussi, formée de brèves et de longues, de sons aigus et de sons graves, de voix si diverses et si discordantes, forme un concert harmonieux. Voyez, je vous prie, les procédés de l'écriture : elle se compose de différentes lettres, les unes consonnes, les autres demi-voyelles, les autres voyelles; et cependant, grâce au mutuel concours qu'elles se prêtent, ces lettres composent des syllabes, et les syllabes composent des mots. C'est ce qu'Héraclite exprime en ces termes, où l'on trouve son obscurité ordinaire : « Combinez ce qui est sain et ce qui ne l'est pas, ce qui se convient et ce qui ne se convient pas, ce qui est concordant et ce qui est discordant; voyez une seule chose dans tout,

dissimilia membra sint, imago, receptrixque naturarum ad diversa tendentium, et fortunarum per varias fines exitusque pergentium; et, ut res est, contrariorum per se natura flectitur, et ex dissonis fit unus idemque consensus. Sic mare et femineum secus junguntur, ac diversus utriusque sexus ex dissimilibus simile animal facit : artes denique ipsæ, naturam imitantes, ex imparibus paria faciunt. Pictura namque ex discordibus pigmentorum coloribus, atris, albis, luteis et puniceis, confusione modica temperatis, imagines iis, quæ imitatur, similes facit. Ipsa etiam musica, quæ de longis et brevibus, acutis et gravioribus sonis constat, tamque diversis et dissonis vocibus, harmoniam consonam reddit. Grammaticorum artes vide, quæso, ut ex diversis collectæ sint litteris : ex quibus aliæ sunt insonæ, semisonantes aliæ, pars sonantes; et tamen mutuis se auxiliis adjuvantes syllabas pariunt, et de syllabis voces. Hoc Heraclitus sententiarum suarum nubilis ad hunc modum est prosecutus : Συνάψιας οὖλα καὶ οὐχὶ οὖλα, συμφερόμενον καὶ διαφερόμενον, συνᾷδον καὶ διᾷδον, καὶ ἐκ πάντων ἓν, καὶ ἐξ ἑνὸς πάντα.

et tout dans une seule chose. » C'est bien en effet ainsi que les éléments hétérogènes de ce monde ont été réunis ensemble ; et grâce à son caractère d'unité, à sa force de cohésion, la nature en fait une harmonie universelle. L'humide a été combiné avec le sec, le froid, avec le chaud, le rapide, avec le lent, les lignes droites avec les courbes ; une chose a été formée de tout, et tout a été formée d'une chose, comme le dit Héraclite. A la terre a été donnée l'eau ; le ciel a reçu le globe du soleil et le disque de la lune, ainsi que les autres flambeaux des astres qui se lèvent et se couchent ; puis à tout s'est mêlé une sorte de souffle vivifiant dont il est certain que la nature entière est pénétrée. Par cette influence, toute substance, bien que distincte et indépendante, le feu, l'eau, l'air, la terre, et ce qui compose l'ensemble de ce globe, toute substance, dis-je, est forcée de reconnaître entre les diverses parties constituantes, malgré leurs contrastes, une harmonie, une union qui assure le salut de l'œuvre. Oui, cet accord des principes a engendré l'harmonie ; et une telle persistance d'union tient à ce qu'il y a un mélange égal des parties apportées par chacun d'eux, à ce qu'aucun d'eux ne prétend rompre l'équilibre ni se prévaloir par la puissance ou par la forme de ce qu'il apporte à la communauté. Ces réunions d'atomes lourds, légers, chauds, froids, combinés habilement selon les indications de la nature, ont, au milieu de tant de contraires, valu

Sic totius mundi suorum instantia initiorum inter se impares conventus, pari nec discordante consensu natura, veluti musicam, temperavit. Namque humidis arida, glacialibus flammida, velocibus pigra, directis obliqua confudit, unumque ex omnibus, et ex uno omnia, juxta Heraclitum, constituit : terramque humore, et cælum solis orbe et lunæ globo, cæterisque orientium et conditorum siderum facibus ornavit, una illa parte mixta, quam quidem cunctis constat implicatam, dum inconfusa, dum libera elementorum substantia, ignis, aquæ, aeris, terræ, ex quibus hujus sphæræ convexa, et disparibus qualitatibus naturæ conflata, adacta est fateri concordiam, et ex ea salutem operi machinatam. Principiorum igitur consensus sibi concordiam peperit : perseverantiam vero amicitiæ inter se elementis dedit specierum ipsarum æqua partitio, et dum in nullo alia ab alia vincitur, modo vel potestate. Æqualis quippe omnium diversitas, gravissimorum, levissimorum, ferventium, frigidorum, docente ratione naturæ, diversis

à ce monde un accord dont les résultats sont un agrément, une grâce, une jeunesse éternelle.

Car enfin est-il rien de plus admirable que le monde? Louez n'importe quel objet; ce sera une portion du monde que vous louerez; admirez où vous voudrez de l'ordre, de l'harmonie, de la grâce; ce sera le monde, ce sera son influence que vous retrouverez dans tout ce que vous aurez à louer. Rien, je vous prie, saurait-il paraître gracieux et bien ordonné, sans que le secret de sa beauté tienne à ce qu'il est imité du monde? c'est ce qui a valu à celui-ci chez les Grecs le nom de *cosmos* (ornement). La marche du soleil, de la lune et des autres astres lumineux dans des routes toujours constantes, avec des révolutions déterminées et exemptes de toute erreur, constitue la division et les retours périodiques des temps. Combien elles se produisent belles et fécondes, ces heures qui tantôt nous ramènent les chaleurs de l'été, tantôt répandent autour de nous les frimas de l'hiver! La série des jours et des nuits forme les mois, les mois font les années, les années font la série des siècles. Le monde est incommensurable dans sa grandeur, admirable dans la rapidité de ses évolutions, dans l'éclat dont il brille, dans sa vigueur inaltérable, dans sa fraîcheur de jeunesse. C'est lui qui fait naître les animaux : animaux terrestres, aquatiques,

licet rebus, æqualitatem deferre concordiam, concordiam omniparentis mundi amœnitatem æternitatemque reperisse.

Quid enim mundo præstantius? Lauda, quam potes, speciem; portio a te laudabitur mundi : admirare, quam voles, temperantiam, ordinationem, figuram, hic, et per hunc illud quodcunque est invenietur esse laudandum. Nam quid, oro te, ornatum atque ordinatum videri potest, quod non ab ipsius exemplo imitatura sit ratio? unde κόσμος græce nomen accepit. Euntibus sole atque luna, cæteraque luce siderea per easdem vias, custoditis temporum vicibus, nec ullius erroris interjectione confusis, digeruntur tempora, et rursus incipiunt. Quam pulchræque et fœcundæ horæ procreantur, nunc æstivos vapores revolventes, nunc pruinas hiemis circumferentes? dierum etiam noctiumque curriculis ordiuntur menses, menses texunt annos, anni seriem conficiunt seculorum. Et hic quidem mundus magnitudine immensus, cursibus rapidus, splendore perlucidus, valenti habitudine, pubertate juvenali. Hic animalium causa. Nantium atque terrestrium, pennigerarumque cunctarum distinxit genera, species sepa-

ailés, ayant chacun leur genre, leur espèce distincte, leurs conditions particulières de vie et de mortalité. C'est du monde que les êtres animés tirent leurs esprits vitaux. C'est à ses courses déterminées que se rattachent les dates certaines de ces événements qui nous frappent toujours d'une admiration nouvelle : les combats que se livrent les vents ; la foudre qui déchire les nuages et sillonne les cieux ; les luttes du temps serein et du temps d'orage ; les éclairs, les pluies, et réciproquement ce calme universel qui ouvre l'univers entier à l'allégresse et au bonheur. De verdoyants feuillages forment la chevelure de la terre ; des sources fraîches jaillissent de son sein, des courants d'eau y trouvent leur principe, leur existence, leur entretien. Elle n'est point fatiguée par ses révolutions, ou vieillie par les siècles ; et pourtant, des éjections de toute espèce, brusques ou insensibles, l'ébranlent constamment, des alluvions fréquentes l'inondent, la voracité des flammes la consume en partie. Bien que dans les diverses localités ces accidents semblent des désastres funestes pour elle, ils sont salutaires dans l'ensemble, et contribuent au raffermissement de l'équilibre. Les tremblements de terre sont l'exhalaison de certains souffles comprimés, qui n'agitaient le sol que parce qu'ils cherchaient à s'échapper ; les pluies qui inondent la terre, outre qu'elles sont une espèce d'engrais servant à développer ses productions, la délivrent encore de miasmes

ravit, fixitque leges vivendi atque moriendi. Ex hoc animantia vitales spiritus ducunt. Illinc statis cursibus temporum eventus, qui admirationi esse solent, quum vel inter se ventorum prælia ciuntur, vel dissectis nubibus fulminat cælum, et tempestates inter se serenæ hibernæque confligunt, micant ignes, imbres rumpuntur : et rursus, placatis omnibus, amœna lætitia mundi reseratur. Videas et viridantibus comis cæsariatam esse terram, et scatebris fontium manantem, et aquarum agminibus concipientem, parientem atque educantem, nec occasibus fatigari, nec seculis anilitari, excussam erumpentibus semper tam pigris quam moventibus fœcibus, aquarum sæpe alluvionibus mersam, flammarum per partes voracitate consumtam ; quæ tamen illi quum regionaliter videantur esse pestifera, ad omnem salutaria sunt, et ad redintegrationem ejus valent ; et quum movetur, profecto spirat illos spiritus : quibus clausis, et effugia quærentibus, movebatur. Imbribus etiam madefacta, non solum ad educandos fœtus suos opimatur, verum

contagieux; les ouragans dissipent et purifient les courants d'air trop intenses ou viciés; les chaleurs adoucissent les âpretés d'une température glaciale; le froid de l'hiver ralentit, diminue le feu recélé dans les veines de la terre. Des animaux croissent, d'autres se développent auprès de ceux qui s'éteignent, une génération qui naît pullule à la place d'une génération qui meurt; et un certain nombre d'êtres, en disparaissant, dégagent la place pour un même nombre qui vient à la lumière.

Il nous reste à traiter du point capital de cette question, c'est-à-dire, à parler de celui qui dirige le monde; car il semblerait que quelque chose manquât à mon discours, si, parlant sur le monde, peut-être sans talent, du moins le mieux qu'il m'est possible, je ne faisais point mention de cet être souverain. Or, contrairement à ce que dit Platon, il vaut encore mieux parler insuffisamment de lui, que de n'en point parler du tout. C'est une opinion ancienne et profondément gravée dans tous les esprits, que l'existence d'un Dieu, auteur des créatures, et en même temps principe de conservation et de persistance pour ce qu'il a formé. Rien n'est si vigoureusement constitué, que, sans le secours de Dieu, il puisse se suffire par sa propre nature. C'est en suivant cette opinion que les poëtes ont osé dire que tout est plein de Jupiter,

etiam pestifera a contagione proluitur. Flabris autem, spirantium aurarum graviores et minus puri aeris spiritus digeruntur atque purgantur. Tepores frigus glaciale mitificant, et brumalis austeritas terrestrium viscerum venas remittit : et pars gignentium, alia adolescentium, cætera occidentium vices sustinent : sorsque nascentium, obitorum loco pullulat, et occidentium numerus nascentibus locum pandit.

Restat, quod caput est sermonis hujus, ut super mundi rectore verba faciamus; indigens quippe orationis hujus videbatur ratio, nisi de mundo disputantes, etsi minus curiose, at quoquo modo possemus, de eo diceremus. De rectore quippe omnium, non, ut ait ille, silere melius est, sed vel parum dicere. Vetus opinio est, atque cogitationes omnium hominum penitus insedit, Deum esse, originis et haberi auctorem, Deumque ipsum salutem esse et perseverantiam earum, quas effecerit, rerum. Neque ulla res est tam præstantibus viribus, quæ viduata Dei auxilio, sui natura contenta sit. Hanc opinionem vates secuti, profiteri ausi sunt, omnia Jove plena esse; cujus præsentiam non jam cogitatio sola,

dont la présence se révèle, non pas seulement à la pensée, mais encore aux yeux, aux oreilles et à toute substance sensible. Mais si ce langage poétique peut exprimer la puissance divine, il convient moins à l'essence de Dieu. Dieu, sans doute, a créé et conserve tous les êtres qui sont nés et formés pour remplir le monde ; mais ce n'est pas à dire cependant que, comme un artisan qui travaille de son corps, il ait de ses mains façonné cet univers. Son infatigable providence, placée loin de nous, s'étend sur le monde entier et embrasse les détails dont des espaces immenses le séparent. Il n'est pas douteux qu'il occupe un séjour aussi éclatant que sublime, en même temps que son nom, chanté par la voix des poëtes, est plus noble que celui des consuls et des rois. Le trône de sa magnificence est établi dans les hauteurs de l'empyrée. Les êtres les plus rapprochés de lui sont aussi ceux qui participent le plus amplement de son pouvoir; et les créatures célestes, grâce à leur voisinage, par cela même reçoivent de Dieu d'autant plus. La participation y est beaucoup moindre pour les créatures qui leur sont secondaires; et ainsi de proche en proche, jusqu'à nous, habitants de ce globe, à qui l'influence des bienfaits de la divinité ne se fait ressentir qu'à des intervalles d'un espace presque incommensurable. Or, si nous admettons que Dieu pénètre partout, que sa puissance s'étend jusqu'à notre séjour et au delà, il s'ensuit que plus il est près ou éloigné, plus

sed oculi et aures et sensibilis substantia comprehendit. At hæc composita est potestati Dei, non autem essentiæ conveniens oratio. Sospitator quidem ille et genitor est omnium, qui ad complendum mundum nati factique sunt : non tamen ut corporei laboris officio orbem istum manibus suis instruxerit, sed qui quadam infatigabili providentia, et procul posita cuncta contingat, et maximis intervallis disjuncta circumplectatur. Nec ambigitur, eum præstantem atque sublimem sedem tenere, et poetarum laudibus nomen ejus consulum ac regum nuncupationibus prædicari, et in arduis arcibus habere solium consecratum. Denique propiores quosque de potestate ejus amplius trahere; corpora illa cælestia, quanto finitima sunt ei, tanto amplius de Deo capere : multoque minus, quæ ab illis sunt secunda, et ad hæc usque terrena, pro intervallorum modo indulgentiarum Dei ad nos usque beneficia pervenire. Sed quum credamus, Deum per omnia permeare, et ad nos, et ultra potestatem sui nominis tendere; quantum abest

aussi doit augmenter ou décroître son influence sur les objets. Il est donc plus convenable et plus digne d'admettre la théorie suivante : de croire, que cette puissance souveraine réside au ciel comme dans le sanctuaire de sa grandeur, et que de là les êtres les plus éloignés et les plus voisins sentent l'influence salutaire de la protection exercée par lui-même ou par d'autres, sans qu'il ait besoin de se communiquer à chaque espèce en particulier et de porter la main à tout, ce qui serait incompatible avec sa dignité. Parmi les hommes eux-mêmes, des fonctions si humbles et si subalternes ne conviendraient pas à celui qui a la conscience de son élévation. Les chefs d'une armée, les présidents d'un sénat, les gouverneurs des villes et des peuples s'abaisseraient-ils, je le demande, à exécuter de leurs propres mains des détails frivoles et minutieux? Les maîtres, enfin, dont le rôle est de commander, se résignent-ils jamais à l'office des esclaves?

Une comparaison éclaircira cette pensée : Cambyse, Xerxès, Darius, étaient de puissants monarques, dont la grandeur, fondée sur leurs richesses prodigieuses, se rehaussait encore de tout l'appareil dont ils s'entouraient. Or, un d'eux, dans Suze et dans Ecbatane, retiré comme au fond d'un sanctuaire, ne prodiguait

vel imminet, tantum existimandum est eum amplius minusve rebus utilitatis dare. Quam rem rectius est atque honestius sic arbitrari, summam illam potestatem, sacratam cæli penetralibus, et illis qui longissime separentur, et proximis, una et eadem ratione, et per se et per alios opem salutis afferre, neque penetrantem atque adeuntem specialiter singula, nec indecore attrectantem cominus cuncta. Talis quippe humilitas dejecti et minus sublimis officii, ne in homine quidem convenit ei, qui sit paululum conscientiæ celsioris. Militiæ principes, et curiæ proceres, et urbium ac domorum rectores, dico nunquam commissuros esse, ut id suis manibus factum velint, quod sit curæ levioris fusciorisque. Nihilo enim sequius possunt facere dominorum imperia ministeria servulorum.

Exemplo, quale sit istud, intellige. Cambyses, et Xerxes, et Darius, potentissimi reges fuerunt; horum præpotentiam, quam ex opibus collegerant, lenocinium vitæ effecerat celsiorem, quum eorum alter apud Susam et Ecbatanas, ut in fano quodam sacratus, nulli temere notitiam oris sui panderet; sed circumseptus

point indifféremment l'aspect de son visage. Il avait pour asile un admirable palais, dont les toits étincelaient des neiges de l'ivoire, des éclairs de l'argent, des flammes de l'or, des rayonnements du vermeil. A une entrée succédait toujours une entrée nouvelle. Les portes intérieures étaient protégées par des portes extérieures tout en fer, et par des murailles aussi solides que le diamant. Aux abords du palais, des hommes intrépides, attachés à la personne du roi, exerçaient une surveillance continuelle en se remplaçant au sort. Tous avaient des fonctions : dans le cortége du monarque, ils étaient écuyers ; et au dehors, selon les localités, ils étaient des gardiens, des portiers, des majordomes. Parmi eux encore quelques-uns étaient appelés oreilles du roi, yeux de l'empereur. C'était grâce à ce genre d'intermédiaires que le prince passait aux yeux des hommes pour un dieu, attendu que par les rapports de ses émissaires il apprenait tout ce qui se faisait dans ses États. Il avait des payeurs, des receveurs, des agents du fisc. Il avait pareillement placé dans les villes des officiers de toute espèce : les uns chargés du département des chasses, d'autres qui passaient pour préposés aux largesses et aux récompenses ; d'autres, dont les fonctions étaient aussi importantes qu'assidues, devaient exercer une infatigable surveillance. Dans toute l'étendue du royaume d'Asie, borné à l'occident par l'Hel-

admirabili regia, cujus tecta fulgerent eboris nive, argenti luce, flammis ex auro, vel electri claritate : limina vero alia præ aliis erant ; interiores fores exteriores januæ munibant, portæque ferratæ, et muri adamantina firmitate. Ante fores viri fortes stipatoresque regalium laterum tutelam pervigili custodia per vices sortium sustinebant Erant inter eos et diversa officia ; in comitatu regio armigeri quidam, at extrinsecus singuli custodes locorum erant, et janitores, et atrienses. Sed inter eos aures regiæ, et imperatoris oculi quidam homines vocabantur. Per quæ officiorum genera rex ille ab hominibus deus esse credebatur : quum omnia, quæcunque ibi gererentur, ille Otacustarum relatione discebat. Dispensatores pecuniæ quæstores vectigalium, tribunos ærarios habebat. Alios et alios præfecerat cæteris urbibus. Alii venatibus agendis provinciam nacti, pars donis et muneribus præfecti putabantur, et cæteri perpetuis magnisque curis, observationi singularum rerum oppositi erant. Sed per omne Asiaticum regnum, quod ab occidente Hellespontus terminabat, ab ortu gens inchoabat Indorum, Duces ac Satrapæ ubique

lespont et à l'orient par les Indes, des généraux et des satrapes étaient partout répandus; chaque contrée avait ses esclaves royaux. C'étaient des coureurs de jour, des veilleurs de nuits; les uns portaient à chaque instant des messages; les autres allumaient assidûment des fanaux; et ces clartés qui brillaient alternativement sur tous les points les plus élevés du royaume apprenaient à l'empereur en un seul jour ce qu'il lui importait de savoir.

C'est à un pareil système de monarchie que l'on peut comparer le grand royaume du monde, si pourtant on a le droit de mettre en parallèle avec le maître, le souverain des dieux, la nature lâche et corrompue des mortels. Or, lorsqu'il est inconvenant pour certains hommes, pour un roi, d'exécuter par soi-même tout ce qui peut lui être profitable, combien ne sera-ce pas plus inconvenant pour un Dieu? Ainsi n'en doutons pas : Dieu se maintient toujours parfaitement dans sa dignité. Des hauteurs où il séjourne, il a placé des puissances secondaires dans toutes les parties du monde et de l'univers. Ces puissances qui résident dans le soleil, dans la lune et dans la vaste étendue du ciel, garantissent par leur sollicitude la conservation de tous les habitants de la terre. Mais cette surveillance ne leur demande pas l'aide d'un grand nombre de subordonnés, ainsi qu'il arrive pour l'homme. Celui-ci est contraint de s'associer plusieurs auxiliaires dans ses travaux, attendu que sa faiblesse le condamne à avoir besoin d'une foule de bras. Voyez les mécaniciens

dispositi, et permixta locis omnibus mancipia regalia. Ex eo numero erant excursores diurni, atque nocturni exploratores, ac nuncii et specularum incensores assidui. Tum horum per vices incensæ faces, ex omnibus regni sublimibus locis, in uno die imperatori significabant, quod erat scitu opus.

Igitur regnum illud ita componi oportet cum mundi aula, ut inter se comparantur summus atque exsuperantissimus divûm, et homo ignavus et pessimus. Quod si cui viro, vel cuilibet regi indecorum est per semetipsum procurare omnia quæ proficiant; multo magis Deo inconveniens erit. Quare sic putandum est, eum maxime majestatem retinere, si ipse in alto residens, eas potestates per omnes partes mundi orbisque dispendat, quæ sint penes solem ac lunam, cunctumque cælum. Horum enim cura salutem terrenorum omnium gubernari. Nec multis ei opus est, nec partitis hominum conservitiis : quibus, propter ignaviam, appositum est pluribus indigere. An non ejusmodi compendio machinatores fa-

mettre en mouvement un nombre infini de machines à l'aide d'un seul ressort ingénieux. Voyez encore ceux qui font manœuvrer de petites marionnettes en bois : selon qu'ils tirent tel ou tel fil pour faire mouvoir un membre, la tête tourne, les yeux roulent, les mains exécutent tout ce qu'on veut; et la marionnette, dans ses mouvements pleins de précision, semble être une petite personne vivante. De même en agit la puissance céleste : elle imprime savamment l'impulsion à tout l'ensemble ; et le mouvement générateur, mis une fois en action, garantit de proche en proche et par la combinaison des ressorts le jeu de toute la machine : un mécanisme est mû par un autre, qui en fait à son tour manœuvrer un troisième. Il y a pour l'économie du système entier accord parfait, non d'une seule manière, mais au moyen d'agents divers et souvent opposés. Il a suffi d'un premier moteur, d'un principe d'action, comme nous l'avons déjà dit ; et depuis lors, tout a marché, grâce à l'action réciproque des rouages. Que l'on se figure des sphères, des cubes, des cylindres et d'autres solides, jetés ensemble suivant un plan incliné ; tous, il est vrai, se précipiteront en bas, mais ce ne sera pas avec la même espèce de mouvement.

Voici encore une comparaison assez exacte. Si d'une même enceinte que l'on ouvrira, on laisse sortir ensemble des oiseaux,

bricarum, astutia unius conversionis multa et varia pariter administrant? eu! etiam illi, qui in ligneolis hominum figuris gestus movent, quando filum membri, quod agitare volent, traxerint, torquebitur cervix, nutabit caput, oculi vibrabunt, manus ad omne ministerium præsto erunt, nec invenuste totus videbitur vivere. Haud secus etiam cælestis potestas, quum initium sciente et salutifera opera moverit; ab imo ad secundum, et deinceps ad proximum, et usque ad supremum, attactu continuo vim suæ majestatis insinuat : et aliud alio commovetur, motusque unius alteri movendi se originem tradit. Mundo equidem consentiunt, non una, sed diversa via, et plerumque contraria. Et prima remissione ad motum data, simplicique inchoato principio, impulsibus mutuis, ut supra dictum est, moventur quidem omnia ; sed ita, ut, si quis sphæram et quadratum et cylindrum et alias figuras per proclive simul jaciat, deferentur quidem omnia, sed non eodem genere movebuntur.

Nec illud dissimile exemplum videri oportet, si quis pariter patefacto gremio,

des animaux aquatiques, d'autres, terrestres; chaque espèce, guidée par son instinct inné, s'empressera de courir à son élément : les uns regagneront l'eau, les autres iront se réunir, selon leurs habitudes et la loi de leur nature, aux animaux sauvages ou aux animaux domestiques; on verra s'élancer promptement dans les routes de l'air ceux qui sont doués de cette faculté ; et notez que ce sera d'une même enceinte que tous auront été lâchés. Ainsi est naturellement constitué le monde. En effet le ciel qui, obéissant à un mouvement fort simple de rotation, passe par les alternatives de jour et de nuit, le ciel qui est divisé en plusieurs segments bien distincts, n'en reconnaît pas moins des lois générales. Par les accroissements de son disque et par ses diminutions régulières la lune indique les mois ; de son côté, le soleil parcourt les cieux dans sa marche annuelle, aussi bien que ses compagnons, l'agréable Lucifer, et Mercure, son inséparable satellite. Pyroïs, l'étoile de Mars, opère sa révolution en deux ans ; Jupiter, à la vive et brillante lumière, emploie six fois plus de temps à fournir sa route ; et Saturne, placé dans une région plus haute, y consacre trente années. Or, au milieu de tous ces corps, il n'y a qu'un seul mouvement de rotation, qu'un mode de révolution unique pour le globe; il règne un concert et une harmonie parfaite entre ce chœur d'étoiles qui se lèvent et se couchent dans des lati-

animales simul abire patiatur, volucrum, natatilium, atque terrestrium greges; enimvero ad suum locum quæque, duce natura, properabunt : pars aquam repetent; illæ inter cicures atque agrestes legibus et institutis suis naturali lege aggregabuntur; ibunt per aeris vias præpetes, quibus hoc natura largita est. Atque ab uno sinu abeundi facultas concessa omnibus fuerat. Sic natura mundi est constituta. Nam quum cælum omne simplici circumactu volvatur, nocte dieque distinctum, diversis mensurarum æqualitatibus separatum, quamvis una sphæra omnia concluserit; incrementis tamen globi sui, decisioneque luminis menstrua tempora luna significat, et cæli spatium sol annua reversione collustrat, ejusque comites amœnus Lucifer, et communis Cyllenius stella. Etenim Pyrois Mavortium sidus circuli sui biennio conficit spatia : Jovis clarum fulgensque, sexies eadem multiplicat cursibus suis tempora, quæ Saturnus sublimior triginta spatiis annorum circumerrat. Verum inter hæc una mundi conversio, unusque reversionis est orbis, et unus concentus, atque unus stellarum chorus ex diversis occasibus

tudes différentes. Le monde est donc une magnifique et précieuse parure, comme l'indique très-judicieusement le mot grec *cosmos*.

De même que dans les chœurs un chef d'orchestre entonne l'hymne, et qu'après lui les hommes et les femmes font entendre une harmonie parfaite, résultat de tant de voix perçantes et de voix graves; de même la Providence de Dieu a voulu que les variétés de notre univers se concertassent admirablement. En même temps que le ciel, parsemé d'étoiles emflammées et rayonnantes, se meut d'une course périodique, et que les astres observent entre eux une succession alternative, le soleil, embrassant tout de son regard, ramène le jour par sa présence, la nuit par son départ. Quatre fois il change les saisons de l'année, selon qu'il s'éloigne ou se rapproche du globe : de là, des pluies qui mûrissent, des vents qui fertilisent; de là, un principe de vie garantissant l'existence à tout ce que Dieu a placé dans ce monde. Ajoutez-y les courants d'eaux dont les larges volumes se répandent de toutes parts; les forêts qui ombragent le sol, les moissons qui mûrissent, les êtres animés qui se reproduisent, s'élèvent et meurent successivement.

Oui, le roi et le père du monde, que nous ne pouvons reconnaître que par l'œil de l'intelligence et de la méditation, a pri-

ortibusque. Hoc ornamentum et monile rectissime κόσμος græca lingua significatur.

At enim ut in choris, quum dux carminis hymno præcinit, concinentium vulgus virorum et feminarum mixtis gravibus et acutis clamoribus unam harmoniam resonant : sic divina mens mundanas varietates, ad instar unius concentionis revelat. Nam quum cælum confixum vaporatis et radiantibus stellis, inerranti cursu feratur, et reciprocis itineribus astra consurgant : sol quidem omnituens ortu suo diem pandit, occasu noctem reducit, conditusque vel relatus per plagas mundi, quatuor temporum vices mutat; hinc tempestivi imbres, et spiritus haud infœcundi ; hinc alimenta rebus iis, quas accidere Deus his mundi partibus voluit. His adpositi sunt torrentium cursus, et tumores undarum, emicationesque silvarum, frugalis maturitas, fœtus animalium, educationes etiam atque obitus singulorum.

Quum igitur rex omnium et pater, quem tantummodo animæ oculis nostræ cogitationes vident, machinam omnem jugiter per circuitum suis legibus termi-

mitivement assigné à notre globe des lois immuables pour le mouvement de ce vaste ensemble ; il l'a éclairé de constellations brillantes, il l'a enrichi de productions, tantôt visibles, tantôt cachées dans la terre ; et ensuite, comme je l'ai déjà dit, il lui a ordonné de se mouvoir suivant une impulsion unique qu'il lui a imprimée. On peut se figurer en quelque sorte le tableau d'une action militaire. Voyez, quand la trompette a fait retentir ses belliqueux accents : l'un ceint le glaive, l'autre prend son bouclier ; celui-ci se revêt de sa cuirasse, celui-là couvre son chef d'un casque, ou ses jambes de cuissards ; il y a des écuyers qui font manœuvrer leurs montures, des conducteurs qui dirigent l'attelage d'un char ; tous, enfin, se livrent à différents détails spéciaux. Mais déjà une escarmouche de vélites s'organise, les officiers s'occupent de former les rangs, les cavaliers se placent aux ailes, les autres soldats occupent le poste qui leur est assigné ; et cependant il n'y a qu'un chef, aux ordres duquel est soumise toute l'armée ; placé à la tête, c'est lui qui a le commandement souverain. Il n'en est pas autrement de l'organisation des choses divines et des choses humaines ; un régulateur unique préside à l'ensemble, et chaque détail obéit aux lois qui lui sont assignées, sans que la main vigilante et forte qui maintient tout, soit visible à d'autres regards qu'à ceux de l'intelligence.

Toutefois, ce mystère n'empêche pas plus la Providence d'opé-

natam, claram et sideribus relucentem, speciesque innumeras modo propalam, sæpe contectas, ab uno, ut supra dixi, principio agitari jubet; simile istuc esse bellicis rebus hinc liceat arbitrari. Nam quum tuba bellicum cecinit, milites clangore incensi, alius accingitur gladio, alius clypeum capit; ille lorica se induit; hic galea caput, vel crura ocreis involvit; ille equum temperat frenis, et loris jugales ad concordiam copulat; et protinus unusquisque competens capessit officium. Velites excursionem adornant, ordinibus principes curant, equites cornibus præsunt, cæteri negotia, quæ nacti sunt, agitant : quum interea unius ducis imperio tantus exercitus paret, quem præfecerit, penes quem est summa rerum. Non aliter divinarum et humanarum rerum status regitur, quando unius moderamine contenta omnia, pensum sui operis agnoscunt; curaque omnibus occulta, vis nullis oculis obvia, nisi quibus mens suæ lucis aciem intendit.

Nec tamen hoc vel illi ad moliendum, vel nobis ad intelligendum obest. De

rer, qu'il ne nous empêche de la concevoir. Présentons pour exemple la comparaison suivante, tout imparfaite qu'elle est. L'âme ne s'aperçoit point dans l'homme, et pourtant on ne saurait nier que par elle ne s'exécute tout ce qu'il y a de remarquable dans les actes humains. Si la substance de l'âme et sa figure ne se manifestent pas aux yeux, c'est par les résultats de ses actes que l'on reconnaît sa puissance et ses qualités. Toutes les ressources nécessaires à la vie humaine, agriculture, jardinage, métiers, beaux-arts, objets de sensualité, l'homme les trouve dans son génie. Je pourrais citer encore les lois destinées à adoucir les humains : ces institutions politiques, ces théories morales qui garantissent aux peuples une sécurité si douce, en faisant succéder aux horreurs des batailles le calme d'une paix délicieuse. Or, pourrait-on être assez injuste appréciateur des faits pour refuser à Dieu une puissance pareille, quand on reconnaît le pouvoir de cet être souverain, son auguste essence, son immortalité; quand on sait qu'il est le père de toutes vertus, et la vertu même?

Qu'importe qu'il échappe aux regards des mortels, puisque des œuvres toutes divines nous révèlent et nous montrent ses traces? Car les phénomènes que nous voyons s'opérer dans le ciel, sur la terre et dans les eaux, nous devons les regarder

inferiore licet imagine capiamus exempla. Anima in homine non videtur : et tamen fateantur omnes necesse est, hujus opera omnia, quæ per hominem præclara fiunt, provenire; neque animæ ipsius qualitatem ac figuram oculis occurrere, sed momentis ab ea gestarum rerum intelligi, qualis et quanta sit. Omne quippe humanæ vitæ præsidium ingenio ejus est paratum : cultus agrorum, usus frugum, artificum sollertia, proventus artium, commoditates vitæ humanæ. Quid de legibus dicam, quæ ad mansuefaciendos homines sunt inventæ? quid de civilibus institutis ac moribus, qui nunc populorum otiosis conventibus frequentantur; et, asperitate bellorum pacata, mitigantur quiete? Nisi forte tam injustus rerum æstimator potest esse, qui hæc eadem de Deo neget, quem videat esse viribus exsuperantissimum, augustissima specie, immortalis ævi, genitorem virtutum, ipsamque virtutem.

Unde nihil mirum est, si mortales oculi ejus non capiunt aspectum, quando divinorum operum vestigiis sit perspicuus atque manifestus. Cæterum ea, quæ

comme l'ouvrage de Dieu, et comme les effets de la protection vigilante dont il entoure notre monde. Et, ainsi que l'a dit le poëte Empédocle dans des vers pleins de sens,

> Le passé, le présent, ce qui plus tard doit naître,
> A Dieu, germe fécond, tout emprunte son être :
> Homme, femme, poisson, bête sauvage, oiseau,
> Plante, il a tout créé. . . . . . .

Le célèbre Phidias, que la renommée proclame le prince des sculpteurs, a retracé sa propre ressemblance (je l'ai vu de mes yeux) sur le bouclier de la Minerve qui préside à la citadelle d'Athènes; et il l'a fait de telle sorte que si l'on voulait détacher ce portrait, tout serait désorganisé, et il n'y aurait plus de statue. C'est de la même manière que Dieu maintient la conservation du monde, dont il a combiné et rattaché entre elles les parties par sa toute-puissance.

Voulons-nous chercher la place qu'il occupe? Il n'est point voisin de la terre; il ne réside pas au milieu de l'air, élément trop mobile. Il a placé son séjour dans les hauteurs du monde, que les Grecs appellent avec raison *ouranos*, puisque c'est le terme de toute hauteur; de même qu'ils les nomment encore *olympos*, à cause de l'éclat et de la sérénité dont elles rayonnent

vel cælo accidere oculis advertimus, et in terra fieri et in aqua; etiam illa fieri a Deo credenda sunt, cujus tutela mundi hujus et cura est; de quo Empedocles prudenter his verbis sensit :

> Πάνθ' ὅσατ' ἦν, ὅσατ' ἐστὶν, ἰδ' ὅσσα τε ἔσται ὀπίσσω,
> Δένδρεά τ' ἐβλάστησε, καὶ ἀνέρες, ἠδὲ γυναῖκες,
> Θῆρές τ', οἰωνοί τε, καὶ ὑδατοθρέμμονες ἰχθῦς.

Phidian illum, quem fictorem probum fuisse tradit memoria, vidi ipse in clypeo Minervæ, quæ arcibus Atheniensibus præsidet, oris sui similitudinem colligasse; ita, ut si quis olim artificis voluisset exinde imaginem separare, soluta compage, simulacri totius incolumitas interiret. Ad hoc instar mundi salutem tuetur Deus, aptam et revinctam sui numinis potestate.

Hujus locum quærimus; qui neque finitimus est terræ contagionibus, neque tamen medius in aere turbido, verum in mundano fastigio, quem Græci οὐρανὸν recte vocant, ut qui sit altitudinis finis; etiam iidem illa ratione ὄλυμπον no-

constamment. En effet, ces régions ne sont jamais obscurcies par les nuages, contristées par les frimas ou les ouragans, agitées par les vents, fouettées par les pluies ; de semblables intempéries de l'air ne sont pas même connues de l'Olympe, en raison de sa hauteur prodigieuse : et c'est ce que le poète exprime dans ces vers :

Séjour des dieux, l'Olympe ignore les ravages
Des frimas, de la pluie, ou des sombres orages.
Un air pur et brillant couronne son sommet.....

La tradition constante, et les observations humaines qui sont venues à la suite, prouvent que Dieu s'est réservé pour demeure les régions de l'empyrée. Quand nous faisons une prière, notre habitude est toujours d'élever les mains vers le ciel, comme le dit encore un poëte latin :

Vois ce céleste azur que les mortels pieux
Invoquent en disant : « Jupiter, roi des cieux ! »

C'est pour cela que les astres du ciel, ces flambeaux du monde, qui paraissent et qui sont en effet les plus remarquables objets de la création, occupent aussi ces mêmes espaces ; et, privilége bien légitime, ils conservent un ordre immuable, ne s'écartant point

minant; quem ab omni fuscitate ac perturbatione vident liberum. Neque enim caliginem nubium recipit, vel pruinas vel nives sustinet, nec pulsatur ventis, nec imbribus cæditur. Hæc enim nec Olympo, qui est celsitudinis summæ, contingere, poeta his verbis cecinit :

Οὔλυμπον δ', ὅθι φασι θεῶν ἕδος ἀσφαλὲς αἰεὶ
Ἔμμεναι, οὔτ' ἀνέμοισι τινάσσεται, οὔτε ποτ' ὄμβρῳ
Δεύεται, οὔτε χιὼν ἐπιπίλναται, ἀλλὰ μάλ' αἴθρη
Πέπταται ἀνέφελος, λευκὴ δ' ἀναδέδρομεν αἴγλη.

Hanc opinionem communis mos et hominum observationes secutæ, affirmant, superiora esse Deo tradita. Namque habitus orantium sic est, ut manibus extensis in cælum precemur. Romanus etiam poeta sic sensit :

Aspice hoc sublime candens, quem invocant omnes Jovem.

Unde illa, quæ videntur, suntque omnibus præstantiora, easdem sublimitates regionum tenent, astra cælestia, et mundi lumina ; ac merito illis licet ordine

des lois qui leur ont à jamais tracé leur route, quelle que soit pour chacun d'eux la diversité des temps et des espaces.

Tout ce qui est sur la terre subit des changements, des transformations, et finit en dernier lieu par s'anéantir. D'effroyables tremblements de terre ont fait éclater le sol, des villes ont été englouties avec des peuples : c'est du moins ce que nous avons cent fois entendu dire. Nous savons également que des torrents de pluie ont noyé des contrées entières; des pays qui d'abord étaient des continents ont été, par l'incursion des flots d'une mer étrangère, changés tout à coup en des îles; d'autres terrains dont la mer s'éloignait sont devenus accessibles au pied de l'homme. Parlerai-je de ces cités que l'on se rappelle avoir été renversées par des vents et des orages; de ces incendies qui éclatèrent du sein des nues, lorsque, par exemple, toutes les contrées de l'Orient périrent dans une conflagration générale à la chute de Phaéthon? Dans les contrées de l'Occident, des feux qui jaillissaient pour couler ensuite en ruisseaux de laves, occasionnèrent les mêmes désastres. Que de fois des sommets de l'Etna, qui brisait ses fournaises, des fleuves de feu, semblables à un torrent descendu du ciel, se précipitèrent le long des flancs de la montagne! Dans ces scènes de péril on vit éclater des traits sublimes d'héroïsme dont le souvenir s'est conservé jusqu'à nous. Des fils, que d'abord le fracas avait effrayés, toujours sensibles ce-

perpetuo frui, nec diversis etsi spatiis temporibusve observantissimam legem suorum aliquando itinerum mentiuntur.

Terrena omnia mutationes et conversiones, postremo interitus habent. Namque immodicis tremoribus terrarum dissiluisse humum, et interceptas urbes cum populis, sæpe cognovimus. Audivimus etiam, abruptis imbribus prolutas esse totas regiones. Illas etiam, quæ prius fuerint continentes, hospitibus atque advenis fluctibus insulatas; alias, desidia maris, pedestri accessu pervias factas. Quid? qui ventis et procellis civitates eversas esse meminerunt? quid? quum incendia de nubibus emicarunt, quum Orientis regiones Phaethontis ruina, ut quidam putant, conflagratæ perierunt? In Occidentis plagis scaturigines ignis quædam ac proluviones easdem strages dederunt. Sic ex Ætnæ verticibus quondam effusis crateribus, per declivia, incendio divino, torrentis vice, flammarum flumina cucurrerunt. In quo periculi vertice egregium pietatis meritum fuisse cognovi-

pendant à la voix de la tendresse et de la piété, arrachaient au fléau rapide leurs vieux pères pour les emporter sur leurs épaules; et ces ondes brûlantes, comme si un bras divin les avait séparées, formaient en quelque sorte deux fleuves sortis d'une même source; et spontanément ils faisaient circuler leurs flots inoffensifs autour de l'espace où s'avançaient ces vertueux portefaix chargés de leur pieux butin.

Résumons-nous : ce qu'est sur un vaisseau le pilote, sur un char le conducteur, le chef de musique dans les chœurs, la loi dans la cité, le général dans l'armée, Dieu l'est dans le monde; si ce n'est que pour les autres il y a fatigue, multiplicité de travaux, soucis innombrables à se faire chefs de n'importe quelle entreprise; tandis que pour Dieu il n'y a ni contrariété, ni charges, ni inquiétude, attachées à l'exercice de son empire. En effet, autour de nous il dispose et organise toutes les formes, toutes les natures, et il leur imprime des mouvements et des directions variés. Les résultats de son œuvre sont ceux de la loi acceptée dans les villes et fixée par la sanction d'une observance continuelle. Immuable elle-même, la loi, par son empire, agit incessamment sur ceux qui lui sont subordonnés, et tous obéissent à ses injonctions, à ses exigences. C'est pour se conformer à ses décrets que le magistrat se rend au tribunal, les soldats, à la

mus. Namque eos, qui principio fragoris territi, sensum tamen clementiæ misericordiæque retinebant, et grandævos parentes ereptos volucri clade suis cervicibus sustinebant; illa flammarum fluenta divino separata discidio, quasi duo flumina ex uno fonte manantia, locum illum ambire maluerunt obsidione innocenti, in quo inerant boni bajuli, religiosis sarcinis occupati.

Postremo, quod est in triremi gubernator, in curru rector, præcentor in choris, lex in urbe, dux in exercitu, hoc est in mundo Deus: nisi quod cæteris ærumnosum, et multiplex, et curarum innumerabilium videtur esse hoc ipsum, alicujus officii principem fieri; Deo vero nec tristis, nec onerosa est imperii sui cura. Namque nobis circumfert et regit cunctas formas naturasque, quas diversis regionibus commovet, ut est lex civitatis semel promulgata, perpetuis observationum rationibus fixa, ipsa quidem immutabilis, at ejus arbitrio parentium mentes agitantur, nutuque ejus et dominatione flectuntur : et scitis ejus magistratus tribunalia, principia milites frequentabunt, recuperatores judiciis præside-

tente de leur général; que les récupérateurs président aux jugements; que les décurions et ceux qui sont investis du droit de rendre la justice vont siéger en public sur leur tribunal. Un autre va à la porte Minutia faire des distributions de blé; d'autres reçoivent des assignations pour un jour fixe; un accusé vient se justifier; un accusateur, le poursuivre; un criminel est conduit au supplice où il doit périr; cet autre, convive resté des derniers aux noces de la veille, se rend au repas du lendemain. Ici on apprête les repas publics; là on dresse des lits en l'honneur des dieux; on prépare des fêtes, des jeux scéniques, des combats de gladiateurs; on sacrifie aux dieux, on invoque les Génies, on répand des libations en l'honneur des morts; ici ce sont telles attributions, là, telles autres. Tous obéissent à l'empire de la loi et à leurs fonctions sociales. Vous respirez dans la même ville les parfums de l'encens et l'odeur fétide des boues; vous entendez les hymnes, les vers, les cantiques de la piété, en même temps que les lamentations et les sanglots du désespoir. Soyons convaincus qu'ainsi se passent les choses dans le monde.

Cette loi qui tend toujours à maintenir l'équité, appelons-la Dieu, et persuadons-nous qu'elle n'a jamais besoin d'être redressée ou changée. En effet, de même que l'ensemble du monde est dirigé par la surveillance universelle du Créateur qui le protége immuablement, et dont l'influence, renfermée dans chaque

bunt : decuriones, et quibus est jus dicendæ sententiæ, ad consessum publicum commeabunt: et alius ad Minutiam frumentatum venit: et aliis in judiciis dies dicitur: reus purgandi se necessitate, insectandi studio accusator venit: ille moriturus ad supplicii locum ducitur: hic ad convivii repotia et vespertinus comessator adventat. Sunt et publicarum epularum apparatus, et lectisternia deorum, et dies festi, ludi scenici, ludique Circenses. Diis sacrificatur, Geniis ministratur, obitis libatione profunditur, aliusque alio fungitur munere: parentque omnes jussis legum et communis imperii. Videasque illam civitatem pariter spirantem Panchæis odoribus, et graveolentibus cœnis: resonantem hymnis et carminibus et canticis, eamdem etiam lamentis et ploratibus ejulantem. Ad hunc modum res agi et in mundo æstimemus.

Lex illa vergens ad æquitatis tenorem sit Deus, nulla indigens correctione mutabili. Quippe sicut mundi universitas regitur, dum speculatur ad omnia

germe, se répand sur toutes les natures, quelles que soient leurs formes et leurs espèces; de même la vigne serpente facilement, le palmier se dresse, la pêche se colore, la pomme s'arrondit, la figue devient mûre. Il n'y a pas jusqu'aux végétaux par nous appelés malheureux à cause de leur infécondité, qui ne soient cependant utiles en quelque manière : les platanes, qui, comme comme dit le poëte, prêtent leur ombrage aux buveurs; les pins au sommet pyramidal, les buis faciles à tailler, le laurier odorant, le cyprès plus odorant encore. Enfin tous les êtres animés, sauvages comme familiers, ailés comme terrestres ou aquatiques, obéissent dans leur reproduction, dans leur entretien et dans leur mort, aux ordres de la législation céleste, puisque, comme dit Héraclite, « tout être rampant se nourrit de la terre. »

Bien que Dieu soit unique, il est appelé de plusieurs noms, à cause de la multiplicité de ses attributs, qui font en quelque sorte de lui autant d'êtres divers. Considéré comme protecteur, il est appelé *Jupiter*, de *Juvare;* comme source de toute vie, les Grecs l'appellent très-justement *Zeus* de (*Zaô*)*;* ceux-ci l'appellent pareillement *Saturnien,* fils de Cronus, ou, à peu de chose près, de *Chronus,* c'est-à-dire, être qui n'a pas eu de commencement et qui n'aura pas de fin. Dieu est encore nommé *Fulgurator, Tonitrualis, Fulminator, Imbricator, Serenator* (dieu de

rector ejus, atque immutabiliter incumbit, spargiturque vis illa seminibus inclusa per naturas omnium speciesque et genera digesta : sic faciles vitium lapsus, et palmarum ardua, persicorum rubor, lævitas mali gignitur, et dulcitas fici, et quæ infelicia propter infœcunditatem vocamus, tamen utilia sunt alio pacto : platani, ut ait poeta, umbras potantibus ministrantes, et acuta pinus, et rasiles buxi, et odora laurus, cupressorum odoratius lignum. Tandem omnium animalium agrestium, et cicurum, pinnatorum, et pedestrium, et aquatilium natura gignitur, nutritur, absumitur, parens cœlestibus institutis; πᾶν γὰρ ἑρπετὸν τὴν γῆν νέμεται, ut Heraclitus ait.

Et quum sit unus, pluribus nominibus cietur, propter specierum multitudinem, quarum diversitate fit multiformis. Videlicet a juvando Jupiter dicitur, Δία quem et Ζῆνα Græci, quod vitæ nostræ auctor sit, rectissime appellant; Saturnium etiam, filium Κρόνου, quasi χρόνου, id est, quemdam incœpta ab

l'éclair, du tonnerre, de la foudre, de la pluie, de la sérénité). Plusieurs l'appellent *Frugifer* (qui fertilise), d'autres, Gardien de la Ville; d'autres, Hospitalier et Amical : on lui donne aussi les noms de tous les sentiments qui sont des devoirs. Il est encore Jupiter Belliqueux, Triomphateur, Conquérant, Porte-trophée. Enfin, vous retrouverez une foule d'appellations de ce genre dans le vieux langage romain et dans celui des haruspices. Orphée, voulant définir la puissance de Dieu, l'exprime dans les vers qui suivent :

Principe et fin de tout, tête et centre du monde,
Partout est Jupiter : C'est la foudre qui gronde;
C'est l'axe de la terre, et le pivot des cieux;
C'est l'homme au fier regard; c'est la vierge aux doux yeux;
C'est tout feu qui jaillit, tout souffle qui respire;
C'est la base des flots et de l'humide empire;
C'est Phébus; c'est sa sœur, au flambeau pâle et doux;
C'est le maître, le roi, c'est le père de tous;
C'est lui qui cache tout, lui qui fait tout paraître;
Et sa tête contient les germes de chaque être.

Ce que les Latins nomment *fatum* (fatalité), les Grecs l'appellent *imarment* (décret), en raison de ce que c'est un enchaîne-

origine, interminum ad finem. Dicitur et Fulgurator, et Tonitrualis, et Fulminator, etiam Imbricitor, et item Serenator; et plures eum Frugiferum vocant, multi Urbis custodem, alii Hospitalem, Amicalemque; et omnium officiorum nominibus adpellant. Est et Militaris, et Triumphator, et Propagator, et Tropæophorus; et multo plura ejusmodi apud haruspices et Romanos veteres invenies. Orpheus vero, hanc effari potestatem volens, his de eo verbis canit :

Ζεὺς πρῶτος γένετο, Ζεὺς ὕστατος, ἀργικέραυνος,
Ζεὺς κεφαλὴ, Ζεὺς μέσσα· Διὸς δ' ἐκ πάντα τέτυκται:
Ζεὺς πυθμὴν γαίης τε καὶ οὐρανοῦ ἀστερόεντος.
Ζεὺς ἄρσην γένετο, Ζεὺς ἄμβροτος ἔπλετο νύμφη.
Ζεὺς πνοιὴ πάντων, Ζεὺς ἀκαμάτου πυρὸς ὁρμή,
Ζεὺς πόντου ῥίζα, Ζεὺς ἥλιος ἠδὲ σελήνη.
Ζεὺς βασιλεὺς, Ζεὺς ἀρχὸς ἁπάντων, ἀρχιγένεθλος,
Πάντας γὰρ κρύψας αὖτις φάος ἐς πολυγηθὲς
Ἐξ ἱερῆς κραδίης ἀνενέγκατο μέρμερα ῥέζων.

Fatum autem Græci εἱμαρμένην, a tractu quodam causarum invicem se continentium, volunt dici decretum; idem πεπρωμένην dicunt, quod omnia in hoc statu

ment de causes étroitement liées entre elles. Ils l'appellent encore *péprômení* (déterminé), parce que tout dans ce monde est rigoureusement déterminé, et que rien n'y est vague et indécis; ils l'appellent aussi *mira* (parties), parce que c'est, en quelque sorte, un composé de détails; puis *Némésis* (distribution), parce qu'à chaque être son rôle est distribué; puis Adrastée, c'est-à-dire puissance vengeresse à laquelle on ne saurait se dérober.

Les Parques sont trois : nombre qui s'accorde avec la nature du temps, d'autant plus qu'il y a analogie entre les divisions du temps et les attributions qu'on leur prête. En effet, ce qui est déjà filé sur le fuseau représente le passé; ce qui se roule sous les doigts indique le présent; et ce qui n'a pas encore été tiré de la quenouille pour être filé, semble représenter l'avenir et le temps qui n'est pas accompli. Les fonctions des Parques sont du reste expressivement indiquées par les noms qu'elles portent: Atropos préside au passé, lequel Dieu lui-même ne saurait empêcher d'être fait. Lachésis a reçu le soin de l'avenir, parce que Dieu a déterminé la fin de ce qui doit être un jour. Clotho est chargée du présent, et elle doit faire en sorte qu'une vigilance active ne manque jamais au monde. Quant à Dieu, il parcourt incessamment toute la terre, comme on s'en convaincra sans peine en relisant les belles pages de Platon..... Oui, comme le dit une vieille parole, et

rerum definita sint, nec sit in hoc mundo aliquid interminatum; idem fatum μοῖραν vocant, quod ex partibus constet; hinc νέμεσιν, quod unicuique adtributio sua sit adscripta. Adrastea, eademque ineffugibilis necessitas ultionis.

Sed tria fata sunt : numerus cum ratione temporis faciens, si potestatem earum ad ejusdem similitudinem temporis referas. Nam quod in fuso perfectum est præteriti temporis habet speciem, et quod torquetur in digitis, momenti præsentis indicat spatia, et quod nondum ex colo tractum est, subactumque cura digitorum, id futuri et consequentis seculi posteriora videtur ostendere. Hæc illis conditio ex nominum eorumdem proprietate contingit; ut sit Atropos præteriti temporis fatum, quod ne Deus quidem faciet infectum: futuri temporis Lachesis a fine cognominata, quod etiam illis, quæ futura sunt, finem suum Deus dederit. Clotho præsentis temporis habet curam, ut ipsis actionibus suadeat, ne cura solers rebus omnibus desit. Deum vero ire per omnes terrasque, non frustra arbitrabitur, qui audiet Platonis hæc verba. *** Deus namque, sicut vetus inquit

comme le proclame la droite raison, Dieu est le principe et la fin de tout; il pénètre partout, partout il porte la lumière, il plane au-dessus de tout d'un vol rapide. La Nécessité vengeresse le suit constamment à chaque pas, prompte à punir ceux qui se seront écartés de la loi sainte; mais prompte aussi, quand Dieu l'ordonne, à s'adoucir en faveur du mortel qui, dès sa tendre enfance, dès le berceau même, a compris Dieu, l'a craint, et s'est voué, livré à lui sans aucune réserve.

sermo, et vera continet ratio, principia, et fines, et media rerum omnium penetrat atque illustrat, et curru volucri superfertur. Eumdem deum ultrix Necessitas semper et ubique comitatur, eorum, qui a sacra lege discesserint, vindex futura; quam faciet ille mitificam, qui statim a tenero et ipsis incunabulis intellexit, extimuit, eique se totum dedit atque permisit.

NOTES

DU

TRAITÉ SUR LE MONDE

Du Monde. Voir l'avant-propos. Apulée composa cet ouvrage d'emprunts faits en partie à Aristote, en partie à Théophraste. Les éditions les plus anciennes portent un titre dont la traduction est : *Cosmographie d'Apulée, philosophe platonicien, ou Traité sur le Monde, adressé à Faustinus.*

Page 301, l. 1. *De longues réflexions* etc. Ce début jusqu'à l'alinéa : « Le monde entier se compose, » (p. 303), peut être considéré comme une préface ou une épître dédicatoire. La plupart des éditions le détachent, en quelque sorte, de l'ouvrage au moyen de caractères italiques. Nous l'avons enfermé entre crochets.

— L. 2. *O Faustinus*. C'est sans doute le même personnage dont le nom figure en tête de la *Doctrine de Platon.*

— L. 6. *Pendant que les autres sciences.* Littéralement : « pendant que les autres, » en sous-entendant « hommes. »

— L. 10. *A la discussion* etc. Le texte donne *disceptatio;* et le dictionnaire de l'Académie autorise à entendre « discussion, » dans le sens de « examen. »

P. 302, l. 1. *Mais du moment qu'ils eurent trouvé dans la philosophie un guide dont les découvertes les éclairaient, ils osèrent voyager en esprit à travers les espaces célestes.* — *Voyez* Ovide, au liv. XV de ses *Métamorphoses,* v. 62, quand il parle de Pythagore :

. . . . Isque, licet cæli regione remotus,
Mente deos adiit : et quæ natura negabat
Visibus humanis, oculis ea pectoris hausit.

« Quoique éloigné des régions célestes, le philosophe s'éleva par ses contemplations jusqu'au séjour des dieux; et ce que la nature refusait à ses organes mortels, l'œil de son intelligence le pénétra. »

P. 302, l. 19. *Les crêtes de Nysa.* Nysa ou Nyssa était une ville de l'Inde, nommée ainsi de la nourrice de Bacchus. Il y avait une Nysa en Eubée, une autre en Lycie, une quatrième en Ionie; enfin, il y avait sur l'Hélicon un bourg du même nom, lequel était aussi consacré à Bacchus. — *Les profondeurs du Corycus.* C'était une caverne du Parnasse, en Phocide. Il y avait du même nom un promontoire en Cilicie, et une très-haute montagne en Pamphylie.

P. 303, l. 9. *Et d'après celle de Théophraste.* Ce philosophe était disciple d'Aristote.

— L. 14. *Le monde entier se compose.* Ici commence le deuxième chapitre du traité dans Aristote. — *C'est l'ordre* etc. Nous avons eu déjà l'occasion de signaler plus haut, même volume, p. 275, que le mot grec κόσμος et le mot latin *mundus* ont le double sens de « monde » et de « ornement, ordre. » C'est là une belle et significative synonymie. Apulée la rappelle dans le cours de ce traité, page 325.

— L. avant-dernière. *Le dôme.* Mot à mot « le tégument, la couverture. »

P. 304, l. 19. *Non pas, comme quelques-uns le pensent, parce qu'il est brûlant et enflammé, mais parce qu'il obéit toujours à une rotation très-rapide.* Cette remarquable étymologie est traduite littéralement d'Aristote : *non* ἀπο τοῦ ἄιθεσθαι, *a flagrando*, *sed* ἀπὸ τοῦ ἀεὶ θεῖν, *quod semper currat.*

P. 305, l. 4. *De cette multitude* etc. La transition de cet alinéa est ménagée dans le texte par l'adverbe *jam*. Nous n'avons pas osé risquer : « Maintenant, de cette multitude, etc. »

— L. 13. *De mille autres clartés.* Littéralement : « de troupeaux infinis. »

— L. 17. *Que le globe plus élevé.* Nous avions, une première fois, traduit : que l'étoile plus élevée, etc. » Le texte d'Aristote prouve qu'il s'agit ici des « globes » et non des « étoiles. »

— L. 20. *Où rien, comme on dit, ne marche à l'aventure.* Mot à mot, « qui est dit, incapable d'erreur. » Une traduction plus libre ne serait peut-être pas moins exacte : « ... A l'ensemble de cet univers, qui est appelé firmament. »

P. 306, l. 12. *Immuables, mais mortelles.* L'éditeur du Dauphin donne dans son texte et dans sa paraphrase : « changeantes et mortelles. » Nous nous autorisons, avec Oudendorp, du grec d'Aristote, pour conserver *immutabilis* : ἔτι ἄτρεπτόν τε καὶ ἀνετεροίωτον.

P. 307, l. 12. *L'air est en contact avec la terre.* C'est à cet endroit que commence, dans Aristote, le troisième chapitre de son traité *du Monde.* — *Des sources toujours vives*, etc. C'est là une longue périphrase, pour dire qu'il y a sur la terre des sources, des rivières et des fleuves. Aristote est bien plus précis et plus clair : τοῖς μὲν ἀνὰ γῆν ἑλιττομένοις, τοῖς δὲ ἀνερευγομένοις εἰς θάλασσαν.

P. 308, l. 16. *L'eau est contenue dans la terre;* etc. Cette combinaison des éléments est expliquée d'une manière différente, et à coup sûr plus claire, dans Aristote.

P. 309, l. 5. *Dans notre mer.* Il s'agit de la Méditerranée, car elle est la seule mer qui baigne la Grèce, où écrivait Aristote.— *La Sardaigne.* Apulée omet la Corse, que n'a pas oubliée Aristote, et que celui-ci appelle Κύρνος. — *Représentent comme autant de petites taches* etc. Aristote dit simplement : « sont les Sporades. » — *Opposent aux vagues qui les baignent des rochers plus nombreux.* Nous avions traduit une première fois : « sont baignés par des flots plus nombreux. »

— L. 19. *Trouve d'abord à sa droite deux grands golfes.* Apulée reproduit ici fort inexactement le texte d'Aristote.

P. 310, l. 7. *Se trouve la masse inerte du Palus-Méotis.* Mot à mot : « Son extrémité la plus reculée vieillit en Méotis. » On ne saurait apporter plus de mauvais goût d'expression dans une nomenclature purement géographique.

— L. 9. *Qui est un prolongement* etc. Nous entendons, cette fois, *conferens* dans le sens de *proferens*, comme le propose l'édidition du Dauphin, qui signale ici une nouvelle inexactitude dans la manière dont Apulée traduit Aristote.

— L. 20. *Albion et l'Hibernie.* Plusieurs éditions lisent dans le texte *Albion et Iernia* ou *Journia.*

— L. dernière. *Taprobane et Phébol.* Tout porte à croire que la première de ces îles est Ceylan ou Sumatra, et la seconde, Socotora ou Madagascar.

P. 311, l. 9. *La mer d'Hyrcanie et le fleuve Tanaïs.* Ici nouvelle inexactitude dans la traduction du texte grec. — *Par les mêmes limites de la mer du Pont.* Complétez : « et de la mer d'Hyrcanie, » pour reproduire fidèlement Aristote. Nous avions une première fois omis dans le texte et dans la traduction ces deux mots : *Pontici maris.*

P. 311, l. 18. *Quelques-uns placent l'Égypte en Asie.* Voyez Pline l'Ancien, liv. V, ch. IX.

P. 312, l. 1. *C'est assez parlé de la mer.* Cette réflexion, comme le remarque l'éditeur du Dauphin, est inexacte; car Apulée, précisément, vient, en dernier lieu, de parler de la terre. — *Voyons comment se comportent les phénomènes terrestres.* Ici commence le quatrième chapitre du Traité d'Aristote. — *Les physiciens disent qu'il y a* etc. Ici encore existe une sorte d'incohérence, produite par l'inexactitude avec laquelle le texte grec est traduit en latin. — *Qui tendent.* Littéralement : « qui sont menées. » Nous retrouvons ici le verbe *minari*, passif de *minare, mino,* « je mène. » Voir vol. I, p. 216, 302 et 464.

— L. 8. *Tiède.* Ainsi traduisons-nous *egelida,* d'après le texte d'Aristote Ἀτμώδης, et suivant l'autorité de Fleury. Du reste, *egelidus* signifie également « froid ; » et le traducteur de la collection de M. Nisard s'est déterminé pour ce dernier sens.

P. 313, l. 2. *Vienne à s'épaissir.* Le verbe *denset* est ici au présent de l'indicatif, et vient de *denseo.* On trouve cette forme dans Lucrèce, ch. I, v. 393 : « Quia se condenseat aer. »

P. 314, l. 10. *A une cause extérieure.* Des commentateurs voudraient lire dans le texte *intrinsecus,* de manière à traduire : « à une cause intérieure. »

— L. 14. *Terrigènes.* Nous risquons ce mot pour rendre *Terrigenæ* du latin et Ἀπόγειος du grec. — *Encolpiens.* Même observation que pour *Terrigènes.* — *Ont coutume de se répandre* etc. L'inexactitude d'Apulée obscurcit en cet endroit le texte d'Aristote.

P. 315, l. 4. *S'appelle particulièrement Cécias.* Le mot « particulièrement » traduit *a parte.* Le texte latin est fort tourmenté en cet endroit; et c'est d'après celui d'Aristote que les éditeurs le rétablissent, plus ou moins heureusement.

— L. 9. *Dans la région des sept étoiles.* C'est-à-dire au nord, dans le septentrion, « septem triones. »

P. 316, l. 5. *La trombe.* Dans Aristote θύελλα.

— L. 18. *Maintenant je vais parler* etc. Entre cet alinéa et celui qui précède, figure souvent un morceau que plusieurs éditions suppriment, et que d'autres impriment en caractères italiques. Le voici :

At Favorinus, non ignobilis sapiens, hæc de ventis refert : « Qua-

tuor mundi plagas imparem numerum habere ventorum; eo quod ortus et occasus mutentur terna vice cum solis accessu, meridies et arctos iisdem semper regionibus sunt notatæ. Ortus quippe accepimus, æquinoctialem, solstitialem, brumalem : quibus occasus redduntur eadem intervallorum ratione conversa. Eurus igitur æquinoctialis Orientis est ventus, nec invenuste nominis ejus fictus est, quasi ἀπὸ τῆς ἕωας ῥέων. Idem ἀπηλιώτης a Græcis, Subsolanus a nostris solet dici. Sed qui ab æstivæ et solstitialis orientis meta venit, Βορέας græce, latine Aquilo nominatur. Hinc αἰθρηγενέτην, quod sit alias serenus, Homerus ait : Βορέαν vero ἀπὸ τῆς βοῆς, quod non sine clamore soleat intonare. Tertium ventum, qui ab Oriente hiberno venit, Græci εὐρόνοτον vocant. Item occidui sunt tres, Caurus, qui græce ἀργέστης vocatur, is est adversus Aquiloni : item Favonius, græce ζέφυρος, Euro contrarius. Tertius Africus, λὶψ, Vulturno reflat. Meridies vero, quoniam eadem semper regione signatur, uno Austro, id est, νότῳ flatur. Septemtrio item uno, et is septemtrio habet cognomentum : qui tamen græca lingua ἀπαρκτίας dictus est. Horum nomina plerique commutant de loco vel similitudine aliqua : ut Galli Circium adpellant a turbine ejus et vertice : Apuli Iapyga eum ex Iapyge sinu, id est, ex ipso Gargano venientem. Hunc Caurum esse, manifestum; nam et ex occiduo venit, et Virgilius ejus sic meminit :

> Illam inter cædes pallentem morte futura
> Fecerat ignipotens undis et Iapyge ferri.

Est etiam Cæcias ventus, quem Aristoteles ad se trahere nubes ait; et est adagium de eo tale :

> κακὰ
> Ἕλκων ἐφ' αὑτὸν ὡς ὁ Καικίας νέφος.

Sunt Etesiæ et Prodromi spirantes ex omni parte, eo tempore æstatis, quo Canis oritur. Cato autem in libris Originum, non Circium, sed Cercium dicit. Is ventus Cercius, quum loquare, buccam implet : armatum hominem et plaustrum oneratum percellit. »

Ce morceau est unanimement reconnu pour ne pas être d'Apulée. Colvius, Vulcanius, Saumaise, s'accordent sur ce point. Il ne figure ni dans l'édition *princeps*, ni dans aucune de celles du premier âge, ni dans celle de Wower, ni dans celle de Scriverius. Il n'y a presque rien de semblable dans Aristote, dont pourtant, comme nous

l'avons dit, ce traité est souvent la reproduction presque littérale. L'éditeur du Dauphin déclare que « c'est une véritable glose pour laquelle il ne veut pas se mettre en frais d'interprétation. » Et, en effet, dans sa paraphrase latine il reste muet à cet endroit. Enfin, Bosscha, tout en intercalant le morceau dans l'édition d'Oudendorp, accepte entièrement l'opinion qui le désavoue comme œuvre d'Apulée. Nous croyons donc assez nombreuses les autorités d'après lesquelles nous nous sommes déterminé à supprimer dans le texte même ce passage entier. Du reste, dans l'intéressant recueil d'Aulu-Gelle, on trouve tout un chapitre, le vingt-deuxième du second livre, qui traite pareillement des vents. Ce sont à peu près, de part et d'autre, les mêmes termes en différents endroits, mais en d'autres il y a des divergences notables. Pour expliquer ces divergences, on a supposé qu'un lecteur curieux, arrivant à la lecture de ce traité *du Monde* après celle des *Nuits Attiques*, se sera rappelé le chapitre d'Aulu-Gelle, et l'aura reproduit à la marge de l'ouvrage d'Apulée par une citation faite de mémoire. Plus tard, de la marge la citation aura passé dans le texte (*Post ab aliis in contextum admissa*, disent les commentateurs); de sorte que, n'ayant jamais appartenu à Apulée, n'appartenant plus à Aulu-Gelle, tant il était défiguré, ce passage sera devenu un texte inépuisable de conjectures, de contradictions et de commentaires. Pour compléter les pièces de ce petit procès, nous joignons ici le chapitre d'Aulu-Gelle lui-même (*Nuits Attiques*, liv. II, p. 65, édit. de Gronov.); car il nous importe de prouver que ce n'est pas à la légère que nous avons fait une semblable suppression, surtout quand l'édition d'Oudendorp ne nous y autorisait qu'imparfaitement.

De vento Japyge, deque aliorum ventorum vocabulis regionibusque, accepta e Favorini sermonibus :

Apud mensam Favorini in convivio familiari legi solitum erat aut vetus carmen melici poetæ, aut historia, partim græcæ linguæ, alias latinæ. Legebatur ergo tunc ibi in carmine latino *Iapyx* ventus. Quæsitum est, quis hic ventus, et quibus ex locis spiraret, et quæ tam infrequentis vocabuli ratio esset : atque etiam petebamus, ut super cæterorum nominibus regionibusque ipse nos docere vellet, quia vulgo neque de appellationibus eorum, neque de finibus, neque de numero conveniret. Tum Favorinus ita fabulatus est : « Satis, inquit, notum est, limites regionesque esse cæli quatuor, *exortum*, *occasum*, *meridiem*, *septemtrionem*. *Exortus* et *occasus* mobilia et varia sunt : *meridies septemtrionesque* statu perpetuo stant et manent : oritur enim sol non indidem semper; sed aut *æquinoctialis oriens* dicitur, quum in circulo currit, qui appellatur ἰσονύκτιος aut ἰσημερινός; aut *solstitialis*, aut *brumalis*, quæ sunt θεριναὶ τροπαὶ καὶ χειμεριναί. Item cadit sol non in eumdem semper locum : fit enim similiter *occasus* ejus aut *æquinoctialis*, aut *solstitialis*, aut

brumalis. Qui ventus igitur ab oriente verno, id est, æquinoctiali venit, nominatur *Eurus*, ficto vocabulo, ut isti ἐτυμολογικοὶ aiunt ἀπὸ τῆς ἕω ῥέων. Is alio quoque a Græcis nomine ἀπηλιώτης, a romanis nauticis *subsolanus* cognominatur. Sed qui ab æstiva et solstitiali orientis meta venit, latine *Aquilo*, *Boreas* græce dicitur : eumque propterea quidam dicunt ab Homero αἰθρηγενέτην appellatum. Boream autem putant dictum ἀπὸ τῆς βοῆς, quoniam sit violenti flatus et sonori. Tertium ventum, qui ab oriente hiberno spirat, *Vulturnum* Romani vocant. Eum plerique Græci mixto nomine, quod inter *Notum* et *Eurum* sit, εὐρόνοτον appellant. Hi sunt igitur tres venti orientales, *Aquilo*, *Vulturnus*, *Eurus*, quorum medius *Eurus* est. His oppositi et contrarii sunt alii tres occidui : *Caurus*, quem solent Græci ἀργέστην vocare; is adversus Aquilonem flat : item alter *Favonius*, qui græce vocatur ζέφυρος; is adversus Eurum flat : tertius Africus, qui græce vocatur λίψ; is adversus *Vulturnum* flat : Eæ duæ regiones cæli *orientis occidentisque* inter sese adversæ sex habere ventos videntur. Meridies autem, quoniam certo atque fixo limite est, unum meridialem ventum habet : is latine *Auster*, græce νότος, nominatur, quoniam est nebulosus atque humectus : νοτὶς enim græce *Humor* nominatur. *Septemtriones* autem habent ob eamdem causam unum. Is objectus directusque in Austrum, latine *septemtrionarius*, græce ἀπαρκτίας appellatus. Ex his octo ventis alii quatuor detrahunt ventos, atque id facere se dicunt Homero auctore, qui solos quatuor ventos noverit, *Eurum*, *Austrum*, *Aquilonem*, *Favonium*. Versus Homeri sunt :

Σὺν δ' Εὖρός τε Νότος τ' ἔπεσε, Ζέφυρός τε δυσαὴς,
Καὶ βορέης αἰθρηγενέτης, μέγα κῦμα κυλίνδων.

A quatuor cæli partibus, quas quasi primas nominavimus, oriente, scilicet atque occidente, latioribus atque simplicibus, non tripertitis. Partim autem sunt qui pro octo duodecim faciunt : inter hos quatuor, in media loca inserentes, cum meridie septemtriones : eadem ratione, qua secundi quatuor intersiti sunt inter primores duos apud orientem occidentemque. Sunt porro alia quædam nomina quasi peculiarium ventorum, quæ incolæ in suis quisque regionibus fecerunt, aut locorum vocabulis in quibus colunt, aut ex aliqua causa, quæ ad faciendum vocabulum acciderat. Nostri namque Galli ventum ex sua terra flantem, quem sævissimum patiuntur, *Circium* appellant, a turbine, opinor, ejus ac vertigine. Iapygiæ ipsius ore proficiscentem quasi finibus Apuli eodem, quo ipsi sunt, nomine Iapygem dicunt. Eum esse propemodum *Caurum* existimo : nam est occidentalis, et videtur adversus Eurum flare. Itaque Virgilius Cleopatram e navali prælio in Ægyptum fugientem vento Iapyge ferri ait. Equum quoque Apulum, eodem quo ventum vocabulo, *Iapygem* appellavit. Est etiam ventus nomine *Cæcias*, quem Aristoteles ita flare dicit, ut nubes non procul propellat, sed ut ad sese vocet, ex quo versum istum proverbialem factum ait :

. . . . κακὰ
Ἐφ' ἑαυτὸν ἕλκων ὡς ὁ Καικίας νέφος.

Præter hos autem, quos dixi, sunt alii plurifariam venti commentitii, suæ quisque regionis indigenæ, ut est Horatianus quoque ille *Atabulus*; quos ipse quoque exsequuturus fui; addidissemque eos, qui *Etesiæ* et *Prodromi* appellantur, qui certo tempore anni, quum Canis oritur, ex alia atque alia parte

cæli spirant; rationesque omnium vocabulorum, quia plus paulo adbibi, effudissem, nisi multa jam prorsus omnibus vobis reticentibus verba fecissem, quasi fieret a me ἀκρόασις ἐπιδεικτική. In convivio autem frequenti loqui solum unum neque honestum est, inquit, neque commodum. Hæc nobis Favorinus in eo, quo dixi, tempore apud mensam suam summa cum elegantia verborum, totiusque sermonis comitate atque gratia denarravit. Sed quod ait ventum, qui ex terra Gallia flaret, *Circium* appellari, M. Cato tertio libro Originum eum ventum *Cercium* dicit, non *Circium*. Nam quum de Hispanis scriberet, qui citra Hiberum colunt, verba hæc posuit : *Sunt in his regionibus ferrariæ, argentifodinæ pulcherrimæ, mons ex sale mero magnus : quantum demas, tantum adcrescit. Ventus Cercius, quum loquare, buccam implet : armatum hominem, plaustrum oneratum percellit.* Quod supra autem dixi, Etesias ex alia atque alia cæli parte flare, haud scio an sequutus opinionem multorum temere dixerim. P. Nigidii in secundo librorum, quos de vento composuit, verba hæc sunt : *Etesiæ et Austri anniversarii secundo sole flant.* Considerandum igitur est quid sit *secundo sole.*

Évidemment, selon nous, ce second morceau a dû se réduire aux proportions amoindries du précédent, lorsqu'il n'a plus été reproduit que de mémoire ou d'une manière abrégée. Les aperçus les plus saillants, les citations, sont les mêmes; et dans l'un comme dans l'autre, la dissertation est mise sur le compte d'un même personnage, à savoir Favorinus, lequel ne figure nulle part ailleurs dans Apulée. Le traducteur de la collection de M. Nisard ne semble pas s'être préoccupé de l'incident, et il a supprimé ce morceau sans faire la moindre remarque.

P. 316, l. 18. *Des effets éblouissants.* Ainsi traduisons-nous *præstigiis*, qui chez Aristote a pour équivalent φάσματα.

P. 317, l. 15. *Le terme usité... est Typhon.* Apulée omet plusieurs autres dénominations sous lesquelles Aristote désigne la foudre, selon qu'elle se produit dans telles ou telles circonstances.

— L. 19. *Parmi ceux qui présentent à nos regards de tels effets exclusivement lumineux.* Ce sont particulièrement ces phénomènes qu'annoncent les premières lignes de l'alinéa précédent.

P. 318, l. 3. *Et figurant un prisme.* Ainsi rendons-nous *densam.*

— L. 6. *L'Halysis.* Nous reproduisons le mot latin d'Apulée. Les commentateurs pensent qu'en cet endroit il a mal lu Aristote. Celui-ci donne « l'halo », mot que la science a conservé. Deux lignes plus bas, Apulée emploie *catena* pour synonyme de ce même *halysis.*

P. 319, l. 2. *Torches, poutres, tonneaux, fosses.* Ces trois derniers substantifs sont dans le texte des mots grecs tout simplement latinisés.

P. 319, l. 13. *Notre Vésuve.* Ce n'est plus l'enfant de Madaure qui parle ici : c'est le citoyen romain.

— L. 19. *Que les poëtes font couler.* Littéralement : « que les poëtes savent. »

P. 320, l. 2. *J'ai vu moi-même* etc. L'observation est d'Apulée, non d'Aristote.

— L. 6. *Les soupiraux de Pluton, comme veulent les poëtes.* Virg., *Énéid.*, ch. VII, v. 568 : « Hic specus horrendum et sævi *spiracula* Ditis Monstrantur. »

— L. 10. *En tourbillonnant.* Nous donnons ici au mot *vertex* le sens de « gouffre, » qu'il a souvent.

— L. 11. *Les prêtres eunuques seuls.* Par « seuls » nous rendons le pronom latin *ipsos*. C'est un sens à remarquer, et qui se trouve deux fois dans Virgile, églogue III, vers 68 : namque notavi *Ipse* locum, aeriæ quo congessere palumbes ; » *Énéide,* IX, vers 236 : « locum *insidiis* conspeximus *ipsi*, Qui patet etc. » — Le pronom grec αὐτὸς prend aussi le même sens. Voyez Plutarque *Vie d'Alexandre,* ch. LV, et notre édition (Hachette, 1842), p. 71 et 131.

— L. 12. *Tant ils savent que les effets de ce mal,* etc. Cet endroit, dans le texte, a été fort tourmenté, et il est très-difficile à comprendre. Nonobstant les commentateurs, nous avons cru devoir renoncer à notre première interprétation : « Tant ils savent que les effets de ce mal... peuvent atteindre et frapper les êtres, même inférieurs dans l'espèce humaine. » Quelque forcées que soient souvent les antithèses de notre auteur, celle-ci nous semble par trop déraisonnable. Il nous a paru que le comparatif *inferior* devait conserver ici son sens propre dans les deux parties de la phrase.

P. 321, l. 1. *Épiclintes,* de ἐπικλίνω, « pencher » ; *brastes,* de βράζω, « bouillonner » ; *chasmaties,* de χαίνω, « s'entr'ouvrir » ; *rhectes,* de ῥήγνυμι, « briser » ; *ostes,* de ὠθέω, « pousser » ; *palmaties,* de πάλλω, « agiter » ; *mycetias,* de μυκάω, « mugir. »

— L. avant-dernière. *Sur les golfes qu'elle entame.* Ainsi rendons-nous, plus fidèlement cette fois, *sinus cæsi.* Il y a toute probabilité qu'au milieu de plusieurs variantes, c'est la bonne leçon. Elle est autorisée par le mot ἀνταποκοπή, qui se trouve dans Aristote. Ne savons-nous pas que la mer, en effet, entame le conti-

nent par ses golfes? Ne se rappelle-t-on pas qu'Aigues-Mortes, ville de la Provence, était autrefois un port?

P. 322, l. 10. *Quelques-uns ont coutume de trouver étonnant.* Ici commence le cinquième chapitre dans Aristote.

— L. 17. *Un tout parfaitement uni.* L'expression *corporata,* du texte, est à remarquer.

P. 323, l. 6. *Le sexe masculin et le féminin.* Le texte donne ici *secus,* au neutre, comme nous l'avons déjà vu et remarqué précédemment au second livre de la *Doctrine de Platon* (*Voir* les notes, p. 285); et un instant après, il y a *sexus* au masculin.

— L. 8. *Les arts eux-mêmes* etc. Nous avions, par inadvertance, omis cette phrase dans notre première édition.

— L. 16. *Les autres demi-voyelles.* Ce sont les quatre liquides, *l, m, n, r.* Voyez Port-Royal, *Grammaire latine,* en son *Traité des Lettres.* Voyez aussi Quintilien, *Institut. Orat.,* I, IV, 6.

— L. 19. *Son obscurité ordinaire.* Aristote donne, en effet, ici à Héraclite le nom de « ténébreux, » σκοτεινός.

P. 324, l. 4. *Une harmonie universelle.* C'est à ce point de vue que notre Bernardin de Saint-Pierre a composé ses *Harmonies de la nature.*

— L. 10. *Une sorte de souffle vivifiant.* Le texte dit seulement : « une partie. »

P. 325, l. 1. *Un accord.* Avec Oudendorp, nous répétons dans le texte *concordiam.*

— L. avant-dernière. *Dans sa fraîcheur de jeunesse.* Le texte donne *pubertate juvenali.* L'expression de *juvenalis* pour *juvenilis* est remarquable. On la trouve aussi dans Pline le naturaliste, liv. XXXIII, ch. II.

P. 326, l. 13. *Ou vieillie par les siècles.* Cette image est d'Aristote lui-même : « τὴν ἀγήρω φύσιν ὁμοίως τηρεῖ. »

— L. dernière. *A développer ses productions.* Ainsi traduisons-nous *ad educandos fœtus suos.* Nous avions mis précédemment : « à élever les animaux. » Le traducteur de la collection de M. Nisard précise peut-être trop : « à la nourriture de ses fruits. »

P. 327, l. 8. *Le feu recélé dans les veines de la terre.* Il n'est pas question de « feu » dans le texte, qui dit simplement : « ralentit

les veines des entrailles terrestres. » Il est possible que par *venas* Apulée ait traduit, sans trop d'attention, le φλέγας d'Aristote. Lennep propose une variante très-ingénieuse : « terrestrium viscerum ignes. »

P. 327, l. 4. *Des animaux croissent.* Nous retrouvons encore *gignentium* pris pour *genitorum*. *Voy.* p. 175, 180, 273, 274.

— L. 9. *Il nous reste à traiter* etc. Ici commence le sixième et dernier chapitre du traité d'Aristote.

— L. 13. *Or, contrairement à ce que dit Platon, il vaut encore mieux parler même insuffisamment de lui, que de n'en point parler du tout.* — *Voyez* plus haut, même volume, p. 174 : « Platon appelle Dieu, être céleste, être ineffable, être sans nom... Il ajoute qu'il est difficile de découvrir sa nature, et que si l'on y est parvenu, on ne saurait la révéler au milieu de beaucoup d'hommes. »

— L. avant-dernière. *Se suffire par sa propre nature.* Littéralement : « se contenter de sa propre nature. »

— L. dernière. *Les poëtes ont osé dire que tout est plein de Jupiter.* Entre autres Virgile, Egl. III, v. 60 :

> Ab Jove principium, Musæ : Iovis omnia plena.
>
> Muses, nos premiers chants seront pour Jupiter :
> Jupiter remplit tout. . . . . .

P. 328, l. 3. *Ce langage poétique.* Ainsi traduisons-nous *hæc composita oratio;* et nous supposons que *conveniens* du texte régit *potestati* au datif, comme il régit *essentiæ*.

— L. 12. *Son nom... est plus noble que celui des consuls et des rois.* En traduisant littéralement nous avons reproduit la singulière distraction d'Apulée, de laquelle nous avons parlé dans l'Avant-propos, et qui consiste à traduire ὕπατος par *consul*, au lieu de le traduire par *très-haut, très-puissant*.

P. 329, l. avant-dernière. *Or, un d'eux.* C'est un Darius, comme il est prouvé par le texte d'Aristote; et le passage emprunté plus bas à Plutarque, indique que c'est Darius le Jeune.

P. 330, l. 4. *Des rayonnements du vermeil.* Le texte donne *electrum :* ce qui est, ou de l'ambre, ou bien une composition métallique dans laquelle il entrait de l'or et de l'argent.

P. 330, l. 15. *De ses émissaires.* Le texte dit, en reproduisant Aristote : « de ses otacoustes; » c'est-à-dire « de ses écouteurs. »

P. 331, l. 15. *Des hauteurs où il séjourne, il a placé des puissances secondaires* etc. — *Voyez* le *Timée* de Platon, et la première Dissertation de Maxime de Tyr.

P. 332, l. 8. *Elle imprime savamment l'impulsion à tout l'ensemble.* Il y a beaucoup d'incertitude dans le texte à cet endroit; et Aristote n'aide pas à y remédier, car on ne trouve rien de semblable dans son traité.

— L. 17. *Des cubes.* Ainsi traduisons-nous d'après Aristote. Le latin littéral donne : « des quarrés. »

P. 334, l. 14. *Un principe de vie.* Le texte donne *alimenta.*

P. 336, l. 3. *L'âme ne s'aperçoit point dans l'homme.* Un raisonnement de ce genre se trouve dans Platon, au dixième livre des *Lois.*

P. 337, l. 9. *A retracé sa propre ressemblance... sur le bouclier de la Minerve* etc. Cicéron, au quinzième chapitre du premier livre des *Tusculanes,* signale aussi ce fait : « Phidias sui similem speciem inclusit in clypeo Minervæ. »

— L. avant-dernière. *Le terme de toute hauteur.* C'est Aristote qui donne du mot grec οὐρανὸς cette remarquable étymologie : ἀπὸ τοῦ ὅρον εἶναι τῶν ἄνω, aussi bien que celle du mot ὄλυμπος, qui suit : ὁλολαμπής, « qui brille tout entier. »

P. 338, l. 7.

Séjour des dieux, l'Olympe ignore les ravages
Des frimas, etc.

Ces vers sont tirés du liv. VI de l'*Odyssée,* v. 43 et suiv.

— L. 16.

Vois ce céleste azur que les mortels pieux
Invoquent en disant : « Jupiter, roi des cieux ! »

Le vers latin est d'Ennius; et il est cité par Cicéron, dans son *Traité de la nature des Dieux,* liv. II, ch. IV. Du reste, Apulée remplace par ce vers latin celui que donne Aristote, à savoir, le 192e vers du XVe chant de l'*Iliade :*

Ζεὺς δ' ἔλαχ' οὐρανὸν εὐρὺν ἐν αἰθέρι καὶ νεφέλῃσιν.

— P. 340, l. 6. *Ces vertueux portefaix*. La bizarrerie du texte devait être reproduite dans la traduction : *boni bajuli*.

P. 341, l. 1. *La tente de leur général*. Ainsi traduisons nous *principia*.

— L. 4. *Faire des distributions de blé*. Le texte donne *frumentatum*. Nous avions une première fois traduit : « régler le prix des céréales. » Nous revenons au sens proposé par l'éditeur du Dauphin.

P. 342, l. 6. *Les platanes qui, comme dit le poëte* etc. Ce poëte est Virgile, au IVe livre des *Géorgiques*, vers 146 :

Jamque ministrantem platanum potantibus umbras.

— L. 18. *Il est appelé Jupiter, de Juvare*. C'est là une étymologie très-contestable; attendu que *Jupiter* semble être la traduction rigoureuse de Ζεὺς πατήρ.

P. 343, l. 5. *Il est encore Jupiter belliqueux* etc. Il y a de nombreuses différences entre tous les noms donnés ici à Jupiter et ceux que lui assigne Aristote dans son *Traité du Monde*.

— L. 10. *Principe et fin de tout*. L'édition du Dauphin reproduit les vers grecs dans le texte même en hexamètres latins. Il paraît constant que cette traduction n'est pas d'Apulée. Nous avons omis ces vers latins, à l'exemple de Bosscha, le continuateur de l'édition d'Oudendorp.

P. 344, l. dernière. *En relisant les belles pages de Platon*. Si Apulée a voulu préciser tel ou tel endroit de Platon, nous devons croire que l'ouvrage auquel il appartenait a été perdu. En tout cas, l'indication ne met nullement sur la trace de ce passage.

P. 345, l. 8. *La Nécessité vengeresse*. Dans Aristote, c'est la Justice : Δίκη.

FIN DES NOTES DU TRAITÉ DU MONDE

VI

APOLOGIE

— UN LIVRE —

A

MONSIEUR

JOSEPH NAUDET

Commandeur de la Légion d'honneur,
Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, Secrétaire perpétuel honoraire
de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
Collaborateur du *Journal des Savants*, etc., etc.

CETTE TRADUCTION

DE

L'APOLOGIE D'APULÉE

SOIGNEUSEMENT REVUE, ET, GRACE A LUI, NOTABLEMENT AMÉLIORÉE

est offerte

COMME UN HOMMAGE DE RESPECTUEUSE GRATITUDE

AVANT-PROPOS

SUR L'APOLOGIE

La Notice qui précède le premier volume de notre traduction a expliqué à nos lecteurs dans quelles circonstances fut prononcée cette *Apologie*. Apulée, devenu l'époux d'une riche veuve, avait soulevé contre lui une foule de haines dont l'intérêt et l'avidité étaient le principe, sinon avoué, du moins réel. Le fils de cette veuve, à l'instigation de deux intrigants, dont l'un était son oncle et l'autre, le père de sa femme, déposa un mémoire, signé de sa main, où il accusait Apulée de mœurs corrompues, de poésies licencieuses, de magie, et enfin de séduction à l'égard de la femme qu'il avait épousée. Ce mémoire ne nous est pas parvenu; mais il est facile de se rendre compte de ce qu'il contenait, si Apulée n'est pas indigne de toute confiance. Il déclare en effet, dans plusieurs endroits, que son discours est d'un bout à l'autre une reproduction exacte des griefs qu'on lui impute, exposés dans l'ordre, souvent même dans les termes employés par ses accusateurs. Peut-être a-t-il, en homme consommé dans les secrets de l'artifice oratoire, affaibli ou même supprimé quelques-unes des attaques; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'après la lecture de l'*Apologie* il est impossible de ne pas proclamer de conviction son innocence, et de ne pas considérer ceux qui l'avaient poursuivi comme de misérables calomniateurs, dont l'intelligence était aussi étroite que leur esprit était peu cultivé et que leur âme était vile.

Disons, en passant, qu'après avoir lu cette défense oratoire, on est amené à reconnaître que de semblables accusations ont dû être intentées plus d'une fois au mérite par l'ignorance et la jalousie. On conçoit sans peine comment un habile critique du dix-septième siècle, Gabriel Naudé, a pu composer un livre intitulé : *Apologie pour tous les grands hommes qui ont été faussement soupçonnés de magie*[1]. Gabriel Naudé, du reste, inscrit le nom d'Apulée dans ce glorieux catalogue, et il y parle de notre auteur en termes fort honorables.

Mais revenons à l'Apologie. Qu'Apulée repousse d'une manière bien victorieuse le reproche de coquetterie en présentant à ses juges un désordre de chevelure peut-être improvisé; que son penchant à composer des vers licencieux soit assez puissamment autorisé par l'exemple d'auteurs graves qui en avaient composé eux-memes, c'est chose fort sujette à discussion; mais du moins il se justifie avec un plein succès de l'accusation de magie, et il prouve à l'évidence que ce n'est point dans des vues intéressées qu'il a épousé Pudentilla. La première de ces deux imputations était d'autant plus dangereuse que, comme il le dit, elle constitue un grief à la fois infamant et difficile à repousser : il s'attache donc à dévoiler l'ignorance profonde et la stupidité grossière de ses accusateurs. Loin de passer pour un magicien ténébreux, digne d'être jugé comme a pu l'être de nos jours un Cagliostro[2], il fait précisément tourner l'accusation

1. Le livre porte pour épigraphe cette pensée de Sénèque : *Multos absolveremus si cœperimus ante judicare quam irasci* : « Combien seraient absous si le jugement précédait la colère ! »

2. C'est à M. Villemain que nous avons entendu faire cet ingénieux rapprochement entre Apulée et Cagliostro, à propos des détails de magie pratique dépeints dans l'*Apologie*, à propos de ces plumes d'oiseaux, de ces débris de poissons. M. Villemain n'exprimait point par là une opinion arrêtée sur l'auteur de l'*Apologie*; mais il résumait parfaitement, au moyen d'un nom propre, l'opinion que les ennemis d'Apulée voulaient faire concevoir de lui. Effectivement, il y a des concordances singulières entre la biographie de ces deux hommes. « Cagliostro, fameux aventurier du dix-huitième siècle, après avoir eu une jeunesse assez orageuse, se mit à voyager. Il visita successivement la Grèce, l'Égypte, l'Arabie, la Perse, Rhodes, l'île de Malte... On a débité sur Cagliostro beaucoup de fables qui n'ont d'autre fondement que la prévention ou les opinions particulières de ceux qui les ont promulguées. Les uns l'ont regardé comme un homme extraordinaire, un véritable thaumaturge; d'autres ne voient en lui qu'un adroit charlatan. On lui attribue des cures merveilleuses et sans nombre. Il paraît néanmoins que son savoir en médecine était extrêmement borné. Les

à la gloire de ses connaissances variées et de ses profondes études sur différentes parties de la nature.

Considérée comme œuvre oratoire, l'*Apologie* n'a dû coûter aucun frais d'invention à son auteur, car il se contente de reproduire les arguments de ses adversaires et de les réfuter le plus souvent par des citations; elle ne lui en a pas coûté davantage sous le rapport de la disposition, puisqu'il annonce à l'avance qu'il suivra l'ordre adopté par ses accusateurs. Néanmoins, quoiqu'il ait eu peu à s'occuper de ces deux parties, il paraît bien difficile qu'en cinq ou six jours, comme il le dit, il ait pu composer un plaidoyer aussi étendu, un plaidoyer que saint Augustin lui-même qualifie de *long et éloquent* discours, qu'Érasme dit être écrit en « langue de renard » *vulpina lingua.* Conséquemment nous serions tenté de croire avec Scipion Gentilis, juriste profond du seizième siècle, qu'il en est de cette pièce oratoire comme de la *Milonienne* de Cicéron, et comme de la plupart des discours des anciens : improvisés une première fois à la tribune, ils étaient ensuite composés à loisir par les orateurs dans le silence du cabinet.

Si l'on acceptait la division adoptée par quelques éditeurs, on donnerait à ce discours deux parties, dont la première traiterait particulièrement des griefs personnels imputés à l'orateur et de l'accusation de magie, la seconde, de séductions employées contre Pudentilla par son futur époux, cette seconde partie du plaidoyer commençant à ces mots : « Maintenant je passe à ma correspondance avec Pudentilla; et d'abord, je reprendrai les choses de plus haut, etc. » Mais cette division n'est point suffisamment motivée : elle n'est d'ailleurs commandée par aucun manuscrit. On ne doit pas non plus en admettre une autre, qui scinderait le discours

personnages qui regardent la franc-maçonnerie comme une association dangereuse pour les gouvernements ont vu dans Cagliostro un membre voyageur de la maçonnerie templière, et attribuent sa constante opulence aux secours nombreux qu'il recevait des diverses loges de l'Ordre. Un auteur italien, qui a écrit sa vie, lui fait honneur de l'institution d'une maçonnerie soi-disant égyptienne, qui, s'il l'avait fidèlement décrite, n'eût été qu'une pitoyable jonglerie, incapable d'abuser un instant l'homme le moins sensé. Une pupille ou colombe, c'est-à-dire un enfant dans l'état d'innocence, placé devant une carafe, mais abrité d'un paravent, obtenait, par l'imposition des mains du grand cophte, la faculté de communiquer avec les anges, et voyait dans cette carafe tout ce que l'on voulait qu'il y vît. » (*Biographie universelle.*)

après qu'Apulée a eu repoussé les accusations en quelque sorte *ad hominem* portées contre lui, à savoir les agréments de sa figure, sa pauvreté, etc., et qui ferait commencer là une seconde défense, relative au crime de magie. Il est bien vrai qu'à cet endroit du plaidoyer le style change d'une manière visible. Apulée y prend un ton plus animé et en quelque sorte plus solennel : « J'arrive maintenant, dit-il, à l'accusation même de magie : immense bûcher qu'on allumait pour me perdre, etc., etc. » Mais si l'on s'autorise de la différence des styles et de la variété des griefs pour établir de telles divisions, c'est à trois qu'il faut en porter décidément le nombre : comme nous l'avons fait, du reste, quand il s'est agi de dresser l'argument préliminaire.

Toutefois, reconnaître, pour plus de facilité, ces trois divisions, ce n'est pas le moins du monde constituer autant de discours. Saint Augustin dit, il est vrai, dans plusieurs endroits, qu'Apulée eut à répondre à des accusations de magie : « Il se défendit très-éloquemment contre quelques-uns qui le poursuivaient comme magicien [1]. » Ailleurs [2] : « Apulée ne fut-il pas devant des juges chrétiens accusé de magie? » Et enfin [3] : « De ce philosophe platonicien il existe un très-abondant et un très-éloquent discours (*copiosissima et disertissima oratio*), où il prétend qu'il est étranger aux pratiques de la magie, etc. » De ces passages, où il n'est parlé que d'accusations et de défenses relatives à la magie, quelques-uns ont voulu conclure que dans l'œuvre qui nous occupe, la partie qui traite de ces sortes de griefs avait été un discours à part. Rien n'est moins rigoureux que cette conclusion. Il est permis de croire que des trois chefs d'accusation intentés contre notre auteur, saint Augustin n'a regardé comme intéressant que celui de magie, et que, à dessein, il a omis de parler des deux autres. Il est possible aussi que le discours, formant aujourd'hui un seul tout, n'ait pas été prononcé d'un seul trait. Apulée n'aurait-il pas fait ce que nous voyons si souvent se produire devant nos tribunaux? N'aurait-il pas scindé sa défense, et parlé deux jours ou trois jours de suite? Ainsi s'expliquent tout naturellement, ce nous semble, et la mention exclusive accordée à la défense qui repousse l'accusation de magie, et le désir d'établir différentes

1. A Marcellin, épître v. — 2. Cité de Dieu, livre VIII, chap. 10. — 3. Cité de Dieu, liv. VIII, chap. XIX

divisions dans l'ouvrage. Ces divisions sont en effet reconnaissables encore aujourd'hui, aux trois endroits que nous avons indiqués plus haut. Mais en réalité il n'y a qu'un seul discours, il n'y a eu qu'une seule Apologie.

Quant au plaidoyer que saint Augustin nous apprend avoir été plaidé devant des juges chrétiens, ce ne peut être, en aucune manière, celui dont nous nous occupons ici. Il est bien évident que Maximus, le président du tribunal où fut prononcée l'Apologie, était un juge païen. Le fait se trouve invinciblement prouvé par ce passage où Apulée, présentant une petite statuette de Mercure dans laquelle ses ennemis voulaient voir un talisman magique, la fait passer entre les mains de Maximus : « Prenez, je vous prie », dit-il à ce moment[1], « prenez, Maximus, et regardez : à vos mains si pures et si pieuses on peut confier un objet consacré. »

Dans la notice placée en tête de notre premier volume, on a pu lire quel fut le résultat de ce discours, et combien Apulée sortit glorieux d'une si rude épreuve. On a pu y voir pareillement quel âge il avait à cette époque. Il est probable, comme nous avons eu occasion de le dire alors, qu'il n'avait pas encore composé les *Métamorphoses;* car ceux qui lui reprochaient des peintures licencieuses dans ses ouvrages et des pratiques de sorcellerie, n'auraient pas manqué de chercher leurs principaux arguments dans cette composition, où Apulée réunit à la fois les tableaux les plus scandaleux et des connaissances variées en liturgie profane. Du reste, le style des deux ouvrages offre plusieurs différences notables : celui de l'*Apologie* est moins prétentieux, moins recherché que celui des *Métamorphoses*, et même que celui des autres productions de l'auteur. Il caractérise moins spécialement Apulée, et peut paraître moins agréable et moins piquant au lecteur. Mais la marche du discours est vive; la logique des détails est pressante, si toutefois on excepte les digressions de zoologie où l'amour-propre du naturaliste est de nature à compromettre visiblement le succès de l'orateur. Plusieurs morceaux, la sortie véhémente contre un fils ingrat, l'apologie de la pauvreté, respirent une véritable éloquence; d'autres, tels que l'opportunité de la campagne pour les mariages, la description du sort d'une veuve, celle du miroir, sont remarquables de verve et de

1. Apolog. Plus loin, p. 472; édition du Dauphin, p. 507.

vérité. La partie qui constitue la narration oratoire est attachante et bien suivie; enfin partout on rencontre des détails de mœurs qui présentent un intérêt réel; surtout, si, comme nous avons eu occasion de le dire tant de fois, on veut s'attacher à trouver dans l'*Apologie*, plutôt que dans les *Métamorphoses*, les renseignements les plus sûrs et les plus positifs sur Apulée.

APULÉE

APOLOGIE

ARGUMENT

L'ORATEUR, après avoir signalé ce qu'il y a de calomnieux et de précipité dans les manœuvres indignes que ses accusateurs ont organisées contre lui, se déclare obligé, au nom de la philosophie et au sien propre, de réfuter la série de toutes ces imputations : il entreprend cette tâche en suivant l'ordre même adopté par ses ennemis.

Le discours entier se divise assez naturellement en trois parties, qui traitent : la première, de griefs généraux reprochés à l'orateur; la deuxième, de l'accusation de magie; la troisième, de la captation prétendue à l'égard de Pudentilla.

PREMIÈRE PARTIE

L'accusation commence par plusieurs griefs d'importance secondaire : l'orateur va d'abord les réfuter.

On l'accuse d'être d'une beauté remarquable. Nul n'a le droit de reprocher à un homme les dons de la nature. D'ailleurs, un grand nombre de philosophes très-illustres étaient remarquables par leurs agréments extérieurs. Mais, par-dessus tout, l'assertion est à son égard complétement fausse, attendu qu'il est flétri, épuisé par l'étude, et qu'il suffit de regarder le désordre de sa chevelure pour reconnaître combien il fait peu de cas des avantages physiques.

On l'accuse d'être éloquent. Si l'éloquence consiste dans l'innocence, il reconnaît la vérité de l'accusation et il s'en glorifie. Si l'on veut parler réellement de ses talents oratoires, il a travaillé d'une manière assez opiniâtre pour avoir eu le droit de les acquérir et pour que cette conquête ne semble pas illégitime.

On l'accuse d'avoir envoyé à un de ses amis une poudre dentifrice. Il prouve que la propreté de la bouche est un devoir indispensable à l'homme.

On l'accuse d'avoir composé des vers licencieux. Cette accusation ne prouverait rien en matière de sorcellerie; et de ce qu'il serait poëte licencieux on ne saurait inférer qu'il soit magicien. Mais avant lui, Solon, Platon, ont composé des vers amoureux. Les siens, qu'il reproduit loin de les désavouer, n'ont pas le caractère dangereux qu'on leur prête, et sont moins libres surtout que ceux de beaucoup de graves philosophes. La moralité d'un auteur ne doit pas, au reste, se juger d'après un simple badinage poétique; enfin la franchise de l'expression suffirait pour anéantir le danger de pareils tableaux.

On l'accuse d'avoir eu en sa possession un miroir. D'abord, possession n'implique pas usage. Mais cet usage même, légitimé par l'autorité de Socrate aux yeux de la morale, l'est pareillement à ceux de la science, qui étudie dans les miroirs d'intéressants effets de physique et d'optique.

On l'accuse d'avoir été pauvre. Il accepte cette accusation; elle l'honore infiniment, puisqu'il la partage avec tout ce que l'univers compta jamais d'hommes vertueux, et parce que cette pauvreté n'a pour cause que son désintéressement et sa bienfaisance.

DEUXIÈME PARTIE

Il est une autre accusation bien plus grave qu'on fait peser sur la tête de l'orateur, et qu'on a voulu préparer en quelque sorte au moyen des précédents griefs. C'est celle de magie.

On accuse d'une manière générale Apulée d'être magicien. Le mot *magicien*, ou *mage*, est une expression sur le sens de laquelle on n'est point d'accord. Cette appellation désigne réellement un ministère saint et auguste; et en ce sens, Apulée se félicite d'être honoré des mêmes calomnies que tant d'illustres mortels qui portèrent ce nom. Les preuves de l'accusation ne présentent, du reste, pour ce qui le regarde, rien que de dérisoire.

Il est magicien : car il achète constamment des poissons. Tout le monde a droit d'acheter des poissons, ne fût-ce que pour sa table et dans le dessein de les consommer. Jamais poissons ne servirent aux opérations magiques dont parlent les écrivains de toute espèce; pour ce qui est de lui, il n'a vu dans les poissons qu'une classe particulière d'êtres vivants, sur lesquels il s'est occupé d'anatomie et d'études zoologiques.

Il est magicien : car par ses enchantements, ses charmes, il a fasciné un enfant, plusieurs enfants ensuite, et en dernier lieu une femme. Il est vrai que la sorcellerie a prétendu quelquefois révéler l'avenir en faisant tomber des enfants dans des extases magiques; mais ces enfants devaient réunir en eux la candeur, la virginité, la grâce. Or, l'individu qu'on cite, Thallus, est un malheureux épileptique, au regard hébété, à la face couverte d'ulcères; et le seul rapport qu'Apulée ait eu avec lui, c'est de l'avoir vu quelquefois au moment où il tombait dans une de ces hideuses attaques.

Pour ce qui est de plusieurs enfants pareillement ensorcelés, l'orateur le nie formellement.

La femme était épileptique comme Thallus; elle était venue consulter Apulée sur une douleur d'oreille. Curieux d'étudier les individus atteints du haut-mal, Apulée l'examinait, lorsqu'elle vint à tomber pareillement sous ses yeux.

Il est magicien : car il garde mystérieusement certain objet enveloppé dans un mouchoir. L'accusation aurait d'abord dû spécifier en quoi est criminelle la possession de cet objet, et le faire connaître elle-même ; on pourrait donc lui donner un démenti pur et simple jusqu'à imputation plus précise de sa part. Mais l'orateur veut bien déclarer de lui-même, que c'est un emblème religieux appartenant à une des nombreuses congrégations où il est incorporé, et il s'engage à le montrer à quiconque se fera reconnaître de lui comme un frère en affiliation.

Il est magicien : car, en compagnie d'un sien ami, et au logis de ce dernier, il a fait des sacrifices nocturnes dont on a trouvé des vestiges, à savoir des plumes d'oiseaux et des murs noircis par la fumée. L'accusation, même si elle était faite de bonne foi, serait complétement absurde et invraisemblable, ne fût-ce qu'en raison de la facilité avec laquelle il aurait pu anéantir de semblables vestiges. Mais c'est une calomnie évidente ; c'est un faux témoignage, vendu tel jour, à tel endroit, par un nommé Junius Crassus, qui ne se présente même pas pour le soutenir.

Il est magicien : car il a fait fabriquer mystérieusement en bois un petit squelette auquel il adresse ses dévotions. L'objet incriminé, loin d'avoir été fabriqué mystérieusement, a été travaillé en plein jour et en plein atelier par le plus habile tourneur d'OEa. S'il a été fait en bois, c'est qu'en matière d'objets de culte l'emploi de toute autre substance est profane. Enfin, loin d'être un squelette, c'est au contraire une délicieuse figurine représentant Mercure ; et l'orateur la fait passer sous les yeux du tribunal.

TROISIÈME PARTIE

On arrive en troisième lieu à ce qui regarde le mariage d'Apulée avec Pudentilla.

Il a forcé les répugnances de cette veuve. Pudentilla, loin d'avoir de la répugnance pour un second mariage, n'avait attendu que la majorité de son fils aîné pour se donner un nouvel époux. Si quelqu'un manifesta de la répugnance dans le principe, ce fut plutôt Apulée lui-même : il était déterminé à ne pas se marier, et ce fut le fils même de Pudentilla qui le força en quelque sorte à rechercher la main de sa mère.

Pudentilla confesse elle-même dans une de ses lettres qu'elle a été ensorcelée par Apulée. Le passage qu'on cite est tronqué d'une manière perfide. Que la citation soit complète, et tout soupçon s'évanouira.

Apulée a entretenu une correspondance amoureuse avec Pudentilla. Rien n'est à la fois plus faux et en même temps plus invraisemblable. Mais il suffit que ce soit un fils qui accuse ainsi sa mère et qui fouille dans sa correspondance, pour que l'emploi d'un tel argument soit flétri.

Pudentilla a soixante ans. Est-ce à cet âge qu'elle aurait pensé d'elle-même à se remarier ? Il est prouvé d'une manière irréfragable qu'elle en a quarante à peine.

Le mariage a été conclu à la campagne. Nulle loi ne s'y oppose. Il a été conclu à la campagne, parce que les deux époux ont voulu se dérober au fatigant et fastidieux cérémonial qui suit les mariages à la ville. D'ailleurs on se marie sous des auspices bien plus heureux à la campagne que dans les cités.

Enfin Apulée a envahi toute la fortune de sa nouvelle épouse. Pudentilla n'a pporté à son mari qu'une dot fort modique. Il avait été stipulé au contrat que si elle n'avait pas d'enfants de son nouveau mariage toute la fortune reviendrait aux fils du premier lit. Par le testament même de la mère, qu'Apulée produit devant les juges, il prouve qu'après elle l'héritage doit revenir tout entier au seul fils qui lui reste. Si son mari figure sur cet acte, c'est pour un legs très-peu considérable, et uniquement afin qu'il soit reconnu que Pudentilla n'a pas voulu l'oublier.

L'orateur termine en présentant de nouveau, sous la forme de propositions tout à fait concises, les huit principaux chefs d'accusation; et il les réfute successivement les uns après les autres avec la plus rigoureuse précision.

APULÉE

APOLOGIE

Maximus Claudius, et Vous, ses assesseurs, je savais d'avance à n'en pas douter, comment Sicinius Émilianus, vieillard d'une étourderie notoire, procéderait dans son accusation contre moi. Il l'avait déférée devant vous sans se donner la peine d'y réfléchir; il devait donc, à défaut de griefs véritables, la remplir d'arguments empruntés à la calomnie. Mais si l'homme le plus innocent peut être accusé, le coupable seul peut être convaincu. Cette unique considération me rassure plus que tout le reste; et en vérité je rends grâces aux dieux, puisqu'ils m'accordent l'occasion et les moyens, devant votre tribunal, d'abord de justifier la philosophie aux yeux de ceux qui ne la connaissent point, ensuite de me disculper moi-même.

Je dois le dire pourtant : outre que ces calomnies semblaient graves au premier aspect, elles ont été si soudaines, qu'elles ont fait de la défense une tâche difficile; car, vous le savez, cette affaire date seulement de cinq ou six jours. Je m'étais chargé de

Certus equidem eram, proque vero obtinebam, Maxime Claudi, quique in consilio estis, Sicinium Æmilianum, senem notissimæ temeritatis, accusationem mei, prius apud te cœptam, quam apud se cogitatam, penuria criminum, solis conviciis impleturum. Quippe insimulari quivis innocens potest; revinci, nisi nocens, non potest. Quo ego uno præcipue confisus, gratulor medius fidius, quod mihi copia et facultas, te judice, obtigit, purgandæ apud imperitos philosophiæ, et probandi mei.

Quamquam istæ calumniæ, ut prima specie graves, ita ad difficultatem defensionis repentinæ fuere. Nam, ut meministi, dies abhinc quintus an sextus est,

plaider contre les Granius pour Pudentilla, ma femme, lorsque, par une cabale montée et sans que je m'y attendisse, les avocats de cet Émilianus se mirent à m'attaquer de propos injurieux, à me reprocher des maléfices, et finirent en m'accusant de la mort de mon beau-fils Pontianus. Je compris qu'ils se proposaient bien moins d'entamer un procès criminel que de m'insulter et de faire du scandale; et je les sommai le premier, à plusieurs reprises, de formuler une accusation. Alors Émilianus, voyant que vous-même, Claudius, étiez fort mécontent et que ses propos constituaient de véritables actes, commence à avoir peur, et cherche quelque moyen pour échapper aux suites de son inconséquence. Que fait-il? Lui qui, peu auparavant, criait partout que j'avais assassiné Pontianus fils de son frère, n'est pas plutôt mis en demeure de signer une telle accusation, qu'il oublie tout à coup la perte de son jeune parent, et le voilà soudain muet quand il s'agit de s'expliquer sur un aussi grave attentat. Toutefois, ne voulant pas paraître se désister tout à fait, il se rejette sur la magie; et comme c'est là un grief plus commode à jeter à la face des gens qu'il n'est facile d'en établir la fausseté, il juge à propos de choisir ce seul texte pour son accusation. Encore même n'ose-t-il le faire ouvertement : il dépose le lendemain un mémoire signé du nom d'un enfant, du nom de mon beau-fils Sicinius Pudens; et au bas il ajoute qu'il se charge de l'assister :

quum me causam pro uxore mea Pudentilla adversus Granios agere aggressum, de composito, nec opinantem, patroni ejus incessere maledictis, et insimulare magicorum maleficiorum, ac denique necis Pontiani privigni mei, cœpere. Quæ ego quum intelligerem, non tam crimina judicio, quam objectamenta jurgio prolata, ultro eos ad accusandum crebris flagitationibus provocavi. Ibi vero Æmilianus, quum te quoque acrius motum, et ex verbis rem factam videret, quærere occepit ex diffidentia latibulum aliquod temeritati. Igitur, Pontianum fratris sui filium qui paulo prius occisum a me clamitarat, postquam ad subscribendum compellitur, illico oblitus est de morte cognati adolescentis, subito tacens tanti criminis descriptionem. Tamen ne omnino desistere videretur, calumniam magiæ, quæ facilius infamatur, quam probatur, eam solum sibi delegit ad accusandum. Ac ne id quidem de professo audet; verum postera die dat libellum, nomine privigni mei Sicinii Pudentis, admodum pueri : et adscribit se ei adsistere,

manière nouvelle d'attaquer par l'entremise d'un tiers. Son but était de se mettre à couvert derrière cet enfant, pour éviter des poursuites comme calomniateur; mais, Seigneur, vous devinâtes judicieusement toutes ses manœuvres, et vous lui ordonnâtes encore une fois de soutenir en son nom propre l'accusation qui était portée. Il promet de le faire; mais alors même on ne peut encore le décider à une attaque franche : déjà il trouve le moyen de lancer contre vous des calomnies indirectes; et reculant toujours devant le rôle périlleux d'accusateur, il persiste à demander la permission d'assister son neveu.

Aussi, même avant que les plaidoiries fussent commencées, a-t-il été facile de pressentir de quelle nature serait l'accusation, quand on a su que celui qui l'avait provoquée et ourdie craignait d'en accepter la responsabilité, surtout quand cet homme était Sicinius Émilianus. Car bien certainement, s'il avait eu appris quelque chose de vrai sur mon compte, il n'aurait pas tant hésité à produire de si nombreuses et de si graves accusations contre un homme étranger à sa famille. N'est-ce pas le même qui a eu l'audace d'arguer de faux le testament de son oncle, bien qu'il en connût l'authenticité? Et avec quelle opiniâtreté ne l'a-t-il pas fait! Quand l'honorable Lollius Urbicus, après avoir pris l'avis des autres consulaires, eut prononcé que la pièce était bonne, valable et tenue pour telle, ce forcené ne craignit pas de

novo more per alium lacessendi; scilicet ut, obtentu ejus ætatulæ, ipse insimulationis falsæ non plecteretur. Quod tu quum solertissime animadvertisses, et idcirco eum denuo jussisses proprio nomine accusationem delatam sustinere; pollicitus ita facturum, ne sic quidem quitus est, ut cominus ageret, percelli, sed jam adversum te contumaciter eminus calumniis velitatur. Ita toties ab accusandi periculo profugus, in adsistendi venia perseveravit.

Igitur et priusquam causa ageretur, facile intellectu cuivis fuit, qualisnam accusatio futura esset, cujus qui fuerat auctor et machinator, idem fieri professor timeret : ac præsertim Sicinius Æmilianus; qui, si quippiam veri in me explorasset; nunquam profecto tam cunctanter hominem extraneum tot tantorumque criminum postulasset; qui avunculi sui testamentum, quod verum sciebat, pro falso infamarit, tanta quidem pervicacia, ut quum Lollius Urbicus V. C. *verum videri, et ratum esse debere*, de consilio consularium virorum pronunciasset,

protester contre cet arrêt solennel en jurant, malgré tout, à haute voix que le testament était faux. Le scandale fut tel, que sans l'extrême modération de Lollius Urbicus le misérable était perdu. Fort de mon innocence et de votre équité, j'espère que la voix de ce même magistrat éclatera encore dans ce jugement.

Car c'est sciemment qu'Émilianus calomnie un homme non coupable; et, en vérité, cela lui est d'autant plus facile que déjà devant le préfet de la ville et dans une affaire extrêmement importante, il a été, comme je l'ai dit, convaincu de mensonge. Or, de même qu'un honnête homme qui a eu un moment d'erreur s'observe ensuite avec plus de sollicitude, de même un esprit dépravé persévère dans le mal avec plus de confiance, et l'audace de ses désordres augmente avec leur nombre. La honte, en effet, est comme un vêtement que l'on ménage avec d'autant moins de soins qu'il est plus usé. Je crois donc nécessaire, pour maintenir mon honneur intact, de n'attaquer le fond de la cause qu'après avoir réfuté toutes ces calomnies. Car ce n'est pas moi seul que j'ai à justifier; il faut encore que je défende la philosophie, dont la dignité repousse avec dédain la moindre réprimande à l'égal de la plus grave accusation.

Je parle ainsi parce que, il y a peu de jours, les avocats d'Émilianus ont prodigué contre ma propre personne une foule de

contra clarissimam vocem juraverit vecordissimus iste tamen, illud testamentum fictum esse: adeo ut ægre Lollius Urbicus ab ejus pernicie temperarit. Quam quidem vocem, et tua æquitate et mea innocentia fretus, spero in hoc quoque judicio erupturam.

Quippe qui sciens innocentem criminatur: eo sane facilius, quod jam, ut dixi, mentiens apud præfectum urbis in amplissima causa convictus est. Namque peccatum semel, ut bonus quisque postea sollicitius cavet, ita qui ingenio malus est, confidentius integrat; ac jam de cætero, quo sæpius, eo apertius delinquit. Pudor enim, veluti vestis, quanto obsoletior est, tanto incuriosius habetur. Et ideo necessarium arbitror, pro integritate pudoris mei, priusquam ad rem aggrediar, maledicta omnia refutare. Sustineo enim non modo meam, verum etiam philosophiæ defensionem, cujus magnitudo vel minimam reprehensionem pro maximo crimine adspernatur.

Propter quod paulo prius patroni Æmiliani multa in me proprie conficta, et

mensonges et se sont livrés contre les philosophes, en général, à ces attaques familières aux ignorants. Ils l'ont fait, je le veux bien, avec cette loquacité de louage qui les caractérise, attendu que chez eux c'est purement une affaire d'intérêt et d'argent : l'usage les autorise en quelque sorte à mettre leur impudence aux gages de qui veut les acheter; et je compare ces clabaudeurs aux bêtes sauvages qui ont coutume de prêter le venin de leur langue pour faire souffrir les autres. Cependant, ne fût-ce que pour moi-même, je dois en peu de mots répondre à leurs calomnies; autrement, malgré le soin que j'apporte à ne pas me souiller de la moindre tache ou du moindre déshonneur, si je laissais passer quelque chose de ces insinuations frivoles, je paraîtrais en admettre la vérité plutôt qu'en dédaigner le mensonge. D'ailleurs, je suis intimement convaincu que le propre d'une âme pudique et qui se respecte c'est de supporter avec peine les propos calomniateurs. Voyez ceux même à qui leur conscience reproche quelque méfait : si on les attaque, ils manifestent la colère et l'indignation la plus vive; et pourtant, par cela même qu'ils se sont engagés dans la route du vice, ils ont dû s'habituer à entendre mal parler d'eux; à défaut d'autre voix, leurs remords les avertissent qu'on pourrait à juste titre les accuser. S'il en est ainsi, comment l'homme innocent et juste, dont l'oreille novice, en pareille matière, n est pas accoutumée aux imputations fâcheuses, et qui

alia communiter in philosophos sueta ab imperitis, mercenaria loquacitate effutierunt. Quæ etsi possunt, ab his utiliter blatterata ob mercedem, et auctoramento impudentiæ depensa haberi, jam concesso quodam more rabulis id genus, quo ferinæ solent linguæ suæ virus alieno dolori locare; tamen vel mea causa paucis refellenda sunt, ne is, qui sedulo laboro, ut ne quid maculæ aut inhonestamenti in me admittam, videar cuipiam, si quid ex frivolis præteriero, id agnovisse potius, quam contemsisse. Est enim pudentis animi et verecundi, ut mea opinio fert, vel falsas vituperationes gravari : quum etiam hi, qui sibi delicti alicujus conscii sunt, tamen quum male audiunt, impendio commoveantur, et obirascantur; quamquam, exinde ut malefacere cœperunt, consueverint male audire. Quod si a cæteris silentium est, tamen ipsi sibimet conscii sunt, posse se merito increpari. Enimvero bonus et innoxius quisque rudes et imperitas aures ad male audiendum habens, et laudis adsuetudine contumeliæ insolens, multo

est trop habitué aux éloges pour l'être aux outrages, comment un tel homme, dis-je, ne serait-il pas doublement ulcéré lorsqu'on l'accuse de ce qu'il aurait bien plutôt le droit de reprocher aux autres! Que si par hasard je semble vouloir me justifier d'inculpations ineptes et tout-à-fait frivoles, ce reproche doit tomber sur mes accusateurs : pour eux est la honte de l'attaque; pour moi, l'honneur de la repousser victorieusement.

Or donc, il y a peu de jours vous avez entendu l'accusation débuter ainsi : « Nous accusons devant vous un philosophe d'une beauté remarquable, et très-disert (voyez le grand crime!) tant en grec qu'en latin. » C'est bien, si je ne me trompe, dans ces termes mêmes que commençait le réquisitoire de Tannonius Pudens, homme fort peu disert, il est vrai, pour sa part. Plût au ciel que ces accusations si graves de beauté et d'éloquence, il me les eût véritablement intentées! je n'aurais pas eu de la peine à répondre : je lui aurais dit comme le Pâris d'Homère dit à Hector :

Nul ne doit rejeter les dons des Immortels :
Ne les a pas qui veut. . . . .

Voilà ce que pour la beauté j'eusse répondu; j'eusse encore ajouté qu'il est permis, même à des philosophes, d'avoir une fi-

tanto ex animo laborat, ea sibi immerito dici, quæ ipse possit aliis vere objectare. Quod si forte inepta videbor et oppido frivola velle defendere, illis debet ea res vitio verti, quibus turpe est etiam hæc objectasse : non mihi culpæ dari, cui honestum erit etiam hæc diluisse.

Audisti ergo paulo prius, in principio accusationis ita dici : *Accusamus apud te philosophum formosum, et tam græce, quam latine* (proh nefas!) *disertissimum.* Nisi fallor enim, his ipsis verbis accusationem meî ingressus est Tannonius Pudens, homo vere ille quidem non disertissimus. Quod utinam tam gravia formæ et facundiæ crimina vere mihi opprobrasset! non difficile ei respondissem, quod Homericus Alexander Hectori :

Οὔτοι ἀπόϐλητ' ἐστι θεῶν ἐρικύδεα δῶρα
Ὅσσα κεν αὐτοὶ δῶσιν, ἑκὼν δ' οὐκ ἄν τις ἕλοιτο.

Hæc ego de forma respondissem : præterea, licere etiam philosophis, esse vultu liberali : Pythagoram, qui primum sese philosophum nuncuparit, eum sui seculi

gure distinguée : que Pythagore, qui le premier prit le nom de philosophe, était le plus beau de son époque; que l'antique Zénon, originaire de Vélia, celui qui le premier de tous enseigna par un artifice ingénieux à présenter une question sous deux points de vue opposés, que ce Zénon, dis-je, était aussi d'une beauté incomparable, selon le dire de Platon; que pareillement beaucoup de philosophes sont connus pour avoir été d'un extérieur charmant, et que tous ils rehaussaient les agréments de leur personne par la dignité de leurs mœurs. Mais ce système de défense, je l'ai dit, ne pourrait me convenir en aucune façon. En effet, outre que je n'ai qu'une figure médiocrement belle, l'assiduité des travaux littéraires enlève au corps tous ses agréments : elle le rend grêle et chétif, elle diminue l'embonpoint, flétrit les couleurs, affaiblit les forces. Cette chevelure même, que par un impudent mensonge ils ont pretendu ne flotter sur mes épaules que pour ajouter à la beauté de mon visage, cette chevelure, vous voyez, est-elle bien séduisante, bien soignée? Peut-il y avoir crinière plus hérissée, plus embarrassée, plus enchevêtrée! Ne ressemble-t-elle pas à de l'étoupe réunie en paquets et par bourres? C'est un fatras inextricable, tant il y a longtemps que je néglige, non-seulement de la peigner, mais encore de la démêler et de la séparer sur mon front. C'en est, je pense, assez pour réfuter cette accusation de cheveux, dont ils faisaient un crime capital.

excellentissima forma fuisse : item Zenonem illum antiquum Velia oriundum, qui primus omnium dictionem sollertissimo artificio ambifariam dissolverit, eum quoque Zenonem longe decorissimum fuisse, ut Plato autumat. Itemque multos philosophos ab ore honestissimos memoriæ prodi, qui gratiam corporis morum honestamentis ornaverunt. Sed hæc defensio, ut dixi, aliquammultum a me remota est : cui, præter formæ mediocritatem, continuatio etiam litterati laboris omnem gratiam corpore deterget, habitudinem tenuat, succum exsorbet, colorem obliterat, vigorem debilitat. Capillus ipse, quem isti aperto mendacio ad lenocinium decoris promissum dixere, vides, quam sit amœnus ac delicatus, horrore implexus atque impeditus, stuppeo tomento adsimilis, et inæqualiter hirtus, et globosus et congestus : prorsum inenodabilis diutina incuria, non modo comendi, sed saltem expedienti et discriminandi. Satis, ut puto, crinium crimen, quod illi quasi capitale intenderunt, refutatum est.

Pour parler maintenant de l'éloquence, admettons que j'en aie quelque peu; y aurait-il donc là quelque chose qui pût paraître étrange ou blâmable? Quoi! dès mes premières années je me suis voué corps et âme à l'étude des belles-lettres; j'ai méprisé toutes les autres jouissances jusqu'à l'âge où me voici; j'ai plus travaillé que n'a peut-être jamais fait aucun homme; j'ai travaillé le jour, j'ai travaillé la nuit; j'ai prodigué, j'ai sacrifié une constitution des plus vigoureuses, et je n'aurais pas eu le droit d'acquérir quelque talent oratoire! Mais qu'ils ne craignent rien de cette éloquence : malgré tous mes efforts, j'en suis plutôt encore à l'attendre qu'à la posséder. Pourtant si cette pensée, qu'on rapporte se trouver dans les poésies de Statius Cécilius est vraie, que l'innocence est de l'éloquence, je conviens en effet, à ce point de vue, et je ne m'en cache pas, que je ne me regarde comme inférieur à personne en éloquence. Car à raisonner ainsi, est-il quelqu'un de plus disert que moi? Jamais je n'ai conçu une pensée que j'aurais rougi de dire hautement. Oui, en ce sens, je me proclame d'une éloquence incomparable; toute mauvaise action a toujours été pour moi un crime infâme. Oui, je suis très-disert : car il n'existe pas de moi un seul mot, un seul acte que je ne puisse soutenir à la face de tous.

C'est ce que vais démontrer à propos de certains vers dont je

De eloquentia vero, si qua mihi fuisset, neque mirum, neque invidiosum deberet videri, si ab ineunte ævo unis studiis litterarum ex summis viribus deditus, omnibus aliis spretis voluptatibus, ad hoc ævi, haud sciam anne super omnes homines impenso labore, diuque noctuque, cum despectu et dispendio bonæ valetudinis, eam quæsissem. Sed nihil ab eloquentia metuant, quam ego, si quid omnino promovi, potius spero, quam præsto. Sane quidem, si verum est, quod Statium Cæcilium in suis poematibus scripsisse dicunt, innocentiam eloquentiam esse; ego vero profiteor ista ratione, ac præ me fero, nemini omnium de eloquentia concessurum. Quis enim me hoc quidem pacto eloquentior vivat? quippe qui nihil unquam cogitavi, quod eloqui non auderem. Eumdem me aio facundissimum esse : nam omne peccatum semper nefas habui; eumdem dissertissimum : quod nullum meum factum, vel dictum exstet, de quo disserere publice non possim.

Ita ut jam de versibus dissertabo, quos a me factos quasi pudendos protule-

suis l'auteur, et qu'ils m'opposent comme une honte. Vous avez vu, Seigneur, le rire courroucé qu'a excité chez moi le débit absurde et grossier avec lequel ils les prononçaient. Ils ont donc commencé à lire une pièce extraite de mes Œuvres badines. C'est une petite épître en vers, adressée à un certain Calpurnianus sur une poudre dentifrice. Calpurnianus, du reste, en produisant contre moi cette bluette, n'a pas vu sans doute (tant il avait envie de me nuire!) que s'il devait y avoir là quelque chose qui pût me compromettre, il se compromettait pareillement lui-même; car c'est lui qui me demandait une composition propre à nettoyer les dents, comme les vers l'attestent :

Sur ta demande, avec ces vers,
Calpurnianus, je t'adresse
Une poudre de rare espèce,
Arabique produit de végétaux divers.

Peut-être, après tout, mérité-je d'être accusé pour avoir envoyé à Calpurnianus une poudre composée de végétaux de l'Arabie; car il eût été beaucoup plus convenable qu'il suivît la méthode dégoûtante des Hibériens, et qu'il employât

Sa propre urine à nettoyer
Son jaune et hideux râtelier,

comme dit Catulle.

runt; quum quidem me animadvertisti cum risu illis succensentem, quod eos absone et indocte pronunciarent. Primo igitur legerunt e Ludicris meis epistolium de dentifricio, versibus scriptum ad quemdam Calpurnianum : qui, quum adversum me eas litteras promeret, invidit profecto cupiditate lædendi, si quid mihi ex illis fieret criminosum, id mihi secum esse commune. Nam petisse eum a me aliquid tersui dentium, versus testantur :

Calpurniane, salve properis versibus.
Misi, ut petisti, mundicinas dentium,
Nitelas oris ex arabicis frugibus,

(Nisi forte in eo reprehendendus sum, quod Calpurniano pulvisculum ex arabicis frugibus miserim : quem multo æquius erat, spurcissimo ritu Hiberorum, ut ait Catullus,

. . . . sua sibi urina
Dentem, atque russam pumicare gingivam.)

Je continue l'épitre :

. . . . de végétaux divers.
Des gencives soudain, grâce à cette merveille,
L'enflûre disparaît ; toujours fraîche et vermeille,
La bouche peut sourire, et ne présente pas
Les fétides lambeaux d'un précédent repas.

Je le demande : y a-t-il rien là d'obscène, soit par le sujet, soit par l'expression, rien qu'un philosophe n'osât avouer comme sorti de sa plume ? J'ai vu déjà plus d'une personne ne pouvoir s'empêcher de rire de la véhémence avec laquelle ce grand orateur se déchaînait contre une poudre dentifrice : certes jamais rien n'a été dit de si énergique en parlant de poison. Mais enfin, c'est une accusation très-acceptable pour un philosophe, que celle d'entendre dire qu'il ne souffre en soi aucune saleté, qu'il veut qu'aucune partie apparente de sa personne ne soit immonde et fétide : la bouche surtout, cet organe dont à chaque instant l'homme se sert, aux regards et à la vue de tous, soit pour donner un baiser, soit pour faire un discours, soit pour disserter devant un auditoire, soit pour prononcer des prières dans un temple. En effet, tout acte humain est précédé de la parole, qui, pour me servir de l'expression d'un grand poëte, sort de derrière le rempart des dents. Vous mettriez à ma place un homme à grandes phrases, comme l'avocat de mon accusateur, qu'il vous dirait à sa

Tenuem, candificum, nobilem pulvisculum,
Complanatorem tumidulæ gingivulæ,
Converritorem pridianæ reliquiæ ;
Ne quæ visatur tetra labes sordium,
Restrictis forte si labellis riseris.

Quæso, quid habent isti versus re aut verbo pudendum ? quid omnino, quod philosophus suum nolit videri ? Vidi ego dudum vix risum quosdam tenentes, quum munditias oris videlicet orator ille aspere accusaret, et dentifricium tanta indignatione pronunciaret, quanta nemo quisquam venenum. Quidni ? crimen haud contemnendum philosopho, nihil in se sordidum sinere, nihil uspiam corporis apertum immundum pati ac fœtulentum ; præsertim os, cujus in propatulo et conspicuo usus homini creberrimus : sive ille cuipiam osculum ferat, seu cum quiquam sermocinetur, sive in auditorio dissertet, sive in templo preces allegat. Omnem quippe hominis actum sermo præit : qui, ut ait poeta præcipuus, e dentium muro proficiscitur. Dares nunc aliquem similiter grandiloquum : diceret suo

manière, surtout s'il avait quelque habitude de la parole, que de toutes les parties du corps, nulle ne doit être soignée avec plus de sollicitude que la bouche : car, ajouterait-il, c'est le vestibule de l'âme, c'est la porte du discours, c'est l'atrium de la pensée. Moi, je dirai tout simplement, selon mes humbles moyens, que rien n'est plus indécent pour un homme libre et libéral que la malpropreté de la bouche. C'est la partie de l'homme qui, par sa position élevée, frappe la première les regards et remplit le plus grand nombre de fonctions. Les bêtes sauvages, les animaux domestiques ont le visage tourné vers la terre et rabaissé à leurs pieds, pour qu'il soit plus rapproché du sol qu'ils foulent et de la pâture dont il se nourrissent; ce n'est presque jamais que quand ils sont morts ou quand ils sont furieux et veulent mordre qu'on voit leur bouche. Chez l'homme, au contraire, c'est ce qui se remarque avant tout lorsqu'il se tait, et le plus fréquemment lorsqu'il parle. Je voudrais bien que mon censeur Émilianus me dît s'il est lui-même dans l'habitude de se laver les pieds. Oui, sans doute, va-t-il me répondre; or, prétendra-t-il que la propreté des pieds soit plus impérieuse que celle des dents? Il est pourtant une chose bien vraie : si comme toi, Émilianus, un homme n'ouvre presque jamais la bouche que pour vomir la médisance et la calomnie, je suis d'avis qu'un tel homme ne doit apporter aucun soin à la propreté de cette bouche; ce n'est pas à lui qu'il convient de nettoyer ses dents avec une poudre exo-

more, quamprimis cui ulla fandi cura sit, impensius cætero corpore os colendum; quod esset animi vestibulum, et orationis janua, et cogitationum comitium. Ego certe pro meo captu dixerim, nihil minus, quam oris illuviem, libero et liberali viro competere. Est enim ea pars hominis loco celsa, visu promta, usu fœcunda. Nam quidem feris et pecudibus os humile, et deorsum ad pedes dejectum, vestigio et pabulo proximum, nunquam ferme nisi mortuis, aut ad morsum exasperatis, conspicitur : hominis vero nihil prius tacentis, nihil sæpius loquentis, contemplere. Velim igitur censor meus Æmilianus respondeat, unquamne ipse soleat pedes lavare? vel, si id non negat, contendat majorem curam munditiarum pedibus, quam dentibus impertiendam. Plane quidem, si quis, ita ut tu, Æmiliane, nunquam ferme os suum, nisi maledictis et calumniis, aperiat : censeo, ne ulla cura os percolat; neque ille exotico pulvere dentes emaculet, quos justius carbone

tique : il sera cent fois plus rationnel qu'il les noircisse avec un charbon de bûcher, et que jamais il ne les rince, même avec le l'eau commune. Oui, que toujours cette langue, coupable interprète de mensonges et d'amertumes, croupisse dans ses malpropretés et ses souillures. Car faut-il, ô malheur! qu'une langue pure et nette serve d'organe à une voix ordurière et corrompue? Faut-il que, comme chez la vipère, un râtelier d'ivoire distille un noir venin? Au contraire, quand un homme sait qu'il va émettre une parole destinée à être utile ou agréable, n'a-t-il pas bien raison de se laver auparavant la bouche, comme on lave un vase avant d'y verser quelque bonne liqueur? Pourquoi même parler si longuement de la créature humaine? Le crocodile, ce monstre énorme qui naît dans le Nil, ouvre aussi une gueule inoffensive pour se faire nettoyer les dents. Voici du moins ce que j'ai entendu dire : comme cette gueule est d'une dimension énorme, mais privée de langue, et qu'il reste le plus souvent souvent sous l'eau, une grande quantité d'insectes s'embarrassent entre ses dents. Par intervalles donc il s'installe, la bouche béante, sur le rivage; et là, un des oiseaux du fleuve, — oiseau bien complaisant! — introduit son bec entre les dents du monstre, et les lui gratte sans le moindre danger. Mais laissons ce sujet.

Je passe aux autres vers, aux vers d'amours, comme ils les

de rogo obteruerit; neque saltem communi aqua perluat. Quin, ei nocens lingua, mendaciorum et amaritudinum præministra, semper in fœtutinis et olenticetis suis jaceat. Nam quæ, malum, ratio est, linguam mundam et lotam, vocem quam spurcam et tetram possidere? viperæ ritu, niveo denticulo, atrum venenum inspirare? Cæterum qui sese sciat rationem promturum neque inutilem, neque injucundam, ejus merito os, ut bono potui poculum, prælavitur. Et quid ego de homine nato diutius? Bellua immanis crocodilus ille, qui in Nilo gignitur, ea quoque, uti comperior, purgandos sibi dentes innoxio hiatu præbet. Nam, quod est ore amplo, sed elingui, et plerumque in aqua recluso, multæ hirudines dentibus implectuntur : eas illi, quum egressus in præripia fluminis hiavit, una ex avibus fluvialibus, — amica avis! — injecto rostro sine noxæ periculo exscalpit. Mitto hæc.

Venio ad cæteros versus, ut illi vocant, amatorios : quos tamen tam dure et

appellent, et que pourtant la manière dure et rustique dont ils les lisent rendrait bien plutôt haïssables. Quel rapport y a-t-il entre de coupables sortiléges et les vers que je consacre à louer les enfants de mon ami Scribonius Létus? Quoi! suis-je donc magicien, parce que je suis poëte? A-t-on jamais ouï parler de semblable soupçon? de rapprochement aussi judicieux? de conséquence aussi immédiate? Apulée a fait des vers, soit : s'ils sont mauvais, c'est un tort sans doute, mais tort de poëte et non pas de philosophe; s'ils sont bons, en quoi les accusez-vous? On insiste, et l'on dit : Ce sont des vers badins, des vers amoureux. Si c'est là mon crime, pourquoi alors vous tromper de termes? pourquoi me dénoncer comme coupable de magie?

Du reste, bien d'autres en ont fait de pareils; et, si vous l'ignorez, chez les Grecs il y eut en ce genre un certain habitant de Téos, un de Lacédémone, un de Cio, et une foule innombrable d'autres. Il y eut aussi une Lesbienne; et les vers passionnés de celle-ci étaient tellement gracieux, que la nouveauté d'un semblable langage chez une femme fut excusée par la douceur de sa poésie. Chez nous il y a Édituus, Portius, Catulus, et et avec eux aussi une foule innombrable d'autres. Mais ils n'étaient pas philosophes..... Eh bien, nierez-vous que Solon ait été un homme sérieux, un philosophe? pourtant c'est lui qui a composé ce vers si lascif :

rustice legere, ut odium moverent. Sed quid ad magica maleficia, quod ego pueros Scribonii Læti, amici mei, carmine laudavi? An ideo magus, quia poeta? Quis unquam fando audivit tam similem suspicionem? tam aptam conjecturam? tam proximum argumentum? Fecit versus Apuleius : si malos, crimen est; nec tamen id philosophi, sed poetæ : si bonos, quid accusas? At enim ludicros et amatorios fecit. Num ergo hæc sunt crimina mea, et nomine erratis, qui me magiæ detulistis?

Fecere tamen et alii talia : et, si vos ignoratis, apud Græcos Teius quidam, et Lacedæmonius, et Cius, cum aliis innumeris; etiam mulier Lesbia lascive illa quidem, tantaque gratia, ut nobis insolentiam linguæ suæ dulcedine carminum commendet : apud nos vero, Æditnus, et Portius, et Catulus, isti quoque cum aliis innumeris. At philosophi non fuere. Num igitur etiam, Solonem fuisse serium virum atque philosophum, negabis? cujus ille lascivissimus versus est :

Sa cuisse faite au tour et sa bouche de rose.

Que trouve-t-on de si désordonné dans tous mes vers, si on les compare avec celui-là seul? Je ne parle pas de ce qu'ont écrit Diogène le Cynique, Zénon le fondateur de la secte des stoïciens et plusieurs du même genre. Je vais, du reste, réciter de nouveau les vers en question, pour qu'on sache bien que je ne les désavoue pas :

Il est vrai, Charinus, j'adore Critias;
Mais pour toi mon amour n'en diminuera pas.
Critias! Charinus! à ce double délire,
Entre vous partagé, mon cœur pourra suffire.
Comme un autre vous-même, ah! chérissez tous deux
Le mortel fortuné dont vous êtes les yeux.

J'en récite maintenant d'autres, qu'ils ont lus en dernier lieu comme dépassant les bornes de toute licence.

Accepte ce tribut d'Apollon et de Flore:
Les vers, je te les offre afin de célébrer
Ton quinzième printemps que ce jour voit éclore,
Et des fleurs je veux voir ton beau front se parer.
Oui, je veux rapprocher les plus exquises choses,
Tes grâces, ta fraîcheur, et la fraîcheur des roses.

Μηρῶν ἱμείρων καὶ γλυκεροῦ στόματος.

Et quid tam petulans habent omnes versus mei, si cum isto uno contendantur? ut taceam scripta Diogenis Cynici, et Zenonis stoicæ sectæ conditoris, id genus plurima. Recitem denuo, ut sciant, me eorum non pigere :

Et Critias mea delicies sit ; salva, Charine,
Pars in amore meo, vita, tibi remanet.
Ne metuas : nam me ignis et ignis torreat, ut vult;
Hasce duas flammas, dum potior, patiar.
Hoc modo sim vobis, unus sibi quisque quod ipse est :
Hoc mihi vos eritis, quod duo sunt oculi.

Recitem nunc et alios, quos illi, quasi intemperantissimos, postremum legere :

Florea serta, meum mel, et hæc tibi carmina dono.
Carmina dono tibi, serta tuo genio :
Carmina uti, Critia, lux hæc optata canatur,
Quæ bis septeno vere tibi remeat :
Serta autem, ut læto tibi tempore tempora vernent,
Ætatis florem floribus ut decores.

Mais si de leur printemps je dépouille pour toi
Mes jardins, mes bosquets; à ton tour en échange
Ton printemps et ta fleur, abandonne-les-moi.
Critias, mes amours, Critias, ô mon ange!
A moi tes doux baisers, tes amoureux souris :
Que de fleurs et de vers je te dois à ce prix!

Vous connaissez maintenant les pièces incriminées, Maximus : un petit badinage qui parle de vers et de fleurs, ils l'appelent le raffinement de la débauche la plus éhontée.

Vous avez remarqué encore que l'on me fait un reproche d'avoir appelé ces enfants Charinus et Critias, tandis qu'ils ont d'autres noms. Par le même système ils doivent donc accuser C. Catulle : car il nomme Lesbie pour Claudia; Ticidas : car il donnait le nom de Perilla à sa maîtresse qui était Metella; Properce : car sous le nom de Cynthia il cache Hostie; Tibulle : car il pense à Plania, en mettant le nom de Délie dans ses vers. Eh bien, moi, au contraire, j'inclinerais à blâmer C. Lucilius, tout poëte ïambique qu'il est, pour avoir fait figurer dans son poëme le jeune Gentilis et le jeune Macédo sous leurs noms véritables. Enfin, combien est plus réservé le poëte de Mantoue! Faisant comme moi l'éloge du fils de son ami Pollion, dans une de ses Bucoliques, il s'abstient de dire les noms véritables, et

Tu mihi da contra pro verno flore tuum ver,
Ut nostra exsuperes munera muneribus.
Pro implexis sertis, complexum corpore redde :
Proque rosis, oris savia purpurei.
Quod si animam inspires, dona et jam carmina nostra
Cedent victa tuo dulciloquo calamo.

Habes crimen meum, Maxime, quasi improbi comissatoris, de sertis et canticis compositum.

Hic illud etiam reprehendi animadvertisti, quod quum aliis nominibus pueri vocentur, ego eos Charinum et Critiam appellitarim. Eadem igitur opera accusent C. Catullum, quod Lesbiam pro Clodia nominarit : et Ticidam similiter, quod quæ Metella erat, Perillam scripserit : et Propertium, qui Cynthiam dicat, Hostiam dissimulet : et Tibullum, quod ei sit Plania in animo, Delia in versu : equidem C. Lucilium, quamquam sit iambicus, tamen improbarim, quod Gentilem et Macedonem pueros directis nominibus carmine suo prostituerit. Quanto modestius tandem mantuanus poeta, qui itidem, ut ego, puerum amici sui Pollio-

prenant lui-même le nom de Corydon, il désigne l'enfant sous celui d'Alexis! Mais Émilianus est un homme qui dépasse les bouviers et les pâtres de Virgile en fait de grossièreté : c'est un brutal fieffé et un rustre. Pourtant il se croit plus austère que les Serranus, les Curius, les Fabricius ; et le voilà qui prétend que ce genre de vers ne saurait convenir à un philosophe platonicien.

Mais que diras-tu, Émilianus, si je t'apprends que les miens ont été faits à l'exemple de Platon lui-même ? Ce philosophe n'a écrit, en fait de vers, que des élégies amoureuses ; car pour le reste de ses poésies, sans doute parce qu'elles n'étaient pas assez gracieuses, il les jeta au feu. Apprends donc les vers du philosophe Platon sur le jeune Aster, si toutefois, aussi vieux que tu l'es, tu peux encore apprendre à lire :

Asteras isathris, astir emos : ithe ghenimin
   Ouranos, ôs pollis ommasin is se vlepô.

Je voudrais, tendre Aster, toi, mon astre charmant,
Pour te contempler mieux, être le firmament.

Astir prin men elampes eni zôisin eôos,
   Nin ze thanon lampis hesperos en phtimenis.

Aster chez les vivants fut l'étoile du jour,
Aujourd'hui c'est Vesper dans le sombre séjour :

mis bucolico ludicro laudans, et abstinens nominum, sese quidem Corydonem, puerum vero Alexin vocat? Sed Æmilianus, vir ultra Virgilianos upiliones et bubsequas rusticanus, agrestis quidem semper et barbarus, verum longe austerior, ut putat, Serranis et Curiis et Fabriciis, negat id genus versus Platonico philosopho competere.

Etiamne, Æmiliane, si Platonis ipsius exemplo doceo factos? cujus nulla carmina exstant, nisi amoris elegia : nam cætera omnia, credo quod tam lepida non erant, igni deussit. Disce igitur versus Platonis philosophi in puerum Astera, si tamen tantus natu potes litteras discere :

Ἀστέρας εἰσαθρεῖς, ἀστὴρ ἐμός· εἴθε γενοίμην
   Οὐρανός, ὡς πολλοῖς ὄμμασιν εἰς σε βλέπω.

[Astra vides, utinam fiam, mi sidus, Olympus,
   Ut multis sic te luminibus videam.]

Ἀστὴρ πρὶν μὲν ἔλαμπες ἐνὶ ζωοῖσιν ἑῷος,
   Νῦν δὲ θανὼν λάμπεις ἕσπερος ἐν φθιμένοις.

[Lucifer ante meus rutilans mortalibus Aster,
   Hesperus a fato Manibus ecce nites.]

Voici encore un quatrain du même Platon, consacré à la fois au jeune Alexis et au jeune Phédrus :

Nin ote mizen Alexis oson monon iph' oti kalos,
  Optai, kai pandi pas tis epistrephetai.
Thyme, ti minyis kysin osteon ? it' aniisis
  Hysteron ? ouk houtô Phædron apôlesamen ?

De mon bel Alexis en célébrant les charmes
Des jaloux contre moi j'excite les alarmes;
A ces chiens dévorants c'est le livrer, hélas !
Car sous leurs dents Phédrus a trouvé le trépas.

Enfin, pour ne pas multiplier les citations et pour conclure, je ne dirai plus que son distique sur Dion le Syracusain ; ce sera tout :

Kisai z' evrichorô en patrizi, timios astis,
  O emon ekminas thymon erôti Ziôn.

Syracuse est en pleurs : c'est Dion qui succombe.
Mon cœur inconsolé le suivra dans la tombe.

Maintenant l'inconvenance, s'il y en a une, vient-elle de moi, qui récite des morceaux de poésie jusque dans le sanctuaire de la justice, ou bien de vous, dont la langue calomniatrice en fait le texte d'une accusation ? Comme si on devait jamais juger la mo-

Item ejusdem Platonis in Alexin Phædrumque pueros, conjuncto carmine :

Νῦν ὅτε μηδὲν Ἄλεξις ὅσον μόνον εἶφ' ὅτι καλός,
  Ὦπται, καὶ πάντη πᾶς τις ἐπιστρέφεται.
Θυμέ, τί μηνύεις κυσὶν ὀστέον; εἶτ' ἀνιήσεις
  Ὕστερον; οὐχ οὕτω Φαῖδρον ἀπωλέσαμεν;

[Dixerit hic tantum quum nil nisi pulcher Alexis
  Exstitit, et vertunt quilibet in te oculos.
Cur, anime, os canibus monstras, afficisque dolore
  Postmodo ? non Phædrum sic prius amisimus ?]

Et, ne plures commemorem, novissimum versum ejus de Dione Syracusano si dixero, finem faciam :

Κεῖσαι δ' εὐρυχόρῳ ἐν πατρίδι, τίμιος ἀστοῖς,
  Ὦ ἐμὸν ἐκμήνας θυμὸν ἔρωτι Δίων.

[Civibus ingenti in patria laudate jaces nunc,
  Qui insanum me animi reddis amore, Dion.]

Sed sumne ego ineptus, qui hæc etiam in judicio ? an vos potius calumniosi, qui

ralité d'un auteur sur un simple badinage poétique! Vous n'avez donc pas lu ce que répond Catulle à des critiques malveillants?

> Poëtes, il suffit que nos mœurs soient sans tache;
> Nos vers, c'est autre chose. . . . .

L'empereur Adrien, voulant honorer d'une inscription le tombeau du poëte Voconius son ami, y traça ces mots :

> Ton vers était lascif, mais ton âme était pure.

Distinction que certes il n'eût jamais établie, si des vers trop badins pouvaient servir de base à une accusation d'impudicité; car de ce même empereur Adrien je me rappelle en avoir lu beaucoup en ce genre. Ose donc, Émilianus, dire que ce soit faire mal que d'imiter un empereur, un censeur, le grand Adrien, dans ce qu'il a fait, dans ce qu'il a transmis à la postérité.

Du reste, peux-tu penser que jamais Maximus condamne ce qu'il sait avoir été composé par moi à l'exemple de Platon? Les vers que j'ai cités de ce grand homme, sont d'autant plus chastes qu'ils sont plus clairs, d'autant plus pudiquement écrits qu'ils s'expriment avec plus de franchise. En effet, vouloir en pareille

etiam hæc in accusatione? quasi ullum specimen morum sit versibus ludere. Catullum ita respondentem malevolis non legistis?

> Nam castum esse decet pium poetam
> Ipsum, versiculos nihil necesse est.

Divus Hadrianus, quum Voconii amici sui poetæ tumulum versibus veneraretur, ita scripsit :

> Lascivus versu, mente pudicus eras.

Quod nunquam ita dixisset, si forent lepidiora carmina argumentum impudicitiæ habenda. Ipsius etiam divi Hadriani multa id genus legere me memini. Audesis igitur, Æmiliane, dicere, male id fieri, quod imperator et censor, divus Hadrianus fecit, et factum memoriæ reliquit.

Cæterum Maximum quidquam putas culpaturum, quod sciat Platonis exemplo a me factum? Cujus versus, quos nunc percensui, tanto sanctiores sunt, quanto [illegible]ores, tanto pudicius compositi, quanto simplicius professi. Namque hæc et

matière tout gazer, tout dissimuler, voilà où est le crime; mais parler en termes clairs et positifs, c'est badiner. Le langage sans détours est innocent; user de réticences, c'est penser à mal.

Je pourrais encore citer de Platon ces paroles admirables et divines, qui, connues des âmes religieuses, (et le nombre en est rare), ne le sont point des profanes. Il existe, dit ce philosophe, deux Vénus ayant chacune leur amour distinct et leurs différents adorateurs. L'une est la Vénus vulgaire, présidant aux amours de la populace : c'est elle qui pousse aux plaisirs sensuels non-seulement les créatures humaines, mais encore les brutes, les bêtes sauvages; et sous ses puissantes, sous ses brutales étreintes, elle enchaine comme des esclaves les êtres dont elle s'est emparée. L'autre est la Vénus céleste, présidant au plus noble amour : celle-ci ne règne que parmi les hommes, et ne s'intéresse même qu'à un petit nombre d'entre eux; jamais elle n'excite ses adorateurs à de honteux penchants : elle ne sait point provoquer ou séduire. Son amour n'est ni déréglé ni lascif; tout en est sérieux, sans apprêt. Elle n'inspire de passion que pour les beautés de la vertu : et, si quelquefois elle recommande les agréments corporels, c'est pour défendre qu'on leur imprime quelque souillure, c'est pour proclamer que dans les corps on doit aimer seulement ce type de beauté pure et immortelle, révélée par

id genus omnia dissimulare et occultare, peccantis; profiteri et promulgare, ludentis est. Quippe natura vox innocentiæ, silentium maleficio distributa.

Mitto enim dicere alta illa et divina Platonica, rarissimo cuique piorum gnara, cæterum omnibus profanis incognita : geminam esse Venerem deam, proprio quamque amore et diversis amatoribus pollentes. Earum alteram vulgariam, quæ sit prædita populari amori, non modo humanis animis, verum etiam pecuinis et ferinis ad libidinem imperitare, ut immodico trucique perculsorum animalium serva corpora complexu vincientem : alteram vero cælitem Venerem, præditam optimati amori, solis hominibus, et eorum paucis curare, nullis ad turpitudinem stimulis vel illecebris sectatores suos percellentem. Quippe ejus amorem non amœnum et lascivum, sed contra incomptum et serium, pulchritudinem honestatis [virtutis] amatoribus suis conciliare : et, si quando decora corpora commendet, a contumelia eorum procul absterrere. Neque enim quidquam aliud in corporum forma diligendum, quam quod admoneat divinos animos ejus pulchritudinis,

avance aux âmes divines dans leur séjour au ciel. Aussi Afranius nous a-t-il laissé ce vers où l'on retrouve son élégance habituelle.

Pour le sage l'amour, le désir pour les autres.

Et pourtant, si tu veux savoir la vérité, Émilianus, ou si jamais pareil langage peut être compris de toi, l'amour du sage est moins de la passion que du souvenir. Pardonne donc au philosophe Platon ses vers sur l'amour, afin que je ne sois pas dans la nécessité, contrairement à la maxime qu'Ennius met dans la bouche de Néoptolème, de me livrer à une longue dissertation philosophique; ou bien, si tu me tiens rigueur, je passerai facilement condamnation sur un crime dans lequel j'aurai Platon pour complice.

Quant à vous, illustre Maximus, comment vous exprimerai-je ma reconnaissance en termes assez expressifs pour l'attention avec laquelle vous écoutez tous ces appendices de la défense? appendices nécessaires pourtant, puisqu'ils répondent à mes accusateurs. J'ose encore implorer de vous la même attention pour ce qui me reste à dire avant que j'aborde le chef de l'accusation principale.

En effet, vient maintenant cette longue et magistrale sortie contre les miroirs. « Un miroir! s'est écrié Pudens (et j'ai cru

quam prius veram et sinceram inter deos videre. Quapropter, ut semper, eleganter Afranius hoc scriptum reliquit :

Amabit sapiens, cupient cæteri.

Tamen si verum velis, Æmiliane, vel si hæc intelligere unquam potes; non tam amat sapiens, quam recordatur. Da igitur veniam Platoni philosopho versuum ejus de amore, ne ego necesse habeam, contra sententiam Neoptolemi Enniani, pluribus philosophari : vel, si tu id non facis, ego me facile patiar in hujuscemodi versibus culpari cum Platone.

Tibi autem, Maxime, habeo gratiam propensam, quum has quoque appendices defensionis meæ, idcirco necessarias, quia accusationi rependuntur, tam attente audis : et ideo hoc etiam peto, quod mihi ante ipsa crimina superest, audias, ut adhuc fecisti, libenter et diligenter.

Sequitur enim de speculo longa illa et censoria oratio, de quo, pro rei atroci-

qu'il allait en crever); un miroir! quelle atrocité! un philosophe se servir d'un miroir! un philosophe posséder un miroir! » Eh bien! oui, j'ai un miroir, je te l'accorde : car peut-être croirais-tu m'avoir fait une objection, si je songeais à nier. Mais il n'est pas rigoureusement logique d'inférer de là, que j'aie l'habitude de m'ajuster devant un miroir. Si je possédais une garde-robe de comédien, est-ce que vous en concluriez par argumentation que j'ai l'habitude de me revêtir du long manteau tragique, de l'habit jaune de l'histrion, ou de la casaque bariolée que porte le mime aux fêtes solennelles de Bacchus? Je ne le pense pas; et réciproquement, il y a une foule d'objets dont je n'ai pas la propriété et dont pourtant je me sers. Que si donc l'usage ne prouve pas la possession, la possession ne saurait prouver l'usage; or, c'est moins la possession d'un miroir qu'on me reproche, que l'habitude de m'y regarder. Il te resterait donc à établir quand et en présence de qui je m'y suis contemplé, puisque tu dénonces l'acte d'un philosophe se regardant au miroir comme un plus abominable sacrilége (et c'est la vérité) que l'introduction furtive d'un profane au milieu des atours de Cérès.

Eh bien! admettons que je confesse m'y être regardé. Quel crime est-ce donc, après tout, que de connaître son image? de ne pas l'avoir seulement enfermée dans un endroit, mais de la transporter où l'on veut, en la tenant dans un petit miroir? Igno-

tate pæne diruptus est Pudens, clamitans : *Habet speculum philosophus, possidet speculum philosophus.* Ut igitur habere concedam, ne aliquid objecisse te credas, si negaro : non tamen ex eo accipi me necesse est exornari quoque ad speculum solere. Quid enim si choragium thymelicum possiderem; num ex eo argumentarere etiam, uti me consuesse tragœdi syrmate, histrionis crocota, [vel ad trieterica orgia] mimi centunculo? Non opinor. Nam et contra plurimis rebus possessu careo, usu fruor. Quod si neque habere utendi argumentum est, neque non utendi non habere; et speculi non tam possessio culpatur, quam inspectio : illud etiam doceas necesse est, quando et quibus præsentibus in speculum inspexerim; quoniam, ut res est, majus piaculum decernis, speculum philosopho, quam Cereris mundum profano videre.

Cedo nunc, etsi inspexisse me fateor, quod tandem crimen est imaginem suam nosse, eamque non uno loco conditam, sed, quoquo velis, parvo speculo promtam

res-tu que rien ne mérite mieux d'être regardé par une créature humaine que sa figure? Je sais, moi, qu'un père aime bien mieux parmi ses fils ceux qui lui ressemblent. Aux citoyens qui ont bien mérité d'elles les cités accordent, en récompense, l'érection d'une statue, afin qu'ils se voient eux-mêmes. Ou bien, que signifient les statues, les portraits reproduits par les différents arts d'imitation? Est-ce à dire que ce qui paraît louable sortant de la main de l'artiste doive être jugé blâmable quand c'est la nature qui l'offre, surtout si l'on songe que la rapidité et l'exactitude de la ressemblance sont bien plus merveilleuses dans le miroir? En effet, toutes les copies exécutées de main d'homme exigent un long travail, et pourtant la vérité est loin d'en être aussi satisfaisante. L'argile, le marbre, la toile, peuvent-ils jamais recevoir cette vie, cette fraîcheur, cette fermeté, ce mouvement surtout, qui constituent le véritable mérite de la ressemblance? Dans le miroir, quelle merveilleuse reproduction de toute la personne! A la fidélité se joint la mobilité avec l'obéissante exactitude du moindre geste; l'image est toujours de l'âge de ceux qui la contemplent, depuis les commencements de l'enfance jusqu'à la vieillesse la plus avancée. Elle suit toutes les phases de l'existence, elle prend les diverses attitudes, elle imite la tristesse aussi bien que la joie. Au contraire, une statue d'argile, de bronze, de marbre,

gestare? An tu ignoras, nihil esse adspectabilius homini nato, quam formam suam? Equidem scio, et filiorum cariores esse, qui similes videntur: et publicitus simulacrum suum cuique, quod videat, pro meritis præmio tribui. Aut quid sibi statuæ et imagines variis artibus effigiatæ volunt? nisi forte quod artificio elaboratum laudabile habetur, hoc natura oblatum culpabile judicandum est; quum sit in ea vel magis miranda et facilitas, et similitudo? Quippe in omnibus manu faciundis imaginibus opera diutino sumitur, neque tamen similitudo æque ut in speculis comparet: deest enim et luto vigor, et saxo color, et picturæ rigor, et motus omnibus, qui præcipua fide similitudinem repræsentat. Quum in eo visitur imago mire relata, ut similis, ita mobilis, et ad omnem nutum hominis sui morigera; eadem semper contemplantibus æquæva est, ab ineunte pueritia, ad obeuntem senectam: tot ætatis vices induit, tam varias habitudines corporis participat, tot vultus ejusdem lætantis vel dolentis imitatur. Enimvero quod luto fictum, vel ære infusum, vel lapide incusum, vel cera inustum, vel pigmento illitum, vel

une effigie en cire, un portrait peint sur la toile, ou enfin toute autre représentation obtenue par l'art des hommes se trouve au bout de bien peu de temps privée de ressemblance; c'est comme un cadavre, avec sa face toujours la même et toujours immobile. Combien donc, quand il s'agit de voir reproduire un visage, doit-on mettre au-dessus des procédés de l'artiste le poli si ingénieux du miroir et son éclat créateur! Aussi, de deux choses l'une : ou bien il faut nous ranger de l'avis d'Agésilas le Lacédémonien, qui ne souffrit jamais que la peinture ou la sculpture reproduisît ses traits, parce qu'il n'était pas assez content de sa propre figure; ou bien, si l'on croit pouvoir conserver les habitudes généralement admises, de ne pas proscrire les statues et les portraits, pourquoi penser qu'il soit convenable de contempler son image sur de la pierre plutôt que sur de l'argent, sur une toile plutôt que dans un miroir?

Regardes-tu comme honteux qu'un homme examine assidument son propre visage? Mais le sage Socrate, nous dit-on, était le premier à conseiller à ses disciples de se regarder fréquemment au miroir : il voulait que celui qui était content de sa beauté veillât attentivement à ne pas gâter ces avantages corporels par de mauvaises mœurs, et qu'au contraire celui qui se croirait peu favorisé sous le rapport de l'extérieur, s'appliquât sérieusement à cacher cette laideur par la beauté de sa vertu.

alio quopiam humano artificio adsimulatum est, non multa intercapedine temporis dissimile redditur : et, ritu cadaveris, unum vultum et immobilem possidet. Tantum præstat artibus, ad imaginis similitudinem referundum, lævitas illa speculi fabra, et splendor opifex! Aut igitur unius Agesilai Lacedæmonii sententia nobis sequenda est, qui se neque pingi, neque fingi unquam, diffidens formæ suæ, passus est : aut si mos omnium cæterorum hominum retinendus videtur, in statuis et imaginibus non repudiandis, cur existimes imaginem suam cuique visendam potius in lapide, quam in argento? magis in tabula, quam in speculo?

An turpe arbitraris, formam suam spectaculo adsiduo explorare? An non Socrates philosophus ultro etiam suasisse fertur discipulis suis, crebro ut semet in speculo contemplarentur? uti qui eorum foret pulchritudine sibi complacitus, impendio procuraret, ne dignitatem corporis malis moribus dedecoraret; qui vero minus se commendabilem forma putaret, sedulo operam daret, ut virtutis laude

Homme vraiment sage, qui faisait d'un miroir un précepteur de morale ! Citerai-je Démosthène, ce prince de l'éloquence? Tout le monde sait que c'était devant son miroir, comme devant un maître, qu'il étudiait ses causes ; et cet excellent orateur, qui déjà avait formé son éloquence à l'école du philosophe Platon, sa logique rigoureuse à celle du dialecticien Eubulide, demanda, en dernier lieu, à son miroir le parfait accord du débit et du geste. Or, crois-tu que le rhéteur qui va prodiguer l'invective doive apporter plus de soin à la bienséance pour prononcer ses discours, que le philosophe qui tonne contre les vices? C'est devant des juges désignés par le sort que l'avocat va parler pendant quelques instants ; c'est devant toute espèce d'auditeurs que le philosophe disserte sans cesse ; c'est sur les limites d'un champ que plaide le premier ; c'est sur celles du bien et du mal que nous instruit le second.

Mais quoi ! ce n'est pas seulement pour ces raisons que le philosophe doit se regarder au miroir : souvent il faut qu'il examine, non pas seulement sa propre ressemblance, mais encore la raison même de cette ressemblance. Est-il vrai, selon que le dit Épicure, que des images partent de nous comme des émanations continuellement échappées des corps? que venant à rencontrer une surface polie et solide, elles s'y brisent et se réfléchissent de telle sorte qu'elles

turpitudinem tegeret. Adeo vir omnium sapientissimus speculo etiam ad disciplinam morum utebatur. Demosthenem vero, primarium dicendi artificem, quis est, qui non sciat, semper ante speculum, quasi ante magistrum, causas meditatum? ita ille summus orator, quum a Platone philosopho facundiam hausisset, ab Eubulide dialectico argumentationes edidicisset, novissimam pronunciandi congruentiam ab speculo petivit. Utrum igitur putas majorem curam decoris in adseveranda oratione suscipiendam rhetori jurganti, an philosopho objurganti? apud judices sorte ductos paulisper disceptanti, an apud omnes homines semper disserenti? de finibus agrorum litiganti, an de finibus bonorum et malorum docenti?

Quid? quod nec ob hæc debet tantummodo philosophus speculum invisere. Nam sæpe oportet non modo similitudinem suam, verum etiam similitudinis ipsius rationem considerare : Num, ut ait Epicurus, profectæ a nobis imagines, velut quædam exuviæ, jugi fluore a corporibus manantes, quum læve aliquid et solidum offenderunt, illisæ reflectantur, et retro expressæ contra versum respon-

se reproduisent en arrière et en sens inverse? Ou bien, comme prétendent d'autres philosophes, les rayons lumineux qui sortent de nos prunelles se mêlent-ils, se confondent-ils avec la lumière externe, comme le pense Platon? ou bien partent-ils seulement des yeux, sans aucun secours du dehors, comme le veut Archytas? ou sont-ils rompus par la résistance de l'air, comme le croient les stoïciens? ou bien, allant tomber sur un solide dont la surface est brillante et polie, font-ils l'angle de réflexion égal à l'angle d'incidence, et reviennent-ils à leur propre image, de manière à pouvoir reproduire dans l'intérieur du miroir ce qu'ils touchent et voient au dehors? Pensez-vous que les philosophes ne doivent pas curieusement approfondir tous ces phénomènes, et étudier dans une solitude contemplative tous les miroirs, aussi bien solides que liquides?

Outre ces questions que je viens d'énoncer, n'y a-t-il pas lieu de raisonner encore sur les suivantes? Pourquoi dans les miroirs plans les images apparaissent-elles vis-à-vis de l'observateur avec une parité presque identique? pourquoi dans les miroirs convexes et sphériques sont-elles rapetissées? pourquoi sont-elles, au contraire, agrandies dans les miroirs concaves? Quand et pourquoi dans ces derniers ce qui était à droite se trouve-t-il transposé à gauche? Dans quel cas l'image se forme-t-elle derrière le même miroir? dans quel cas se reproduit-elle en avant? Pour-

deant : an, uti alii philosophi disputant, radii nostri, seu mediis oculis proliquati, et lumini extrario mixti atque inuniti, uti Plato arbitratur; seu tantum oculis profecti, sine ullo foris adminiculo, ut Archytas putat; seu intentu aeris fracti, ut stoici rentur; quum alicui corpori incidere spisso et splendido et lævi, paribus angulis, quibus inciderant, resultent ad faciem suam reduces, atque ita quod extra tangunt ac visunt, id intra speculum imaginentur. Videnturne vobis debere philosophi hæc omnia vestigare et inquirere, et cuncta specula vel uda vel suda soli videre?

Quibus præter ista, quæ dixi, etiam illa ratiocinatio necessaria est, cur in planis quidem speculis ferme pares obtutus et imagines videantur; in tumidis vero et globosis omnia defectiora; at contra in cavis auctiora : ubi, et cur læva cum dexteris permutentur : quando se imago eodem speculo tum recondat penitus, tum foras exserat : cur cava specula, si exadversum soli retineantur, appositum fomi-

quoi les miroirs concaves, s'ils sont placés en face du soleil, enflamment-ils un corps combustible placé à leur foyer? Comment se fait-il que souvent apparaissent dans les nuages des arcs de diverses couleurs, et deux soleils qui rivalisent de ressemblance? Il existe encore en ce genre d'autres questions, qui font la matière d'un gros volume dans les œuvres du Syracusain Archimède. Génie supérieur que celui-là, dont l'admirable sagacité s'étendait, il est vrai, à toute la géométrie, mais dont pourtant le principal titre peut-être à la célébrité est d'avoir assidument consulté des miroirs!

Pourquoi n'as-tu pas connu ce livre, Émilianus? Pourquoi, outre tes champs et tes mottes de terre, n'as-tu pas pratiqué la planche des mathématiciens et son sable menu? Crois-moi : bien que ta face hideuse ne diffère pas beaucoup de celle du masque tragique de Thyeste, tu devrais pourtant, dans l'intérêt de ton instruction, te regarder au miroir; tu devrais quitter un instant la charrue pour étudier avec admiration les rides qui te sillonnent la face. Je ne serais pas étonné, du reste, que tu préférasses m'entendre parler de ton visage, tout contrefait qu'il est, plutôt que de ta conduite, beaucoup plus révoltante encore. Mais il faut que je te l'apprenne : outre que je n'aime pas à vomir des injures, je me suis donné jusqu'à ce jour le plaisir d'ignorer si tu es blanc ou si tu es noir; et même à présent, en vérité, je ne saurais le décider encore parfaitement. Pourquoi cela? parce que

tem accendunt : qui fiat, uti arcus in nubibus varie, duo soles æmula similitudine visantur. Alia præterea ejusdem modi plurima, quæ tractat volumine ingenti Archimedes Syracusanus, vir in omni quidem geometria multum ante alios admirabili subtilitate; sed haud sciam an propter hoc vel maxime memorandus, quod inspexerat speculum sæpe ac diligenter?

Quem tu librum, Æmiliane, si nosses, ac non modo campo et glebis, verum etiam abaco et pulvisculo te dedisses : mihi istud crede, quamquam teterrimum os tuum minimum a Thyesta tragico demutet, tamen, profecto discendi cupidine, speculum inviseres : et aliquando, relicto aratro, mirarere tot in facie tua sulcos rugarum. At ego non mirer, si boni consulis me de isto distortissimo vultu tuo dicere, de moribus tuis multo truculentioribus reticere. Ea res est : præter quam quod non sum jurgiosus, etiam libenter te, nuper usque, albus an ater esses, ignoravi;

tu vis inconnu au milieu de tes champs, et que moi, je suis plongé dans le sein de l'étude; toi, ton obscure et ignoble position a été un obstacle à ce que l'on t'observât; moi, jamais je ne me suis appliqué à rechercher les méfaits de qui que ce fût, ayant toujours pensé qu'il me convient mieux de cacher mes fautes que d'approfondir celles des autres. Il m'est arrivé à ton égard ce qui arrive à un homme qui, d'un endroit bien éclairé, doit être vu par un autre placé dans un endroit obscur. C'est exactement de cette manière que, pendant que j'agis devant tous et au grand jour, je suis facilement vu par toi du fond de tes ténèbres, tandis que, caché par ton obscurité même et fuyant la lumière, tu ne peux à ton tour être aperçu de moi. Aussi ignoré-je complétement si tu as des esclaves pour cultiver tes champs, ou si tu fais avec tes voisins une association de travail; je ne le sais pas, dis-je, et je ne cherche pas à le savoir.

Mais toi, tu sais qu'en un même jour, dans la ville d'Œa, j'ai affranchi trois esclaves : entre autres griefs par toi fournis, ton avocat n'a pas oublié celui-là; et pourtant il venait de dire que j'étais arrivé à Œa en compagnie d'un seul esclave. Or je voudrais bien que tu me répondisses comment sur un esclave j'ai pu en affranchir trois, à moins que ce ne soit encore là un des effets de la magie. Jamais mensonge accusa-t-il plus d'aveugle-

et adhuc, hercule, non satis novi. Id adeo factum, quod et tu rusticando obscurus es, et ego discendo occupatus. Ita et tibi umbra ignobilitatis a probatore obstitit : et ego nunquam studui malefacta cujusquam cognoscere, sed semper potius duxi mea peccata tegere, quam aliena indagare. Igitur hoc mihi adversum te usu venit, quod qui forte constitit in loco lumine collustrato, atque eum alter e tenebris prospectat. Nam ad eumdem modum tu quidem, quid ego in propatulo et celebri agam, facile e tenebris tuis arbitraris : quum ipse, humilitate abditus et lucifuga, non sis mihi mutuo conspicuus. Ego adeo, servosne an habeas ad agrum colendum, an ipse mutuarias operas cum vicinis tuis cambias, neque scio, neque laboro.

At tu me scis eadem die tris Œæ manumisisse; idque mihi patronus tuus inter cætera a te sibi edita objecit : quamquam modico prius dixerat, me uno servo comite Œam venisse. Quod quidem velim mihi respondeas, qui potuerim ex uno tris manumittere, nisi si et hoc magicum est? Tantamne esse mentiendi,

ment, ou peut-être plus d'habitude? Apulée est venu à Œa avec un seul esclave, dit-on; puis à quelques mots de là : Apulée, en un seul jour, a affranchi trois esclaves à Œa. Il eût été même peu vraisemblable que si je fusse venu avec trois esclaves je les eusse affranchis tous trois; mais enfin, pourquoi ce nombre de trois esclaves eût-il prouvé mon indigence à tes yeux plutôt que le nombre de trois affranchis n'aurait prouvé mon opulence?

Tu ignores sans doute, Émilianus, tu ignores que c'est un philosophe que tu accuses, quand tu lui reproches le petit nombre de ses serviteurs; car fût-ce une erreur, j'aurais dû l'accréditer dans l'intérêt de ma gloire. Ne savais-je pas bien que non-seulement les philosophes, dont je me déclare le disciple, mais encore les généraux du peuple romain, se sont glorifiés de n'avoir qu'un petit nombre de serviteurs? Tes avocats eux-mêmes, au bout du compte, n'ont-ils pas lu que M. Antoine, personnage consulaire, avait chez lui huit esclaves seulement? que Carbon, qui fut maître de Rome, en avait un de moins? Faut-il donc que je leur cite Manius Curius, si célèbre par tant de récompenses militaires, qui trois fois entra par la même porte en triomphateur? Eh bien, Manius Curius n'avait à son service dans les camps que deux valets d'armée. Ainsi ce héros, qui avait triomphé des Sabins, des Samnites et de Pyrrhus, entretenait moins de

cæcitatem dicam an consnetudinem? Venit Apuleius Œam cum uno servo; dein, pauculis verbis intergarritis : Apuleius Œæ una die tris manumisit. Ne illud quidem credibile fuisset, cum tribus venisse, omnes liberasse : quod tamen si ita fecissem, cur potius tris servos inopiæ signum putares, quam tris libertos opulentiæ?

Nescis profecto, nescis, Æmiliane, philosophum accusare, qui famulitii paucitatem opprobraris : quam ego gloriæ causa ementiri debuissem; quippe qui scirem, non modo philosophos, quorum me sectatorem fero, verum etiam imperatores populi romani, paucitate servorum gloriatos. Itane tandem ne hæc quidem legere patroni tui? M. Antonium consularem solos octo servos domi habuisse? Carbonem vero illum, qui rebus potitus est, uno minus? At enim Manio Curio, tot adoreis longe inclyto, quippe qui ter triumphum una porta egerit : ei igitur Manio Curio duos solos in castris calones fuisse? Ita ille vir de Sabinis, deque

serviteurs qu'il ne comptait de triomphes. M. Caton, sans attendre que d'autres fissent son éloge, a lui-même, dans un de ses discours écrits, consigné le fait suivant : lorsqu'il partit pour l'Espagne en qualité de consul, il n'avait emmené de Rome que trois esclaves; arrivé à la Villa Publica, il crut que c'était trop peu de monde pour son usage; il ordonna qu'on lui en achetât au marché deux autres, que de ses deniers il paya comptant par les mains de son banquier; et il en conduisit cinq en Espagne. Si Pudens avait lu ces détails, je suis convaincu qu'il se serait dispensé de son méchant propos; ou du moins, dans ce nombre de trois esclaves qu'il reproche à un philosophe, il aurait plutôt songé à trouver trop de luxe que trop d'économie.

Le même, un instant après, m'a fait un crime de ma pauvreté. C'est une accusation qu'accepte un philosophe, et au-devant de laquelle il doit aller le premier. De temps immémorial, en effet, la philosophie est la compagne inséparable de la pauvreté. Économie, frugalité, contentement de peu, amour du devoir, horreur des richesses, sécurité, modestie, bons conseils, on trouve tout au sein de la pauvreté. Jamais inspira-t-elle l'orgueil qui gonfle les hommes, les passions tyranniques qui les dépravent, le despotisme qui les rend farouches? Les plaisirs de la table ou du lit, elle ne veut, elle ne peut s'y livrer, parce que ces désor-

Samnitibus, deque Pyrrho triumphator, pauciores servos habuit, quam triumphos. M. autem Cato nihil oppertus ut alii de se prædicarent, ipse in oratione sua scriptum reliquit, quum in Hispaniam consul proficisceretur, tris servos solos ex Urbe duxisse. Quoniam ad villam publicam venerat, parum visum qui uteretur : jussisse duos pueros in Foro de mensa emi : eos quinque in Hispaniam duxisse. Hæc Pudens si legisset, ut mea opinio est, aut omnino huic maledicto supersedisset, aut in tribus servis multitudinem comitum philosophi, quam paucitatem, reprehendere maluisset.





Idem mihi etiam paupertatem opprobravit, acceptum philosopho crimen, et ultro profitendum. Enimvero paupertas olim philosophiæ vernacula est, frugi, sobria, parvo potens, æmula laudis, adversum divitias possessa, habitu secura, cultu simplex, consilio benesuada : neminem unquam superbia inflavit, neminem impotentia depravavit, neminem tyrannide efferavit : delicias ventris et inguinum neque vult ullas, neque potest. Quippe hæc et alia flagitia, divitiarum alumni

dres et tant d'autres sont habituels aux nourrissons des richesses. Oui, passe en revue tous les plus grands scélérats dont les humains aient gardé la mémoire, tu n'y trouveras aucun coupable qui soit dans la pauvreté. Et au contraire, que l'on prenne au hasard les personnages illustres, rarement y figure-t-il des riches. Tous ceux qui se recommandent à l'admiration par quelque genre de mérite, ont été dès le berceau nourris au sein de l'indigence. Sublime pauvreté! dans les premiers âges du monde, nous te voyons fonder toutes les villes, inventer tous les arts, t'abstenir de tous les vices, dispenser toutes les gloires, et conquérir chez toutes les nations un tribut mérité d'éloges unanimes. Chez les Grecs nous te voyons devenir justice dans Aristide, bienveillance dans Phocion, bravoure dans Épaminondas, sagesse dans Socrate, éloquence dans Homère. Chez le peuple romain nous te trouvons à l'origine de la république naissante; et aujourd'hui encore, pour attirer sur lui la protection des dieux immortels, tu leur sacrifies dans les vases les plus communs et dans des coupes d'argile.

Que si pour un instant le tribunal devant lequel je plaide ma cause était occupé par Fabricius, par Scipion, par Manius Curius, ces illustres indigents dont les filles, mariées avec des dots prises sur le trésor public, apportaient à leurs époux la gloire de leur maison et les deniers de l'État; si Publicola, qui bannit les rois,

solent. Maxima quæque scelera, si ex omni memoria hominum percenseas, nullum in illis pauperem reperies : ubi contra, haud temere inter illustres viros, divites comparent; sed quemcunque in aliqua laude miramur, eum paupertas ab incunabulis nutricata est. Paupertas, inquam, prisca apud secula omnium civitatum conditrix, omnium artium repertrix, omnium peccatorum inops, omnis gloriæ munifica, cunctis laudibus apud omnes nationes perfuncta. Eadem enim est paupertas apud Græcos in Aristide justa, in Phocione benigna, in Epaminonda strenua, in Socrate sapiens, in Homero diserta. Eadem paupertas etiam populo romano imperium a primordio fundavit : proque eo in hodiernum diis immortalibus simpulo et catino fictili sacrificat.

Quod si modo judices de causa ista sederent C. Fabricius, Cn. Scipio, Manius Curius, quorum filiæ ob paupertatem de publico dotibus donatæ ad maritos ierunt, portantes gloriam domesticam, pecuniam publicam : si Publicola regum

si Agrippa, qui ramena le peuple, ces deux grands citoyens dont les funérailles, tant ils étaient pauvres, furent organisées par le peuple romain, grâce à l'aumône volontaire de chacun; si Atilius Regulus, dont le petit domaine, en raison d'une semblable indigence, fut cultivé aux frais de l'État; si toutes ces antiques familles de consuls, de censeurs, de triomphateurs, un instant rendues à la lumière pour assister à ce jugement, pouvaient entendre tes paroles; oserais-tu reprocher à un philosophe sa pauvreté devant tant de consuls qui furent pauvres eux-mêmes? Est-ce à dire que Claudius Maximus te semble un auditeur qui autorise à tourner en dérision la pauvreté, parce que le sort a pourvu ce magistrat d'un riche et puissant patrimoine? Tu es dans l'erreur, Émilianus, et tu comprends mal cette grande âme, si tu la mesures d'après les faveurs de l'indulgente fortune plutôt que d'après les principes sévères de la philosophie; si tu crois qu'un personnage habitué à une morale austère, et blanchi dans les camps, ne sympathise pas avec une sage médiocrité plutôt qu'avec une molle opulence. La fortune, il le sait, est comme un vêtement qui plaît mieux quand il est proportionné que quand il est trop long. Si une tunique traîne au lieu d'être portée, elle gêne autant que des haillons qui pendraient en avant sur les jambes et empêcheraient de marcher. En effet, dans les objets d'usage journalier, tout ce qui dépasse la juste mesure est

exactor, et Agrippa populi reconciliator, quorum funus ob tenues opes a populo romano collatis sextantibus adornatum est; si Attilius Regulus, cujus agellus ob similem penuriam publica pecunia cultus est; si denique omnes illæ veteres prosapiæ consulares et censoriæ et triumphales, brevi usura lucis ad judicium istud remissæ, audirent : auderesne paupertatem philosopho exprobrare apud tot consules pauperes? An tibi Claudius Maximus idoneus auditor videtur ad irridendam paupertatem, quod ipse uberem et prolixam rem familiarem sortitus est? Erras, Æmiliane, et longe hujus animi frustra es, si eum ex fortunæ indulgentia, non ex philosophiæ censura metiris : si virum tam austeræ sectæ, tamque diutinæ militiæ, non putas amiciorem esse coercitæ mediocritati, quam delicatæ opulentiæ : fortunam, velut tunicam, magis concinnam, quam longam probare. Quippe etiam ea si non gestetur, et trahatur, nihilo minus quam lacinia præpendens impedit et præcipitat. Etenim in omnibus ad vitæ munia utendis, quidquid aptam

plutôt embarrassant qu'utile. Des richesses immodérées ressemblent à un immense gouvernail sans proportions, plus propre à submerger le vaisseau qu'à le diriger : l'abondance n'en sert à rien, et l'excès en est nuisible. Que dis-je? parmi les personnes opulentes, je vois qu'on loue de préférence celles qui, sans fracas, avec un train modeste, dissimulent leurs richesses, et les administrent sans ostentation, sans orgueil, se rapprochant des pauvres par la simplicité de leur extérieur.

Que si les riches eux-mêmes, pour faire preuve de modération, cherchent à reproduire l'image et en quelque sorte le vernis de la pauvreté, pourquoi rougirions-nous d'elle, nous autres qui, placés bien plus bas, la pratiquons en réalité et non par affectation? Je pourrais même ici argumenter contre toi sur les mots. Personne de nous, aurais-je à dire, n'est jamais pauvre quand il ne désire pas le superflu et qu'il peut se procurer le nécessaire, lequel du reste, grâce aux bienfaits de la nature, se réduit à peu de chose. Le plus riche sera toujours celui qui aura le moins de besoins; on aura autant qu'on voudra, quand on voudra le moins possible; et en ce sens, il est beaucoup moins judicieux de faire consister les richesses d'un homme dans ses propriétés et dans ses revenus que de les évaluer d'après l'esprit même de cet homme. En effet, si l'avarice multiplie ses besoins, si la soif du luxe est insatiable chez lui, des montagnes d'or ne

moderationem supergreditur, oneri potius quam usui exuberat. Igitur et immodicæ divitiæ, velut ingentia et enormia gubernacula, facilius mergunt, quam regunt : quod habent irritam copiam, noxiam nimietatem. Quin ex ipsis opulentioribus eos potissimum video laudari, qui nullo strepitu, modico cultu, dissimulatis facultatibus agunt, et divitias magnas administrant sine ostentatione, sine superbia, specie mediocritatis pauperum similes.

Quod si etiam ditibus ad argumentum modestiæ quæritur imago quæpiam e color paupertatis, cur ejus pudeat tenuiores, qui eam non simulatam, sed vere fungimur? Possum equidem tibi et ipsius nominis controversiam facere : neminem nostrûm pauperem esse, qui supervacanea nolit, possit necessaria, quæ natura oppido pauca sunt. Namque is plurimum habebit, qui minimum desiderabit. Habebit enim quantum volet, qui volet minimum. Et idcirco divitiæ non melius in fundis et in fœnore, quam in ipso hominis æstimantur animo; qui si est ava-

pourront l'assouvir : pour ajouter à ce qu'il possède déjà, il mendiera toujours; or, n'est-ce pas là le signe incontestable de la pauvreté? Car enfin, toute envie d'acquérir vient de ce que l'on croit éprouver un manque, quelle que soit d'ailleurs l'importance de ce manque. Philus n'avait pas un patrimoine aussi considérable que Lélius; Lélius, que Scipion; Scipion, que le riche Crassus; et à son tour, le riche Crassus ne trouvait pas le sien aussi opulent qu'il l'aurait voulu; si bien que, surpassant tout le monde, il était surpassé lui-même par son avidité, et que s'il paraissait riche, c'était aux autres plutôt qu'à lui-même. Bien au contraire, les sages que j'ai cités, ne portant pas leurs désirs au delà de leurs moyens, établissaient une harmonie parfaite entre ce qu'ils souhaitaient et ce qu'ils pouvaient avoir. Ils méritèrent donc bien légitimement leur richesse et leur félicité : car on est pauvre lorsqu'on éprouve un désir, puisqu'un désir est un besoin, et l'on est riche quand on n'a pas de besoins, puisque ce dernier état constitue la satisfaction. En un mot, l'indigence se caractérise par les besoins, et l'opulence par la satiété. Ainsi donc, Émilianus, si tu veux que je passe pour pauvre, il te faut préalablement démontrer que je suis avare. Or, pourvu que rien ne me manque du côté des biens de l'âme, je m'inquiète peu de ce qui me manque en fait de biens extérieurs, parce que l'abondance n'en est pas plus honorable que la privation n'en est honteuse.

ritia egenus, et ad omne lucrum inexplebilis, nec montibus auri satiabitur, sed semper aliquid, ante parta ut augeat, mendicabit. Quæ quidem vera confessio est paupertatis. Omnis enim cupido acquirendi ex opinione inopiæ venit. Nec refert, quam magnum sit, quod tibi minus est. Non habuit tantam rem familiarem Philus, quantam Lælius : nec Lælius, quantam Scipio : nec Scipio, quantam Crassus dives : at enim nec Crassus dives quantam volebat. Ita quum omnis superaret, a suamet avaritia superatus est : omnibusque potius dives visus est, quam sibi. At contra hi philosophi, quos commemoravi, non ultra volentes quam poterant, sed congruentibus desideriis et facultatibus, jure meritoque dites et beati fuerunt. Pauper enim fis appetendi egestate, dives non egendi satietate : quippini, inopia desiderio, opulentia fastidio cernuntur. Igitur, Æmiliane, si pauperem me haberi vis, prius avarum esse doceas necesse est. Quod si nihil in animo deest, de rebus extrariis quantum desit non laboro : quarum neque laus in copia, neque culpa in penuria consistit.

Mais suppose qu'il en soit autrement, et que ma pauvreté tienne à des revers de fortune; imaginons, comme c'est le cas le plus ordinaire, un tuteur qui ait diminué mon patrimoine, un ennemi qui me l'ait ravi, un père qui ne m'ait rien laissé. Peut-on faire un crime à une créature humaine de ce qui ne se reproche à aucun animal, tel que l'aigle, le taureau, le lion? Si un cheval réunit les qualités qui lui sont essentielles, si son allure est bien égale, s'il est bon coureur, personne ne songera à le blâmer de ce qu'il ne possède point de pâturages; et toi, tu prétendras m'objecter comme un tort grave, non pas quelques actions ou quelques paroles indiquant une âme dépravée, mais la modestie de mon intérieur, le trop petit nombre de mes gens, la frugalité avec laquelle je les nourris, la simplicité avec laquelle je les habille, la rareté des régals que je leur donne. Eh bien précisément, quelque chétif que je te paraisse en tout cela, je trouve que j'ai beaucoup, et même trop; je désire me restreindre davantage, et je ne me croirai jamais plus heureux que quand je serai réduit au moindre train possible. Car, pour l'âme aussi bien que pour le corps, la santé existe quand il n'y a pas embarras, la faiblesse, quand il y a multiplicité d'accessoires; et un signe certain d'infirmité, c'est d'avoir besoin de beaucoup de choses. Oui : pour vivre, comme pour nager, celui-là réunit le plus d'avantages, qui est le plus libre de tout fardeau. La vie humaine est comme un océan, où surnagent les corps légers et où ce qui est

Sed finge hæc aliter esse; ac me ideo pauperem, quia mihi fortuna divitias invidit; easque, ut ferme evenit, aut tutor imminuit, aut inimicus eripuit, aut pater non reliquit: hoccine homini opprobrari, quod nulli ex animalibus vitio datur, non aquilæ, non tauro, non leoni? Equus si virtutibus suis polleat, ut si æquabilis vector, et cursor pernix, nemo ei penuriam pabuli exprobrat: tu mihi vitio dabis, non facti vel dicti alicujus pravitatem, sed quod vivo gracili Lare, quod pauciores habeo, parcius pasco, levius vestio, minus obsono? Atqui ego contra, quantulacunque tibi hæc videntur, multa etiam, et nimia arbitror, et cupio ad pauciora me coercere: tanto beatior futurus, quanto collectior. Namque animi, ita ut corporis, sanitas expedita, imbecillitas laciniosa est: certumque signum est infirmitatis, pluribus indigere. Prorsus ad vivendum, velut ad natandum, is melior, qui onere liberior. Sunt enim similiter etiam in ista vitæ humanæ tem-

lourd s'engloutit. Je sais que si les dieux l'emportent sur les hommes, c'est principalement parce qu'ils se suffisent à eux-mêmes. Ainsi donc, celui de nous qui a le moins de besoins ressemble le plus aux dieux.

Jugez d'après cela combien j'ai dû être flatté quand vous m'avez dit, croyant m'outrager, que j'avais eu pour tout patrimoine une besace et un bâton. Que n'ai-je assez de grandeur d'âme pour ne rien désirer de plus que ces objets, et pour porter dignement le même appareil, comme Cratès, qui volontairement lui sacrifia ses richesses! Le croiras-tu, Émilianus? ce Cratès était cité parmi les premiers personnages de Thèbes à cause de sa fortune et de sa noblesse, lorsque, épris de passion pour l'extérieur modeste dont tu veux me faire honte, il distribua au peuple son opulent et riche patrimoine; il se débarrassa de ses nombreux esclaves, préférant être réduit à lui-même. Pour un seul bâton, il dédaigna ses nombreux arbres fruitiers; il changea les plus élégantes maisons de campagne contre une seule besace, dont plus tard même il fit l'éloge en vers, quand il en eut mieux reconnu l'utilité; et, à cet effet, il parodia le passage où Homère célèbre l'île de Crète. J'en dirai le début, afin que tu n'ailles pas croire que j'ai arrangé tout ceci dans l'intérêt de ma défense :

pestate levia sustentatui, gravia demersui. Equidem didici, ea re præcedere maxime deos hominibus, quod nulla re ad usum sui indigeant. Igitur ex nobis, cui quam minimis opus sit, eum esse Deo similiorem.

Proinde gratum habui quum ad contumeliam diceretis, rem familiarem mihi peram et baculum fuisse. Quod utinam tantus animi forem, ut præter eam supellectilem nihil quidquam requirerem, sed eumdem ornatum digne gestarem, quem Crates ultro divitiis abjectis appetivit! Crates, inquam, si quid credis, Æmiliane, vir domi inter Thebanos proceres dives et nobilis, amore hujus habitus, quem mihi objectas, rem familiarem largam et uberem populo donavit : multis servis a sese remotis, solitatem delegit : arbores plurimas et frugiferas præ uno baculo sprevit : villas ornatissimas una perula mutavit; quam postea, comperta utilitate, etiam carmine laudavit, flexis ad hoc Homericis versibus, quibus ille Cretam insulam nobilitat. Principium dicam, ne me hæc ad defensionem putes confinxisse :

Ma besace, au milieu d'un monde corrompu,
C'est ma ville chérie. . . . .

Le reste est aussi merveilleux; et si tu avais lu la pièce, tu m'aurais plutôt envié ma besace que mon mariage avec Pudentilla.

A des philosophes tu reproches la besace et le bâton! mais reproche donc aussi aux cavaliers leur harnais, aux fantassins leurs boucliers, aux porte-drapeaux leurs étendards, aux triomphateurs enfin leurs quadriges blancs et leur toge à palmes! Ce n'est pas là, j'en conviens, le symbole de l'école platonicienne, mais ce sont les insignes de la secte cynique. Aux yeux de Diogène et d'Antisthène, cette besace et ce bâton furent ce que le diadème est pour un monarque, la cotte d'armes, pour un général, la tiare, pour un pontife, le lituus, pour un augure. Certainement Diogène le Cynique rivalisait avec Alexandre le Grand sur la réalité du pouvoir royal : car son bâton était pour lui aussi glorieux qu'un sceptre. Enfin, je citerai l'invincible Hercule lui-même (aussi bien, la supériorité morale ne te paraît qu'une méprisable défroque de mendiant). Hercule lui-même, qui purifiait l'univers par lui délivré de tant de monstres, qui domptait des nations entières, n'avait pourtant, tout dieu qu'il était, en parcourant ainsi la terre et avant que ses vertus l'eussent appelé au ciel,

Πήρη τις πόλις ἐστὶ μέσῳ ἐνὶ οἴνοπι τύφῳ
Καλὴ καὶ πίειρα.

Jam cætera tam mirifica : quæ si tu legisses, magis mihi peram, quam nuptias Pudentillæ invidisses.

Peram et baculum tu philosophis exprobrare? igitur et equitibus phaleras, et peditibus clypeos, et signiferis vexilla, et denique triumphantibus quadrigas albas et togam palmatam. Non sunt quidem ista platonicæ sectæ gestamina, sed cynicæ insignia familiæ. Verumtamen hoc Diogeni et Antistheni pera et baculus, quod regibus diadema, quod imperatoribus paludamentum, quod pontificibus galerum, quod lituus auguribus. Diogenes quidem Cynicus, cum Alexandro Magno de veritate regni certabundus, baculo, vice sceptri, gloriabatur. Ipse denique Hercules invictus (quoniam hæc tibi, ut quædam mendicabula animi, sordent), ipse, inquam, Hercules lustrator orbis, purgator ferarum, gentium domitor; is tamen deus quum terras peragraret, paulo prius quam in cælum ob

n'avait, dis-je, qu'une peau de lion pour vêtement et qu'un bâton pour compagnie.

Que si tu ne tiens nul compte de ces exemples, et si tu m'as cité ici, non pour que je ne plaidasse ma cause, mais pour que j'eusse à inventorier mes revenus, je veux bien t'apprendre l'état de ma fortune, supposé toutefois que tu ne la connaisses pas. Sache donc qu'à mon frère et à moi, notre père en mourant laissa vingt mille sesterces à peu de chose près; que, malgré des voyages lointains, des études continuelles, des libéralités sans nombre, je n'ai pas diminué trop sensiblement ma part d'héritage. Et pourtant, j'ai assisté beaucoup d'amis; j'ai donné des preuves de ma gratitude au plus grand nombre de mes maîtres; à quelques-uns j'ai fourni une dot pour établir leurs filles. Du reste, je n'aurais pas balancé à sacrifier presque tout mon patrimoine pour acquérir, ce qui me semble bien autrement précieux, le mépris de ce même patrimoine. Toi, au contraire, Émilianus, et les créatures de ton espèce, gens incultes et sauvages, vous ne valez réellement qu'autant que vous possédez; comme ces arbres stériles et maudits qui ne produisent par eux-mêmes aucun fruit, et dont la valeur se calcule sur la quantité du bois que fournit leur souche.

Toutefois, Émilianus, ménage désormais tes diatribes contre la pauvreté. Naguère toute ta fortune consistait en un petit champ

virtutes ascitus est, neque una pelle vestitior fuit, neque uno baculo comitatior.

Quod si hæc exempla nihili putas, ac me non ad causam agendam, verum ad censum disserundum vocasti; ne quid tu rerum mearum nescias, si tamen nescis, profiteor mihi ac fratri meo relictum a patre HS vicies, paulo secus : idque a me longa peregrinatione, et diutinis studiis, et crebris liberalitatibus modice imminutum. Nam et amicorum plerisque opem tuli, et magistris plurimis gratiam retuli, quorumdam etiam filias dote auxi : neque enim dubitassem equidem vel universum patrimonium impendere, ut acquirerem mihi, quod majus est, contemtum patrimonii. Tu vero, Æmiliane, et id genus homines, uti tu es, inculti et agrestes, tanti revera estis, quantum habetis : ut arbor infœcunda et infelix, quæ nullum fructum ex sese gignit, tanti est in pretio, quanti lignum ejus in trunco.

Attamen parce postea, Æmiliane, paupertatem cuipiam objectare, qui nuper

près de Zarath; c'était là uniquement ce que ton père t'avait laissé : au temps des pluies, seul avec ton âne, tu le labourais en trois jours. Car il n'y a pas bien longtemps, que, plusieurs de tes proches étant morts coup sur coup, ta fortune s'est bâtie sur des héritages qui ne devaient pas te revenir : circonstance à laquelle, du reste, plutôt encore qu'à ton infernale figure, tu dois le sobriquet de Caron.

Pour ce qui est de ma patrie, tu as rappelé, d'après mes écrits propres, qu'elle est située sur les confins de la Numidie et de la Gétulie; et tu as répété les expressions de semi-Numide et de semi-Gétule, dont j'ai fait moi-même usage en parlant publiquement devant Lollianus Avitus. Mais je ne vois pas ce qu'il y a là de honteux pour moi, pas plus qu'il ne l'était pour Cyrus le Grand d'être d'une race mixte, à savoir semi-Mède et semi-Perse. Ce n'est pas du lieu où est né, où a séjourné un homme, que l'on doit s'enquérir, mais bien de ses mœurs : ce n'est point le climat, c'est l'ensemble de la vie qu'il faut considérer. On permet, et c'est justice, qu'un jardinier, qu'un cabaretier, recommandent leurs légumes et leurs vins par la bonté du terroir, vantant, l'un ses vins de Thasos, l'autre ses légumes de Phliasie : en effet, ces productions de la terre acquièrent plus de saveur si le sol est fertile, le climat, humide, le vent, doux, le terrain, en

usque agellum Zarathensem, quem tibi unicum pater tuus reliquerat, solus uno asello, ad tempestivum imbrem, triduo exarabas. Neque enim diu est, quum te crebræ mortes propinquorum immeritis hereditatibus fulserunt : unde tibi potius, quam ob istam teterrimam faciem, Charon nomen est.

De patria mea vero, quod eam sitam Numidiæ et Getuliæ in ipso confinio, meis scriptis ostendisti, quibus memet professus sum, quum Lolliano Avito C. V. præsente publice dissererem, Seminumidam et Semigetulum : non video, quid mihi sit in ea re pudendum; haud minus, quam Cyro majori, quod genere mixto fuit, Semimedus ac Semipersa. Non enim ubi prognatus, sed uti moratus quisque sit, spectandum : nec qua regione, sed qua ratione vitam vivere inierit, considerandum est. Olitori et cauponi merito est concessum, olus et vinum ex nobilitate soli commendare : vinum Thasium, olus Phliasium. Quippe illa terræ alumna multum ad meliorem saporem juverit, et regio fœcunda, et cælum pluvium, et ventus clemens, et sol apricus, et solum succidum. Enimvero animæ

bonne exposition, et la végétation, riche en sucs. Mais pour l'âme humaine, véritable hôte dont le corps est en quelque sorte pour les hommes un lieu de passage, que peut-il y avoir dans ces accessoires qui ajoute ou retranche à ses mérites comme à ses démérites? Toutes les nations n'ont-elles pas fourni des grands hommes dans tous les genres, malgré les distinctions que l'on a faites entre peuples plus ou moins éclairés? La Scythie, ce pays de glace, donna le jour au sage Anacharsis, Athènes, si célèbre par sa finesse, au stupide Mélitidès. Non pas pourtant que j'aie eu jamais la pensée de rougir de mon pays, dût-il appartenir encore à la domination de Syphax; mais enfin, lorsque celui-ci eut été vaincu, le peuple romain fit présent de notre province au roi Massinissa. Plus tard, une émigration de vétérans la peupla de nouveau, et nous sommes une très-florissante colonie. Or dans cette colonie, mon père occupa les fonctions suprêmes de duumvir, après avoir passé par tous les honneurs; et moi-même, dès que fus apte aux charges publiques, je conservai son rang dans la ville avec autant d'estime que lui, et sans avoir dérogé, je l'espère, à la considération qui l'entourait.

Pourquoi ai-je produit ces faits? C'est afin de calmer ta bile, Émilianus; ou plutôt afin d'obtenir grâce devant toi, si par négligence peut-être je n'ai pas pour venir au monde fait élection de domicile dans ta Zarath, cet autre centre de l'atticisme. Et

hominis extrinsecus in hospitium corporis immigranti, quid ex istis addi vel minui ad virtutem vel malitiam potest? Quando non in omnibus gentibus varia ingenia provenere; quamquam videantur quædam stultitia vel sollertia insigniores. Apud socordissimos Scythas, Anacharsis sapiens natus est: apud Athenienses catos, Melitides fatuus. Neque hoc eo dixi, quo me patriæ meæ pœniteret, etsi adhuc Syphacis oppidum essemus. Quo tamen victo, ad Masinissam regem munere populi concessimus, ac deinceps, veteranorum militum novo conditu, splendidissima colonia sumus. In qua colonia patrem habui loco principe duumviralem, cunctis honoribus perfunctum: cujus ego locum in illa republica, exinde ut participare curiam cœpi, nequaquam degener, pari spero honore et existimatione, tueor.

Cur ergo illa protuli? ut mihi tu, Æmiliane, minus posthac succenseas: potiusque ut veniam impertias, si per negligentiam forte non elegi illud tuum Atticum Zarath, ut in eo nascerer. Nonne vos puditum est, hæc crimina, tali viro

vous autres, n'avez-vous pas eu honte de m'opposer avec tant de persévérance de semblables griefs devant un tel magistrat? Quoi! les circonstances à la fois les plus frivoles et les plus opposées entre elles, vous les blâmez également! Y eut-il jamais accusation plus contradictoire? Du bâton et de la besace vous avez pris texte pour accuser ma sévérité; des vers et du miroir, pour stigmatiser mes habitudes dissolues; de mon seul esclave, pour faire de moi un avare; des trois que j'ai affranchis, pour me travestir en prodigue; de mon éloquence de Grec, pour me reprocher mon origine africaine. Mais réveillez-vous donc enfin, et pensez que vous parlez devant Claudius Maximus, devant un personnage grave, dont les moments sont réclamés par les intérêts de toute une province. Supprimez ces vaines diatribes, et produisez les crimes énormes dont vous m'avez accusé, mes sacriléges infâmes, mes odieux maléfices, mes ténébreuses manœuvres. Pourquoi tant de mollesse dans les preuves, tant d'énergie quand il ne faut que du tapage?

J'arrive, en effet, maintenant à l'accusation même de magie: immense bûcher qu'on allumait, avec grand fracas, pour me perdre, et qui, contrairement à l'attente de tous, s'est éteint dans je ne sais quels contes de vieilles. Avez-vous jamais vu, Maximus, ces feux de paille qui rendent un bruit clair, jettent une large flamme, se propagent vite, mais où le combustible est si peu de chose, qu'après un incendie de quelques instants il ne reste plus

audiente, tam adseveranter objectare? frivola et inter se repugnantia simul promere? et utraque tamen reprehendere? Utcunque contraria accusastis; peram et baculum, ob auctoritatem: carmina et speculum, ob hilaritatem: unum servum, ut deparci: tris libertos, ut profusi; præterea eloquentiam græcam, patriam barbaram? Quin igitur tandem expergiscimini, ac vos cogitatis apud Claudium Maximum dicere, apud virum severum, et totius provinciæ negotiis occupatum? Quin, inquam, vana hæc convicia aufertis? quin ostenditis, quod insimulavistis, scelera immania, et inconcessa maleficia, et artes nefandas? Cur vestra oratio rebus flaccet, strepitu viget?

Aggredior enim jam ad ipsum crimen magiæ, quod ingenti tumultu, ad invidiam mei, accensum, frustrata exspectatione omnium, per nescio quas aniles fabulas, deflagravit. Ecquandone vidisti, Maxime, flammam stipula exortam, claro crepitu, largo fulgore, cito incremento, sed enim materia levi, caduco incendio,

rien? Je vous donne là une image de cette accusation; commencée par des injures, nourrie de mots, dénuée de preuves, elle ne laissera après votre sentence nul vestige de ses calomnies. Émilianus la fait reposer tout entière sur ce seul chef : Apulée est un magicien; et à cette occasion j'ai bien envie de demander à ses savants avocats ce que c'est qu'un magicien; car si, comme j'ai lu dans un grand nombre d'auteurs, ce mot a en Perse la même signification que chez nous le mot prêtre, quel crime est-ce donc, après tout, d'être prêtre? d'avoir étudié, de connaître et de savoir à fond les lois du rit, les règles des sacrifices, les théories du culte? La magie est ce que Platon appelle le culte des dieux, lorsqu'il expose les principes d'éducation donnés chez les Perses au futur héritier du trône. Je me rappelle les paroles mêmes de ce divin génie, et vous allez, Maximus, les reconnaître avec moi : « A l'âge de quatorze ans le jeune prince passe » aux mains de ceux qu'on nomme les pédagogues royaux; ce » sont les quatre personnages les plus remarquables de l'époque, » chacun dans sa spécialité : le plus savant, le plus juste, le » plus sage, le plus brave. Un d'entre eux lui enseigne la magie » de Zoroastre, fils d'Oromaze, autrement dit, le culte des dieux; » il lui enseigne pareillement les devoirs de la royauté. » Entendez-vous, accusateurs imprudents de la magie? c'est une

nullis reliquiis? En tibi illa accusatio jurgiis inita, verbis aucta, argumentis defecta, nullis post sententiam tuam reliquiis calumniæ permansura. Quæ quidem omnis Æmiliano fuit in isto uno destinata, me magum esse : et ideo mihi libet quærere ab eruditissimis ei advocatis, quid sit magus? Nam si (quod ego apud plurimos lego) Persarum lingua magus est, qui nostra sacerdos : quod tandem est crimen, sacerdotem esse? et rite nosse, atque scire, atque callere, leges cærimoniarum, fas sacrorum, jus religionum? si quidem magia id est, quod Plato interpretatur θεῶν θεραπείαν, quum commemorat quibusnam disciplinis puerum regno adolescentem Persæ imbuant. Verba ipsa divini viri memini, quæ tu mecum, Maxime, recognosce : Δὶς ἑπτὰ δὲ γενομένων ἐτῶν τὸν παῖδα παραλαμβάνουσιν, οὓς ἐκεῖνοι βασιλείους παιδαγωγοὺς ὀνομάζουσιν· εἰσὶ δὲ ἐξειλεγμένοι Περσῶν οἱ ἄριστοι δόξαντες ἐν ἡλικίᾳ τέτταρες· ὅ τε σοφώτατος, καὶ ὁ δικαιότατος, καὶ ὁ σωφρονέστατος, καὶ ὁ ἀνδρειότατος· ὧν ὁ μὲν μαγείαν τε διδάσκει τὴν Ζωροάστρου, τοῦ Ὡρομάζου· ἔστι δὲ τοῦτο θεῶν θεραπεία· διδάσκει δὲ καὶ τὰ βασιλικά. Auditisne, magiam, qui eam temere accusatis, artem esse diis

science agréée des dieux immortels, qui apprend à les honorer, à les vénérer, une science toute de piété, de divination, constamment illustre depuis Zoroastre et Oromaze, ses premiers fondateurs; elle représente ici-bas les habitants du ciel. C'est une des premières études que l'on enseigne aux monarques; et chez les Perses il n'est pas plus permis au premier venu d'être mage qu'il ne lui serait permis d'être roi. Le même Platon, dans un autre traité sur un certain Zalmoxis, Thrace de nation, mais voué à la même science, nous dit encore : « Il faut soigner son âme, mon » cher ami, au moyen de certains enchantements; et ces en- » chantements, ce sont les bons principes. » Que s'il en est ainsi, pourquoi me serait-il défendu de connaître soit les bons principes de Zalmoxis, soit la liturgie de Zoroastre?

Si d'un autre côté, selon le sens vulgaire, mes accusateurs entendent, à proprement parler, par magicien celui qui entretient commerce avec les dieux immortels, et qui par la force incroyable de ses enchantements peut réaliser tout ce qu'il veut, je m'étonne, en vérité, qu'ils n'aient pas craint d'accuser un homme à qui ils reconnaissent une telle puissance. En effet on ne peut se garantir, comme on le ferait en tout autre cas, contre les effets d'une science si occulte et si surnaturelle. Quand on cite en justice un meurtrier, on vient avec une escorte; quand on accuse un empoisonneur, on fait plus attention à ce qu'on

immortalibus acceptam, colendi eos ac venerandi pergnaram, piam scilicet, et diviniscientem, jam inde a Zoroastre et Oromaze, auctoribus suis, nobilem, cælitum antistitam? quippe inter prima regalia docetur : nec ulli temere inter Persas concessum est magum esse, haud magis quam regnare. Idem Plato in alia sermocinatione de Zalmoxi quodam, Thraci generis, sed ejusdem artis viro, ita scriptum reliquit : Θεραπεύεσθαι δὲ τὴν ψυχὴν, ἔφη, ὦ μακάριε, ἐπῳδαῖς τισι· τὰς δὲ ἐπῳδὰς τοὺς λόγους εἶναι τοὺς καλούς. Quod si ita est, cur mihi nosse non liceat vel Zalmoxi bona verba, vel Zoroastri sacerdotia?

Sin vero more vulgari, eum isti proprie magum existimant, qui communione loquendi cum diis immortalibus ad omnia, quæ velit, incredibili quadam vi cantaminum, polleat : oppido miror cur accusare non timuerint, quem posse tantum fatentur. Neque enim tam occulta et divina potentia caveri potest, itidem ut cætera. Sicarium qui in judicium vocat, comitatus venit; qui venenarium accusat,

mange ; quand on dénonce des voleurs, on surveille son bien. Mais celui qui intente un procès capital à un magicien, comme ceux-ci m'appellent, pourrait-il avec toutes les escortes, toutes les précautions, toutes les surveillances imaginables, éviter une perte inévitable et cachée ? non, jamais ; et par conséquent accuser un homme de ce crime, c'est ne l'en pas croire coupable. Cependant c'est un des griefs que l'ignorance intente communément aux philosophes. Quelques-uns d'entre eux recherchent-ils les causes pures et simples de l'existence des corps ; on les proclame impies et reniant les dieux, comme Épicure, Anaxagore, Leucippe, Démocrite, et les autres qui prennent la défense de la nature. Quelques-uns choisissent-ils pour objet de leurs curieuses investigations la providence qui a ordonné le monde, et adorent-ils les dieux avec enthousiasme ; on leur donne vulgairement le nom de magiciens : comme si, parce qu'ils savent que ces merveilles s'opèrent, ils savaient les opérer ! De ce nombre furent jadis Épiménide, Orphée, Pythagore, Ostanes ; et plus tard pareillement on suspecta Empédocle à cause de sa Catharmé, Socrate à cause de son Démon, Platon à cause de son Souverain Bien. Je me félicite donc d'être compté parmi tant et de si illustres personnages.

Du reste rien de plus vain, de plus inepte, de plus puéril que

scrupulosius cibatur ; qui furem arguit, sua custodit. Enimvero qui magum, qualem isti dicunt, in discrimen capitis deducit, quibus comitibus, quibus scrupulis, quibus custodibus perniciem cæcam et inevitabilem prohibeat ? nullis scilicet : ot ideo id genus crimen non est ejus accusare, qui credit. Verum hæc ferme communi quodam errore imperitorum philosophis objectantur : ut partim eorum, qui corporum causas meras et simplices rimantur, irreligiosos putent, eoque aiant deos abnuere ; ut Anaxagoram, et Leucippum, et Democritum, et Epicurum, cæterosque rerum naturæ patronos : partim autem, qui providentiam mundi curiosius vestigant, et impensius deos celebrant, eos vero vulgo magos nominent : quasi facere etiam sciant, quæ sciant fieri : ut olim fuere Epimenides, et Orpheus, et Pythagoras, et Ostanes. Ac dein similiter suspectata, Empedocli Catharmœ, Socrati Dæmonion, Platonis τὸ ἀγαθόν. Gratulor igitur mihi, quum et ego tot ac tantis viris adnumeror.

Cæterum, quæ ab illis ad ostendendum crimen objecta sunt, vana et inepta et

les preuves avancées par les gens que voici pour établir cette accusation; et je crains que vous n'y trouviez d'autre caractère d'un grief que celui de m'avoir été imputée. Pourquoi, me dit mon adversaire, avez-vous cherché certaines espèces de poissons? Comme si, dans le dessein de s'instruire, un philosophe n'avait pas le droit de faire ce qui serait permis à un gourmand pour assouvir sa gloutonnerie! Pourquoi une femme de condition libre vous a-t-elle épousé après quatorze ans de veuvage? Comme s'il n'était pas plus merveilleux que pendant si longtemps elle ne se fût pas remariée! Pourquoi, avant de vous épouser, a-t-elle consigné dans une lettre je ne sais quelle opinion adoptée par elle? Comme si on avait à rendre compte de la pensée d'autrui? Mais quoi! ajoute-t-on, une femme plus âgée n'a pas balancé à épouser un jeune homme. Eh bien! voilà précisément la preuve qu'il n'y a pas eu besoin de magie, quand on voit une femme être mariée avec un homme, une veuve avec un célibataire, une personne plus âgée avec une plus jeune.

Le reste est de la même force. Apulée a chez lui certain objet, qu'il adore mystérieusement. Comme si ce n'était pas plutôt un crime, de ne rien avoir à adorer! Un enfant est tombé en présence d'Apulée. Mais qu'auriez-vous dit si c'eût été un jeune homme, ou encore un vieillard, qui fût tombé devant moi, soit par indisposition, soit à cause d'un faux pas surun parquet glissant? Est-ce par ces arguments que vous me convaincrez de

simplicia, vereor, ne ideo tantum crimina putes, quod objecta sunt. Cur, inquit, piscium quædam genera quæsisti? quasi id cognitionis gratia philosopho facere non liceat, quod luxurioso gulæ causa liceret? Cur mulier libera tibi nupsit post annos quatuordecim viduitatis? quasi non magis mirandum sit, quod tot annis non nupserit. Cur prius, quam tibi nuberet, scripsit nescio quid in epistola, quod sibi videbatur? quasi quisquam debeat causas alienæ sententiæ reddere. At enim major natu non est juvenem adspernata. Igitur hoc ipsum argumentum est nihil opus magia fuisse, ut nubere vellet mulier viro, vidua cælibi, major minori.

Jam et illa similia. Habet quiddam Apuleius domi, quod secreto colit. Quasi non id potius crimen sit, quod colas non habere. Cecidit præsente Apuleio puer. Quid enim si juvenis, quid si etiam senex adsistente me corruisset, vel morbo corporis impeditus, vel lubrico soli prolapsus? Hiscine argumentis magiam pro-

magie : la chute d'un enfant, le mariage d'une femme, un plat de poissons? Je pourrais, en toute assurance, me contenter de ce que je viens de dire et entamer ma péroraison. Mais enfin, puisque grâce à la longueur de l'accusation j'ai encore une grande partie de la clepsydre à vider, voyons, examinons en détail chacun des griefs.

Premièrement, que ce qu'on m'objecte soit vrai ou faux, je ne nierai rien; j'avouerai tout, comme si tout était vrai. De cette manière, la multitude qui s'est réunie de mille endroits dans cette enceinte reconnaîtra clairement que d'abord contre les philosophes rien ne pourrait être avancé qui fût vrai, et qu'ensuite, en fait d'accusations mensongères, il n'en n'est pas qu'ils ne puissent repousser par de bonnes raisons sans avoir recours au désaveu, tant ils sont forts de leur innocence. Je commencerai donc par réfuter leurs arguments, et je prouverai qu'il n'y a dans tout ces faits rien qui tienne à la magie. Je démontrerai ensuite que, fussé-je le plus grand magicien du monde, je ne leur ai donné aucun motif, aucune occasion de me surprendre au milieu de quelque maléfice. Là je placerai ce que j'ai à dire sur leurs basses calomnies, sur les lectures inexactes qu'ils ont faites des lettres de ma femme, sur leurs interprétations plus odieuses encore. Enfin, je parlerai de mon mariage avec Pudentilla; et je démon-

batis? casu pueruli, et matrimonio mulieris, et obsonio piscium? Possem equidem, bono periculo, vel his dictis contentus perorare. Quoniam tamen mihi pro accusationis longitudine largiter aquæ superest, cedo, si videtur, singula consideremus.

Atque ego omnia objecta, seu vera, seu falsa sint, non negabo: sed perinde, atque si facta sint, fatebor; ut omnis ista multitudo, quæ plurima undique ad audiendum convenit, aperte intelligat, nihil in philosophos non modo vere dici, sed ne falso quidem posse confingi, quod non ex innocentiæ fiducia, quamvis liceat negare, tamen habeant potius defendere. Primum igitur argumenta eorum donvincam, ac refutabo, nihil ea ad magiam pertinere : deinde, etsi maxime magus forem, tamen ostendam, neque causam ullam, neque occasionem fuisse, ut me in aliquo maleficio experirentur. Ibi etiam de falso invidia, deque epistolis mulieris perperam lectis, et nequius interpretatis, deque matrimonio meo ac Pudentillæ disputabo; idque a me susceptum officii gratia, quam lucri causa, docebo.

trerai, qu'en contractant cette union j'ai voulu remplir un devoir bien plutôt que ménager mon intérêt. Il est vrai, du reste, que ce mariage a jeté Émilianus dans des angoisses et dans un déplaisir extrêmes : de là sa colère et sa rage ; de là cette accusation, qui est un acte de folie. Je veux jeter sur cette affaire une clarté et une évidence incontestable. Je vous prouverai, illustre Maximus Claudius, ainsi qu'à tout l'auditoire, que ce jeune Sicinius Pudens, mon beau-fils, qui à l'accusation de son oncle prête son nom et sa volonté, a été enlevé tout récemment à mes soins depuis la mort de son frère aîné Pontianus, beaucoup meilleur que lui ; je prouverai qu'ainsi on l'a criminellement irrité contre sa mère et contre moi ; que, sans qu'il y eût de ma faute, il a abandonné les études libérales et secoué le joug de toute discipline : préludes bien coupables de l'accusation que soutient contre moi ce malheureux, destiné à ressembler à son oncle Émilianus plutôt qu'à Pontianus son frère !

Maintenant donc, comme je me le suis promis, je vais suivre pas à pas chacune des absurdes imputations de cet Émilianus, en commençant par ce qui regarde le soupçon de magie. Vous avez remarqué, Seigneur, qu'un des faits qu'il cite dès son début comme son argument le plus vigoureux, c'est qu'à prix d'argent j'ai acheté de certains pêcheurs quelques espèces de poissons. Laquelle donc de ces deux circonstances est de nature

Quod quidem matrimonium nostrum Æmiliano huic immane quanto angori quantæque invidiæ fuit. Inde omnis hujusce accusationis obeundæ ira et rabies, et denique insania exorta est. Quæ si omnia palam et dilucide ostendero, tunc denique te, Claudi Maxime, et omnes qui adsunt, contestabor, puerum illum Sicinium Pudentem privignum meum, cujus obtentu et voluntate a patruo ejus accusor, nuperrime curæ meæ ereptum, postquam frater ejus Pontianus, et natu major, et moribus melior, diem suum obiit : atque ita in me ac matrem suam nefarie efferatum, non mea culpa, desertis liberalibus studiis, ac repudiata omni disciplina, scelestis accusationis hujus rudimentis, patruo Æmiliano potius, quam fratri Pontiano, similem futurum.

Nunc, ut institui, proficiscar ad omnia Æmiliani hujusce deliramenta, orsus ab eo, quod ad suspicionem magiæ, quasi validissimum in principio dici animadvertisti, nonnulla me piscium genera per quosdam piscatores pretio quæsisse,

à me rendre suspect de magie? Est-ce parce que des pêcheurs ont cherché pour moi du poisson? C'est donc à dire qu'il eût fallu charger de cette commission des brodeurs ou des charpentiers? Pour me dérober à vos calomnies je devais intervertir les attributions de chaque métier : c'eût été au charpentier à me pêcher du poisson; au pêcheur, à son tour, à dégrossir du bois avec la doloire. Ce qui constitue le maléfice à vos yeux, est-ce parce que j'achetais les poissons à prix d'argent? Si je les eusse destinés à ma table, on me les aurait apparemment donnés pour rien. Qui vous empêche donc de m'accuser d'une foule d'autres griefs? car il m'est arrivé mille fois d'acheter du vin, des légumes, des fruits et du pain. A ce compte vous réduisez à la famine tous les marchands de poissons; car qui osera se fournir chez eux, s'il est établi que tous les objets de bouche qu'on leur achète à prix d'argent sont destinés, non pas à la table, mais à des opérations de magie? Que s'il ne reste plus rien de suspect dans l'invitation faite à des pêcheurs d'exercer leur métier habituel, c'est-à-dire de prendre du poisson, (et notez qu'ils n'ont cité en témoignage aucun de ces hommes, attendu qu'ils n'existent pas), rien de suspect non plus dans le prix même de la marchandise achetée (et notez encore qu'ils n'ont pas précisé un chiffre, parce que, trop bas, il eût été une misère, trop élevé, une invraisemblance); si dis-je, il ne reste nulle part rien de

Utrum igitur horum ad suspectandam magiam valet? quodne piscatores mihi piscem quæsierunt? scilicet ergo phrygionibus aut fabris negotium istud dandum fuisse; atque ita opera cujusque artis permutanda, si vellem calumniis vestris vitare; ut faber mihi piscem everreret, ut piscator mutuo lignum dedolaret? An ex eo intellexistis, maleficio quæri pisciculos, quod pretio quærebantur? Credo, si convivio vellem, gratis quæsissem. Quin igitur etiam ex aliis plerisque me arguitis? Nam sæpenumero et vinum, et olus, et pomum, et panem pretio mutavi. Eo pacto cupedinariis omnibus famem decernis. Quis enim ab illis obsonare audebit, siquidem statuitur, omnia edulia, quæ dependo parantur, non cœnæ, sed magiæ, desiderari? Quod si nihil remanet suspicionis, neque in piscatoribus mercede invitatis ad quod solent, ad piscem capiundum; quos tamen nullos ad testimonium produxere, quippe qui nulli fuerunt : neque in ipso pretio rei venalis, cujus tamen quantitatem nullam taxavere, ne, si mediocre pretium dixissent, con-

suspect, je somme Émilianus de développer les inductions vraisemblables qui l'ont amené à m'accuser de magie. Vous vous procurez des poissons, dit-il. Je n'ai garde d'en disconvenir; mais, je te le demande, pour se procurer des poissons, est-ce à dire que l'on soit magicien? Pas plus, selon moi, que si l'on voulait se procurer des lièvres, des sangliers ou des volailles. Est-ce que les poissons seuls ont quelques propriétés mystérieuses, inconnues à d'autres et révélées aux magiciens? Si tu en sais quelque chose, c'est toi, à coup sûr, qui es le magicien; si tu l'ignores, te voilà obligé de convenir que tu m'accuses de choses que tu ne connais point.

Faut-il que vous soyez assez ignares, assez étrangers enfin à toutes les fables qui courent dans le vulgaire, pour ne pouvoir même formuler cette accusation d'une manière vraisemblable! Car quel philtre amoureux peut être recélé dans un poisson brut, froid, et en général dans une substance tirée de la mer? A moins que vous n'ayez cru pouvoir établir votre mensonge sur ce qu'on dit de Vénus, qu'elle naquit du sein des mers? Apprends, Tannonius Pudens, combien ton ignorance est grande, d'avoir été fonder sur un achat de poissons une accusation de magie. Si tu avais lu Virgile, tu aurais vu infailliblement qu'on se procure à cet effet d'autres matières; car ce poëte, autant que je me rappelle, énumère les bandelettes moelleuses, la grasse verveine,

temneretur; si plurimum, non crederetur: si in his, ut dico, nulla suspicio est,
respondeat mihi Æmilianus, quo proximo signo ad accusationem magiæ sit induc-
tus. Pisces, inquit, quæris. Nolo negare. Sed oro te, qui pisces quærit, magus
30 est? Equidem non magis arbitror, quam si lepores quæreret, vel apros, vel alti-
lia. An soli pisces habent aliquid occultum aliis, sed magis cognitum? Hoc si
scis quid sit, magus es profecto; sin nescis, confitearis necesse est, id te accusare,
quod nescis.

Tam rudis vos esse omnium litterarum, omnium denique vulgi fabularum, ut ne fingere quidem possitis ista verisimiliter? Quid enim competit ad amoris ardorem accendendum, piscis brutus et frigidus, aut omnino res pelago quæsita? Nisi forte hoc vos ad mendacium induxit, quod Venus dicitur pelago exorta. Audi sis Tannoni Pudens, quam multa nescieris, qui de piscibus argumentum magiæ recepisti. At si Virgilium legisses, profecto scisses, alia quæri ad hanc rem so-

l'encens mâle, les fils de diverses couleurs; il cite, en outre, le laurier qui se brise facilement, l'argile qui se durcit, la cire qui se fond; enfin dans son grand poëme, il nous dit :

. . . . La prêtresse soudain
Exprime un lait impur d'une herbe empoisonnée,
Au flambeau de la nuit par l'airain moissonnée.
Enfin, pour rendre encor le charme plus puissant,
Elle y joint la tumeur que le coursier naissant
Apporte sur son front, et que pour ce mystère
On enlève aussitôt à son avide mère.

Mais toi, qui m'accuses à propos de poissons, tu attribues aux magiciens de bien autres instruments : il s'agit, avec toi, non pas de dégarnir des fronts encore tendres, mais de racler des dos écailleux; non pas d'arracher des substances du sol, mais de les tirer du fond de la mer; non pas de les moissonner avec la faux, mais de les accrocher avec l'hameçon. Enfin le poëte cite parmi les instruments de maléfice le venin, et toi, les mets de nos tables; il recommande des herbes, des bourgeons; toi, des écailles, et des arêtes. Il dépouille un champ; toi, tu fouilles les flots. J'aurais pu t'indiquer encore nombre de passages analogues dans Théocrite, Homère, Orphée; j'aurais pu t'indiquer des comiques, des tragiques, des historiens grecs; mais je sais de longue date

lere. Ille enim, quantum scio, enumerat vittas mollis, et verbenas pinguis, et tura mascula, et licia discolora : præterea laurum fragilem, limum durabilem, ceram liquabilem : nec minus, quæ jam in opere serio scripsit :

Falcibus et messæ ad lunam quæruntur ahenis
Pubentes herbæ, nigri cum lacte veneni;
Quæritur et nascentis equi de fronte revulsus
Et matri præreptus amor.

At tu piscium insimulator, longe diversa instrumenta magis attribuis : non frontibus teneris detergenda, sed dorsis squallentibus excidenda : nec fundo revellenda, sed profundo extrahenda : nec falcibus metenda, sed hamis inuncanda. Postremo, in maleficio ille venenum nominat, tu pulmentum : ille herbas et surculos, tu squamas et ossa : ille pratum decerpit, tu fluctum scrutaris. Memorassem tibi etiam Theocriti paria, et alia Homeri, et Orphei plurima, et ex comœdiis et tragœdiis græcis, et ex historiis multa repetissem, ni te dudum animadvertissem græ-

que tu n'as même pu lire une lettre écrite en grec par Pudentilla. Je ne citerai donc plus qu'un seul auteur, et encore est-ce un poëte latin ; ceux qui ont lu Lévius, reconnaîtront le passage :

. . . . Avec mystère
De toute part on creuse, et l'on déterre
Des charmes sûrs et des philtres brûlants :
Ongles brisés, roitelets et rubans,
Tiges, bourgeons et racines sans nombre ;
Suaires, bandeaux, pierres à reflet sombre,
Lambeaux de chair enlevés au poulain.....

Voilà ce qu'avec beaucoup plus de vraisemblance tu aurais supposé être l'objet de mes recherches, si tu avais eu la moindre érudition ; car ces fables accréditées dans le vulgaire auraient peut-être donné un air de croyance à tes imputations. Mais à quoi peut servir un poisson que l'on a pris, si ce n'est à être cuit et présenté sur une table ? Autrement, il ne me semble pouvoir en aucune façon être utile à la magie, et je vais dire ce qui me le fait conjecturer. Pythagore, qui passe généralement pour avoir été partisan de Zoroastre et avoir comme lui été habile dans les sciences magiques, se trouvait, dit-on, un jour près de Métaponte, sur le rivage de cette Italie qu'il avait adoptée, et dont il avait fait en quelque sorte une succursale de la Grèce. Ayant aperçu des pêcheurs qui tiraient à eux un filet, il leur acheta la fortune

cam Pudentillæ epistolam legere nequivisse. Igitur unum etiam poetam latinum attingam ; versus ipsos, quos agnoscent, qui Lævium legere :

Philtra omnia undique eruunt.
Antipathes illud quæritur.
Trochilisci, ungues, tæniæ,
Radiculæ, herbæ, surculi,
Sauri, inlices bicodulæ,
Hinnientium dulcedines.

Hæc et alia quæsisse me potius, quam pisces, longe verisimilius confinxisses (his etenim fortasse per famam pervulgatam fides fuisset), si tibi ulla eruditio affuisset. Enimvero piscis ad quam rem faciat captus, nisi ad epulas coctus ? cæterum ad magiam nihil quicquam videtur mihi adjutare. Dicam unde id conjectem. Pythagoram plerique Zoroastri sectatorem, similiterque magiæ peritum arbitrati, eum memoriæ prodiderunt, quum animadvertisset proxime Metapontum, in litore Italiæ suæ, quam subsicivam Græciam fecerat, a quibusdam piscatoribus everriculum

du coup; et quand il l'eut payée, il ordonna que sur-le-champ les poissons qui étaient pris fussent relâchés de la nasse et rendus à l'abîme. Or, certainement il n'eût pas laissé échapper de ses mains une pareille capture s'il y eût reconnu quelque chose d'utile à la magie. Mais il faut dire que Pythagore était un homme profondément instruit, un imitateur zélé des anciens; et il se rappelait avoir lu dans Homère, ce génie universel ou plutôt supérieur en quelque genre de connaissances que ce soit, une énumération complète des substances magiques : tout y est dit appartenir à la terre, et rien aux flots. Voici comment Homère s'exprime en parlant d'une magicienne :

Hélène recueillit ces philtres précieux :
Presque tous ils étaient empruntés à la terre;
Et sa main les tenait d'une femme étrangère,
D'une Africaine. . . . .

Dans un autre passage on lit ces vers, qui ont à peu près le même sens :

Ainsi parle Mercure, et du sein de la terre
Il tire au même instant ce charme tutélaire.

Enfin, ce n'est jamais une composition empruntée à la mer ou aux poissons que ce poëte met entre les mains de ses héros, soit

trahi, fortunam jactus ejus emisse : et pretio dato, jussisse illico pisces eos, qui capti tenebantur, solvi retibus, et reddi profundo. Quos scilicet eum de manibus amissurum non fuisse, si quid in his utile ad magiam comperisset. Sed enim vir egregie doctus, et veterum æmulator, meminerat, Homerum poetam multiscium, vel potius cunctarum rerum apprime peritum, vim omnem medicaminum non maris, sed terræ, scripsisse, quum de quadam saga ad hunc modum memoravit :

Τοῖα Διὸς θυγάτηρ ἔχε φάρμακα μητιόεντα,
Ἐσθλά, τά οἱ Πολύδαμνα πόρεν Θῶνος παράκοιτις
Αἰγυπτίη, τῇ πλεῖστα φέρει ζείδωρος ἄρουρα
Φάρμακα, πολλὰ μὲν ἐσθλὰ μεμιγμένα, πολλὰ δὲ λυγρά.

Itemque alibi carminum similiter :

Ὣς ἄρα φωνήσας, πόρε φάρμακον Ἀργειφόντης
Ἐκ γαίης ἐρύσας.

Quum tamen nunquam apud eum marino aliquo et pisciculento medicavit nec Pro-

que Protée exécute ses métamorphoses, qu'Ulysse creuse la fosse, qu'Éole gonfle ses soufflets, qu'Hélène prépare sa coupe, Circé, ses breuvages, Vénus, sa ceinture.

Vous êtes, de mémoire humaine, les seuls de votre espèce : la propriété magique était dévolue aux herbes, aux racines, aux bourgeons, aux petites pierres ; et vous, par une sorte de bouleversement de la nature, vous la faites descendre des montagnes dans la mer pour l'introduire dans le ventre des poissons. Jusqu'ici, dans leurs cérémonies mystérieuses, les magiciens invoquaient Mercure comme intermédiaire des enchantements; Vénus comme séductrice des âmes, la lune comme complice de ces opérations nocturnes; Trivia comme reine des ombres. Mais, grâce à votre autorité, ce sera désormais Neptune, Salacia, Portune, et tout le chœur des Néréides, qui, au lieu de soulever des orages sur mer, les soulèveront dans les cœurs amoureux.

J'ai dit pourquoi je ne trouve aucun rapport entre la magie et les poissons. Maintenant, si Émilianus le veut, accordons-lui que les poissons aussi aident d'ordinaire dans les opérations magiques. Est-ce à dire pour cela que quiconque cherche des poissons soit magicien? A ce compte, il suffira de s'être procuré un brigantin pour être un pirate; un levier, pour être un enfonceur de portes; une épée, pour être un assassin. En quelque genre

theus faciem, nec Ulixes scrobem, nec Æolus follem, nec Helena crateram, nec Circe poculum, nec Venus cingulum.

At vos soli reperti estis ex omni memoria, qui vim herbarum, et radicum, et surculorum, et lapillorum, quasi quadam colluvione naturæ, de summis montibus in mare transferatis, et penitus piscium ventribus insuatis. Igitur, ut solebat ad magorum cærimonias advocari Mercurius carminum vector, et illex animi Venus, et luna noctium conscia, et manium potens Trivia : vobis auctoribus, posthac Neptunus cum Salacia, et Portuno, et omni choro Nereidum, ab æstibus fretorum ad æstus amorum transferentur.

31 Dixi, cur non arbitrer, quidquam negotii esse magis et piscibus. Nunc, si videtur, credamus Æmiliano, solere pisces etiam ad magicas potestates adjuvare. Num ergo propterea, quicunque quærit piscem, magus est? Eo quidem pacto, et qui myoparonem quæsierit, pirata erit : et qui vectem, perfossor : et qui gladium, sicarius. Nihil in rebus omnibus tam innoxium dices, quin id possit aliquid aliqua

que ce soit, on ne saurait citer rien de si inoffensif qui ne puisse nuire par quelque endroit, rien de si agréable qu'on ne puisse y reconnaître un côté dangereux. Cependant malgré cette facilité d'interprétations, on n'a pas l'habitude de tout expliquer suivant les inductions les plus fâcheuses. Un achat d'encens, de cannelle, de myrrhe et d'autres parfums analogues ne laisse pas croire que l'on se propose uniquement une cérémonie funéraire, puisque l'on pourrait encore avoir en vue un médicament ou un sacrifice. Du reste, avec ce même argument de poissons, tu seras amené à établir que les compagnons de Ménélas étaient aussi des magiciens, parce que le grand poëte dit que dans l'île de Pharos « ils bannirent la faim avec des hameçons crochus. » Tu rangeras dans la même catégorie les plongeons, les dauphins et les squales, dont les pêcheurs font abondant commerce; tu y rangeras aussi les pêcheurs eux-mêmes dont l'adresse consiste à se procurer toute espèce de poisson. — Mais dans quel dessein vous aussi vous en procurez-vous? — Il ne me plaît pas, et je n'ai nul besoin de te le dire; mais accuse-moi de ton chef, si tu le peux, de les avoir achetés comme on achète de l'ellébore ou de la ciguë, ou du suc de pavot, et pareillement d'autres substances dont l'usage modéré est salutaire, mais dont le mélange et l'excès sont nuisibles. Pourrait-on rester maître de soi, si, achetant telles et telles substances, on s'entendait accuser d'empoisonnement, parce qu'elles peuvent faire périr des hommes? Voyons, pourtant, quelles ont

obesse : nec tam lætum, quod non possit ad tristitudinem intelligi. Nec tamen idcirco omnia ad nequiorem suspicionem trahuntur : ut si tus, et casiam, et myrrham, ceterosque id genus odores funeri tantum emptos arbitreris; quum et medicamento parentur, et sacrificio. Cæterum eodem piscium argumento, etiam Menelai socios putabis magos fuisse, quos ait poeta præcipuus, flexis hamulis apud Pharum insulam famem propulsasse : etiam mergos, et delphinos, et scyllas, tu eodem referes; etiam gulones omnes, qui impendio a piscatoribus mercantur; etiam ipsos piscatores, qui omnium generum pisces arte anquirunt. Cur ergo et tu quæris? Nolo equidem, nec necessarium habeo tibi dicere : sed per te, si potes, ad hoc quæsisse me argue, ut si helleborum, vel cicutam, vel succum papaveris emissem. Item alia ejusdem modi, quorum moderatus usus salutaris, sed commixtio vel quantitas noxia est; quis æquo animo pateretur, si me per hoc veneficii arcesse-

été ces espèces de poissons si nécessaires à posséder, si rares à trouver, que l'on en eût mis, et avec raison, la découverte à prix. Ils en ont nommé trois en tout; il y a erreur pour un, mensonge pour deux : l'erreur consiste en ce qu'ils ont appelé lièvre marin ce qui était un tout autre animal. C'était notre esclave Thémison, versé dans la médecine, qui me l'avait apporté de lui-même, comme vous l'avez entendu de sa bouche, pour le soumettre à mon observation : car il n'a pas encore trouvé de lièvre marin. Du reste, j'en conviendrai, je ne borne pas là mes recherches; non-seulement à des pêcheurs, mais à mes amis, je donne commission, dans le cas où ils rencontrent un poisson peu connu, de m'en fournir la description, ou de me faire passer le sujet, soit vivant, soit mort s'il ne se peut autrement. Quel est mon but en cela? je le montrerai tout à l'heure.

Il y a eu mensonge de la part de mes accusateurs, qui ne croient pas avoir leur pareil en finesse, quand ils ont prétendu, pour me nuire, que j'avais demandé deux corps marins sous des termes obscènes. Tannonius voulait faire entendre que c'étaient les parties génitales des deux sexes; mais ce brillant orateur n'a pu venir à bout de s'expliquer clairement et sans longues hésitations; enfin il est arrivé, après je ne sais quelle périphrase, de nommer en termes aussi impropres que dégoûtants les parties gé-

res, quod ex illis potest homo occidi? Videamus tamen, quæ fuerint piscium genera, tam necessaria ad habendum, tamque rara ad reperiendum, ut merito statuto præmio quærerentur. Tria omnino nominaverunt : unum falsi, duo mentiti. Falsi, quod leporem marinum fuisse dixerunt, qui alius omnino piscis fuit, quem mihi Themison, servus noster, medicinæ non ignarus, ut ex ipso audisti, ultro attulit ad inspiciendum. Nam quidem leporem nondum etiam invenit. Sed profiteor, me quærere et cætera, non piscatoribus modo, verum etiam amicis meis negotio dato, quicunque minus cogniti generis piscis inciderit, ut ejus mihi aut formam commemorent, aut ipsum vivum, si id nequiverint, vel mortuum ostendant. Quamobrem id faciam, mox docebo.

Mentiti autem sunt callidissimi accusatores mei, ut sibi videntur, quum me ad finem calumniæ confinxerunt, duas res marinas impudicis vocabulis quæsisse; quas Tannonius ille, quum utriusque sexus genitalia intelligi vellet, sed eloqui propter infantiam causidicus summus nequiret, multum ac diu hæsitato, tandem

nitales d'un poisson mâle; quant à celles de la femelle, comme il ne pouvait absolument trouver une expression tant soit peu pudique, il a eu recours à mes écrits; il s'est rappelé avoir lu dans un de mes livres cette phrase : « Qu'elle cache ses parties sexuelles en ramenant une cuisse et en les voilant de la main; » et ce grave moraliste m'a fait un reproche de ce que je n'ai pas balancé à exprimer honnêtement des images impudiques. Moi, tout au contraire, je lui reprocherai à bien plus juste titre, à lui qui se prétend passé maître en matière d'éloquence, d'employer de sales circonlocutions pour ce qui est fort simple à dire, de ne parler que du bout des lèvres, ou de garder un silence absolu pour des appellations qui ne présentent pas la moindre difficulté. Car enfin, je le demande, si je n'avais pas eu à parler de la statue de Vénus, et que je n'eusse pas émis le mot « parties sexuelles» *interfeminium*; en quels termes aurais-tu donc formulé cette accusation, qui va aussi bien à ta sottise qu'à ta langue? Est-il rien de plus absurde que de conclure de la ressemblance des mots à celle des choses? Et peut-être vous figuriez-vous avoir fait là une ingénieuse découverte.

Sachez donc que vous auriez dû dire : « Pour faire ses opérations magiques, il s'est procuré en fait de substances marines une pinne-marine et un pucelage. » Apprends en effet l'expres-

virile marinum, nescio qua circumlocutione male ac sordide nominavit. Sed enim feminal nullo pacto reperiens munditer dicere, ad mea scripta confugit : et quia e quodam meo libro legit : « Interfeminium tegat, et femoris objectu, et palmæ velamento; » hic etiam pro sua gravitate vitio mihi vortebat, quod me nec sordidiora dicere honeste pigeret. At ego illi contra justius exprobraverim, quod qui eloquentiæ patrocinium vulgo profiteatur, etiam honesta dictu sordide blatteret, ac sæpe in rebus nequaquam difficilibus fringultiat, vel omnino obmutescat. Cedo enim, si ego de Veneris statua nihil dixissem, neque interfeminium nominassem; quibus tandem verbis accusasses crimen illud, tam stultitiæ quam linguæ tuæ congruens? An quidquam stultius, quam ex nominum propinquitate vim similem rerum conjectari? Et fortasse an peracute reperisse vobis videbamini?

At quæsisse me fingeretis ad illecebras magicas duo hæc marina, veretillam et virginal; disce enim nomina rerum latina, quæ propterea varie nominavi, ut

sion consacrée, et sache que j'ai employé à dessein des synonymes pour te fournir l'occasion de m'accuser de nouveau. Cependant souviens-toi que prétendre qu'un homme se soit servi des parties génitales d'un poisson pour un acte amoureux, c'est lui intenter une accusation aussi dérisoire que si l'on disait : pour arranger ses cheveux, il a pris un peigne marin; pour attraper des oiseaux, un poisson volant; pour chasser les monstres des forêts, un sanglier de mer; pour ressusciter les morts, des crânes marins.

A cette partie de votre accusation je réponds donc, que c'est un conte aussi ridicule qu'absurde; que toutes ces bagatelles marines, tout ce fretin de rivage, je ne me le suis procuré ni à prix d'argent, ni gratis. Je réponds, en outre, que vous ne saviez pas vous-mêmes quels objets vous prétendiez que je m'étais procurés; car toutes ces frivolités que vous avez dites, on les trouve par tas et par monceaux sur tous les rivages; et, sans qu'il soit besoin de se donner de peine, il suffit du moindre mouvement des flots pour qu'elles soient rejetées hors de la mer. Que ne dites-vous donc qu'en même temps j'ai prodigué l'or, que j'ai convoqué le ban et l'arrière-ban des pêcheurs pour faire prendre sur le rivage des petites coquilles cannelées, d'autres qui fussent rondes, et des cailloux polis? Ajoutez aussi que je leur ai demandé des pinces de crabes, des enveloppes d'oursins, des plumes de calmars, enfin des copeaux, des brins de paille,

denuo instructus accuses. Memento tamen, tam ridiculum argumentum fore, desiderata ad res venereas marina obscena, quam si dicas, marinum pectinem comendo capillo quæsitum, vel aucupandis volantibus piscem accipitrem, aut venandis apris piscem apriculum, aut eliciendis mortuis marina calvaria.

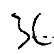
Respondeo igitur ad hunc vestrum locum, non minus insulse quam absurde commentum, me hasce nugas marinas et quisquilias litorales neque pretio, neque gratis quæsisse. Illud etiam præterea respondeo, nescisse vos, quid a me quæsitum fingeretis. Hæc enim frivola, quæ nominastis, pleraque in litoribus omnibus congestim et acervatim jacent, et sine ullius opera, quam libet leviter motis flucticulis, ultro foras evolvuntur. Quin ergo dicitis, me eadem opera pretio impenso per plurimos piscatores quæsisse de litore conchulam striatam, testam hebetem, calculum teretem? præterea cancrorum furcas, echinorum caliculos, lolliginum ligulas : postremo assulas, festucas, resticulas, et ostrea Pergami vermiculata

des bouts de ficelle, des morceaux de bois rongés par les vers, ou bien encore de la mousse, de l'algue, et les déjections de la mer qui sont sur tous les rivages, chassées par les vents, vomies par la marée, reprises par le gros temps, laissées sur place par le calme; car les objets que je viens de citer là peuvent tout aussi bien, en raison du nom, s'accommoder à vos conjectures. Vous dites que pour des actes amoureux il est bon de prendre dans la mer des parties sexuelles de mâles et de femelles; et vous le dites à cause de la ressemblance des noms. Il serait tout aussi logique de prendre également sur le rivage de petites pierres pour la vessie, des testacés pour les testaments, des cancres pour le cancer, de l'algue pour le frisson. En vérité, Claudius Maximus, vous mettez trop de patience, et, je vous le dirai même, trop de bonté, à supporter si longtemps leurs argumentations. Pour ma part, quand ils présentaient ces faits comme étant de la dernière gravité, comme invincibles, je riais de leur sottise et j'admirais votre indulgence.

Du reste, veut-on savoir pourquoi je connais déjà beaucoup de variétés dans la classe des poissons et pourquoi il en est quelques-unes que je ne voudrais pas ignorer encore? Je vais l'apprendre à Émilianus, puisqu'il s'intéresse tant à ce qui me regarde. Oui, bien qu'il soit déjà sur la pente de l'âge, que sa vieillesse touche au terme, cependant, si bon lui semble, il peut

[et cætera teredine vermiculata] : denique muscum, et algam, et cætera maris ejectamenta, quæ ubique litorum ventis expelluntur, salo exspuuntur, tempestate reciprocantur, tranquillo deseruntur? Neque enim minus istis, quæ commemoravi, accommodari possunt similiter ex vocabulo suspiciones. Posse dicitis ad res venereas sumpta de mari spuria et fascina, propter nominum similitudinem. Qui minus possit ex eodem littore calculus ad vesicam, testa ad testamentum, cancer ad ulcera, alga ad quercerum? Næ tu, Claudi Maxime, nimis patiens vir es, et oppido proxima humanitate, qui hasce eorum argumentationes diu hercle perpessus sis. Equidem quum hæc ab illis quasi gravia et invincibilia dicerentur, illorum stultitiam ridebam, tuam patientiam mirabar.

Cæterum, quamobrem plurimos jam pisces cognoverim, quorumdam adhuc nescius esse nolim, discat Æmilianus, quoniam usque adeo rebus meis curat. Quamquam est jam præcipiti ævo et occidua senectute, tamen, si videtur, suscipiat



acquérir des connaissances tardives et en quelque sorte posthumes. Qu'il lise les écrits des anciens philosophes pour reconnaître enfin que je ne suis pas le premier qui ait fait des recherches de ce genre, mais que depuis longtemps mes devanciers, Aristote, Théophraste, Eudême, Lycon, et les autres disciples de Platon en ont fait autant; qu'ils ont laissé un grand nombre de livres sur la génération des animaux, sur leur manière de vivre, sur leur structure intime, sur leurs variétés.

Il est heureux que cette cause se plaide devant vous, Maximus, qui, instruit comme vous l'êtes, avez lu certainement les nombreux ouvrages d'Aristote sur la naissance des animaux, sur leur anatomie, sur leur histoire, sans parler d'une foule innombrable de questions du même, ou d'autres écrivains de son école qui ont fait divers traités sur cette matière. Or, si ces recherches, qui leur coûtèrent tant de soin, ce fut pour eux un honneur et une gloire de les rédiger, comment serait-ce une honte pour nous d'en vérifier l'exactitude? surtout puisque, soit en latin, soit en grec, je tâche d'y mettre plus d'ordre et de brièveté, de suppléer partout aux lacunes ou de combler les omissions. Permettez, Seigneurs, si la chose en vaut la peine, qu'on lise quelques passages de mes élucubrations soi-disant magiques. Je veux prouver à Émilianus que ces recherches et ces explorations consciencieuses vont plus loin qu'il ne le pense. Greffier, passez-moi un

doctrinam, seram plane, et posthumam : legat veterum philosophorum monumenta, tandem ut intelligat, non me primum hæc requisisse, sed jampridem majores meos, Aristotelem dico, et Theophrastum, et Eudemum, et Lyconem, cæterosque Platonis minores : qui plurimos libros de genitu animalium, deque victu, deque particulis, deque omni differentia reliquerunt.

Bene quod apud te, Maxime, causa agitur, qui pro tua eruditione legisti profecto Aristotelis περὶ ζώων γενέσεως, περὶ ζώων ἀνατομῆς, περὶ ζώων ἱστορίας, multijuga volumina; præterea problemata innumera ejusdem : tum ex eadem secta cæterorum, in quibus id genus varia tractantur. Quæ tanta cura conquisita, si honestum et gloriosum fuit illis scribere, cur turpe sit nobis experiri? præsertim quum ordinatius et cohibilius eadem græce et latine adnitar conscribere, et in omnibus aut omissa anquirere, aut defecta supplere. Permittite, si opera est, quædam legi de magicis meis; ut sciat me Æmilianus plura, quam putat, quæ-

volume de mes œuvres grecques, qui se trouvent peut-être ici entre les mains de mes amis et des amateurs des sciences naturelles. Donnez de préférence celui où je traite longuement des poissons.

Pendant que le greffier cherche le passage, je citerai un exemple qui se rapporte à ma situation. Le poëte Sophocle, qui fut rival d'Euripide et qui lui survécut, car il atteignit une extrême vieillesse, était accusé de démence par son propre fils : à en croire ce dernier, l'âge avait fait perdre la raison à son père. Sophocle alors présenta son *Œdipe à Colone*, la plus belle de ses tragédies, que précisément il composait à cette époque; il en fit la lecture à ses juges, et il n'ajouta rien de plus à sa défense que ces mots : « Ayez le courage de me déclarer en démence, si vous ne goûtez pas ces vers de ma vieillesse. » L'histoire rapporte qu'à ce moment tous les juges se levèrent devant le grand poëte, et lui prodiguèrent les éloges les mieux sentis, tant à cause de l'intérêt du sujet que pour le style sublime de cette haute conception tragique; peu s'en fallut qu'au contraire ils ne déclarassent en état de démence l'accusateur lui-même....

Greffier, avez-vous trouvé le volume? — Bien : j'en suis charmé. Nous allons voir si moi aussi, devant un tribunal, mes écrits peuvent me défendre. Lisez une petite partie du commen-

...dulo explorare. Prome tu librum ex Græcis meis, quos forte hic amici ...dulique naturalium quæstionum : atque quum maxime, in quo plura ...enere tractata sunt.

Interea ... hic quærit, ego exemplum rei competens dixero. Sophocles poeta Euripidi æmulus et superstes, vixit enim ad extremam senectam : quum igitur accusaretur a filio suomet dementiæ, quasi jam per ætatem desiperet, protulisse dicitur Coloneum suam, peregregiam tragœdiarum, quam forte tum in eo tempore conscribebat, eam judicibus legisse, nec quidquam amplius pro defensione sua addidisse, nisi ut audaciter dementiæ condemnarent, si carmina senis displicerent. Ibi ego comperior, omnes judices tanto poetæ adsurrexisse, miris laudibus eum tulisse, ob argumenti solertiam, et cothurnum facundiæ; nec ita multum omnes abfuisse, quin accusatorem potius dementiæ condemnarent.

Invenisti tu librum? beasti. Cedo enim experiamur, an et mihi possint in ju-

cement, et ensuite quelques passages sur les poissons. Vous, pendant que le greffier va lire, arrêtez l'eau de la clepsydre.

(Ici devrait se trouver une citation prise dans les ouvrages d'Apulée sur l'histoire naturelle.)

Ce que vous venez d'entendre est la reproduction de ce que vous aviez déjà lu en grande partie dans les auteurs anciens; et n'oubliez pas que dans ces ouvrages je traite seulement des poissons. J'y passe en revue ceux qui sont produits par l'acte du coït, ceux qui naissent de la vase; je précise combien de fois et à quelles époques de l'année, dans chaque espèce, le besoin de la reproduction s'allume chez les femelles et chez les mâles; par quelles dispositions des membres et pour quelles causes la nature parmi les poissons a distingué les ovipares et les vivipares : car c'est ainsi que je traduis les mots grecs *zoôtoka* et *ôotoka*. Et pour ne point parcourir toute l'échelle des êtres, pour ne pas traiter de leur différence, de leurs habitudes, de leur structure, de leur longévité, d'une foule d'autres détails aussi importants par eux-mêmes qu'ils sont d'ailleurs étrangers à la cause, je ne réclamerai plus de citations que pour deux de mes ouvrages : ce sont quelques endroits latins qui ont trait à ces mêmes connaissances. Vous y remarquerez, entre autres particularités rares et curieuses, des noms inusités chez les Romains, et qui n'avaient

dicio litteræ meæ prodesse. Lege pauca in principio, dein quædam de piscibus. At tu, interea dum legit, aquam sustine.

(Deest locus ex Apuleii libris physicis.)

78 Audisti, Maxime, quorum pleraque scilicet legeras apud antiquos philosophorum, et memento, de solis piscibus hæc volumina a me conscripta : qui eorum coitu progignantur, qui ex limo coalescant : quoties et quid anni cujusque eorum generis feminæ subent, mares suriant; quibus membris et causis discreverit natura viviparos eorum et oviparos; ita enim appello, quæ græci ζωοτόκα καὶ ᾠοτόκα. Et, ne operose per omnes animalium genitus pergam, deinde de differentia, et victu, et membris, et ætatibus, cæterisque plurimis, scitu quidem necessariis, sed in judicio alienis, pauca etiam de latinis scriptis meis, ad eamdem peritiam pertinentibus, legi jubebo; in quibus animadvertes, quum res cognitu raras, tum nomina etiam Romanis inusitata, et in hodiernum, quod sciam, infecta; ea

pas, que je sache, passé jusqu'ici dans notre langue; c'est moi qui, à force d'études et de recherches, ai donné à ces mots grecs un cachet tout national. Car je défie bien tes avocats, Émilianus, de me citer un livre où ils aient vu ces mots latinisés. Je ne parlerai que des animaux aquatiques : pour les autres, je signalerai seulement les points communs où ils présentent des différences avec ces derniers. Ainsi donc, écoute ce que je vais dire. Tu vas t'écrier aussitôt que je débite une kyrielle de mots magiques en grimoire égyptien ou chaldéen : *Selacheia, malakia, malacostraca, chondracantha, ostracoderma, carcharodonta, amphibia, lepidôta, pholidôta, dermoptera, peza, nepoda, moniri, sunaguelastica.* Je puis même continuer ; mais ce n'est pas la peine de perdre mes instants à ces nomenclatures : j'aime mieux me ménager le temps d'attaquer les autres imputations. Vous cependant, greffier, lisez ce peu de noms grecs, que je viens de lire, tels que je les ai latinisés.

(Ici manquent ces noms grecs latinisés par l'auteur.)

Eh bien ! crois-tu que quand un philosophe, loin d'affecter impudemment l'ignorance et la grossièreté d'un cynique, se rappelle avoir été disciple de Platon ; crois tu que ce soit pour lui une honte de connaître plutôt que d'ignorer les sciences naturelles? de les négliger, plutôt que de les approfondir, que d'apprécier, même dans ces détails, les desseins admirables de la Provi-

tamen nomina labore meo et studio ita de Græcis provenire, ut tamen latina moneta percussa sint. Vel dicant nobis, Æmiliane, patroni tui, ubi legerint latine hæc pronunciata vocabula. De solis aquatilibus dicam, nec cæteras animales, nisi in communibus differentes, attingam. Ausculta igitur, quæ dicam. Jam me clamabis magica nomina Ægyptio vel Babylonico ritu percensere : Σελάχεια, μαλάκια, μαλακόστρακα, χονδράκανθα, ὀστρακόδερμα, καρχαρόδοντα, ἀμφίβια, λεπιδωτὰ, φολιδωτὰ, δερμόπτερα, πεζὰ, νέποδα, μονήρη, συναγελαστικά. Possum etiam pergere, sed non est operæ in istis diem terere, ut sit mihi tempus aggredi ad cætera. Hæc interim, quæ dixi pauca, recita, latine a me enunciata.

(Desunt latina vocabula e superioribus græcis versa.)

Utrum igitur putas philosopho, non secundum cynicam temeritatem rudi et indocto, sed qui se Platonicæ scholæ meminerit, utrum ei putas turpe, scire ista,

dence, plutôt que de s'en rapporter à son père et à sa mère sur ce qu'il faut croire des dieux immortels? Ennius, dans son poëme intitulé *Hedypathetica*, énumère des espèces innombrables de poissons, qu'il avait en effet étudiées avec grand soin. Je me rappelle quelques-uns de ses vers : je vais les réciter :

« La mustelle marine l'emporte sur tous les autres poissons aussi bien que sur le clupée. Les meilleurs raspecons se trouvent à Enia; Abydos fournit en abondance les huîtres aux valves rugueuses; Mitylène, les peignes, et Ambracie, les crabes. Achetez vos sargues à Brindes, et préférez-les de grande dimension. Que vos sangliers de mer viennent de Tarente; vos élops esturgeons, de Sorrente; vos squales bleus, de Cumes. Mais quoi! j'ai oublié le scarus, qui égale presque le cerveau du maître des dieux, et qui n'est nulle part plus gros et plus friand que dans la patrie de Nestor. J'allais omettre aussi les mélanures, les labres tourds, les labres merles et les ombres de mer; les polypes de Corcyre, les succulents caviars d'Atarné, les pourpres, les jeunes tortues, les murex et les savoureux oursins. »

Il a fait les honneurs de beaucoup de vers à d'autres poissons encore; et il indique dans quel pays se trouve chacun d'eux, si c'est rôtis ou à la sauce qu'ils sont un manger plus délicat. Pourtant les gens instruits ne l'attaquent point, tandis qu'on veut me faire un crime de naturaliser dans notre langue, avec autant de propriété que d'élégance, des objets qui en grec sont connus d'un très-petit nombre d'amateurs.

an nescire? negligere, an curare? nosse, quanta sit etiam in istis providentiæ ratio, an de diis immortalibus matri et patri credere? Q. Ennius, Hedypathetica qui versibus scripsit, innumerabilia piscium genera enumerat, quæ scilicet curiose cognoverat. Paucos versus memini, eos dicam :

Omnibus ut clypea præstat mustela marina!
Mures sunt Aenid, aspra ostrea plurima Abydi,
Mitylenæ est pecten, charadrumque apud Ambraciai.
Brundusii sargus bonus est : hunc, magnus erit si,
Sume. Apriclum piscem scito primum esse Tarenti.
Surrentid elopem face emas. Glaucum ad Cumas. Quid
Sacrum præterii, cerebrum Jovi' pæne supremi?
(Nestoris ad patriam hic capitur magnusque bonusque).
Melanurum, turdum, merulamque, umbramque marinam?
Polypu' Corcyræ, calvaria pinguia Atarnæ,
Purpura, muriculi, murex, dulces quoque echini.

Alios etiam multis versibus decoravit, et, ubi gentium quisque eorum inveniatur, ostendit; qualiter assus aut jussulentus optime sapiat; nec tamen ab eruditis reprehenditur : ne ego reprehendar, qui res paucissimis cognitas græce, latine propriis et elegantibus vocabulis conscribo.

Sans doute j'en ai dit assez; pourtant écoute encore ceci. Qui vous a dit, puisque j'aime l'art de la médecine et que j'y ai quelque habileté, qui vous a dit que je ne cherche pas des remèdes dans les poissons? Quand la bienfaisante nature a répandu et prodigué les remèdes dans toute espèce de substances, pourquoi n'en aurait-elle pas mis également dans les poissons? La connaissance et la recherche des médicaments ne constituent pas plus le magicien que le médecin, ou même après tout, que le philosophe, quand on se propose de les appliquer non pas à son utilité, mais au soulagement de ses semblables. Dans les temps antiques, les médecins n'ignoraient pas les enchantements qui pouvaient guérir les blessures, et nous en avons pour garant l'auteur le plus infaillible en matière d'antiquité, je veux dire Homère : il montre comment d'une blessure d'Ulysse le sang cesse de couler par la vertu d'un charme. Rien de ce qui se fait pour sauver la vie des hommes ne saurait être coupable.

Mais, dit-il, dans quel dessein, si ce n'est pas dans un dessein criminel, avez-vous dépiécé le poisson que Thémison, votre esclave, vous avait apporté? Comme si, en vérité, je ne venais pas de dire à l'instant, que je fais des études sur les organes de tous les animaux, sur la place de ces organes, sur leur nombre, sur leur emploi; qu'enfin je me propose de vérifier et de développer les ouvrages d'anatomie composés par Aristote! Je trouve même

Quum hoc satis dixi, tum aliud accipe. Quid enim tandem, si medicinæ neque instudiosus, neque imperitus, quæpiam remedia ex piscibus quæro : ut sane sunt plurima, quum in aliis omnibus rebus eodem naturæ munere interspersa atque interseminata, tum etiam nonnulla in piscibus? An remedia nosse, et ea conquirere, magi potius esse, quam medici, quam denique philosophi putas? qui illis non ad quæstum, sed ad suppetias usurus est. Veteres quidem medici, etiam carmina, remedia vulnerum norant, ut omnis vetustatis certissimus auctor Homerus docet, qui facit Ulixi de vulnere sanguinem profluentem sisti cantamine. Nihil enim, quod salutis ferendæ gratia fit, criminosum est.

At enim, inquit, piscem cui rei, nisi malæ, proscidisti, quem tibi Themison servus attulit? Quasi vero non paulo prius dixerim, me de particulis omnium animalium, de situ earum, deque numero, deque causa conscribere, ac libros ἀνατομῶν Aristoteli, et explorare studio, et augere. Atque adeo summe miror,

très-étonnant que vous ne connaissiez de moi que cette seule autopsie de poisson. J'en ai opéré à l'infini, partout où j'en ai rencontré des sujets ; d'autant plus que je n'ai pas l'habitude de rien faire en cachette : constamment je procède au grand jour, sous les yeux de tout le monde, même des étrangers. En cela j'obéis aux usages et aux principes de mes maîtres qui disent : qu'un homme libre et généreux doit autant que possible présenter tout d'abord son âme sur son front. Eh bien, la petite espèce de crustacés que vous autres nommez lièvre marin, je la montrai alors à de nombreux spectateurs; et je ne saurais encore décider quel est son vrai nom sans m'être livré à des recherches plus approfondies, attendu que je ne trouve indiquée chez aucun des anciens philosophes cette espèce de poisson, bien qu'elle soit remarquable entre toutes et assurément fort curieuse. Si je m'y connais un peu, c'est la seule espèce qui, étant d'ailleurs sans os, soit pourvue de douze pièces osseuses unies et enchaînées dans le ventre de l'animal et ressemblant assez à des osselets de porcs. Si Aristote l'eût connue, sans aucun doute il n'eût pas omis d'en faire mention, lui qui a indiqué le merlus comme une variété très-remarquable, parce que seul il a le cœur au milieu du ventre.

Vous avez disséqué un poisson, dit Émilianus. Est-il suppor-

quod unum a me pisciculum inspectum sciatis, quum jam plurimos, qui ubicunque locorum oblati sunt, æque inspexerim : præsertim quod ego nihil clanculo, sed omnia in propatulo ago; ac quivis, vel extrarius, arbiter adsistat : more hoc et instituto magistrorum meorum, qui aiunt, hominem liberum et magnificum debere, si queat, in primori fronte animum gestare. Hunc adeo pisciculum, quem vos leporem marinum nominatis, plurimis, qui aderant, ostendi, necdum etiam decerno, quid vocent, nisi quæram sane accuratius : quod nec apud veteres philosophos proprietatem ejus piscis reperio; quamquam sit omnium rarissima, et hercule memoranda. Quippe solus ille, quantum sciam, quum sit cætera exossis, duodecim numero ossa, ad similitudinem talorum suillorum, in ventre ejus connexa et catenata sunt. Quod Aristoteles si scisset, numquam profecto omisisset scripto prodere : qui aselli piscis, solius omnium, in media alvo corculum situm pro maximo memoravit.

Piscem, inquit, proscidisti. Hoc quis ferat philosopho crimen esse, quod lanio

4'

table d'entendre faire un crime à un philosophe de ce qui n'en serait pas un pour un boucher ou pour un cuisinier ? Vous avez disséqué un poisson. M'accuse-t-on parce qu'il était cru ? si je l'eusse fait cuire avant de lui fouiller le ventre, avant de lui percer le foie, comme apprend à le faire chez toi à ses propres dépens le petit Sicinius Pudens, tu n'aurais donc pas trouvé là texte à une accusation? Eh bien, pour un philosophe le crime serait-il plus grand de manger des poissons que d'en observer? Quoi! des diseurs de bonne aventure pourront interroger des foies d'animaux, et un philosophe n'aura pas le droit d'en examiner, lui qui se reconnaît l'aruspice de tous les êtres animés, le prêtre de tous les dieux! Tu me fais un crime de ce que Maximus et moi nous admirons dans Aristote. A moins d'avoir banni des bibliothèques les ouvrages de ce grand homme, à moins de les avoir arrachés aux mains des lecteurs studieux, tu ne peux point m'accuser.

Mais j'en ai peut-être dit sur ce sujet plus que je n'aurais dû. Voyez maintenant, Seigneur, comment ils se contredisent eux-mêmes. Ils prétendent que par des artifices magiques, par des enchantements empruntés aux flots de la mer, j'ai voulu séduire une femme. A quelle époque, s'il vous plaît? lorsque précisément je me trouvais dans les montagnes situées au centre de la Gétulie, où l'on ne trouverait de poissons qu'en remontant au déluge de Deucalion. Ils ignorent, je le vois et je m'en félicite, que j'ai lu

vel coquo non fuisset? Piscem proscidisti; quod crudum : id accusas? si cocto ventrem rusparer, hepatia suffoderem, ita ut apud te puerulus ille Sicinius Pudens suomet obsonio discit, eam rem non putares accusandam? Atqui majus crimen est philosopho comesse pisces, quam inspicere. An hariolis licet jocinora rimari, philosopho contemplari non licebit, qui se sciat omnium animalium haruspicem, omnium deûm sacerdotem? Hoc in me accusas, quod ego et Maximus in Aristotele miramur? cujus nisi libros bibliothecis exegeris, et studiosorum manibus extorseris, accusare me non potes.

Sed de hoc pæne plura, quam debui. Nunc præterea vide, quam ipsi sese revincunt. Aiunt, mulierem magicis artibus, marinis illecebris, a me petitam eo in tempore, quo me non negabunt in Gætuliæ mediterraneis montibus fuisse, ubi pisces per Deucalionis diluvia reperiantur. Quod ego gratulor, nescire istos, le-

pareillement l'ouvrage de Théophraste sur les morsures et les dards des animaux, ainsi que les Thériaques de Nicandre. Ils ne manqueraient pas alors de me poursuivre comme empoisonneur : car c'est la lecture d'Aristote et l'émulation qu'elle m'a inspirée qui m'ont porté vers ces études. J'y ai été aussi quelque peu encouragé par mon illustre maître : se livrer à ces études, dit Platon, c'est approfondir la vérité dans les mondes visibles comme dans l'essence incréée.

Maintenant que leur affaire de poissons est suffisamment éclaircie, écoutez, Seigneur, un autre chef d'accusation aussi sottement imaginé, mais où ils ont encore fait preuve de plus d'inconséquence et de méchanceté. Ils savaient eux-mêmes que l'argument poissonnier était pitoyable et n'aboutirait à rien; que la nouveauté, d'ailleurs, en était ridicule. Car a-t-on jamais ouï dire que pour des maléfices magiques ce fût l'usage d'enlever les écailles et le dos des poissons! Il s'agissait donc d'inventer un fait qui se rattachât à des choses plus répandues et plus vraisemblables. Eh bien, pour se conformer à des opinions reçues et accréditées, ils ont été dire que j'avais fasciné un enfant par certains charmes; que la scène s'était passée à l'écart, loin de tous les yeux, au pied d'un petit autel, à la lueur d'une lanterne; que peu de témoins seulement avaient été admis à l'opération; qu'aussitôt enchanté, l'enfant était tombé par terre; et qu'ensuite, après qu'il était longtemps resté sans connaissance, je l'avais

gisse me Theophrasti quoque περὶ δακετῶν ζώων καὶ βλητικῶν, et Nicandri Θηριακά. Cæterum me etiam veneficii reum postularent, ut qui hoc negotium ex lectione et æmulatione Aristoteli nactus sim, nonnihil et Platone meo adhortante, qui ait, eum, qui ista vestiget, φρονεῖν ἀθάνατα καὶ θεῖα ἄνπερ ἀληθείας ἐφάπτηται.

Nunc quoniam pisces horum satis patuerunt, accipe aliud, pari quidem stultitia, sed multo tanto vanius et nequius excogitatum. Scierunt et ipsi, argumentum piscarium futile et nihili futurum; præterea novitatem ejus ridiculam. Quis enim fando audivit, ad magica maleficia desquammari et exdorsuari pisces solere? Potius aliquid de rebus pervulgatioribus et jam creditis fingendum esset. Igitur ad præscriptum opinionis et famæ confinxere, puerum quempiam carmine cantatum, remotis arbitris, secreto loco, arula et lucerna : et paucis consciis testibus,

rappelé à la vie. Ils n'ont pas osé pousser plus loin dans le mensonge.

Cependant, pour que la fable fût complète, ils auraient dû ajouter que ce même enfant a prédit et annoncé une foule de choses; puisque nous savons que le résultat précieux des enchantements ce sont les présages et la divination. Et ce n'est pas seulement sur les croyances populaires, c'est encore sur les plus graves et les plus savants témoignages que s'est confirmé ce miracle au sujet des enfants. Dans le savant Varron, écrivain d'une science et d'une érudition très-exacte, je me souviens avoir lu, entre autres faits analogues, celui que je vais raconter. Les Tralliens, à l'occasion de la guerre de Mithridate, avaient eu recours aux divinations par la voie de la magie; et un enfant, après avoir contemplé dans l'eau une image de Mercure, chanta, dans une prédiction de cent soixante vers, ce qui arriverait. Varron rapporte encore, que Fabius, ayant perdu cinq cents deniers, vint consulter Nigidius; que celui-ci ensorcela des enfants : dès lors ceux-ci indiquèrent dans quel endroit avait été enfouie une bourse qui contenait une partie de la somme, entre quelles mains les autres écus avaient été dispersés; ils signalèrent même que Caton le philosophe avait une des pièces; et, en effet, ce dernier convint qu'il l'avait reçue des mains d'un de ses domestiques

ubi incantatus sit, corruisse, postea nescientem sui, excitatum. Nec ultra isti quidem progredi mendacio ausi.

Sed enim fabula ut impleretur, addendum etiam illud fuit, puerum eumdem multa præsagio prædixisse : quippe hoc emolumentum canticis accipimus [præsagium, et divinationem]. Nec modo vulgi opinione, verum etiam doctorum virorum auctoritate, hoc miraculum de pueris confirmatur. Memini, me apud Varronem philosophum, virum accuratissime doctum atque eruditum, quum alia hujusmodi, tum hoc etiam legere : Trallibus de eventu Mithridatici belli magica percontatione consulentibus, puerum in aqua simulacrum Mercurii contemplantem, quæ futura erant centum sexaginta versibus cecinisse. Itemque Fabium, quum quingentos denarios perdidisset, ad Nigidium consultum venisse : ab eo pueros carmine instinctos indicasse, ubi locorum defossa esset crumena, cum parte eorum : cæteri ut forent distributi : unum etiam denarium ex eo numero habere M. Catonem philosophum; quem se a pedissequo in stipe Apollinis accepisse Cato

pour faire une offrande à Apollon. Voilà, sans parler d'autres faits semblables, ce que j'ai lu dans maints traités sur les enfants magiciens : mais j'hésite, quand il s'agit de déclarer si j'estime ou non que ces choses-là soient possibles. Pourtant je pense, avec Platon, qu'entre les dieux et les hommes se trouvent placées certaines puissances divines, intermédiaires par leur nature comme par l'espace qu'elles occupent, et que ce sont ces êtres qui président à toutes les divinations, à tous les prodiges de la magie. Il y a plus : je suis convaincu qu'une âme humaine, surtout une âme simple comme celle d'un enfant, peut, au moyen de charmes qui la transportent hors d'elle-même, de parfums qui la mettent en extase, être endormie et entièrement enlevée à la conscience des choses de ce monde : qu'insensiblement elle peut oublier les entraves du corps, être ramenée, rendue à sa nature, immortelle et divine comme on sait, et qu'alors, dans une espèce de sommeil, elle peut présager l'avenir.

Mais enfin, quoi qu'il en soit, et en supposant qu'il faille croire à de semblables résultats, cet enfant prophète, quel qu'il puisse être, doit, si je suis bien informé, réunir la grâce et la possession de tous ses membres; il doit être et ingénieux et s'exprimer avec aisance; sa personne devient comme un sanctuaire auguste où réside la divine puissance, si toutefois elle peut se renfermer dignement dans le corps d'un enfant. Il semble que cette âme

confessus est. Hæc et alia apud plerosque de magicis pueris lego equidem : sed dubius sententiæ sum, dicamne fieri po. se, an negem. Quamquam Platoni credam, inter deos atque homines, natura et loco medias quasdam divorum potestates intersitas, easque divinitationes cunctas et magorum miracula gubernare. Quin et illud mecum reputo, posse animum humanum, præsertim puerilem et simplicem, seu carminum avocamento, sive odorum delenimento, soporari, et ad oblivionem præsentium externari : et paulisper remota corporis memoria, redigi ac redire ad naturam suam, quæ est immortalis scilicet et divina; atque ita, veluti quodam sopore, futura rerum præsagire,

Verum enimvero, ut ista sese habent, si qua fides hisce rebus impertienda est, debet ille nescio qui puer providus, quantum ego audio, et corpore decorus atque integer deligi, et animo sollers, et ore facundus : ut in eo aut divina potestas, quasi bonis ædibus, deversetur, si digne tamen ea pueri corpore includitur, aut

d'enfant mette une promptitude particulière à s'enlever, à se réduire à son principe divin, parce que ce principe, récemment déposé dans un corps et que nul oubli n'a encore altéré ou affaibli, a plus de facilité pour se dégager; car ce n'est pas avec tout bois, comme disait Pythagore, qu'il faut sculpter des Mercures.

Or, s'il en est ainsi, précisez donc quel était cet enfant : santé, virginité, esprit, grâces, réunissait-il tous ces avantages, celui que j'ai jugé digne d'être initié à mes enchantements? Non, certes, car Thallus que vous avez nommé a plutôt besoin d'un médecin que d'un magicien. Le malheureux est, en effet, atteint d'épilepsie, et à un tel degré que, souvent trois ou quatre fois par jour, sans aucun enchantement, hélas! il tombe par terre et se meurtrit cruellement tous les membres dans ses chutes. Il a la face couverte d'ulcères; son front et le haut de sa tête sont abîmés de contusions; son regard est hébété, ses narines sont béantes, sa démarche, incertaine. Je donne pour le plus habile de tous les magiciens celui en présence de qui Thallus resterait longtemps sur ses jambes; tant sont répétés les accès de ce mal qui l'empêche, comme un homme endormi, de rester droit et de garder son équilibre. Voilà pourtant celui que vous prétendez avoir été renversé par mes enchantements, et cela, parce que le hasard a voulu qu'une fois il tombât pendant que je me trouvais là.

ipse animus expergitus, cito ad divinationem suam redigatur : quæ ei prompte insita, et nulla oblivione saucia et hebes facile resumatur. Non enim ex omni ligno, ut Pythagoras dicebat, debet Mercurius exsculpi.

Quod si ita est, nominate, quis ille fuerit puer, sanus, incolumis, ingeniosus, decorus, quem ego carmine dignatus sim initiare. Cæterum Thallus, quem nominastis, medico potius quam mago indiget. Est enim miser morbo comitiali ita confectus, ut ter aut quater die sæpenumero, sine ullis cantaminibus corruat, omniaque membra conflictationibus debilitet : facie ulcerosus, fronte et occipitio conquassatus, oculis hebes, naribus hiulcus, pedibus caducus. Maximus omnium magus est, quo præsente Thallus diu steterit : ita plerumque morbo ceu somno vergens inclinatur. Eum tamen vos carminibus meis subversum dixistis, quod forte me coram semel decidit.

Il y a ici un grand nombre d'esclaves, ses camarades, que vous avez assignés : tous peuvent dire s'ils se gênent pour cracher sur Thallus; pourquoi aucun d'eux n'ose manger au même plat, ou boire dans le même gobelet que lui. Mais que parlé-je d'esclaves? Vous-mêmes, niez, si vous en avez l'audace, niez que, bien longtemps avant mon arrivée à Œa, il eût l'habitude de tomber de ce mal et eût été présenté maintes fois à des médecins? Je mets pareillement au défi ses camarades d'esclavage qui sont à votre service. Je passerai condamnation sur tous les points, s'il n'est pas vrai que d'un accord général il est depuis longtemps relégué à la campagne dans les terres les plus éloignées, pour ne pas infecter de son mal les autres serviteurs. Il leur serait impossible de nier qu'il en est ainsi, à telles enseignes que c'est pour cela que nous n'avons pas pu le représenter aujourd'hui. En effet, rien n'égale l'inconséquence et la brusquerie apportées à cette accusation : il y a trois jours seulement qu'Emilianus nous sommait de faire comparaître devant vous quinze esclaves; nous en présentons quatorze, qui se trouvaient dans la ville; Thallus est le seul que je ne puisse produire, puisqu'il est relégué à la campagne, comme je l'ai dit, et à cent milles d'ici environ. Il ne manque que lui; mais nous avons envoyé pour qu'on le ramenât en voiture. Demandez, Maximus, aux quatorze serviteurs que nous produisons où est le jeune Thallus, quel

Conservi ejus plerique adsunt, quos exhiberi denunciastis. Possunt dicere omnes, quid in Thallo despuant : cur nemo audeat cum eo ex eodem catino cœnare, eodem poculo bibere. Et quid ego de servis? vos ipsi, si audetis, negate, Thallum multo prius, quam ego Œam venirem, corruere eo morbo solitum, medicis sæpenumero ostensum. Negent hoc conservi ejus, qui sunt in ministerio vestro. Omnium rerum convictum me fatebor, nisi rus de omnium consensu diu ablegatus est, in longinquos agros, ne familiam contaminaret. Quod ita factum nec ab illis negari potest. Eo nec potuit hodie a nobis exhiberi. Nam ut omnis ista accusatio temeraria et repentina fuit, nudiustertius nobis Æmilianus denunciavit, ut servos numero quindecim apud te exhiberemus. Adsunt quatuordecim, qui in oppido erant. Thallus solus rus ablegatus, ut dixi, et quidem ferme ad centesimum lapidem, longe ex oculis; Thallus solus abest : sed misimus, qui eum curriculo advehat. Interroga, Maxime, quatuordecim servos, quos exhibemus,

est son état de santé ; interrogez les esclaves de mes accusateurs. Ils ne disconviendront pas qu'il est d'une laideur repoussante, d'un corps usé, malade, languissant ; que c'est un grossier personnage, un rustre.

En vérité, vous avez choisi là un bel enfant, pour supposer qu'il figure dans un sacrifice, que quelqu'un lui touche la tête, le couvre d'un blanc tissu de lin, attende de sa bouche une réponse ! Je voudrais vraiment le voir ici : je l'aurais remis entre tes mains, Emilianus : je t'aurais chargé de le tenir, de l'interroger. Au milieu même de ta question, ici, devant le tribunal, il aurait tourné contre toi des yeux hagards, il aurait couvert ta figure d'écume et de crachats, il aurait contracté ses mains, secoué sa tête, et aurait fini par tomber sur toi. Les quatorze esclaves que tu as demandés, je les présente ; pourquoi n'en profites-tu pas pour les questionner ? Tu en veux exclusivement un, celui qui tombe du mal caduc, celui que tu sais aussi bien que moi être loin d'ici. Jamais calomnie fut-elle plus évidente ? quatorze esclaves se présentent sur ta requête, tu feins de ne pas les voir ; un seul, et le plus misérable, fait défaut, tu accuses son absence.

En définitive, que veux-tu ? Suppose que Thallus soit ici. Veux-tu prouver qu'il est tombé, moi présent ? Je l'accorde tout

Thallus puer ubi sit, et quam salve agat : interroga servos accusatorum meorum. Non negabunt, turpissimum puerum corpore putri et morbido caducum, barbarum, rusticanum.

Bellum vero puerum elegistis, quem quis sacrificio adhibeat, cujus caput contingat, quem puro pallio amiciat, a quo responsum speret ! Vellem hercule adesset : tibi eum, Æmiliane, permisissem, ut teneres ipse, ut interrogares. Jam in media quæstione, hic ibidem pro tribunali oculos truces in te invertisset, faciem tuam spumabundus conspuisset, manus contraxisset, caput succussisset, postremo in sinu tuo corruisset. Quatuordecim servos, quos postulasti, exhibeo : cur illis ad quæstionem nihil uteris ? Unum puerum, atque eum caducum, requiris, quem olim abesse pariter mecum scis ? Quæ alia est evidentior calumnia ? Quatuordecim servi petitu tuo adsunt, eos dissimulas : unus puerulus abest, eum insimulas.

Postremo quid vis ? puta Thallum adesse. Vis probare, eum præsente me con-

le premier. Prétends-tu qu'il y ait eu là de l'enchantement? L'esclave n'en sait rien; moi, je prétends que c'est une imputation calomnieuse. Maintenant, tu ne saurais nier, pour ta part, qu'il soit sujet à tomber ainsi. Pourquoi donc serait-ce à mes enchantements plutôt qu'à son infirmité qu'il faut attribuer ces chutes? N'a-t-il pu se faire que par hasard il éprouvât des accès en ma présence, comme il en a éprouvé d'autres fois devant mille personnes? Que si j'eusse attaché une grande importance à faire tomber celui qui tombe à chaque instant du jour, avais-je besoin d'enchantements, lorsqu'il suffit d'un morceau de jayet échauffé, comme je le lis chez les naturalistes, pour constater cette maladie d'une manière aussi complète que facile? C'est même avec l'odeur de cette pierre que sur les marchés communément on s'assure de la santé ou de la maladie des esclaves exposés en vente. La roue tournée par le potier de terre provoque aussi très-aisément un accès, par sa rotation, chez les sujets atteints de ce mal, tant la vue de ce mouvement rapide ébranle leur imagination déjà frappée; et pour provoquer leurs chutes un potier de terre vaut mieux qu'un magicien.

C'est sans nécessité aucune que tu m'as fait sommation de produire les esclaves; mais non pas sans motif je te somme, moi, de nommer les témoins qui assistaient à la cérémonie expiatoire où j'ai déterminé la chute de Thallus. Tu n'en indiques absolu-

cidisse? Ultro confiteor. Carmine id factum dicis? hoc puer nescit: ego, non factum, revinco. Nunc, caducum esse puerum, nec tu audebis negare. Cur ergo carmini potius, quam morbo, attribuatur ejus ruina? An evenire non potuit, ut forte præsente me idem pateretur, quod sæpe alias multis præsentibus? Quod si magnum putarem, caducum dejicere, quid opus carmine fuit? quum incensus gagates lapis, ut apud physicos lego, pulchre et facile hunc morbum explorat: cujus odore etiam in venalitiis vulgo sanitatem aut morbum venalium experiuntur. Etiam orbis a figulo circumactus, non difficile ejusdem valetudinis hominem vertigine sui corripit: ita spectaculum rotationis ejus animum saucium debilitat; ac multo plus ad caducos consternendos figulus valet, quam magus.

Tu frustra postulasti, ut servos exhiberem: ego non de nihilo postulo, ut nomines, quinam testes huic piaculari sacro affuerint, quum ego ruentem Thallum impellerem. Unum omnino nominas puerulum illum Sicinium Pudentem, cujus

ment qu'un seul : c'est ce petit Sicinius Pudens, sous le nom de qui tu m'accuses; il soutient, en effet, qu'il était présent. Mais quand son enfance ne protesterait pas contre la gravité de cette déposition, son rôle d'accusateur en infirmerait la bonne foi. Il eût été beaucoup plus avantageux pour toi, Emilianus, et beaucoup plus sérieux et décisif de dire : « J'étais là moi-même, » et de commencer tes extravagances à partir de cette scène mystérieuse, plutôt que d'en donner tous les rôles à des enfants, comme on leur donnerait des joujoux. Un enfant est tombé, un enfant a vu; est-ce aussi un enfant qui a opéré le charme?

Ici, Tannonius Pudens a montré assez de finesse. Voyant que ce mensonge était reçu froidement, et que les visages, les murmures de toute l'assemblée en faisaient presque déjà justice, il a voulu par des promesses arrêter les soupçons de quelques-uns; et il s'est fait fort de produire d'autres enfants pareillement enchantés par moi; de cette manière, il lui a été permis d'aborder une autre apparence de griefs. C'est là une manœuvre que j'aurais pu passer sous silence; cependant, comme j'ai fait pour le reste, je veux être le premier à provoquer en ceci mon accusateur. Oui, je demande la comparution de ces esclaves qu'on a engagés à mentir, je le sais, en leur donnant l'espoir de la liberté. Mais je m'explique : je ne demande rien que leur comparution. Je te somme donc, Tannonius Pudens, et je t'adjure d'ac-

me nomine accusas : is enim affuisse se dicit; cujus pueritia etsi nihil ad religionem refragaretur, tamen accusatio fidem derogaret. Facilius fuit, Æmiliane, ac multo gravius, tete ut ipsum diceres interfuisse, et ex eo sacro cœpisse dementire potius, quam totum negotium quasi ludicrum pueris donares. Puer cecidit, puer vidit; num etiam puer aliquis incantavit?

Hic satis veteratorie Tannonius Pudens, quum hoc quoque mendacium frigere, ac prope jam omnium vultu et murmure explosum videret, ut vel suspiciones quorumdam spe moraretur, ait pueros alios producturum, qui sint æque a me incantati; atque ita ad aliam speciem argumenti transgressus est. Quod quamquam dissimulare potui, tamen ut omnia, ita hoc quoque ultro provoco. Cupio enim produci eos pueros, quos spe libertatis audio confirmatos ad mentiendum. Sed nihil amplius dico, quam ut producant. Postulo igitur et flagito, Tannoni Pudens, ut expleas, quod es pollicitus. Cedo pueros istos, quibus confiditis; produc, no-

complir ta promesse. Voyons ces enfants en qui vous avez tant de confiance : présente-les, nomme-les; tu peux user pour cela du temps de ma clepsydre. Allons, dis, Tannonius... Pourquoi ce silence? pourquoi ces hésitations? pourquoi ces coups d'œil jetés derrière toi? Est-ce qu'il ne sait plus ce qu'il a dit, ou qu'il a oublié les noms? Eh bien! à toi, Emilianus : approche ici; dis ce dont tu avais chargé ton avocat; montre ces enfants. Pourquoi as-tu pâli? pourquoi ne dis-tu mot? Est-ce là se porter accusateur? est-ce là dénoncer un si horrible forfait? N'est-ce pas bien plutôt se jouer de Claudius Maximus, d'un si haut personnage, et me poursuivre avec l'arme de la calomnie?

Que si, par hasard, c'est ton défenseur qui s'est trop avancé dans ses paroles; que si tu n'as pas d'enfants à produire, restent du moins les quatorze esclaves que j'ai exhibés : use d'eux pour quelque chose. Ou bien, dans quelle intention exigeais-tu que l'on fît comparaître un si grand troupeau? Pour une accusation de magie, tu veux t'appuyer de la déposition de quinze esclaves; si tu m'accusais de violence, combien donc, en fin de compte, en assignerais-tu? Mais quoi! quinze esclaves savent le fait, et ce fait est, dis-tu, occulte; et d'un autre côté, s'il ne l'est pas, où donc alors est la magie? De deux choses l'une, et tu es absolument obligé d'en convenir : ou il n'y avait rien d'illicite dans une opération à laquelle je n'ai pas craint d'admettre tant de témoins; ou elle était illicite, et tant de témoins n'auraient pas dû

mina qui sint; mea aqua licet ad hoc utare. Dic, inquam, Tannoni; quid taces? quid cunctaris? quid respectas? Quod si hic nescit, quid dixerit, aut nomina oblitus est, at tu. Æmiliane, cede huc : dic, quid advocato tuo mandaveris : exhibe pueros. Quid expalluisti? quid taces? hoccine accusare est? hoccine tantum crimen deferre? an Claudium Maximum, tantum virum, ludibrio habere, me calumnia insectari?

Quod si forte patronus tuus verbo prolapsus est, et nullos pueros habes, quos producas : saltem quatuordecim servis, quos exhibui, ad aliquid utere : aut cur sisti postulabas tantam familiam? Magiæ accusans de quindecim servis denunciasti; quod si de vi accusares, quot tandem servos postulares? Sciunt ergo aliquid quindecim servi, et occultum est? an occultum non est, et magicum est? Alterum horum fatearis necesse est : aut illicitum non fuisse, in quo tot conscios non timue-

la connaître La magie, autant que je l'ai entendu dire, est chose livrée à l'action des lois; et de temps immémorial les Douze Tables en ont proclamé l'interdiction à cause des incroyables enchantements qu'on peut exercer sur les fruits de la terre. Aussi cette science n'est-elle pas moins occulte que sombre et terrible : c'est d'ordinaire pendant la nuit qu'on s'y livre, au milieu des ténèbres, loin de tous témoins et au murmure de certaines paroles mystérieuses : non-seulement peu d'esclaves, mais encore peu d'hommes libres y sont admis; et tu veux que quinze esclaves y aient figuré! Etait-ce donc une noce, ou quelque autre cérémonie réunissant une foule nombreuse? était-ce un banquet de fête? Quinze esclaves participent à un sacrifice magique, comme autant de quindécemvirs chargés de régler le culte de l'Etat. Pourquoi, cependant, aurais-je admis un nombre si considérable? N'en est-ce pas trop pour garder un secret? Quinze hommes libres, c'est tout un peuple; autant d'esclaves, c'est toute une maison; autant d'enchaînés, c'est tout un bagne. Avais-je besoin de cette multitude pour qu'ils m'aidassent à contenir longtemps les victimes expiatoires? Mais, en fait de victimes, vous n'avez nommé que des poulets. Etait-ce pour qu'ils comptassent les grains d'encens? pour qu'ils jetassent Thallus sur le carreau?

Vous dites encore qu'on mena jusque chez moi une femme de

rum; aut si illicitum fuit, scire tot conscios non debuisse. Magia ista, quantum ego audio, res est legibus delegata, jam inde antiquitus duodecim Tabulis propter incredundas frugum illecebras interdicta. Igitur et occulta non minus, quam tetra et horribilis, plerumque noctibus vigilata, et tenebris abstrusa, et arbitris solitaria, et carminibus murmurata : cui non modo servorum, verum etiam liberorum pauci adhibentur. Et tu quindecim servos vis interfuisse? Nuptiæne illæ fuerunt, an aliud celebratum officium, an convivium tempestivum? Quindecim servi sacrum magicum participant, quasi quindecimviri sacris faciundis creati. Cui tamen tot numero adhibuissem, si conscientiæ nimis multi sunt? Quindecim liberi homines, populus est : totidem servi, familia : totidem vincti, ergastulum. An adjutorio multitudo eorum necessaria fuit, qui diutine hostias lustrales tenerent? At nullas hostias, nisi gallinas, nominastis. An ut grana turis numerarent, an ut Thallum prosternerent?

Mulierem etiam liberam perductam ad me domum dixistis, ejusdem Thalli va-

condition libre, atteinte de la maladie de Thallus, que je promis de la guérir, et que mes enchantements la firent aussi tomber. A ce que je vois, vous êtes venus pour accuser en moi un lutteur, et non pas un magicien, tant vous tenez à dire que j'ai terrassé tous ceux qui se sont présentés devant moi. Cependant, Maximus, quand vous avez interrogé le médecin Thémison, qui avait amené cette femme pour la soumettre à mon examen, il vous a déclaré que je ne lui avais fait autre chose que de lui demander si elle avait des bourdonnements dans les oreilles, et laquelle bourdonnait le plus; et dès qu'elle m'a eu dit que c'était la droite qui la tourmentait, elle s'est aussitôt retirée.

Ici, Maximus, bien que je m'abstienne soigneusement de votre éloge devant le tribunal, et que dans cette plaidoirie je ne me sois pas montré flatteur un seul instant, je ne puis me défendre de louer l'adresse avec laquelle vous avez formulé vos questions. Le débat n'en finissait pas entre mes accusateurs, soutenant que j'avais ensorcelé la femme, et le médecin, témoin oculaire, leur donnant un démenti complet. Vous avez très-habilement demandé quel profit j'avais retiré de cet enchantement. « De faire tomber cette femme, » ont-ils répondu. — « Et après? » avez-vous ajouté. « Elle est donc morte? » — « Non. » — « Que dites-vous donc? quel intérêt aurait eu Apulée à ce qu'elle tombât? » —

letudinis; quam ego pollicitus sim curaturum : eam quoque incantatam a me corruisse. Ut video, vos palæstritam, non magum, accusatum venistis : ita omnes, qui me accesserint, dicitis cecidisse. Negavit tamen, quærente te, Maxime, Themison medicus, a quo mulier ad inspiciendum perducta est, quidquam ultra passam, nisi quæsisse me, ecquid illi aures obtinnirent, et utra earum magis : ubi responderit, dextram sibi aurem nimis inquietam, confestim discessisse.

Hic ego, Maxime, quamquam sedulo inpræsentiarum a laudibus tuis tempero, necubi tibi ob causam istam videar blanditus, tamen sollertiam tuam in percontando nequeo quin laudem. Dudum enim quum agitarentur hæc, et illi incantatam mulierem dicerent, medicus, qui affuerat, abnueret; quæsisti tu nimis quam prudenter, quod mihi emolumentum fuerit incantandi? responderunt, ut mulier rueret. Quid deinde? mortua est? inquis : negarunt. Quid ergo dicitis? quid Apuleii commodum, si ruisset? ita enim pulchre ac perseveranter tertio quæsisti,

C'est ainsi que vous avez insisté trois fois sur cette question en homme d'esprit et en magistrat consommé, sachant bien qu'on ne saurait trop examiner la raison des faits, qu'il faut souvent interroger les causes même en concédant les faits, et que si les avocats des plaideurs sont nommés *causidici*, c'est parce qu'ils *expliquent les causes* de telle ou telle action. Car enfin, nier un fait est chose aisée et n'a besoin d'aucun avocat; démontrer que ce fait est innocent ou criminel, voilà qui est autrement pénible et difficile. C'est donc sans nécessité que l'on recherche si un fait a été accompli, lorsqu'aucune intention coupable ne s'intéressait à ce qu'il eût lieu. Voilà pourquoi un juge éclairé ne soumet point à la question un prévenu, quand celui-ci n'a eu aucun motif pour mal agir.

Maintenant qu'ils n'ont pu prouver que cette femme ait été ensorcelée ou jetée par terre, et que d'un autre côté j'avoue l'avoir visitée sur la demande d'un médecin, je vous dirai, Maximus, pourquoi je la questionnais sur ce bourdonnement d'oreilles. Mais je vous le dirai moins dans le désir de me justifier, car vous avez déjà reconnu mon innocence et l'injustice de l'accusation, que pour ne rien taire de ce qui peut être digne d'être entendu d'un homme de votre mérite et de votre savoir. Je serai le plus bref possible; car je n'ai pas la prétention de vous instruire : je veux seulement vous rappeler ce que vous savez.

ut qui scires omnium factorum rationes diligentius examinandas, ac sæpius causas quæri, facta concedi : eoque etiam patronos litigatorum causidicos nominari, quod, cur quæque facta sint, expediant. Cæterum negare factum, facilis res est, et nullo patrono indiget : recte factum, vel perperam, docere, id vero multo arduum et difficile est. Frustra igitur, an factum sit, anquiritur, quod nullam malam causam habuit ut fieret. Ita facti reus apud bonum judicem scrupulo quæstionis liberatur, si nulla fuit ei ratio peccandi.

Nunc, quoniam neque incantatam, neque prostratam mulierem probaverunt, et ego non nego, petitu medici a me inspectam; dicam tibi, Maxime, cur illud de aurium tinnitu quæsierim, non tam purgandi mei gratia in ea re, quam tu jam præjudicasti neque culpæ neque crimini confinem, quam ut ne quid dignum auribus tuis et doctrinæ tuæ congruens reticuerim. Dicam igitur quam brevissime potero; etenim admonendus es mihi, non docendus.

Le philosophe Platon, dans cet immortel *Timée*, où le monde entier semble se constituer en quelque sorte à sa parole, après avoir admirablement exposé aussi les trois facultés de notre âme, après avoir démontré d'une manière très-précise les différents usages des membres que nous a donnés la Providence céleste, divise en trois classes les causes de toutes nos maladies. La première, il l'attribue aux dieux créateurs du corps, qui dans les éléments dont ils l'ont composé ont fait entrer en proportions inégales l'humide et le froid ou bien le sec et le chaud : ce qui produit l'excès ou le déplacement de ces principes constitutifs. La deuxième cause des maladies tient aux vices dont peuvent être affectés les produits mêmes de ces premiers éléments combinés ensemble : le sang, les viscères, les os, la moelle, et par suite tout ce qui se rattache à ces parties. La troisième cause tient à la concrétion de la bile et du fiel, au trouble des esprits animaux, à l'épaississement de la lymphe. Une des variétés les plus graves que présente cette dernière cause est l'épilepsie (*comitialis morbus*), de laquelle j'ai déjà commencé à parler. Dans cette maladie, les chairs travaillées par un feu dévorant se résolvent en un liquide épais et écumeux; des humeurs s'en échappent, et de ce foyer brûlant et comprimé elles sortent sous la forme d'un fluide corrompu, bouillonnant et de couleur blan-

49 Plato philosophus, in illo præclarissimo Timæo, cælesti quadam facundia universum mundum molitus, postquam de nostri quoque animi trinis potestatibus sollertissime disseruit, et cur quæque membra nobis divina providentia fabricata sint, aptissime demonstravit, causam morborum omnium trifariam percenset. Primam causam primo diis corporis attribuit : si ipsæ elementorum qualitates, humida et frigida, et his duæ adversæ, non congruant; id adeo evenit, quum quæpiam earum modum excessit, aut loco demigravit. Sequens causa morborum inest in eorum vitio, quæ jam concreta ex simplicibus elementis, una tamen specie coaluerunt, ut est sanguinis species, et visceris, et ossi, et medullæ : porro illa, quæ ex hisce singularibus mixta sunt. Tertio, in corpore concrementa varii fellis, et turbidi spiritus, et pinguis humoris, novissima ægritudinum incitamenta sunt. Quorum e numero præcipua sit materia morbi comitialis, de quo dicere exorsus sum, quum caro in humorem crassum et spumidum inimico igni colliquescit, et, spiritu indidem parto, ex candore compressi aeris albida et tumida tabes fluit. Ea namque tabes, si foras

châtre. Si ces impuretés se dégagent au dehors, elles sont plus hideuses à voir qu'elles ne sont véritablement nuisibles. Ce n'est que l'épiderme de la poitrine qui en est maculé dans tous les sens et dans toutes les formes; quand le mal a pris ce cours, on n'est pas exposé désormais à l'épilepsie, et on échange une des plus graves affections qui puissent troubler l'intelligence contre une légère difformité physique. Si au contraire ces matières blanchâtres et malsaines restent à l'intérieur, elles se combinent avec la bile noire. C'est un fléau impitoyable qui envahit toutes les veines; bientôt il se fraye un chemin jusqu'au sommet de la tête; il se répand d'une manière terrible dans le cerveau, et frappe d'anéantissement cet organe royal, trône de la raison où l'âme semble siéger et dominer en souveraine. Il porte le trouble et la confusion dans ce merveilleux et divin labyrinthe aux mille et mille voies. Son influence est moins pernicieuse durant le sommeil. Quand le malade est plein de boisson et de nourriture, le mal s'annonce par un léger étouffement. Mais si l'accès persiste jusqu'à gagner la tête du malade même quand celui-ci est réveillé, alors un voile se répand soudain sur sa raison; il est saisi de torpeur et d'une sorte de paralysie, à la suite de laquelle il tombe sans connaissance. Les Latins appellent à bon droit cette maladie non-seulement haut-mal, mal comitial, mais encore mal divin, comme les Grecs, *hieran noson*; parce qu'elle attaque le siége

corporis prospiravit, majore dedecore, quam noxa, diffunditur. Pectoris enim primorem cutim vitiligine insignit, et omnimodis maculationibus convariat : sed cui hoc usu venerit, nunquam postea comitiali morbo attentatur. Ita ægritudinem animi gravissimam, levi turpitudine corporis compensat. Enimvero si perniciosa illa albedo intus cohibita, et bili atræ sociata, venis omnibus furens pervasit; deinde ad summum caput viam molita, dirum fluxum cerebro immiscuit : illico regalem partem animi debilitat, quæ ratione pollens, verticem hominis velut arcem et regiam insedit. Ejus quippe divinas vias et sapientes meatus obruit et obturbat : quod facit minore pernicie per soporem; quum potu et cibo plenos comitialis morbi prænuncia strangulatione modice angit. Sed si usque adeo aucta est, ut etiam vigilantium capiti offundatur, tum vero repentino mentis nubilo obtorpescunt, et, moribundo corpore cessante, animo cadunt. Eum nostri non modo majorem et comitialem, verum etiam divinum morbum, ita ut Græci ἱερὰν νόσον,

de la raison, c'est-à-dire la partie la plus sainte de notre être. Vous reconnaissez, Maximus, les doctrines de Platon; je les reproduis avec autant de clarté qu'il est possible de le faire en si peu de temps.

Eh bien, je partage entièrement cette opinion : je pense que les causes de l'épilepsie tiennent à ce que le mal monte au cerveau. Vous comprenez donc que j'avais mes raisons pour demander à cette femme si elle avait la tête lourde et la nuque engourdie, si elle éprouvait des battements aux tempes, des bourdonnements dans les oreilles. Du reste, de ce que l'oreille droite lui bourdonnait plus que la gauche, c'était un signe que la maladie avait fait d'immenses progrès. Car ce qui dans le corps est à droite a le plus de force, et il ne reste guère d'espoir pour la guérison quand ce côté aussi succombe à une affection. Aristote, dans son livre de Problèmes, ne manque pas de nous apprendre que, toutes choses égales d'ailleurs, celui de deux épileptiques qui est pris par le côté droit est le plus difficile à sauver.

Si je ne craignais de m'étendre trop loin, je reproduirais aussi l'opinion de Théophraste sur cette même maladie; car nous avons de cet écrivain un excellent ouvrage sur les épileptiques. Toutefois, dans un autre livre qu'il a écrit sur les jalousies des animaux, il indique un remède contre l'épilepsie. C'est, dit-il, la peau dont les lézards, à l'exemple des autres reptiles, se dépouillent à

vere nuncuparunt : videlicet quod animi partem rationalem, quæ longe sanctissima est, eam violet. Agnoscis, Maxime, rationem Platonis, quantum potui pro tempore, perspicue explicatam.



Cui ego fidem arbitratus, causam divini morbi esse, quum illa pestis in caput redundavit, haudquaquam videor de nihilo percontatus, an esset mulieri illi caput grave, cervix torpens, tempora pulsata, aures sonoræ. Cæterum, quod dextræ auris crebriores tinnitus fatebatur, signum erat morbi penitus adacti. Nam dextera corporis validiora sunt, eoque minus spei sanitatem relinquunt, quum et ipsa ægritudini succumbunt. Aristoteles adeo in Problematis scriptum reliquit, quibus æque caducis a dextero morbus occipiat, eorum esse difficiliorem medelam.

Longum est, si velim Theophrasti quoque sententiam de eodem morbo recensere; est enim etiam ejus egregius liber De Caducis. Quibus tamen in alio libro, quem de invidentibus animalibus conscripsit, remedio esse ait exuvias stellionum, quas velut senium, more cæterorum serpentium, temporibus statis exuant. Sed

certaines époques comme d'une livrée de vieillesse. Mais il faut prendre cette peau à l'instant ou ils la laissent tomber; autrement, soit par un pressentiment de jalousie, soit par une affinité de nature, elle change de propriété, et devient une substance qui dévore.

Qu'ai-je entendu prouver par ces citations, empruntées à d'illustres philosophes, et auxquelles je n'ai voulu joindre aucune autorité de médecins ou de poëtes? J'ai voulu établir que les philosophes font entrer dans le cercle de leurs études la connaissance des maladies et des remèdes. Ainsi, lorsque j'ai visité une femme malade qu'il s'agissait de guérir (et vous avez entendu la déposition du médecin qui l'avait amenée), j'agissais parfaitement dans la limite de mes attributions. C'est ce que mes adversaires sont obligés de reconnaître, à moins d'établir qu'il y a magie et maléfice à guérir des maladies, ou bien, s'ils l'osent, à moins d'avouer que cette affaire d'enfant et de femme tombés se résout en une accusation calomnieuse qui tombe elle-même à plat. Mais plutôt disons la vérité, Émilianus : si quelqu'un est tombé dans tout ceci, c'est bien plutôt toi, qui as succombé déjà tant de fois sous tes calomnies. Or, il est aussi dangereux de choir au moral qu'au physique : mieux vaut manquer d'équilibre que de bon sens; mieux vaut être couvert de crachats dans sa chambre que de démentis dans une aussi imposante assemblée.

nisi confestim eripias, malignone præsagio, an naturali appetentia, illico convertuntur, et devorant.

Hæc idcirco commemoravi nobilium philosophorum disputata, simul et libros sedulo nominavi, nec ullum ex medicis aut poetis volui attingere, ut isti desinant mirari, si philosophi suapte doctrina causas morborum et remedia noverunt. Igitur quum ad inspiciendum mulier ægra, curationis gratia, ad me perducta sit, atque hoc, et medici confessione qui adduxit, ad meam ratiocinationem recte factum esse conveniat : aut constituant, magi et malefici hominis esse, morbis mederi; aut, si hoc dicere non audent, fateantur, se in puero et muliere caducis vanas et prorsus caducas calumnias intendisse. Immo enim, si verum velis, Æmiliane, tu potius caducus, qui jam tot calumniis cecidisti. Neque enim gravius est corpore, quam corde, collabi : pede potius, quam mente, corruere : in cubiculo despui, quam in isto splendidissimo cœtu detestari. 52

Mais peut-être crois-tu ton état sain, parce qu'on ne te tient pas renfermé chez toi, et que tu suis ton mal partout où il te mene. Eh bien, si tu compares tes accès à ceux de Thallus, tu reconnaîtras qu'il n'y a guère de différence, sinon que la fureur de ce malheureux affecte lui seul et que la tienne s'attaque aux autres. Du reste, si ses yeux se détournent, toi tu retournes la vérité; si Thallus éprouve des attaques de nerfs, tu en fais éprouver à tes avocats; Thallus se brise la tête sur les pavés; toi, tu te cassses le nez contre les tribunaux. Enfin, ce qu'il fait, c'est quand le mal le tient, et il pèche sans le savoir; mais toi, misérable, c'est sciemment et avec connaissance de cause: tant est violente la maladie qui t'excite! Ce qui est faux, tu le produis comme vrai; à ce qui n'existe pas tu veux donner du corps afin d'y trouver un crime; l'homme dont tu sais parfaitement l'innocence, tu l'accuses cependant comme un coupable; et même (j'ai négligé d'en faire le rapprochement), il y a telles circonstances que tu confessais avoir ignorées, et dont ensuite tu m'as fait un crime comme si elles eussent été connues de toi.

Par exemple, tu dis que lorsque j'habitais chez Pontianus j'avais certain objet enveloppé dans un mouchoir. Quant à cet objet, quant à sa forme, tu conviens que tu l'ignores, que même personne au monde ne l'a jamais vu; et tu n'en persistes pas moins à dire que c'était quelque instrument de magie. On ne

At tu fortasse te putas sanum, quod non domi contineris, sed insaniam tuam, quoquo te duxerit, sequeris. Atqui si contenderis furorem tuum cum Thalli furore, invenies, non permultum interesse : nisi quod Thallus sibi, tu etiam aliis furis. Cæterum Thallus oculos torquet, tu veritatem : Thallus manus contrahit, tu patronos : Thallus pavimentis illiditur, tu tribunalibus. Postremo ille, quidquid agit, in ægritudine facit, ignorans peccat : at tu miser, prudens et sciens delinquis. Tanta vis morbi te instigat! falsum pro vero insimulas, infectum pro facto criminaris : quem innocentem liquido scis, tamen accusas ut nocentem. Quin etiam, quod præterii, sunt, quæ fatearis nescire : et eadem rursus, quasi scias, criminaris.

Ais enim, me habuisse quædam sudariolo involuta apud Lares Pontiani. Ea involuta quæ et cujusmodi fuerint, nescisse te confiteris : neque præterea quemquam esse, qui viderit; tamen illa contendis instrumenta magiæ fuisse. Nemo tibi

t'adressera pas des compliments, Émilianus : dans ton métier d'accusateur tu ne fais preuve ni d'adresse, ni même d'impudence ; ne va pas te l'imaginer. Que constater donc? la fureur déplorable d'une âme envieuse, le pitoyable délire d'une vieillesse abrutie. Car enfin voici à peu près en quels termes tu as procédé devant un juge aussi grave et aussi clairvoyant : « Dans la maison de Pontianus, Apulée avait certains objets enveloppés d'un linge; comme j'ignore ce que c'était, j'en conclus que c'étaient des objets propres à la magie. Croyez-moi donc en ce que je dis, parce que je dis ce que j'ignore. » O les beaux arguments, et qu'ils prouvent victorieusement l'accusation ! Telle chose est, parce que j'ignore ce qu'elle est. Il n'y a que toi au monde, Émilianus, pour savoir ainsi ce que tu ne sais pas. Grâce à ta sottise, voilà que tu t'élèves au-dessus de toutes les intelligences. Les philosophes les plus profonds et les plus pénétrants disent que nous ne devons pas même ajouter foi à ce que nous voyons : mais toi, tu prononces affirmativement sur ce que tu n'as jamais vu ni entendu. Pontianus, s'il vivait et que tu lui demandasses ce qu'il y avait dans ce linge, répondrait qu'il l'ignore. L'affranchi même qui a gardé jusqu'à ce jour les clefs de l'appartement, et qui est de votre parti, déclare n'avoir jamais vu l'objet, quoique lui seul, en qualité de gardien des livres renfermés dans la chambre, l'ou-

blandiatur, Æmiliane. Non est in accusando versutia, ac ne impudentia quidem, ne tu arbitreris. Quid igitur? furor infelix acerbi animi, et misera insania crudæ senectutis. His enim pæne verbis cum tam gravi et perspicaci judice egisti : Habuit Apuleius quæpiam linteolo involuta apud Lares Pontiani; hæc quoniam ignoro quæ fuerint, idcirco magica fuisse contendo; crede igitur mihi quod dico, quia id dico, quod nescio. O pulchra argumenta, et aperte crimen revincentia! Hoc fuit, quoniam quid fuerit ignoro. Solus repertus es, Æmiliane, qui scias etiam illa, quæ nescis. Tantum super omnes stultitia evectus es : quippe qui solertissimi et acerrimi philosophorum, ne iis quidem confidendum esse aiunt, quæ videmus. At tu de illis quoque affirmas, quæ neque conspexisti unquam, neque audisti. Pontianus si viveret, atque eum interrogares, quæ fuerint in illo involucro, nescire se responderet. Libertus etiam ille, qui claves ejus loci in hodiernum habet, et a vobis stat, nunquam se ait inspexisse : quamquam ipse aperiret (utpote promus librorum, qui illic erant conditi) pæne quotidie, et

vrît et la fermât journellement. Souvent avec nous, beaucoup plus souvent tout seul, il y entrait, et il voyait ce linge posé sur une table, sans être scellé ni ficelé. La chose n'est-elle pas toute simple? des instruments de magie y étaient cachés: c'était une raison sans doute pour les garder avec moins de précaution. C'est probablement pour cela que j'exposais le linge à la curiosité et à l'inspection de qui eût voulu même l'emporter; que je le confiais à la garde d'autrui; que je le mettais à la discrétion du premier venu!

Mais comment veux-tu qu'ici l'on puisse te croire? Ce que Pontanius ignorait, lui avec qui et chez qui je vivais, peux-tu le savoir, toi que je n'ai jamais vu si ce n'est devant ce tribunal? Ce qu'un affranchi sans cesse présent, qui avait toute facilité d'inspection, ce que cet affranchi n'a pas vu, toi, qui n'a jamais mis le pied dans la chambre, tu l'aurais vu ! enfin, ce que tu n'as pas vu, tu prétends dire ce que c'est! Mais, triple sot, si aujourd'hui tu avais dérobé ce linge, quelque objet que tu vinsses à en tirer, je nierais que ce fût magique. Du reste, je te laisse maître: imagine, ressouviens-toi, invente quelque chose qui puisse sembler en rapport avec de la magie, j'accepte le débat sur ce terrain : ou je soutiendrai qu'il y a eu substitution, ou je dirai que c'est une matière médicamenteuse, un objet sacré, un soporifi-

clauderet; sæpe nobiscum, multo sæpius solus intraret, linteum in mensa positum cerneret, sine ullo sigillo, sine vinculo. Quidni enim? magicæ res in eo occultabantur, eo negligentius adservabam. Sed enim libere scrutandum et inspiciendum, si liberet, etiam auferendum, temere exponebam, alienæ custodiæ commendabam, alieno arbitrio permittebam.

Quid igitur inpræsentiarum vis tibi credi? quodne Pontianus nescierit, qui individuo contubernio mecum vixit, id te scire, quem nunquam viderim, nisi pro tribunali? an quod libertus assiduus, cui omnis facultas inspiciendi fuit, quod is libertus non viderit, te, qui nunquam eo accesseris, vidisse? denique ut, quod non vidisti, id tale fuerit, quale dicis? Atqui stulte, si hodie illud sudariolum tu intercepisses, quidquid ex eo promeres, ego magicum negarem. Tibi adeo permitto; finge quidvis, reminiscere, excogita, quod possit magicum videri : tamen de eo tecum decertarem; aut ego subjectum dicerem, aut remedio acceptum, aut sacro traditum, aut somnio imperatum. Mille alia sunt, quibus possem more

que. Il y a mille autres suppositions que je pourrai faire d'après les habitudes les plus communes, d'après les observations les plus ordinaires, et tu seras confondu. Même quand tu aurais entre les mains l'objet en question, il ne prouverait rien contre moi devant un juge éclairé. Et pourtant, lorsque tu es réduit à de simples soupçons, à des conjectures, à de l'ignorance, tu veux que je sois condamné !

Je ne sais si tu ne vas pas ajouter encore, selon ton habitude: « Qu'est-ce donc qui était enveloppé d'un linge, et que vous aviez déposé précisément dans le sanctuaire des dieux Lares ? » Fort bien, Émilianus: manière commode d'accuser! tu demandes tout à celui que tu accuses, et tu ne produis toi-même rien qui soit avéré. « Pourquoi vous procurez-vous des poissons? pourquoi avez-vous visité une femme malade? qu'avez-vous enveloppé dans un linge? » Est-ce pour accuser ou pour interroger que tu es venu ici? Si c'est pour accuser, formule le premier tes griefs; si c'est pour interroger, ne prétends pas juger les choses à l'avance, puisque, si tu es forcé d'interroger, c'est parce que tu ne les sais pas. A ce compte, du reste, on mettra sans peine tout le monde en jugement, si après avoir dénoncé quelqu'un on n'est pas obligé de prouver, et qu'au contraire on ait toute facilité pour interroger. En effet, si c'est, par exemple, une accusation de magie que l'on intente, tout ce qu'auront fait les gens leur sera objecté. « Vous avez appendu un ex-voto au ge-

communi et vulgatissima observationum consuetudine vere refutare. Nunc id postulas, ut, quod deprehensum et detentum, tamen nihil me apud bonum judicem læderet, id inani suspicione incertum et incognitum condemnet.

Haud sciam, an rursus, ut soles, dicas : Quid ergo illud fuit, quod linteo tectum apud Lares potissimum deposuisti? Itane est, Æmiliane? sic accusas, ut omnia a reo percontere, nihil ipse afferas cognitum. Quam ob rem pisces quæris? cur ægram mulierem inspexisti? quid in sudario habuisti? Utrum tu accusatum, an interrogatum venisti? Si accusatum, tute argue, quæ dicis : si interrogatum, noli præjudicare, quid fuerit, quod ideo te necesse est interrogare, quia nescis. Cæterum hoc quidem pacto omnes homines rei constituentur, si ei, qui nomen cujuspiam detulerit, nulla necessitas sit probandi, omnis contra facultas percontandi. Quippe omnibus, sicut forte negotium magiæ facessitur, quid-

nou d'une statue : donc vous êtes magicien ; ou bien, pourquoi l'avez-vous suspendu ? Vous avez adressé tout bas des prières aux dieux dans le temple : donc vous êtes magicien ; ou bien, que leur avez-vous demandé ? Réciproquement, vous n'avez pas fait de prières dans le temple : donc vous êtes magicien ; ou bien, pourquoi n'avez-vous pas prié les dieux ? Pareillement, si vous avez déposé quelque offrande, fait quelque sacrifice, pris de la verveine... » La journée ne me suffirait pas, si je voulais passer en revue tous les actes dont un calomniateur exigera ainsi qu'il lui soit rendu compte. Par-dessus tout, du moment qu'on gardera chez soi quelque objet qui soit clos ou scellé, ce sera, par suite du même système, quelque talisman magique, qu'il faudra tirer de son armoire pour le présenter au tribunal et devant les juges.

Voyez la gravité des conséquences, Maximus, et le vaste champ qu'Émilianus vient d'ouvrir, de cette façon, aux calomnies. Que de sueurs on veut faire essuyer à des innocents avec ce linge ! Je pourrais m'étendre au long sur ce texte ; mais je préfère poursuivre la tâche que je me suis imposée. Quoiqu'il n'y ait pour moi aucune nécessité, j'avouerai tout, et je vais répondre aux questions d'Émilianus. Tu demandes donc, Émilianus, ce que j'avais dans ce linge. Rien ne m'empêcherait de nier que jamais il y ait eu aucun mouchoir à moi dans la bibliothèque

quid omnino egerint, objicietur. Votum in alicujus statuæ femore adsignasti ; igitur magus es : aut cur signasti ? Tacitas preces in templo Deis allegasti ; igitur magus es : aut quid optasti ? Contra, nihil in templo precatus es ; igitur magus es : aut cur deos non rogasti ? Similiter si posueris donum aliquod, si sacrificaveris, si verbenam sumseris. Dies me deficiet, si omnia velim persequi, quorum rationem similiter calumniator flagitabit ; præsertim quod conditum cunque, quod obsignatum, quod inclusum domi adservatur, id omne eodem argumento magicum dicetur, aut e cella promtuaria in forum atque in judicium proferetur.

Hæc quanta sint, et cujuscemodi, Maxime, quantusque campus calumniis hoc Æmiliani tramite aperiatur, quantique sudores innocentibus hoc uno sudariolo afferantur, possum equidem pluribus disputare : sed faciam, quod institui ; etiam quod non necesse est, confitebor ; et interrogatus ab Æmiliano respondebo. Interrogas, Æmiliane, quid in sudario habuerim. At ego, quamquam omnino po-

de Pontianus; mais j'accorderai pleinement le fait. Je pourrais encore dire que rien n'y était enveloppé; si je le disais, il n'y a ni témoignage ni argument qui soit là pour me démentir : car personne n'y a touché, et il n'y a de votre aveu, qu'un seul affranchi qui l'ait vu. Néanmoins, je le déclare, ce ne sera pas moi qui m'opposerai à ce qu'il ait été plein et bourré. Libre à toi, si c'est ton bon plaisir, d'imiter les compagnons d'Ulysse, qui jadis crurent avoir découvert un trésor quand ils avaient dérobé des outres gonflées de vent. Veux-tu que je dise de quelle nature étaient les objets enveloppés dans ce linge et confiés par moi aux Lares de Pontianus ? On va te satisfaire.

J'ai été en Grèce initié à presque toutes les sectes religieuses. Différents signes, différents symboles m'en ont été offerts par leurs prêtres, et je les conserve avec soin. Je ne dis rien là d'insolite, rien d'inouï. Je ne ferai appel qu'à vous, qui dans cette assemblée êtes initiés aux mystères du divin Bacchus : vous savez quel objet vous gardez caché à la maison et vénérez en silence loin de tous les profanes. Mais moi, comme je l'ai dit, animé du zèle de la vérité et d'un sentiment de devoir à l'égard des dieux, j'ai étudié une foule de religions, de pratiques mystérieuses, de cérémonies saintes. Et ce n'est pas là une fable composée pour la circonstance. Il y a environ trois ans, aux premiers jours de mon in-

situm ullum sudarium meum in bibliotheca Pontiani possim negare ac maxime fuisse, concedam : quum habeam dicere, nihil in eo involutum fuisse. Quæ si dicam, neque testimonio aliquo, neque argumento revincar. Nemo est enim, qui attigerit : unus libertus, ut ais, qui viderit; tamen, inquam, per me licet fuerit refertissimum; sic enim, si vis, arbitrare, ut olim Ulixi socii thesaurum reperisse arbitrati sunt, quum utrem ventosissimum manticularentur. Vin' dicam, cujusmodi illas res in sudario obvolutas, Laribus Pontiani commendarim ? Mos tibi geretur.

Sacrorum pleraque initia in Græcia participavi. Eorum quædam signa et monumenta tradita mihi a sacerdotibus sedulo conservo. Nihil insolitum, nihil incognitum dico : vel unius Liberi patris symmystæ, qui adestis, scitis, quid domi conditum celetis, et absque omnibus profanis tacite veneremini. At ego, ut dixi, multijuga sacra, et plurimos ritus, et varias cærimonias, studio veri et officio erga deos didici. Nec hoc ad tempus compono : sed abhinc ferme triennium est, quum

stallation dans la ville d'Œa, parlant en public sur la majesté d'Esculape, j'ai fait la même déclaration, et j'ai énuméré toutes les religions dont j'étais instruit. Mon discours est très-répandu; on le lit partout, il se trouve dans les mains de tout le monde, moins à cause du talent de l'orateur que pour les détails sur Esculape, qui ont intéressé les personnes religieuses d'Œa. Que quelques-uns de vous, s'il en est que leur mémoire puisse servir, récitent l'exorde de ce morceau.... Entendez-vous, Maximus? vingt voix viennent de le murmurer. Tenez: voilà même une main qui offre un exemplaire. Je demanderai qu'on en lise tout haut un passage, car vous montrez par votre air plein de bienveillance que cette lecture ne vous déplaît pas.

(Ici manque un fragment du discours d'Apulée aux habitants d'Œa.)

Quelqu'un peut-il encore trouver étonnant, s'il a les moindres notions religieuses, qu'un homme initié à tant de mystères sacrés conserve chez lui certains emblèmes de ces mêmes mystères? qu'il leur donne pour enveloppe un tissu de lin, puisque l'on ne saurait en destiner de plus pur à voiler des objets divins? En effet la laine, dépouille enlevée à un animal sans énergie, à un vil bétail, est une substance déclarée profane, même dès le temps où Orphée et Pythagore instituaient leur rituel. Le lin au con-

primis diebus, quibus Œam veneram, publice disserens de Æsculapii majestate, eadem ista præ me tuli, et, quot sacra nossem percensui. Ea disputatio celebratissima est; vulgo legitur; in omnium manibus versatur; non tam facundia mea, quam mentione Æsculapii religiosis Œensibus commendata. Dicite aliqui, si qui forte meminit, hujus loci principium. Audisne, Maxime, multos suggerentes? immo ecce etiam liber offertur; recitari ipsa hæc jubebo : quoniam ostendis humanissimo vultu auditione te ista non gravari.

(Deest locus ex oratione Apuleii Œæ habita.)

Etiamne cuiquam mirum videri potest, cui sit ulla memoria religionis, hominem tot mysteriis deûm conscium, quædam sacrorum crepundia domi adservare : atque ea lineo texto involvere, quod purissimum est rebus divinis velamentum? Quippe lana, segnissimi corporis excrementum, pecori detracta, am inde Orphei et Pythagoræ scitis, profanus vestitus est. Sed enim mun-

traire, emblème parfait de propreté, passe pour une des plus excellentes productions de la terre; et non-seulement il sert de vêtement et de costume aux saints prêtres de l'Égypte, mais encore on l'emploie à voiler les choses sacrées.

Je sais bien que pour quelques esprits forts, et entre autres pour cet Émilianus, c'est une facétie que de tourner en dérision les choses saintes. Car, si j'en crois une bonne partie des habitants d'Œa qui le connaissent, à l'âge où il est il n'a encore prié aucun dieu, il n'a mis le pied dans aucun temple. Passe-t-il devant quelque lieu saint; il croirait faire un crime de porter sa main à ses lèvres en signe d'adoration. Aux dieux des champs même, qui le nourrissent et l'habillent, il n'offre jamais les prémices de ses moissons, de ses vignes, de ses troupeaux; dans sa ferme, il n'y a pas une seule chapelle, pas une seule enceinte, un seul bosquet consacrés. Et que parlé-je bosquet ou chapelle? de ceux qui sont allés chez lui, nul ne se rappelle y avoir vu, même sur les limites, une seule pierre arrosée d'huile, un seul rameau couronné. Aussi lui a-t-on donné deux sobriquets: celui de Caron, comme je l'ai déjà dit, à cause de sa figure et de son âme infernales; puis à cause de son mépris pour les dieux, il en a un autre, qu'il entend répéter plus volontiers, celui de Mézence. C'est pourquoi je comprends sans peine que toutes ces énumé-

dissima lini seges, inter optimas fruges terra exorta, non modo inductui et amictui sanctissimis Ægyptiorum sacerdotibus, sed opertui quoque rebus sacris usurpatur.

Atque ego scio, nonnullos, et quum primis Æmilianum istum, facetiæs ibi habere, res divinas deridere. Nam ut audio partim Œensium, qui istum novere, nulli deo ad hoc ævi supplicavit, nullum templum frequentavit : si fanum aliquod prætereat, nefas habet, adorandi gratia manum labris admovere. Iste vero nec diis rurationis, qui eum pascunt ac vestiunt, segetes ullas, aut vites, aut gregis primitias impartit; nullum in villa ejus delubrum situm; nullus locus aut lucus consecratus. Et quid ego de luco et delubro loquor? negant vidisse se, qui fuere, unum saltem in finibus ejus aut lapidem unctum, aut ramum coronatum. Igitur agnomenta ei duo indita : Charon, ut jam dixi, ob oris et animi diritatem : sed alterum, quod libentius audit, ob deorum contemtum, Mezentius. Quapropter facile intelligo, hasce ei tot initiorum enume-

rations de mystères religieux lui semblent autant de billevesées. Peut-être encore ce superbe ennemi de toute religion ne peut-il croire à la sincérité de mes paroles, ni se figurer que je garde avec ferveur tant de symboles et d'emblèmes pieux. Mais que Mézence pense de moi ce qu'il voudra: peu m'importe. Quant aux autres, je le déclare à haute voix: si par hasard il se trouve ici quelque personne initiée aux mêmes mystères que moi, qu'elle me présente un signe, et elle apprendra de moi quels sont ces objets que je conserve renfermés; car, du reste, jamais nul péril au monde ne me déterminerait à révéler à des profanes ce qui m'a été communiqué sous le sceau du secret.

Si je ne me trompe, Maximus, j'ai fait passer la conviction dans les esprits même les plus défavorablement prévenus; et pour ce qui est de ce linge, il n'est pas possible de l'avoir rendu plus blanc. Je peux donc en toute assurance passer des imputations d'Émilianus à cette fameuse déposition de Crassus, qu'on a présentée comme étant ce qu'il y avait ensuite de plus grave.

Vous avez entendu la lecture d'une plainte écrite et signée par un certain pique-assiette, glouton désespéré, qui a nom Junius Crassus. Il prétend que dans sa maison je me suis occupé de sacrifices nocturnes avec un de mes amis, Appius Quintianus, qui avait loué un appartement chez lui; et, bien que Crassus à

rationes nugas videri; et forsan ne ob hanc divini contumaciam non inducat animum, verum esse quod dixi, me sanctissime tot sacrorum signa et memoracula custodire. Sed ego, quid de me Mezentius sentiat, manum non vorterim. Cæteris autem clarissima voce profiteor, si qui forte adest eorumdem solemnium mihi particeps, signum dato, et audiat licet, quæ ego adservem. Nam equidem nullo unquam periculo compellar, quæ reticenda accepi, hæc ad profanos enunciare.

Ut puto, Maxime, satis videor cuivis vel iniquissimo animum explesse, et, quod ad sudarium pertineat, omnem criminis maculam detersisse : ac bono jam periculo ad testimonium illud Crassi, quod post ista quasi gravissimum legerunt, a suspicionibus Æmiliani transcensurus.

Testimonium ex libello legi audisti gumiæ cujusdam, et desperati lurconis, Junii Crassi, me in ejus domo nocturna sacra cum Appio Quintiano amico

cette époque se trouvât à Alexandrie, il prétend avoir reconnu le fait aux plumes des oiseaux et à la fumée des torches. Il est probable, en effet, que quand il faisait bombance à Alexandrie (car ce Crassus est un homme à se traîner volontiers tout le jour dans les tavernes), il a, du milieu de l'odeur exhalée par des fricassées d'auberge, argumenté en aruspice sur des plumes d'oiseaux qui lui sont arrivées de chez lui; qu'il a reconnu la fumée de son logis, la voyant à si grande distance sortir du toit natal. S'il l'a reconnue de ses yeux, il a un regard bien autrement perçant que ne le souhaitait pour lui-même Ulysse dans ses vœux ardents. Durant longues années, Ulysse allait sur les bords de la mer, et cherchait, mais en vain, à distinguer de loin la fumée qui s'élevait de sa patrie. Crassus, dans le peu de mois qu'il a été absent, a vu cette même fumée sans fatigue, sans se déranger de sa place, assis dans une taverne d'ivrognes. Que si pareillement il a senti par avance l'odeur de brûlé répandue dans sa maison, il n'y a pas de chiens et de vautours qui soient en état de rivaliser avec lui pour la finesse de l'odorat. En effet, quel chien, quel vautour du ciel d'Alexandrie, pourrait apprécier une odeur quelconque à la distance des frontières d'Œa? Crassus est un gourmand de première force, et il se connaît en toutes sortes de fumets; mais bien certainement, fameux comme il est par son goût pour la bouteille, ce serait plutôt l'odeur du vin que

meo factitasse, qui ibi mercede deversabatur. Idque se ait Crassus, quamquam in eo tempore vel Alexandriæ fuerit, tamen tædaceo fumo et avium plumis comperisse. Scilicet eum, quum Alexandriæ symposia obiret (est enim Crassus iste, qui non invitus de die in ganeas correpat), in illo cauponio nidore pinnas de Penatibus suis advectas aucupatum, fumum domus suæ agnovisse, patrio culmine longe exortum. Quem si oculis vidit, ultra Ulixi vota et desideria hic quidem est oculatus. Ulixes fumum terra sua emergentem, compluribus annis e litore prospectans, frustra captavit : Crassus in paucis, quibus abfuit, mensibus, eumdem fumum, sine labore, in taberna vinaria sedens, conspexit. Sin vero naribus nidorem domesticum præsensit, vincit idem sagacitate odorandi canes et vulturios. Cui enim cani, cui vulturio alexandrini cæli, quidquam abusque Œensium finibus, oboleat? Est quidem Crassus iste summus helluo, et omnis fumi non imperitus : sed profecto pro studio bibendi,

celle de la fumée qui lui serait arrivée jusque dans Alexandrie.

Il a compris lui-même que le fait paraîtrait incroyable; car on dit que c'est avant la deuxième heure du jour, quand il était à jeun et n'avait encore rien bu, qu'il a vendu ce témoignage. Voici donc comment il a déclaré par écrit avoir reconnu la chose. Il prétend qu'à son retour d'Alexandrie, il s'est rendu droit à sa maison, que Quintianus avait déjà quittée; là, dans le vestibule, il vit beaucoup de plumes d'oiseaux et, en outre, les murailles toutes noircies de fumée; ayant interpellé à ce sujet l'esclave qu'il avait laissé dans Œa, celui-ci déclara que ces désordres provenaient de sacrifices nocturnes accomplis par Quintianus et par moi.

Voilà, certes, une fable subtilement ourdie et un mensonge bien vraisemblable! Si j'eusse voulu faire quelque chose de ce genre, ne le pouvais-je donc pas beaucoup plus facilement dans mon propre logis? Maintenant pour ce qui est de Quintianus, ici présent à mes côtés, dont l'étroite amitié qui nous unit, dont la rare instruction et la haute éloquence me font ici proclamer son nom avec un véritable sentiment d'orgueil et de fierté; pour Quintianus, dis-je, s'il avait eu quelques oiseaux à sa table, ou si, comme on le prétend, il en avait tué pour une opération magique, n'aurait-il donc pas eu un esclave qui balayât ces plumes

quo solo censetur, facilius ad eum Alexandriam vini aura, quam fumi, perveniret.

Intellexit hoc et ipse incredibile futurum. Nam dicitur ante horam diei secundam jejunus adhuc et abstemius, testimonium istud vendidisse. Igitur scripsit, hæc se ad hunc modum comperisse. Postquam Alexandria reveneritt, domum suam recta contendisse, qua jam Quintianus migrarat : ibi in vestibulo multas avium pinnas offendisse, præterea parietes fuligine deformatos; quæsisse causas ex servo suo, quem Œæ reliquerit, eumque sibi de meis et Quintiani nocturnis sacris indicasse.

Quam vero subtiliter compositum, et verisimiliter commentum, me si quid ejus facere vellem, non domi meæ potius facturum fuisse! Quintianum istum, qui mihi adsistit (quem ego pro amicitia, quæ mihi cum eo artissima est, proque ejus egregia eruditione et perfectissima eloquentia, honoris et laudis gratia nomino) : hunc igitur Quintianum, si quas aves in cœna habuisset, aut, quod aiunt, magiæ causa interemisset, puerum nullum habuisse, qui pinnas converre-

t les rejetât dehors? De plus, comment supposer une fumée assez abondante pour qu'elle eût rendu les murailles toutes noires; et Quintianus aurait-il souffert cette malpropreté dans son appartement tout le temps qu'il y demeura? Tu ne dis rien, Emilianus; c'est qu'il n'y a pas dans tout ceci la moindre vraisemblance : à moins que tu n'avoues qu'au lieu d'entrer dès son arrivée dans l'appartement, Crassus, suivant ses habitudes, est allé droit à la cuisine.

Mais d'où l'esclave de Crassus a-t-il soupçonné que c'était précisément la nuit que les murs avaient été salis? Est-ce d'après la couleur de la suie? sans doute la fumée de nuit est la plus noire et ne saurait, ainsi, se confondre avec celle de jour. Pourquoi encore ce serviteur soupçonneux et si diligent a-t-il laissé Quintianus partir avant que celui-ci eût rendu la maison nette? Les plumes étaient-elles lourdes comme du plomb, pour rester là jusqu'au retour de Crassus? Pourquoi celui-ci n'en accuserait-il pas son esclave? c'est parce que c'est lui-même qui a fabriqué ce mensonge, qui a inventé cette suie, ces plumes, (car, même pour donner un témoignage, il ne peut rester longtemps éloigné de la cuisine). Pourquoi maintenant ce témoignage est-il par vous extrait d'une déposition écrite? Où donc est Crassus lui-même? Est-il retourné à Alexandrie par dégoût de son logis? Essuie-t-il ses murailles? ou, ce qui est plus probable, l'orgie de

ret et foras abjiceret? præterea fumi tantam vim fuisse, ut parietes atros redderet : eamque deformitatem, quoad habitavit, passum in cubiculo suo Quintianum? Nihil dicis, Æmiliane; non est verisimile; nisi forte Crassus non in cubiculum reversus perrexit, sed suo more recta ad focum.

Unde autem servus Crassi suspicatus est, noctu potissimum parietes fumigatos? an ex fumi colore? videlicet fumus nocturnus nigrior est, eoque diurno fumo differt? Cur autem suspicax servus, ac tam diligens, passus est Quintianum migrare prius, quam mundam domum redderet? Cur illæ plumæ, quasi plumbeæ, tam diu, usque ad adventum Crassi manserunt? Non insimulet Crassus servum suum? sed ipse hæc potius de fuligine et pinnis mentitus est, dum non potest nec in testimonio dando discedere longius a culina. Cur autem testimonium ex libello legistis? Crassus ipse ubi gentium est? An Alexandriam tædio domus remeavit? an parietes suos detergit? an, quod verius est, ex cra-

la veille lui a-t-elle porté à la tête? Ce qu'il y a de sûr, c'est que hier, dans Sabrata, je l'ai vu moi-même qui, en plein forum, répondait d'une manière assez distinguée, seigneur Emilianus, à tes hoquets d'ivrogne. Veuillez, Maximus, demander à vos nomenclateurs, quoique le personnage soit plus connu des cabaretiers que des nomenclateurs; veuillez, dis-je, leur demander cependant s'ils n'y ont pas vu Junius Crassus d'Œa. Leur réponse ne sera pas négative. Qu'Emilianus produise cet honorable jeune homme sur le témoignage duquel il s'appuie. Vous voyez à quelle heure nous sommes de la journée : j'affirme qu'il y a déjà longtemps que Crassus ronfle plein de vin, ou que, se baignant pour la seconde fois, il se met en mesure d'aller prendre place à un lendemain de noces, après avoir laissé dans le bain les lourdeurs affadissantes de l'ivrognérie.

Oui, il est on ne peut plus présent ici, quoiqu'il ne parle que par une déposition écrite. Non pas au moins qu'il se tienne écarté par aucun sentiment de pudeur : car sous vos yeux même, Maximus, il mentirait sans rougir un instant; mais peut-être le forcené buveur n'a-t-il pu se maîtriser assez pour attendre jusqu'à ce moment-ci sans avoir bu; ou plutôt c'est qu'Emilianus a eu ses raisons pour ne pas le faire paraître devant un regard aussi imposant que le vôtre. Il a craint qu'à voir cette bête brute, à la mâchoire démantibulée, à l'air hideux, vous ne jugeas-

pula helnco attentatur? Nam equidem hic Sabratæ eum hesterna die animadverti satis notabiliter in medio foro tibi, Æmiliane, obructantem. Quære a nomenclatoribus tuis, Maxime, quamquam est ille cauponibus, quam nomenclatoribus, notior : tamen, inquam, interroga, an hic Junium Crassum Œensem viderint? non negabunt. Exhibeat nobis Æmilianus juvenem honestissimum, cujus testimonio utitur. Quid sit diei, vides. Dico Crassum jamjudum ebrium stertere, aut secundo lavacro, ad repotia cœnæ obeunda vinolentum sudorem in balneo desudare.

Iste, quum maxime præsens, per libellum loquitur. Nonquin adeo sit alienatus omni pudore, ut etiam sub oculis tuis si foret, sine rubore ullo mentiretur : sed fortasse nec tantulum potuit ebrius sibi temperare, ut hanc horam sobrie exspectaret; aut potius Æmilianus de consilio fecit, ne eum sub tam severis oculis tuis constitueret, ne tu belluam illam vulsis maxillis, fœdo

siez défavorablement de lui sur sa mine seule; que vous ne fussiez révolté en voyant la tête de cet individu, encore jeune pourtant, dégarnie de barbe et de cheveux, ses yeux humides, ses paupières gonflées, sa bouche et ses lèvres couvertes de bave, sa voix rauque, ses mains qui tremblent toujours. Il y a longtemps qu'il a dévoré tout son patrimoine; des biens de ses pères il ne lui reste plus rien, si ce n'est une seule maison, sur laquelle on lui prête à charge qu'il calomniera, et dont pourtant la location ne lui a jamais été plus lucrative que le faux témoignage auquel elle vient de donner lieu.

En effet, le misérable ivrogne a vendu sa calomnie trois mille sesterces comptant à Emilianus; et dans Œa personne n'en ignore. Tous, avant que le marché fût conclu, nous en avions connaissance; et j'aurais pu l'empêcher en le dénonçant, si je n'avais su qu'un mensonge aussi absurde pouvait plutôt nuire à Emilianus, qui l'achetait en pure perte, qu'à moi, qui le méprisais comme je devais le faire. J'ai voulu qu'il y eût dommage pour Emilianus et affront pour Crassus dans cette sale affaire de faux témoignage. Du reste, il y a trois jours que, au logis d'un certain Rufinus, dont je parlerai tout à l'heure, le marché s'est conclu, sans le moindre secret, grâce à l'intermédiaire et aux instances de ce même Rufinus ainsi que de Calpurnianus. Le

adspectu, de specie improbares: quum animadvertisses caput juvenis barba et capillo populatum, madentes oculos, cilia turgentia, rictum salivosaque labia, vocem absonam, manuum tremorem. Patrimonium omne jampridem abligurivit; nec quidquam ei de bonis paternis superest, nisi una domus ad calumniam venditandam, quam tamen nunquam carius, quam in hoc testimonio, locavit.

Nam temulentum istud mendacium tribus millibus nummis Æmiliano huic vendidit, idque Œæ nemini ignoratur. Omnes hoc, antequam fieret, cognovimus: et potui denunciatione impedire, nisi scirem, mendacium tam stultum potius Æmiliano, qui frustra redimebat, quam mihi, qui merito contemnebam, obfuturum. Volui et Æmilianum damno affici, et Crassum testimonii sui dedecore prostitui. Cæterum nudiustertius haudquaquam occulta res acta est in Rufini cujusdam domo, de quo mox dicam, intercessoribus et deprecatoribus ipso Rufino et Calpurniano. Quod eo libentius Rufinus perfecit, quod erat certus

premier y a d'autant plus volontiers prêté les mains, qu'il savait à l'avance qu'une bonne partie du prix devait revenir par les générosités de Crassus à sa chaste moitié, dont il n'a pas l'air de voir les débordements. Pour ce qui est de vous-même, Maximus, j'ai vu que votre sagesse vous faisait soupçonner de leur part coalition et ligue contre moi; et, quand on vous a présenté la déposition écrite, ce sentiment s'est traduit sur votre visage par l'expression d'un profond mépris. Aussi, malgré l'excès de leur insolence et de leur brutale effronterie, n'ont-ils osé ni lire eux-mêmes ni invoquer en leur faveur ce témoignage de Crassus, reconnaissant qu'il sentait sa lie. C'est moi qui, précisément à cause de cela, en ai parlé : non pas que ces plumes fussent pour moi un épouvantail, ou que j'eusse peur de me salir à cette suie, surtout devant un juge tel que vous; mais j'ai voulu que Crassus n'eût pas impunément vendu de la fumée à un grossier campagnard comme Emilianus.

Je passe à une autre de leurs accusations. En lisant les lettres que j'adressais à Pudentilla, ils m'ont attaqué à propos d'un certain cachet, que je me suis procuré, disent-ils, pour des maléfices de sorcellerie, cachet d'une fabrication mystérieuse et d'un bois très-rare. On prétend qu'il représente un squelette, et que j'adore particulièrement cette hideuse et repoussante image, lui donnant le nom grec de *basileus* (roi). Si je ne me trompe, je

ad uxorem suam, cujus stupra sciens dissimulat, non minimam partem præmii ejus Crassum relaturum. Vidi te quoque, Maxime, coitionem adversum me et conjurationem eorum pro tua sapientia suspicatum, simul libellus ille prolatus est, totam rem vultu adspernantem. Denique quamquam sunt soluta audacia et importuna impudentia præditi; tamen testimonium Crassi, cujus oboluisse fæcem videbant, nec ipsi ausi sunt perlegere, nec quidquam eo niti. Verum ego ista propterea commemoravi, non quod pinnarum formidines et fuliginis maculam, te præsertim judice, timerem : sed, ut ne impunitum Crasso foret, quod Æmiliano homini rustico fumum vendidit.

Unum etiam crimen ab illis, quum Pudentillæ litteras legerent, de cujusdam sigilli fabricatione prolatum est, quod me aiunt ad magica maleficia, occulta fabrica, ligno exquisitissimo comparasse : et quum sit sceleti forma turpe et horribile, tamen impendio colere, et græco vocabulo nuncupare βασιλέα. Nisi

suis bien pas à pas la marche de l'accusation, je reprends un à un chaque détail et je recompose tout ce tissu de calomnies. Comment la fabrication du cachet que vous dites peut-elle avoir été mystérieuse? Vous connaissez l'ouvrier qui l'a fait, à telles enseignes que vous l'avez assigné à comparaître. Voyez, il est ici : c'est Cornelius Saturninus, homme des plus habiles dans son art et d'une moralité reconnue. Dans un interrogatoire détaillé qu'il a subi dernièrement devant vous, Maximus, il vous a expliqué toute cette affaire avec une franchise et une vérité parfaites. Il a déclaré que j'avais vu chez lui nombre de figures géométriques en buis, exécutées avec beaucoup de talent et de délicatesse, et que, charmé de ces ouvrages, je le priai de me confectionner quelque objet en ce genre, parce que je me proposais d'en faire, selon mes habitudes, un objet de pieuses supplications; je le laissai maître de choisir et le dieu et la matière, à condition que ce serait du bois. Il commença d'abord sur du buis; j'étais alors à la campagne. Pendant ce temps, mon beau-fils, Sicinius Pontianus, voulant m'être agréable, obtint de Capitolina, dame d'une vertu exemplaire, un petit meuble en ébène qu'il s'empressa de porter à Saturninus; il lui recommanda d'employer de préférence cette matière, plus rare et plus durable, et il ajouta que ce cadeau me ferait un grand plaisir. L'artiste sui-

fallor, ordine eorum vestigia persequor, et singillatim apprehendens, omnem calumniæ textum retexo. Occulta fuisse fabricatio sigilli, quod dicitis, qui potest? cujus vos adeo artificem non ignorastis, ut ei, uti præsto esset, denunciaveritis? En, adest Cornelius Saturninus artifex, vir inter suos et arte laudatus, et moribus comprobatus, qui tibi, Maxime, paulo ante diligenter sciscitanti omnem ordinem gestæ rei summa cum fide et veritate percensuit : me, quum apud eum multas geometricas formas e buxo vidissem subtiliter et affabre factas, invitatum ejus artificio, quædam mechanica ut mihi elaborasset, petisse : simul et aliquod simulacrum cujuscunque vellet dei, cui ex more meo supplicassem, quacunque materia, dummodo lignea, exsculperet. Igitur primo buxeam tentasse. Interim dum ego ruri ago, Sicinium Pontianum privignum meum, qui mihi factum volebat, impetratos hebeni loculos a muliere honestissima Capitolian ad se attulisse : ex illa potius materie rariore et durabiliore uti faceret, adhortatum : id munus quum primis gratum mihi fore. Secundum ea se fecisse, proind-

vit son désir, autant que le permettait le meuble en question; et par son adresse à en combiner tous les morceaux, il réussit à en tirer un petit Mercure.

Ce que je dis est conforme à la déposition de Saturninus, que vous avez entendue, Seigneur; conforme aussi à la manière dont il a été répondu à vos questions par le fils de Capitolina, jeune homme plein d'honneur et ici présent. C'est Pontianus qui avait demandé le meuble, c'est Pontianus qui l'avait porté à l'artiste. On ne nie même pas cette circonstance, que c'est Pontianus qui reçut de Saturninus le cachet quand il fut terminé et qui ensuite m'en fit présent. Toutes ces particularités étant bien et clairement établies, reste-t-il rien à quoi puisse absolument se rattacher le moindre soupçon de magie? Je vais plus loin : reste-t-il quelque circonstance qui ne vous convainque pleinement d'un mensonge manifeste? Ce que vous prétendez avoir été fabriqué en cachette avait été commandé par Pontianus, jeune chevalier de haute distinction, et a été exécuté par Saturninus, homme grave, honorablement connu parmi ses confrères; l'artiste y a travaillé assis dans son atelier et en vue de tout le monde; une dame de condition y a contribué par son présent; nombre d'esclaves, nombre d'amis qui venaient journellement chez moi, ont su que l'objet devait se faire, qu'il était fait. Et vous n'avez pas eu honte de dire faussement que j'en avais cher-

ut loculi suppetebant. Ita minutatim ex tabellis compacta crassitudine Mercuriolum expediri potuisse.

Hæc, ut dico, omnia audisti. Præterea a filio Capitolinæ, probissimo adolescente, qui præsens est, sciscitante te, eadem dicta sunt : Pontianum loculos petisse, Pontianum Saturnino artifici detulisse. Etiam illud non negatur, Pontianum a Saturnino perfectum sigillum recepisse, et postea dono mihi dedisse. His omnibus palam atque aperte probatis, quid omnino superest, in quo suspicio aliqua magiæ delitescat? immo quid omnino est, quod vos manifesti mendacii non revincat? Occulte fabricatum esse dixistis, quod Pontianus, splendidissimus eques, fieri curavit : quod Saturninus, vir gravis, et probe inter suos cognitus, in tabernula sua sedens propalam exsculpsit : quod ornatissima matrona munere suo adjuvit : quod et futurum, et factum, multi quum servorum, tum amicorum, qui ad me ventitabant, scierunt. Lignum a me toto oppido, et qui-

ché le bois dans toute la ville avec une peine infinie, quand vous saviez que durant ce temps je n'y ai pas séjourné, et quand il a été démontré que j'avais pour ma part laissé à l'artiste le choix de la matière!

Je passe à votre troisième calomnie. Vous parlez de la fabrication d'une image décharnée, d'un cadavre hideux, d'un spectre infernal et des plus horribles. Si vous étiez convaincus que c'était évidemment un emblème magique, pourquoi ne m'avoir pas sommé de le produire? Etait-ce pour mentir à votre aise à propos d'un objet qui ne serait pas sous les yeux? Mais grâce, fort heureusement, à une de mes habitudes, la facilité de débiter des mensonges vous est enlevée ici : car j'ai pour usage, partout où je vais, de porter au milieu de mes papiers le simulacre de quelque dieu, et de lui présenter mes dévotions aux jours de fête avec de l'encens, du vin pur et quelquefois des victimes. Aussi, du moment que j'ai entendu dire que par le plus insigne mensonge on parlait de squelette, j'ai chargé quelqu'un d'aller tout courant à l'hôtellerie où je loge, et de m'en rapporter le petit Mercure que Saturninus a fabriqué pour moi à Œa. Donnez : qu'ils le voient, qu'ils le tiennent, qu'ils le considèrent. Voilà, Juges, ce que le scélérat appelait un squelette. Entendez-vous comme tous les assistants se récrient? entendez-vous comme

dem oppido quæsitum, non piguit vos commentiri : quem abfuisse in eo tempore scitis, quem jussisse fieri qualicunque materia probatum est?

Tertium mendacium vestrum fuit, macilentam, vel omnino evisceratam formam diri cadaveris fabricatam, prorsus horribilem et larvalem. Quod si compertum habebatis tam evidens signum magiæ, cur mihi, ut exhiberem, non denunciastis? An ut possetis in rem absentem libere mentiri? Cujus tamen falsi facultas opportunitate quadam meæ consuetudinis vobis ademta est. Nam morem mihi habeo, quoquo eam, simulacrum alicujus dei inter libellos conditum gestare, eique diebus festis ture et mero, et aliquando victimis, supplicare. Dudum ergo quum audirem, sceletum perquam impudenti mendacio dictitari, jussi curriculo iret aliquis, et ex hospitio meo Mercuriolum afferret, quem mihi Saturninus iste Œæ fabricatus est. Cedo tu, eum videant, teneant, considerent. En vobis, quem scelestus ille sceletum nominabat. Auditisne reclamationem omnium, qui adsunt? auditisne mendacii vestri damnationem? Non vos tot

ils condamnent vos mensonges? n'avez-vous pas enfin honte de tant de calomnies? Est-ce là un squelette? est-ce là un spectre? est-ce là ce que vous affectiez d'appeler un symbole de démon? est-ce là un emblème de magie, ou bien une image ordinaire et commune? Prenez, je vous prie, Maximus, et contemplez : à vos mains si pures et si pieuses on peut confier un objet consacré. Voyez-vous comme cette petite figure est noble et pleine de cette vigueur que donne la palestre! quelle sérénité dans les traits du dieu! avec quelle grâce une barbe naissante encadre ses joues! voyez sur sa tête ces boucles de cheveux frisés s'échappant des coins de son bonnet! quelle élégance dans ces deux ailes bien symétriques qui ressortent au-dessus de ses tempes! quelle aisance dans ce manteau qui se rattache au-dessus de ses épaules! Oser dire que c'est là un squelette, c'est n'avoir jamais vu une image de dieu ou les mépriser toutes; enfin, prendre cela pour un spectre, c'est en être un soi-même. Oui, Emilianus, puisse un tel mensonge attirer sur toi le courroux de cet intermédiaire divin, qui circule du ciel aux enfers! puisse-t-il susciter contre toi les deux ordres de divinités! puisse-t-il présenter sans cesse à tes regards tout ce qu'il y a d'ombres, de spectres, de mânes, de fantômes, et ces visions affreuses qu'on rencontre la nuit, qui font partout l'effroi des bûchers, la ter-

calumniarum tandem dispudet? hiccine est sceletus? hæccine est larva? hoccine est, quod appellitabatis dæmonium? magicumne istud, an solemne et commune simulacrum est? Accipe quæso, Maxime, et contemplare : bene tam puris et tam piis manibus tuis traditur res consecrata. En vide, quam facies ejus decora et succi palæstrici plena sit, quam hilaris dei vultus, ut decenter utrinque lanugo malis deserpat, ut in capite crispatus capillus sub imo pilei umbraculo appareat, quam lepide super tempora pares pinnulæ emineant, quam autem festive circa humeros vestis constricta sit. Hunc qui sceletum audet dicere, profecto ille simulacra deorum nulla videt, aut omnia negligit. Hunc denique qui larvam putat, ipse est larvatus. At tibi, Æmiliane, pro isto mendacio duat Deus iste Superûm et Inferûm commeator, utrorumque deorum malam gratiam semperque obvias species mortuorum, quidquid Umbrarum est usquam, quidquid Lemurum, quidquid Manium, quidquid Larvarum, oculis tuis oggerat; omnia noctium occursacula, omnia bustorum formidamina, omnia se-

reur des tombeaux! Il est vrai que, par ton âge et par tes mérites, tu ne seras pas longtemps sans t'aller joindre à eux.

Quant à nous, platonicienne famille, nos dogmes ne présentent que des idées de fête, de bonheur; tout y est solennel, céleste, divin. Il y a plus : dans nos études sublimes, nous nous élevons au-dessus des cieux même pour vivre à la surface des mondes extérieurs. Vous savez que je dis vrai, Maximus, vous qui dans le Phèdre avez remarqué cette expression : *les espaces qui s'étendent au delà du ciel et sur sa convexité.* Vous savez aussi très-bien, pour que je réponde également à cette chicane de mots, quelle est la divinité appelée, non par moi le premier, mais par Platon, du nom de roi (*basileus*) : c'est la cause première de toutes choses; c'en est la raison, l'origine essentielle; c'est le père souverain des intelligences, le conservateur éternel des êtres, l'infatigable ouvrier de ce monde qu'il créa. Mais nul ne voit le travail de cet immortel artisan, la sollicitude de ce conservateur; nul ne sait les mystères de sa fécondité créatrice; il n'est assujetti ni aux lieux, ni aux temps, ni à aucune vicissitude : aussi est-il concevable pour peu de mortels, et pour tous, ineffable. Tu vois que je suis le premier à augmenter tes soupçons sur ma sorcellerie, Émilianus : je ne réponds pas à ta question, je ne te dis pas quel est ce roi que j'adore. Il y a plus : si le proconsul lui-même me demande quel est ce dieu, je me

pulcrorum terriculamenta : a quibus tamen ævo et merito haud longe abes. Cæterum Platonica familia nihil novimus nisi festum et lætum, et solemne, et superum, et cæleste. Quin altitudinis studio secta ista etiam cælo ipso sublimiora quæpiam vestigavit, et in extimo mundi tergo degit. Scit, me vera dicere, Maximus, qui τὸν ὑπερουράνιον τόπον ἐπὶ τοῦ οὐρανοῦ νώτῳ legit in Phædro diligenter. Idem Maximus optime intelligit, ut de nomine etiam vobis respondeam, quisnam sit ille, non a me primo, sed a Platone nuncupatus βασιλεὺς, totius rerum naturæ causa, et ratio, et origo initialis, summus animi genitor, æternus animantium sospitator, assiduus mundi sui opifex. Sed enim sine opera opifex, sine cura sospitator, sine propagatione genitor, neque loco, neque tempore, nec vice ulla comprehensus, eoque paucis cogitabilis, nemini effabilis. En, ultro augeo magiæ suspicionem. Non respondeo tibi, Æmiliane, quem colam βασιλέα. Quin si ipse proconsul in-

tairai. J'ai parlé sur cette affaire de nom autant que la circonstance le demandait.

Reste un détail qui, je ne l'ignore pas, pique la curiosité de certaines personnes de l'assistance. Pourquoi ai-je voulu que ce symbole, au lieu d'être en argent ou en or, fût précisément fait en bois ? J'aime à croire que cette curiosité trouve son motif dans le désir que ces personnes éprouvent de s'instruire, plutôt encore que dans celui qu'elles ont de me trouver innocent ; car elles ne doivent plus conserver de doute après les victorieuses réfutations par lesquelles elles m'ont vu pulvériser toutes ces calomnies. J'en appelle donc à l'attention de ceux qui ont à cœur de s'instruire ; mais je réclame d'eux l'intérêt le plus vif et l'attention la plus soutenue, car je vais leur lire des passages empruntés au dernier livre des *Lois*, ouvrage de la vieillesse de Platon : « L'homme modéré dans sa conduite doit l'être dans les offrandes dont il fait hommage aux dieux. Ainsi, la terre, étant le foyer des domiciles, est sous l'invocation de tous les dieux, et ne doit pas leur être consacrée une seconde fois. » Ce passage a pour but de défendre aux hommes l'érection d'un temple privé : le philosophe pensait que les temples publics suffisent aux citoyens pour l'immolation des victimes. Ensuite il ajoute : « Dans les autres cités l'or et l'argent, chez les particuliers comme dans les temples saints, sont des objets d'envie ; l'ivoire, provenant d'un corps qui a eu vie, n'est pas une offrande con-

terroget, quid sit deus meus, tacebo. De nomine, ut inpræsentiarum, satis dixi.

Quod superest, nec ipse sum nescius, quosdam circumstantium cupere audire, cur non argento vel auro, sed potissimum ex ligno, simulacrum fieri voluerim ; idque eos arbitror, non tam ignoscendi, quam cognoscendi causa, desiderare : ut hoc etiam scrupulo liberentur, quum viderint omnem suspicionem criminis abunde confutatam. Audi igitur, cui cura cognoscere est : sed animo, quantum potes, erecto et attento, quasi verba ipsa Platonis jam senis de novissimo Legum libro auditurus : θεοῖσι δὲ ἀναθήματα χρεὼν ἔμμετρα τὸν μέτριον ἄνδρα ἀνατιθέντα δωρεῖσθαι· γῆ μὲν οὖν ἑστία τε οἰκήσεως, ἱερὰ πᾶσι πάντων θεῶν· μηδεὶς οὖν δευτέρως ἱερὰ καθιερούτω θεοῖς Hoc eo prohibet, ut delubra nemo audeat privatim constituere. Censet etenim, satis esse civibus ad immolandas victimas templa publica. Deinde subnectit : χρυσὸς δὲ καὶ ἄργυρος ἐν ἄλλαις πόλεσιν ἰδίᾳ δὲ καὶ ἐν ἱεροῖς ἐστιν

venable ; le fer et l'airain sont des instruments de guerre ; le bois, le bois seul peut servir à toutes les offrandes particulières que l'on voudra, et la pierre, pareillement, pour les temples publics. » L'assentiment général, illustre Maximus, et Vous, ses assesseurs, me prouve l'heureux effet de cette citation. C'est ainsi qu'en étant le guide de ma vie, Platon devient encore mon défenseur devant les tribunaux ; et l'obéissance que vous me voyez apporter à sa loi, fait ici ma sauvegarde.

Maintenant il est temps que je passe à ma correspondance avec Pudentilla. Mais d'abord je reprendrai les choses d'un peu plus haut, afin qu'il soit bien démontré pour tous que, loin d'avoir envahi la maison de Pudentilla dans des vues cupides comme ceux-ci le prétendent, j'aurais dû constamment fuir cette maison si j'avais songé le moins du monde à mes intérêts ; que, sous les autres rapports, ce mariage n'a pas été avantageux pour moi, et qu'il a fallu toutes les compensations que j'ai trouvées dans les vertus de ma femme pour qu'il ne me devînt pas fatal. Cette union est même l'unique base, à part une stérile jalousie, sur laquelle on ait pu fonder et l'accusation présente et les mille autres calomnies antérieures qui ont attaqué ma conduite. Autrement, quel motif aurait eu l'animosité d'Émilianus, même quand il aurait véritablement reconnu en moi un magicien ? A-t-il à me reprocher, je ne dis pas un seul fait,

ἐπίφθονον κτῆμα· ἐλέφας δὲ ἀπολελοιπότος ψυχὴν σώματος οὐκ εὐχερὲς ἀνάθημα· σίδηρος δὲ καὶ χαλκός, πολέμων ὄργανα· ξύλου δὲ μονόξυλον ὅ, τι ἂν ἐθέλῃ τις ἀνατιθέτω, καὶ λίθου ὡςαύτως πρὸς τὰ κοινὰ ἱερά. Ut omnium adsensus declaravit, Maxime, quique in consilio estis, competentissime videor usus Platone, ut vitæ magistro, ita causæ patrono, cujus legibus obedientem me videtis.

Nunc tempus est ad epistolas Pudentillæ præverti, vel adeo totius rei ordinem paulo altius petere ; ut omnibus manifestissime pateat, me, quem lucri cupiditate invasisse Pudentillæ domum dictitant, si ullum lucrum cogitarem, fugere semper a domo ista debuisse : quin et in cæteris causis minime prosperum matrimonium ; et, nisi ipsa mulier tot incommoda virtutibus suis repensaret, inimicum. Neque enim ulla alia causa, præter cassam invidiam, reperiri potest, quæ judicium istud mihi et multa antea pericula vitæ conflaverit. Cæterum, cur Æmilianus commoveretur, etsi vere me magum comperisset ; qui non modo

mais la moindre parole qui ait pu le blesser au point de lui paraître digne de provoquer un juste sentiment de vengeance ? Ce n'est pas non plus dans l'intérêt de sa gloire qu'il m'intente une accusation, comme M. Antoine en dirigea une contre Cn. Carbon; C. Mutius, contre A. Albutius; P. Sulpitius, contre Cn. Norbanus; C. Furius, contre M. Aquilius; C. Curio, contre Q. Metellus. Ces jeunes gens studieux, jaloux de se préparer une réputation, débutaient de cette manière au barreau, pour qu'un jugement célèbre les fît connaître de leurs concitoyens. Cette habitude, concédée chez nos ancêtres aux jeunes orateurs qui voulaient jeter de l'éclat sur la première fleur de leur talent, est depuis longtemps passée de mode; et du reste, fût-elle encore en vigueur, Émilianus eût été loin de s'y conformer : c'est bien à un rustre et à un ignorant de faire parade d'éloquence; à un grossier paysan d'ambitionner la gloire; au vieillard, qui a déjà un pied dans la tombe, de débuter au barreau ! A moins que par hasard Émilianus, homme de principes austères, n'ait voulu donner l'exemple, et qu'indigné contre les maléfices seuls, il n'ait, en dressant cette accusation, obéi à la voix d'une conscience irréprochable. Mais j'aurais à peine cru à cette noble susceptibilité de la part de l'autre Émilianus, non pas de ce misérable habitant de l'Afrique que voici, mais d'Émilianus Scipion l'Africain, le Numantin, le Censeur; ce n'est pas pour

ullo facto, sed ne tantulo quidem dicto meo læsus est, ut videretur se merito ultum ire? Neque autem gloriæ causa me accusat, ut M. Antonius Cn. Carbonem, C. Mutius A. Albutium, P. Sulpitius Cn. Norbanum, C. Furius M. Aquilium, C. Curio Q. Metellum. Quippe hi omnes eruditissimi juvenes laudis gratia primum hoc rudimentum forensis operæ subibant, ut aliquo insigni judicio civibus suis noscerentur. Qui mos incipientibus adolescentulis ad illustrandum ingenii florem apud antiquos concessus, diu exolevit; quod si nunc quoque frequens esset, tamen ab hoc procul abfuisset. Nam neque facundiæ ostentatio rudi et indocto, neque gloriæ cupido rustico et barbaro, neque inceptio patrociniorum capulari seni congruisset; nisi forte Æmilianus, pro sua severitate, exemplum dedit, et ipsis maleficiis infensus accusationem istam, pro morum integritate, suscepit. At hoc ego Æmiliano, non huic Afro, sed illi Africano et Numantino, et præterea Censorio vix credidissem, ne huic frutici

que j'y croie de la part de cette bûche, incapable je ne dis pas de détester, mais de comprendre ce genre de méfait. Que conclure donc? c'est qu'il est démontré à tout le monde que l'envie seule, et nul autre motif, a déterminé cet homme, a déterminé Herennius Rufinus, son instigateur dont je parlerai dans un instant, et mes autres ennemis, à ourdir cette accusation calomnieuse de magie.

Il est donc cinq points qu'il faut discuter; car, si j'ai bonne mémoire, voici les griefs que l'on m'impute en ce qui concerne Pudentilla : d'abord, que n'ayant jamais voulu se remarier depuis la mort de son premier époux, ce sont mes enchantements qui l'y ont contrainte; ensuite, que quelques-unes de ses lettres renferment des aveux à l'égard de mes maléfices; en troisième lieu, qu'elle s'est remariée à soixante ans par libertinage; en quatrième, que c'est dans une campagne, et non à la ville, que les publications de mariage ont été faites; enfin le dernier grief, et le plus perfide de tous, porte sur la dot. C'est sur ce texte qu'ils se sont attachés à exhaler tout le venin de leurs calomnies : c'est là ce qui les suffoquait le plus. Ils ont prétendu que, dans les premiers jours de notre union, je profitai de l'amour de ma femme et de l'absence de tous témoins pour lui extorquer, à la campagne, une donation considérable. Rien n'est plus faux, plus chimérique, plus imaginaire. Je prouverai facile-

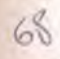
credam non modo odium peccatorum, sed saltem intellectum inesse. Quid igitur est? Cuivis clare dilucet, aliam rem invidia nullam esse, quæ hunc, et Herennium Rufinum impulsorem hujus, de quo mox dicam, cæterosque inimicos meos, ad nectendas magiæ calumnias provocarit.

Quinque igitur res sunt, quas me oportet disputare. Nam si probe memini, quod ad Pudentillam attinet, hæc objecere. Una res est, quod nunquam eam voluisse nubere post priorem maritum, sed meis carminibus coactam dixere : altera res est de epistolis ejus, quam confessionem magiæ putant : deinde sexagesimo anno ætatis ad libidinem nupsisse, et quod in villa, ac non in oppido tabulæ nuptiales sint consignatæ, tertio et quarto loco objecere. Novissima et eadem invidiosissima criminatio, de dote fuit. Ibi omne virus totis viribus adnixi effudere : ibi maxime angebantur. Atque ita dixere : me grandem dotem mox in principio conjunctionis nostræ mulieri amanti, remotis arbitris, in villa extor-

ment et sans qu'il y ait réplique possible, qu'en vérité, Maximus, et Vous, ses assesseurs, j'aurais plutôt à craindre que vous ne me soupçonnassiez d'avoir aposté un accusateur complaisant, et de lui avoir fait sa leçon pour me ménager une occasion de me justifier en public de soupçons jaloux. Croyez-moi, et les faits le démontreront : j'aurai plus de peine à prouver que ce n'est pas moi qui ai habilement monté une accusation aussi frivole, que je n'en aurai à vous convaincre de la sottise de mes calomniateurs. Maintenant je vais suivre rapidement l'ordre des griefs; et je prétends forcer Émilianus à reconnaître que sa haine contre moi est sans motif; il sera obligé de convenir qu'il s'est entièrement éloigné de la vérité. Veuillez donc, comme vous l'avez fait jusqu'ici, et plus religieusement encore s'il est possible, me prêter votre attention. Nous sommes à la source du procès, nous marchons sur le terrain fondamental de l'accusation.

Émilia Pudentilla, aujourd'hui ma femme, a eu d'un certain Sicinius Amicus, son premier mari, deux fils, Pontianus et Pudens. Restée veuve avec ses deux enfants en bas âge qui retombaient sous la puissance de leur aïeul paternel, (car le père d'Amicus avait survécu à celui-ci), elle leur prodigua durant environ quatorze années les soins de la tendresse la plus édifiante. Ce n'était

sisse. Quæ omnia tam falsa, tam nihili, tam inania ostendam, adeoque facile et sine ulla controversia refutabo, ut medius fidius verear, Maxime, quique in consilio estis, ne demissum et subornatum a me accusatorem putetis, ut invidiam meam reperta occasione palam restinguerem. Mihi credite, quod reapse intelligetur : oppido quam mihi laborandum est, ne tam frivolam accusationem me potius callide excogitasse, quam illos stulte suscepisse, existimetis. Nunc dum ordinem rei breviter persequor, et efficio, ut ipse Æmilianus recognoscat, falso se ad invidiam meam inductum, et longe a vero aberrasse necesse habeat confiteri; quæso, uti adhuc fecistis, vel si quo magis etiam potestis, ipsum fontem et fundamentum judicii hujusce diligentissime cognoscatis.



Æmilia Pudentilla, quæ nunc mihi uxor est, ex quodam Sicinio Amico, quicum antea nupta fuerat, Pontianum et Pudentem filios genuit : eosque pupillos relictos in potestate paterni avi (nam superstite patre Amicus decesserat) per annos ferme quatuordecim memorabili pietate sedulo aluit. Non tamen libenter

pourtant pas de son plein gré qu'à la fleur de ses ans elle se condamnait à un si long veuvage ; mais le grand-père des enfants voulait la donner, malgré elle, à un autre de ses fils, nommé Sicinius Clarus ; aussi écartait-il les autres prétendants, et en outre la menaçait-il, si elle se mariait dans une famille étrangère, de déshériter par testament les deux fils de la fortune de leur père. Voyant que c'était un parti obstinément arrêté dans l'esprit du vieillard, Pudentilla se montra femme de sens et à la fois bonne mère. Pour ne pas nuire de ce côté à ses enfants, elle consentit à des publications de mariage entre elle et ce Sicinius Clarus qu'on lui imposait ; mais en même temps, sous des prétextes imaginaires, elle en éluda toujours l'exécution, si bien que quand le grand-père de ses enfants vint à mourir, il avait institué ses deux petits-fils légataires de sa fortune, et Pontianus, qui était l'aîné, devint tuteur de son frère.

Delivrée de ces appréhensions, Pudentilla, dont les hommes les plus importants recherchaient la main, résolut de ne pas vivre plus longtemps dans le veuvage : non qu'elle ne pût en supporter patiemment l'ennuyeuse solitude, mais elle voulait remédier au délabrement de sa santé. C'était une femme d'une sagesse exemplaire, qui durant un si long veuvage n'avait pas commis une seule faute, ni donné matière aux moindres propos ; or, ainsi privée du commerce conjugal, dont elle avait

in ipso ætatis suæ flore tam diu vidua : sed puerorum avus invitam eam conciliare studebat alteri filio suo Sicinio Claro ; eoque cæteros procos absterrebat : et præterea minabatur, si extrario nupsisset, nihil se filiis ejus ex paternis eorum bonis testamento relicturum. Quam conditionem quum obstinate propositam videret mulier sapiens et egregie pia ; ne quid filiis suis eo nomine incommodaret, facit quidem tabulas nuptiales, cum quo jubebatur, cum Sicinio Claro : verum enimvero vanis frustrationibus nuptias eludit, eo ad, dum puerorum avus fato concessit, relictis filiis ejus heredibus : ita ut Pontianus, qui major natu erat, fratri suo tutor esset.

Eo scrupulo liberata quum a principibus viris in matrimonium peteretur, decrevit, sibi diutius in viduitate non permanendum ; quippe ut solitudinis tædium perpeti posset, tamen ægritudinem corporis ferre non poterat. Mulier sancte pudica, tot annis viduitatis sine culpa, sine fabula, adsuetudine conjugis torpens,

pris l'habitude, cette tempérance trop prolongée lui avait nui; il y avait un dépérissement dans ses organes, et souvent elle était prise de douleurs extrêmes qui la mettaient en danger de perdre la vie. Les médecins s'accordaient avec les sages-femmes pour dire que son mal tenait à la privation d'un époux; que ce mal augmentait de jour en jour, qu'il prenait un caractère alarmant, et que profitant de quelques années qui lui restaient encore, elle devait réparer par le mariage une santé gravement compromise. Notez que ce conseil, unanimement approuvé, le fut par Émilianus entre autres; et vous l'avez entendu, il n'y a qu'un instant, soutenir avec une fausseté et une impudence sans égales que Pudentilla n'avait jamais songé au mariage avant d'y avoir été contrainte par mes maléfices de sorcellerie; que, seul, je m'étais trouvé qui eusse osé, par mes charmes et mes poisons, flétrir cette espèce de virginité, cette fleur de veuvage. J'ai souvent, et très-judicieusement, entendu dire qu'il est bon pour un menteur d'avoir de la mémoire. Quoi donc, Émilianus, tu ne te souviens pas qu'avant mon arrivée à Œa tu voulais la marier? que tu écrivis à son fils Pontianus, alors adulte et qui se trouvait à Rome? Vous, passez-moi la lettre, ou plutôt donnez-la lui : qu'il lise lui-même et qu'il se condamne par ses propres paroles.

(Ici, le commencement de la lettre d'Émilianus.)

et diutino situ viscerum saucia, vitiatis intimis uteri, sæpe ad extremum vitæ discrimen doloribus obortis exanimabatur. Medici cum obstetricibus consentiebant, penuria matrimonii morbum quæsitum, malum in dies augeri, ægritudinem ingravescere : dum ætatis aliquid supersit, nuptiis valetudinem medicandum. Consilium istud quum alii approbabant, tum maxime Æmilianus iste, qui paulo prius confidentissimo mendacio adseverabat, nunquam de nuptiis Pudentillam cogitasse, priusquam foret magicis maleficiis a me coacta, me solum repertum, qui viduitatis florem ejus velut quamdam virginitatem carminibus et venenis violarem. Sæpe audivi non de nihilo dici, mendacem memorem esse oportere. At tibi, Æmiliane, non venit in mentem, priusquam ego Œam venirem, te litteras etiam, uti nuberet, scripsisse ad filium ejus Pontianum, qui tum adultus Romæ agebat? Cedo tu epistolam, vel potius da ipsi : legat sua sibi voce, suisque verbis sese revincat.

(Initium epistolæ Æmiliani.)

Est-ce bien là une lettre de ta main? pourquoi cette pâleur? car tu ne peux même pas rougir. Cette signature est-elle bien la tienne? Lisez plus haut, je vous prie, afin que tous reconnaissent combien sa langue diffère de sa main, et comment elle est plus en contradiction avec lui-même qu'avec moi.

(Suite et fin de la lettre.)

As-tu bien écrit, Émilianus, ce qui vient d'être lu? « Je sais qu'elle veut et doit se marier, mais qui elle choisira, je ne le sais. » Et en effet, tu ne le savais pas; car Pudentilla, connaissant à merveille ta détestable malice, ne te parlait que de son intention sans te faire aucune confidence sur celui qui demandait sa main; et toi, bien convaincu qu'elle finirait par épouser ton frère Clarus, et bercé de ce chimérique espoir, tu engageas son propre fils Pontianus à consentir aussi à ce qu'elle se remariât. Ainsi donc, si elle eût épousé Clarus, homme grossier et vieillard décrépit, tu conviendrais que sans l'intervention d'aucune magie il y avait longtemps qu'elle voulait se marier; et parce qu'elle a choisi un jeune homme (puisque vous appelez ainsi son époux), il faut qu'elle y ait été contrainte, ayant d'ailleurs eu toujours, à ce que tu prétends, le mariage en horreur. Tu ne savais pas, misérable, qu'on possédait une lettre de toi sur cette affaire; tu ne savais pas que tu serais convaincu par ton propre témoi-

Estne hæc tua epistola? quid palluisti? nam erubescere tu quidem non potes. Estne tua ista subscriptio? Recita, quæso clarius, ut omnes intelligant, quantum lingua ejus manu discrepet, quantumque minor illi sit mecum, quam secum, dissensio.

(Reliquum epistolæ.)

Scripsistine hæc, Æmiliane, quæ lecta sunt? « Nubere illam velle et debere, scio; sed, quem eligat, nescio. » Recte tu quidem, nesciebas. Pudentilla enim tibi, cujus infestam malignitatem probe norat, de ipsa re tantum, cæterum de petitore nihil fatebatur. At tu, dum eam putas etiam nunc Claro fratri tuo denupturam, falsa spe inductus, filio quoque ejus Pontiano auctor adsentiendi fuisti. Igitur si Claro nupsisset, homini rusticano et decrepito seni, sponte eam diceres, sine ulla magia, jam olim nupturisse : quoniam juvenem talem, qualem dicitis, elegit, coactam fecisse, ais : cæterum semper nuptias aspernatam. Nescisti, improbe, epistolam tuam de ista re teneri : nescisti, te tuomet

gnage. Comme Pudentilla te connaissait aussi léger et capricieux que menteur et inconstant, elle se garda bien de se dessaisir de cette lettre où tu indiquais tes sentiments d'une manière si positive. Du reste, elle écrivit de son côté à Rome à son fils Pontianus touchant cette affaire, et lui développa longuement les motifs de sa résolution. Sa santé, disait-elle, était compromise; nulle considération ne l'engageait à tarder désormais plus longtemps : pour assurer à ses enfants l'héritage de leur aïeul elle s'était imposé un long veuvage au préjudice de sa propre vie; ses soins avaient augmenté encore leur fortune; grâce au ciel, Pontianus était en âge de se marier, et son frère allait prendre la toge virile; ils ne devaient donc pas trouver mauvais qu'elle mît un terme à son isolement et à ses souffrances. « Vous n'avez d'ailleurs, ajoutait-elle, rien à craindre de ma tendresse et de mes dernières volontés : telle j'étais pour vous durant mon veuvage, telle je serai après m'être remariée. » Je demanderai qu'on lise la copie de cette lettre adressée par elle à son fils.

(Ici, la lettre de Pudentilla à son fils Pontianus.)

Ces pièces me semblent prouver assez clairement au premier venu, que ce ne sont pas mes enchantements qui ont fait abandonner à Pudentilla ce veuvage obstiné, attendu que d'elle-même,

testimonio convictum iri. Quam tamen epistolam Pudentilla, testem et indicem tuæ voluntatis (ut quæ te levem et mutabilem, nec minus mendacem et impudentem sciret), maluit retinere, quam mittere. Cæterum ipsa de ea re Pontiano suo Romam scripsit, etiam causas consilii sui plene allegavit. Dixit illa omnia de valetudine : nihil præterea esse, cur amplius deberet obdurare : hereditatem avitam longa viduitate cum despectu salutis suæ quæsisse : eamdem summa industria auxisse. Jam deûm voluntate, ipsum uxori, fratrem ejus virili togæ idoneos esse. Tandem aliquando se quoque paterentur solitudini suæ et ægritudini subvenire. Cæterum de pietate sua et supremo judicio nihil metuerent : qualis vidua eis fuerit, talem nuptam futuram. Recitari jubebo exemplum epistolæ hujus ad filium missæ.

(Epistola Pudentillæ ad Pontianum F.)

71 Satis puto ex istis posse cuivis liquere, Pudentillam non meis carminibus ab obstinata viduitate compulsam, sed olim sua sponte a nubendo non alienam,

et depuis longtemps, elle n'était pas éloignée d'un nouveau mariage. Peut-être eus-je le don de lui plaire mieux que les autres; mais, lorsqu'il est question d'un choix si important pour une femme, je ne vois pas pourquoi de cette préférence on me ferait un crime plutôt qu'un honneur. De même je ne comprends pas pourquoi Émilianus et Rufinus seraient plus dépités du choix fait par Pudentilla que ne le furent les prétendants, qui ont su se résigner.

D'ailleurs, dans ce choix elle a obéi à son fils plus encore qu'à sa propre inclination; et c'est encore ce qu'Émilianus ne pourra nier. En effet, aussitôt que Pontianus eut reçu la lettre de sa mère, il accourut de Rome sans perdre un instant, dans la crainte que, si Pudentilla avait affaire à un homme avide, elle ne fît tout passer, comme souvent il arrive, dans la maison de son mari. Cette inquiétude ne le tourmentait pas médiocrement. Toutes les espérances de son frère et les siennes reposaient sur la fortune maternelle. Leur aïeul ne leur avait laissé que peu de chose, tandis que leur mère possédait quatre millions de sesterces, sur lesquels elle devait une somme à ses enfants, non en vertu d'un engagement écrit, mais sur une simple promesse de bonne foi, comme la chose devait être. Du reste, Pontianus n'exprimait ces craintes que tout bas, et il n'osait faire une opposition ouverte pour ne pas sembler méfiant.

me fortasse præ cæteris maluisse. Quæ electio tam gravis feminæ cur mihi crimini potius, quam honori, danda sit, non reperio. Nisi tamen miror, quod Æmilianus et Rufinus id judicium mulieris ægre ferant : quum ii, qui Pudentillam in matrimonium petiverunt, æquo animo patiantur me sibi prælatum.

Quod quidem illa ut faceret, filio suo potius, quam animo, obsecuta est. Ita factum nec Æmilianus poterit negare. Nam Pontianus, acceptis litteris matris, confestim Roma advolavit : metuens, ne si quem avarum virum nacta esset, omnia, ut sæpe fit, in mariti domum conferret. Ea sollicitudo non mediocriter animum angebat. Omnes illi fratrique divitiarum spes in facultatibus matris sitæ erant. Avus modicum reliquerat, mater H-S quadragies possidebat. Ex quo sane aliquantam pecuniam nullis tabulis, sed, ut æquum erat, mera fide acceptam, filiis debebat. Hunc ille timorem mussitabat; adversari propalam non audebat, ne videretur diffidere.

Les affaires en étaient là pour les projets de mariage de la mère et pour les inquiétudes du fils, lorsque, me dirigeant vers Alexandrie, le hasard ou ma destinée m'amena dans la ville d'Œa; et si ce n'était par considération pour ma femme, je désirerais presque n'y être jamais venu. C'était pendant l'hiver. La fatigue du voyage m'avait rendu malade, et je passai un temps assez considérable chez d'illustres amis, les Appius (que je nomme ici par amour et par considération pour eux). Là, je reçus la visite de Pontianus; car, peu d'années auparavant, nous nous étions connus à Athènes par l'entremise d'amis communs, et, ensuite, nous avions logé ensemble et vécu dans une étroite intimité. Déférences honorables, sollicitude pour ma santé, manége adroit pour me rendre amoureux, il employa tout, en homme qui comprenait avoir trouvé pour sa mère un mari comme il lui en fallait un, attendu qu'il n'aurait aucune inquiétude à voir entre mes mains toute cette fortune. D'abord, c'est indirectement qu'il sonde mes intentions. Voyant que je suis décidé à faire des voyages et non pas à me marier, il me prie de tarder au moins quelque peu, disant qu'il veut partir avec moi; qu'en raison des bêtes féroces et des chaleurs des Syrtes, il vaut mieux attendre à l'hiver prochain, puisque la maladie m'a empêché de profiter de celui-ci. Il fait plus : à force de prières il obtient des Appius,

Quum in hoc statu res esset inter procationem matris et metum filii, fortene an fato ego advenio, pergens Alexandriam. Dixissem, hercule, quod utinam nunquam evenisset, ni me uxoris meæ respectus prohiberet. Hiems anni erat. Ego ex fatigatione itineris affectus, apud Appios, scitos amicos meos (quos honoris et amoris gratia nomino), aliquam multis diebus decumbo. Eo venit ad me Pontianus : nam fuerat mihi non ita ante multos annos Athenis per quosdam communes amicos conciliatus, et arto postea contubernio intime junctus. Facit omnia circa honorem meum observanter, circa salutem sollicite, circa amorem callide. Quippe etenim videbatur sibi peridoneum maritum matri reperisse, cui bono periculo totam domus fortunam concrederet. Ac primo quidem voluntatem meam verbis inversis periclitabundus, quoniam me viæ cupidum et conversum ab uxoria re videbat, orat saltem paulisper manerem : velle se mecum proficisci : hiemem alteram propter Syrtis æstus et bestias opperiendam, quod illam mihi infirmitas exemisset. Multis etiam precibus ab

mes amis, la permission de me transférer dans la maison de sa mère, qui sera pour moi un séjour plus sain, et d'où je pourrai en outre contempler plus librement la pleine mer, que j'aime tant à voir. A force d'instances, il me fait passer par tout ce qu'il veut. Il me recommande sa mère et son jeune frère, celui qui est ici; je leur donne quelques conseils pour leurs études communes; bref, notre intimité ne fait que s'accroître.

Cependant j'avais recouvré mes forces; et, sur les instances de mes amis, je venais de prononcer une dissertation publique. Une foule nombreuse, réunie pour m'entendre, avait rempli la basilique où j'avais dû parler, et, entre autres marques unanimes d'enthousiasme, on m'avait supplié de me fixer dans la ville et de devenir citoyen d'Œa. La séance levée, Pontianus prend occasion de là pour m'attaquer : cet accord de la voix publique est pour lui un avertissement céleste, dit-il; il a le dessein, si je n'y répugne pas, d'unir à moi sa mère, dont une foule de prétendants se disputent la main, parce que je suis le seul en qui il puisse avoir une entière confiance, une foi absolue. Si je veux me dérober à cette charge parce qu'on me propose, non pas une jeune et belle pupille, mais une femme de médiocre beauté et mère de deux enfants; si de semblables considérations me

amicis meis Appiis aufert, ut ad sese in domum matris suæ transferar, salubriorem mihi habitationem futuram; præterea prospectum maris, qui mihi gratissimus est, liberius me ex ea fruiturum. Hæc omnia, adnixus impenso studio, persuadet : matrem suam suumque fratrem puerum istum mihi commendat : nonnihil a me in communibus studiis adjuvantur. Augetur oppido familiaritas.

Interibi revalesco : dissero aliquid postulantibus amicis publice : omnes, qui aderant, ingenti celebritate basilicam (qui locus auditorii erat) complentes, inter alia pleraque congruentissima voce insigniter acclamant, petentes, ut remanerem, fieremque civis Œensium. Mox auditorio misso, Pontianus eo principio me adortus, consensum publicæ vocis pro divino auspicio interpretatur : aperitque, consilium sibi esse, si ego non nolim, matrem suam, cui plurimi inhient, mecum conjungere : quoniam mihi soli (ait) rerum omnium confidere sese, et credere. Ni id onus recipiam, quoniam non formosa pupilla, sed mediocri facie mater liberorum mihi offeratur; sin hæc reputans, formæ a

déterminent à chercher ailleurs plus de charmes ou plus de richesses, il ne me tiendra ni pour son ami ni pour un vrai philosophe. Je n'en finirais pas si je voulais reproduire ici et mes réponses, et nos combats, et ses nombreuses et pressantes sollicitations. Bref, il ne me quitta que quand il eut triomphé.

Ce n'était pas que je n'eusse parfaitement apprécié Pudentilla depuis plus d'un an que je vivais dans l'intimité de cette famille. J'avais reconnu de combien de vertus elle était dotée, mais ma passion des voyages m'avait jusque-là fait reculer devant les embarras d'un hymen. Bientôt pourtant, je désirai aussi vivement m'unir à Pudentilla que si j'avais pensé à elle de moi-même. Pontianus avait pareillement persuadé sa mère de me préférer à tous les autres, et il brûlait d'une envie indicible de voir cette union se consommer. C'est à peine si nous obtenons de lui quelques jours de délai jusqu'au moment où il se sera lui-même marié le premier, et où son frère aura inauguré sa prise de robe virile. Nous ne voulions nous unir qu'après ces deux cérémonies.

Hélas! pourquoi faut-il que je ne puisse, sans compromettre ma cause, passer sous silence ce qui me reste désormais à dire? Je ne semblerais pas blâmer la légèreté de Pontianus, au repentir

divitiarum gratia me ad aliam conditionem reservarem : neque pro amico, neque pro philosopho facturum. Nimis multa oratio est, si velim memorare, quæ ego contra responderim, quamdiu et quoties inter nos verbigeratum sit, quot et qualibus precibus me aggressus, haud prius omiserit, quam denique impetrarit.

Non quin ego Pudentillam jam anno perpetim adsiduo convictu probe spectassem, et virtutum ejus dotes explorassem : sed utpote peregrinationis cupiens, impedimentum matrimonii aliquantisper recusaveram. Mox tamen talem feminam nihilo segnius volui, quam si ultro appetissem. Persuaserat idem Pontianus matri suæ, ut me aliis omnibus mallet : et quamprimum hoc perficere incredibili studio avebat. Vix ab eo tantulam moram impetramus, dum prius ipse uxorem duceret : frater ejus virilis togæ usum auspicaretur, tunc deinde ut nos conjungeremur.

Utinam hercule possem, quæ deinde dicenda sunt, sine maximo causæ dispendio transgredi! ne Pontiani, cui errorem suum deprecanti simpliciter ignovi,

de qui je pardonnai plus tard si sincèrement. Je dois donc convenir d'un fait qu'on m'a objecté. Aussitôt marié, il abjura cette bonne foi parfaite; ses dispositions changèrent soudain; et autant il avait mis auparavant de zèle à hâter notre mariage, autant il mit d'opiniâtreté à multiplier les obstacles. Enfin, plutôt que de le voir se consommer, il se montra disposé à tout souffrir, à tout faire. Un changement aussi scandaleux, une telle animosité contre sa mère, était-ce à lui qu'il fallait en reporter la faute? Non; c'était à son beau-père, à cet Herennius Rufinus, ici présent, qui n'a pas son pareil dans le monde entier en bassesse, en fourberie, en dépravation; et je me vois obligé de faire en quelques lignes, et dans les termes les plus modérés qu'il me sera possible, le portrait de cet homme, parce que si je gardais un silence absolu sur son compte, ce ne serait pas le dédommager de toute la peine et des fatigues incroyables qu'il s'est données pour monter contre moi cette accusation.

C'est lui, en effet, qui a excité cet enfant, qui a conseillé l'accusation, payé les avocats, soudoyé les témoins. Il est la fournaise où se chauffe toute cette calomnie; il est le fouet, il est la torche d'Émilianus, et il se glorifie à outrance, auprès de qui veut l'entendre, d'avoir organisé contre moi toutes ces machinations. Et, par le fait, il y a là pour lui de quoi s'applaudir : nul ne

videar nunc levitatem exprobrare. Confiteor enim, quod mihi objectum est, eum, postquam uxorem duxerit, a conspecta fide descivisse, ac derepente animi mutatum, quod antea nimio studio festinarat, pari pertinacia prohibitum isse : denique matrimonium nostrum ne coalesceret, quidvis pati, quidvis facere paratum fuisse. Quamquam omnis illa tum animi fœda mutatio, et suscepta contra matrem simultas, non ipsi vitio vortenda sit, sed socero ejus eccilli Herennio Rufino : qui unum neminem in terris viliorem se, aut improbiorem, aut inquinatiorem reliquit. Perpaucis hominem, quam modestissime potero, necessario demonstrabo : ne si omnino de eo reticuero, operam perdiderit, quod negotium istud mihi ex summis viribus conflavit.

Hic enim est pueruli hujus instigator, hic accusationis auctor, hic advocatorum conductor, hic testium coemtor, hic totius calumniæ fornacula, hic Æmiliani hujus fax et flagellum; idque apud omnes intemperantissime gloriatur, me suo machinatu reum postulatum. Et sane habet in istis, quod sibi plaudat. Est

rachète mieux des procès, n'invente mieux des mensonges, ne bâtit mieux des contes, n'est plus fécond en expédients maudits. L'âme de cet homme est une espèce de sentine, d'égout, de cloaque, où croupissent toutes sortes de passions et de débauches. Il était à peine né, qu'il était connu au loin pour mille genres d'infamies. Jadis, dans son enfance, avant que la perte de ses cheveux l'eût défiguré, il se prêtait avec une complaisance infâme à tous les désirs de ses amants; plus tard, étant jeune homme, il figura dans des pantomimes; sa danse était celle d'un homme qui n'a ni os ni nerfs, mais elle était flasque, sans goût et sans grâce; car on prétend qu'il n'eut rien de l'histrion, si ce n'est l'impudicité. A l'âge même où le voici (les dieux le confondent, le misérable qui m'oblige à ménager les oreilles par des préambules oratoires!) sa maison n'est qu'un bouge infâme: tous ses esclaves sont corrompus; lui, il fait le métier d'entremetteur, sa femme est une prostituée, ses fils lui ressemblent. Là, jour et nuit, les jeunes gens se donnent de joyeux rendez-vous; ce sont des portes enfoncées à coups de pied, des chansons aux fenêtres, des buveurs qui font tapage, des lits dressés pour l'adultère; car tout le monde peut y entrer hardiment, à charge toutefois de payer une redevance au mari, lequel exploite avec bénéfice le déshonneur de sa couche. Autrefois c'était sa per-

enim omnium litium depector, omnium falsorum commentator, omnium simulationum architectus, omnium malorum seminarium : nec non idem libidinum ganearumque locus, lustrum, lupanar : jam inde ab ineunte ævo cunctis probris palam notus : olim in pueritia, priusquam isto calvitio deformaretur, emasculatoribus suis ad omnia infanda morigerus; mox in juventute saltandis fabulis exossis plane et enervis, sed, ut audio, indocta et rudi mollitia. Negatur enim quidquam histrionis habuisse, præter impudicitiam. In hac etiam ætate, qua nunc est, — qui istum di perduint, — multus honos auribus præfandus est, — domus ejus tota lenonia, tota familia contaminata, ipse propudiosus, uxor lupa, filii similes prorsus : diebus ac noctibus ludibrio juventutis, janua calcibus propulsata, fenestræ canticis circumstrepitæ, triclinium comissatoribus inquietum, cubiculum adulteris pervium; neque enim ulli ad introeundum metus est, nisi qui pretium marito non attulit. Ita ei lecti sui contumelia vectigalis est. Olim solens suo, nunc conjugis corpore vulgo meret. Cum ipso

sonne, maintenant c'est celle de sa femme qu'il livre. Le plus souvent c'est avec lui-même, oui, avec lui-même, je ne mens pas, qu'on s'arrange pour tant de nuits de Madame. Il y a longtemps que l'on connaît comment elle et lui se partagent les rôles : si vous avez largement payé la femme, personne ne vous a vu, vous sortez quand bon vous semble; si vous venez la bourse trop plate, à un signal donné l'on vous empoigne en criant à l'adultère, et, comme dans les écoles, vous ne pouvez partir qu'après avoir fait un corps d'écriture.

Au fait, quelle autre ressource aurait ce malheureux? Il a dévoré l'assez jolie fortune que lui avaient pourtant tout à coup fait trouver les escroqueries de son père. Celui-ci, ayant de gros intérêts à servir à ses nombreux créanciers, tint plus à leur argent qu'à son honneur. Comme de toutes parts on le poursuivait pour qu'il acquittât ses engagements, et comme il ne pouvait faire un pas dans la rue sans être arrêté par tout le monde ainsi que les aliénés : « Paix! dit-il à la fin, je ne puis m'acquitter; je vous abandonne mes anneaux d'or, les insignes de mon rang; çà, mes créanciers, transigeons. » Cependant le rusé matois avait fait passer sur la tête de sa femme la plus grande partie de ses biens; et, réduit à l'indigence, à la nudité, il se couvrait du manteau de son infamie. C'est ainsi qu'il laissa à ce Rufinus, sans mentir, trois millions de sesterces à dévorer. Car

plerique, nec mentior, cum ipso, inquam, de uxoris noctibus paciscuntur. Hinc jam illa inter virum et uxorem nota collusio. Qui amplam stipem mulieri detulerunt, nemo eos observat, suo arbitratu discedunt. Qui inaniores venere, signo dato pro adulteris deprehenduntur : et quasi ad discendum venerint, non prius abeunt, quam aliquid scripserint.

Quid enim faciat homo miser, ampliuscula fortuna devolutus, quam tamen fraude patris ex inopinato invenerat? Pater ejus plurimis creditoribus defœneratus, maluit pecuniam, quam pudorem. Nam quum undique versum tabulis flagitaretur, et quasi insanus ab omnibus obviis teneretur, Pax, inquit : negat posse dissolvere : annulos aureos et omnia insignia dignitatis abjicit : cum creditoribus depaciscitur. Pleraque tamen rei familiaris in nomen uxoris callidissima fraude confert : ipse egens, nudus, sed ignominia sua tectus, reliquit Rufino huic, non mentior, II-S tricies devorandum. Tantum enim ad eum de

de sa mère il lui était revenu tout ce bien-là parfaitement clair, sans compter ce que l'industrie de sa femme lui rapportait journellement. Et pourtant, au bout de peu d'années, ce glouton eut tout dévoré, tout dilapidé en débauches de tout genre; c'était à faire croire qu'il avait peur de devoir quelque chose aux escroqueries de son père : homme plein de justice et de moralité, il voulait que ce qui avait été mal acquis se dissipât de même. Ainsi, d'une fortune abondante il ne lui reste plus rien, qu'un misérable esprit d'intrigue et une insatiable voracité; et, d'autre part, sa femme, qui se fait vieille et qui est usée, a dû renoncer enfin à son scandaleux commerce.

Il n'avait plus de ressource que dans sa fille. Sur les conseils de sa mère il l'offrit, mais en vain, aux jeunes gens les plus riches, et il la confia même, à l'essai, à quelques prétendants. Avec des débuts pareils, si elle ne fût pas tombée sur un amoureux aussi accommodant que Pontianus, il est probable que, veuve avant d'être mariée, elle serait encore aujourd'hui chez ses parents. Pontianus, au mépris de toutes nos représentations, lui souscrit une promesse de mariage : formule bien illusoire dans l'espèce, car il savait parfaitement que la donzelle, avant qu'il l'épousât, avait été abandonnée par un jeune homme de grande maison à qui elle avait été fiancée et qui l'avait laissée là quand il s'était

bonis matris liberùm venit, præter quod ei uxor sua quotidianis dotibus quæsivit. Quæ tamen omnia in paucis annis ita hic degulator studiose in ventrem condidit, et omnimodis collurcinationibus dilapidavit, ut crederes metuere, ne quid habere ex fraude paterna diceretur. Homo justus et morum dedit operam, quod male partum erat, ut male periret; nec quidquam ei relictum est ex largiore fortuna, præter ambitionem miseram, et profundam gulam. Cæterum uxor jam propemodum vetula et effœta, nunc demum contumeliis abnuit.

Filia autem per adolescentulos ditiores, invitamento matris suæ, nequidquam circumlata, quibusdam etiam procis ad experiendum permissa, nisi in facilitatem Pontiani incidisset, fortasse an adhuc vidua, antequam nupta, domi sedisset. Pontianus ei, multum quidem dehortantibus nobis, nuptiarum titulum falsum et imaginarium donavit : non nescius, eam, paulo ante quam duceret, a quodam honestissimo juvene, cui prius pacta fuerat, post satietatem derelictam. Venit

dégoûté d'elle. Mais enfin il l'épouse, et la voilà qui s'installe chez lui tranquillement et en femme décidée. Qu'as-tu, malheureuse, fait de ta pudeur? Ta fleur est fanée, ton voile est flétri; redevenue fille après avoir été récemment répudiée, tu apportes le nom de vierge sans en avoir la pureté! Elle arriva dans une litière à huit porteurs. Tous ceux qui étaient présents se la rappelleront : avec quelle impudence elle regardait à la ronde les jeunes gens! Avec quelle immodestie elle provoquait l'attention! Comme on reconnaissait bien l'école de la mère dans le fard du visage de la fille, dans le vermillon de ses joues, dans le jeu agaçant de ses prunelles!

La veille précisément, un créancier avait fait main basse sur les trois quarts de sa dot, qui, du reste, était hors de proportion avec la ruine de cette famille et le nombre des enfants. Mais Rufinus, aussi peu fourni d'argent que de riches espérances, et dont l'avidité égalait la gueuserie, se voyait déjà bien gratuitement maître de la fortune de Pudentilla. Il songe d'abord à m'écarter, afin d'exploiter et la faiblesse de Pontianus et l'isolement de Pudentilla. Ensuite, il reproche à son gendre de m'avoir promis sa mère; il l'engage à sortir au plus tôt de ce qu'il appelle ce mauvais pas, à veiller lui-même sur la fortune de sa mère plutôt que de la transmettre sans garantie à un étranger. Le vieux roué

igitur ad eum nova nupta, secura et intrepida, pudore dispoliato, flore exoleto, flammeo obsoleto, virgo rursum post recens repudium, nomen potius afferens puellæ, quam integritatem. Vectabatur octophoro. Vidistis profecto, qui affuistis, quam improba juvenum circumspectatrix, quam immodica sui ostentatrix. Quis non disciplinam matris agnovit, quum in puella videret immedicatum os, et purpurissatas genas, et illices oculos?

Dos erat a creditore omnis ad teruncium pridie sumta, et quidem grandior, quam domus exhausta et plena liberis postulabat. Sed enim iste, ut est rei modicus, spei immodicus, pari avaritia et egestate, totum Pudentillæ quadragies præsumtione cassa devorarat; eoque me amoliendum ratus, quo facilius Pontiani facilitatem, Pudentillæ solitudinem circumveniret; infit generum suum objurgare, quod matrem suam mihi desponderat; suadet, quamprimum ex tanto periculo, dum licet, pedem referat; res matris ipse potius habeat, quam homini extrario sciens transmittat; ni ita faciat, injicit scrupulum amanti adolescentulo,

donne l'alarme au jeune amoureux, et menace, en cas de refus, d'emmener sa fille. Bref, ce jeune homme sans expérience, et qui était tout entier sous l'empire des charmes de sa nouvelle épousée, en passe par tout ce que l'on veut. Il va trouver sa mère, et répète la leçon que lui a faite Rufinus. Mais c'est en vain qu'il cherche à ébranler les résolutions de Pudentilla, qui, en femme grave, lui fait voir au contraire sa légèreté et son inconstance. Il revient mécontent chez le beau-père; il lui raconte que sa mère, dont l'humeur est pourtant très-douce et très-égale, s'est mise en colère en entendant sa proposition, et qu'elle n'en persiste qu'avec plus d'opiniâtreté dans ses projets de mariage : « Je n'ignore pas, m'a-t-elle dit, que vous avez cédé aux instigations de Rufinus; mais c'est une raison de plus pour que je me donne l'appui d'un époux contre son infâme avarice. » Ces paroles qu'on lui rapporte enflamment de rage ce complaisant de sa femme. Il entre dans une telle fureur, qu'en présence même du fils, il vomit sur la plus chaste et la plus pudique des mères des injures dignes du bouge qu'il habite, nous traitant, elle de débauchée, et moi de magicien, d'empoisonneur. Cent personnes, et je pourrai vous les nommer si vous le voulez, Maximus, l'ont de plus entendu crier à tue-tête que je ne périrais que de sa main. En vérité, j'ai peine à maîtriser moi-même ma colère, et l'excès de mon indignation est prêt à déborder. Toi,

veterator : minatur, se filiam abducturum. Quid multis? juvenem simplicem, præterea novæ nuptæ illecebris offrenatum, suo arbitratu de via deflectit. It ille ad matrem, verborum Rufini gerulus. Sed nequidquam tentata ejus gravitate, ultro ipse levitatis et inconstantiæ increpitus, reportat ad socerum haud mollia : Matri suæ, præter ingenium placidissimum et immobile, iram quoque sua expostulatione accessisse, non mediocre pertinaciæ adjumentum. Respondisse eam denique, non clam se esse, Rufini exhortatione secum expostulari; eo vel magis sibi auxilium mariti adversum ejus desperatam avaritiam comparandum. Hisce auditis exacerbatus aquariolus iste uxoris suæ, ita ira extumuit, ita exarsit furore, ut in feminam sanctissimam et pudicissimam, præsente filio ejus, digna cubiculo suo diceret : amatricem eam, me magum et veneficum clamitaret, multis audientibus : quos, si voles, nominabo; se mihi sua manu mortem allaturum. Vix hercule possum iræ moderari. Ingens indignatio animo

créature efféminée, toi, menacer un homme de lui donner la mort! Avec quelle main, s'il te plaît? Celle de Philomèle, de Médée, de Clytemnestre? Mais quand tu danses ces rôles, telle est ta lâcheté, ta frayeur, que tu danses même sans l'inoffensif poignard de théâtre!

Mais ne nous laissons pas entraîner plus loin par cette digression. Pudentilla, gémissant de voir contre toute attente son fils si fâcheusement égaré, lui écrit de la campagne où elle était partie : elle lui adresse en forme de reproche cette fameuse lettre dans laquelle, à les entendre, elle avouait que mes enchantements avaient allumé son amour et égaré sa raison. Or, devant le greffier du tribunal, et devant Émilianus qui en faisait autant de son côté, nous avons pris avant-hier, par votre ordre, Maximus, une copie homologuée de cette lettre; et l'on y trouve à chaque ligne le démenti de ce qu'ils ont avancé contre moi. Mais supposons que Pudentilla m'y traite positivement de magicien; ne conçoit-on pas bien que, pour s'excuser auprès de son fils, elle ait pu prétexter mon ascendant plutôt que sa passion? Phèdre est-elle la seule qui ait écrit un billet mensonger pour servir son amour? n'est-ce pas un artifice habituel à toutes les femmes, d'aimer mieux paraître violentées quand elles ont conçu un désir de ce genre? Supposons même qu'elle m'ait cru de bonne

oboritur. Tune, effeminatissime, tua manu cuiquam viro mortem minitaris? At qua tandem manu? Philomelæ? an Medeæ? an Clytemnestræ? quas tamen quum saltas, tanta mollitia animi, tanta formido ferri est, sine cludine saltas.

Sed ne longius ab ordine digrediar, Pudentilla, postquam filium videt præter opinionem, contra suam esse sententiam depravatum, rus profecta, scripsit ad eum, objurgandi gratia, illas famosissimas litteras, quibus, ut isti aiebant, confessa est, sese mea magia in amorem inductam dementire. Quas tamen litteras, tabulario publico præsente, et contrascribente Æmiliano, nudiustertius tuo jussu, Maxime, testato descripsimus; in quibus omnia contra prædicationem istorum pro me reperiuntur. Quamquam etsi destrictius magum me dixisset, posset videri excusabunda se filio, vim meam, quam voluntatem suam, causari maluisse. An sola Phædra falsum epistolium de amore commenta est? An non omnibus mulieribus hæc ars usitata est, ut, quum aliquid ejusmodi

foi un magicien; est-ce donc à dire que je serai un magicien parce que Pudentilla l'aura écrit? Vous, qui multipliez les argument, les témoins, les paroles, vous ne pouvez pas venir à bout de me convaincre de magie, et elle, d'un seul mot, y réussirait! Un acte d'accusation est en définitive plus grave qu'une lettre particulière : c'est par mes actes, et non par les paroles d'un autre qu'il faut le justifier. Car enfin bien des hommes, à ce compte, seront traînés en jugement comme coupables de maléfices, si l'on regarde comme concluant tel ou tel passage d'une lettre écrite dans un moment d'amour ou de haine. Pudentilla écrit que vous êtes magicien, donc vous l'êtes. Quoi! si elle eût écrit que je suis consul, je serais consul! si elle eût écrit que je suis peintre, médecin; si elle eût écrit enfin que je suis innocent; le croiriez vous parce qu'elle l'aurait dit? Non, sans aucun doute. Or, il est souverainement injuste d'accepter pour le mal un témoignage que l'on récuserait pour la justification; et si une lettre peut perdre un homme, elle doit aussi pouvoir le sauver. — Mais elle était extrêmement agitée; elle était folle de vous. — Je l'accorde pour un moment. Est-ce à dire que tous les hommes aimés par des femmes seront magiciens parce que ces femmes l'auront écrit? D'ailleurs à cette époque Pudentilla ne m'aimait pas, puis-

velle cœperunt, malint coactæ videri? Quod si animo etiam ita putavit, me magum esse, idcircone magus habear, quia hoc scripsit Pudentilla? Vos tot argumentis, tot testibus, tanta oratione, magum me non probatis : illa uno verbo probaret? Et quanto tandem gravius habendum est, quod in judicio subscribitur, quam quod in epistola scribitur? Quin tu me meismet factis, non alienis verbis, revincis? Cæterum eadem via multi rei cujusvis maleficii postulabuntur, si ratum futurum est, quod quisque in epistola sua vel amore, vel odio cujuspiam, scripserit. Magum te scripsit Pudentilla, igitur magus es. Quid, si consulem me scripsisset, consul essem? Quid enim si pictorem, si medicum? quid denique si innocentem? num aliquid horum putares, idcirco quod illa dixisset? Nihil scilicet. Atqui perinjurium est, ei fidem in pejoribus habere, cui in melioribus non haberes : posse litteras ejus ad perniciem, non posse ad salutem. Sed inquieti animi fuit : efflictim te amabat. Concedo interim. Num tamen omnes, qui amantur, magi sunt, si hoc forte qui amat scripserit? Cedo nunc, quod Pudentilla me in eo tempore non amabat; siquidem id

qu'elle envoyait une lettre qui devait évidemment me faire du tort. En résumé, que prétends-tu? était-elle folle ou dans son bon sens lorsqu'elle écrivait cette lettre? Si elle était dans son bon sens, elle n'avait donc rien éprouvé de l'influence de la magie; si elle était folle, elle n'a pas su ce qu'elle écrivait, et elle ne mérite aucune confiance. Il y a plus : si elle eût été folle, elle eût ignoré qu'elle l'était; car comme c'est un trait de démence d'annoncer qu'on taira une chose et en même temps de la dire, de manière à se donner un démenti par le fait même, à plus forte raison est-il absurde de supposer qu'une personne dise : « Je suis folle, » ce qui n'est pas vrai, du moment qu'elle le dit en connaissance de cause. C'est avoir son bon sens que de reconnaître la folie, attendu que la folie ne peut pas plus se sentir elle-même que la cécité ne peut se voir. Ainsi Pudentilla avait sa raison, par cela seul qu'elle croyait en avoir perdu l'usage. Je pourrais développer plus longuement cette thèse; mais coupons court à cette dialectique.

Je préfère lire la lettre même : Pudentilla y tient hautement un tout autre langage, et il semble qu'elle l'ait véritablement composée et écrite pour le procès. Prenez, vous, et lisez jusqu'à ce que je vous interrompe.

(Le greffier lit la lettre de Pudentilla.)

foras scripsit, quod palam erat mihi obfuturum. Postremo quid vis, sanam an insanam fuisse, dum scriberet? Sanam dices? nihil ergo erat magicis artibus passa. Insanam respondebis? nesciit ergo, quid scripserit, eoque ei fides non habenda est. Immo etiam si fuisset insana, insanam se esse nescisset. Nam ut absurde facit, qui tacere se dicit, quod ibidem dicendo tacere sese, non tacet, et ipsa professione, quod profitetur, infirmat : ita vel magis hoc repugnat, « Ego insanio; » quod verum non est, nisi sciens dicit. Porro sanus est, qui scit, quid sit insania. Quippe insania scire se non potest, non magis quam cæcitas se videre. Igitur Pudentilla compos mentis fuit, si compotem mentis se non putabat. Possum, si velim, pluribus; sed mitto dialectica.

Ipsas litteras longe aliud clamantis, et quasi dedita opera ad judicium istud præparatas et accommodatas, recitabo. Accipe tu, et lege usque dum ego interloquar.

(Littera Pudentillæ.)

Suspendez un instant, pour ce qui reste à lire. C'est ici qu'il commence à y avoir divergence. En effet, jusqu'à cet endroit, Maximus, si j'ai bien remarqué, Pudentilla n'a prononcé nulle part le mot de magie. Elle a suivi l'ordre dans lequel je procédais tout à l'heure : elle a parlé de son long veuvage, du remède réclamé par sa santé, de son désir de se marier, de mon mérite que lui avait fait connaître Pontianus, des instances de ce dernier pour qu'elle préférât ma main : voilà, dis-je, ce qu'on a lu. Reste la fin de la missive, qui est pareillement rédigée en ma faveur, et que pourtant on retourne contre moi. Elle avait été écrite précisément pour me justifier du crime de magie, et grâce à l'incomparable habileté de Rufinus elle change de destination, et doit servir à confirmer l'opinion malveillante de quelques habitants d'Œa qui me tiennent pour magicien. Dans vos conversations, Maximus, dans vos lectures, par votre propre expérience, vous avez beaucoup appris; mais pourtant vous conviendrez que jamais vous n'avez vu ruse aussi traîtreusement ourdie, perversité aussi étonnamment conduite. Jamais les Palamède, les Sisyphe, les Eurybate, les Phrynondas auraient-ils mieux inventé? Oui, tous ces personnages que je viens de nommer, et tous ceux qui ont pu se faire un nom par leur habileté en fait de ruse, ne sont que des lourdauds et des im-

Sustine paulisper, quæ sequuntur : nam ad deverticulum rei ventum est. Adhuc enim, Maxime, quantum equidem animadverti, nusquam mulier magiam nominavit : sed ordinem repetivit eumdem, quem ego paulo prius, de longa viduitate, de remedio valetudinis, de voluntate nubendi, de meis laudibus, quas ex Pontiano cognoverat, de suasu ipsius, ut mihi potissimum nuberet. Hæc usque adhuc lecta sunt. Superest ea pars epistolæ, quæ similiter pro me scripta, in memetipsum vertit cornua; ad expellendum a me crimen magiæ sedulo dimissa, memorabili laude Rufini, vicem mutavit, et ultro contrariam mihi opinionem quorumdam Œensium, quasi mago, quæsivit. Multa fando, Maxime, audisti, etiam plura legendo didicisti, non pauca experiendo comperisti : sed enim versutiam tam insidiosam, tam admirabili scelere conflatam, negabis te unquam cognovisse. Quis Palamedes, quis Sisyphus, quis denique Eurybates aut Phrynondas talem excogitasset? Omnes isti, quos nominavi, et si qui præterea fuerunt dolo memorandi, si cum

béciles, comparés à ce seul Rufinus : c'est la fausseté en personne.

Admirable fourberie ! subtilité digne de la prison et du supplice ! Comment croire qu'un écrit où je suis justifié ait pu devenir, sans qu'on y changeât un seul mot, une pièce qui m'accuse ? Certes, c'est à n'y pas croire. Mais je veux montrer comment on a réalisé cette invraisemblance. La mère blâmait son fils de ce qu'après m'avoir présenté à elle comme un prétendant aussi recommandable qu'il l'avait fait, tout à coup, pour abonder dans le sens de Rufinus, il me traitait de magicien. Voici en quels termes était conçu le passage : « Apulée est un magicien, et j'ai été par lui ensorcelée. Eh bien, oui, je l'aime ; venez donc à moi, pendant que je conserve encore ma raison. » Or, Rufinus a isolé cette phrase, l'a séparée du reste de la lettre, et il l'a colportée comme un aveu de Pudentilla, la montrant à qui voulait la voir, en même temps qu'il promenait dans le forum Pontianus tout en larmes. Il faisait lire la lettre de la mère précisément à cet endroit. Tout ce qui était écrit au-dessus et plus bas, il le cachait, sous prétexte que c'étaient des turpitudes à ne pas montrer, et qu'il suffisait que l'on connût l'aveu de Pudentilla par rapport à mes maléfices. Que voulez-vous ? tout le monde trouva la chose vraisemblable : ces mêmes lignes qui avaient été écrites dans le dessein de me justifier, devinrent ma condamnation aux yeux des

hac una Rufini fallacia contendantur, macci prorsus et buccones videbuntur.

O mirum commentum ! o subtilitas digna carcere et robore ! Quis credat effici potuisse, ut quæ defensio fuerat, eadem, manentibus eisdem litteris, in accusationem transverteretur ? Est hercule incredibile. Sed hoc incredibile qui sit factum, probabo. Objurgatio erat matris ad filium, quod me talem virum, qualem sibi prædicasset, nunc de Rufini sententia magum dictitaret. Verba ipsa ad hunc modum se habebant : Ἀπουλήϊος μάγος, καὶ ἐγὼ ὑπ' αὐτοῦ μεμάγευμαι· ναὶ ἐρῶ· ἔλθετε νῦν πρὸς ἐμέ, ἕως ἔτι σωφρονῶ. Hæc ipsa verba Rufinus, sola excerpta, et ab ordine suo sejugata, quasi confessionem mulieris circumferens, et Pontianum flentem per forum ductans, vulgo ostendebat. Ipsas mulieris litteras illatenus, qua dixi, legendas præbebat : cætera supra et infra scripta occultabat ; turpiora esse, quam ut ostenderentur, dictitabat ; satis esse, confessionem mulieris de magia cognosci. Quid quæris ? verisimile omnibus visum. Quæ purgandi mei gratia scripta erant, eadem mihi immanem invidiam apud imperitos concivere.

personnes crédules. Ce misérable se démenait d'ailleurs et vociférait en plein forum ; à chaque instant il ouvrait sa lettre en réclamant justice : « Apulée est un magicien, criait-il ; voici l'aveu de sa malheureuse victime. Que vous faut-il de plus ? » Personne ne se portait pour moi, personne ne s'avisait de lui répondre : « Donne la lettre entière, je te prie : permets que je voie tout, que je la lise d'un bout à l'autre. Bien souvent une imputation n'est calomnieuse que parce qu'on la produit isolément. Il n'y a pas de discours qui ne puisse être incriminé, si l'enchaînement en est détruit, si l'on en tronque le début, si l'on en supprime à plaisir telles ou telles phrases, si le passage ainsi dénaturé est lu avec l'accent de la conviction plutôt encore qu'avec celui du reproche. »

Je ne saurais mieux démontrer avec quelle exactitude ces distinctions, et d'autres du même genre auraient pu être alléguées alors, qu'en reprenant de plus haut la lettre. Vérifie, Émilianus, si tu as bien exactement transcrit les mots dans ta copie homologuée. « Je voulais, pour les raisons que j'ai dites, prendre un mari ; c'est toi qui m'as engagée à choisir celui-ci de préférence à tout autre : tu ne parlais de lui qu'avec admiration ; tu n'aspirais qu'à le faire entrer par mon intermédiaire dans notre famille. Mais, depuis que des gens pervers et malintentionnés vous ont tourné la tête,

Turbabat impurus hic, in medio foro bacchabundus : epistolam sæpe aperiens proquiritabat : Apuleius magus : dicit ipsa, quæ sentit et patitur ; quid vultis amplius ? Nemo erat, qui pro me ferret, ac sic responderet : Totam sodes epistolam cedo : sine, omnia inspiciam, principio ad finem perlegam. Multa sunt, quæ sola prolata calumniæ possint videri obnoxia. Cujavis oratio insimulari potest, si ea, quæ ex prioribus nexa sunt, principio sui defraudentur : si quædam ex ordine scriptorum ad libidinem supprimantur : si, quæ simulationis causa dicta sunt, adseverantis pronunciatione, quam exprobrantis legantur.

Hæc, et id genus ea, quam merito tunc dici potuerint, ipse ordo epistolæ ostendat. At tu, Æmiliane, recognosce, an et hæc mecum testato descripseris : Βουλομένην γάρ με δι' ἃς εἶπον αἰτίας γαμηθῆναι, αὐτὸς τοῦτον ἔπεισας ἀντὶ πάντων αἱρεῖσθαι, θαυμάζων τὸν ἄνδρα, καὶ σπουδάζων αὐτὸν οἰκεῖον ἡμῖν δι' ἐμοῦ ποιῆσαι· νῦν δὲ ὡς κατήγοροι ὑμᾶς κακοήθεις τε ἀναπείθουσιν, αἰφνίδιον ἐγένετο Ἀπουλήϊος μάγος,

voilà que tout à coup Apulée est devenu magicien, et que j'ai été par lui ensorcelée. Eh bien, oui, je l'aime; venez donc à moi, pendant que je conserve encore ma raison.» En vérité, Maximus, si les lettres qu'on nomme des voyelles allaient d'elles-mêmes se combiner pour former des voix, si les mots volaient, comme disent les poëtes, pensez-vous que quand Rufinus morcelait ainsi de mauvaise foi cette épître, n'en lisant qu'un seul passage et en omettant le plus grand nombre qui m'étaient favorables, pensez-vous que les autres lettres n'auraient pas crié qu'on les retenait criminellement? les mots supprimés ne se seraient-ils pas échappés à tire d'aile des mains de Rufinus? n'eussent-ils pas jeté le désordre dans le forum? n'auraient-ils pas dit : « Nous aussi, nous avions été envoyés par Pudentilla pour compléter sa pensée. Cet homme est un traître et un faussaire, qui veut accréditer un mensonge par un témoignage altéré : ne le croyez pas; fiez-vous plutôt à nous. Apulée n'a pas été accusé de magie par Pudentilla; au contraire, elle l'a sur ce point justifié contre Rufinus »? Bien que les voyelles et les mots n'aient pas tenu alors un pareil langage, néanmoins, à l'instant où ils peuvent m'être le plus utiles, vous voyez quelle lumière éclatante ils jettent sur cette correspondance. Oui, Rufinus, tes artifices sont déjoués, tes intrigues, démasquées, tes calomnies, découvertes; la vérité, jusqu'ici méconnue, se produit en ce jour et se dégage en quelque sorte du fond de cet abime de calomnies. Vous m'opposiez, en

καὶ ἐγὼ μεμάγευμαι ὑπ' αὐτοῦ· ναὶ ἐρῶ, καὶ ἔλθετε νῦν πρὸς ἐμὲ, ἕως ἔτι σωφρονῶ. Oro te, Maxime, si litteræ, ita ut partim vocales dicuntur, etiam propriam vocem usurparent; si verba, ita ut poetæ aiunt, pinnis apta vulgo volarent : nonne quum primum epistolam istam Rufinus mala fide excerperet, pauca legeret, multa et meliora sciens reticeret; nonne tunc cæteræ litteræ sceleste se detineri proclamassent? verba suppressa de Rufini manibus foras evolassent? totum forum tumultu complessent? se quoque a Pudentilla missas, sibi etiam quæ dicerent mandata? improbo ac nefario homini per alienas litteras falsum facere tentanti ne auscultarent, sibi potius audirent : Apuleium magiæ non accusatum a Pudentilla, sed accusante Rufino absolutum? Quæ omnia etsi tum dicta non sunt, tamen nunc, quum magis prosunt, luce illustrius apparent. Patent artes tuæ, Rufine, fraudes hiant, detectum mendacium est. Veritas olim interversa,

défi, la lettre de Pudentilla; or cette lettre me donne la victoire; car si vous voulez aborder le passage qui la finit, ce ne sera pas moi qui m'en plaindrai. Dites, dites comment termine sa lettre cette femme que j'ai ensorcelée, que j'ai rendue furieuse et folle par amour : « Non, je ne suis point ensorcelée : j'aime, et c'est mon destin qui l'a voulu. » En faut-il encore davantage? Pudentilla vous désavoue; elle défend d'une manière victorieuse sa propre raison contre vos calomnies. Les motifs raisonnables ou forcés de son mariage, elle les attribue au destin; et le destin est bien éloigné de la magie, ou plutôt il la supprime entièrement. En effet, quelle puissance reste-t-il aux enchantements et aux maléfices, si la destinée de chaque mortel est un torrent impétueux qu'on ne peut pas plus arrêter que lancer? Ainsi, par cette phrase, Pudentilla reconnaît non-seulement que je ne suis pas magicien, mais encore que la magie n'existe pas.

C'est un bonheur, que Pontianus ait gardé entière la lettre de sa mère; c'est un bonheur, que vous ayez été emportés par votre précipitation à provoquer ce procès, puisque vous ne vous êtes pas laissé le temps de rien altérer dans cette pièce. C'est à vous, Maximus, qu'en est dû le bienfait : dès l'origine votre sagesse avait compris leurs infâmes manœuvres; et pour qu'ils n'eussent pas le temps de les affermir, vous en avez accéléré l'ex

nunc se effert, et velut alto barathro calumniæ se emergit. Ad litteras Pudentillæ provocastis : litteris vinco; quarum si vultis extremam quoque clausulam audire, non invidebo. Dic tu, quibus verbis epistolam finierit mulier obcantata, vecors, amens, amans : Ἐγὼ οὔτε μεμάγευμαι· ὅτι δ' ἐρῶ, αἰτία ἡ εἱμαρμένη ἐμοί. Etiamne amplius? Reclamat vobis Pudentilla, et sanitatem suam a vestris calumniis quodam præconio vindicat. Nubendi autem seu rationem, seu necessitatem, fato adscribit, a quo multum magia remota est, vel potius omnino sublata. Quæ enim relinquitur vis cantaminibus et veneficiis, si fatum rei cujusque, veluti violentissimus torrens, neque retineri potest, neque impelli? Igitur hac sententia sua Pudentilla non modo me magum, sed omnino esse magiam negavit.

Bene, quod integras epistolas matris Pontianus ex more adservavit : bene, quod vos festinatio judicii antevortit, ne quid in istis litteris ex otio novaretis. Tuum hoc, Maxime, tuæque providentiæ beneficium est, quod a principio

plosion : en ne leur accordant aucun délai, vous les avez ruinées.

Supposons maintenant que cette mère eût fait par lettre à son fils l'aveu secret de son amour, comme il arrive souvent. Y avait-il justice, Rufinus, (je ne parle pas de piété filiale), y avait-il seulement humanité à publier cette lettre? était-ce à un fils surtout de la proclamer si hautement? Mais je suis bien mal appris de vouloir que tu ménages la pudeur des autres, quand tu as perdu la tienne. Pourquoi d'ailleurs me plaindre du passé, lorsque le présent n'est pas moins amer? Faut-il que ce malheureux enfant ait été par vous dépravé à tel point, qu'ayant à sa disposition ce qu'il croit être une épître amoureuse de sa mère, il vienne la lire tout haut devant le tribunal du proconsul, devant un magistrat irréprochable comme l'est Claudius Maximus, devant ces statues de l'empereur Pius! Est-ce là qu'un fils doit reprocher à sa mère de honteux débordements et lui faire un crime d'aimer? quel caractère assez doux ne s'en aigrirait? Oses-tu bien, toi la dernière des créatures, interroger ici les sentiments secrets de ta mère, observer ses regards, compter ses soupirs et les battements de son cœur? Est-ce bien ici que tu oses intercepter ses lettres et surveiller ses affections? Prétends-tu donc espionner ce qu'elle fait dans sa chambre? Mais, quand ce ne serait pas ta mère que tu accuses d'être amoureuse, c'est tou-

intellectas calumnias, ne corroborarentur tempore, præcipitasti, et nulla impertita mora subnervasti.

Finge nunc, aliquid matrem filio secretis litteris de amore, uti adsolet, confessam. Hoccine verum fuit, Rufine, hoc non dico pium, sed saltem humanum, promulgari eas litteras, et potissimum filii præconio publicari? Sed sum ego inscitus, qui postulo, ut alienum pudorem conserves, qui tuum perdideris. Cur autem præterita conqueror, quum non sint minus acerba præsentia? Hucusque a vobis miserum istum puerum depravatum, ut matris suæ epistolas, quas putat amatorias, pro tribunali proconsuli recitet, apud virum sanctissimum Claudium Maximum, ante has imperatoris Pii statuas, filius matri suæ pudenda exprobret stupra, et amores objectet? Quis tam est mitis, quin exacerbescat? Tune, ultime, parentis tuæ animum in istis scrutaris? oculos observas? suspiritus numeras? affectiones exploras? tabulas intercipis? amorem revincis? Tune, quid in cubiculo agat, perquiris, ne mater tua amatrix, sed omnino femina?

jours une femme. Aucun respect ne s'attache-t-il à elle, à défaut même du titre de mère? Malheureuses sont vos entrailles, ô Pudentilla! ô que la stérilité serait préférable à une maternité comme celle-là! Que funestes ont été les dix mois de votre grossesse! que mal récompensées ont été les quatorze années de votre veuvage! La vipère, dit-on, dévore les entrailles de sa mère pour venir ramper au jour, et c'est le parricide qui la fait naître; mais voilà un fils qui, aujourd'hui adulte, vous déchire sans pitié toute vivante et sans craindre votre regard. Il dépèce votre silence, il outrage votre pudicité; il fouille dans votre cœur; il arrache et disperse vos entrailles. Ce sont là les actions de grâce que ce fils pieux offre à celle qui lui donna la vie, qui lui acquit un héritage, qui le nourrit et le soutint durant quatorze années. Malheureux! faut-il que ton oncle t'ait élevé d'une manière telle que, si tu croyais avoir des fils semblables à toi, tu n'oserais pas te marier!

Un poëte a dit, dans un vers bien connu :

Loin de moi les enfants de précoce savoir.

Mais qui n'aurait une haine et une aversion profonde pour un enfant de dépravation précoce? Quoi de plus hideux qu'un monstre avancé dans le crime avant de l'être dans la vie; scélérat avant d'être formé; enfant pour la constitution, vieillard

estne ut in ea cogites, nisi unam parentis religionem? O infelix uterum tuum, Pudentilla! o sterilitas illeris potior! o infausti decem menses! o ingrati quatuordecim anni viduitatis! Vipera, ut audio, exeso matris utero in lucem proserpit, atque ita parricidio gignitur. At enim tibi a filio jam adulto acerbiores morsus viventi et videnti offeruntur. Silentium tuum laniatur, pudor tuus carpitur, pectus tuum foditur, viscera intima protrahuntur. Hascine gratias bonus filius matri rependis, ob datam vitam? ob acquisitam hereditatem? ob quatuordecim annorum longas alimonias? Hiscine te patruus disciplinis erudivit, ut si compertum habeas, filios tibi similes futuros, non audeas ducere uxorem?

Est ille poetæ versus non ignotus :

Odi puerulos præcoci sapientia.

Sed enim malitia præcoci puerum quis non aversetur, atque oderit, quum videat velut monstrum quoddam, prius robustum scelere, quam tempore, ante nocentem, quam potentem, viridi pueritia, cana malitia? Vel potius hoc

pour la malice ! Ce qui rend un tel être plus dangereux, c'est qu'il l'est impunément, et qu'à l'âge où il n'est pas mûr encore pour subir la peine, il l'est déjà pour commettre l'injustice. Que dis-je, pour commettre l'injustice ! pour se rendre coupable du crime le plus abominable de tous, crime affreux, crime qu'on ne saurait excuser, je veux dire l'impiété filiale.

Les Athéniens se montrèrent plus respectueux pour le droit commun de tous les hommes. La correspondance de Philippe de Macédoine, leur ennemi, étant tombée entre leurs mains, elle fut lue en public; mais ils défendirent la lecture d'une lettre écrite par le monarque à son épouse Olympias. Ils aimèrent mieux ménager un ennemi que de dévoiler les secrets conjugaux, et ils sacrifièrent au droit commun les intérêts de leur propre vengeance. Voilà ce que firent des ennemis à l'égard d'un ennemi ; et ici, que fait un fils à l'égard de sa mère ? Tu vois où je veux en venir par ce rapprochement. Oui, toi, fils, tu viens lire la correspondance de ta mère, une correspondance amoureuse, à ce que tu prétends ; tu viens la lire dans une assemblée où un sentiment de honte t'empêcherait de lire un poëte trop lascif, même si l'on t'en donnait l'ordre. Mais tu n'aurais pas touché ... de ta mère, si tu avais jamais goûté le charme des lettres. ...rai-je maintenant d'une certaine épître écrite par toi-

...agis noxium, quod cum venia perniciosus est : et nondum pœnæ, jam injuriæ sufficit. Injuriæ dico ? immo enim sceleri adversum parentem nefando, immani, impetibili.

Athenienses quidem propter commune jus humanitatis, ex captivis epistolis Philippi Macedonis hostis sui unam epistolam, quum singulæ publice legerentur, recitari prohibuerunt, quæ erat ad uxorem Olympiadem conscripta. Hosti potius pepercerunt, ne maritale secretum divulgarent : præferendum rati fas commune propriæ ultioni. Tales hostes, adversus hostem : tu qualis filius adversus matrem ? Vides, quam similia contendam ? Tu tamen filius matris epistolas, de amore, ut ais, scriptas, in isto cœtu legis, in quo si aliquem poetam lasciviorem jubereris legere, profecto non auderes, pudore quum aliquo impedirere : immo enim nunquam matris tuæ litteras attigisses, si ullas litteras attigisses.

At quam ausus es tuam ipsius epistolam legendam dare, quam nimis irreve-

même sur le compte de ta mère, pièce remplie d'inconvenances, d'outrages, de turpitudes, que tu avais secrètement adressée à Pontianus, alors même qu'elle te nourrissait encore dans son sein? As-tu bien osé livrer cette lettre à une lecture publique? Tu as eu peur, sans doute, de n'être qu'une fois criminel et de aire perdre de vue ta bonne action. Misérable! tu ne comprends pas que si ton oncle t'a laissé agir, c'était pour se justifier aux yeux des hommes, en prouvant par tes propres lettres qu'avant même de t'être retiré près de lui, lors même que tu caressais ta mère, tu étais déjà un hypocrite et un fils ingrat; car, j'en suis convaincu, Emilianus n'est pas assez stupide pour croire que la lettre d'un enfant, le même qui se porte mon accusateur, puisse être une charge contre moi.

Il existe encore une autre lettre par laquelle ils voulaient faire voir que j'ai cherché à flatter et à séduire Pudentilla. Je la déclare controuvée : elle n'est pas écrite de ma main; elle n'a pas l'ombre de la vraisemblance. Pourquoi eussé-je recouru aux séductions, si j'avais confiance dans la magie? D'ailleurs, par quelle voie leur est arrivée cette épître, que sans aucun doute j'ai dû envoyer à Pudentilla par quelque émissaire fidèle, comme il se fait d'ordinaire en pareil cas? Pourquoi, en outre, aurais-je employé tant d'expressions vicieuses, de locutions barbares, moi qu'ils disent passablement exercé dans la langue grecque? Pour-

renter, nimis contumeliose et turpiter de matre tua scriptam, quum adhuc in ejus sinu alerere, miseras clanculo ad Pontianum : scilicet ne semel peccasses, ac tam bonum tuum factum obtutu capesseretur. Miser non intelligis, idcirco patruum tuum hoc fieri passum, quo se hominibus purgaret; si ex litteris tuis nosceretur, te etiam prius, quam ad eum commigrasses, etiam quum matri blandirere, tamen jam tum vulpionem et impium fuisse. Cæterum nequeo in animum inducere, tam stultum Æmilianum esse, ut arbitretur mihi litteras pueri, et ejusdem accusatoris mei, obfuturas.

Fuit et illa commentitia epistola, neque mea manu scripta, neque verisimiliter conficta, qua videri volebant blanditiis a me mulierem sollicitatam. Cur ego blandirer, si magiæ confidebam? Qua autem via ad istos pervenit epistola, ad Pudentillam scilicet per aliquem fidelem missa, ut in re tali actitari solet? Cur præterea tam vitiosis verbis, tam barbaro sermone ego

quoi enfin aurais-je voulu lui monter l'imagination par des gaillardises inconvenantes et de mauvais lieux, moi qu'ils prétendent si habile en fait de vers amoureux et galants? Oui, je le répète, l'épître est fabriquée : rien n'est plus visible; et lui qui ne pouvait pas déchiffrer une lettre de Pudentilla, écrite en bien meilleur grec, a lu celle-ci, comme étant de sa façon, avec une facilité merveilleuse et avec les inflexions les plus capables de la faire valoir.

J'en aurai dit assez sur ces lettres, si j'ajoute encore un seul mot. Quand Pudentilla eut envoyé celle où se trouvait cette phrase ironique et railleuse : « Venez pendant que je conserve encore ma raison, » elle appela près d'elle ses deux fils et sa bru, et elle vécut avec eux environ deux mois. Qu'il dise, ce fils pieux, si durant ces deux mois il a vu sa mère agir ou parler avec inconséquence, en femme qui a perdu sa raison. Niera-t-il qu'elle vérifiât elle-même, avec une exactitude parfaite, les comptes de ses métayers, de ses bergers, de ses gens d'écurie? niera-t-il que son frère Pontianus ait été par elle très-sérieusement averti de se défier des intrigues du Rufinus? niera-t-il qu'elle ait adressé à ce fils de trop justes reproches parce qu'il avait colporté une de ses lettres, sans mettre même de la bonne foi en la lisant? niera-t-il que ce soit après tout cela que sa mère s'est mariée avec

scriberem, quem iidem dicunt neqnaquam græcæ linguæ imperitum? Cur autem tam absurdis tamque tabernariis blanditiis subagitarem, quem iidem aiunt versibus amatoriis satis scite lascivire? Sic est profecto; cuivis palam est; hic, qui epistolam Pudentillæ græcatiorem legere non poterat, hanc ut suam facilius legit, et aptius commendavit.

Sed jam de epistolis satis dictum habebo, si hoc unum addidero : Pudentillam, quæ scripserat dissimulamenti causa et deridiculi, ἔλθετε ἕως ἔτι σωφρονῶ, post hasce litteras evocasse ad se filios et nurum : cum his ferme duobus mensibus conversatam. Dicat hic pius filius, quid in eo tempore sequius agentem vel loquentem matrem suam propter insaniam viderit. Neget, eam rationibus villicorum, et opilionum, et equisonum sollertissime subscripsisse : neget, fratrem suum Pontianum graviter ab ea monitum, ut sibi ab insidiis Rufini caveret : neget vere objurgatum, quod litteras, quas ad eum miserat, vulgo circumtulisset, nec tamen bona fide legisset : neget post ista,

moi, dans une campagne dont la désignation avait été arrêtée longtemps à l'avance?

Il faut dire, en effet, que nous avions préféré nous marier ainsi à la campagne pour ne pas voir la population accourir à nos largesses une seconde fois, attendu que, peu de temps auparavant, Pudentilla avait, de son argent, distribué au peuple cinquante mille sesterces, le jour où Pontianus s'était marié et où cet enfant-ci avait revêtu la robe virile. De plus, nous voulions ainsi couper court à ces banquets nombreux et fatigants que, suivant l'usage, de nouveaux époux doivent presque toujours subir. Voilà, Émilianus, l'exposé complet des motifs qui nous déterminèrent, Pudentilla et moi, à signer notre contrat de mariage non à la ville mais à la campagne : nous ne voulions pas jeter encore par la fenêtre cinquante mille sesterces, nous ne voulions pas être obligés de souper avec toi ou chez toi. N'est-ce pas là une raison assez valable? Je m'étonne, toutefois, de l'aversion si profonde que t'inspire la campagne, à toi qui vis presque toujours aux champs. La loi Julia, sur le mariage des différentes classes, ne prononce nulle part cette interdiction : « Ne vous mariez pas à la campagne. » Il y a plus : si tu veux savoir le vrai, on se marie, en vue d'avoir des enfants, sous des auspices bien plus heureux à la campagne qu'à la ville, sur un terrain fertile que sur un sol infécond, sur la pelouse des prairies que sur le pavé

quæ dixi, matrem suam mihi apud villam jampridem condicto loco nupsisse.

Quippe ita placuerat in suburbana villa potius ut conjungeremur, ne cives denuo ad sportulas convolarent : quum haud pridem Pudentilla de suo quinquaginta millia nummûm in populum expunxisset ea die, qua Pontianus uxorem duxit, et hic puerulus toga est involutus. Præterea ut conviviis multis ac molestis supersederemus, quæ ferme ex more novis maritis obeunda sunt. Habes, Æmiliane, causam totam, cur tabulæ nuptiales inter me ac Pudentillam non in oppido sint, sed in villa suburbana, consignatæ : ne quinquaginta millia nummûm denuo profundenda essent, nec tecum aut apud te cœnandum. Est'ne causa idonea? Miror tamen, quod tu a villa tantopere abhorreas, qui plerumque rure versere. Lex quidem Julia de maritandis ordinibus, nunquam scilicet ad hunc modum interdicit : *Uxorem in villa ne ducito.* Immo si verum velis, uxor ad prolem multo auspicatius in villa, quam in oppido, ducitur : in solo

d'une place publique. Oui, que celle qui doit devenir mère prenne le nom d'épouse dans le sein même de la mère commune, parmi des blés mûrs, sur de riches sillons; qu'elle se rapproche de son époux sous l'ombrage de l'ormeau marié à la vigne, au milieu des symboles de toute maternité, des végétaux qui se multiplient, des vignes qui poussent, des arbres qui germent. C'est bien ici le cas d'appliquer ce vers, si connu, de la comédie :

Les enfants les plus beaux naissent à la campagne.

Étudiez même les premiers âges de Rome : c'était dans les champs qu'on venait offrir aux Quintius, aux Serranus et à tant d'autres héros, non-seulement des épouses, mais encore des consulats et des dictatures. Je m'arrête dans une matière si fertile en développements : je craindrais de te causer trop de plaisir en faisant l'éloge de la campagne.

Pour ce qui est de l'âge de Pudentilla, tu as dit, poussant, après toutes tes manœuvres, le mensonge jusqu'à l'impudence, qu'elle avait soixante ans lorsqu'elle s'est mariée. Je n'ai qu'un mot à répondre; car dans une question aussi claire une longue discussion est chose superflue. Quand Pudentilla vint au monde, son père déclara sa naissance, suivant l'usage ordinaire; et l'acte dressé à cette occasion existe aussi bien dans les registres publics

uberi, quam in loco sterili : in agri cespite, quam in fori silice. Mater futura in ipso materno sinu nubat, in segete adulta, super fœcundam glebam : vel enim sub ulmo marita cubet, in ipso gremio terræ matris, inter soboles herbarum et propagines vitium et arborum germina. Ibi et ille celeberrimus in comœdiis versus de proximo congruit :

Παίδων ἐπ' ἀγρῶν γνησίων εἰσὶ σπόροι.

Romanorum etiam majoribus, Quintiis et Serranis, et multis aliis similibus, non modo uxores, verum etiam consulatus et dictaturæ, in agris offerebantur. Cohibebo me in tam prolixo loco, ne tibi gratum faciam, si villam laudavero.

De ætate vero Pudentillæ, de qua post ista satis confidenter mentitus es, ut etiam sexaginta annos natam diceres nupsisse, de ea paucis tibi respondebo. Nam in re tam perspicua non est necesse pluribus disputare. Pater ejus natam sibi filiam more cæterorum professus est. Tabulæ ejus partim tabulario publico,

que dans les papiers de la famille : on te les met sous tes yeux. Passez à Emilianus cet acte : qu'il en considère le lin, qu'il reconnaisse les cachets qui y sont apposés, qu'il vérifie la date des consuls, et qu'il fasse ses calculs. Il lui donnait soixante ans : qu'il en prouve seulement cinquante-cinq, et il aura déjà menti d'un lustre. Mais c'est peu ; j'agirai plus libéralement, car il a de lui-même gratifié Pudentilla d'un nombre d'années qu'il voudra bien reprendre à son tour. Oui, comme Ulysse, ce Mézence a fait une erreur de dix ans. Je le mets au défi de prouver seulement qu'elle ait la cinquantaine ; bref, poussant à bout ce multiplicateur faussaire, j'irai jusqu'aux vingt ans, et je les retrancherai tout d'une fois. Ordonnez, Maximus, que l'on fasse la supputation des consuls, et si je ne me trompe, vous trouverez qu'aujourd'hui Pudentilla n'a guère plus de quarante ans. O l'insigne fausseté, l'impudent mensonge, qui mériterait pour punition un exil de vingt ans! Oses-tu bien, Emilianus, grossir de moitié le véritable chiffre, et compter un tiers en sus! Si tu eusses dit trente pour dix, on aurait pu croire que l'erreur du calcul tenait à celle du geste, parce qu'au lieu d'arrondir les doigts, tu les aurais tenus ouverts. Mais le nombre quarante est celui qui s'exprime le plus facilement, car il s'indique par la main ouverte ; et quand tu l'augmentes de moitié, l'erreur ne peut tenir au geste de tes

partim domo adservantur : quæ tibi ob os objiciuntur. Porrige Æmiliano tabulas istas. Linum consideret, signa, quæ impressa sunt, recognoscat, consules legat, annos computet. Quos sexaginta mulieri adsignabat, probet quinque et quinquaginta. Lustro mentitus est. Parum hoc est : liberalius agam. Nam et ipse Pudentillæ multos annos largitus est : redonabo igitur vicissim. Decem annos Mezentius cum Ulixe erravit : quinquaginta saltem annorum mulierem ostendat. Quid multis? ut cum quadruplatore agam : bis duplum quinquennium faciam, viginti annos semel detraham. Jube, Maxime, consules computari ; nisi fallor, invenies nunc Pudentillæ haud multo amplius quadragesimum annum ætatis ire. O falsum, audax et nimium mendacium, viginti annorum exsilio puniendum! dimidio tanto, Æmiliane, mentiri falsa audes, et sesquialtera? Si triginta annos pro decem dixisses, posses videri pro computationis gestu errasse : quos circulare debueris, digitos aperuisse. Quum vero quadraginta, quæ facilius cæteris porrecta palma significantur, ea quadraginta tu dimidio auges,

doigts. Peut-être, après tout, pensais-tu que Pudentilla n'a que trente ans, et n'as-tu compté double les années qu'à cause des deux consuls annuels.

Je laisse ce point, et je passe maintenant à la base même de l'accusation, au prétendu crime de maléfice. Je somme Emilianus et Rufinus de répondre seulement à cette question : dans quel intérêt, fussé-je le plus grand magicien du monde, aurais-je, à force d'enchantements et de poisons, poussé Pudentilla à me donner sa main ? Je sais que quand on poursuit un homme pour un forfait et que l'on présente à l'appui quelque motif probable, cet accusé a pour se défendre un argument qui constitue à lui seul une défense suffisante : il peut représenter que sa vie tout entière a été pure de crimes de ce genre; il peut dire qu'on ne doit pas tirer contre lui une conclusion accablante de ce qu'il a paru se produire quelque intérêt qui le sollicitât à mal faire, parce que tout ce qui peut advenir ne doit pas être considéré comme advenu; que les chances des événements sont fort diverses en ce monde; que la moralité d'un homme est le plus sûr indice, et que si quelqu'un a constamment persévéré dans le mal ou dans la vertu, ce doit être la raison la plus solide pour autoriser une accusation ou pour la faire rejeter. J'aurais le droit de me prévaloir de ces considérations; mais je vous en fais grâce. A mes yeux, ce n'est pas assez de me justifier amplement de

non potes digitorum gestu errasse; nisi forte triginta annorum Pudentillam ratus, binos cujusque anni consules numerasti.

Missa hæc facio; venio nunc ad ipsum stirpem accusationis, ad ipsam causam maleficii. Respondeat Æmilianus et Rufinus, ob quod emolumentum, etsi maxime magus forem, Pudentillam carminibus et venenis ad matrimonium pellexissem. Atque ego scio, plerosque reos alicujus facinoris postulatos, si fuisse quæpiam causæ probarentur, hoc uno se tamen abunde defendisse, vitam suam procul ab hujusmodi sceleribus abhorrere : nec id sibi obesse debere, quod videantur quædam fuisse ad malefaciundum invitamenta. Non enim omnia, quæ fieri potuerint, pro factis habenda. Rerum vices varias evenire : certum indicem cujusque animum esse : qui semper eodem ingenio ad virtutem vel ad malitiam moratus, firmum argumentum est accipiendi criminis, aut respuendi. Hæc ego quamquam possim merito dicere, tamen vobis condono : nec satis mihi 90

tous les griefs que vous m'imputez, si je ne vous empêche aussi d'établir sur une base quelconque le plus léger soupçon de maléfice. Reconnaissez combien je suis fort de mon innocence et combien je méprise vos attaques : si vous trouvez un seul motif, fût-il des plus frivoles, qui ait pu me faire rechercher la main de Pudentilla en prévision d'un intérêt quelconque, si vous prouvez qu'il soit résulté de ce mariage le moindre avantage en ma faveur, eh bien! je consens à être un Carinondas, un Damigéron, le fameux Moïse, un Jannès, un Apollonius, un Dardanus même, ou n'importe quel autre devenu populaire depuis Zoroastre et Hostanes. (*On murmure.*)

Voyez, je vous prie, Maximus, quel tapage ils viennent de faire, parce que j'ai passé en revue les noms de cinq ou six magiciens. Comment dois-je faire avec des gens si grossiers, si barbares? Dois-je leur apprendre encore, que ces noms et une foule d'autres ont été tirés par moi des plus illustres auteurs dont les bibliothèques publiques contiennent les ouvrages? Dois-je faire remarquer qu'autre chose est de connaître les noms, autre chose de se livrer à la même science, et que des citations dues à un peu de mémoire et d'érudition ne sauraient être considérées comme l'aveu d'un crime? Dois-je (et c'est de beaucoup le parti le plus sage) m'en rapporter à vos lumières, Claudius Maximus,

duco, si me omnium, quæ insimulastis, abunde purgavi, sin nusquam passus sum vel exiguam suspicionem magiæ consistere. Reputate vobiscum, quanta fiducia innocentiæ meæ, quantoque despectu vestri agam : si una causa, vel minima, fuerit inventa, cur ego debuerim Pudentillæ nuptias ob aliquod meum commodum appetere; si quamlibet modicum emolumentum probaveritis, ego ille sim Carinondas, vel Damigeron, vel is Moses, vel Jannes, vel Apollonius, vel ipse Dardanus, vel quicumque alius post Zoroastren et Hostanem inter magos celebratus est...

Vide quæso, Maxime, quem tumultum suscitarint, quoniam ego paucos magorum nominatim percensui. Quid faciam tam rudibus, tam barbaris? Doceam rursum, hæc et multo plura alia nomina in bibliotheeis publicis apud clarissimos scriptores me legisse? an disputem, longe aliud esse notitiam nominum, aliud artis ejusdem habere communionem : nec debere doctrinæ instrumentum et eruditionis memoriam pro confessione criminis haberi? An quod multo

à votre parfaite érudition, et dédaigner de répondre à ces clameurs d'une coterie grossière et ignorante? C'est à quoi je me déterminerai de préférence : qu'ils pensent ce qu'ils voudront, je ne m'en inquiéterai nullement.

Je reprends l'argumentation que j'avais commencée pour établir que je n'ai eu aucun intérêt à solliciter par des enchantements la main de Pudentilla. Ils ont été les premiers à signaler d'une manière désobligeante l'extérieur et l'âge de la femme que j'épousais; puis, ils m'ont accusé de n'avoir recherché une semblable union que par avidité, et d'avoir conséquemment, dès nos premières entrevues, fait disparaître la dot, qui était des plus considérables. Pour répondre à cela, Maximus, je n'ai pas l'intention de vous fatiguer d'un long discours. A quoi bon les paroles, lorsque les pièces elles-mêmes parlent beaucoup plus éloquemment? Vous verrez, par les dispositions que j'ai prises pour le présent et par celles que j'ai préparées pour l'avenir, combien mes intentions sont opposées aux vues d'intérêt et de rapacité qu'ils me prêtent. D'abord, cette femme si étonnamment riche ne m'a apporté qu'une modique dot; encore ne l'a-t-elle pas donnée, mais seulement promise. En outre, il a été convenu que si elle mourait sans avoir eu d'enfants de moi, cette dot retournerait tout entière à ses fils Pontianus et Pudens; mais que si au

præstabilius est, tua doctrina, Claudi Maxime, tuaque perfecta eruditione fretus, contemnam stultis et impolitis ad hæc respondere? Ita potius faciam. Quid illi existiment, nauci non putabo.

Quod institui, pergam disputare : nullam mihi causam fuisse, Pudentillam veneficiis ad nuptias prolectandi. Formam mulieris et ætatem ipsi ultro improbaverunt, idque mihi vitio dederunt, talem uxorem causa avaritiæ concupisse : atque adeo primo dotem in congressu grandem et uberem rapuisse. Ad hæc, Maxime, longa oratione fatigare te non est consilium. Nihil verbis opus est, quum multo disertius ipsæ tabulæ loquantur : in quibus omnia, contra quam isti ex sua rapacitate de me quoque conjectaverunt, facta inpræsentiarum et provisa in posterum deprehendes. Jam primum mulieris locupletissimæ modicam dotem, neque eam datam, sed tantummodo promissam. Præter hæc, ea conditione factam conjunctionem, si nullis ex me susceptis liberis vita demigrasset, ut dos omnis apud filios ejus Pontianum et Pudentem maneret : sin vero uno unave superstite

jour de sa mort elle laissait un enfant, de l'un ou de l'autre sexe, issu de notre mariage, la moitié de la dot serait pour cet enfant et l'autre moitié pour les deux fils du premier lit. Ce que je dis, je le prouverai en montrant les actes.

Peut-être, même à la suite d'une semblable déclaration, Émilianus ne peut-il se résigner à croire qu'il y ait eu trois cent mille sesterces seulement portés au contrat, et qu'il ait été stipulé un droit de retour au profit des fils de Pudentilla? Eh bien, prends toi-même ces actes, de tes propres mains; présente-les à ton conseiller Rufinus, pour qu'il les lise; qu'il rougisse de son insolence et de son intrigante mendicité, lui qui, gueux et à peine vêtu, a doté sa fille de quatre cent mille sesterces par lui empruntés à un tiers. La riche Pudentilla s'est contentée de trois cent mille; et le mari qu'elle a, après avoir plus d'une fois dédaigné des dots autrement considérables, s'est trouvé satisfait de cet apport illusoire, attendu qu'il ne voit dans cette union rien autre chose que la femme, attendu qu'à ses yeux tous les plus beaux biens, meubles et immeubles, sont suffisamment remplacés par la sympathie et la vive tendresse de sa compagne.

D'ailleurs, pour peu qu'on ait d'expérience, comment oserait-on trouver mauvais que voulant se marier, une veuve, d'une beauté passable et d'un âge qui déjà ne l'est plus, eût proposé une

diem suum obisset, uti tum dividua pars dotis posteriori filio, reliqua prioribus cederet. Hæc, ut dico, tabulis ipsis docebo.

Fors fuat an ne sic quidem credat Æmilianus, sola trecenta millia nummûm scripta, eorumque repetitionem filiis Pudentillæ pacto datam. Capiens ipse tu manibus tuis tabulas istas, da impulsori tuo Rufino, legat. Pudeat illum tumidi animi sui, et ambitiosæ mendicitatis; quippe ipse egens, nudus, quadringentis millibus nummûm a creditore acceptis filiam dotavit. Pudentilla locuples femina trecentis millibus dotis fuit contenta : et maritum habet, et multis sæpe et ingentibus dotibus spretis, inani nomine tantulæ dotis contentum : cæterum præter uxorem suam nihil computantem, omnem supellectilem cunctasque divitias in concordia conjugis et multo amore ponentem.

Quamquam quis omnium vel exigue rerum peritus culpare auderet, si mulier vidua et mediocri forma, at non ætate mediocri, nubere volens, longa dote et

grosse dot et des conditions séduisantes à un homme jeune, dont l'extérieur, l'esprit, la fortune ne sont pas à dédaigner? Une belle vierge, fût-elle pauvre, est néanmoins assez richement dotée, puisqu'elle offre à son nouvel époux sa candeur native, la grâce de ses charmes, la fleur de sa virginité; et ce dernier trésor est celui dont tous les maris sont à bon droit le plus jaloux. En effet, quelque autre bien que votre femme vous ait apporté en dot, vous pouvez, s'il vous plaît de ne plus rester enchaîné par un bienfait, le restituer intégralement comme vous l'aviez reçu : l'argent se rembourse, les esclaves se renvoient, on déloge d'une maison, on abandonne un domaine. La virginité seule, une fois qu'elle a été reçue, ne peut plus se rendre : c'est, de tous les biens dotaux, le seul qui reste au pouvoir du mari. Une veuve, au contraire, se sépare de son époux telle qu'elle était venue à lui; elle ne lui apporte rien qu'elle ne puisse réclamer : c'est une fleur qu'un autre a déjà cueillie. En tout cas, vous n'avez rien à lui apprendre pour les désirs que vous manifestez; son nouveau séjour lui est aussi suspect qu'elle doit l'être elle-même en raison de son premier mariage. Si c'est la mort qui l'a rendue libre, il semble que ce soit une femme de fâcheux présage, dont l'union porte malheur et dont il ne faut pas rechercher la main; si c'est un divorce, elle ne peut échapper au dilemme qui la proclame ou insupportable, puisqu'elle a été répudiée de

molli conditione invitasset juvenem, neque corpore, neque animo, neque fortuna pœnitendum? Virgo formosa, etsi sit oppido pauper, tamen abunde dotata est. Affert quippe ad maritum novum animi indolem, pulchritudinis gratiam, floris rudimentum. Ipsa virginitatis commendatio jure meritoque omnibus maritis acceptissima est. Nam quodcumque aliud in dotem acceperis, potes, quum libuit, ne sis beneficio obstrictus, omne, ut acceperas, retribuere; pecuniam renumerare, mancipia restituere, domo demigrare, prædiis cedere. Sola virginitas, quum semel accepta est, reddi nequitur : sola apud maritum ex rebus dotalibus remanet. Vidua autem qualis nuptiis venit, talis divortio digreditur : nihil affert irreposcibile : sed venit jam ab alio præflorata : certe tibi, ad quæ velis, minime docilis : non minus suspectans novam domum, quam ipsa jam ob unum divortium suspectanda : sive illa morte amisit maritum, ut scævi ominis mulier, et infausti conjugii, minime appetenda; seu repudio digressa

son mari, ou trop exigeante, puisqu'elle l'a abandonné. Ces considérations et d'autres expliquent pourquoi les veuves offrent des dots si considérables à qui veut les épouser; et c'est ce qu'avec un autre prétendu aurait fait Pudentilla, si elle n'avait trouvé un philosophe qui ne s'inquiétait pas de la dot.

Mais allons plus loin : si c'eût été par amour de l'argent que je recherchais Pudentilla, pouvais-je rien faire de mieux, afin de devenir maître chez elle, que de semer des germes de discorde entre la mère et les enfants? que de lui aliéner la tendresse de ses fils, afin de pouvoir seul, d'une manière plus libre et plus sûre, posséder une femme isolée des siens? N'est-ce pas la conduite qu'eût tenue un brigand, comme vous voulez me faire paraître? Eh bien, moi, j'ai toujours prêché la paix et l'union; j'ai tout fait pour l'établir, pour la prolonger. Loin de semer de nouvelles haines, j'ai extirpé radicalement les vieilles inimitiés. J'ai conseillé à ma femme dont, à les entendre, j'avais dévoré déjà toute la fortune, je lui ai conseillé, dis-je, et je lui ai persuadé de satisfaire sur-le-champ ses deux fils qui redemandaient la somme dont j'ai parlé précédemment, et de les payer en immeubles qui ont été estimés au-dessous de leur valeur et au prix par eux-mêmes fixé. En outre, sur ses propres elle leur a donné des champs d'excellent rapport, une vaste maison garnie avec

est, utramvis habens culpam mulier, quæ aut tam intolerabilis fuit ut repudiaretur, aut tam insolens ut repudiaret. Ob hæc et alia, viduæ dote aucta procos sollicitant. Quod Pudentilla quoque in alio marito fecisset, si philosophum spernentem dotis non reperisset.

Age vero, si avaritiæ causa mulierem concupissem, quid mihi utilius ad possidendam domum ejus fuit, quam simultatem inter matrem et filios serere? alienare ab ejus animo liberorum caritatem, quo liberius et artius desolatam mulierem solus possiderem? Fuitne hoc prædonis, quod esse vos fingitis? Ego vero quietis, et concordiæ, et pietatis, auctor, conciliator, fautor, non modo nova odia non serui, sed vetera quoque funditus exstirpavi. Suasi uxori meæ, cujus, ut isti aiunt, jam universas opes transvoraram : suasi, inquam, ac denique persuasi, ut filiis pecuniam suam reposcentibus, de qua supra jam dixi, ut eam pecuniam sine mora redderet in prædiis vili æstimatis, et quanto ipsi volebant. Præterea ex re familiari sua fructuosissimos agros, et grandem domum opu-

abondance, une grande quantité de blé, d'orge, de vin, d'huile et d'autres denrées ; un nombre d'esclaves qui ne s'élève guère à moins de quatre cents ; de plus, des troupeaux nombreux et d'une grande valeur. C'est sur ma demande qu'elle leur a fait ces largesses, pour les contenter d'abord par ce fait seul, et ensuite pour les rassurer pleinement sur le reste de la succession. Oui, voilà ce que j'ai obtenu de Pudentilla; et ce ne fut (elle me permettra de dire toute la vérité) ce ne fut qu'avec une peine extrême : il me fallut de très-instantes prières pour triompher de sa résistance, de son mécontentement, de son courroux. Ce fut moi qui réconciliai la mère avec ses deux enfants ; et mon premier acte de beau-père fut d'enrichir mes beaux-fils d'une somme considérable. C'est un fait connu de la ville entière. On ne tarissait pas de malédictions contre Rufinus, d'éloges sur mon compte.

Il est bon de savoir qu'avant que cette donation de leur mère fût consommée, Pontianus était venu nous trouver, en compagnie de ce frère qui lui ressemble si peu. Il s'était roulé à nos pieds, en sollicitant le pardon et l'oubli de tous ses torts passés : il fondait en larmes, il nous baisait les mains, il nous exprimait quel était son repentir d'avoir écouté Rufinus et consorts. Après quoi, il me supplia instamment de le justifier aussi dans l'opinion de Lollianus Avitus, à qui je l'avais recommandé peu de

lente ornatam, magnamque vim tritici, et hordei, et vini, et olivi, cæterorumque fructuum : servos quoque haud minus quadringentos, pecora amplius, neque pauca, neque abjecti pretii, donaret ; ut eos et ex ea quam tribuisset parte securos haberet, et ad cætera hereditatis bona spe invitaret. Hæc ego, ab invita Pudentilla (patietur enim me, uti res fuit, ita dicere) ægre extudi, ingentibus precibus invitæ et iratæ extorsi : matrem filiis reconciliavi : privignos meos, primo hoc vitrici beneficio, grandi pecunia auxi. Cognitum hoc est tota civitate. Rufinum omnes exsecrati, me laudibus tulere.

Venerat ad nos, priusquam istam donationem mater perficeret, cum dissimili isto fratre suo Pontianus ; pedes nostros advolutus, veniam et oblivionem præteritorum omnium postularat, flens et manus nostras osculabundus, ac dicens, pœnitere, quod Rufino et similibus auscultarit. Petit postea suppliciter, uti se Lolliano quoque Avito C. V. purgem, cui haud pridem tirocinio professionis suæ

temps auparavant à l'occasion de ses débuts au barreau; car il avait su que j'avais tout récemment fait part de sa conduite à ce magistrat. Il obtient encore de moi cette grâce : je lui donne une lettre, et il part pour Carthage, où Lollianus Avitus, ayant presque terminé le temps de son consulat, attendait votre arrivée, illustre Maximus. A la lecture de ma lettre, Lollianus, dont l'indulgence est sans bornes, félicita Pontianus de n'avoir pas tardé à réparer ses erreurs, et il m'écrivit une réponse dont il le chargea. Quelle lettre, grands dieux! jamais on ne vit plus d'instruction, d'aménité, plus d'élégance et de grâce dans le choix des mots; c'était bien le *vir bonus dicendi peritus*, « l'honnête homme éloquent. » Je suis convaincu, Maximus, que vous entendrez cette pièce avec plaisir; et pour une semblable lecture, je veux la faire moi-même. Qu'on me passe ma correspondance avec Avitus : elle fut toujours un titre d'honneur pour moi; qu'elle devienne aujourd'hui ma sauvegarde. Greffier, je vous autorise à laisser couler l'eau de la clepsydre; car, quelque temps que dût prendre cette lecture, je relirais bien volontiers trois et quatre fois les lettres d'un si excellent personnage.

(Ici devrait figurer la lettre de Lollianus Avitus.)

En vérité, après une pareille lettre d'Avitus je devrais terminer

fuerat a me commendatus; quippe compererat, ante paucos dies omnia me, ut acta erant, ad eum perscripsisse. Id quoque a me impetrat. Itaque acceptis litteris Carthaginem pergit : ubi jam prope exacto consulatus sui munere, Lollianus Avitus te, Maxime, opperiebatur. Is, epistolis meis lectis, pro sua eximia humanitate gratulatus Pontiano, quod cito errorem suum correxisset, rescripsit mihi per eum, quas litteras, dii boni! qua doctrina! quo lepore! qua verborum amœnitate simul et jucunditate! prorsus ut vir bonus dicendi peritus. Scio, te, Maxime, libenter ejus litteras auditurum. Et quidem si perlegam, mea voce pronunciabo. Cedo tu Aviti epistolas : ut quæ semper ornamento mihi fuerunt, sint nunc etiam saluti. At tu, licebit aquam sinas fluere. Namque optimi viri litteras ter et quater adeo quantovis temporis dispendio lectitarem.

(Desunt Lolliani Aviti litteræ.)

Non sum nescius, debuisse me post istas Aviti litteras perorare. Quem enim

ma défense; car produirai-je jamais un plus brillant panégyriste, un garant plus sacré de ma vie entière, un avocat plus éloquent?

J'ai connu dans le cours de ma vie bien des personnages du nom romain, dont le talent oratoire était remarquable; mais je n'ai professé pour personne une pareille admiration. Non, autant que j'en puis juger, il n'y a pas aujourd'hui d'orateur, quel que soit son mérite ou son avenir, qui ne préférât de beaucoup être Avitus, s'il voulait établir entre lui-même et ce dernier un parallèle dégagé de jalousie. Les qualités qui constituent l'art oratoire, et elles sont presque différentes les unes des autres, se trouvent presque toutes réunies en ce personnage. Quel que soit le discours qu'Avitus aura composé, il présentera d'un bout à l'autre les caractères de la perfection la plus accomplie : ce sera la gravité de Caton, la douceur de Lélius, l'entraînement de Gracchus, le pathétique de César, la disposition d'Hortensius, la dialectique de Calvus, la sobre énergie de Salluste, la richesse de Cicéron. Enfin, sans que je passe en revue tous les genres de qualités oratoires, quand on a entendu un discours d'Avitus on ne souffrirait pas que rien y fût ajouté, retranché, ou même légèrement modifié. Je vois, Maximus, avec quelle complaisance vous écoutez l'énumération de ces mérites où vous reconnaissez votre ami Avitus. Votre bonté m'a enhardi à lui consacrer, en passant, cet hommage; mais je n'abu-

laudatorem locupletiorem, quem testem vitæ meæ sanctiorem producam, quem denique advocatum facundiorem?

Multos in vita mea romani nominis disertos viros sedulo cognovi, sed sum æque neminem admiratus. Nemo est hodie, quantum mea opinio fert, alicujus in eloquentia laudis ac spei, quin Avitus esse longe malit, si cum eo se, remota invidia, velit conferre. Quippe omnes fandi virtutes pæne diversæ in illo viro congruunt. Quamcunque orationem struxerit Avitus, ita illa erit undique sui perfecte absoluta, ut in illa neque Cato gravitatem requirat, neque Lælius lenitatem, neque Gracchus impetum, nec Cæsar calorem, nec Hortensius distributionem, nec Calvus argutias, nec parsimoniam Sallustius, nec opulentiam Cicero : prorsus inquam, ne omnia persequar, si Avitum audias, neque additum quidquam velis, neque detractum, neque autem aliquid commutatum. Video, Maxime, quam benigne audias, quæ in amico tuo Avito recognoscis. Tua me

serai pas plus longtemps de vos dispositions favorables : je ne me permettrai pas, presque épuisé comme je le suis et au moment où mon plaidoyer touche à sa fin, d'entreprendre ici l'éloge de ses rares vertus; c'est un texte que je réserve pour une circonstance où j'aurai toutes mes forces et tout mon loisir.

Maintenant en effet, et c'est ce qui m'afflige, il faut que de la mention d'un si grand homme je descende à ces misérables calomniateurs. Est-ce donc à dire, Émilianus, que tu oses te comparer avec Avitus? Celui qu'Avitus proclame homme de bien, à la moralité de qui par cette lettre il rend un hommage si complet et si flatteur, toi, tu l'accuseras de maléfices et de magie! En supposant que j'eusse envahi la maison de Pudentilla et que j'eusse pillé ses biens, as-tu le droit de t'en indigner plus que ne se serait indigné Pontianus? Or ce dernier, après une inimitié passagère, provoquée, du reste, par vos instigations, me justifia, même sans que je fusse présent, auprès d'Avitus; il exprima devant ce grand homme toute la gratitude qu'il m'avait vouée. Suppose que j'eusse lu le récit de ce qui s'est passé en présence d'Avitus, et non pas sa lettre : de quoi pourrait-on, toi ou tout autre, m'accuser en cette affaire? Pontianus lui-même reconnaissait être redevable à ma générosité de la donation que lui avait faite sa mère; Pontianus se réjouissait du fond du cœur.

comitas, ut vel pauca dicerem de eo, invitavit. At non usque adeo tuæ benivolentiæ indulgebo, ut mihi permittam, jam propemodum fesso, in causa prorsus ad finem inclinata, de egregiis virtutibus ejus nunc demum incipere : quin potius eas integris viribus et tempori libero servem.



Nunc enim mihi, quod ægre fero, a commemoratione tanti viri ad pestes istas oratio revolvenda est. Audesne te ergo, Æmiliane, cum Avito conferre? Quemne ille bonum virum ait, cujus Avitus disciplinæ rationem tam plene suis litteris collaudat, eum tu magiæ et maleficii criminibus insectabere? An invasisse me domum Pudentillæ et compilare bona ejus, tu magis dolere debes, quam doluisset Pontianus, qui mihi ob paucorum dierum, vestro scilicet instinctu, ortas simultates, etiam absenti, apud Avitum satisfecit? qui mihi apud tantum virum gratias egit? Puta, me acta apud Avitum, non litteras ipsius legisse. Quid posses, vel quisquis, in isto negotio accusare? Pontianus ipse, quod a matre donatum acceperat, meo muneri acceptum ferebat : Pontianus me vitricum sibi contigisse

d'avoir rencontré un beau-père tel que moi. Pourquoi le ciel n'a-t-il pas permis qu'il revînt de Carthage en bonne santé! ou, si tel était l'arrêt prononcé contre lui par les destins, pourquoi l'as-tu, Rufinus, empêché d'exprimer son suprême jugement? Quelles vives expressions de reconnaissance, soit en public, soit dans son testament, il m'aurait prodiguées! Du moins me reste-t-il de lui les lettres qu'il m'adressa de Carthage, au moment où il venait d'y arriver à la suite de son voyage et lorsqu'il était encore robuste; j'en ai d'autres qu'il m'écrivit aussi lorsqu'il était déjà malade; toutes sont pleines de respect, pleines de tendresse. Je vous prie, Maximus, d'en autoriser un instant la lecture, pour que ce frère indigne, aujourd'hui mon accusateur, apprécie à quelle lointaine distance il suit dans la route du beau et de l'honnête les traces d'un jeune homme de si vertueuse mémoire.

(Le greffier donne lecture de quelques lettres de Pontianus.)

As-tu entendu les noms que me donnait ton frère Pontianus, m'appelant son père, son maître souverain, son instituteur? et c'était surtout vers les derniers temps qu'il me prodiguait ces noms. Je pourrais produire des lettres semblables écrites par toi-même, si je pensais qu'elles valussent les instants qu'exigerait cette recherche.

intimis affectionibus lætabatur. Quod utinam incolumis Carthagine revertisset! vel, quoniam sic ei fuerat fato decretum, utinam tu, Rufine, supremum ejus judicium non impedisses! quas mihi aut coram, aut denique testamento, gratias egisset! Litteras tamen, quas ad me Carthagine, vel jam adveniens ex itinere præmisit, quas adhuc validus, quas jam æger, plenas honoris, plenas amoris, quæso, Maxime, paulisper recitari sinas, ut sciat frater ejus, accusator meus, quam in omnibus Minervæ curriculum cum fratre optimæ memoriæ viro currat.

(Pontiani litteræ.)

Audistine vocabula, quæ mihi Pontianus frater tuus tribuerat, me parentem suum, me dominum, me magistrum, quum sæpe alias, tum in extremo tempore vitæ vocans? Possem tuas quoque pares epistolas promere, si vel exiguam moram tanti putarem.

Ce que j'aimerais mieux présenter, ce serait plutôt le testament nouveau de ton frère, tout incomplet qu'il est, testament où il me mentionne dans les termes les plus affectueux et les plus honorables. Mais Rufinus a intercepté cet acte : il n'a permis ni de le produire ni de l'achever : tant il avait de dépit et de honte de voir cet héritage perdu pour lui ! Et certes, pour les quelques mois qu'il a été beau-père de Pontianus, c'était là évaluer à un prix assez honnête les nuits de sa fille. En outre, il avait consulté je ne sais quels Chaldéens sur le moyen le plus avantageux de placer cette même fille ; on m'assure qu'ils lui avaient répondu (hélas ! ils n'ont que trop dit vrai !) que son premier mari mourrait au bout de quelques mois. Quant à l'héritage, ils avaient, suivant leur habitude, arrangé leur réponse d'après le désir de celui qui les consultait. Mais, grâce au ciel, comme un stupide animal, sa gueule s'est vainement ouverte ; car Pontianus ayant, pour le plus grand dommage de la fille de Rufinus, apprécié ce qu'elle était, non-seulement se garda bien de l'instituer son héritière, mais encore ne lui réserva pas le moindre legs tant soit peu honorable : il ne l'inscrivit que pour le lot ignominieux de quelque peu de linge, s'élevant à deux cents deniers environ ; et il prouva ainsi que c'était une exhérédation motivée par un mécontentement réel plutôt qu'une omission causée par l'oubli. Dans ce testament, comme dans le premier dont lecture a été faite,

Potius testamentum illud recens tui fratris, quamquam imperfectum, tamen proferri cuperem, in quo mei officiosissime et honestissime meminit. Quod tamen testamentum Rufinus neque comparere, neque perfici passus est, pudore perditæ hereditatis : quam paucorum mensium, quibus socer Pontiani fuit, magno quidem pretio noctium computarat. Præterea nescio quos Chaldæos consulnerat, quo lucro filiam collocaret. Qui, ut audio, utinam illud non vere respondissent, primum ejus maritum in paucis mensibus moriturum. Cætera enim de hereditate, ut adsolent, ad consulentis votum confinxerunt. Verum, ut dii voluere, quasi cæca bestia, incassum hiavit. Pontianus enim filiam Rufini, male compertam, non modo heredem non reliquit, sed ne honesto quidem legato impertivit : quippe qui ei ad ignominiam lintea adscribi ducentorum fere denariorum jusserit, ut intelligeretur iratus potius extraneasse eam, quam oblitus præterisse. Scripsit autem heredes tam hoc testamento, quam priore, quod lectum est, matrem cum

il a institué pour ses héritiers sa mère et son frère. C'est pour cela, Maximus, comme vous le voyez, que Rufinus cherche à manœuvrer auprès de ce frère, qui n'est encore qu'un enfant, et qu'il veut lui donner cette même créature. Elle est de beaucoup plus âgée que lui, elle était tout récemment la femme de son frère : n'importe, il la jette à la tête de ce malheureux enfant et veut la lui mettre dans son lit.

Pudens, de son côté, s'était laissé prendre aux caresses de cette péronnelle ainsi qu'aux lacs tendus par le père entremetteur; et à peine son frère avait-il rendu le dernier soupir, qu'abandonnant sa mère il alla loger chez son oncle, pour exécuter plus à l'aise, en se débarrassant de nous, un si beau dessein. Car Émilianus favorise le beau-père, et veut une part du gâteau... (*Mouvement.*) Fort bien! Vous avez raison de m'avertir. Oui, ce cher oncle aussi ménage et soigne dans son neveu de douces espérances, parce qu'il sait que si Pudens meurt intestat, il héritera de lui, sinon d'après l'équité, du moins aux termes de la loi. Certes, je n'aurais pas voulu qu'une pareille manifestation partît de moi; j'ai trop de modération pour avoir songé à caractériser d'une manière aussi nette les soupçons que tout le monde a conçus. C'est mal à vous, Assistants, de me souffler ainsi. Mais si tu veux savoir la vérité, Émilianus, on s'étonne généralement de la tendresse subite dont tu as été saisi pour cet enfant depuis la mort de son frère Pontianus, tandis qu'auparavant tu le con-

fratre; cui, ut vides, admodum puero eamdem illam filiæ suæ machinam Rufinus admovet, ac mulierem aliquam multo natu majorem, nuperrime uxorem fratris, misero puero objicit et obsternit.

At ille puellæ meretricis blandimentis, et lenonis patris illectamentis captus et possessus, exinde ut frater ejus animam edidit, relicta matre, ad patruum commigravit, quo facilius remotis nobis cœpta perficerentur. Favet enim Rufino Æmilianus, et proventum cupit. — Ehem! recte vos admonetis. — Etiam suam spem bonus patruus temperat in isto, ac fovet, qui sciat, intestati pueri legitimum magis, quam justum heredem futurum. Nollem hercule hoc a me profectum. Non fuit meæ moderationis, tacitas omnium suspiciones palam abrumpere; male vos, qui suggessistis. Plane quidem, si verum velis, multi mirantur, Æmiliane, tam repentinam circa puerum istum pietatem tuam, postquam frater ejus

naissais à peine et si peu. Souvent, lorsque vous vous rencontriez, tu ne reconnaissais même pas à son visage le fils de ton frère : aujourd'hui, au contraire, rien n'égale les attentions que tu lui prodigues; et telle est ta complaisance à le corrompre, ta docilité pour ses moindres fantaisies, que ce changement seul serait de nature à justifier les soupçons. Tu l'as reçu de nous avec l'innocence du premier âge, tu l'as bientôt rendu trop parfaitement instruit. Quand c'était nous qui le dirigions, il allait assidûment aux écoles : il les fuit maintenant du plus loin qu'il les voit, pour entrer dans les mauvais lieux. Il dédaigne l'amitié des personnes sérieuses : c'est avec des jeunes gens du plus bas étage, au milieu des femmes de mauvaise vie et des verres, qu'un enfant de son âge se livre aux plaisirs de la table. Chez toi c'est lui qui règle la maison, qui commande aux esclaves, qui préside aux festins. Il n'y a pas non plus de spectacles de gladiateurs où on ne le voie constamment. Il sait les noms des combattants; il juge les coups, les blessures, et il profite avec une docilité d'enfant des honorables leçons que lui donne le laniste lui-même. Il ne parle plus jamais qu'en carthaginois, si ce n'est le peu de grec qu'il a retenu du temps où il était auprès de sa mère; mais pour parler latin, il ne le veut pas, et il n'en est pas capable. Vous l'avez entendu s'exprimer tout à l'heure, Maximus : n'est-il pas scandaleux que mon beau-fils, le frère d'un jeune homme aussi instruit que l'était Pontianus, ait pu bégayer à peine quel-

Pontianus est mortuus : quum antea tam ignotus illi fueris, ut sæpe ne in occursu quidem filium fratris tui de facie agnosceres. At nunc adeo patientem te ei præbes, itaque eum indulgentia corrumpis, adeo ei nulla re adversaris, ut per hæc suspicionibus fidem facias. Investem a nobis accepisti, vesticipem illico reddidisti. Quum a nobis regeretur, ad magistros itabat : ab iis nunc magna fugela in ganeum fugit : amicos serios adspernatur; cum adolescentulis postremissimis inter scorta et pocula puer hoc ævi convivium agitat. Ipse domi tuæ rector, ipse familiæ dominus, ipse magister convivio. In ludo quoque gladiatorio frequens visitur, nomina gladiatorum et pugnas et vulnera, plane quidem ut puer, honeste ab ipso lanista docetur. Loquitur nunquam, nisi punice, et si quid adhuc a matre græcissat. Latine enim neque vult, neque potest. Audisti, Maxime, paulo ante, proh nefas! privignum meum, fratrem Pontiani, diserti juvenis, vix

ques syllabes, quand vous lui demandiez si sa mère leur avait réellement fait donation des biens que je déclarais leur avoir été sur ma demande concédés par elle? Eh bien, je vous atteste, Claudius Maximus, et Vous ses assesseurs, vous tous aussi qui vous trouvez avec moi dans l'enceinte de ce tribunal, je vous atteste que ces déplorables résultats de l'éducation la plus ignoble sont dus à son oncle que vous voyez, et à son beau-père, qui étale ici sa robe blanche. Mais je ne serai plus assez bon pour me désoler dorénavant de ce qu'un pareil beau-fils a secoué le joug de ma tutelle; désormais je ne supplierai plus sa mère en sa faveur. Car il est une circonstance qui m'était sortie presque tout à fait de la mémoire. Dernièrement, et depuis la mort de son fils Pontianus, Pudentilla se sentant malade fit son testament, et longtemps je m'opposai à ce qu'elle deshéritât son fils pour tant d'outrages et d'injustices. Déjà, je le jure, elle avait écrit tout au long les motifs de cette grave détermination; à force de prières, j'obtins qu'elle les supprimât, la menaçant même de ne plus rester auprès d'elle si elle n'y consentait pas. « Faites-le pour moi, lui dis-je; il faut triompher d'un fils ingrat à force de bienfaits, et ôter à mon rôle tout ce que les apparences pourraient me prêter d'odieux. » Je n'eus pas de cesse qu'elle n'eût ainsi fait.

Je regrette d'avoir tiré cette épine du pied à Émilianus et de lui

singulas syllabas fringultientem, quum ab eo quæreres, donassetne illis mater, quæ ego dicebam me adnitente donata. Testor igitur te, Claudi Maxime, vosque, qui in consilio estis, vosque etiam, qui tribunal mecum adsistitis, hæc damna et dedecora morum ejus patruo huic, et candidato illi socero adsignanda : neque posthac boni consulturum, quod talis privignus curæ meæ jugum cervice excusserit; neque postea pro eo matri ejus supplicaturum. Nam, quod pænissime oblitus sum, nuperrime quum testamentum Pudentilla post mortem Pontiani filii sui, in mala valetudine scripserit, diu sum adversus illam renisus, ne hunc ob tot insignes contumelias ob tot injurias exheredaret. Elogium gravissimum jam totum medius fidius perscriptum, ut aboleret, impensis precibus oravi. Postremo ni impetrarem, diversurum me ab ea comminatus sum; mihi hanc veniam tribueret : malum filium beneficio vinceret : me invidia omni liberaret. Nec prius destiti, quam ita fecit.

Doleo, me huncce scrupulum Æmiliano demsisse : tam inopinatam semitam

avoir indiqué la trace de ce sentier sur lequel il ne comptait pas. Voyez, je vous prie, Maximus, comme mes paroles l'ont soudain frappé de stupeur, et comme il a baissé les yeux à terre. Il était persuadé que les choses s'étaient passées tout autrement, et cela se conçoit : il savait la mère outrée des insolences de son fils et enchaînée à moi par mes bons procédés. De moi pareillement il avait à craindre : tout autre à ma place, même en méprisant comme moi cet héritage, n'aurait pas refusé l'occasion de punir cependant un aussi indigne beau-fils. C'est principalement cette inquiétude qui les a poussés à formuler contre moi une accusation. D'après leur avidité personnelle ils ont conclu, faussement, qu'il avait été disposé de toute la succession en ma faveur. Eh bien, soyez par moi délivrés de vos appréhensions pour ce qui est du passé ; car mes principes ne sont pas de nature à m'avoir jamais fait fléchir devant l'espoir d'un héritage ou devant l'occasion d'une vengeance. Moi, beau-père, j'ai soutenu les intérêts d'un ingrat beau-fils auprès de sa mère irritée, avec autant de chaleur qu'un père l'eût fait pour un excellent fils auprès d'une marâtre. Il y a plus : j'ai comprimé, au delà de ce que l'équité exigeait, les dispositions généreuses manifestées en ma faveur par la plus tendre des épouses. Passez-moi le testament fait par Pudentilla lorsqu'elle avait déjà à se plaindre de son fils, testament dont tous les mots ont été dictés par mes prières, par les prières de celui qu'ils appellent un brigand ! Faites-en rompre les cachets, Maxi-

indicasse. Specta, quæso, Maxime, ut hisce auditis, subito obstupuerit, ut oculos ad terras demiserit; enim longe sequius ratus fuerat, nec immerito. Mulierem filii contumeliis infestam, meis officiis devinctam sciebat. De me quoque fuit quod timeret. Quivis vel æque, ut ego, spernens hereditatis, tamen vindicari de tam inofficioso privigno non recusasset. Hæc præcipue sollicitudo eos ad accusationem mei stimulavit. Hereditatem omnem mihi relictam falso ex sua avaritia conjectavere. Solvo vos in præteritum isto metu. Namque animum meum neque hereditatis, neque ultionis occasio potuit loco dimovere. Pugnavi cum irata matre, pro privigno malo vitricus, veluti pater pro optimo filio adversus novercam; nec satis fuit, ni bonæ uxoris prolixam liberalitatem circa me nimio plus æquo coercerem. Cedo tu testamentum, jam inimico filio a matre factum, me, quem isti prædonem dicunt, verba singula cum precibus præeunte. Rumpi

mus : vous verrez que Pudens y figure comme héritier. Quant à moi, il m'est légué je ne sais quelle bagatelle, et seulement par convenance : afin que si un malheur arrive à Pudentilla, je sois du moins inscrit dans le testament avec le titre de son époux.

Prends ce testament de ta mère, Pudens ; c'est bien vraiment celui-là qui est inofficieux ; car elle y déshérite un mari dévoué, pour léguer sa fortune à un fils qui la déteste ; ou plutôt, non : ce n'est pas à son fils qu'elle la lègue, c'est aux espérances d'Émilianus, au mariage arrangé par Rufinus, à cette troupe d'ivrognes, tes parasites. Prends, dis-je, ô le meilleur des fils ; laisse un instant de côté les billets amoureux de ta mère, lis de préférence son testament, pour voir si tu ne trouveras pas dans la rédaction quelque preuve de sa folie. Effectivement, tout d'abord on y lit ces mots : « J'institue Sicinius Pudens, mon fils, pour mon héritier. » Je l'avoue, cette disposition seule peut faire croire à sa folie. Quoi ! prendre pour héritier ce fils qui, au moment même des funérailles de son frère, appela une poignée de jeunes libertins et voulut vous chasser de la maison que vous-même lui aviez donnée ! qui se montra mécontent et furieux de ce que son frère vous eût instituée son héritière conjointement avec lui ! qui vous abandonna brusquement, au milieu de vos larmes et de votre désespoir, pour voler de vos bras auprès d'un Rufinus et d'un

tabulas istas jube, Maxime, invenies filium heredem : mihi vero tenue nescio quid honoris gratia legatum ; ne, si quid ei humanitus attigisset, nomen maritus in uxoris tabulis non haberem.

Cape istud matris tuæ testamentum, vere hoc quidem inofficiosum. Quidni ? in quo obsequentissimum maritum exheredavit, inimicissimum filium scripsit heredem : immo enimvero non filium, sed Æmiliani spes, et Rufini nuptias : sed temulentum illud collegium, parasitos tuos. Accipe, inquam, filiorum optime, et positis paulisper epistolis amatoriis matris, lege potius testamentum si quid quasi insana scripsit, hic reperies, et quidem mox a principio : *Sicinius Pudens filius meus mihi heres esto.* Fateor, qui hoc legerit, insanam putabit. Hiccine filius heres, qui te in ipso fratris sui funere, advocata perditissimorum juvenum manu, voluit excludere e domo, quam ipsa donaveras ? qui te sibi a fratre coheredem relictam, graviter et acerbe tulit ? qui confestim te cum tuo luctu et mœrore deseruit, et ad Rufinum

Émilianus! qui plus tard vous prodigua les injures en face et vous outragea, assisté de son oncle! qui a colporté votre nom devant les tribunaux! qui a cherché à flétrir publiquement votre honneur par votre correspondance intime! qui a intenté une accusation capitale au mari de votre choix, à l'homme que lui-même proclamait chéri tendrement de vous! Ouvre donc, je t'en prie, ouvre ce testament, fils dévoué : tu pourras plus facilement ainsi démontrer la folie de ta mère. Pourquoi ces hésitations et ces refus, maintenant que tu as banni toutes tes craintes au sujet de l'héritage maternel? Pour moi, Maximus, je jette l'acte ici même à vos pieds, et je proteste que je ne m'inquiéterai plus désormais le moins du monde des dispositions testamentaires que pourra prendre Pudentilla. Il se chargera lui-même à l'avenir de désarmer, comme bon lui semblera, le courroux de sa mère. Il m'a mis dans l'impossibilité de pouvoir dorénavant solliciter en sa faveur. C'est à lui maintenant, puisqu'il est son maître, puisqu'il est un homme, de dicter à sa mère les lettres les plus acerbes et de calmer son courroux. Puisqu'il a pu plaider contre moi, il pourra bien la fléchir. Quant à moi, mon but sera atteint si non-seulement j'ai repoussé avec un plein succès les accusations qu'on m'intentait, mais encore si j'ai pulvérisé complétement la question qui faisait le fond de ce procès, à savoir l'odieux soupçon d'avoir voulu capter un héritage.

et Æmilianum de sinu tuo aufugit? qui tibi plurimas postea contumelias dixit coram, et adjuvante patruo fecit? qui nomen tuum pro tribunalibus ventilavit? qui pudorem tuum tuismet litteris conatus est publice dedecorare? qui maritum tuum, quem elegeras, quem, ut ipse objiciebat, efflictim amabas, capitis accusavit? Aperi, quæso, bone puer, aperi testamentum : facilius insaniam matris sic probabis. Quid abnuis? quid recusas, postquam sollicitudinem de hereditate materna repulisti? At ego hasce tabulas, Maxime, hic ibidem pro pedibus tuis adjicio : testorque, me deinceps incuriosius habiturum, quid Pudentilla testamento suo scribat. Ipse jam, ut libet, matrem suam de cætero exoret; mihi, ut ultra pro eo deprecer, locum non reliquit. Ipse jam, ut sui potens ac vir, acerbissimas litteras matri dictet, iram ejus deliniat; qui potuit perorare, poterit exorare. Mihi jamdudum satis est, si non modo crimina objecta plenissime dilui, verum etiam radicem hujus judicii, id est, hereditatis quæsitæ invidiam funditus sustuli.

Pour ne rien passer sous silence, je prétends encore, avant de terminer, faire voir combien la dernière de vos imputations est calomnieuse. Vous avez dit qu'avec les capitaux considérables de ma femme j'avais acheté sous mon nom une propriété magnifique. Je réponds que cette magnifique propriété est un modique héritage de soixante mille sesterces, et qu'encore elle a été achetée non par moi, mais par Pudentilla, et sous son nom. Oui, je dis que c'est le nom de Pudentilla qui figure dans l'acte; que les droits de vente sur cet immeuble sont payés au nom de Pudentilla. Ici est présent l'officier public entre les mains de qui en a été fait le payement; c'est l'honorable Corvinus Celer; ici pareillement est le tuteur de Pudentilla, celui qui l'a autorisée à cette acquisition, homme grave et consciencieux, que je ne dois nommer qu'avec toutes sortes d'éloges, Cassius Longinus. Demandez à l'un d'eux, Maximus, quel domaine il a autorisé d'acquérir, et à l'autre pour quel prix modique la riche Pudentilla est devenue propriétaire de ce bout de champ.

(Ici le témoignage de Cassius Longinus le tuteur, et de Corvinus Clémens le récupérateur des impôts.)

Est-ce bien comme j'ai dit? Mon nom figure-t-il quelque part dans l'acte d'acquisition? Le prix de cette mince propriété est-il scandaleux? M'a-t-elle seulement fait cette modique donation?

Illud etiam, ne quid omnium prætercam, priusquam peroro, falso objectum revincam. Dixistis, me magna pecunia mulieris pulcherrimum prædium meo nomine emisse. Dico, exiguum herediolum sexaginta millibus nummûm, id quoque non me, sed Pudentillam suo nomine emisse: Pudentillæ nomen in tabulis esse: Pudentillæ nomine pro eo agello tributum dependi. Præsens est quæstor publicus, cui depensum est, Corvinus Celer, vir ornatus. Adest etiam tutor, auctor mulieris, vir gravissimus et sanctissimus, omni cum honore mihi nominandus, Cassius Longinus. Quære, Maxime, cujus emtionis auctor fuerit, quantulo pretio mulier locuples agellum suum præstinarit.

(Testimonium Cassii Longini, tutoris, et Corvini Clementis, quæstoris.)

Estne ita ut dixi? usquam in hac emtione nomen meum adscriptum est? num ipsum herediolí pretium invidiosum est? num vel hoc saltem in me collatum?

Reste-t-il encore quelque imputation qu'à ton sens, Émilianus, je n'aie pas réfutée? Quel fruit as-tu trouvé que j'aie recueilli de mes opérations magiques? Dans quels desseins aurais-je cherché à captiver l'âme de Pudentilla par des maléfices? Quel avantage en devais-je retirer? Celui, sans doute, de recevoir d'elle une dot plutôt médiocre que considérable. Beaux maléfices, en vérité! Était-ce pour arriver à ce qu'elle stipulât que sa dot serait reversible sur ses fils au lieu de rester en ma possession? Qu'ajouter à une semblable magie! Était-ce pour qu'elle fît à ses enfants l'abandon de la plus grande partie de ses biens, lorsque, avant de m'épouser, elle ne leur avait fait aucun avantage, et pour qu'elle ne me réservât rien? Est-ce là, je le demande, de la magie ténébreuse, ou un bienfait payé d'une noire ingratitude? Une mère irritée fait son testament, et néanmoins c'est un fils coupable qu'elle institue son légataire plutôt que moi qui ai lié ma destinée à la sienne. Certes, il a fallu de la magie pour obtenir à grand'peine un semblable résultat!

Supposez que la cause se plaide, non devant Claudius Maximus, magistrat plein d'équité et inébranlable défenseur de la justice, mais devant quelque autre juge pervers et cruel; supposez à ce magistrat de la partialité pour les accusateurs et une soif de condamnations; donnez-lui des faits à suivre; offrez-lui la moindre

Quid etiam est, Æmiliane, quod non te judice refutaverim? Quod pretium magiæ meæ reperisti? Cur ego Pudentillæ animum veneficiis flecterem? quod ut ex ea commodum caperem? Uti dotem mihi modicam potius, quam amplam diceret? O præclara carmina! An ut eam dotem filiis suis magis restipularetur, quam penes me sineret? Quid addi ad hanc magiam potest? An uti rem familiarem suam meo adhortatu pleramque filiis condonasset, quæ nihil illis ante me maritum fuerat largita; mihi nihil quidquam impartiret? O grave veneficium dicam, an ingratum beneficium? An ut testamento, quod irata filio scribebat, filium potius, cui offensa erat, quam me, cui devincta, heredem relinqueret? Hoc quidem multis cantaminibus difficile impetravi.

Putate, vos causam non apud Claudium Maximum agere, virum æquum et justitiæ pertinacem, sed alium aliquem pravum et sævum judicem substituite, accusationum fautorem, cupidum condemnandi; date ei quod sequatur; ministrate vel tantulam verisimilem occasionem secundum vos pronunciandi. Saltem fingite ali-

occasion vraisemblable de rendre un arrêt conforme à ses désirs; imaginez du moins, forgez quelque réponse aux questions qu'il vous adresserait en ce sens. Et puisque toute entreprise doit être précédée d'un motif quelconque, répondez, vous autres qui dites qu'Apulée a eu l'intention d'agir sur Pudentilla au moyen d'enchantements magiques. Que voulait-il d'elle? pourquoi a-t-il agi ainsi? La recherchait-il pour sa beauté? Non, dites-vous. Était-ce pour sa fortune? Non, répondent et le contrat de mariage, et l'acte de donation et le testament : toutes ces pièces établissent que, loin d'avoir fait preuve d'avidité, il a repoussé énergiquement les offres libérales de sa femme. Quelle autre cause l'a donc fait agir?... Vous gardez le silence, vous restez muets. Où est ce début terrible de la plainte formulée par vous au nom de mon beau-fils : « J'entreprends, seigneur Maximus, d'accuser Apulée devant votre tribunal. » Pourquoi ne pas ajouter : « J'entreprends d'accuser mon maître, d'accuser mon beau-père, d'accuser celui qui pour moi a fléchi ma mère »? Je continue : « de l'accuser d'une foule de maléfices plus évidents les uns que les autres. » Eh bien! produisez, dans cette foule de maléfices si évidents, produisez-en un seul qui laisse le moindre doute, ou même la moindre obscurité. Quant aux autres griefs que vous m'avez imputés, voyez un peu si mes réponses sont précises : « Vous rendez brillantes vos dents. — J'ai le droit d'être propre.

quid, reminiscimini, quod respondeatis, qui vos ita rogarit. Et quoniam omnem conatum necesse est quæpiam causa præcedat, respondete, qui Apuleium dicitis animum Pudentillæ magicis illectamentis adortum, quid ex ea petierit? cur fecerit? Formam ejus voluerat? negatis. Divitias saltem concupierat? negant tabulæ dotis, negant tabulæ donationis, negant tabulæ testamenti : in quibus non modo non cupide appetisse, verum etiam dure repulisse liberalitatem suæ uxoris ostenditur. Quæ igitur alia causa est? Quid obmutuistis? quid tacetis? Ubi illud libelli vestri atrox principium, nomine privigni mei formatum? *Hunc ego, domine Maxime, reum apud te facere institui.* Quin igitur addis, reum magistrum, reum vitricum, reum deprecatorem? sed quid deinde? *plurimum maleficiorum et manifestissimorum.* Cedo unum de plurimis : cedo dubium, vel saltem obscurum de manifestissimis. Cæterum ad hæc, quæ objecistis, numera an binis verbis respondeam. *Dentes splendidas* : ignosce munditiis. *Specula inspicis* : debet philosophus. *Versus*

— Vous regardez des miroirs. — Un philosophe le doit. — Vous faites des vers. — C'est permis. — Vous étudiez les poissons. — Aristote l'enseigne. — Vous consacrez du bois. — Platon le conseille. — Vous prenez femme. — Les lois l'ordonnent. — Votre femme est votre aînée. — La chose est commune. — Vous avez agi par cupidité. — Qu'on prenne l'acte de mariage, qu'on se rappelle la donation, qu'on lise le testament. »

Si j'ai complétement repoussé toutes les attaques et réfuté toutes les calomnies; si j'ai placé mon honneur à l'abri, non-seulement de toute accusation, mais encore de tout propos injurieux; si, loin de laisser attenter aux droits de la philosophie, qui me sont plus chers que l'existence, je les ai au contraire entourés d'une barrière inviolable; si les choses sont comme je le dis, j'ai, dans ma respectueuse confiance, plutôt à espérer, Seigneur, votre estime personnelle qu'à redouter votre toute-puissante décision. Car je regarderais comme moins pénible et moins honteux pour moi d'être ici condamné par le proconsul que d'encourir l'improbation de l'homme éminemment bon et irréprochable.

J'AI DIT.

facis : licet fieri. *Pisces exploras* : Aristoteles docet. *Lignum consecras* : Plato suadet. *Uxorem ducis* : leges jubent. *Prior natu est ea* : solet fieri. *Lucrum sectatus es* : dotales accipe, donationem recordare, testamentum lege.

Quæ si omnia affatim retudi, si calumnias omnes refutavi, si me in omnibus non modo criminibus, verum etiam maledictis, procul a culpa tuitus sum; si philosophiæ honorem, qui mihi salute mea antiquior est, nusquam minui; immo contra, ubique si conseptum penitus eum tenui : si hæc, ut dico, ita sunt, possum securius tuam existimationem revereri, quam potestatem vereri; quod minus grave et verendum mihi arbitror, a proconsule damnari, quam si a tam bono tamque emendato viro improber.

DIXI.

NOTES

DE L'APOLOGIE

P. 373. APOLOGIE. Dans plusieurs éditions anciennes cette pièce forme deux œuvres distinctes : la première étant censée contenir tout ce qui regarde l'accusation de magie; la seconde, ce qui tient aux reproches d'intrigues ou de captations à l'égard de Pudentilla, et cette seconde commençant à la page 475, l. 10. Mais une semblable division est contraire à l'unité qui règne visiblement dans cette harangue, appelée par saint Augustin un morceau de très-longue haleine, *copiosissima oratio.*

— L. 1. *Maximus Claudius.* C'était le proconsul de la province d'Afrique. — *Sicinius Émilianus.* C'était l'oncle paternel des beaux-fils d'Apulée; c'est-à-dire, il était le frère de *Sicinius Amicus,* premier mari de Pudentilla, laquelle avait épousé notre philosophe en secondes noces.

— L. 4. *Devant vous.* Le latin dit *apud te.* De même, plus bas, « devant votre tribunal, » *te judice,* et, « vous le savez, » *ut meministi,* sont au singulier dans le texte, et c'est au seul Claudius Maximus que ces mots s'adressent.

— L. 6. *D'arguments empruntés à la calomnie.* Littéralement : « d'outrages. »

— L. 9. *En vérité.* Ainsi traduisons-nous *medius fidius.* « Par le Dieu qui sait tout! Par le Dieu qui préside à la bonne foi! »

P. 374, l. 1. *Contre les Granius.* C'était probablement une famille qui avait un procès avec Pudentilla; et Apulée, qui suivait toujours la carrière du barreau, se trouvait naturellement appelé à plaider pour sa femme. Pour ce qui est des avocats dont il parle un instant après comme l'ayant injurié, il est peu probable, malgré l'avis de Casaubon, que ce fussent les défenseurs de ces mêmes

Granius, puisqu'on ne voit plus figurer le nom de ceux-ci dans tout le cours du plaidoyer. En conservant les mots mêmes du texte, *patroni ejus*, « les avocats de celui-ci, » on conclut facilement qu'Émilianus les avait apostés, pour qu'ils accusassent Apulée en pleine audience. De semblables scènes devaient souvent se reproduire dans des assemblées aussi vastes que l'était chez les anciens le lieu où se rendait la justice. Le plus souvent c'était en plein air; et l'arène était ouverte aux attaques les plus scandaleuses

P. 374, l. 5. *De la mort de mon beau-fils Pontianus.* Notons que celui-ci était mort à Carthage, pendant qu'Apulée était domicilié dans la ville d'Œa, p. 519 : « Pourquoi le ciel n'a-t-il pas permis qu'il revînt de Carthage en bonne santé! » Et plus bas, p. 520 : « Rufinus avait consulté je ne sais quels Chaldéens sur le moyen le plus avantageux de placer cette même fille; on m'assure qu'ils lui avaient répondu (hélas! ils n'ont dit que trop vrai!) que son premier mari mourrait au bout de quelques mois. »

— L. dernière. *Au bas il ajoute qu'il se charge de l'assister.* Il y a dans le texte *adscribit se* etc.; et le commentateur de l'édition du Dauphin établit à ce propos une distinction très-judicieuse entre les trois verbes *inscribere*, *subscribere* et *adscribere*, qui constituaient trois manières différentes d'intervenir dans une accusation. *Inscribere*, c'était plutôt rédiger, formuler, présenter aux juges l'accusation, en prendre acte auprès d'eux, sans précisément en assumer la responsabilité; on n'était dans cette dernière position que quand on faisait l'acte de *subscribere*, souscrire, signer l'accusation; enfin, *adscribere*, c'était en quelque sorte *apostiller* la pièce, assister officieusement celui qui l'avait souscrite. *Inscribere* est le rôle de l'avoué; *subscribere*, celui du plaignant; *adscribere*, celui d'un parent, d'un ami chaud.

P. 375, l. 6 et suiv. *On ne peut encore le décider à une attaque franche.* Le texte dit : « Il continue à escarmoucher de loin (*velitari eminus*) par calomnies. » — *Reculant toujours devant le rôle périlleux d'accusateur.* Le péril était la peine du talion, à savoir, dans l'espèce, d'être noté d'infamie pour avoir voulu soi-même méchamment diffamer; or, nulle peine n'était pas encourue par celui qui assistait seulement un accusateur en titre : il jouissait ainsi du *venia adsistendi*.

— L. 18. *Étranger à sa famille.* Ce trait constitue une opposition avec la suite : « qui a eu l'audace d'arguer de faux le tes-

tament de son oncle. » Peut-être, cependant, doit-on entendre : « étranger à cette ville. » Nous avons établi, vol. I, p. x, que le procès se plaidait dans une ville autre que Œa.

P. 376, l. 4. *J'espère que la voix de ce même magistrat* etc. Casaubon et l'éditeur du Dauphin entendent le *quam vocem*, du texte, comme étant la voix d'Émilianus, qui éclatera encore une fois contre les juges après la condamnation dont il sera frappé. Mais d'abord, ce n'est pas là une espérance d'un ordre assez relevé pour qu'un adversaire puisse la formuler; et ensuite la répétition si rapprochée du mot *vocem* indique que ce mot doit être compris de la même manière dans les deux endroits où il figure, c'est-à-dire signifier la voix du magistrat suprême. Or, ce magistrat suprême, c'est toujours Lollius Urbicus. Il y a identité entre le double *quam vocem*; et, de plus, l'épithète *clarissimam* rappelle le titre de « clarissime » dont Lollius était revêtu, Apulée jouant ainsi sur le mot.

Dans le savant article que M. Naudet a consacré à notre traduction (*Journal des Savants*, novembre 1839), cet illustre académicien nous a éclairé sur le vrai sens de ce passage; et nous croyons être utile aux lecteurs d'Apulée en reproduisant ici les réflexions de M. Naudet. « Lollius Urbicus, qui avait rendu la sentence que mentionne Apulée, était préfet de la ville, et, à ce titre, président ordinaire du sénat; aussi était-il assisté dans sa juridiction d'un conseil de consulaires, par conséquent sénateurs, *de consilio consularium virorum*, et non de simples juristes, de simples citoyens. Il portait, comme les sénateurs, le titre de *clarissime*, ce qu'indiquent les deux majuscules V. C. à la suite de son nom. On ne connaissait pas encore la hiérarchie des titres nobiliaires, *vir illustris, vir clarissimus, vir egregius*, qui s'établit depuis le règne de Constantin, et dans laquelle le préfet de la ville monta au rang d'illustre. On ne connut d'abord que la qualité de *clarissime*, qui décorait à la fois les consuls, le préfet de la ville, les sénateurs. Les offices de la maison impériale ne constituaient pas encore de grands dignitaires : ils étaient exercés par des chevaliers ou de simples affranchis; et l'ancienne tradition se conservait, de tenir dans l'ordre équestre le préfet du prétoire, quoiqu'il eût déjà des fonctions administratives; mais il commandait encore la garde prétorienne. Lorsque Commode voulut dépouiller Paternus de cet emploi sans faire un coup d'État, il n'eut qu'à le nommer sénateur (*Hist. August. script.*, p. 47, B, éd. in-fol.); le sénat et le prétoire étaient incompatibles.

» Une nouvelle noblesse, non plus de nomination héréditaire, comme l'antique patriciat, non plus d'illustration publique, comme les grandes familles depuis le consulat plébéien, mais de préséances, de qualifications emphatiques, s'édifiait pour distraire l'ambition, et pour inviter à l'obéissance par les amusements de la vanité. Le *clarissime*, consulaire ou sénateur, transmettait son clarissimat à son fils, à son petit-fils (*Digest.*, I, tit. 9, l. 7); il en communiquait les honneurs à sa femme, à sa fille. La veuve, la fille du *clarissime* demeuraient clarissimes elles-mêmes, tant qu'elles ne dérogeaient pas par une alliance plébéienne; et Ulpien agita et décida la question de savoir qui, d'une femme consulaire ou d'un ex-préfet, devait avoir la supériorité : *vir præfectorius an consularis fœmina præferatur*. La prééminence du sexe masculin l'emporta sur l'avantage de la dignité dans la consultation du légiste.

» Ainsi, dans la phrase d'Apulée, *contra vocem clarissimam* fait allusion à la dignité des juges qui prononcèrent la sentence; et *quam vocem*, qui commence la proposition suivante, ne désigne certainement pas la voix de l'accusateur Émilianus, ni celle de Maximus Claudius auquel Apulée adresse la parole; la syntaxe ne permet pas de l'entendre ainsi. C'est toujours l'illustre voix de Lollius Urbicus, qui aurait pu foudroyer Émilianus lorsqu'il osa s'élever insolemment contre elle, et qui retentira, qui éclatera encore dans ce jugement, *erupturam*.

» Cette image hyperbolique pourrait se justifier ou s'expliquer par les habitudes d'exagération oratoire des sujets de l'empire, et même des citoyens romains dans les manifestations de leur respect pour les hauts dignitaires.

» On était bien éloigné du temps où Auguste avait réprimandé par un édit le peuple romain pour lui avoir fait l'application de ce vers : *O Dominum æquum et bonum*, dans une représentation de comédie à laquelle il assistait. Depuis, on appela *maître* l'empereur, les grands, les magistrats, tout le monde, comme dit Sénèque, et jusqu'à des esclaves, si l'on s'en rapporte à Martial. » NAUDET.

P. 376, l. 8. *Devant le préfet de la ville*. Qui était, avons-nous dit, Lollius Urbicus.

L. 12. *L'audace de ses désordres augmente avec leur nombre*. Nous avions une première fois interverti le sens de la phrase : « il multiplie ses désordres à mesure qu'ils deviennent plus évidents. »

P. 376, l. 18. *Il faut encore que je défende la philosophie.* En effet, l'adversaire d'Apulée prétendait voir des maléfices dans les études sur la nature, auxquelles se livrait notre philosophe.

— L. avant-dernière. *Je parle ainsi.* Nous avons ajouté au texte ces trois premiers mots de l'alinéa.

P. 377, l. 2. *Je le veux bien.* C'est ainsi que nous cherchons à reproduire la nuance indiquée par *possunt.*

— L. 14. *D'une âme pudique.* Price veut, au lieu de *pudentis,* lire dans le texte *prudentis :* « d'une âme prudente. »

P. 378, l. 13. *Plût au ciel que ces accusations... il me les eût véritablement intentées!* Nous avions d'abord traduit : « à bon droit, » au lieu de « véritablement. » Ce dernier adverbe rentre bien mieux dans le sens. Il y a, du reste, dans ce passage beaucoup d'adresse; et l'orateur se justifie à dessein d'un grief qui ne figure pas d'une manière positive dans l'accusation.

— L. 16. *Comme le Pâris d'Homère* etc. — Voyez dans l'*Iliade,* liv. III, v. 65.

P. 379, l. 1. *Pythagore, qui le premier prit le nom de philosophe.* Voyez, aux *Florides,* p. 38 et p. 85.

— L. 2 et suiv. *L'antique Zénon, originaire de Vélia.* Il s'agit ici de Zénon d'Élée, philosophe de l'école italique, qui succéda à Parménide et fut remplacé lui-même par Leucippe. — *Qui le premier de tous enseigna par un artifice ingénieux à présenter une question sous deux points de vue opposés.* D'autres entendent : « qui le premier, par une division ingénieuse, donna deux branches à l'art oratoire, à savoir la rhétorique et la dialectique. » Il nous a paru que *dictio* ne pouvait guère s'entendre de l'art oratoire, et que *ambifariam* signifiait plutôt « alternativement », comme au numéro XVIII des *Florides* (plus haut, p. 59), que « en deux parties. » — *Selon le dire de Platon.* Dans son *Parménide.*

— L. 19. *De l'étoupe réunie en paquets.* C'est le sens exact du mot *tomentum.* D'autres lisent *tormentum.*

P. 380, l. 3. *Dès mes premières années je me suis voué* etc. Le texte est ici presque identique à celui d'un autre passage, *Florid.,* III, XVII : *Ab ineunte ævo bonas artes* etc. *Voy.* ci-dessus, p. 51. — Il y a dans toute cette fin de période un entraînement et un caractère de vérité qui sont remarquables.

P. 380, l. 12. *Dans les poésies de Statius Cécilius.* C'était un poëte comique, contemporain d'Ennius ainsi que de Térence. Il était leur ami, et, comme le dernier, il était esclave. Il avait composé plus de trente comédies, dont il ne nous est parvenu que des fragments à peine appréciables. Il est parlé en détail de lui au liv. IV, ch. XX des *Nuits Attiques* d'Aulu-Gelle; et c'est de lui qu'Horace dit dans son *Art poétique*, v. 53 :

. . . . Quid autem
Cæcilio Plautoque dabit Romanus ademptum
Virgilio Varioque? etc.

« Eh pourquoi accorderait-on à Cécilius et à Plaute des licences qu'on interdit à Virgile et à Varius? »

* P. 381, l. 2. *Vous avez vu, Seigneur, le rire courroucé* etc. Nous avions une première fois entendu un peu autrement ce passage : « Vous n'avez pu vous empêcher de sourire quand vous avez vu l'indignation etc. », nous étant contenté de signaler dans les notes ce premier sens, que nous acceptons décidément. La construction de la phrase nous semble l'exiger. — Il a été question au livre VI des *Métamorphoses*, p. 178, 186 (notes, page 452), du rire provoqué par la colère.

— L. 7. *N'a pas vu sans doute.* Le verbe du texte, *invidit*, est à remarquer, comme contraire de *non vidit*.

— L. 15.

'Arabique produit de végétaux divers.

Ces végétaux sont le cinnamome et autres aromates.

— L. 18. *La méthode dégoûtante des Hibériens.* — *Voyez* Strabon, au livre III de sa *Géographie*.

— L. dernière. *Comme dit Catulle.* Épigr. XXXIX, *contre Égnatius*. Apulée altère un peu le texte de Catulle.

P. 382, l. 21. *Pour me servir de l'expression d'un grand poëte.* C'est Homère, en beaucoup d'endroits : nous l'avons indiqué suffisamment au quinzième fragment des *Florides*, et au livre Ier de la *Doctrine de Platon*. (Ci-dessus, p. 85, et p. 277.)

P. 383, l. 4. *L'atrium de la pensée.* Le texte donne *cogitationum comitium;* et ce dernier mot signifie : « galerie extérieure. » Ailleurs (Ier livre de la *Doctrine de Platon* p. 189, 277), Apulée appelle la bouche, *promtuarium rectæ rationis.*

P. 384, l. 2. *Avec un charbon de bûcher.* Il veut parler d'un charbon de mauvais et funeste augure. — Remarquons *obteruerit*, pour *obtriverit*, comme nous avons signalé *conterui*, vol. I, p. 470. — Quelques lignes plus loin, *fœtutinæ* et *olenticeta* sont des mots particuliers à notre auteur.

— L. 13. *Le crocodile, ce monstre énorme* etc. Élien, Aristote et Pline en disent autant. — Le crocodile, du reste, n'est pas privé de langue.

— L. 18. *Une grande quantité d'insectes.* Le latin dit *de sangsues.* Il y a sur ce passage beaucoup de divergences entre les éditeurs.

P. 385, l. 14. *Un certain habitant de Téos.* C'est Anacréon, poëte si connu; mais par dérision, et pour faire ressortir l'ignorance d'Émilianus, Apulée affecte de dire : « un certain etc. » — *Un de Lacédémone.* C'est Dionysodotus, selon les uns; selon les autres, et avec plus de probabilité, Alcman. — *De Cio.* C'est Simonide. D'autres lisent : *de Céos.* — *Une Lesbienne.* Sapho était née, comme Alcée, dans Mitylène, capitale de l'île de Lesbos.

— L. 17. *La nouveauté d'un semblable langage chez une femme.* D'autres entendent *insolentiam linguæ suæ* par : « le peu d'habitude qu'on avait d'entendre le dialecte dans lequel elle écrivait, » à savoir l'éolien, ou, comme dit Plutarque, le *mixolydien.*

— L. 19. *Chez nous.* Il veut indiquer par là tous les écrivains de la langue latine, et non pas seulement ceux d'Afrique. — *Édituus, Portius, Catulus.* Il ne faut pas confondre ce dernier avec *Catullus,* Catulle, le poëte érotique. Au reste, ces trois poëtes se trouvent réunis dans un même passage d'Aulu-Gelle (liv. XIX, ch. IX) : « D'une voix pleine de douceur il chanta des vers d'un ancien poëte, Valerius Édituus; ensuite de Portius Licinius et de Quintus Catulus. Or, je ne crois pas que la littérature latine ou la grecque puisse offrir rien qui leur soit comparable sous le rapport de la pureté, de la grâce, du goût et de la précision. »

— L. dernière. *A composé ce vers.* Il est également reproduit par Athénée, au livre XIV de ses *Deipnosophistes.*

P. 386, l. 4. *Zénon le fondateur* etc. Ce n'est pas celui dont il est question plus haut, p. 379 et p. 535; il s'agit de Zénon le Cittien.

P. 387, l. 13. *Ticidas.* Poëte contemporain d'Ovide, qui le cite, *Trist.*, II, vers 433. — *Tibulle : car il pense* etc. Rien ne saurait

mieux aider à résoudre le problème historique et littéraire de ce changement de nom eu égard à Tibulle, que l'ingénieuse et piquante dissertation de M. de Golbery. Ce savant a réuni dans son édition de Tibulle (*Classiques latins* de M. Lemaire) tout ce qui se rattache à ce poëte; et il n'est pas possible de se montrer plus pénétrant et plus positif à la fois. A la profondeur de l'érudition allemande, qui déborde quelquefois dans sa phrase latine, il a joint la finesse et le piquant de l'esprit français. Nous connaissons peu de commentaires aussi agréables et en même temps aussi instructifs. — *Lucilius*. Célèbre poëte satirique : c'est *iambicus*, du texte, que nous traduisons par « satirique. »

P. 388, l. 14. *Asteras isathris* etc. Tous ces vers, avec quelques autres, sont rapportés par Diogène Laërce dans sa *Vie de Platon*.

P. 389, l. 9. *A ces chiens dévorants c'est le livrer, hélas !* Littéralement : « c'est montrer un os à des chiens. » — Dans ces vers remarquons *aficis* pour *afficis*, et *amisimus*, où Apulée rend brève la syllabe *mi*. C'est pour cela que plusieurs éditions lisent :

...... Non Phædrum sic priu' perdidimus?

ou

...... Non Phædro sic prius excidimus?

— L. 11. *Pour conclure*. Nous rendons ainsi *novissimum*. D'autres lisent *notissimum*, qui donne un sens très-raisonnable : « Je ne dirai plus que son distique, si connu, sur etc. »

P. 390, l. 2. *Ce que répond Catulle*. Épigr. XVI, *à Aurélius et à Furius*, v. 5.

— L. 13. *Un empereur, un censeur*. Plutarque nous apprend que dans l'énumération des titres impériaux, celui de censeur était considéré comme le plus important, et qu'il était en quelque sorte le résumé de toute la puissance. — *Le grand Adrien*. Le texte donne *Divus Hadrianus*. On sait que cette épithète de *Divus* s'appliquait aux empereurs déjà morts. Adrien mourut en effet en 138, c'est-à-dire huit années avant l'Apologie prononcée.

P. 391, l. 5. *Connues des âmes religieuses*. C'est *gnara* qui signifie *connues*. Nous avons déjà signalé ce sens plus haut, p. 89.

— L. 6. *Il existe, dit ce philosophe, deux Vénus* etc. — *Voy*. Platon, dans son *Banquet*. — « Apulée reproduit ici sérieusement dans son langage l'empreinte des opinions communes touchant les prérogatives

aristocratiques; et il interprète à sa manière la doctrine de Platon sur l'existence des deux Vénus, οὐρανίαν, πανδήμιον. De là, il y avait peu de distance pour arriver à la poésie officielle de Claudien, qui, dans son épithalame d'Honorius, imagine deux ordres d'Amours : les fils des Nymphes, qui s'amusent à blesser les cœurs plébéiens; les fils de Vénus, qui daignent s'attaquer aux grands de la terre : « mille pharetrati etc., etc., figere reges : hi plebem feriunt. » (Note de M. Naudet, *article déjà cité.*) — Remarquons, dans le texte, *prædita,* « présidant à... » Nous avons signalé ce sens déjà plus haut, p. 147.

P. 391, l. dernière. *Révélée par avance aux âmes.* Mot à mot : « que les âmes ont vue. » *Videre* est au parfait.

P. 392, l. 1. *Afranius.* Poëte comique dont il ne reste que quelques fragments. La pensée exprimée par le vers d'Afranius se retrouve dans Sénèque, épître 81 : « le sage seul sait aimer, le sage seul est ami. »

— L. 5. *L'amour du sage est moins de la passion que du souvenir.* En ce sens, qu'il se rappelle toujours le type ineffable de la beauté, à la contemplation de laquelle son âme était admise avant d'être enchaînée à un corps mortel. C'est la théorie développée dans le Philèbe et dans le Phédon.

— L. 8. *Contrairement à la maxime qu'Ennius met dans la bouche de Néoptolème.* Il s'agit d'une maxime qu'Ennius, en une tragédie, avait mise dans la bouche du fils d'Achille, maxime que rappelle également Cicéron, *Tusculanes,* liv. II, ch. I. — Par une inadvertance qui n'a pas d'excuse, nous avions traduit une première fois : « Contrairement à l'avis de Néoptolémus Ennianus... » La bienveillante critique de M. Naudet nous a ouvert les yeux. Nous ne comprenons pas que, venu postérieurement, le traducteur de la collection de M. Nisard ait mieux aimé se tromper avec nous que s'éclairer avec le savant critique.

— L. 10. *Je passerai facilement condamnation sur un crime dans lequel j'aurai Platon pour complice.* C'est ainsi que Cicéron, *Tusculan.,* I, XVII, disait : « J'aime mieux errer avec Platon, que d'être dans la vérité avec d'autres. » Magnifique éloge qui, sorti d'une telle bouche, aurait suffi pour immortaliser le génie à qui il s'adressait!

— L. 15. *Tous ces appendices de la défense.* Par là il faut en-

tendre la réfutation d'Apulée à propos des vers amoureux. C'était, en effet, l'accusation de magie, non pas celle des vers, qui constituait le principal reproche; et la réponse à tout autre grief était une espèce d'appendice, de hors-d'œuvre.

P. 393, l. 4. *Mais il n'est pas rigoureusement logique d'inférer de là* etc. La phrase latine est fort embarrassée. En voici la construction : « Non tamen est necesse accipi ex eo (être conclu de là) me solere quoque exornari ad speculum. »

— L. 6. *Une garde-robe de comédien.* Le mot *choragium* signifie tout ce qui composait généralement le matériel d'un théâtre, et c'était le *chorége* qui en était chargé. Plaute, *Trinummus,* IV, II, 16. — Le mot *thymelicum* est un adjectif formé du mot qui répondrait le mieux à notre « orchestre. » — *De l'habit jaune de l'histrion.* Nous adoptons la leçon de Saumaise, *crocota.* — Plusieurs éditions donnent *crotalo,* ce qui répond à peu près au mot français, « les castagnettes, les grelots de l'histrion » ; nous avons préféré la leçon d'où résultait une énumération de vêtements. Les mots du texte qui sont entre [] passent pour apocryphes.

— L. 19. *Au milieu des atours de Cérès.* Il appelle ainsi ce que les adeptes de Cérès conservaient dans des coffres mystiques.

P. 394, l. 9. *Surtout si l'on songe que la rapidité* etc. Cette description du miroir, de ses avantages, de sa supériorité sur toute autre ressemblance, est d'une justesse remarquable.

— L. 16. *De toute la personne.* Le texte dit, agréablement · « de son homme. »

P. 395, l. 8. *Il faut nous ranger de l'avis* (Nous eussions dû mettre : *à l'avis*) *d'Agésilas le Lacédémonien.* Cicéron nous rappelle cette circonstance dans ses *Lettres familières,* liv. V, lett. 12. — *Parce qu'il n'était pas assez content de sa propre figure.* Plutarque rapporte également ce fait : c'est, sans doute, parce que aux yeux d'Agésilas ses exploits lui semblaient pouvoir très-convenablement lui tenir lieu de portrait.

— L. 19. *Il voulait que celui* etc. C'est cette idée qui a fourni à Phèdre une de ses fables, liv. III, fabl. VIII, *le Frère et la Sœur.*

P. 396, l. 20. *Que des images partent de nous* etc. Beaucoup d'anciens imaginaient que si nous voyons un objet éloigné, c'est parce que nous avons dans les yeux une certaine puissance de projection, c'est parce que nous faisons sortir de nos organes un certain fluide

qui va palper les corps éloignés, saisir leurs contours et leurs couleurs. Dans ce système, c'est nous qui créons la lumière; elle n'existe pas au dehors : elle est en nous, elle est un acte de notre organisation. Ce système n'a pas besoin d'être réfuté.

P. 397, l. 6. *Ou sont-ils rompus par la résistance de l'air, comme le croient les stoïciens?* Les stoïciens prêtent à l'air un rôle absurde dans la réflexion, soit que *intentu aeris* du texte désigne la résistance de l'air, soit qu'ils assimilent celui-ci à un ensemble de petits ressorts tendus. L'air intervient dans la réflexion seulement comme un milieu diaphane; car les lois de la réflexion de la lumière sont les mêmes dans le vide que dans l'air. Du reste, Apulée montre ici une judicieuse réserve en ne se prononçant pour aucune de ces hypothèses.

— L. 13. *Tous les miroirs, aussi bien solides que liquides.* Le miroir liquide, c'est la surface des eaux tranquilles, où se regarde le Corydon de Virgile, *Églog.* II, 25 : « nuper me in littore vidi, Quum placidum ventis staret mare. » C'est la même distinction que celle que fait Sénèque (*Quest. Nat.*, liv. I) : *Fons cuique pellucidus aut læve saxum imaginem reddit.* « Chacun voit se reproduire son image dans une source transparente ou sur une pierre polie. » Si *uda* signifiait « mouillé, » il faudrait supposer qu'Apulée ne savait pas qu'un miroir solide se ternit quand il est mouillé, et n'offre plus qu'une image confuse ou insensible. Or l'observation la plus simple apprend ce fait; et d'ailleurs, Apulée montre que, s'il n'entendait pas la théorie des miroirs, il en connaissait du moins tous les effets.

— L. 17. *Apparaissent-elles vis-à-vis de l'observateur avec une parité presque identique.* Les images produites par les miroirs plans sont exactement pareilles aux objets, si ce n'est qu'elles sont un peu moins brillantes, un peu plus pâles. Du reste, le *ferme* du texte serait très-convenablement remplacé par *forma,* si les manuscrits nous y autorisaient; mais ils sont tous constants, si ce n'est un seul, conservé dans la bibliothèque de Leyde, et consulté par Oudendorp, qui donne la bizarre leçon *forme pares pares.* — Nous avions très-inexactement traduit, une première fois : « semblent-elles presque pareilles? »

— L. 21. *Dans ces derniers.* Par ces mots nous complétons la pensée de l'auteur. En effet, les miroirs concaves sont les seuls qui renversent les images, c'est-à-dire qui produisent à gauche ou en bas l'image d'un objet situé à droite ou en haut, les seuls qui for-

ment des images *extérieures*, ou plutôt *antérieures*, enfin les seuls qui enflamment l'amadou à leur foyer.

P. 397, l. dernière. *Derrière le même miroir.* L'auteur insiste sur l'opposition des effets que le même miroir peut produire alternativement. Voici, du reste, l'explication sommaire et superficielle qu'on peut donner de la réflexion. Nos corps reçoivent la lumière, soit d'un corps lumineux par lui-même (tel que le soleil ou une bougie), soit de différents corps qui leur renvoient une lumière empruntée. Les rayons lumineux ainsi reçus par notre corps ou par tout autre sont réfléchis par lui irrégulièrement dans toutes les directions, et ceux d'entre eux qui rencontrent une surface polie s'y réfléchissent dans un plan perpendiculaire à cette surface en formant l'angle de réflexion égal à l'angle d'incidence. Parmi ces rayons réfléchis, ceux qui parviennent à notre œil nous donnent la sensation de notre propre image ou de celle des corps étrangers qui, aussi bien que le nôtre, rayonnent vers le miroir. Une explication détaillée et approfondie des effets de la réflexion serait facile à donner, mais elle exigerait le secours de figures géométriques.

P. 398, l. 4. *Des arcs de diverses couleurs.* Nous adoptons dans le texte, non pas *varii*, que donnent d'autres éditions, mais *varie.* Cet adverbe s'explique en étant rapproché du verbe *visantur :* « Des arcs sont vus avec des différences de couleurs. » — Par ces arcs Apulée entend, selon toute apparence, des arcs diversement disposés ou colorés; mais il n'a pas en vue les deux iris, l'un intérieur et brillant, l'autre extérieur et pâle, qu'on voit l'un au-dessus de l'autre dans un nuage qui se résout en pluie (c'est-à-dire les deux arcs-en-ciel simultanés). Il parle plutôt des *nombreux arcs de diverses couleurs* dont la superposition forme un seul iris. — *Deux soleils qui rivalisent de ressemblance.* Il s'agit ici du *parhélie,* c'est-à-dire de l'apparition d'un faux soleil ou de plusieurs, due à la réflexion des rayons solaires sur les nuages, phénomène qui a été expliqué par Huygens. Voici ce qu'en dit M. Biot, de l'Académie des sciences, dans son *Traité de Physique :*

« Les parhélies consistent dans l'apparition simultanée de plusieurs soleils, images fantastiques du soleil véritable. Ces images se montrent toujours sur l'horizon à la même hauteur que le vrai soleil, et elles sont toujours unies les unes aux autres par un cercle blanc, pareillement horizontal, dont le pôle est au zénith... Les images du soleil qui paraissent sur ce cercle du même côté que le

soleil véritable présentent les couleurs de l'arc-en-ciel; et quelquefois le cercle lui-même est coloré dans la partie qui les avoisine. Au contraire, les images qui se forment du côté du cercle opposé au soleil sont toujours incolores; d'où l'on peut conjecturer qu'elles sont produites par réflexion ainsi que le grand cercle, et les autres, par réfraction. En outre, quand ces phénomènes se produisent, on voit ordinairement autour du soleil une ou plusieurs couronnes circulaires concentriques qui offrent les couleurs de l'arc-en-ciel... L'apparition de ce météore la plus complète que l'on connaisse est celle qu'Hevelius a observée à Dantzick le 20 février 1661. »

P. 398, l. 13. *La planche des mathématiciens et son sable menu.* Le texte dit : « le cadre et la fine poussière. » — « On employait d'ordinaire, pour tracer des figures de géométrie, une planche à rebords saillants, sur laquelle on étendait un sable fin. C'est ainsi qu'Archimède étudiait, lorsqu'il fut tué par un soldat romain; c'est ainsi que Perse nous montre les mathématiciens faisant leurs calculs et leurs démonstrations. Cicér., *Tusc.*, v, 23 : « Homunculum a pulvere.... excitabo.... Archimedem »; Perse, sat. I, vers 131 : « abaco numeros et secto in pulvere metas. » (*Note de M. Naudet.*)

— L. 14. *Du masque tragique de Thyeste.* Il paraît que la figure de Thyeste était prise pour le type de la laideur. Cela tenait sans doute à ce qu'on ne pouvait rien concevoir qui en égalât l'expression infernale, soit lorsque le malheureux père apprenait le meurtre de son fils, soit lorsqu'il rejetait de sa poitrine révoltée l'horrible repas que lui avait servi son frère. — Cet endroit a donné lieu à différentes leçons et à différents commentaires.

— L. 17. *Les rides qui te sillonnent la face.* Ce mot « sillonnent » fait probablement allusion, dans le dessein d'Apulée, à la profession d'Émilianus, qui est laboureur.

P. 399, l. 14. *Ou si tu fais avec tes voisins une association de travail.* Le texte est remarquable en cet endroit par l'expression *mutuarias operas cambiare,* « échanger des travaux mutuels. »

P. 400, l. 17. *Que Carbon, qui fut maître de Rome.* C'est le Carbon qui au temps de Marius et de Sylla jouit d'une influence sans bornes, et qui suivit le parti du premier.

— L. 20. *Par la même porte.* Attendu, dit Casaubon, que c'était constamment du même côté qu'il était allé vaincre les Samnites, les Sabins et les Lucaniens, placés tous sur la même rive du Tibre.

P. 401, l. 5. *A la Villa Publica.* C'était un édifice placé dans le Champ de Mars. Il était d'usage d'y loger les magistrats qui allaient partir pour les provinces, et les députés qui arrivaient des nations lointaines. Tite-Live l'indique, livres XXXIX et XLIII.

— L. 7. *Que de ses deniers il paya comptant par les mains de son banquier.* « Le sénat accordait une indemnité, un traitement, aux commandants d'armées ou de provinces. Ce traitement se payait, soit en argent par le trésor public (Cic., *Ép. famil.*, V, 20), soit en nature par une contribution du pays; ce qui donnait lieu à d'énormes abus, comme Verrès (*Verrines*, III, 93) et ses pareils le montrerent par des exemples trop cruels pour les tributaires, trop honteux pour le peuple romain. Dans la bonne latinité, ce traitement s'appelait *Cibaria;* plus tard, il prit le nom de *Annonæ*, *Salarium* (Hist. August. Script. *passim;* Cod. Theodos. *in gloss. nom.*). Ainsi, lorsque Caton déclare qu'il acheta *in foro de mensa* deux esclaves de surplus pour le service de sa maison consulaire, il veut qu'on entende bien qu'il les paya comptant de ses deniers par les mains de son banquier : *de mensa* signifiant la même chose que *a nummulario*, *ab argentario*, *a trapezita.* C'est ainsi que Plaute dit dans *les Captifs* (II, III, 90) : « Sequere me, viaticum ut dem a trapezita tibi. » (*Note de M. Naudet.*) — L'expression *de mensa* se trouve encore vol. I, p. 266 et p. 471.

— L. 15. *De temps immémorial, en effet* etc. Cet éloge de la pauvreté est le morceau de l'*Apologie* que l'on connaît le mieux. Il est aussi noblement écrit que pensé. Nous devons cependant avouer, avec l'éditeur du Dauphin, qu'il renferme une phrase au moins paradoxale : « Passe en revue tous les plus grands scélérats dont les humains aient gardé la mémoire, tu n'y verras figurer aucun coupable qui soit dans la pauvreté. » Le seul moyen de justifier cette phrase, c'est de supposer que l'auteur n'entend parler que des forfaits produits par le despotisme et l'insolence des riches; et, même sous ce point de vue, notre orateur a abusé de la synecdoque.

— L. 18. *Horreur des richesses.* Ainsi rendons-nous *adversum divitias possessa.* Il pourrait bien se faire que le sens fût « possédée pour faire contraste avec les richesses, pour constituer une sorte de propriété qui balançât les richesses. » Il faudrait alors traduire : « sorte de propriété, balançant les richesses. »

P. 402, l. 2. *Les plus grands scélérats.* Ainsi traduisons-nous *maxima scelera :* littéralement « les plus grands crimes. »

P. 402, l. 9. *Inventer tous les arts.* Plaute, *Stichus*, act. I, sc. III, vers 23 :

> Eo, quia paupertas fecit, ridiculus forem :
> Nam illa omnes artes perdocet, ubi quem attigit.

P. 403, l. 1. *Agrippa, qui ramena le peuple.* En lui récitant, comme on sait, l'apologue des membres et de l'estomac.

— L. 3. *Grâce à l'aumône volontaire de chacun.* Mot à mot : « par des sixièmes d'as réunis. »

— L. 20. *Si une tunique* etc. Cette similitude est empruntée à Xénophon.

P. 405, l. 5. *Philus n'avait pas un patrimoine aussi considérable* etc. Il est plusieurs fois question de ce personnage dans le traité *de l'Amitié*, de Cicéron. C'était un ami de Lélius et de Scipion. — *Que le riche Crassus.* Ce Crassus prétendait, qu'un homme n'a pas le droit de se dire riche à moins de pouvoir de ses revenus annuels entretenir une armée. Et pourtant, comme le dit Valère-Maxime, liv. VI, ch. IX, § 12 : « dans la suite, l'indigence lui imposa le titre honteux de banqueroutier; car n'ayant pu payer ses dettes, il vit ses biens mis en vente par ses créanciers. On ne lui épargna pas même une raillerie amère : tout ruiné qu'il était, il s'entendait encore saluer du nom de riche par les passants. »

— L. 11. *Les sages que j'ai cités.* Le texte dit : « ces philosophes que j'ai cités. » Or, en fait de philosophes à proprement parler, il n'a été question que de Socrate. Mieux vaut donc, comme le pense l'éditeur du Dauphin, supposer qu'Apulée veut parler aussi des Curius, des Fabricius; et, à ce point de vue, « les sages » est une expression plus juste.

P. 406, l. 6. *Si un cheval* etc. Cette seconde similitude empruntée encore à Xénophon, dans son *Économique*, se retrouve dans *le Dieu de Socrate*, plus haut, p. 138.

— L. 12. *La frugalité avec laquelle je les nourris, la simplicité avec laquelle je les habille, la rareté des régals que je leur donne.* Nous avions traduit d'abord : « la frugalité de ma table, la simplicité de mes vêtements, la rareté de mes festins. » Un examen attentif de la phrase latine, et la répugnance que nous éprouvons à faire signifier à *vestio* « je suis vêtu, » nous déterminent à nous prononcer pour un autre sens où *vestio* a le sens actif.

P. 407, l. 10. *Ce Cratès était cité* etc. Il a déjà été longuement question de lui dans les *Florides*, ci-dessus, p. 32 et 67.

— L. 12. *Pour l'extérieur modeste.* Le texte dit seulement : « pour l'extérieur. »

P. 408, l. 3. *Le reste est aussi merveilleux.* Voici le français littéral de toute cette pièce, telle qu'elle se trouve dans Diogène-Laërce :

« Au milieu de l'océan du faste est une ville aussi belle qu'opulente. Cette ville, c'est ma besace. Jamais pour parvenir dans son enceinte qui ne contient rien, on ne voit l'insolent parasite ou l'avide et impudent débauché se hasarder sur les flots. On y trouve du thym, de l'ail et des figues. Il ne s'y livre point de ces guerres acharnées, comme en suscite la soif des richesses ou l'amour de la gloire. »

P. 409, l. 1. *Une peau de lion.* A savoir, celle du lion de Némée.

— L. 10. *Trop sensiblement.* Il faut entendre ainsi, nous le pensons, l'adverbe *modice.* L'orateur tient à faire preuve de modestie, et en même temps à ne pas paraître trop dénué de patrimoine. Il y a beaucoup de dextérité dans tout ceci.

— L. 17. *Vous ne valez réellement qu'autant que vous possédez.* Le texte donne les mots mêmes employés par Horace pour exprimer cette pensée. Sat., lib. I, I, vers 62. « tanti, quantum habeas, sis. »

P. 410, l. 1. *Près de Zarath.* Le géographe Ptolémée en fait une ville de la Mauritanie de Césarée (*Mauritaniæ Cæsariensis*).

— L. 2. *Au temps des pluies.* Le texte donne : *ad tempestivum imbrem*; c'est-à-dire : « quand approchent les pluies de la saison, » qui doivent détremper le sol. Ainsi, on trouve dans les *Géorgiques*, liv. I, vers 213, ce précepte d'agriculture : « tempus... incumbere aratris, Dum sicca tellure licet, dum nubila pendent. »

— L. 4. *S'est bâtie.* Le texte donne *fulserunt*, venant de *fulcio.*

— L. 7. *Le sobriquet de Caron.* En effet, Caron s'enrichissait de ce que lui donnaient les morts.

— L. 8. *Pour ce qui est de ma patrie.* C'est-à-dire, de Madaure.

P. 410, l. 12. *Lollianus Avitus*. Qui fut consul à Rome en 144 et proconsul d'Afrique en 145. (Tableau synchronique de la Vie d'Apulée.) Plus bas, p. 515 et suiv., il est longuement question de ce personnage.

— L. 14. *Semi-Mède,* par sa mère Mandane, et *semi-Perse* par son père Cambyse.

— L. 20. *Thasos*. Ile de la mer Égée, en vue de la Thrace. — *Phliasie*. Entre Argos et Sicyone.

— L. avant-dernière. *Ces productions de la terre*. Le pluriel neutre du texte, *illa terræ alumna,* est bien curieux.

P. 411, l. 7. *La Scythie, ce pays de glace*. Littéralement : « chez les Scythes, très indolents. »

— L. 9. *Au stupide Melitidès*. Il ne nous est rien parvenu sur cet homme, qui était, à ce qu'il paraît, un type proverbial de sottise et de fatuité. — Le traducteur de la collection de M. Nisard donne : « au stupide fils de Mélitus. »

— L. 15. *Mon père*. L'édition du Dauphin veut que ce père soit le Thésée dont il est question au commencement des *Métamorphoses*. Nous avons fait, à satiété, justice de cette erreur.

— L. dernière. *Ta Zarath, cet autre centre de l'atticisme*. Des commentateurs supposent qu'il est fait allusion à ce qu'Émilianus, qui se piquait de bien parler la langue d'Athènes, ne savait même pas au contraire prononcer correctement dans sa propre langue le nom de Zarath, sa patrie. Il nous paraît plus simple de voir dans ces mots une ironie et une épigramme contre cette localité de Zarath, qui n'était rien moins qu'élégante et attique. Le traducteur de la collection de M. Nisard donne : « ... Si je n'ai pas choisi pour lieu de naissance l'Attique et ta Zarath. » Nous ne saurions admettre ce sens, auquel rien ne paraît donner lieu.

P. 412, l. 1. *Et vous autres*. Ce sont les avocats d'Émilianus.

— L. 6. *Ma sévérité*. Ainsi traduisons-nous *auctoritatem*, à quoi s'oppose un instant après *hilaritatem,* « mes habitudes dissolues. »

P. 413, l. 11. *Ce que Platon appelle le culte des dieux*. Au chapitre Ier de l'*Alcibiade*, on retrouve cette définition, ainsi que tout le passage qui suit.

P. 413, l. 18. *Le plus savant.* A tort une première fois nous traduisions : « le plus sage. »

P. 414, l. 7. *Dans un autre traité sur un certain Zalmoxis.* Ce traité est *le Charmide.* — Hérodote, au livre IV, parle longuement de Zalmoxis.

P. 415, l. 15. *Comme si, parce qu'ils savent que ces merveilles s'opèrent, ils savaient les opérer!* Nous avions une première fois généralisé la pensée : « comme si, parce qu'on sait qu'une chose etc. » Nous ne comprenons pas bien le sens qu'attache à cette phrase le traducteur de la collection de M. Nisard; il donne : « comme s'ils savaient eux-mêmes *feindre* les choses dont ils constatent l'existence. »

— L. 18 et suiv. *De sa Catharmé.* Littéralement : « de ses expiations. » Diogène-Laërce rapporte, en effet, qu'Empédocle avait composé un poëme de cinq mille vers sur les expiations, en grec *catharmi.* — *De son Souverain Bien.* C'était l'expression symbolique par laquelle ce philosophe désignait la Divinité, la dégageant, la purifiant des appellations plus ou moins déraisonnables dont on a coutume de la revêtir.

P. 416, l. 8. *Après quatorze ans de veuvage.* Nous lisons *quatuordecim* dans le texte, d'après une observation concluante de Casaubon et d'après ce qui se lit plus bas, p. 502, l. 5.

— L. 11. *Je ne sais quelle opinion adoptée par elle.* — *Voyez* plus bas, page 497, l. 5 et suiv.

P. 417, l. 1. *Un plat de poissons.* Mot à mot : « un ragoût de poissons. »

— L. 4. *Une grande partie de la clepsydre.* On sait que la clepsydre, ou horloge d'eau, était le régulateur du temps pour la durée des plaidoiries. Voir plus bas, p. 551, la dernière note.

— L. 19. *Sur leurs basses calomnies.* Le texte donne *de falso invidia;* et il faut probablement regarder *falso* comme ne faisant qu'un avec *invidia,* ainsi que dans Térence, Andr., vers 75 (de notre édition, vol. I, p. 30) se trouve *semper-lenitas.* Nous aurions pu, avec l'éditeur du Dauphin, joindre les deux mots par un trait.

P. 418, l. 2. *Bien plutôt que ménager mon intérêt.* Le signe de la comparaison, *magis,* manque dans le latin : c'est un hellénisme.

P. 419, l. 3. *Des charpentiers.* Mot à mot : « des forgerons. » La finale de ce dernier mot nous gênait.

— L. 4. *Me dérober à vos calomnies.* Le texte dit *calumniis vestris vitare.* Cette syntaxe avec le datif ou, peut-être, l'ablatif, est des plus curieuses. On la trouve dans Plaute, *Curculio,* act. II, sc. III, v. 19. — Et voyez-y la note de M. Naudet.

— L. 13. *Tous les marchands de poissons.* Le mot *cupedinarius* a presque exclusivement ce sens. Voy. *Métamorph.,* vol. I, p. 28.

P. 420, l. 2. *Les inductions vraisemblables.* Ainsi traduisons-nous *proximo signo.* Le sens que nous donnons à *proximus,* et que nous croyons le vrai, est bien remarquable. Nous l'avons déjà rencontré à la page 385 : *proximum argumentum.* Plus loin ce même adjectif se présente avec une autre nuance. (Note de la page 551.)

— L. 18. *Apprends.* Le texte donne *audi sis,* où *sis* est pour *si vis.* — *Si tu avais lu Virgile, tu aurais* etc. *Voir* la VIIIe églogue, vers 64 et suiv.

P. 421, l. 1. *L'encens mâle.* C'est-à-dire le plus pur. On n'employait pas pour les sacrifices celui qui est appelé encens femelle, et qui se présente en larmes moins transparentes.

— L. 3. *Enfin dans son grand poëme.* Voir *l'Énéide,* liv. IV, vers 513.

— L. 16. *Le poëte cite parmi les instruments de maléfice le venin.* En effet, Virgile, églogue III, vers 95, dit : « ... ponto mihi lecta *venena.* » On sait que cette églogue est la reproduction de celle de Théocrite, duquel Apulée parle quelques lignes plus loin.

P. 422, l. 3. *Qui ont lu Lévius.* Il est question dans Aulu-Gelle, liv. II, ch. XXIV, d'un Lévius, auteur de poésies amoureuses.

— L. 10. *Autrement, il ne me semble* etc. Toute cette phrase est fort obscure dans le texte, et a donné lieu à diverses interprétations.

— L. 19. *Partisan.* Ainsi traduisons-nous cette fois *sectatorem.* Nous avions mis dans notre première édition : « disciple; » et le mot était impropre, attendu que Pythagore est de plusieurs siècles postérieur à Zoroastre. Le traducteur de la collection de M. Nisard donne aussi : « disciple. »

— L. avant-dernière. *Une succursale de la Grèce.* Plaute l'appelle « une Grèce exotique. » *Ménechmes,* act. II, sc. I, vers 11.

P. 423, l. 2. *Et rendus à l'abîme*. On sait que Pythagore voulait que les humains s'abstinssent de manger d'aucun être vivant.

— L. 10 et suiv. *Voici comment Homère s'exprime* etc. Voir l'*Odyssée*, liv. IV, v. 127. — *Dans un autre passage*. Voir l'*Odyssée*, liv. XX, v. 302. Toutes les opérations magiques énumérées ensuite se trouvent pareillement dans l'*Odyssée*.

P. 424, l. 1. *Soit que Protée* etc. Voir l'*Odyssée*, liv. IV, v. 455.

— L. 8. *Pour l'introduire*. Le latin, plus énergique, donne : « pour le coudre. »

— L. 13. *Salacia, Portune*. Il en est question au liv. IV des *Métamorphoses*. — *Voyez* notre premier volume, p. 131.

— L. avant-dernière. *Un brigantin*. Le mot latin est *myoparonem*, que Scaliger suppose formé de la ressemblance de ce bâtiment avec le corps effilé d'un rat.

P. 425, l. 3. *Un côté dangereux*. Ainsi traduisons-nous *tristitudinem*. Ce mot ne se trouve, ce semble, que dans Apulée.

— L. 11. *Parce que le grand poëte dit* etc. Il s'agit d'Homère, dans l'*Odyssée*, liv. IV, v. 355.

— L. 12. *Ils bannirent la faim* etc. On trouve également dans Cicéron, de Finib., liv. IV, c. 25, *propulsare famem*.

P. 426, l. 6. *Thémison, versé dans la médecine*. Ce nom de Thémison semble avoir été particulièrement porté par des médecins. Celse en cite un, dans son premier livre; et Juvénal, sat. x, v. 221, en nomme un autre.

P. 427, l. 3. *Cette phrase : « qu'elle cache* etc. » Évidemment les *Métamorphoses* n'étaient pas composées lorsque Apulée prononçait ce discours; car il n'aurait pas manqué de citer, outre cette phrase-ci, ou à sa place, celle qu'il consacre dans le liv. II des *Métamorphoses*, à une peinture exactement semblable, vol. I, p. 49 : « Ses charmes m'étaient un peu dérobés par la main jalouse dont » elle les ombrageait. » Précisément cette dernière phrase donne *feminal*, qui est un synonyme d'*interfeminium*. La remarque que nous faisons ici confirme, ce nous semble, la conjecture par nous émise dans notre Notice préliminaire, vol. I, p. XVI.

— L. 9. *A lui qui se prétend* etc. A savoir, Tannonius Pudens.

P. 428, l. 6. *Peigne marin;* etc., et au bas de la page : *des pinces*

de crabes, des enveloppes d'oursins, etc. Nous avons cherché à reproduire le plus exactement tous ces noms latins.

P. 428, l. 18. *Qu'en même temps.* « Ici, comme dans une multitude de passages des comiques, et des orateurs, et de tous les auteurs qui ont pris le ton de la conversation, *eadem opera*, ou simplement *eadem* (Plaute, *Bacchid.*, act. III, sc. IV, v. 26), aussi bien que *una opera* (Plaute, *Casin.*, act. II, sc. V, v. 1) à l'ablatif, signifie : « en même temps. » (*Note de M. Naudet.*) — Nous avions eu donc tort de traduire une première fois : « que je me suis donné beaucoup de mal. »

P. 429, l. 1. *Des bouts de ficelle.* Après *resticulas*, que nous traduisons ainsi, viennent huit mots qui semblent apocryphes.

— L. 12. *De l'algue pour le frisson.* Il faut savoir que *algeo* signifie : « avoir froid. »

— L. 13. *Je vous le dirai même, trop de bonté.* Le texte dit *proxima humanitate*; et l'on s'accorde à entendre *proximus* dans le sens de « propice, avenant, » sens différent de celui que nous avons signalé pour les pages 385 et 420. (Note de la p. 549.)

P. 430, l. 5. *Les autres disciples de Platon.* L'expression *cæteros Platonis minores* est vraiment à remarquer.

— L. 21. *Mes élucubrations soi-disant magiques.* Nous ajoutons *soi-disant.*

P. 431, l. 8. *Une extrême vieillesse.* Près de cent ans, au rapport de Lucien, *De la Longévité*, et de Valère Maxime, VIII, 7, 12 étr.

— L. 15 et suiv. *Se levèrent devant le grand poëte*, par admiration de ses beaux vers. — *Pour le style sublime de cette haute conception tragique.* Le texte donne *ob cothurnum facundiæ.* Il faut remarquer *cothurnus* signifiant : « noblesse, sublimité. »

P. 432, l. 2. *Arrêtez l'eau de la clepsydre.* Notre première version, impropre de toutes manières, donnait : « Qu'un autre tienne *le* clepsydre. » Voici, pour ce passage, l'excellente note de M. Naudet : « Apulée fait dans ce même plaidoyer plusieurs allusions à l'usage ancien que l'on connaît très-bien, et que les juges d'à présent regrettent peut-être : celui de fixer une certaine mesure de temps aux discours des avocats et de la régler par la clepsydre. Mais Apulée nous instruit aussi d'une certaine particularité, qui apportait quelque tempérament à cette rigueur, et montrait que l'intention du législateur avait été de modérer le superflu sans res-

treindre le nécessaire. Dans le temps accordé pour discourir la lecture des pièces ne comptait pas. On rencontre plus bas (p. 516), un passage analogue à celui-là, et dans lequel l'orateur, donnant lecture d'une lettre honorable pour lui, dit à l'huissier : « Je vous autorise à laisser couler l'eau de la clepsydre, » *licebit aquam sinas fluere.* »

P. 432, l. 15. *Toute l'échelle.* Le texte donne *omnes genitus*, forme curieuse.

P. 433, l. 5. *Pour les autres.* Le texte donne *cæteræ animales*, au féminin pluriel.

P. 434, l. 1. *S'en rapporter à son père et à sa mère.* C'était une sorte de locution proverbiale, pour dire : « ne pas montrer de curiosité. »

— L. 5. *Je vais les réciter.* Il était impossible de songer à reproduire en vers français les vers latins. C'est même avec grand'peine, et non sans avoir soumis nos scrupules à un naturaliste, que nous sommes parvenu à en donner cette traduction. — *Mures* du latin est l'*uranoscope-rat* décrit par Daubenton et Bonaterre dans l'*Encyclopédie méthodique.* C'est un poisson fort commun dans la Méditerranée, et que l'on mange en dépit de son extrême laideur et de sa grossière ressemblance avec le crapaud. Lacépède le nomme *uranoscopus mus.* Rondelet l'appelle *raspecon.* — Il a été impossible de trouver le sens précis du mot *charadrum.* Ennius l'aurait-il donné pour la contraction du mot *charadrium?* mais *charadrium* est le nom de l'oiseau qu'on appelle « le pluvier »; et aucun poisson, aucun crustacé n'a été désigné ainsi. On a pensé que, mentalement au moins, il fallait remplacer le mot *charadrum*, inintelligible malgré tous les efforts qu'on fait pour le comprendre, par le mot *carabum*, en français *crabe.* — Les mots *apriclum piscem* paraissent indiquer le *capros sanglier* de la mer qui baigne les rivages de la Ligurie et ceux de la campagne de Rome. Le *capros* est désigné par Rondelet sous le nom de sanglier, et par Daubenton et Haüy sous le nom de *doré sanglier.* Sa chair est dure, et répand quelquefois une mauvaise odeur; mais le caprice, souvent inconcevable, des Romains pouvait bien s'en arranger. — *Vos élops esturgeons.* Artedi fait une seule espèce de l'élops de l'esturgeon ou de l'acipenser. Les élops sont pour Cuvier distincts des esturgeons; ils constituent un genre à part, qui habite les mers des Indes et dont plusieurs espèces fournissent un aliment

délicieux. Mais dans l'article du *Règne animal* consacré au genre esturgeon, Cuvier dit : « Il y a lieu de croire que le petit esturgeon, ou sterlet, est l'élops ou l'acipenser, célèbre chez les anciens. » — Le *scarus* est un poisson dont Aristote parle longuement et dans plus d'un passage. « D'après de nouvelles recherches, dit Cuvier dans son *Règne animal*, il me paraît être le scarus si célèbre chez les anciens, et que, sous le règne de Claude, Elipertius Optatus, commandant d'une flotte romaine, alla chercher en Grèce pour le répandre dans la mer d'Italie. On le mange encore aujourd'hui en Grèce, en l'assaisonnant de ses intestins. » — Ces mots : « qui égale presque le cerveau du maître des dieux, » sont, au dire de Suidas, une façon de parler empruntée des Perses, qui désignent par là ce qu'il y a de plus délicieux. — Les *mélanures*, espèce de poisson, du groupe des characins. — Les *labres tourds*. Le mot *turdus* désigne probablement un de ces poissons de mer qui portent dans les localités où on les rencontre le nom commun de *tourds*, lequel est une corruption du mot *turdus*, grive. Scaliger pense que les *tourds* sont des saumons ou des truites saumonées, à cause des taches ou *grivelures* qui distinguent ces poissons. Mais il est convenable d'admettre, que le tourd n'est pas autre chose que la grive de Belon et d'Artedi et la *grande grive* de Duhamel, c'est-à-dire une espèce du genre labre. *Turdus* veut dire conséquemment *labre tourd, labrus turdus* de Lacépède. — Les *labres merles*. C'est une autre espèce de labre, le *labre merle* de Daubenton et de Haüy, *labrus merula* de Lacépède. Camus pense que le merle et le tourd ne sont que deux variétés de la même espèce : on voit par ce qui précède, que les naturalistes sont d'une tout autre opinion. Cuvier dit que les espèces du genre labre sont difficiles à distinguer à cause des nombreuses variétés que présentent leurs couleurs. Il admet toutefois ces deux espèces. La première se trouve dans l'Océan et dans la Méditerranée, la seconde, dans la Méditerranée seulement. — Les *ombres de mer*. C'est une espèce de poisson mal connue, mais que l'on désigne ainsi dans tous les anciens auteurs. — *Les succulents caviars d'Atarné*. Le mot *calvaria* du texte est un substantif neutre. Or, *calvaria* signifiant une espèce de poisson, est féminin. Ne pourrait-on pas admettre que *calvaria* signifie *caviar*, sorte de préparation culinaire fort recherchée de certains peuples, et composée d'œufs choisis d'esturgeons et d'autres espèces ichthyologiques? — *Les pourpres*. Bien que puissent dire les lexicographes, *purpura* signifie *pourpre* en histoire naturelle, et *murex* signifie

rocher. Les *pourpres* et les *rochers* ou *murex* sont des mollusques. — Les *jeunes tortues*. L'expression de *mus marinus* est quelquefois employée par Pline l'Ancien pour signifier *tortue*. Le mot *muriculi* peut donc signifier : « de jeunes tortues. » — *Échinus* est tout à fait l'*oursin*.

P. 435, l. 11. *Les enchantements*. Le texte dit *carmina*, qui veut dire aussi : « des vers chantés »; et il faut entendre le mot latin dans ce double sens, comme quand Virgile dit au septième livre de l'*Énéide*, vers 757 : « ..... neque eum juvere *in vulnera cantus*. »

— L. 14. *Il montre comment d'une blessure d'Ulysse le sang* etc. *Odyssée*, liv. XIX, vers 456 et suiv.

P. 436, l. 9. *La petite espèce de crustacés que vous autres nommez lièvre marin*, etc. Ce passage est fort obscur. Pline l'Ancien consacre le mot *lepus* à désigner un poisson qui ressemble au lézard par sa forme allongée, ou, si l'on veut, une espèce de crustacé; car les poissons ne manquent pas d'os, et les crustacés en sont dépourvus. L'expression de *leporem marinum* désigne donc probablement, dans tout ce morceau, l'espèce de squille appelée *squille mante*, que l'on trouve dans toutes les mers de l'Europe, et qui a douze paires de pattes thoraciques, reposant sur douze pièces correspondantes réunies à la ligne médiane du corps. Il est inutile de dire qu'il ne s'agit pas ici de l'espèce de phoque que les Russes appellent *lièvre de mer* (morskoïzaëtz). Le seules dimensions de cet animal interdiraient toute comparaison : un phoque qui a six pieds de longueur environ n'est pas un *pisciculus*.

En définitive, ce dernier mot *pisciculus* devait se traduire autrement que par *poisson*. Le mot *exossis*, « sans os, » ne concorde pas avec les *duodecim ossa* qu'Apulée attribue au *pisciculus* dont il parle. Il en est de même du mot *rara*, qui ne doit pas étonner, après que l'auteur a dit qu'on ne trouvait cet animal décrit par aucun auteur. *Rara* signifie donc *extraordinaire* ou *remarquable*, et non pas *rare*. Le mot *corculum* signifie probablement plutô l'*oreillette* du cœur que le cœur entier; mais Aristote n'est pas entré dans cette distinction des parties.

P. 437, l. 5. *Comme apprend à le faire chez toi à ses propres dépens*. Ces quatre derniers mots traduisent *suomet obsonio*. Apulée fait comprendre ici que la maison d'Émilianus, où a été recueilli Pudens, est devenue pour celui-ci une école de sensualité,

et que le jeune homme y mange, en compagnie de son tuteur, une bonne partie de ses revenus.

P. 437, l. 7. *Pour un philosophe le crime serait-il plus grand de manger des poissons* etc. En effet, le poisson était regardé comme un mets délicat et de luxe; comme l'indique Horace, Satir. II, II, 120 : « non piscibus urbe petitis, Sed pullo atque hœdo. »

— L. 19. *Par des artifices magiques*. Un commentateur pense que les deux mots *magicis artibus* sont une glose. C'est bien possible.

P. 438, l. 1. *L'ouvrage de Théophraste sur les morsures et les dards des animaux*. Il y avait ici une lacune dans les manuscrits après la préposition περί. Le titre grec a été complété dans le texte par Casaubon; et sa conjecture est acceptée de tous.

— L. 6. *Se livrer à ces études, dit Platon*. Ici encore on s'est accordé à recevoir dans le texte le passage grec indiqué par Casaubon, parce qu'il y avait une autre lacune.

— L. 21. *Au pied d'un petit autel, à la lueur d'une lanterne*. Des éditions proposent de substituer dans le texte *arcula* à *arula*, et d'entendre comme s'il s'agissait d'une petite cassette et d'une lanterne. On sait que ce dernier meuble figurait souvent dans les opérations magiques. Nous voyons, au liv. III des *Métamorphoses*, Pamphile converser avec sa lanterne au moment où elle va se changer en hibou (vol. I, p. 88.) — Nous avons cité, à ce propos, dans les notes (vol. I, p. 427) un passage d'Aristophane, que l'on pourra lire dans la remarquable traduction de M. Artaud.

P. 439, l. 6. *Les présages et la divination*. Les mots *præsagium* et *divinationem* du texte sont regardés comme des interpolations.

— L. 9. *Le savant Varron*. Le texte donne : « le philosophe Varron. » La première qualification nous a semblé convenir de préférence à cet écrivain célèbre, que Cicéron, son ami intime, proclamait le plus savant des Romains.

— L. 14. *Après avoir contemplé dans l'eau* etc. Ce procédé magique se nomme *hydromantie*. Pline le Naturaliste et saint Augustin le mentionnent. Le premier dit qu'on cherchait ainsi à éprouver les dieux : *aqua tentare deos*. Nous avons touché cette matière plus haut, même volume, p. 365, dans une note.

— L. 16. *Que Fabius... vint consulter Nigidius*. C'étaient deux amis de Cicéron. — *Caton le philosophe*. C'est Caton d'Utique.

P. 439, l. dernière. *Qu'il l'avait reçue des mains d'un de ses domestiques pour faire une offrande* etc. C'était l'usage, dans l'antiquité, que les nobles ne portassent point d'argent sur eux, mais qu'ils fussent suivis par des esclaves chargés d'un sac, et de qui ils recevaient ce dont ils avaient besoin. — Au lieu de *in stipe*, d'autres lisent *in stipem*, avec le même sens que nous.

P. 440, l. 6. *Certaines puissances divines, intermédiaires par leur nature*. Voyez le *Dieu de Socrate*, plus haut, p. 116 et p. 147 : « Il existe certaines puissances divines intermédiaires etc. » *Voyez* aussi, dans les *Florides*, p. 29 et 81.

— L. 7. *Et que ce sont ces êtres qui président à tous les prodiges de la magie*. *Voir* encore le *Dieu de Socrate*, même endroit.

— L. 18. *Cet enfant prophète*. Le texte donne *puer providus*. Casaubon pense qu'il faut lire *puer probus*.

— L. 19. *La possession de tous ses membres*. Ainsi rendons-nous le sens de *integer*. Une première fois nous avions entendu : « la virginité. » Le mot *incolumis*, que nous trouvons plus bas, nous décide à préférer une nouvelle interprétation.

P. 441, l. 2. *Parce que ce principe* etc. Les mots *divinationem suam*, que nous traduisons par le *principe divin*, sont entendus par d'autres comme signifiant *don de prophétie, de divination*.

— L. 4 et suiv. *Ce n'est pas avec tout bois, comme disait Pythagore, qu'il faut sculpter des Mercures*. Ce proverbe est né, à ce qu'il paraît, de la supériorité que l'on accorde à Mercure sur bien d'autres divinités. Ainsi on trouve dans Pline, au liv. XVI, ce passage curieux : « Il en est qui recherchent avec un soin superstitieux la matière dont ils sculpteront telle ou telle divinité. Car bien que Priape, cette divinité grossière et indulgente, ne trouve pas mauvais qu'on le façonne en bois de figuier, on n'accorde pas autant de liberté à l'égard de Mercure, le plus habile de tous les dieux et le plus fécond en ressources. »

P. 442, l. 2. *Tous peuvent dire s'ils se gênent pour cracher sur Thallus*. Certains éditeurs ont cru qu'on pouvait substituer *despiciant* à *despuant*. Mais « il n'est pas question ici de dédain, de répugnance, de dégoût. Plaute les renverrait à sa comédie des *Captifs* (act. III, sc. IV, v. 21), pour apprendre que les Romains croyaient remédier à ce genre de maladie en crachant sur le malade pendant qu'il était étendu à terre. » (*Note de M. Naudet.*)

C'est encore là une rectification due à ce savant Académicien.

P. 442, l. 5. *Niez, si vous en avez l'audace.* Nous acceptons ici la correction de Bosscha : *Si audetis,* au lieu de *videtis.* Cette dernière leçon est évidemment fautive : ni les juges ni les accusateurs ne pouvaient voir Thallus, « depuis longtemps relégué à la campagne » (plus bas, lig. 20).

P. 443, l. 18. *Sur ta requête.* Ainsi dit le latin : *petitu tuo.* L'éditeur du Dauphin donne, par inadvertance, *petitu meo.*

P. 444, l. 10. *Il suffit d'un morceau de jayet échauffé,* etc. Pline, *Hist. Nat.*, liv. XXXVI, ch. XIX; Dioscoride, liv. VI; Aulu-Gelle, liv. XX, ch. I, accordent également ces propriétés au jayet.

P. 445, l. 3. *Ne protesterait pas contre la gravité de cette déposition.* Où nous lisons *refragaretur* avec Saumaise et Bosscha, d'autres lisent *suffragaretur.*

— L. 5. *Il eût été beaucoup plus avantageux pour toi.* Ainsi traduisons-nous *facilius;* et nous croyons, avec Price, entrer mieux dans le sens qu'en mettant « plus facile. »

— L. 7. *De commencer tes extravagances.* Le texte donne *cœpisse dementire :* ce dernier verbe, assez rare, se trouve dans *Lucrèce*, liv. III, vers 465; dans un autre endroit de l'*Apologie* (p. 493), et dans Tertullien, *de Anima.*

P. 447, l. 2. *Les Douze-Tables en ont proclamé l'interdiction.* Le texte de la loi est : *Si quis alienas frugis excantassit, capital esto.* L'expression *delegata*, que l'éditeur du Dauphin change, sans plus de façon, en *interdicta,* veut dire, que la magie est « livrée, est abandonnée à l'action et à la vindicte des lois. »

— L. 4. *Qu'on peut exercer sur les fruits de la terre.* Et non pas, comme traduisait notre première version : « qu'on peut emprunter à des plantes. » La loi ne pouvait se montrer si sévère à l'égard de la magie qu'en considération des dangers où celle-ci pouvait jeter l'agriculture, source première de la nourriture des citoyens. — Le traducteur de la collection de M. Nisard a commis, ce semble, la même erreur que nous. — Il faut donc entendre ici par *illecebras frugum* l'action d'attirer les moissons, de les faire passer d'un terrain dans un autre; opération magique à laquelle Virgile fait allusion dans l'églogue VIII, v. 99 :

Atque satas alio vidi traducere messes.

P. 447, l. 12. *Un banquet de fête*. Le texte dit *convivium tempestivum;* mot à mot : un *banquet de circonstance*, qui se célébrait à l'occasion de telle ou telle solennité.

— L. 13. *De régler le culte de l'État*. C'était en effet, dans le principe, l'attribution spéciale des quindécemvirs.

— L. 14. *Pourquoi*. Le texte donne simplement *cui*.

— L. 15. *N'en est-ce pas trop pour garder un secret?* Mot à mot : « s'ils sont trop nombreux pour une complicité. »

— L. 20. *Pour qu'ils comptassent*. Un commentateur veut qu'on lise *mundarent*, « pour qu'ils nettoyassent. »

P. 448, l. 6. *Le médecin Thémison*. C'était un esclave d'Apulée, comme nous l'avons vu plus haut, p. 426.

P. 449, l. 12. *Un prévenu*. Ainsi traduisons-nous *facti reus*.

P. 450, l. 3. *Les trois facultés de notre âme*. A savoir : l'intelligence, l'imagination et la mémoire.

— L. 13. *Les os*. Le texte donne *ossi*, genitif singulier neutre, rarement usité.

P. 451, l. 1. *Se dégagent au dehors*. Il y a dans le texte *foras corporis*, qui semble plus grec que latin.

— L. 3. *Qui en est maculé dans tous les sens et dans toutes les formes*. Platon, de qui ce passage est emprunté, donne exactement καταποικίλλει τὸ σῶμα. De même un peu plus bas, *albedo* répond à τὸ λευκὸν φλέγμα du même Platon. C'est pourquoi nous substituons dans notre texte *albedo* à *dulcedo* donné par Oudendorp.

— L. 19. *Un voile se répand soudain sur sa raison*. Nous trouvons les mêmes termes *mentis nubilo*, au volume I, p. 356.

— L. avant-dernière. *Haut mal*. Littéralement : *mal plus fort, mal plus grand* que tout ce qu'on pourrait lui opposer. — *Mal comitial*. Si dans des comices assemblés une personne venait à tomber d'épilepsie, la séance était levée aussitôt. — Platon s'étend beaucoup sur les symptômes de ce mal, dans son *Timée*.

P. 452, l. 4. *Je partage... cette opinion*. Le texte donne : *Cui ego fidem arbitratus*, expression remarquable, qui s'ajoute à tant d'autres empruntées à Plaute; *Bacchides*, act. III, sc. VI, v. 41.

— L. 15. *Toutes choses égales d'ailleurs*. Ainsi rendons-nous l'adverbe *æque*.

P. 452, l. 19. *Sur les épileptiques*. Diogène-Laërce mentionne ce même ouvrage sous le titre de *l'Épilepsie*.

— L. 20. *Sur les jalousies des animaux*. Il est certain que Théophraste avait composé un ouvrage ainsi intitulé.

P. 453, l. avant-dernière. *Couvert de crachats*. Voir (p. 556) la première note afférente à la page 442.

P. 454, l. 6. *Si ses yeux se détournent, toi tu retournes la vérité*. Il y a là dans les mots latins une série de rapprochements qui sont du plus mauvais goût.

P. 455, l. 5. *D'une vieillesse abrutie*. Le texte dit *crudæ senectutis;* et cet adjectif est fort embarrassant à traduire. Faut-il entendre : « une verte vieillesse, » comme dans le passage de Virgile, *Énéide*, liv. VI, v. 304 : « cruda deo viridisque senectus »? L'épithète deviendra trop favorable et sans portée. Faut-il entendre « une vieillesse prématurée »? En plusieurs endroits cet homme est donné pour un vieillard presque décrépit. Nous avions traduit une première fois : « d'une vieillesse que rien n'éclaira jamais. »

— L. dernière. *Gardien des livres*. Le texte dit *promus*, chargé de prendre les livres sur les rayons des bibliothèques et de les en retirer pour les lecteurs. L'étymologie du mot est *promere*, « tirer. »

P. 457, l. dernière. *Vous avez appendu un ex-voto au genou d'une statue*. Ces *ex-voto* s'appliquaient ordinairement avec de la cire. Juvénal dit dans sa satire x, v. 55 :

. . . . genua incerare deorum.

P. 458, l. 8. *De la verveine*. C'était une plante qui faisait à peu près l'office de notre buis bénit.

— L. 15 et suiv. *Que de sueurs on veut faire essuyer à des innocents avec ce linge!* Il y a dans le texte un jeu sur les mots *sudores*, « sueurs, » et *sudariolum*, « mouchoir. »

P. 459, l. 7. *D'imiter les compagnons d'Ulysse, qui jadis* etc. Voyez *Odyssée*, liv. XX. — *Quand ils avaient dérobé*. Le verbe *manticulari* « dérober » est curieux.

— L. 12. *J'ai été en Grèce initié* etc. Ces détails sont de la dernière importance pour la biographie d'Apulée.

— L. 16 et suiv. *Vous savez quel objet* etc. Le culte de Bacchus était des plus mystérieux. Virgile parle (*Georg.*, liv. I, v. 166) du

« van mystique de Bacchus, » *mystica vannus Iacchi*. On supposait que ce van contenait les membres d'Osiris ou de Bacchus, déchirés par Typhon et recueillis par Isis. L'objet dont il est ici question devait représenter une de ces reliques. — *Mais moi, comme je l'ai dit*, etc. Nous avons signalé plusieurs autres passages dans lesquels Apulée constate sa curiosité religieuse.

P. 460, l. 4. *Il se trouve dans les mains de tout le monde*. Au fragment XVIII des *Florides* (plus haut, p. 62), Apulée rappelle pareillement ce discours, ou d'autres analogues : « A la louange de ce dieu (Esculape) j'ai composé en grec et en latin une hymne... Déjà, en prose comme en vers, je lui ai présenté le tribut de ma respectueuse éloquence. »

— L. 8. *Entendez-vous, Maximus? vingt voix viennent de le murmurer*. L'éditeur du Dauphin n'interprète pas cet endroit d'une manière charitable. « Ne croyez pas, dit-il, que ce concours de voix soit fortuit : c'étaient bel et bien des gens soudoyés à l'avance par l'orateur. » Cette interprétation n'est pas nécessaire ; en effet, il est bien certain, d'un côté, que le talent oratoire d'Apulée n'était pas le moins du monde mis en doute : il nous le prouve suffisamment dans plusieurs passages des *Florides*, où l'on reconnaît l'homme qui est en possession de la faveur publique. D'un autre côté, il n'est pas étonnant qu'un discours religieux sur Esculape, sur le dieu protecteur de la ville, en eût assez vivement intéressé les habitants pour qu'ils l'apprissent par cœur.

— L. 16. *Certains emblèmes de ces mêmes mystères*. Le texte dit : « certains joujoux, certains hochets. » L'auteur veut faire comprendre sans doute qu'à ces objets on reconnaît les initiés, comme les enfants à leurs joujoux.

— L. 19. *La laine, dépouille* etc. Le texte dit, d'une manière plus énergique et en forme de mépris : « la laine, excrément etc. » — *Un animal sans énergie*. La brebis.

P. 461, l. 2. *Il sert de vêtement et de costume*. Le texte dit *inductui et amictui*. Le second de ces mots s'entend, des habits; le premier semble s'appliquer plus spécialement à la chaussure. *Voyez* plus haut, p. 24 : « Calceamenta quibus erat inductus. » — Dès lors ces chaussures seront celles dont il est question au livre XI des *Métamorphoses* (t. I, p. 370) : « Ses pieds divins étaient recouverts de sandales tissues avec les feuilles du palmier. »

P. 461, l. 10 et suiv. *De porter sa main à ses lèvres en signe d'adoration.* C'était le geste habituel en pareil cas. *Voyez,* vol. I, p. 127 : « Ils portaient à leurs lèvres leur main droite, l'index placé en travers sur le pouce ; et, se prosternant, ils l'adoraient avec un respect religieux. » — *Des champs.* Le mot *rurationis,* du texte, semble exclusivement Apuléien.

— L. 17. *Une seule pierre arrosée d'huile, un seul rameau couronné.* Voir le fragment Ier des *Florides :* « Ni chêne surchargé de cornes, ni hètre couronné de peaux... ni pierre baignée de parfums. » (Plus haut, page 9.)

— L. avant-dernière. *Mézence.* « Le contempteur des dieux, » comme l'appelle Virgile, *Énéide,* liv. VIII, v. 7.

P. 462, l. 2. *Ce superbe ennemi de toute religion.* Le texte dit *contumacia divini :* « mépris de tout droit divin. »

— L. 5. *Peu m'importe.* Littéralement : « je n'en tournerais pas la main », ce qui était en latin une locution proverbiale.

— L. 7 et suiv. *Qu'elle me présente un signe, et elle apprendra de moi quels sont ces objets que je conserve renfermés.* Un passage tout à fait analogue se rencontre dans Plaute, *Miles gloriosus,* act. IV, sc. II, vers 26. *Cedo signum, si harum Baccharum es.* Ces signes, ces moyens de reconnaître se formulaient ainsi : « J'ai mangé au tambour ; j'ai bu aux cymbales ; j'ai porté l'orge ; je me suis caché sous le voile, » comme les adeptes du culte de Cybèle auraient dit pour se faire reconnaître. — Les adorateurs de Bacchus eussent exigé qu'on leur montrât des osselets, des sphères, des toupies, des pommes, des rouets, des miroirs, des toisons. — Les initiés aux mystères d'Élcusis auraient dit : « J'ai jeûné ; j'ai bu le mélange saint ; j'ai puisé à la corbeille ; j'ai déposé le fruit de mon travail dans le panier, et du panier je l'ai remis dans la corbeille. » — Price pense qu'il s'agit de signes empreints sur la peau, de certains tatouages.

— L. 15. *De l'avoir rendu plus blanc.* Nous jouons, comme l'auteur, sur ce double sens du mot « blanc », qui veut dire aussi : « déclaré innocent. »

— L. 20. *Un certain pique-assiette.* Ainsi traduisons-nous le mot *gumia,* qui se trouve dans le même sens chez Lucilius, et que Scaliger fait dériver du grec γόμος, « charge d'un vaisseau. »

— L. avant-dernière. *Que dans sa maison je me suis occupé de sacrifices nocturnes.* C'était un sacrilége que de s'occuper des

choses saintes ailleurs que dans les temples. Cornélius Nepos (*Vie d'Alcibiade*, ch. IV) dit que celui-ci était décrié, « parce qu'on prétendait qu'il accomplissait chez lui des mystères religieux. »

— P. 463, l. 2. *A la fumée des torches*. Ainsi traduisons-nous *tædaceo fumo*. D'autres lisent *a cæde et fumo*.

— L. 4. *A se traîner volontiers tout le jour*. Ces trois derniers mots traduisent le latin *de die*. C'est, à proprement parler, sans attendre le soir et l'heure habituelle des repas. On sait que devancer le soir pour se mettre à table était un acte de grande intempérance. Plaut. *Asin.*, act. IV, sc. II, v. 16 : *de die potare*. Horace, *Odes*, liv. I, I, 20 : *partem solido demere de die*.

— L. 11. *Durant longues années, Ulysse allait sur les bords de la mer*, etc. *Odyssée*, liv. I, vers 58 : « Ulysse, ravi s'il voyait seulement s'élever dans les airs la fumée de sa terre natale, recevrait ensuite la mort avec joie. »

P. 464, l. 16. *Quintianus, ici présent à mes côtés*. Il était d'usage que l'on fût assisté de quelque ami lorsqu'on plaidait. « Dicenti mihi adsistit, » dit Pline le Jeune (liv. VI, lett. 6). *Voyez* encore *Métamorphoses* (liv. III, tom. I, p. 74) : « Non content de me refuser même une consolante assistance, etc. »

P. 466, l. 1. *L'orgie de la veille lui a-t-elle porté à la tête?* Au lieu de *helluo*, donné par plusieurs éditions, nous lisons, avec Bosscha, *heluco*, ablatif d'*helucus* ou d'*helucum*, qui signifie, dans Tertullien, *lourdeur de tête*. — *Dans Sabrata*. C'est-à-dire dans le lieu même où se prononça l'*Apologie*. C'est là une importante constatation, résultat d'une leçon toute nouvelle. Voyez Oudendorp, vol. II, 524, et les notes.

— L. 3. *Répondait d'une manière assez distinguée à tes hoquets d'ivrogne*. Le texte dit : *tibi obructantem*, que nous n'osons traduire que par une antiphrase.

— L. 5. *Vos nomenclateurs*. Nos *huissiers d'audience* sont à peu près la même chose. On donnait encore ce nom à des hommes qui à l'époque des comices étaient pris à gages par les candidats. Placés derrière ceux-ci, ils leur soufflaient à propos le nom des différents citoyens. Les candidats s'adressaient à ces citoyens, les appelaient nominativement, et, grâce à la flatterie de ces familiarités, ils les décidaient à voter en leur faveur.

— L. 11. *Ou que, se baignant pour la seconde fois*. Le premier

bain avant le repas était, chez les anciens, d'un usage général, comme chacun sait; le second, qui était presque un bain de vapeur, n'était pris que par les gens empressés de se rendre capables d'un nouveau festin, et chez qui des sueurs abondantes neutralisaient l'effet d'une première débauche de table.

P. 467, l. 5. *Ses mains qui tremblent toujours.* Après les mots du texte que nous traduisons ici, *manuum tremorem,* l'édition d'Oudendorp, achevée par Bosscha, donne entre crochets : [*ructu spinam*]. Il paraît que tous les manuscrits s'accordent à reproduire cette leçon. Elle a diversement exercé les commentateurs, qui proposent, soit *rictus spumam,* soit *ructus popinam,* soit *ructus pœnam;* mais elle est restée inintelligible, et nous nous sommes abstenu, cette fois, de la reproduire dans notre texte.

— L. 11. *Trois mille sesterces.* Le texte donne *tribus millibus nummis,* syntaxe assez irrégulière, pour le dire en passant. On évalue cette somme à six cents francs.

— L. 14. *J'aurais pu l'empêcher.* Il s'agit du marché.

— L. dernière. *Ainsi que de Calpurnianus.* C'est probablement le même homme à qui Apulée avait adressé une petite épître en vers sur une poudre dentifrice, et qui avait produit cette bluette comme une charge contre notre auteur (p. 381). — D'autres veulent qu'il s'agisse d'un Calpurnianus dont l'impudence était proverbiale.

P. 468, l. 8. *L'excès de leur insolence.* « Soluta audacia, » leur audace sans borne, sans frein. D'autres lisent *solita* ou *solida.*

— L. 11. *Qu'il sentait sa lie.* Allusion injurieuse aux habitudes de Crassus.

— L. 12. *Non pas que ces plumes fussent pour moi un épouvantail.* L'auteur joue sur le mot *plumes,* parce qu'on se sert de plumes pour effrayer divers animaux. Virgile (*Géorg.*, liv. III, v. 372), parlant d'un hiver très-rigoureux : « Il ne faut alors, pour prendre les cerfs, ni lancer une meute, ni tendre des toiles ou ces filets qui les épouvantent par l'éclat mobile de leurs plumes. »

— L. dernière. *Le nom grec de basileus* (*roi*). Il paraît que c'est par ce nom générique de *roi* que les différentes sectes idolâtres désignaient leur dieu. Dans le Christianisme, nous disons *Le Seigneur.*

P. 469, l. 10. *De figures géométriques.* Ce sont des parallélipi-

pèdes de toutes formes, des tétraèdres, des hexaèdres, des dodécaèdres, des pyramides.

P. 469, l. 15. *A condition que ce serait du bois.* Un peu plus loin cette préférence exclusive est motivée.

— L. 17. *Voulant m'être agréable.* L'expression *qui mihi factum volebat* est remarquable. « C'est une de ces ellipses si fréquentes dans le langage usuel. Celle-ci correspond à ces phrases banales et très-souvent sans conséquence : Je suis votre serviteur; je suis tout à vous, prêt à vous servir; je désire vous être agréable. Quelquefois la formule s'exprimait en son entier, comme dans ce passage d'Horace (liv. I, sat. IX, v. 5) :

quid agis, dulcissime, rerum?
— Suaviter, ut nunc est... et *cupio omnia quæ vis.*

Plaut., *Aulul.*, II, I, 25; Bacchid., III, III, 94; Mostell., III, III, 129; Pers., II, V. 10; Terent., *Adelph.*, V, VII, 20. — Symmach., *Épist.*, lib. I, 27 : *tibi cui semper factum volo;* ibid., 60 : *Cui ego propter ea factum volo.* » (Note de M. Naudet.)

— L. 19. *Un petit meuble en ébène.* Le mot *loculos* semblerait indiquer que ce petit meuble était un damier avec ses cases.

P. 470, l. 20. *Une dame de condition.* A savoir Capitolina.

P. 471, l. 1. *Dans toute la ville avec une peine infinie.* Le texte joue sur le mot *oppido*, qui veut dire tout ensemble : « à la ville » et « extrêmement », et qui se trouve répété deux fois.

— L. 5. *Je passe à votre troisième calomnie. Vous parlez de la fabrication d'une image décharnée*, etc. Le texte, en cet endroit, serait inintelligible si l'on n'expliquait pas les accusatifs *macilentam, vel omnino evisceratam formam* etc., par l'ellipse du verbe *fuisse* sous-entendu.

— L. 19. *A fabriqué pour moi à Œa.* Ce passage est un de ceux qui concourent à prouver d'une manière péremptoire que l'*Apologie* ne fut pas prononcée dans la ville même d'Œa (*Notice sur la vie et les ouvrages d'Apulée*, t. I, p. XI). — Remarquons dans cette phrase *fabricatus est*, à la voix active, lorsque quelques lignes plus haut se trouve *fabricatam* au passif.

— L. avant-dernière. *Que le scélérat appelait un squelette.* Le texte joue sur les deux mots *scelestus* et *sceletum*, qui se ressem-

blent fort en latin. On voit par là que le *c* chez les Latins se prononçait toujours comme notre *k*.

P. 472, l. 8. *Quelle sérénité dans les traits du dieu!* Rien n'est plus gracieux que ce portrait de Mercure. *Voyez* aussi Virg. *Enéide*, IV, v. 558, 559; Ovide, *Métamorph.*, liv. II, v. 731; Athénée, liv. XII; Ausone, épître 21.

— L. 18. *De cet intermédiaire divin, qui circule du ciel aux enfers.* Déjà une première fois Mercure a été défini de cette manière (vol. I, p. 378), *Superûm commeator et Inferûm.*

P. 473, l. 1. *Par ton âge et par tes mérites* etc. Ainsi entendons-nous *ævo et merito*. D'autres lisent *ævo emerito.*

— L. 15. *Mais nul ne voit le travail de cet immortel artisan.* — *Voyez*, à propos de cette belle tirade, un passage à peu près semblable dans le traité *du Monde*, plus haut, p. 328 :

« Dieu, sans doute, a créé et conserve tous les êtres qui sont nés et formés pour remplir le monde; mais ce n'est pas à dire cependant que, comme un artisan qui travaille de son corps, il ait de ses mains façonné cet univers. Son infatigable providence, placée loin de nous, s'étend sur le monde entier et embrasse les détails dont des espaces immenses le séparent. »

— L. 20. *Et pour tous ineffable.* En ce sens que personne ne peut assez dignement parler de lui.

— L. dernière. *Je me tairai.* Non par impertinence, ou par mépris du proconsul, mais parce que nul mortel, d'après la doctrine de Platon, ne pourrait expliquer dignement les attributs de Dieu.

P. 474, l. 16 et suiv. *Ainsi, la terre étant le foyer* etc. Ce passage se trouve littéralement traduit du grec dans Cicéron, *De Legibus*, lib. II, c. 45 : « Agri autem ne consecrentur, Platoni prorsus assentior : qui, si modo interpretari potuero, his fere verbis utitur : Terra igitur, ut focus, domicilium sacrum omnium deorum est; quocirca ne quis iterum idem consecrato. » Cicéron traduit aussi le suivant : « Aurum autem et argentum in urbibus (*et non pas* in cæteris urbibus) et in fanis invidiosa res est. Tum ebur ex inanimo corpore extractum, haud satis castum donum deo. Jam æs, atque ferrum, duelli instrumenta, non fani; ligneum autem quid quis voluerit, uno e ligno dedicato; itemque lapideum, in delubris communibus. » — *Ce passage a pour but de défendre aux hommes*

l'érection d'un temple privé. Notons ici une inconséquence de notre platonicien. Un peu plus haut, p. 461, il a fait un reproche à Émilianus de ce que celui-ci n'a pas une seule chapelle, pas une seule enceinte, un seul bosquet consacrés. »

P. 475, l. 10. *Maintenant il est temps que je passe à ma correspondance avec Pudentilla.* Ici commence dans beaucoup d'éditions ce qu'elles donnent comme la seconde partie du plaidoyer. Nous avons dit ailleurs pourquoi nous pensons que c'est à tort.

— L. 21. *Et les mille autres calomnies antérieures.* Nous traduisons ainsi *multa antea pericula vitæ.* On sait que *periculum* signifie souvent « accusation. »

P. 476, l. 5. *M. Antoine en dirigea une contre Cn. Carbon.* C'est peut-être cette accusation que signale Cicéron (Epit., l. IX, XX) dans sa lettre à Pétus, où parlant de Carbon, il dit : « Déjà son père avait été accusé par M. Antoine. » Peut-être y a-t-il erreur de mémoire chez Apulée même, et au lieu de M. Antoine eût-il dû mettre L. Crassus. Il est du moins certain que ce dernier, ayant dix-neuf ans, intenta une accusation contre Cn. ou Caïus Carbon. Cicéron rapporte le fait en différents endroits, et il en est fait aussi mention dans le traité *De causis corruptæ eloquentiæ.* — *C. Mutius, contre A. Albutius.* Les inimitiés de ces deux personnages sont indiquées par les vers de Lucilius que Cicéron rapporte dans le liv. I de son traité *des Biens et des Maux :* « ... Hinc hostis Mutii Albutius, hinc inimicus. » — *P. Sulpitius, contre Cn. Norbanus.* Cicéron nomme ce dernier *Caïus Norbanus,* et parle de cette accusation fameuse, au liv. II *de l'Orateur.* — *C. Furius, contre M. Aquilius.* Encore voir Cicéron, *Brutus,* c. XLIX et LXII ; le même *de Officiis,* lib. II, c. XIV. Cicéron dit *Fufius.* — *C. Curio, contre Q. Metellus.* On croit que le premier était C. Curio, tribun du peuple, et le second, Q. Metellus Celer. Cicéron les réunit dans une même citation, *Brutus,* c. LXXXIX. Mais pour l'accusation et pour d'autres détails, il reste muet.

— L. 16. *Qui a déjà un pied dans la tombe.* Le texte dit *capularis :* adjectif formé de *capulus,* « cercueil. »

— L. avant-dernière. *Non pas de ce misérable habitant de l'Afrique que voici, mais d'Émilianus Scipion l'Africain.* Il semble que l'auteur établisse une différence entre *Afer* et *Africanus.*

P. 477, l. 1. *De cette bûche.* Nous avons hasardé cette expression, si familière, pour traduire *frutex,* qui signifie littéralement

une bûche au propre. Le substantif latin se trouve dans Plaute, *Mostell.* act. I, sc. I, v. 12; et nous constatons, une fois de plus, les emprunts qu'Apulée fait au vieux comique.

P. 477, l. 3 et suiv. *L'envie seule, et nul autre motif.* Le texte donne *aliam rem invidia nullam esse;* ce qui constitue une syntaxe remarquable, celle de *alius* suivi de l'ablatif.

P. 478, l. 3. *D'avoir aposté un accusateur complaisant.* L'expression *demissum* du texte est ingénieusement expliquée par un commentateur. *Demittere accusatorem*, dit-il, c'est le cacher dans un endroit secret, d'où il s'élance, comme d'une embûche, sur sa proie.

— L. 10. *Je prétends forcer Émilianus.* En lui prouvant que Pudentilla ne m'a pas enrichi.

— L. 17. *Sicinius Amicus.* Remarquons ce dernier nom, qui se retrouve, avec un *y*, dans Virgile, *Énéid.*, I, 221; V, 373; et où la deuxième syllabe n'est pas longue comme dans « *Amicus*, ami. »

P. 479, l. 6. *De la fortune de leur père.* Cette fortune ne devait pas être celle que Sicinius Amicus avait reçue lui-même de son père, puisqu'il était mort sans cesser d'être fils de famille; il faut entendre ici la fortune qu'il avait pu directement recevoir de sa mère par héritage, en vertu d'un droit nouveau, qui date précisément du temps des Antonins.

— L. 10. *Elle consentit à des publications de mariage.* Nous avions traduit une première fois : « Elle consentit à ce qu'il fût dressé un projet d'acte de mariage etc. » Nous revenons au sens qu'un peu plus haut prescrit invinciblement la même expression : *tabulæ nuptiales.*

— L. 12. *Si bien que quand* etc. Le texte donne *eo ad dum*, locution un peu différente de celle qui s'emploie d'ordinaire en ce cas : *eo usque dum.*

— L. dernière. *Privée du commerce conjugal, dont elle avait pris l'habitude.* Avec Bosscha nous lisons dans le texte *adsuetudine*, là où d'autres lisent *desuetudine.*

P. 480, l. 16. *Et très-judicieusement.* Ce sens de *non de nihilo* doit prévaloir sur celui de notre première traduction : « à différents propos. »

— L. 20. *Vous, passez-moi la lettre.* Il s'adresse au greffier, ou à quelque serviteur.

P. 481, l 3. *Lis plus haut*, etc. Apulée ne s'adresse plus à Emilianus. La lettre a été rendue par celui-ci, qui, sans doute, s'est troublé; et la lecture en est faite, cette fois, par le greffier qu'interpelle ici l'orateur. L'emploi du pronom *ejus* dans la phrase suivante le prouve : si c'était Emilianus qui lût, il y aurait, à coup sûr, *lingua tua* et non *lingua ejus*. Nous avions une première fois commis cette inexactitude, que n'a pas évitée le traducteur de la collection de M. Nisard.

P. 482, l. 2. *Elle se garda bien de se dessaisir* etc. Littéralement : « elle aima mieux retenir que lâcher. »

P. 483, l. 18. *Quatre millions de sesterces*. On estime que c'est la valeur de plus de huit cent mille francs de notre monnaie L'éditeur du Dauphin n'en compte que cent soixante-quinze mille. — Remarquons l'expression singulière, *aliquanta pecunia*.

P. 485, l. 18. *En qui il puisse avoir une entière confiance, une foi absolue*. Nous avions une première fois traduit improprement : « à qui il puisse confier toute sa fortune en pleine sûreté. » — « *Rerum omnium credere alicui*, veut dire : avoir une entière confiance en quelqu'un, s'en rapporter en lui sur toutes choses. Avec *omnium rerum*, on sous-entendait probablement *divinarum et humanarum*, comme on pourrait le penser, d'après une locution analogue, très-usitée aussi : *neque humani neque divini quidquam creduas*. Plaut. *Asin.*, act. V, sc. II, v. 4. » (*Note de M. Naudet.*)

P. 486, l. 8. *De combien de vertus elle était dotée*. Le texte dit : *virtutum ejus dotes*; et nous soupçonnons là une adresse oratoire. Apulée veut tout d'abord faire croire à son désintéressement : il s'est contenté, pour dot, des vertus de sa femme.

P. 487, l. 8. *Cette bonne foi parfaite*. Nous lisons *conspecta fide*. D'autres lisent, et veulent justifier, *compecta fide*.

— L. 19. *Il est le fouet, il est la torche d'Émilianus*. Le fouet et la torche sont les instruments dont se servaient les Furies.

P. 488, l. 1. *Ne rachète mieux des procès*. Nous abandonnons notre première traduction : « nul n'embrouille mieux les causes. »

P. 489, l. 1. *Autrefois, c'était sa personne, maintenant* etc. Le mot *solens* indique d'une manière spéciale un commerce honteux.

— L. 9. *Qu'après avoir fait un corps d'écriture*. C'est-à-dire, qu'après avoir souscrit une obligation qui vous engage à payer une

certaine somme. Il y a, en même temps, allusion aux pages d'écriture que font les écoliers.

P. 489, l. 14. *On le poursuivait.* Le verbe *flagitare*, est spécial.

— L. 17. *Paix! dit-il à la fin.* Des manuscrits donnent *flax*, qui n'a pas de sens. Des éditions lisent *lex*, comme si c'était Rufinus qui implorait lui-même le secours de la loi. *Pax* est beaucoup plus probable : un débiteur qui a poussé ses créanciers à bout doit bien plutôt recourir à leur commisération qu'au bénéfice de la loi.

— L. dernière. *Trois millions de sesterces.* Un peu plus de six cent onze mille francs.

P. 490, l. 6. *Homme plein... de moralité.* Le texte, qui du reste a été fort tourmenté à cet endroit, donne *Homo morum.*

— L. 10. *A dû renoncer enfin* etc. Nous lisons avec l'éditeur du Dauphin, *nunc demum*, au lieu de *totam domum.*

— L. 17. *Elle serait encore aujourd'hui chez ses parents.* Le verbe *sedere* du texte, était une expression consacrée pour indiquer l'état d'une jeune fille qui ne se mariait pas. Térence dit, dans l'*Eunuque*, v. 583 : « Virgo in conclavi sedet; » et dans *les Adelphes*, v. 676 : « An sedere oportuit domi virginem tam grandem? » En grec, de même : le verbe ἵζεσθαι, qui répond à *sedere*, est appliqué dans Hérodote (liv. I, ch. CXCIX) aux Assyriennes qui s'asseyaient dans le temple de Vénus, y attendant les étrangers.

P. 491, l. 9. *Dans le fard du visage de la fille.* Il ne faut pas voir dans le *immedicatum* du texte une idée de négation.

— L. 17. *De la fortune.* Le texte dit : « de toute la quarantaine », ce qui, complété, signifie : « de toute la quarantaine de dix mille sesterces. » (*Voyez* plus haut, p. 483, l. 18.)

P. 492, l. 15. *Ce complaisant de sa femme.* Le texte dit *aquariolus*, « qui donne, qui offre de l'eau. »

P. 493, l. 4. *Sans l'inoffensif poignard de théâtre.* Le texte donne *cluden, dinis.* C'était un poignard dont le fer rentrait à volonté. Ce mot vient de *claudere*, « renfermer. » D'autres lisent *ludione.*

— L. 18. *Nous avons pris... une copie homologuée de cette lettre.* Par le mot *homologuée* nous rendons le sens de l'adverbe latin *testato.* La lettre de Pontianus s'était retrouvée après sa mort dans ses papiers, qui avaient été, sans doute, remis entre les mains des juges.

P. 493, l. 19. *Un billet mensonger.* Nous supposons qu'il s'agit ici d'un billet adressé à Hippolyte par Phèdre, et dans lequel celle-ci prétend ne céder, en lui déclarant son amour, qu'à la force irrésistible du destin.

P. 495, l. 20. *Prenez, vous.* Il s'adresse, soit à un lecteur qu'il s'est adjoint et qui est placé près de lui, soit au greffier.

P. 496, l. 10. *Et que pourtant on retourne contre moi.* Mot à mot : « qui tourne contre moi ses cornes. » C'est une comparaison prise des taureaux, abandonnant quelquefois l'ennemi contre lequel on les lance pour attaquer celui qui les excite.

— L. 19. *Jamais les Palamède, les Sisyphe, les Eurybate, les Phrynondas* etc. On connaît Palamède et Sisyphe; mais il faut convenir que Palamède est arrivé jusqu'à nous avec une réputation d'adresse plutôt que de fourberie. Pour les deux derniers, Eschine en parle dans sa harangue contre Ctésiphon : « Ni Phrynondas, ni Eurybate, ni aucun des grands criminels de l'antiquité ne poussèrent aussi loin l'imposture et le sortilége. » Lucien mentionne particulièrement Phrynondas dans son *Faux prophète,* à propos d'une énumération des brigands célèbres. Eurybate était vanté pour son adresse. Il avait été un jour surpris en flagrant délit; et ceux qui le gardaient à vue lui ayant demandé un échantillon de son talent à escalader les maisons au moyen de crampons et de cordes, il grimpa le long de la muraille, de sorte qu'il échappa par les toits à ses gardiens ébahis. De là on avait forgé le verbe grec εὐρυβατίζειν, *eurybatiser,* c'est-à-dire « trouver moyen de se tirer du plus mauvais pas et de la position la plus désespérée. »

— L. dernière. *Des lourdauds et des imbéciles.* Le texte donne *macci et buccones.* On croit que c'étaient des noms de lourds bouffons et de niais dans les pièces qui se nommaient *Atellanes.*

P. 497, l. 2. *Et du supplice.* Le texte dit *et robore,* « et du chêne. » On suppose que c'étaient des espèces de cages en bois de chêne où l'on renfermait les malfaiteurs et les esclaves. — D'autres pensent que c'était le lieu d'où on les précipitait. Le traducteur de la collection de M. Nisard donne : « digne de la potence. »

— L. 12. *A isolé cette phrase.* Ici Oudendorp ajoute [*quæ græce interposuit.*] Ces mots passent pour une glose.

P. 498, l. 3. *En réclamant justice.* Le verbe latin *proquiritare,*

que nous rendons ainsi, est formé des deux mots *porro Quirites*, exclamation adressée devant les Quirites, devant le peuple romain.

P. 498, l. 5. *Ne se portait pour moi.* Le texte dit simplement *pro me ferret*, sans addition de *se*.

— L. 9. *Il n'y a pas de discours qui ne puisse être incriminé, si* etc. On a cité le mot d'un premier président, d'un Lamoignon, ce semble, qui « ne demandait que deux lignes du plus honnête homme pour le faire pendre. » Le *cujavis* est à remarquer : il rappelle le *cujum pecus* de Virgile, *Églog.*, III, v. 1.

P. 499, l. 2. *Venez donc à moi.* Il y a le pluriel dans le texte : ἔλθετε. Ce pluriel doit s'entendre à la fois des deux fils et de la bru de Pudentilla.

— L. 5. *Si les mots volaient.* Voy. plus haut, p. 85, une note d'un passage des *Florides*.

P. 500, l. 3. *Dites, dites* etc. Apulée s'adresse, comme nous avons dit plus haut, soit à son lecteur particulier, soit au greffier du tribunal.

— L. 12. *Si la destinée de chaque mortel est un torrent impétueux.* Il est curieux de retrouver dans Sénèque, *Questions naturelles*, liv. II, une comparaison tout à fait identique : « Quemadmodum rapidorum aqua torrentium etc... sic ordinem rerum Fati æterna series rotat etc. »

P. 501, l. 14. *L'empereur Pius.* C'est Antonin le Pieux, l'empereur régnant.

— L. 17. *Toi, la dernière des créatures.* Ainsi traduisons-nous *tune, ultime.* D'autres lisent *tune, ultro.*

— L. 20. *Surveiller ses affections.* Nous avons vu la même expression : *amorem* ou *amores revincere*, vol. I, p. 169, à la fin.

P. 502, l. 4. *Les dix mois de votre grossesse.* Il faut entendre des mois lunaires.

— L. 9. *Toute vivante et sans craindre votre regard.* Le texte donne *viventi et videnti*, expression consacrée en grec comme en latin : Homère, *Iliad.*, II, 83, et ailleurs : ἐμεῦ ζῶντος καὶ ἐπὶ χθονὶ δερκομένοιο. Térence, *Eunuque*, act. I, sc. I. (de notre édition, vers 73) *vivus vidensque pereo;* Lucrèce, liv. III, v. 1059 : *Mortua quoi vita est prope jam vivo atque videnti;* Cicéron, pro P. Quinctio, 50, *vivo videntique funus indicitur.* Cette formule ne

conservait plus en latin toute la force que nous avons tenu à lui rendre dans notre traduction.

P. 503, l. 6. *Crime qu'on ne saurait excuser.* Nous nous rangeons à l'avis des commentateurs et des lexicographes, qui font de *impetibilis* un synonyme d'*impatibilis*.

— L. 7. *Les Athéniens se montrèrent plus respectueux* etc. Plutarque raconte le fait dans ses *Préceptes de politique*.

— L. avant-dernière. *Si tu avais jamais goûté le charme des lettres.* Il y a ici un jeu de mots sur le double sens du mot *lettres*.

P. 505, l. 6. *En bien meilleur grec.* Le comparatif latin *græcatior* est de forme bien bizarre.

— L. 11. *Cette phrase ironique.* Nous retrouvons ici dans le latin *dissimulamentum*, signifiant : « ironie, » comme dans les *Florides*. Voyez ci-dessus, p. 13 et 77.

P. 506, l. 4. *A nos largesses.* Mot à mot : « aux sportules. » C'étaient des sortes de dons ou d'aumônes, que les personnes riches faisaient distribuer dans des occasions solennelles. Cinquante mille sesterces paraissent représenter environ une dizaine de mille francs.

— L. 18. *La loi Julia, sur le mariage des différentes classes, ne prononce nulle part cette interdiction : « Ne vous mariez pas à la campagne. »* Il est certain que cette interdiction n'était point prononcée; mais cependant un mariage contracté à la campagne offrait assez souvent des cas de nullité, en ce sens qu'on pouvait n'avoir pas toujours à la campagne le nombre de témoins voulus pour la célébration du mariage. Dans les *Métamorphoses* même (t. I, p. 179, 453), nous voyons un plaidoyer, peu sérieux il est vrai, dans lequel Vénus oppose cette cause de nullité au mariage de son fils : « Le mariage est nul : il a été consommé dans une campagne, sans témoins, sans le consentement du père; il ne saurait être considéré comme légitime. »

P. 507, l. 7. *Ce vers, si connu, de la comédie.* On n'en sait plus l'auteur; Price pense que c'est Philémon.

— L. 13. *De te causer trop de plaisir.* Il s'adresse à Émilianus.

— L. 19. *Quand Pudentilla vint au monde, son père déclara sa naissance.* Capitolinus, dans la *Vie d'Antonin le Pieux*, dit que ce fut cet empereur qui institua cet usage. Il paraît cependant remon-

ter à une plus haute antiquité; et Price prétend qu'il est dû à Servius Tullius.

P. 507, l. dernière. *Aussi bien dans les registres publics que dans les papiers de la famille.* Les pères de famille retiraient un extrait des registres publics, comme on le fait de nos jours.

P. 508, l. 2. *Qu'il en considère le lin.* C'est-à-dire le ruban, le lien avec lequel est attaché ce papier, et qu'il se convainque que ce lien est bien intact, qu'il n'a été ni coupé ni détaché. D'autres lisent *lignum.*

— L. 8. *Oui, comme Ulysse, ce Mézence a fait une erreur de dix ans.* Il y a ici jeu de mots sur le double sens de *errare,* qui veut dire *se tromper,* et en même temps *faire de longs voyages.* On se rappelle que Mézence était un des deux surnoms injurieux donnés à Émilianus. (p. 461.)

— L. 10. *Ce multiplicateur faussaire.* Le texte dit *quadruplator.* Il y a ici jeu de mots, parce que ce substantif signifie à la fois « qui multiplie » et « qui se fait délateur public, pour avoir le quart des biens de celui qu'il accuse. » Il faut renoncer à reproduire de semblables effets.

— L. 18. *On aurait pu croire que l'erreur du calcul tenait à celle du geste.* On reconnaît, par une foule de passages, que l'habitude des anciens était de compter par leurs doigts. Sénèque (*Épître* LXXXVII) : « L'avarice m'apprend à compter et à mettre mes doigts à la disposition de mon avarice. » Tertullien, dans son *Apologétique* : « Mais cependant il faut rester assis, entouré d'une foule de papiers, et gesticulant des doigts pour exprimer des chiffres. » Il y avait des nombres qu'on exprimait en rapprochant les doigts, d'autres en les superposant, d'autres en les ouvrant et les allongeant. On comptait de la main gauche depuis *un* jusqu'à *cent.* A partir de *cent,* on passait à la main droite, sur laquelle on comptait comme on venait de faire sur l'autre. Pour la centaine suivante, on passait à la main gauche, etc. Juvénal (*Sat.* X, v. 248), pour dire d'un vieillard qu'il a passé la centaine, dit :

Felix nimirum, qui tot per sæcula mortem
Distulit atque suos jam dextra computat annos!

« Heureux qui durant un si long espace de temps a échappé au trépas, et compte déjà ses années sur sa main droite! »

— L. 20. *Parce qu'au lieu d'arrondir les doigts, tu les aurais*

tenus ouverts. Le nombre *dix*, comme le dit Beda, était représenté par l'index touchant légèrement l'articulation du pouce; le nombre *trente*, par le même index posant sur le haut du pouce, et par conséquent offrant une plus large courbure. Le nombre *quarante* se représentait par la main allongée.

P. 509, l. 3. *Qu'à cause des deux consuls annuels*. Qui ne sont nommés que pour une seule année.

— L. 4. *La base même*. Le texte donne *ipsum stirpem* au masculin. Ainsi Virgile, Enéide, liv. XII, v. 208, a dit : *imo de stirpe*.

P. 510, l. 8 et suiv. *Un Carinondas*. D'autres veulent lire un *Phrynondas*, parce que ce nom a été cité plus haut. Pour *Carinondas*, il n'est fait mention de lui nulle part. — *Damigéron*. Tertullien, (*de l'Ame*, ch. LVII), range celui-ci au nombre des magiciens célèbres. — *Un Jannès*. C'est celui qui, avec Jambra, résista à Moïse. *Voyez* saint Paul, épît. I à Timothée. — *Apollonius*, thaumaturge fameux, né à Thyane, bourg de Cappadoce, trois ou quatre ans avant Jésus-Christ. Il faisait profession de la philosophie de Pythagore, renonçant au vin, aux femmes, à l'usage des viandes et des poissons, et menant une vie très-austère. Son adresse le fit prendre pour un dieu, et lui attira un grand nombre de disciples. Enfin, après avoir longtemps abusé le monde, il mourut dans un âge avancé, vers la fin du premier siècle, sans que personne fût témoin de sa mort. Philostrate, son plus grand admirateur, a laissé une *Vie d'Apollonius de Thyane;* mais on s'accorde à la regarder comme un roman. — *Dardanus*. Magicien célèbre, du nom duquel les sortiléges sont quelquefois appelés *dardaniæ artes* (Columelle, liv. X).

P. 511, l. 4. *Je ne m'en inquiéterai nullement*. Mot à mot : « je ne croirai pas que ce vaille un zest. »

P. 512, l. 2. *La moitié de la dot*. L'expression latine *dividua pars dotis* est à remarquer.

— L. 6. *Trois cent mille sesterces*. C'est la valeur de soixante mille francs environ.

P. 513, l. 1. *Une grosse dot*. Le *longa dote* est bizarre. D'autres lisent *uncta dote*. — Plus bas, remarquons *nequitur*.

P. 514, l. 13. *J'ai toujours prêché le calme et l'union*. Le texte donne ici un mot très-singulier : *favitor*.

— L. 17. *J'avais dévoré déjà*. Le texte donne *transvoraram*,

que les commentateurs s'accordent à regarder comme un africanisme.

P. 515, l. 4. *C'est sur ma demande qu'elle leur a fait ces largesses.* Une donation faite par une mère à ses enfants était valable en droit romain, bien qu'elle ne le fût pas venant d'un père. La raison en était qu'aux termes de la loi sur la puissance paternelle, tout ce que le fils acquérait était acquis à son père, surtout quand l'accession venait de la chose du père. Si une donation entre père et enfants avait été valable, il s'en serait suivi que le père eût été à la fois donateur et donataire, et qu'il aurait aliéné en même temps qu'acquis. Il n'y avait rien de semblable pour la mère, puisque les femmes ne jouissaient pas des priviléges de la puissance paternelle.

— L. 18. *De ce frère qui lui ressemble si peu.* A savoir, Sicinius Pudens.

— L. dernière. *De Lollianus Avitus.* Qui était proconsul d'Afrique avant Claudius Maximus. C'est avec emphase que la magistrature de ce Lollianus est appelée ici « consulat. »

P. 516, l. 13. *Et pour une semblable lecture, je veux la faire moi-même.* C'est pour honorer, ou Maximus, le président du tribunal, ou Avitus, l'auteur de la lettre. Apulée ne veut pas abandonner cette lecture à un greffier, à un personnage subalterne.

P. 517, l. 13. *D'un bout à l'autre.* L'expression latine est curieuse : *undique sui.* — *Ce sera la gravité de Caton.* La traduction exacte de toute cette phrase serait : « Caton ne pourra trouver que ce discours manque de gravité; Lélius, qu'il manque de douceur; Gracchus d'entraînement, etc., etc. »

P. 518, l. 2. *Presque épuisé comme je le suis.* Ce trait importe beaucoup, pour établir qu'il n'y a eu qu'une Apologie, prononcée en une seule fois et ayant exigé beaucoup de fatigue.

P. 519, l. 13. *A quelle distance il suit dans la route du beau et de l'honnête* etc. Le texte dit simplement *quam currat,* « combien il suit etc. » Des commentateurs ont cru que ce seul adverbe *quam* ne présentait pas de sens; et d'après cet avis, exprimé par Casaubon, l'éditeur du Dauphin a substitué, tout simplement, *diversum* à *Minervæ.* Or, *Minervæ curriculum* est une locution très-acceptable en soi, et qui ne méritait pas le moins du monde qu'on

la mutilât en supprimant ainsi, sans façon, un mot du texte : el signifie : « la carrière de Minerve, » c'est-à-dire « le chemin de sagesse, des beaux-arts. « Quant à l'adverbe *quam*, on n'a nulleme besoin de le compléter par *diversum*, mot tout à fait apocryp *Quam* est ici implicite, et il veut dire : « combien peu, combi mal. » Nous trouvons un agréable exemple de ce sens compl d'un adverbe analogue, de *quantum*, dans Térence, *Heautonti rumenos*, vers 72 (act. I, sc. I, v. 22) : « Me, *quantum* hic ope fiat, pœnitet. » Cette phrase du Comique signifie, non pas : « m'indigne de voir *combien* on fait d'ouvrage ici, » mais : « ... co *bien peu* d'ouvrage etc. » — « Qualis mensura operis, i. e. qua tula, » disons-nous dans notre commentaire. (Térence de la colle tion de M. Lemaire, vol. I, p, 319.)

P. 520, l. 13. *Ils avaient... arrangé leur réponse d'après le dé de celui qui les consultait.* Apulée nous a indiqué déjà cett manœuvre des diseurs de bonne aventure, au sixième livre des M *tamorphoses* (vol. I, p. 281) : « Venait-on les interroger (les prê tres de Cybèle) pour savoir l'avis de l'oracle à propos d'un ma riage; etc. »

— L. 16. *Pour le plus grand dommage* etc. Nous traduiso ainsi explicitement le *male* du texte.

— L. 20. *Il ne l'inscrivit que pour un lot ignominieux de quel peu de linge.* Si l'on en croyait le commentateur Price, il y aurait dans ce legs une intention bizarre de la part du testateur. Celui- aurait légué du linge à son épouse, dont les débordements lui étai connus, pour qu'elle pût s'en faire un ample voile comme celui d s'enveloppaient, à ce qu'il paraît, les femmes d'une conduite éq voque. Mais c'est aller chercher bien loin une explication toute tureile, et qui est indiquée immédiatement après : « il pro ainsi, etc. » — Les deux cents deniers représentent une somme cent soixante-deux francs environ.

— P. 521, l. 8. *Cherche à manœuvrer* etc. Le texte donne : « avancer près de cet enfant cette même machine de sa fille. » L comparaison est empruntée à la stratégie; c'est pourquoi n avons employé le verbe « manœuvrer. »

— L. 13. (*Mouvement.*) *Fort bien! Vous avez raison de m' vertir.* Quand l'orateur est venu à parler des prétentions avides d'É milianus, plusieurs personnes dans l'auditoire ont indiqué, par murmure ou par un sourire, qu'elles partageaient cette opinion

le personnage. C'est cet assentiment qu'Apulée s'empresse de constater et d'accueillir. Toutefois il simule un mécontentement ironique, et c'est à ceux qui ont ainsi murmuré qu'il s'adresse en disant : « C'est mal à vous, Assistants. »

P. 521, l. 16. *Parce qu'il sait que si Pudens meurt intestat, il héritera de lui, sinon d'après l'équité, du moins d'après la loi.* Il y a, dans le texte, opposition entre *heres legitimus* et *heres justus*. Celui-là était l'héritier qui devenait légataire d'après le testament et la volonté du testateur; l'*heres legitimus*, à défaut de testament, était celui qui était le plus proche parent du mort. Le jurisconsulte Cujas cite ce passage : « Apulée, dit-il, distingue, dans la seconde partie de son *Apologie*, l'héritier juste de l'héritier légitime (*justum heredem a legitimo*). Par *juste*, il entend *digne*, *qui le mérite*; et, en ce sens, on pourrait dire que beaucoup d'*héritiers légitimes*, c'est-à-dire héritiers par intestat, ne sont pas pour cela des *héritiers justes*. »

— L. 19. *A caractériser d'une manière aussi nette.* Le verbe *abrumpere* du texte signifie « produire avec brusquerie. »

P. 522, l. 7. *Tu l'as reçu de nous avec l'innocence du premier âge, tu l'as bientôt rendu trop parfaitement instruit.* Il y a dans le texte *investis* et *vesticeps*, deux expressions remarquables. L'auteur semble regarder la puberté comme un vêtement, une robe virile que Pudens n'avait pas encore prise quand il entra chez Emilianus, et qu'il revêtit bientôt, mais en se livrant aux actes qui en sont la conséquence, dès qu'il fut dans la maison de cet homme sans principe. — *Il allait assidûment.* Le mot latin est *itabat*. Certaines éditions donnent simplement *ibat*. — Dans la phrase suivante, le substantif *fugela* est à remarquer, aussi bien que *postremissimus*.

— L. 18. *Des honorables leçons que lui donne le laniste lui-même.* On donnait ce nom de « laniste » à celui qui achetait, formait ou vendait des gladiateurs. *Honorables*, est dit ironiquement.

— L. 19. *Il ne parle plus jamais qu'en carthaginois.* Ceci veut dire que ce jeune homme, après avoir parlé la langue latine qu'on lui avait fait apprendre et qui était en usage dans la bonne société, avait repris l'habitude de parler le carthaginois, comme les gens du commun. — *Si ce n'est le peu de grec qu'il a retenu du temps où il était auprès de sa mère.* Ce passage prouve que Puden-

tilla était originaire de Grèce, bien que mariée en Afrique. — *Mais pour parler latin*, etc. L'ignorance de la langue latine était extrêmement déshonorante pour un citoyen romain, surtout quand il appartenait à une famille distinguée, même dans les colonies, où il y avait bon nombre de maîtres d'éloquence et de littérature.

P. 523, l. 8. *A son beau-père, qui étale ici sa robe blanche.* Nous supposons que le beau-père de Sicinius Pudens est ainsi caractérisé, par opposition à notre orateur lui-même, qui, en qualité d'accusé, était ce qu'on appelait autrefois *pullatus*, c'est-à-dire revêtu de la robe noire. On peut aussi entendre *candidatus* dans le sens figuré de « candidat, solliciteur, » et supposer qu'il s'agit des démarches qu'avait longtemps faites Rufinus pour donner sa fille à Sicinius Pudens. Price se décide pour ce dernier sens.

— L. 16. *Les motifs de cette grave détermination.* L'expression *elogium* est remarquable; elle se disait en mauvaise part comme en bonne part. Ce serait presque « les considérants » de notre langue.

— L. dernière. *Je regrette d'avoir tiré cette épine du pied à Émilianus.* A savoir, cette crainte qu'Emilianus avait pu concevoir sur l'influence d'Apulée auprès de Pudentilla.

P. 524 l. 5. *Outrée.* Ainsi traduisons-nous *infestam*. D'autres lisent *infectam*.

— L. dernière. *Faites-en rompre les cachets.* Le proconsul avait seul ce droit.

P. 525, l. 3. *Si un malheur arrive à Pudentilla.* Le texte dit, par euphémisme : « Si quelque chose lui arrivait d'après la nature. » C'est-à-dire, « si elle mourait. » On dit de même, en grec : « Si Philippe éprouvait quelque chose, » pour « si Philippe mourait. » Remarquons, en passant, *attigisset*, beaucoup plus rare, en cette acception, que *contigisset* ou *accidisset*.

— L. 7. *C'est bien vraiment celui-là qui est inofficieux.* L'expression française est calquée sur la latine, et se trouve, heureusement, dans notre langue. Le Dictionnaire de l'Académie dit : « *Testament inofficieux*, celui où l'héritier légitime est déshérité sans cause par le testateur. » — *Un mari dévoué.* Le texte dit « très-obéissant, » « *obsequentissimum*. » Cette épithète qualifiant un époux se retrouve dans une inscription citée par Casaubon.

P. 525, l. 17. *Quoi ! prendre pour héritier ce fils qui... voulut vous chasser de la maison* etc. Apulée s'adresse à Pudentilla; mais ce mouvement est purement oratoire : Pudentilla n'assistait pas au jugement.

P. 526, l. 8. *La folie de ta mère*, qui choisit pour son légataire un fils aussi ingrat que toi.

— L. 18. *Puisqu'il a pu plaider contre moi, il pourra bien la fléchir*. Ce passage et celui qui le précède sont fort peu intelligibles. Il est permis de supposer que l'orateur fait allusion à la témérité avec laquelle Sicinius Pudens, jeune homme sans talent, a osé plaider contre un adversaire aussi éloquent qu'Apulée. Alors l'ironie consiste à faire entendre, qu'un tel audacieux n'a pas droit d'espérer de fléchir le courroux le plus implacable, et, en même temps, qu'il n'aura pas sur sa mère assez d'empire pour lui dicter des lettres malveillantes adressées par elle à Apulée.

— L. avant-dernière. *La question qui faisait le fond de ce procès*. Littéralement : « la racine de ce procès. »

P. 527, l. 11. *L'honorable* etc. Un commentateur fait remarquer les mots du texte, *vir ornatus ;* et il ajoute qu'ordinairement *ornatus* s'emploie, en pareil cas, au superlatif.

— L. 12. *Ici pareillement est le tuteur de Pudentilla*. D'après la législation de cette époque, bien que Pudentilla fût épouse d'Apulée, elle avait encore un tuteur pour ses biens propres. Mais c'était plutôt un *conseil officieux* qu'un véritable tuteur.

— L. 18. [*Ici le témoignage... de Corvinus Clémens*]. Dans la phrase précédente, ce même magistrat est appelé *Corvinus Celer*. Il y aurait donc lieu à une rectification, à moins de supposer que *Clemens* soit un troisième nom de *Corvinus Celer*, ce qui paraît peu probable.

P. 528, l. 7. *Était-ce pour arriver à ce qu'elle stipulât que sa dot serait reversible sur ses fils au lieu de rester en ma possession ?* Nous avions traduit, la première fois : « à la suite duquel elle lègue sa fortune à ses fils plutôt que de m'en inscrire l'héritier. » Voici, à propos de cette insuffisante traduction, la note intéressante de M. Naudet : « L'inexactitude des expressions ferait tomber ici Apulée dans une redite oiseuse, et rendrait incomplète une récapitulation qu'il fait en ce moment. Il a démontré par trois faits déci-

sifs qu'il n'avait point convoité la fortune de Pudentilla : 1° c'est lui qui a déterminé cette mère, justement irritée contre ses fils, à leur donner de son vivant de très-grands biens, *uti rem familiarem suam pleramque condonasset;* 2° elle a institué héritier son fils coupable, préférablement à l'époux qu'elle aime ; 3° elle a ordonné dans son testament que sa dot serait reversible sur ses enfants au lieu de rester en la possession d'Apulée, *ut eam dotem filiis suis magis restipularetur, quam penes me sineret.* En traduisant par les mots « sa fortune » le mot *dotem*, et en rendant le verbe *restipulari* par « léguer », on confond la convention dotale avec les dispositions testamentaires, et de deux arguments on n'en fait plus qu'un qui se répète. Mais *stipulari,* c'est contracter un engagement ; *restipulari*, c'est en limiter ou en annuler l'effet, soit conditionnellement, par une autre clause du même contrat, soit absolument, par un contrat subséquent. Ainsi Pudentilla en se mariant apportait une dot à son époux, *stipulatur dotem;* mais dans le cas où elle n'aurait point eu d'enfant de ce mariage, la dot devait revenir aux fils du premier lit, *restipulatur dotem filiis.* C'est ce qui est parfaitement expliqué plus haut (page 511) : *ea conditione factam conjunctionem, si nullis ex me susceptis liberis vita demigrasset, ut dos omnis apud filios ejus Pontianum et Pudentem maneret : sin vero uno unave superstite diem suum obisset, uti tum dividua pars dotis posteriori filio, reliqua prioribus cederet.* » M. Naudet.

P. 529, l. 19. *Eh bien! produisez, dans cette foule de maléfices si évidents,* etc. L'orateur répète à dessein, mais avec ironie, les termes mêmes de l'accusation ; et donnant avec adresse le change par le sens qu'il y prête aux adjectifs *dubium* et *obscurum*, il reporte l'idée de « doute et d'obscurité » non pas sur « les maléfices, » mais sur « sa propre innocence. » C'est un artifice oratoire qui ne manque pas de dextérité. Nous n'y avions pas suffisamment pris garde une première fois, et nous avions au contraire fait commettre à l'orateur la plus grande inconséquence. Nous traduisions : « Voyons donc un seul de ces maléfices. Je ne demande que le moins évident, ou plutôt le plus contestable de tous. » Que pour établir son innocence à propos de plusieurs faits, un accusé somme ses adversaires de produire « le moins évident et le plus contestable » de tous ces faits, c'est un défi maladroit et dérisoire. Telle n'a pu être assurément l'argumentation, partout ailleurs si fine et si déliée, de notre philosophe. Nous croyons avoir saisi cette fois sa pensée. Aucun commentateur ne paraît avoir soup-

conçu combien le passage est délicat. Le traducteur de la collection de M. Nisard donne : « Mais que dit-on plus loin? *de maléfices nombreux et manifestes.* Indiquez-en donc un seul dans ce grand nombre, le plus douteux, le plus obscur parmi les plus manifestes. » Évidemment cette traduction est littérale, mais évidemment aussi elle n'offre aucun sens eu égard à l'ensemble du passage. — *Ou même la moindre obscurité.* Le texte donne *vel saltem obscurum.* Il faut, de ce membre de phrase, conclure que *dubius* est plus fort que *obscurus.* Nous craignons que la nuance, ou plutôt la différence des deux mots ne paraisse pas aussi sensible dans la traduction française.

P. 529, l. avant-dernière. *Si mes réponses sont précises.* Le mot à mot serait : « Si je ne réponds pas par deux mots. » Cela est exact pour le latin, où chacune des réponses se compose en effet de deux mots. Une traduction littérale ne serait pas intelligible.

— L. dernière. *Vous rendez brillantes vos dents.* Le verbe *splendidare,* du texte, est d'un emploi curieux.

P. 530, l. 6. *L'acte de mariage.* Ainsi traduisons-nous *dotales,* en sous-entendant *tabulas.* D'autres lisent *dotale,* et ils sous-entendent *instrumentum.*

— L. 11. *Si, loin de laisser attenter aux droits de la philosophie,* etc. L'orateur montre qu'il n'a pas perdu de vue un des principaux objets de son discours, à savoir « de justifier la philosophie aux yeux de ceux qui ne la connaissent pas. » (Plus haut, page 278, l. 11.)

— L. 12 suiv. *Je les ai au contraire entourés d'une barrière inviolable.* Cet endroit du texte, *Ubique si conseptum penitus eum tenui,* a été l'objet d'une foule de leçons et de conjectures : les uns lisent *cum septem pœnis,* les autres, *secundum sectam Platonis,* d'autres, *si cum septem pinnis,* au lieu de *conseptum penitus.*

— L. 14. *J'ai, dans ma respectueuse confiance, plutôt à espérer votre estime personnelle qu'à redouter votre toute-puissante décision.* Il y a opposition entre le sens de deux mots à peu près pareils : *revereri* et *vereri.* La pensée entière est élégante et fine. On la retrouve dans les *Florides,* avec les mêmes expressions : *magis reverita est, minus verita.* (Plus haut, page 28.)

— L. dernière. *J'ai dit.* C'était la formule d'usage à la fin d'un plaidoyer; et ce n'était que quand elle avait été émise par le dernier avocat, que le préteur pouvait à son tour prononcer le *Dixerunt* « Ils ont parlé », c'est-à-dire : *La cause est entendue.*

FIN DES NOTES DE L'APOLOGIE

VII

FRAGMENTS

— AU NOMBRE DE VINGT —

APULÉE

FRAGMENTS

I

Du livre *des Badinages.*

Autrefois à Athènes je vous ai connu sobre et ennemi du vin. (*Abstemius.*)

Citation de NON. MARCELLUS, au mot *Abstemius.*

II

Du second livre des *Proverbes.*

Il n'ose faire *mut.*

Citation de FL. SOSIPATER CHARISIUS (liv. II, *des Extr.*), à propos du mot *Mut.*

I

Ex libris Ludicrorum.

NON. MARC. v. *Abstemius.* Abstemius, qui vino abstinet. Apuleius : *In te fuisti quondam Athenis parcus atque abstemius ;* in lib. Ludicrorum.

II

Ex libris de Proverbiis.

FL. SOSIPATER CHARISIUS *lib.* II *Extr.* Mut. *Mut facere non audet,* ut apud Apuleium Platonicum de Proverbiis scriptum est libro secundo.

III

De l'*Hermagoras*, liv. I.

Il crut voir un jeune homme de bonne mine, en toilette de marié, disparaître au fond de la maison. (*In penitiorem partem domus.*)

Citation de PRISCIANUS, liv. III, au commencement, à propos de l'étymologie du mot *Penitier*.

IV

Du même ouvrage, liv. I.

Mais on raffermit les bancs (*infirma* scammellorum), et on étaya les portes.

Citation du même PRISCIANUS, au même endroit, à propos des diminutifs *tigillum*, venant de *tignum*, *sigillum* de *signum*, *bellum* de *bonum*, *gemellum* de *geminum*, *scammellum* de *scamnum*.

III

Ex Hermagora.

PRISCIANUS *lib.* III. *circa Init.* Supra, superior; infra, inferior; post, posterior; prope, propior; ante, anterior; penitus, penitior. Apuleius in I Hermagoræ: *Visus est ei adolescens honesta forma, quasi ad nuptias exornatus, trahere se in penitiorem partem domus.*

IV

Ibid.

Idem lib. eod. sub finem. Neutra in NUM desinentia geminant in diminutione L ante M; et si G habeant ante N, in penultima syllaba diminutivi I, non E accipiunt; ut, *tignum*, *tigillum*; *signum*, *sigillum*. Alia vero E habent in penultima, nisi sit primitivi penultima naturaliter longa, ut *bonum*, *bellum*; *geminum*, *gemellum*; *scamnum*, *scammellum*. Apuleius tamen in I Hermagoræ: *Verum infirma scammellorum, obice fultæ fores.*

V

De l'*Hermagoras*, liv. I.

.... Tous les voyageurs qui arrivaient, il se fatiguait à les questionner sur ses enfants ; mais il n'en trouva aucun qui pût lui donner de leurs nouvelles. (*Neque quemquam invenit* scium.)

Citation du même Priscianus, à propos de la formation des mots terminés en *ius*, comme *servus*, *servi*, *Servius* ; *servilis*, *Servilius* ; *agellus*, *agelli*, *Agellius* ; *sylva*, *Sylvius* ; *virgula*, *Virgilius* ; *Mars*, *Martis*, *Martius* ; *saucio*, *saucius* ; *scio*, *scius*.

VI

***Du même ouvrage*, liv. I.**

.... C'était au plus fort de l'hiver : la neige blanchissait au loin la campagne. (*Omnia* ningue *canebant*.)

Citation du même, à propos de l'ancien mot *ninguis*, usité autrefois pour *nix*, *nivis*.

V

Ex Hermagora.

Idem lib. IV. In IUS desinentia, sive a nominibus, sive a verbis derivata, servant ante IUS primitivorum suorum consonantes, ex quibus incipiunt ultimæ et penultimæ syllabæ derivatorum ; sed tum penultimæ, quum et ipsa penultima in vocalem desinit, et ultima a vocali incipit : ut, *servus*, *servi*, *Servius* ; *servilis*, *Servilius* ; *agellus*, *agelli*, *Agellius* ; *sylva*, *Sylvius* ; *virgula*, *Virgilius* ; *Mars*, *Martis*, *Martius* ; *saucio*, *saucius* ; *scio*, *scius*. Sic Apuleius in I Hermagoræ, et Pacuvius in Teucro : *Postquam defessus perrogitando advenas de natis*, *neque quemquam invenit scium*. Unde *nescio* quoque *nescius*.

VI

Ibid.

Idem lib. VI *extremo*. Excipiuntur ea quoque quæ nec C nec G habent ante IS in genitivo ; *nix*, *nivis* : antiqui tamen etiam *ninguis* dicebant. Unde Apuleius in I Hermagoræ : *Aspera hyeme erat*, *omnia ningue canebant*.

VII

De l'Hermagoras, liv. I.

.... Les plats qu'ils avaient remarqués être de notre goût, ils nous les servirent. (*Apposiverunt.*)

Citation du même Priscianus, à propos de l'ancienne forme *posivi*.

VIII

Du même ouvrage.

Le convoi étant terminé, les pollincteurs[1] se disposèrent à retourner chez eux.

Citation de Fab. Planc. Fulgentius, *Sur le vieux langage*, à propos du mot *Pollinctor*, auquel il donne l'étymologie de *pollutorum unctores* (oigneurs de pollués).

[1] Comme qui dirait, chez nous, *les fossoyeurs*.

VII

Ex Hermagora.

Idem lib. X. Antiqui tamen et *posivi* protulisse inveniuntur. Plautus in Vidularia : *Nunc, ut opus sequestrum, vidulum posivimus.* Apuleius in primo Hermagora : *Et cibatum, quem jucundum esse nobis animadverterant, cum apposiverunt.*

VIII

Ibid.

Fabius Planciades Fulgentius *De sermone antiquo.* Pollinctores dicti sunt qui funera morientium accurant. Plautus in Pœnulo : *Quin mihi pollinctor dixit, qui eum pollinxerat.* Dicti autem Pollinctores, quasi pollutorum unctores, id est cadaverum curatores. Unde Apuleius in Hermagora ait : *Pollinctores funeri domuitionem paramus.*

Alia exemplaria habent : Pollinctor ejus funere dum unctionem parat. *Item* : Pollincto ejus funere domuitionem.

IX

Du *Phédon*.

On sera plus apte à écouter et à comprendre (*disciturum*) ces questions de psychologie, si l'on a mieux étudié ces êtres, soit à l'état actif, soit à l'état passif.

Citation de PRISCIEN, au livre X, à propos de la manière dont se forment les supins dans les verbes *compesco*, *dispesco*, *posco*, *disco*.

X

Du même ouvrage.

.... Qu'il dévoilerait (*ostenturum*) le mystère de cette création, et trouverait l'immortalité de l'âme.

Citation du même, au même livre, à propos des deux supins de *tendo* qui sont *tentum* et *tensum*. Il produit d'autres exemples de Virgile, de Lucain, de Varron, de Caton.

IX

Ex Phædone.

PRISCIANUS *lib.* X. *Compesco*, *compescui*, et *dispesco*, *dispescui*, et *posco*, *poposci*, et *disco*, *didici*, a præsenti tempore faciunt supinum mutatione O in I correptum, et additione TUM, *compesco*, *compescitum*; *dispesco*, *dispescitum*; *posco*, *poscitum*; *disco*, *discitum*. Unde Apuleius participium futuri protulit in Phædone : *De anima sic auditurum, sic disciturum, qui melius scit hæc omnia et singula sic agere aut pati, ut patiuntur atque agunt.*

X

Ibid.

Idem lib. eod. Tendo et *tentum* et *tensum* facit. Virgilius in VII, Lucanus in I et II. *Ostendo* quoque ab eo compositum similiter facit *ostentum* et *ostensum*. Lucanus in II, Apuleius in Phædone : *Et causam gignendi ostenturum et immortalitatem animæ reperturum.* Varro Rerum Rusticarum I, *Ostentus sol.* Idem Divinarum III, *Salutis ostentæ.* Cato pro Cæsare ad Populum : *Quod ego me spero ostenturum.*

VII

De l'*Hermagoras*, liv. I.

.... Les plats qu'ils avaient remarqués être de notre goût, ils nous les servirent. (*Apposiverunt.*)

Citation du même Priscianus, à propos de l'ancienne forme *posivi*.

VIII

Du même ouvrage.

Le convoi étant terminé, les pollincteurs[1] se disposèrent à retourner chez eux.

Citation de Fab. Planc. Fulgentius, *Sur le vieux langage*, à propos du mot *Pollinctor*, auquel il donne l'étymologie de *pollutorum unctores* (oigneurs ou pollués).

1 Comme qui dirait, chez nous, *les fossoyeurs*.

VII

Ex Hermagora.

Idem lib. X. Antiqui tamen et *posivi* protulisse inveniuntur. Plautus in Vidularia : *Nunc, ut opus sequestrum, vidulum posivimus.* Apuleius in primo Hermagoræ : *Et cibatum, quem jucundum esse nobis animadverterant, cum apposiverunt.*

VIII

Ibid.

Fabius Planciades Fulgentius *De sermone antiquo*. Pollinctores dicti sunt, qui funera morientium accurant. Plautus in Pœnulo : *Quin mihi pollinctor dixit, qui eum pollinxerat.* Dicti autem Pollinctores, quasi pollutorum unctores, id est cadaverum curatores. Unde Apuleius in Hermagora ait : *Pollinctores funeri demuitionem paramus.*

Alia exemplaria habent : Pollinctor ejus funere dum unctionem parant. *Item :* Pollincto ejus funere demuitionem.

IX

Du *Phédon*.

On sera plus apte à écouter et à comprendre (*disciturum*) ces questions de psychologie, si l'on a mieux étudié ces êtres, soit à l'état actif, soit à l'état passif.

Citation de PRISCIEN, au livre X, à propos de la manière dont se forment les supins dans les verbes *compesco, dispesco, posco, disco*.

X

Du même ouvrage.

.... Qu'il dévoilerait (*ostenturum*) le mystère de cette création, et trouverait l'immortalité de l'âme.

Citation du même, au même livre, à propos des deux supins de *tendo* qui sont *tentum* et *tensum*. Il produit d'autres exemples de Virgile, de Lucain, de Varron, de Caton.

IX

Ex Phædone.

PRISCIANUS *lib.* X. *Compesco*, *compescui*, et *dispesco*, *dispescui*, et *posco*, *poposci*, et *disco*, *didici*, a præsenti tempore faciunt supinum mutatione O in I correptum, et additione TUM, *compesco*, *compescitum*; *dispesco*, *dispescitum*; *posco*, *poscitum*; *disco*, *discitum*. Unde Apuleius participium futuri protulit in Phædone : *De anima sic auditurum, sic disciturum, qui melius scit hæc omnia et singula sic agere aut pati, ut patiuntur atque agunt.*

X

Ibid.

Idem lib. eod. Tendo et tentum et *tensum* facit. Virgilius in VII, Lucanus in I et II. *Ostendo* quoque ab eo compositum similiter facit *ostentum* et *ostensum*. Lucanus in II, Apuleius in Phædone : *Et causam gignendi ostenturum et immortalitatem animæ reperturum.* Varro Rerum Rusticarum I, *Ostentus sol.* Idem Divinarum III, *Salute ostenta.* Cato pro Cæsare ad Populum : *Quod ego me spero ostenturum.*

XI

Des *Abrégés.*

Mais alors le sesterce valait la moitié (*semissem*) du dupondium, le quinarius en valait le cinquième, le denier, le dixième.

Citation de PRISCIEN, au livre VI, à propos de la déclinaison des substantifs *pollis* ou *pollen*, *cuspis*, *semis*.

XII

Du livre de la *République.*

Tel ne peut diriger une felouque (*celocem*), qui demande un bâtiment de transport.

Citation de FULGENTIUS, *Sur le vieux langage*, à propos du mot *celox*, *celoc*

XI

Ex Epitome.

PRISCIANUS *lib.* VI, *Hæc pollis, pollinis* : sic Charisius. Probus autem et Ca *hoc pollen, pollinis* declinaverunt. *Hæc cuspis, cuspidis, semis, semissis*. Apul in Epitome : *Sed tum sestertius dupondium semissem, quinarius quinque denarius decussis valebat.*

XII

Ex libro de Republica.

FULGENTIUS *de Prisco sermone*. Celocem dicunt genus navicellæ modicissim quod lembum (al. *blannam et bampium*) dicimus. Apuleius libro de Republ. *celocem regere nequit, onerariam petit.*

XIII

De la *Matière médicale.*

.... Du jus d'oignon mêlé avec du miel.

Citation de Priscien, au livre VI, à l'occasion du genre des substantifs latins terminés en *e* qui font la finale brève.

XIV

Sur l'Agriculture.

Palladius, dans sa *Maison rustique*, liv. I, tit. 35, cite Apulée comme recommandant « de détremper les graines dans du fiel de bœuf avant de les semer. »

XIII

Ex Medicinalibus.

Priscianus *lib.* VI. In E correptum latina sunt neutra, quæ E in IS conversa faciunt genitivum, ut *hoc mare, hujus maris; hoc monile, hujus monilis; hoc mantile, hujus mantilis.* Ovid. in VI Fastorum, etc. Excipitur unum indeclinabile in singulari numero, *hoc cepe, hujus cepe.* Apuleius in Medicinalibus : *Cepe succum melle mixtum,* quod in plurali numero femininum est primæ declinationis, *hæ cepæ, ceparum,* quamvis antiquissimi in A quoque singulare feminino genere hoc recte protulisse inveniuntur. Nævius, Lucilius, etc.

XIV

De Re rustica.

Palladius *de Re rustica* lib. I, tit. 35. Apuleius adserit semina bubulo felle maceranda, antequam spargas.

XV

Traité sur les Arbres.

Servius, au deuxième livre des *Géorgiques* de Virgile, parle d'un arbre de Médie, portant des fruits appelés *médiques*, lequel arbre se nomme généralement *citronnier*. « Ce n'est pas l'avis d'Apulée, ajoute-t-il : dans son livre *Sur les Arbres*, Apulée démontre que c'est une tout autre espèce. »

XVI

D'ouvrages incertains.

L'empereur Frédéric II, dans son *Art de chasser avec des oiseaux*, ou *Science de la chasse au faucon*, dit que les *cinni* sont nommés *pelicani* par Aristote, et *cofani* par Apulée.

XV

De Arboribus.

Servius *in lib.* II *Georg. Virgilii.* Apud Medos nascitur quædam arbor, ferens mala quæ Medica vocantur. Hanc plerique citrum vocant : quod negat Apuleius, in libris quos *de Arboribus* scripsit, et docet longe aliud genus arboris esse.

XVI

Ex incertis libris.

Fredericus II imp. *de Arte venandi cum avibus, sive De re accipitraria.* Cinni, et illæ quæ dicuntur ab Aristotele in libris Animalium pelicani, qui ab Apuleio dicuntur cofani.

XVII

D'ouvrages incertains.

Fl. Sosipater Charisius, dans son troisième livre, entre autres parfaits, cite *terui* employé par Apulée aussi bien que *trivi* pour parfait de *tero*.

XVIII

Ibid.

Isidorus, au troisième livre de ses *Origines*, dit qu'Apulée regarde comme une antiphrase le nom de *Manes*, c'est-à-dire douces et propices, donné aux ombres des morts, tandis qu'au contraire elles sont terribles et sans pitié (*Immanes*), comme on dit les *Parques*, les *Euménides*.

XVII

Ex incertis libris.

Fl. Sosipater Charisius *lib.* III. *Dirimo, dirimis, diremi*, et *dirempsi*; sed magis *diremi*. *Deleo, deles, delui*, et *delevi*. *Tero, teris, terui*, et *trivi* juxta Apuleium.

XVIII

Ibid.

Isidorus *Originum lib.* III. Apuleius autem ait eos κατ' ἀντίφρασιν dici Manes, hoc est mites ac modestos; quum sint terribiles ac immanes; ut Parças, ut Eumenidas.

XIX

D'ouvrages incertains.

Barthe, dans un manuscrit des *Adversaria*, emploie, en l'attribuant à Apulée, cette phrase, d'ailleurs fort connue : « Puisque la nature ne nous a donné qu'une bouche, mais qu'elle nous a fait deux oreilles, nous devons parler peu et écouter beaucoup. »

XX

Enfin, on attribue à Apulée ces quatre sentences en vers :

Pour bien vivre, avant tout méditons sur la mort. —
A quoi bon corriger qui ne sait pas mal faire? —
L'excès de la colère est fruit de la folie. —
Veux-tu perdre deux fois? Sois prêteur obligeant :
Ton ami t'abandonne, et tu perds ton argent. —

XIX

Ex incertis libris.

Cod. ms. Barthii *Advers.* xv, 7. Quemadmodum natura os unicum, aures vero duas cuilibet ministravit, ita nos et loqui pauca et audire plurima debemus.

XX

Ibid. *Apuleio tribuuntur hi versiculi :*

Principium vitæ obitus meditatio est. —
Non vult emendari peccare nesciens. —
Immoderata ira fructus est insaniæ. —
Pecuniam amico credens, est damnum duplex :
Argentum et sodalem perdidit simul.

NOTES

DES FRAGMENTS

P. 585, l. 1. FRAGMENTS. Dans notre première édition, ces fragments étaient précédés d'une pièce de vers latins intitulée : Ἀνεχόμενος, que nous placions, sous le numéro VII, parmi les œuvres d'Apulée. Nous n'avions pas manqué de dire, même alors, « que nous aurions dû ne pas donner l'Ἀνεχόμενος comme étant l'ouvrage d'Apulée. » Nous nous décidons aujourd'hui à lui refuser un rang parmi les productions de notre auteur. On s'accorde à ne voir dans cette pièce qu'une composition moderne, exercice de quelque humaniste italien de la Renaissance : le savant Scaliger l'attribue à Muret. Quoi qu'il en soit, il suffit qu'elle figure dans la grande et belle édition d'Oudendorp pour que nous l'imprimions, au moins dans nos notes. Cette fois, nous n'accompagnons pas d'une traduction, même inexacte à dessein, ce texte tout à fait apocryphe.

APULEII

[UT VULGO EDITUR]

ἈΝΕΧΌΜΕΝΟΣ

EX MENANDRO

Amare liceat, si potiri non licet.
Fruantur alii : non moror, non sum invidus :
Nam sese excruciat, qui beatis invidet.
Quos Venus amavit, facit amoris compotes.
Nobis Cupido velle dat, posse abnegat.
Olli, purpurea delibantes oscula,
Clemente morsu rosea labella vellicent,
Malas adorent ore et ingenuas genas,
Et pupularum nitidas geminas gemmulas.

Quin et quum tenera membra molli lectulo,
Quum pectora adhærent Veneris glutino;
Libido quum lascivo instinctu suscitat
Sinuare ad Veneris usum femina, feminæ
Inter gannitus et subantis voculas,
Carpant papillas, atque amplexus intiment,
Arentque sulcos molles arvo Venereo,
Thyrsumque pangant hortulo in Cupidinis;
Dent crebros ictus connivente lumine;
Trepidante cursu, Venere et anima fessula,
Ejaculent tepidum rorem niveis laticibus.
Hæc illi faciant, quis Venus non invidet :
At nobis casso saltem delectamine
Amare liceat, si potiri non licet.

P. 585, l. 3. Fragment I. *Du livre des Badinages*. *Ces Badinages*, ainsi qu'un livre intitulé *Questions de table*, sont mentionnés par Macrobe (*Saturn.*, liv. VIII, ch. III), et par Sidoine Apollinaire liv. IX, épît. 13). Apulée en parle lui-même dans l'*Apologie* (Voir ce volume, p. 381) : « Ils ont d'abord commencé par lire une pièce extraite de mes Œuvres badines. » — *Et ennemi du vin* (abstemius). Dans l'*Apologie*, ce mot semble, d'après les commentateurs, signifier particulièrement « qui n'a encore rien bu de la journée. » *Voyez* ce volume, p. 464, lig. 4. *Voyez* aussi, pour le mot *abstemius*, les pages 215 et 283. — *Citation de Nonius Marcellus*. Grammairien et philosophe péripatéticien, cet auteur était natif de Tivoli. Il nous reste de lui un traité De la propriété du discours latin : *de Proprietate sermonum*. Ce grammairien est estimable en ce qu'il rapporte divers fragments des anciens auteurs que l'on ne trouve pas ailleurs. Le traité en question, qui contient neuf chapitres, fut imprimé à Paris en 1614, avec des notes.

P. 586, l. 1. Fragment III. *De l'Hermagoras*. Cet ouvrage semble avoir été un dialogue composé dans le genre de ceux de Platon.

P. 589, l. 1. Fragment IX. *Du Phédon*. Il est fait mention de ce *Phédon* d'Apulée dans Sidoine Apollinaire, liv. II, épît. 9.

P. 590, l. 1. Frag. XI. *Des Abrégés*. Pour établir qu'Apulée avait fait un ouvrage de ce genre, ayant trait à l'histoire, on s'appuie sur un fragment cité par Priscien, liv. VI. Du reste, Apulée nous apprend lui-même qu'il avait composé des *Histoires diverses*, Florides, l. II, suite du nº IX. (Page 26 de ce volume, ligne 17.)

P. 591, l. 1. Fragment XIII. *De la Matière médicale*. Outre Pris-

sen, il y a un autre polygraphe, nommé Marcellus, qui cite avec éloge les ouvrages écrits par Apulée sur la matière médicale. Palladius nous apprend que notre auteur avait composé des traités sur l'agriculture; Servius, sur les arbres; Isidore et Aurelius Cassiodore, sur l'arithmétique; enfin ce dernier le donne également pour auteur d'un traité de musique. — Pour ce qui est de ces ouvrages, et de tout ce qui, en dehors des œuvres par nous traduites, peut être sorti de la plume d'Apulée, *voyez* tome I, de la page XXIX à la page XXXI.

P. 594. Fragment XX. Si ces vers sont d'Apulée, ils justifient la mention qu'il fait de lui-même, vol. I, p. XXX, comme « ayant composé des vers dignes du cothurne aussi bien que du brodequin comique. »

FIN DES ŒUVRES D'APULÉE

TABLE ANALYTIQUE

DES

ŒUVRES COMPLÈTES D'APULÉE

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

Q

R

S

Q

R

S

T

U

V

W — X — Y

Z

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE

INDEX

DES MOTS LATINS SIGNALÉS DANS LES NOTES OU REMARQUABLES PAR EUX-MÊMES

N. B. — Nous ne donnons là qu'une nomenclature très-incomplète des bizarreries qui se rencontrent dans le latin d'Apulée. Nous indiquons seulement celles dont il est fait mention dans nos Notes. Pour ce qui est de l'exposé entier de la lexicographie de notre Auteur, il se trouve, rédigé avec tout le soin possible, dans la belle édition d'Oudendorp, t. III, p. 638.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

FIN DE L'INDEX DES MOTS LATINS REMARQUABLES

TABLE SOMMAIRE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME

PARIS. — IMPRIMERIE CH. BLOT, RUE BLEUE, 7.

CHEFS-D'ŒUVRE

DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

FORMAT IN-8 CAVALIER, PAPIER VÉLIN SATINÉ DU MARAIS

Imprimés avec luxe, ornés de gravures sur acier, dessins par les meilleurs artis

58 volumes sont en vente à 7 fr. 50

Il a été tiré de chaque volume de la collection 150 *exemplaires numérotés* sur p de Hollande, avec figures sur Chine avant la lettre, 15 fr. le vol.

Molière. (Œuvres complètes). Nouvelle édition très soigneusement revue sur les textes originaux, avec un nouveau travail de critique et d'érudition, aperçus d'histoire littéraire, examen de chaque pièce, etc. par M. LOUIS MOLAND. 12 volumes.

J. Racine. (Œuvres complètes). avec une Vie de l'auteur et un examen de chacun de ses ouvrages, par M. SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie française. 8 vol.

Lafontaine. (Œuvres complètes). Nouvelle édition, avec un nouveau travail de critique et d'érudition, par M. LOUIS MOLAND. 7 volumes.

Michel de Montaigne. (Essais). Nouvelle édition, avec les notes de tous les commentateurs, complétée par M. J.-V. LE CLERC. Etude sur Montaigne par M. PRÉVOST-PARADOL. 4 vol., avec portrait.

J. de La Bruyère. (Œuvres complètes). Nouvelle édition, publiée d'après les éditions données par l'auteur, avec une notice sur sa Vie, des variantes, des notes et un lexique, par A. CHASSANG, lauréat de l'Académie française, inspecteur général de l'Instruction publique. 2 vol.

La Rochefoucauld. (Œuvres complètes) Nouvelle édition, avec des notices sur la vie de La Rochefoucauld et sur ses divers ouvrages, un choix de variantes, des notes, une table analytique des matières et un lexique, par M. CHASSANG, inspecteur général de l'instruction publique, lauréat de l'Académie française. 2 vol.

Boileau. (Œuvres completes), avec des commentaires et un travail nouveau de M. GIDEL. 4 volumes.

André Chénier (Œuvres poétiques). Nouvelle édition, vignettes de STAAL. 2 vol.

Montesquieu. (Œuvres complè Textes revus, collationnés et annoté EDOUARD LABOULAYE, membre de l'I titut. 7 vol.

Ronsard. (Œuvres choisies), avec tice, notes et commentaires par SAI BEUVE; nouvelle édition, revue et a mentée par L. MOLAND. 1 vol., portrait de l'auteur.

Clément Marot. (Œuvres), ann revues sur les éditions originale précédées de sa Vie, par C. D'HÉRIC 1 vol. orné du portrait de l'auteur.

Jean-Baptiste Rousseau. (Œuvr avec un nouveau travail de M. AN DE LATOUR. 1 v. orné du port. de l'a

Le Sage. Histoire de Gil Blas Santillane, avec remarques des d annotateurs, notice par SAINTE-BE les jugements et témoignages s SAGE et sur *Gil Blas*. 2 volumes.

Buffon. (Chefs-d'œuvre littérair introduction par M. FLOURENS, de cadémie française. 2 vol. portr Buffon.

L'Imitation de Jesus-Christ. Tra tion nouvelle avec des réflexions M. l'abbé DE LAMENNAIS. 1 vol.

Massillon. (Œuvres choisies), a pagnées de notes et notice par M DEFROY. 2 vol. avec portrait.

Nous avions promis, dans le prosp de *Molière*, de chercher à remet honneur les belles éditions de n teurs classiques. Les volumes qui o permettent de juger si nous avo parole.

Notre collection contiendra la fleur littérature française. Elle se com de quatre-vingts volumes environ, i més avec le plus grand luxe, et dign tenir une place d'honneur dans les leures bibliothèques.

Paris — Imp. G. ROUGIER et Cie, rue Cassette, 1.

13

3


3 2044 014 268 171

